Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE AFRICAINE

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS
DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE,
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DEPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN

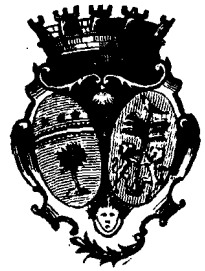

406

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

ALGER
ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

1882

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

POUR L'ANNÉE 1882

Président.	MM. de GRAMMONT, ✻.
1er Vice-Président. . . .	O. MAC-CARTHY, ✻.
2e —	ARNAUD, ✻.
Secrétaire.	MEYER, ✻.
Trésorier.	BRUYAT, ✻.
Bibliothécaire.	VALLET, ✻.

BULLETIN

Le Tome V de la REVUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES DES DÉPARTEMENTS vient de nous parvenir. Ce volume renferme (p. 78 à 85) le compte-rendu de nos travaux pendant les années 1875, 1876, 1877 et 1878. M. DE MAS LATRIE, qui avait été chargé de ce rapport, l'a déposé à la séance du 7 juin 1880. Il est très élogieux pour nous tous, et nous remplissons un bien agréable devoir en lui témoignant hautement ici combien nous avons été flattés de recevoir de semblables louanges d'un savant tel que lui (1).

Nous reproduisons ici ce compte-rendu *in extenso :*

ANNÉE 1875

Sous ce titre : *les descendants d'un personnage des Mille et une nuits*, le savant et habile interprète en chef de l'armée d'Afrique, le zélé président de la Société algérienne, M. Féraud, dont le nom reviendra souvent dans ce rapport, a donné une rapide et substantielle histoire de l'une des tribus arabes passées depuis les temps anciens en Afrique. Les Ben Chennouf, après avoir longtemps commandé dans le Kef aux environs de Constantine où il

(1) Puisque nous sommes en pays oriental, il nous sera peut-être permis de rappeler le proverbe arabe : « *Toute louange est du miel.* » Nous n'y ajouterons qu'un mot : c'est qu'il y a miel et miel, et que lorsque l'abeille est une de celles du Mont-Hymète, exquis devient le régal.

s'étaient d'abord fixés, ont été refoulés plus au sud, vers le Sahara, par les exactions et l'oppression systématique des Turcs. D'après les traditions, auxquelles il faut attacher, on le sait, une grande attention chez tous les peuples sémitiques, les Ben Chennouf se rattacheraient au célèbre Djaffer le Barmécide, le ministre d'Aroun-al-Raschid.

On doit encore à M. Féraud une série de notions, de documents et de renseignements pour servir à l'histoire de Philippeville, cette gracieuse ville que la France a fondée sur les ruines de Rusicada, et qui est le port de mer naturel de Constantine.

Le même volume renferme d'autres travaux dignes d'être au moins mentionnés, tels que le récit de l'*Attaque des batteries algériennes* en 1816 par lord Exmouth, dû à M. Chabaud-Arnauld; les *Documents et renseignements sur la situation d'Alger durant la période du Consulat et de l'Empire,* par M. Berbrugger; une *Notice* de M. Robin *sur les Ouled-ben-Zamoun,* tribu arabe de la province de Constantine, parente des Ben Ganah de Biskra, et des *Documents inédits* sur *l'Histoire de l'occupation espagnole en Afrique de 1506 à 1574,* recueillis par le regretté M. Élie de la Primaudaie.

Ces documents font partie d'un fonds considérable conservé au Secrétariat général du gouvernement de l'Algérie, dont la publication avait été décidée par l'un des anciens gouverneurs. La plus grande partie du recueil provient des archives de Simancas. Elle est due aux recherches de M. Tiran, ancien membre de la Société des antiquaires de France, chargé d'une mission scientifique en Espagne par M. le duc de Dalmatie, alors Ministre de la guerre. Cinq pièces (notamment un récit, que l'on dit fort intéressant, de la prise de la Goulette et de Tunis par les Turcs en 1574) ont été copiées à Rome en 1849 par un officier de notre armée d'occupation, M. le lieutenant Faucon, aujourd'hui colonel. Il est à souhaiter que des mesures sérieuses soient prises pour

assurer la conservation de cette collection déjà plusieurs fois compromise.

Mais nous croyons devoir signaler à la sollicitude de la Société algérienne un autre recueil formé par un de ses anciens membres, dont l'intérêt et l'importance feraient désirer l'impression à plus juste titre encore que le recueil de M. Tiran. C'est la collection, par analyse et par extraits, des *Documents concernant les anciens établissements français dans les États barbaresques* depuis le règne de Henri IV, formé par M. Albert Devoulx. Tel qu'il avait été préparé et soumis au Comité, ce travail ne parut pas de nature à pouvoir faire l'objet d'une publication spéciale et séparée, ainsi que le désirait son auteur. Aujourd'hui, cette précieuse collection, reste-t-elle incomplète, et pour laquelle, d'ailleurs, la Société algérienne trouverait facilement un nouvel éditeur dans son sein, aura sa place toute marquée dans le recueil de nos Mélanges, où elle servirait de base et de guide pour une histoire définitive et complète de nos anciennes possessions d'Afrique.

Bien loin d'en avoir fini avec le volume de 1875, nous devons y signaler le commencement d'une des plus importantes et utiles publications de la Revue africaine; elle est encore due à l'infatigable et toujours consciencieuse activité du regretté M. Devoulx. C'est l'*Histoire de la ville d'Alger*, histoire descriptive et narrative concernant les événements et monuments de la ville devenue la capitale de l'Algérie depuis Barberousse. Elle est divisée naturellement par les conditions mêmes du sujet en trois périodes distinctes. La première commence aux temps antiques et concerne l'ancien *Icosium* libyque et romain, dont l'identification avec Alger est établie par la découverte d'une inscription à la porte même de Bab-Azoun. La seconde époque est celle de l'Alger berbère et arabe, durant laquelle l'ancienne ville à peu près détruite par les Vandales fut relevée de ses ruines au milieu du xe siècle par le Ziride Bologuin et

reçut le nom de *Djezaïr des Beni Mezrenna*, parce que la tribu berbère des Beni Mezrenna y fixa sa principale demeure. Le nom d'Alger n'est qu'une déformation franque des premiers mots *El Djezaïr* (les îlots), nom donné à ce point de la côte en raison des deux rochers situés en avant du port et depuis assez longtemps rattachés par des constructions au rivage. Alger ne fut, dans cette période, qu'une ville très secondaire, possédée tour à tour par les rois de l'Est ou de l'Ouest. Tunis, Bougie, Tlemcen et Ceuta étaient les centres politiques et commerciaux de l'époque. Alger n'acquit son importance qu'au XVIe siècle, et alors sa domination fut souveraine sur l'intérieur du pays comme sur la mer; en peu d'années, elle devint la forteresse inexpugnable et le marché principal de cette épouvantable piraterie dont l'Europe a subi les forfaits pendant trois cents ans. Les suites de l'histoire de M. Devoulx se retrouvent dans les volumes subséquents. En les relisant, nous ne pouvons que nous associer pleinement aux éloges de la Commission qui a décerné à l'auteur, en 1870, le prix spécial proposé par M. le Ministre de l'instruction publique, et aux vœux formés pour que ce livre reçoive une digne et entière publication.

ANNÉE 1876

Le volume de l'année 1876, indépendamment des suites des publications de MM. Féraud, de la Primaudaie et Devoulx, donne diverses notices concernant des événements presque contemporains, qu'utiliseront avec fruit les historiens de l'Algérie, tels que les *notes* de M. Robin sur la situation de la grande Kabylie de 1830 à 1838; l'historique donné par M. Trumelet de l'insurrection qui éclata dans le sud de la province d'Alger en 1864. Les documents les plus intéressants dans cet ordre de publication sont certainement une *Biographie d'Abd-el-Kader*, composée par un de ses cousins, et le *Récit de la conquête d'Alger en 1830*, écrit par un des captifs chrétiens, un Allemand, M. Pfeiffer de Giessen, que sa qualité de médecin préserva du bagne, et qui, après être resté quelque temps au service de l'armée française, ne tarda pas à retourner dans sa patrie. Ce récit attachant, dont le commencement manque à nos livraisons, a été recueilli et publié dans la Revue par M. Alfred Michiel. Nous en citons avec plaisir ce témoignage : « L'armée victorieuse, dit Pfeiffer, prit possession d'Alger avec un ordre, une discipline et une générosité qui font le plus grand honneur à la nation française. »

La nouvelle notice de M. Féraud, insérée dans ce volume, sur les *Attaques infructueuses tentées par les Espagnols sur Alger en 1775, 1783 et 1784*, est en quelque sorte une suite aux documents publiés par M. de la Primaudaie sur l'occupation espagnole. Une étude de M. Tauxier, intitulée *Notice sur Corippus et sur la Johannide*, fait ressortir l'utilité de la Johannide pour l'histoire et la géographie de l'Afrique au VIe siècle, quelque médiocre d'ailleurs que soit la valeur littéraire de cette œuvre.

ANNÉE 1877

Nous ne pouvons donner qu'une concise et insuffisante analyse des travaux publiés dans le volume de l'année 1877 qui nous est parvenu incomplet comme celui de 1876.

M. Masqueray, après un assez long séjour dans l'Aurès, a décrit les principales villes qu'il a visitées et les usages des principales tribus de cette vaste et montagneuse région. Il a constaté que les souvenirs de la haute antiquité se rapportant aux temps des Romains et aux temps des premières invasions arabes avaient laissé une plus forte trace dans les traditions de la population que les événements de la période postérieure ou berbère.

Nous mentionnons seulement le rapport adressé par M. Masqueray à M. le général Chanzy sur l'exploration d'une autre partie de la province de Constantine, de Sériana à Tolga, son objet étant surtout archéologique ; mais nous retrouverons du même sociétaire, dans le volume suivant, un mémoire concernant encore les montagnes de l'Aurès qui paraissent lui être si familières.

La *Notice* de M. Lespinasse sur *le Hachem de Mascara* n'est pas seulement une description de la belle plaine ainsi nommée qui s'étend sous ses murs vers le Sud ; elle donne aussi l'histoire curieuse de la tribu arabe des Hachem qui s'y fixa et qui lui a laissé son nom. Sans cesse en hostilité avec les tribus environnantes et cherchant toujours à résister aux Turcs, sollicitant tantôt l'appui des gouverneurs de Tlemcen, tantôt la protection des sultans du Maroc et méconnaissant leurs propres chefs, les Hachem avaient fini par tomber dans une complète anarchie, quand le besoin de réorganiser un gouvernement pour éviter une dissolution complète fit remettre l'autorité supérieure au cheik Mahiddine. Le désordre était tel que la tâche parut trop lourde. Mahiddine résigna son pouvoir en faveur de son fils Abd-el-Kader qui reçut, le 28 septembre 1832, dans une bourgade des environs de Mascara, le titre emphatique d'*Émir al Moumenin*. Telle est l'origine de cet homme remarquable qui a dignement reconnu la façon généreuse dont la France l'a traité en se soumettant. Maintenant les Hachem ont renoncé à toute idée de souveraineté et d'indépendance ; ils élèvent des chevaux et des bestiaux ; ils cultivent de très bons légumes ; ils propagent surtout la vigne à laquelle leurs belles terres sont très favorables, et obéissent sans trop de peine au sous-préfet français qui a remplacé pour eux l'ancien émir des Croyants.

M. le colonel Flatters (1), aujourd'hui à la tête d'une

(1) On connaît le triste dénouement de l'expédition Flatters, la

de ces courageuses expéditions que le Gouvernement dirige vers le Sud pour lier, s'il est possible, des relations régulières entre l'Algérie et l'Afrique centrale, a publié, dans le volume de 1877, une étude considérable et fort intéressante intitulée *l'Afrique septentrionale ancienne*. Ce travail, tout à la fois du domaine de l'archéologie et de l'histoire, résume et complète les travaux de Heeren et les travaux modernes de MM. Marcus et Vivien de Saint-Martin. Il touche à des questions d'ethnographie et d'étymologie, sur lesquelles il serait bien délicat de se prononcer.

On se repose de cette lecture savante en lisant le récit plein d'intérêt reproduit dans ce même volume et dû à M. Bianchi, secrétaire interprète du roi en 1829, de la dernière tentative de conciliation tentée par le Gouvernement français auprès du dey d'Alger. La mission fut remplie par M. le comte de la Bretonnière qui arbora le drapeau parlementaire sur le vaisseau *la Provence* et se rendit à Alger au mois de juillet 1829. Le 3 août, après l'insuccès de sa démarche, et au moment où il appareillait pour partir, M. de la Bretonnière se vit tout à coup le point de mire de tous les forts algériens. Malgré cette odieuse agression et quelque critique que fût sa situation, *la Provence* ne voulut pas hâter sa marche ; elle passa sous le feu des batteries ennemies sans tirer un coup de canon, afin de ne pas porter la plus légère atteinte à son caractère de parlementaire, même vis-à-vis des sauvages qui le méconnaissaient si indignement.

Nous indiquons seulement deux notices de M. Féraud comprises dans le volume : l'une sur les circonstances qui forcèrent les Français à abandonner le *comptoir de Collo* en 1795, et l'autre sur les *Chorfa*, sorte de noblesse religieuse existant au Maroc. M. Féraud a recueilli les

mort de ce brave officier et de ses courageux compagnons ; mais leur œuvre, sans doute, ne sera pas perdue ; de plus heureux la reprendront plus tard et la mèneront à bien.

éléments de cette dernière communication dans la ville de Fez même, où il a accompagné la mission de M. de Vernouillet en 1877 ; elle provient donc des meilleures sources, et elle donnerait lieu à de curieux détails ; mais nous avons hâte d'arriver au récit plus important qui se trouve dans le volume de l'année suivante.

ANNÉE 1878

Ce travail, le plus considérable du volume, a un titre fort modeste : *Ferdjioua et Zouara* ou *Notices historiques sur la province de Constantine*. Le Ferdjioua et le Zouara sont deux grands districts situés dans le massif de montagnes qui s'élève entre les côtes de Philippeville et la plaine de Sétif. Le Zouara, plus à l'Est, est borné par l'Oued-el-Kébir qui est la continuation du Rummel de Constantine. Le Ferdjioua se trouve à l'Ouest vers Sétif. Les Turcs n'ont jamais eu qu'une autorité nominale sur les peuplades berbères qui habitent ces régions rudes et difficilement accessibles. Depuis un temps immémorial, deux vieilles familles descendant des Ketama gouvernaient les deux districts, et s'étaient imposées, non seulement aux Turcs, mais au Gouvernement français lui-même, qui n'avait pu se passer de leur concours pour faire exécuter ses ordres et administrer le pays. En réalité, la famille des Ouled Azeddin régnait et était obéie dans le Zouara comme les Ouled Achour dans le Ferdjioua. Aucune décision française n'était acceptée par la population, si elle n'était présentée par leur Intermédiaire. Une telle situation ne pouvait indéfiniment se prolonger. Le travail de M. Féraud est l'histoire des entreprises de toute nature, persévérantes, courageuses et définitivement efficaces du Gouvernement français pour briser cette puissance irrégulière sans léser aucun droit légitime, et pour établir notre autorité dans ces montagnes d'une façon incontestable et directe. L'œuvre a été

longue ; plus de vingt années y ont été employées ; il y a fallu tantôt la guerre, tantôt la négociation ; mais on a réussi par la persévérance et l'unité d'efforts. Sans désagréger aucune des grandes familles du pays, on les a toutes soumises à la même loi. Nul chef ne commande en ces montagnes, grand ou petit, qui n'ait reçu sa nomination du Gouvernement français. Nulle infraction à nos lois ne sera tolérée, et l'on sait aujourd'hui qu'il n'est pas un rocher du Zouara et du Ferdjioua où notre main ne puisse atteindre pour y protéger les gens paisibles ou pour frapper les récalcitrants. Personne, mieux que M. Féraud, ne pouvait raconter ces événements. Possédant la langue du pays, en sachant l'histoire mieux que ses habitants, coopérateur actif de la plupart des grandes mesures de l'Administration et de la Guerre qui ont été prises pour le soumettre et l'organiser, il avait toutes les qualités désirables pour écrire ces mémoires qui sont un des plus intéressants travaux de la Revue, et qui resteront comme un chapitre toujours à consulter de l'histoire de l'Algérie contemporaine. Quelques mots encore et nous avons terminé.

Bien que les dernières livraisons nous manquent, nous trouvons encore à signaler dans le volume de 1878 d'autres intéressants travaux : *une description géographique et historique du Djebel Cherchar*, partie sud-est des montagnes de l'Aurès, par M. Masqueray ; un rapport de M. Daniel Grasset sur l'*État de l'instruction publique en Tunisie ;* une notice de M. Playfair sur quelques *épisodes des relations de la Grande-Bretagne avec les États barbaresques avant la conquête française* ; enfin, une dissertation de M. de Grammont sur cette question : *Quel est le lieu de la mort d'Aroudji Barberousse ?* D'un ingénieux rapprochement de textes et de l'examen des localités où eurent lieu les combats livrés en 1518 par les Espagnols à Barberousse, M. de Grammont arrive à préciser ce fait que le célèbre fondateur de la Régence d'Alger fut tué le 30 septembre 1518 au gué du Rio-Salado,

sur la route actuelle de Tlemcen à Oran. Un brevet de Charles-Quint conféra une pension et la noblesse héréditaire à Garcia Fernandez de la Plaza qui avait de sa propre main donné le coup de mort à Barberousse.

On voit à combien de sujets divers les membres et les correspondants de la Société historique algérienne consacrent leurs recherches, leurs travaux et leurs publications. Depuis les temps de l'antiquité jusqu'aux événements contemporains, rien ne leur est étranger; ils accueillent tout, et réunissent dans la Revue des notions précieuses que peuvent consulter avec profit les administrateurs aussi bien que les érudits. Ils n'ont qu'à continuer leur œuvre comme par le passé. Le temps leur a fait éprouver des pertes bien sensibles; mais ils comptent encore dans leur sein tout ce qu'il faut pour fournir une longue et féconde carrière.

En persévérant dans la voie qu'elle s'est tracée, la Société algérienne ne sert pas seulement les études historiques; elle contribue pour une part très sérieuse au développement général d'un pays dont les intérêts sont plus que jamais solidaires de l'intérêt même de la France.

L. DE MAS LATRIE,
Membre du Comité.

LES DEUX RÉDACTIONS

DU

PÉRIPLE D'HANNON [1]

Le mémoire que j'ai composé sur le périple d'Hannon comprend deux volumes, dont le deuxième est tout entier formé de tous les passages grecs et latins cités dans le premier volume. J'ai voulu ainsi faciliter à la critique, l'examen de mes affirmations.

Même réduite à un volume, ma dissertation est fort longue. Ce serait abuser de la bienveillance de votre illustre assemblée que de vous en imposer l'audition. Je me contenterai donc, si vous le permettez, d'appeler votre attention sur les points décisifs de mon argumentation.

Bien qu'il soit admis par beaucoup d'auteurs modernes que le périple d'Hannon est la relation originale d'un voyage réel exécuté par un véritable amiral Phénicien sur les côtes d'Afrique, les anciens étaient loin d'en juger tous ainsi. Eux qui ont cru si facilement pourtant à tant de récits aujourd'hui reconnus comme des œuvres de faussaires, ils se refusaient à croire à la réalité du

(1) Ce travail d'un de nos collaborateurs les plus assidus a obtenu les honneurs d'une *lecture publique* devant l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Nous le reproduisons tel qu'il a été présenté à l'illustre assemblée. (N. de la R.)

voyage, ou s'ils voulaient bien y croire, c'était en déclarant que les détails en étaient puérils et mensongers.

Malgré ces raisons d'incrédulité, j'ai vu pourtant que bien des modernes ont invoqué dans l'intérêt de certaines thèses géographiques ou historiques, l'autorité de cet opuscule. J'ai donc cru utile de l'examiner en détail et de rechercher s'il était prudent de lui accorder la moindre confiance. C'est le résultat de cet examen que je vous présente.

Ma dissertation est divisée en deux parties :

Dans la première, j'établis d'abord que le périple d'Hannon n'a été connu des Grecs et des Latins qu'au premier siècle avant notre ère, à peu près du temps de César, et je prouve ensuite que cet opuscule ne peut avoir été l'œuvre d'un amiral Carthaginois, attendu qu'il n'offre d'aucune façon les caractères du compte-rendu officiel d'un voyage ordonné par le gouvernement de Carthage. Je montre même qu'il n'est seulement pas le récit d'un témoin oculaire, attendu qu'il fourmille de fables ridicules et d'erreurs grossières.

Une fois prouvé que l'auteur du périple n'est plus, ni un amiral Phénicien, ni un voyageur réel, je cherche dans l'ouvrage même quel peut avoir été cet auteur, et je trouve que les mensonges et les erreurs du récit, qui sont incompréhensibles, si on les attribue à un Phénicien, sont au contraire très naturels, si on les attribue à un faussaire grec, quelque peu nourri de la lecture d'Hérodote, d'Ephore et de Polybe. Quelques détails du périple me fournissent même le moyen de prouver qu'ils n'ont pu être empruntés *exclusivement* qu'à l'Antiquité grecque. J'en tire donc cette conclusion que le périple d'Hannon, complètement et exclusivement rempli de détails grecs, n'a pu être composé que par un auteur grec.

Ici se termine la première partie de mon mémoire.

La date et l'origine du périple d'Hannon ainsi fixées solidement, je me mets à recueillir chez les auteurs

grecs et latins postérieurs à César, tous les passages où il est question directement ou indirectement d'Hannon, et je constate en même temps que ces citations sont fort souvent en désaccord avec le récit qui est venu jusqu'à nous sous le titre de Périple d'Hannon. De ce désaccord, je tire, par certaines déductions, la preuve : 1° que la plupart de ces auteurs n'ont connu le périple que par l'intermédiaire d'un autre faussaire, le *faux Eudoxe*, lequel, en conservant dans sa reproduction du périple, la physionomie générale de l'œuvre primitive, n'a pourtant pas manqué d'en altérer les détails, au gré de son caprice et de sa fantaisie ; 2° que, d'ailleurs, le périple original qu'il avait en mains, était différent en beaucoup de points de l'opuscule qui nous est parvenu.

Après avoir, en conséquence, rétabli le plus exactement possible ce périple original perdu aujourd'hui, je le compare au périple actuel, et, en étudiant la nature de leurs désaccords, je remarque que le dernier comporte certains détails ou certaines omissions, ne pouvant s'expliquer que par l'influence des divers systèmes géographiques mis au jour sous les Antonins, les Constantins et les Théodoses, et j'en conclus pour diverses raisons que le dernier périple, celui qui nous est parvenu, n'est qu'une édition corrigée et émondée du premier périple du temps de César, et que cette deuxième édition a eu pour auteur un chrétien, et peut-être même un simple étudiant chrétien du Bas-Empire, domicilié à Byzance.

CHAPITRE PREMIER

Le périple d'Hannon ne se présente pas seul dans l'histoire des voyages ; il y fait partie d'un groupe de deux périples se complétant l'un par l'autre, et écrits tous les deux dans le même but. Les Anciens supposaient que les Carthaginois, au moment de leur plus grande puissance, avaient désiré connaître les côtes

occidentales de la Terre : ils avaient donc envoyé au delà des Colonnes d'Hercule deux chefs d'escadre, Hannon et Himilcon, avec la mission d'explorer, l'un la côte extérieure de Libye, l'autre la côte extérieure d'Europe. A leur retour, d'après le même récit, ces généraux auraient rédigé les relations de leurs voyages, et les auraient déposées dans un temple de leur patrie. — Ce fut là, sans doute, supposent à leur tour des modernes, qu'un érudit grec les aurait trouvées, traduites dans sa langue, et lancées dans la circulation géographique de l'Antiquité.

Ce qui est certain, en tous cas, c'est que ces ouvrages n'étaient pas connus en Grèce du temps de Posidonius ; car il n'en est question nulle part avant lui. Sans cela, cet auteur, un des plus instruits de son temps, en aurait parlé dans le chapitre spécial qu'il composa sur les Circumnavigations de la Libye, et qui nous a été conservé par Strabon.

On a prétendu, il est vrai, que le voyage d'Hannon avait été mentionné par Aristote. Mais cette assertion des temps modernes repose sur une méprise. Ce n'est pas dans un des ouvrages authentiques d'Aristote qu'il en est question ; c'est seulement dans le « *Livre des Merveilles* », œuvre composite, qui, si elle a été commencée par Aristote, a été presque entièrement exécutée par des érudits d'âges différents, dont quelques-uns peuvent être très modernes. — Ce qui est certain, et d'ailleurs incontesté, c'est qu'il y a dans le *Livre des Merveilles*, des citations de faits postérieurs à la mort d'Aristote. — Il y a du reste une preuve convaincante que le passage relatif à Hannon ne figurait pas dans le *Livre des Merveilles*, 80 ans après la mort du philosophe ; car un certain Antigone de Caryste, qui avait aussi fait un livre « *des Singularités de la Nature* » et qui, pour le composer, avait fait un choix des passages les plus remarquables et les plus frappants d'Aristote, ne disait rien dans son ouvrage « *Des pays en feu dont parle le Périple d'Hannon* », bien que ce soit de beaucoup le fait le plus singulier du *Livre des Merveilles*. Il n'y a donc pas à s'arrêter au nom d'Aristote, et il faut en venir aux temps de Posidonius.

Mais si, jusqu'à Posidonius, nul n'avait jamais entendu parler des voyages d'Hannon et d'Himilcon, à partir de cette époque, les géographes les mentionnent souvent. Peu après Posidonius, un faussaire du temps de César invoquait l'autorité d'Hannon en faveur des récits étranges qu'il publiait sur la Libye extérieure, sous le nom d'Eudoxe de Cizyque ; et, presque aussitôt, ce faux Eudoxe était recopié par Cornelius Nepos, et Cornelius Nepos par beaucoup d'autres. C'est donc entre l'époque de Posidonius et celle de Cornelius Nepos qu'il faut placer l'apparition du périple d'Hannon, c'est-à-dire entre l'année 100, date la plus ancienne qu'on puisse admettre pour la publication des œuvres de Posidonius, et l'année 23, date de la mort de Nepos. Il est probable que ce fut entre les années 90 et 60 avant J.-C. que parut en Grèce le périple d'Hannon.

CHAPITRE II

Maintenant peut-on croire que ce périple, bien que connu en Grèce seulement sous César, est cependant l'œuvre d'un véritable amiral Phénicien, laquelle n'aura été si longtemps cachée aux Grecs qu'à cause de leur peu de relations avec les Carthaginois? La reproduction du texte répondra seule à cette question. Ce texte est ainsi conçu :

« Périple d'Hannon, roi des Carthaginois dans les ré-
» gions Libyennes de la Terre, qui sont au delà des
» Colonnes d'Hercule. Ce périple, qu'Hannon déposa
» dans le Temple de Saturne, nous apprend ce qui suit :

1° Les Carthaginois, ayant jugé utile qu'Hannon exécutât une navigation au delà des Colonnes d'Hercule et qu'il fondât des villes de Libyphéniciens, il prit donc la mer avec 60 quinquerèmes et une multitude d'hommes et de femmes montant à 30,000 personnes; il emportait des vivres et d'autre matériel;

2° Nous prîmes la mer, et après avoir dépassé les Colonnes, nous naviguâmes au delà pendant deux jours. Nous fondâmes alors une première ville que nous nommâmes Thymiaterion (la Cassolette). Au-dessous de la ville se trouvait une grande plaine;

3° Après cela, nous fîmes route vers l'Ouest, et arrivâmes de conserve au Solœïs, cap de Libye, tout couvert d'arbres;

4° Là, après avoir élevé un lieu sacré à Neptune, nous revînmes vers l'Ouest pendant une demi-journée, jusqu'à ce que nous arrivâmes à un lac peu éloigné de la mer. Ce lac était plein de roseaux nombreux et de grande taille; on y trouvait aussi des éléphants et une infinité de bêtes féroces qui y trouvaient leur pâture;

5° Après avoir longé le lac la distance d'un jour de navigation, nous fondâmes sur la mer des villes qui furent appelées la Redoute Carienne, Gutté, la Citadelle, le Miel et Arambyn. (Καρικον τειχος, και Γυττην, και Ακραν, και Μελυτταν, και Αραμβυν).

6° Nous partîmes de là et arrivâmes à un grand fleuve nommé Lixus qui coule de la Libye. Le long de ce fleuve, des nomades appelées Lixites faisaient paître leurs troupeaux; nous restâmes quelque temps chez eux: car nous devînmes amis;

7° Au-dessus des Lixites, demeurent des Ethiopiens, ennemis des étrangers, habitant un pays de bêtes féroces, coupé de grandes montagnes, d'où l'on dit que coule le Lixus. L'on dit aussi, qu'aux environs de ces montagnes, vivent des hommes de formes variées qui habitent

des cavernes. Les Lixites nous racontèrent qu'ils sont plus rapides à la course que les chevaux;

8° Nous prîmes des interprètes chez les Lixites, et rangeâmes le désert, en naviguant pendant deux jours au Midi; après quoi nous courûmes de nouveau à l'Est pendant un jour. Là, nous trouvâmes au fond d'un golfe une petite île ayant 5 stades de tour. Nous la colonisâmes, après lui avoir donné le nom de Kerné. Nous trouvions, d'après le chemin parcouru, que cette île devait être située tout juste au-dessous de Carthage; car il y avait autant de chemin par mer de Carthage aux Colonnes, que des Colonnes à Kerné;

9° Nous partions donc et arrivions dans un lac, après avoir traversé un grand fleuve (c'est le Chretès). Le lac a trois îles plus grandes que Kerné. Après les avoir dépassées d'un jour de navigation, nous arrivâmes au fond du lac. Au-dessus du lac, s'élèvent de tout côté, de grandes montagnes pleines d'hommes sauvages, vêtus de peaux de bêtes. Ils nous jetèrent des pierres pour nous éloigner et nous empêchèrent de débarquer;

10° En quittant ce point, nous arrivâmes à un autre fleuve grand et large, nourrissant des crocodiles et des hippopotames. Nous revînmes alors sur nos pas, et retournâmes à Kerné;

11° De Kerné nous naviguâmes vers le Midi pendant 12 jours en rangeant la terre. Toute cette côte était habitée par des Ethiopiens, qui fuyaient à notre approche sans nous attendre. Ces peuples rendaient des sons incompréhensibles, même pour les Lixites qui étaient avec nous;

12° Le dernier jour donc, nous arrivions à de grandes montagnes boisées. Les arbres étaient formés d'un bois odorant et tacheté;

13° Après avoir doublé ces montagnes en deux jours, nous arrivions dans une immense ouverture de mer; de

1° Les Carthaginois, ayant jugé utile qu'Hannon exécutât une navigation au delà des Colonnes d'Hercule et qu'il fondât des villes de Libyphéniciens, il prit donc la mer avec 60 quinquerèmes et une multitude d'hommes et de femmes montant à 30,000 personnes; il emportait des vivres et d'autre matériel;

2° Nous prîmes la mer, et après avoir dépassé les Colonnes, nous naviguâmes au delà pendant deux jours. Nous fondâmes alors une première ville que nous nommâmes Thymiaterion (la Cassolette). Au-dessous de la ville se trouvait une grande plaine;

3° Après cela, nous fîmes route vers l'Ouest, et arrivâmes de conserve au Solœïs, cap de Libye, tout couvert d'arbres;

4° Là, après avoir élevé un lieu sacré à Neptune, nous revînmes vers l'Ouest pendant une demi-journée, jusqu'à ce que nous arrivâmes à un lac peu éloigné de la mer. Ce lac était plein de roseaux nombreux et de grande taille; on y trouvait aussi des éléphants et une infinité de bêtes féroces qui y trouvaient leur pâture;

5° Après avoir longé le lac la distance d'un jour de navigation, nous fondâmes sur la mer des villes qui furent appelées la Redoute Carienne, Gutté, la Citadelle, le Miel et Arambyn. (Καρικον τειχος, και Γυττην, και Ακραν, και Μελυτταν, και Αραμβυν).

6° Nous partîmes de là et arrivâmes à un grand fleuve nommé Lixus qui coule de la Libye. Le long de ce fleuve, des nomades appelées Lixites faisaient paître leurs troupeaux; nous restâmes quelque temps chez eux: car nous devînmes amis;

7° Au-dessus des Lixites, demeurent des Ethiopiens, ennemis des étrangers, habitant un pays de bêtes féroces, coupé de grandes montagnes, d'où l'on dit que coule le Lixus. L'on dit aussi, qu'aux environs de ces montagnes, vivent des hommes de formes variées qui habitent

des cavernes. Les Lixites nous racontèrent qu'ils sont plus rapides à la course que les chevaux;

8° Nous prîmes des interprètes chez les Lixites, et rangeâmes le désert, en naviguant pendant deux jours au Midi; après quoi nous courûmes de nouveau à l'Est pendant un jour. Là, nous trouvâmes au fond d'un golfe une petite île ayant 5 stades de tour. Nous la colonisâmes, après lui avoir donné le nom de Kerné. Nous trouvions, d'après le chemin parcouru, que cette île devait être située tout juste au-dessous de Carthage; car il y avait autant de chemin par mer de Carthage aux Colonnes, que des Colonnes à Kerné;

9° Nous partions donc et arrivions dans un lac, après avoir traversé un grand fleuve (c'est le Chretès). Le lac a trois îles plus grandes que Kerné. Après les avoir dépassées d'un jour de navigation, nous arrivâmes au fond du lac. Au-dessus du lac, s'élèvent de tout côté, de grandes montagnes pleines d'hommes sauvages, vêtus de peaux de bêtes. Ils nous jetèrent des pierres pour nous éloigner et nous empêchèrent de débarquer;

10° En quittant ce point, nous arrivâmes à un autre fleuve grand et large, nourrissant des crocodiles et des hippopotames. Nous revînmes alors sur nos pas, et retournâmes à Kerné;

11° De Kerné nous naviguâmes vers le Midi pendant 12 jours en rangeant la terre. Toute cette côte était habitée par des Ethiopiens, qui fuyaient à notre approche sans nous attendre. Ces peuples rendaient des sons incompréhensibles, même pour les Lixites qui étaient avec nous;

12° Le dernier jour donc, nous arrivions à de grandes montagnes boisées. Les arbres étaient formés d'un bois odorant et tacheté;

13° Après avoir doublé ces montagnes en deux jours, nous arrivions dans une immense ouverture de mer; de

l'autre côté de cette mer, sur la côte, était une plaine. De là, nous aperçûmes, la nuit, du feu s'élevant de tous côtés par intervalles, tantôt plus intense, tantôt moins ;

14° Nous y prîmes de l'eau, puis nous naviguâmes plus loin. Nous rangeâmes la côte pendant cinq jours, jusqu'à ce que nous arrivâmes à un grand golfe, que les interprètes nous dirent s'appeler la Corne d'Occident (Hespéron Keras).— Il s'y trouvait une grande île et dans cette île, un lac d'eau de mer, dans lequel se trouvait une autre île. Nous débarquâmes dans celle-ci. De jour, nous n'y aperçûmes rien qu'une forêt; de nuit, au contraire, nous y vîmes beaucoup de feux allumés, nous y entendîmes le son des flûtes, le bruit des cymbales et des tambours, et les grands cris d'une grande multitude. Aussi la peur nous prit-elle, et les devins nous ordonnèrent-ils de quitter l'île ;

15° Après avoir rapidement quitté ces lieux, nous rangions une région enflammée de parfums; de cette région de pleins ruisseaux de feu tombaient dans la mer. La côte était inabordable à cause de la chaleur ;

16° En conséquence, nous partîmes encore de là. Pendant quatre jours, nous voguâmes et aperçûmes alors pendant la nuit la côte pleine de flammes. Au milieu se trouvait un certain feu très élevé, plus grand que les autres, et qui, à ce qu'il paraît, touche les astres. De jour, il se trouva que c'était une montagne très élevée, appelée le Soutien des Dieux ;

17° Pendant trois jours à partir de là, nous longeâmes des ruisseaux de feu, et arrivâmes ensuite à un golfe nommé la Corne du Midi (Notou-Keras) ;

18° Au fond de ce golfe, était une île semblable à la première, contenant un lac; et, dans ce lac, une autre île. Celle-ci était pleine d'hommes sauvages. Les femmes y étaient en bien plus grand nombre; elles avaient le corps velu, et les interprètes les nommaient gorilles. Nous leur

fîmes la chasse; mais nous ne pûmes prendre d'hommes, parce qu'ils étaient fort agiles, et se défendaient à coups de pierres ; pour les femmes, nous en prîmes trois ; mais comme elles se débattaient, et griffaient pour n'être pas emmenées ceux qui les conduisaient, nous les tuâmes, les écorchâmes, et rapportâmes leurs peaux à Carthage.

En effet, nous ne naviguâmes pas plus loin, les vivres étant venus à nous manquer. . . . . .

. . . . . .

En vérité, lorsqu'on lit ce récit avec quelque attention, peut-on croire un seul instant qu'il ait rien d'officiel? Pour moi, je ne le crois pas. En effet, quel était le but assigné, d'après le rédacteur lui-même de cet opuscule, à l'expédition d'Hannon ? N'était-ce pas de fonder des villes sur la côte extérieure de Libye ? Or, est-ce ainsi qu'un général aurait rendu compte d'une opération de ce genre et de cette importance ? Est-ce ainsi que se serait exprimé un récit officiel ?

Non, un récit officiel se serait exprimé autrement : il aurait commencé par exposer les raisons mises en avant par le Sénat de Carthage pour prouver l'utilité de l'expédition et décider le peuple à ordonner une émigration si considérable. Un récit officiel aurait rappelé les détails et les difficultés des préparatifs ; il aurait indiqué la date du départ, énuméré les cérémonies religieuses célébrées pour l'heureux succès de l'expédition ; il eût parlé tout au moins des relâches faites sur la côte nord d'Afrique, dans les ports Phéniciens dépendant de Carthage. — En tous cas, il eût mentionné le port de réunion où s'étaient donné rendez-vous tous les vaisseaux de l'escadre, qui, évidemment, en supposant l'expédition réelle, n'auraient pas été tous armés, équipés, et complétés en passagers dans la seule ville de Carthage. — Or, ce port, le périple n'en parle pas : car on ne peut croire que ç'ait été le détroit des Colonnes qui ait servi de point de ralliement,

ce bras de mer ne présentant pas à l'Est de station maritime.

Ce n'est pas tout; si notre récit eût été réellement une relation officielle d'un voyage de colonisation, on devrait y voir figurer en détail l'histoire de la fondation de chaque ville, les prises d'auspices, les cérémonies d'inauguration, les investitures de commandement, les installations de magistrats, les noms des principaux colons, le nombre des hommes, femmes, enfants, esclaves, bêtes de somme, navires, etc., laissés dans chaque localité, — une notice sur les ressources de chaque canton occupé, la fertilité des environs, les richesses des tribus voisines, la nature et l'importance de leur commerce, sur les caravanes, les marchés de l'intérieur, etc. — Un récit officiel aurait dit aussi les négociations, les traités, les guerres même avec les indigènes.

En outre, un voyage subit toujours des retards et des accidents : un chef d'expédition n'eût pas manqué de les exposer en détail, et de montrer soigneusement avec quel bonheur son courage et son intelligence avait surmonté les difficultés si nombreuses d'une telle navigation, les tempêtes, les vents contraires, les marées dangereuses, les écueils plats, les récifs de la côte, les barres de fleuves, etc.

Cependant rien de tout cela n'existe dans le périple : tous les faits importants relatifs au but avoué de l'expédition y sont à peu près passés sous silence. Des puérilités en tiennent partout la place. Si le rédacteur ne consacre qu'une courte phrase à mentionner la fondation des cinq villes du lac, en revanche, il n'oublie pas qu'il a élevé un autel à Neptune, et surtout que le lac renfermait des roseaux d'une hauteur peu commune. — Après les cinq villes, la flotte range la côte pendant près d'un mois : c'est l'affaire d'une demi-ligne de texte et l'auteur semble y songer à peine ; ce qui l'intéresse bien plus, c'est que les riverains d'un lac voisin lui ont jeté des pierres. Partout, dans ce récit étrange, le narrateur ne

dit mot de ce qu'il a fait, mais de ce qu'il n'a pas fait. S'il a remporté des succès, obtenu des résultats, il les passe sous silence ; mais il ne nous fait pas grâce des plus minces déconvenues. Par exemple, il lui est arrivé une nuit de voir des feux sur la côte, et entendu des bruits ; là-dessus ses marins, saisis d'une panique superstitieuse, se sont enfuis à force de rames. Sur un autre point, il a tenté de s'emparer de quelques indigènes ; mais il n'a pu mettre la main sur aucun d'eux, à cause de leur agilité à grimper aux rochers. — Quant aux résultats de son expédition, quant aux avantages qu'en pourra tirer Carthage, il n'en est pas question. Cependant il faut dire qu'il a pu prendre et tuer trois femmes indigènes, lesquelles étaient velues par tout le corps, ce qui fit qu'il en rapporta les trois peaux à Carthage. — On dirait presque, à entendre le narrateur, que la conquête de ces trois peaux était le but de ce voyage, et qu'elles en étaient le plus triomphant trophée ; car c'est le détail sur lequel il s'appesantit avec le plus de complaisance, c'est le passage qui tient le plus de place dans son récit. Beau résultat, en vérité, d'une expédition ordonnée par le plus puissant peuple de cette époque, commandée par un de ses plus hauts personnages, et exécutée avec 30,000 hommes et 50 vaisseaux de haut bord !

Du reste, en dehors du caractère futile de ce prétendu rapport officiel, les indications qui s'y trouvent sont le plus souvent contraires à la vraisemblance et à la vérité, et prouvent par là que, non seulement le narrateur n'était pas un chef d'expédition, mais encore qu'il n'était même pas le témoin oculaire d'un voyage réel. Ce récit n'est, comme on va le voir, qu'un tissu de mensonges et d'erreurs ridicules. On verra, par leur nombre et leur grossièreté, que l'auteur du périple ne peut avoir fait lui-même le voyage dont il prétend reproduire la relation.

Dans mon mémoire original, j'expose en détail ces

erreurs, et j'en démontre la fausseté. Ici, je me contenterai de les indiquer par un court exposé. Les erreurs du périple portent sur les points suivants :

1° La distance exagérée qu'il marque entre les Colonnes d'Hercule et le Cap Solœïs (Spartel);

2° La mention d'un autel élevé à Neptune, dieu étranger au Panthéon de Carthage ;

3° La distance énorme marquée entre le Solœïs et le fleuve Lixus qui en était tout voisin ;

4° L'égalité de distance marquée entre Carthage et les Colonnes, les Colonnes et Kerné ;

5° L'existence des peuples de *formes diverses ;*

6° L'omission du grand désert d'Afrique ;

7° La description du fleuve Chretès, du lac aux trois îles, du fleuve des hippopotames;

8° L'existence d'îles concentriques ;

9° La mer sans souffle du périple d'Himilcon, ce pendant géographique du périple d'Hannon ;

10° La mer visqueuse, et la mer sans profondeur, du même périple, et la mer des Algues, placée par Himilcon entre les Colonnes et l'île d'Albion ;

11° La côte enflammée du périple d'Hannon, côte de sept jours d'étendue ;

12° Ses ruisseaux de feu parfumé ;

13° L'existence d'un volcan sur la côte d'Afrique (Thèon Ochèma) ;

14° La mention d'une véritable Kerné ;

Etc., etc.

Toutes ces erreurs relevées et prouvées, j'en conclus que non seulement le périple n'est pas l'œuvre d'un amiral Carthaginois, mais que ce n'est même pas le récit d'un témoin oculaire.— Mais alors, quel sera le véritable auteur de cet opuscule ? Sera-ce quelque Phénicien crédule et menteur, qui aura rédigé de son mieux les souvenirs altérés d'un marin de l'Océan ? Sera-ce au contraire quelqu'un de ces faussaires grecs qui pullulaient dans l'Antiquité? — Ici la réponse est facile : cette œuvre, en effet, n'a rien de Phénicien, et tout au contraire elle procède visiblement du genre Grec : et la preuve, c'est qu'il ne s'y trouve pas un détail, pas un préjugé, pas une erreur, dont on ne puisse retrouver l'origine, non seulement dans les ouvrages antérieurs à Posidonius, mais encore, très souvent, dans les œuvres d'Ephore et d'Hérodote, et même dans les poèmes d'Homère et d'Hésiode. — C'est ce que je prouve dans les chapitres suivants, à l'aide de grands détails, qu'une simple liste résumera ici :

1° Presque tous les noms propres sont de forme et d'étymologie Grecque, et l'un d'eux déjà connu d'Homère ;

2° L'exagération de la distance entre les Colonnes et le Solœïs vient d'Hérodote, dont l'erreur a été réproduite par Timosthènes et Eratosthènes ;

3° L'idée d'un autel à Neptune, dieu inconnu aux Phéniciens, n'a pu venir qu'à un Grec (1) ;

4° L'opinion, qu'à partir du Solœïs, la côte tournait à l'Est, était générale en Grèce. Elle remontait par Polybe, Eratosthènes, Timosthènes, Ephore, jusqu'à Anaximandre, qui en avait pris l'idée dans Homère ;

5° L'erreur énorme commise sur la situation du fleuve Lixus peut s'expliquer en combinant deux phrases d'Eratosthènes et de Posidonius ;

6° La description du cours du Lixus se rapporte à une vieille division Grecque du continent Libyen ;

---

(1) A l'Académie des Inscriptions, MM. Renan et Derembourg ont opposé à cette affirmation de ma part, *que Neptune n'était pas un dieu Phénicien,* l'assertion de Philon de Biblos qui fait mention de Neptune ; mais il faut remarquer qu'il y a dans la Théogonie de Philon deux ou trois théogonies différentes, qu'il a reliées ensemble, et dont la dernière est visiblement empruntée à la Grèce.

7° La description de ces Noirs, habitants des cavernes, et plus vites à la course que des chevaux, est prise mot à mot dans Hérodote, et les deux descriptions ont des points communs si certains, qu'il faut que l'un des deux auteurs soit le copiste de l'autre. Or, dans Hérodote, cette description des Noirs des cavernes est visiblement absolument exacte. Au lieu que, dans les conditions où la place le périple d'Hannon, elle est absolument et visiblement fausse ;

8° Ces Ethiopiens d'Hannon qui n'aimaient pas les étrangers, sont aussi imités de ceux d'Hérodote ;

9° Il en est de même de l'existence d'un pays *thériode, coupé de grandes montagnes*, aux *environs desquelles demeuraient, au dire des Lixites*, des *hommes de formes diverses*. Tout cela est aussi tiré d'Hérodote, qui place aussi dans un pays *thériode* et *montagneux*, des hommes à têtes de chien, d'autres n'ayant pas de tête, etc., c'est-à-dire quelques-uns *de ces peuples de formes diverses* dont parle le périple d'Hannon ;

10° Le nom de Kerné, comme l'a déjà prouvé Dodivel, il y a deux cents ans, est l'altération mythologique du nom de la ville de Kyrène. L'histoire des navigations de cette île fabuleuse est connue. La place que lui donne le périple d'Hannon vient de Polybe ;

11° L'oubli du grand désert d'Afrique, commune à tous les prédécesseurs de Polybe, est surtout reprochable à celui-ci ;

12° Les hommes et les femmes *sauvages* dont parle le périple sont d'invention grecque ; Hérodote en parlait;

13° Le fleuve des hippopotames d'Hannon reproduit le fleuve des hippopotames de Polybe;

14° Les îles concentriques d'Hannon ont leur type dans l'Atlantide de Platon ;

15° La mer sans souffle, la mer concave, la mer visqueuse, la mer des bas-fonds, la mer des Algues, sont

de vieilles inventions grecques mentionnées par Timosthènes, Théophraste, Aristote, Platon, etc., et dont on retrouve divers indices dans Hérodote ;

16° La mer de boue, et la mer sans profondeur sont de même origine ;

17° Le nom de Chretès ou mieux de Chremetès est tiré d'Aristote, qui faisait couler ce Chremetès (fleuve de la Richesse), de la montagne d'Argent ;

18° Les pays en feu étaient déjà à peu près mentionnés par Ephore. — Polybe parlait aussi d'une plaine brûlée ou roussie ;

19° Les ruisseaux de feu parfumé sont l'exagération d'une opinion d'Eratosthènes, travestie par notre rédacteur ;

20° Le Théon Ochéma avait déjà été nommé par Polybe.

Telle est l'origine des détails, *visiblement menteurs et erronnés*, qui se trouvent dans le périple. Les détails dont la fausseté n'est pas visible n'en ont pas moins une origine analogue, et viennent, soit de Posidonius, soit d'Artemidore, soit de Polybe, soit encore du faux Skylax, du faux Hécatée, d'Eratosthènes, de Timosthènes, d'Ephore, ou enfin d'Hérodote. On y retrouve jusqu'à une scène *reproduisant exactement et visiblement* la fête grecque de Bacchus, sous la forme qu'elle revêtait dès la plus haute antiquité, aux temps mêmes d'Orphée. — On trouvera la preuve de cette assertion et des assertions précédentes dans les Chap. 3 et 6 de mon mémoire.

Ici finit ma première partie, dont la conclusion, que j'ai déjà formulée, est que le périple dit d'Hannon, loin d'être l'œuvre d'un amiral Carthaginois, ou même d'un marin Phénicien, n'est tout simplement qu'une mauvaise compilation grecque, due à un faussaire Grec du 1er siècle avant notre ère.

Dans la deuxième partie de mon mémoire, on voit par quelles suites d'aventures le pseudo périple d'Hannon ne nous est parvenu qu'après avoir été mutilé, arrangé et altéré par un écolier grec du Bas-Empire.

Après avoir recueilli tous les passages des auteurs anciens postérieurs au périple, où ce périple est plus ou moins directement cité, je constate que tous ces documents, bien qu'ayant une origine commune avec le périple d'Hannon, ne sont pourtant pas tout à fait d'accord avec lui. Cette remarque avait déjà été faite, et l'on avait, pour expliquer ce désaccord, proposé diverses hypothèses :

1° Ou bien, il y a eu tout d'abord deux relations *parallèles,* toutes deux originales.., toutes deux rédigées par Hannon, dont la première a été *seule* connue des Anciens, et la *deuxième* connue des Modernes ;

2° Ou bien, il n'y a eu qu'un périple original, qui est le nôtre ; mais bientôt, un érudit, venu après lui, s'est imaginé de composer sur ce modèle, un récit où, tout en reproduisant en gros le fond de la relation originale, il a modifié les détails au gré de ses vues ou de son caprice ;

3° Ou bien encore, il y a eu un premier périple aujourd'hui perdu (et c'était celui-là que connaissaient Eudoxe et ses copistes) ; mais ce périple a été plus tard transformé dans l'intérêt d'une thèse géographique quelconque, et c'est seulement le périple ainsi transformé qui est parvenu jusqu'à nous.

De ces trois hypothèses, c'est la deuxième qui a été adoptée par M. Charles Müller, dans son admirable édition des *Petits Géographes grecs.* « Ni Méla, dit-il, ni » Strabon, ni Pline n'ont connu le manuscrit actuel : » les récits dont ils ont eu connaissance sous le nom » d'Hannon, proviennent de quelque ouvrage plus riche » en détails que l'original. Cet ouvrage (*les Mémoires* » *d'Hannon*, comme les nommait Pline), ne différait pas » moins du vrai périple que *la Vie d'Alexandre* fabri-

» quée par le faux Callisthènes ne diffère de *la Vie* » *d'Alexandre* composée par Arrien. »

C'est aussi mon avis que Népos, Méla et Pline n'ont pas connu l'original du périple, il n'est même pas douteux, puisqu'eux-mêmes le rapportent, qu'ils n'ont connu de ce voyage que le résumé qu'en a fait le faux Eudoxe. Or, ce faux Eudoxe, faussaire impudent et sans scrupule, est déjà connu pour avoir altéré profondément, dans la relation qu'il en a donnée, l'histoire des aventures du véritable Eudoxe, histoire dont Posidonius nous a laissé la véritable physionomie. Il est donc plus que probable qu'il n'a pas eu plus de scrupule à modifier à sa façon le récit du périple primitif d'Hannon.

Mais cela ne prouve pas que le périple actuel, celui dont nous avons le manuscrit, soit pour cela le périple original. Il y a des faits qui prouvent le contraire :

1° Là où Polybe marquait un cap d'Occident, et d'après lui Denys, Scytobrachion, et Sebosus un cap nommé la Corne d'Occident, notre périple actuel place un *golfe* nommé *la Corne* d'Occident. Eudoxe aurait dû donc y placer un *golfe* comme le périple actuel, si celui-ci eût été la relation originale : il n'en est pourtant rien ; car il fait de la Corne d'Occident un *cap* ; il faut donc que dans l'ouvrage qu'il copiait, il y fût question *d'un cap*, et non pas d'un golfe ;

2° Artémidore et son copiste Ptolemée faisaient aussi *un cap* de Notou-Kéras. Quelle raison aurait eu un faussaire grec du temps d'Armétidore de faire un *golfe* de ce cap du géographe ?

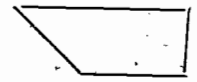

3° Les Anciens, depuis Polybe, donnaient à la Libye la forme d'un trapèze ainsi figuré : — C'est aussi la forme que lui donne Eudoxe. Le périple d'Hannon donne au contraire à la côte occidentale de Libye la forme que voici : si Eudoxe

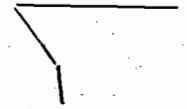

eût trouvé ce renseignement dans l'original du périple, il n'aurait pas fait de la Libye un trapèze ;

4° Le périple actuel porte d'ailleurs en lui-même la preuve que le périple original l'entendait ainsi, puisqu'il prétendait que le dernier point visité par Hannon était le Notou-Keras, localité bien connue de son temps pour être sur la côte Arabique ;

5° Une autre preuve tirée du périple actuel lui-même, c'est que l'existence des pays en feu s'explique tout naturellement en donnant à la Libye la forme d'un trapèze, dont le côté méridional effleurait la zone torride. En gonflant légèrement cette côte méridionale, de manière à la faire entrer sous cette zone, on comprend comment Hannon peut côtoyer pendant sept jours une côte enflammée, et comment, après ces sept jours, il entra dans un grand golfe qui n'avait rien des caractères de cette côte. — C'est la seule explication plausible qu'on puisse donner de cette partie du roman géographique d'Hannon ;

6° Le périple actuel ne dit pas le nombre de jours pendant lesquels Hannon courut à l'est du cap de Libye jusqu'au moment où il tourna au midi. Arrien donne ce chiffre, qui est de trente-cinq jours, et qu'il n'a pu prendre que sur un original du périple différent du nôtre ;

7° Eudoxe rapporte quelque part, qu'à un certain point de leur voyage, les marins d'Hannon rencontrèrent une suite de côteaux verdoyants, d'où l'on apercevait des plaines à perte de vue ; — que, pendant le jour, on ne voyait dans ces plaines ni culture, ni demeure, ni vestige d'habitants : que, la nuit, au contraire, c'étaient des feux multipliés, des fracas de cymbales et de tambours, des fiûtes résonnant plus fort que si c'étaient des hommes qui en jouaient. Aussi, disait-il, en concluait-on que c'était là la demeure des Pans et des Satyres.— En effet, c'était de cette façon qu'on croyait en Grèce que les

Pans et les Satyres, serviteurs de Bacchus, célébraient la fête de leur Dieu dans les forêts de la Libye.

Xénophon de Lampsaque parlait aussi de ces lumières, de ces chants, et de ces bruits mystérieux, qu'il expliquait aussi par la présence des Pans et des Satyres, mais il ajoutait là-dessus cette réflexion : « C'est que tous ces » mystères imprimaient à ceux qui s'en approchaient de » trop près de muets sentiments de terreur religieuse. »

Notre périple actuel dit aussi qu'Hannon vit ce bois verdoyant, silencieux, et inhabité le jour, mais dans lequel on voyait la nuit des feux allumés en grand nombre, et où on entendait des sons de flûtes, des bruits de cymbales et de tambours, et le fracas des cris d'une grande multitude. Il dit aussi que ces matelots furent saisis de terreur, et que, sur le conseil de leurs augures, ils s'enfuirent.

Il n'est pas parlé dans notre périple actuel des Pans et des Satyres, mais la suite du récit montre qu'il s'agissait bien d'eux. — En effet, l'intervention des Augures, guides *religieux* de l'expédition, prouve que la terreur qui les poursuivait était une terreur *religieuse ;* et quelle raison auraient-ils eu d'éprouver une terreur *religieuse* s'ils n'avaient cru être en présence d'êtres *surnaturels?* La phrase du périple actuel ne peut donc s'expliquer qu'en supposant qu'il manque ici la phrase rapportée par Eudoxe ; *que les marins se croyaient dans le pays des Pans et des Satyres*, et que cette phrase figurait dans le périple primitif.

Ainsi donc il est visible qu'il y a eu un périple primitif différent du périple actuel, et que c'est ce périple primitif qui fut connu d'Eudoxe, qui l'a reproduit en l'altérant, et qui s'est perdu depuis.

Maintenant, est-il possible de rendre à ce périple perdu sa physionomie primitive? Je l'ai cru, et j'ai même essayé de reconstituer cette physionomie, soit à l'aide du périple actuel, soit à l'aide d'Eudoxe, soit à l'aide de tous les

deux à la fois. On trouvera ce texte rétabli tout au long dans mon mémoire, et l'on verra que le texte y faisait mention des Pans et des Satyres, des Gorgones, de l'Atlas, et peut-être aussi des îles des Hespérides, et de celles des Bienheureux. On y verra aussi que le nom devenu si fameux *des Gorilles*, n'est qu'une altération graphique du mot Gorgades, ou Gorgones, et qu'il était inconnu aux Grecs de l'antiquité païenne.

Après avoir rétabli le texte primitif du périple, et indiqué, pour chacun d'eux, quelles altérations chacun de ses copistes, le faux Eudoxe, Xenophon de Lampsaque, Népos, Méla et Pline, lui firent subir pour diverses raisons (travail d'ailleurs de peu d'intérêt), j'en arrive à rechercher, pour quelles raisons le rédacteur du périple actuel a altéré dans sa nouvelle rédaction le périple original, et à tirer des résultats de cet examen, certaines indications sur l'époque et la région où il vivait :

1° En comparant l'ancien périple au nouveau, on remarque d'abord que, dans le nouveau, la côte après l'Hespéron-Kéras se continue vers le Sud, au lieu que, dans l'ancien, elle tournait vers l'Est pour gagner le Notou-Kéras et la mer Arabique. Cela provient évidemment de ce que, du temps du nouveau rédacteur, le système géographique admis était celui de Ptolemée, lequel séparait les deux mers Atlantique et Erythrée par un énorme continent, et qui supprimait dès lors l'Océan Ethiopique des Anciens. Le rédacteur aura voulu se conformer dans sa nouvelle rédaction aux opinions dominantes. Ce rédacteur était donc pour le moins postérieur à Ptolemée ;

2° En second lieu, on peut remarquer que le nouveau rédacteur a changé en golfes les caps Hesperon et Notou-Keras. Cela indique un moment où un golfe portant le

nom de Keras, est devenu assez célèbre pour imposer par son illustration, le sens de *golfe* à toutes les localités portant le nom de Keras. Ceci nous ramène après Constantin, lequel, en transportant à Byzance le siège de l'empire, rendit célèbre par tout l'univers le golfe de la Corne d'Or (χρυσοκέρας). — Ainsi, non seulement notre rédacteur était postérieur à Ptolemée, mais encore il était postérieur à Théodose ;

3° Enfin, il faut remarquer que le nouveau périple ne mentionne plus aucune localité rappelant la religion païenne, bien que l'ancien périple mentionnât très sûrement les Pans, les Satyres, l'Atlas et très probablement les Gorgones, les Hespérides et les îles des Bienheureux. La suppression de ces indications nous fait reconnaître dans le nouveau rédacteur un de ces Chrétiens qui se donnaient la tâche d'élaguer des ouvrages qu'ils rencontraient tout ce qui pouvait donner des armes à la religion vaincue. Ceci nous reporte encore après l'époque du Grand Théodose, époque après laquelle le Christianisme l'emporta définitivement sur la religion païenne ;

4° Mais ce nouveau rédacteur du périple d'Hannon était-il réellement un géographe, était-il même seulement un écrivain de profession? La lecture seule de l'ouvrage prouve le contraire. Pour peu qu'on examine le texte avec un peu d'attention, il est facile d'y reconnaître un style plat, lourd, embarrassé, décelant l'inexpérience d'une plume mal exercée. — Ce n'est pas ainsi qu'eût écrit un homme habitué à rédiger sa pensée, je ne dis pas même pour le public, mais seulement pour ses familiers ou pour lui-même. Tout dans ses phrases nous décèle un commençant, cherchant péniblement l'expression de sa pensée, ne la trouvant pas toujours, et se contentant, faute de mieux, d'une rédaction mal digérée. Il est donc très probable que nous avons affaire ici à quelque exercice d'école imposé par un professeur à son élève, et dans lequel celui-ci aura reçu pour son travail

du jour, la tâche de ramener l'ancien périple aux idées géographiques et religieuses du temps. — Cela est même d'autant plus probable qu'on remarque dans le texte une interpolation, qui semble être une correction du professeur lui-même.

Ainsi donc, voici quelle est, à mon avis, l'histoire du périple d'Hannon.

Cette œuvre n'a rien ni d'Hannon, ni d'aucun Phénicien : elle est même postérieure d'une soixantaine d'années à la prise de Carthage. A l'époque où les relations et les descriptions de Polybe, d'Artémidore et de Posidonius, appelaient l'attention des Géographes sur la côte inférieure d'Afrique, un Grec, fort peu érudit d'ailleurs, imagina de publier une relation apocryphe de voyage, qu'il attribuerait au Phénicien Hannon pour lui donner de la valeur. Le même auteur composa en même temps, pour les régions extérieures de l'Europe, un autre périple analogue qu'il attribua à Himilcon. Composés à l'aide de notes sans suite et sans liaison, par un écrivain n'ayant ni talent ni instruction, ces deux opuscules n'ont absolument aucune valeur réelle.

Cependant, à peine étaient-ils parus, qu'un autre faussaire, le même peut-être, entreprit de compléter la description d'Hannon à l'aide de détails nouveaux. On parlait beaucoup à ce moment d'un aventurier nommé Eudoxe, qui venait d'essayer de tourner la Libye. Notre deuxième faussaire supposa qu'il avait réussi, et composa une prétendue relation d'Eudoxe, où celui-ci s'appuyait sur la prétendue relation d'Hannon. — En Occident, ce périple fut connu de Népos, qui l'inséra dans un grand ouvrage géographique, aujourd'hui perdu. — Ce fut là que Méla et Pline le trouvèrent, et en firent des extraits qu'ils insérèrent dans leurs propres descriptions. Solin et Capella en parlèrent d'après Pline.

En Orient, le périple d'Eudoxe fut connu de Xénophon de Lampsaque, qui le modifia dans un but systématique.

Quant à Arrien, Aristide et Athénée, ce ne fut pas l'ouvrage d'Eudoxe qu'ils connurent, ce fut la relation originale d'Hannon.

Du temps de Théodose, on avait encore cette relation originale. Sous ses successeurs, elle tomba entre les mains d'un Chrétien byzantin du Bas-Empire, et probablement même d'un écolier du temps, lequel se donna ou reçut la tâche de ramener par des suppressions le récit primitif aux idées de son époque, et en retrancha ou modifia les passages qui rappelaient les antiques opinions géographiques, et surtout les traditions religieuses du paganisme. — C'est cette deuxième édition du périple qui nous est seule parvenue.

H. TAUXIER,
Officier d'Académie.

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

—

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

—

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142 146 et 147)

L'histoire de l'Oued-Rir' se lie étroitement à celle du Souf et il est indispensable pour suivre les événements qu'il nous reste à rapporter, de faire connaître immédiatement cette dernière contrée.

LE SOUF

Le pays du Souf appartient à cette zone de dunes connue des Arabes sous le nom générique d'Areg, et qui s'étend depuis l'Océan jusqu'au Nil, séparant le Sahara des oasis et les terrains de parcours des hauts plateaux de l'Afrique Centrale. Dans cette immensité de sables mouvants, les limites du Souf ne sont pas

partout également bien définies. Du côté du N. et du N.-O. elles sont assez régulièrement tracées par une succession de collines sablonneuses qui déterminent la ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Oued-Rir' et le Souf, ce sont les collines de Tarrouma, d'Alendaouïa, de Drâ-et-Touïl, les dunes de Messelini. A partir de ces dernières, la ligne de ceinture se dirige au S.-S.-O., dans la direction de Tougourt ; elle côtoie le chot Chemora, tourne brusquement à droite et décrit entre Téïbet-El-Gueblia et El-Oued un vaste demi-cercle dont la concavité est tournée vers le S.-O., parallèlement à la vallée de l'Oued-Igharghar. Du côté du Sud, M. le Commandant Mircher, dans son rapport sur la mission de Ghedamès, fait descendre la limite naturelle du Souf jusqu'aux dernières dunes qui se terminent à une demi-journée de marche de cette ville. Ce qui est incontestable c'est que les terrains de parcours des Troud s'étendent dans cette direction au delà du puits de Bir-Djedid, de Beressof, de Mouïa-Aïça et de Gardaïa, creusés par les Souafa et qui sont à 150 kilomètres au sud d'El-Oued. Vers l'Est, ces nomades s'avancent souvent de plusieurs journées sur la route du Djerid et du Nefzaoua, lorsque la sécurité du pays le permet ; mais de ce côté leurs excursions sont le plus souvent limitées par la présence des bandes d'Oulad-Yacoub, de Beni-Zid et d'Ourghouma.

Pour donner une idée de l'aspect tout particulier de cette région, nous ne pouvons faire mieux que d'emprunter à M. Charles Martin, la description qu'il en a donnée.

« On donne le nom de *Souf* à ce *désert de sable* qui s'étend de Tougourt aux frontières de la Tunisie. Si le désert des plateaux est l'image d'une mer figée pendant un calme plat, le désert de sable nous représente une mer qui se serait solidifiée pendant une violente tempête. Des dunes semblables à des vagues s'élèvent l'une derrière l'autre jusqu'aux limites de l'horizon, séparées par détroites vallées qui représentent les dépressions des grandes lames de l'Océan, dont elles simulent tous les aspects. Tantôt elles s'amincissent en crêtes tranchantes, s'effilent en pyramides et s'arrondissent en voûtes cylindriques. Vues de loin, ces dunes nous rappelaient aussi quelques fois les apparences du

névé dans les cirques ... sur les arêtes qui avoisinent les plus hauts sommets des Alpes. La couleur prêtait encore à l'illusion. Modelés par les vents, les sables brûlants du désert prennent les mêmes formes que les névés des glaciers. Ces dunes sont composées uniquement de sable siliceux très fin, semblable à celui de Fontainebleau, et dans quelques points on retrouve le grès friable qui leur a donné naissance, elles ont été formées sur place et non point amenées par les vents de la région montagneuse. Dans le Souf, le fond de la mer saharienne était du grès ou du sable déposé par les fleuves. Ce sable, aujourd'hui à sec, est sans cesse remanié par le vent. Néanmoins les dunes ne se déplacent pas et conservent leur forme, quoique le vent pour peu qu'il soit un peu fort, enlève et entraîne le sable à la surface. On voit alors une couche de poussière mobile courir dans les vallées, remonter les pentes des dunes, en couronner les crêtes et retomber en nappe de l'autre côté. Deux vents, celui du Nord-Ouest et celui du Sud règnent dans le désert. Leurs effets se contrebalancent si bien que l'un ramène le sable que l'autre a déplacé et la dune reste en place et conserve sa forme : l'Arabe nomade la reconnaît et c'est pour les étrangers que des signaux formés d'abrisseaux qu'on accumule sur les crêtes jalonnent la route des caravanes. Quand le temps est clair, rien de plus facile que se diriger dans le désert ; mais quand le Simoun se lève, alors l'air se remplit d'une poussière dont la finesse est telle qu'elle se tamise à travers les objets les plus hermétiquement fermés, pénètre dans les yeux, les oreilles et les organes de la respiration. Une chaleur brûlante, pareille à celle qui sort de la gueule d'un four, embrase l'air et brise les forces des hommes et des animaux. Assis sur le sable, le dos tourné du côté du vent, les Arabes enveloppés de leurs burnous, attendent avec une résignation fataliste, la fin de la tourmente ; leurs chameaux accroupis, épuisés, haletants, étendent leur long cou sur le sol brûlant. Vu à travers ce nuage poudreux, le disque du soleil, privé de rayons, est blafard comme celui de la lune... Dans le *Souf*, ces vents du désert ensevelissent les caravanes sous des masses de sable énormes; c'est ainsi que périt l'armée de Cambyse, et les nombreux squelettes de chameaux que nous rencontrâmes,

témoignent que ces accidents se renouvellent encore quelques fois (1). »

A mesure que l'on se rapproche du Souf proprement dit, la physionomie désertique du pays s'accentue de plus en plus, les dunes augmentent de dimensions et forment un enchevêtrement inextricable du milieu duquel les habitants du pays peuvent seuls sortir en se repérant sur certaines collines reconnaissables à leurs formes. Celles-ci varient à l'infini, mais, quelles qu'elles soient, elles présentent généralement une pente légèrement adoucie qui se termine du côté opposé du vent dominant par un talus de 45° raccordé à la masse sablonneuse par une arête très vive

Ce n'est pas sans appréhension que l'on aborde à cheval pour la première fois un obstacle de ce genre; la bête elle-même montre une certaine hésitation. Que de fois n'ai-je pas entendu nos troupiers franchissant péniblement une étape en enfonçant à chaque pas, s'écrier : Le bon Dieu n'est jamais passé par ici ! — On dirait en effet une région maudite.

Ce sable coulant offre cependant une résistance suffisante pour que le cheval puisse moitié en glissant, moitié en marchant opérer la descente d'une dune sans accident. Le danger existe plutôt pour les chameaux chargés qui n'appartiennent pas aux Souafa. Il est rare que dans un grand convoi quelqu'un d'entre eux ne s'estropie pas ; aussitôt on l'égorge et on le mange. On conçoit les changements que doivent apporter à chaque instant dans ce chaos sans consistance les perturbations atmosphériques si fréquentes et si violentes dans le Sahara. D'après ce que nous avons vu de la disparition totale en quelques années de signaux de grande dimension élevés en vertu des ordres de l'autorité par les Souafa et les Oulad-Saïah pour jalonner les routes entre El-Oued et Tougourt, nous aurions cru les effets de ces ouragans beaucoup plus considérables qu'ils ne le sont en réalité. Dans ces circonstances, le pays prend un aspect encore plus bizarre et plus curieux.

(1) Tableau physique du Sahara Occidental, Charles Martin, *Revue des Deux-Mondes*, 1864.

Les *dunes fument* disent les indigènes et cette expression est parfaitement exacte, car de toutes les lignes de crêtes s'élèvent des masses de sable qui ressemblent à des tourbillons de fumée. Les coups de vent violents sont excessivement dangereux, non seulement l'air est tellement obscurci que l'on ne peut distinguer la forme des dunes et qu'il est impossible au meilleur guide de se reconnaître, mais les flots de sable vous aveuglent si bien qu'on se croit isolé au milieu de la foule. En pareil cas, l'unique moyen de salut pour une colonne consiste à grouper immédiatement le convoi et à s'arrêter autour. Toute la question est d'avoir une réserve d'eau et des vivres suffisants pour attendre l'accalmie.

C'est au milieu de ce désert de sable que se trouve l'agglomération d'oasis et de villages qui constituent la circonscription du Souf. Les jardins s'échelonnent à droite et à gauche d'une dépression de terrain allant de Guemar à El-Oued et forment deux massifs bien distincts. Les jardins sont disséminés par groupes isolés de 5 à 100 palmiers, suivant la configuration des dunes ; leur étendue augmente à mesure qu'on descend vers le Sud ; chaque groupe est caché au fond d'un entonnoir creusé de main d'homme jusqu'à ce que le sol artificiel ait été amené à un mètre et moins au-dessns de la nappe d'eau abondante, cachée sous la croûte superficielle. Les racines de palmiers y puisent l'humidité qui leur est nécessaire et n'ont pas besoin d'irrigation. Le sable du déblai rejeté en dehors forme un talus au sommet duquel on plante des palissades en branches de palmiers et on élève des petits murs en pierres sèches de façon à prévenir l'ensablement de ces jardins. A mesure que le sable s'accumule contre cet obstacle et menace de le dépasser, on superpose une nouvelle palissade à la première. La profondeur de ces entonnoirs varie de 6 à 12 mètres, souvent c'est à peine si la tête des palmiers dépasse leurs bords. Malgré les précautions prises, l'entretien de ces jardins exige un travail incessant, le moindre souffle de vent y amène du sable que les indigènes ramassent avec le plus grand soin et qu'ils vont porter dehors couffin par couffin. Il arrive parfois que des tempêtes remplissent de fond en comble ces entonnoirs, il faut alors recommencer à nouveaux frais pour

déblayer les palmiers. En un mot la vie des habitants est une lutte continuelle contre la nature. Dans un sol exclusivement sablonneux, le palmier a besoin d'engrais pour se développer et produire. Chaque arbre est entouré d'un petit fossé que l'on emplit de fumier qu'il faut souvent aller ramasser fort loin sur les routes, aux abords des fontaines, etc. Avec ces soins constants l'arbre qui trouve de l'humidité à sa racine se développe avec une grande rapidité et donne d'excellents fruits. Les dattes du Souf sont très estimées et la récolte du bon palmier rapporte de 20 à 25 francs. Les arbres ont au Souf une valeur qu'ils n'ont nulle part ailleurs. Il y en a dont le prix s'élève jusqu'à 250 francs. On cherche donc à prolonger leur existence par tous les moyens possibles et pour arriver à ce but, les Souafa emploient un procédé fort ingénieux. Aussitôt que l'arbre commence à dépérir et que sa production baisse, on l'étaie convenablement avec des madriers, puis, après l'avoir déchaussé complètement en enlevant le sable, non seulement autour, mais au-dessous, on taille les racines en extirpant les mauvaises. Il s'en forme de nouvelles et l'arbre reprend sa vitalité pour un temps plus ou moins long. Cette opération est dangereuse; quelques fois le palmier, mal soutenu, glisse sur ses supports et écrase le malheureux qui se trouve dessous.

Le palmier du Souf n'a pas l'aspect élancé et grêle de celui du Ziban et de l'Oued-Rir' ; ses branches plus rapprochées du sol sont supportées par un tronc beaucoup plus fort. Le poids de ses régimes est énorme et leur produit est bien supérieur à celui des mêmes arbres dans les autres régions. On estime à 150,000 le nombre des palmiers du Souf. Bien que les recensements qui ont été faits soient approximatifs, cette évaluation, basée sur l'impôt et sur les dires contradictoires des habitants des diverses localités, doit s'approcher de la vérité. Plus de la moitié de ces palmiers appartient aux Troud.

En raison de l'excellente qualité des dattes et du grand rendement des arbres, on évalue au minimum à 15 francs, l'un dans l'autre le rapport annuel de chaque palmier. En admettant cette base comme exacte, cette culture représenterait un revenu de deux millions, dont un tiers resterait dans le pays par suite de l'exportation.

Chaque jardin contient un ou plusieurs puits à bascule dont la profondeur varie de 4 à 10 mètres. De loin, toutes les perches légèrement penchées, ressemblent à une flotille de tartanes au mouillage. L'appareil du puisage se compose d'une peau de bouc dont la contenance varie de 10 à 12 litres. Les habitants extraient l'eau avec une grande rapidité et s'en servent pour arroser les jeunes pousses de palmiers et quelques légumes. Il est à remarquer encore que bien que ces puits soient alimentés par la même nappe, la qualité de l'eau varie de l'un à l'autre ; beaucoup ne donnent qu'un liquide saumâtre. Les puits sont le plus souvent placés à une certaine hauteur sur les bords de l'entonnoir, de manière à faciliter l'irrigation. L'eau est versée dans un réservoir d'où part un conduit principal maçonné en plâtre et auquel aboutissent de petits canaux ou plutôt des évidements rectangulaires creusés les uns à côté des autres dans le plâtre. On ouvre et on ferme alternativement chacune de ces rigoles au moyen d'un tampon en laine, de façon à arroser successivement toutes les parties du jardin.

Le tabac du Souf qui est fort recherché dans le Sahara, qui se vend même dans le Tell et qui forme une branche considérable de l'exportation, constitue la culture principale. On le cultive dans ce pays depuis un temps immémorial et par petites surfaces qui ont généralement 3 mètres de long sur 2 mètres de large. On en fait deux récoltes. Lors de la première, on se borne à enlever les feuilles inférieures qui donnent un produit de meilleure qualité que les feuilles supérieures ; celles-ci ne sont cueillies qu'en automne. Bien que la seule qualité cultivée soit le tabac rustique, il ne manque pas d'un certain parfum, mais il est très fort et son odeur est piquante. Les indigènes l'emploient rarement pur ; au tabac en poudre pilé très fin, ils adjoignent une dose de matrou et ils mélangent le tabac à fumer avec des feuilles d'arak ; ces feuilles ont un léger goût d'amertume, on leur attribue des propriétés anti-syphilitiques. Serait-ce une raison qui motiverait leur mélange au tabac ? Au Souf comme dans tout le Sahara, la syphilis est constitutionnelle chez la majeure partie des Arabes.

En fait de légumes, on cultive principalement au pied des palmiers, comme dans l'Oued-Rir', des pastèques, diverses espèces

de melons, des tomates, du felfel, etc. Dès 1857 on était parvenu à acclimater à Guemar la pomme de terre, qui, multipliée, eût été une grande ressource pour ce pays où manque le blé. Les essais tentés ont parfaitement réussi, seulement les habitants apprécient peu ce légume qui est encore rare et qui se vend à un prix élevé sur les marchés (0 fr. 90 le kilog.).

On cultive aussi le kif, la garance et le coton mais en quantités très minimes. En fait d'arbres fruitiers il n'y a que quelques figuiers, abricotiers et grenadiers. Ces arbres végètent et leurs fruits sont de médiocre qualité.

Tout est bizarre dans ce pays ; les constructions elles-mêmes ne ressemblent en rien à ce qu'on peut voir dans les autres parties du Sahara. Comme pierres il n'existe que des cristaux de gypse qui présentent les formes les plus variées. Tantôt ce sont des fers de lance, tantôt des roses d'une structure régulière, d'autres fois des dessins d'une incroyable délicatesse. C'est avec ces matériaux que sont élevées les enceintes des villages et des jardins, ainsi que les murailles des maisons. En réunissant quelques-uns de ces cristaux, on obtient un plâtre d'excellente qualité qui sert à les agglutiner les uns aux autres.

La rareté du bois rend très onéreuses les couvertures en plateforme, les terrasses sont donc assez rares et n'existent que dans les maisons des riches. La majeure partie des habitations sont recouvertes par une série de coupoles serrées les unes contre les autres et qui ressemblent à distance à une succession de ruches d'abeilles. Le peu de solidité de ces dômes ne permet de donner qu'une portée très restreinte à la voûte, il est donc rare que les chambres aient plus de $2^{m}50$ de largeur, à moins qu'elles ne soient recouvertes par une double rangée de coupoles supportées à l'intérieur par des pilliers. Les maisons comprennent généralement une grande cour, entourée de trois côtés de chambres et de magasins et présentant sur le quatrième une galerie à arcades. Dans la cour même ou en avant de la cour, pour les habitations isolées se trouve une enceinte en djerid, au centre de laquelle on élève une tente qui sert une bonne partie de l'année au logement de la famille. Il est du reste à noter que pendant l'été la majeure partie de la population sédentaire se fixe au milieu des

jardins, dans de petits gourbis, ou sous la tente et ne rentre en ville qu'après la récolte des dattes.

Si l'on pénètre dans l'intérieur des maisons, il est rare que l'on n'y voie pas un ou plusieurs métiers à tisser; il y règne une propreté peu habituelle chez les Arabes et une sorte d'aisance relative, qui se traduit par l'existence de quelques coffres grossièrement peints et d'objets en verre, en faïence et en porcelaine suspendus aux murs, et qui sont là pour la montre. Les maisons sont généralement très basses et leur hauteur dépasse rarement trois mètres. A Guemar, quelques-unes ont un étage et sont construites avec régularité par des maçons tunisiens. Une sorte de large antichambre, entourée de bancs en plâtre, donne sur la rue.

Quant aux boutiques, qui sont nombreuses à El-Oued, à Guemar et à Zegoum, elles ne diffèrent en rien de celles des autres villes sahariennes; seulement la contrebande provenant de la Tunisie ou de la Tripolitaine par Ghadamès y abonde.

De l'exploitation des lacs salés qui existent dans la contrée, les Souafa ne font guère une branche de commerce; ils y vont retirer le sel nécessaire à leurs propres besoins. Les troupeaux des Souafa sont très nombreux, mais leur laine ne suffit pas à la fabrication des tissus exportés annuellement. Les tribus de pasteurs des pays voisins trouvent donc toujours à placer leurs laines sur le marché d'El-Oued. Les chameaux des Souafa, dont le nombre est considérable, sont plus durs à la fatigue que les chameaux des tribus nomades; la nécessité de les utiliser à chaque instant de l'année pour transporter les marchandises, fait augmenter les soins que l'on a pour eux : on leur donne l'orge quand ils voyagent. Les ânes du Souf, employés pour le travail des jardins, sont de couleur blanche, plus grands et plus forts que l'espèce ordinaire, ils viennent du Touat ; les Souafa vont les acheter à Ghadamès ou à Ghat; ils valent de 100 à 150 francs; on les nourrit comme des chevaux.

Le pays du Souf est un ensemble de huit centres divisés en deux groupes de quatre. Le premier groupe se compose de Guemar, Tar'zout, Kouïnin et El-Oued. Les palmiers de ce premier groupe ne forment pour ainsi dire qu'une seule et grande oasis en forme de fer à cheval très allongé et entourant les villages.

Le second composé de Sidi-Aoun, Behima, Zegoum et Debila, fait trois oasis distinctes. Le village d'El-Oued est le plus important et il exerce sur les autres une très grande influence: sa force provient non seulement d'une grande supériorité numérique, mais encore de sa richesse. Le centre religieux est à Guemar; c'est là que se trouve la zaouïa des Tidjania, grande et vaste construction monumentale, succursale de la zaouïa centrale de Temacine.

Le nombre des habitants du Souf s'élève au minimum à vingt-cinq mille âmes dont nous parlerons bientôt.

M. Carette pense que c'est dans le Souf qu'il faut placer la station désignée par Bekri et d'autres auteurs sous le nom de *Guitoun-Biada*, la tente blanche, parce que cette appellation s'applique assez bien à l'aspect du pays et que les cimes des dunes produisent l'effet fantastique d'un camp lointain dont on n'apercevrait que le sommet des tentes. Il règne encore dans ce pays une tradition relative aux chrétiens: suivant les légendes locales, l'Oued-Souf était un fleuve considérable du temps que les Romains possédaient l'Afrique. Le mot Souf doit dériver de Assif qui en langue berbère signifie rivière, fleuve. Mais les habitants jetèrent un sort sur le cours d'eau et il disparut avec eux. M. Berbrugger a recueilli dans le Souf même une tradition analogue et qui se rapporte aussi au nom du pays. Les Souafa prétendent qu'au temps des chrétiens une rivière abondante appelée *Oued-Izouf*, la rivière qui murmure, coulait dans leur contrée, du Nord au Sud. Mais les chrétiens forcés de se retirer devant l'Islam victorieux, enfermèrent la rivière sous terre, ainsi que tous les autres *oueds* sans eau qu'on rencontre dans cette région.

Oued-Izouf altéré serait devenu Oued-Souf.

Cette tradition qui attribue aux chrétiens la disparition des cours d'eau du Sahara, est répandue dans tout le désert. Elle peut s'expliquer jusqu'à un certain point, en ce sens que la retraite de la civilisation chrétienne produirait nécessairement un *retour* à la barbarie (1).

Deux tribus d'origines différentes constituent la population du

(1) Berbrugger.

Souf, ce sont les Adouan et les Troud. Les premiers occupaient depuis un temps fort reculé tout le pays, lorsque les Troud survinrent et s'installèrent de force à côté d'eux. C'est une histoire assez curieuse que je vais rapporter en donnant la tradition textuelle du manuscrit arabe intitulé *Kitab-el-Adouani* que je me suis procuré dans le pays (1).

Messerouk ben Andala, dit le chroniqueur arabe, ayant tué son cousin, prit la fuite avec ses parents et passa en Egypte. Trois ans après son départ d'Arabie, il passait en Tripolitaine, puis en Tunisie, non sans de nombreuses aventures, à la suite desquelles ils faillirent succomber. Repoussés de toutes parts, ils ne savaient que devenir, quand un de leurs vieillards proposa de les tirer d'embarras, à la condition qu'à l'avenir ils porteraient son nom. Ce vieillard s'appelait Trad ben Dabès, et le nom de Troud, c'est-à-dire les gens de Trad fut adopté. A ce moment, cette population nomade, campée chez les Beni-Zid, près du golfe de Gabès, pouvait mettre sur pied quatre cents cavaliers. Deux de ces derniers, envoyés à la recherche d'une localité convenable pour leur installation, arrivèrent un jour aux ksours Adouan, où ils ne trouvèrent qu'une femme, un esclave, et un vieillard impotent âgé de 120 ans, qui avait appris de son père mort à l'âge de 150 ans, les événements d'autrefois qu'il se plaisait à raconter.

Après qu'ils eurent échangé les salutations d'usage, le vieillard dit aux deux cavaliers :

De quelle tribu êtes-vous, et que venez-vous chercher ici ?

Nous sommes deux hommes de bien de l'Ifrikia, et nous parcourons le pays pour notre agrément.

Vous mentez, reprit le vieillard, car je sais, par les prophéties renfermées dans nos vieux livres, que les Troud auxquels vous

(1) Le *Kitab-el-Adouani* contient une foule de traditions sur le Sahara de Constantine et de Tunis. J'en ai publié la traduction complète dans le *Recueil de la Société Archéologique de Constantine*, année 1868.

appartenez, doivent apparaître à l'époque où nous sommes actuellement pour s'emparer de tout ce qui existe dans cette contrée.

Les deux voyageurs surpris demandèrent : que savez-vous donc encore à ce sujet ?

Voici dit-il : le pays qui est derrière vous s'appelle le Souf. C'est ici qu'existent les ksour Adouan. Il en est d'autres qui sont dits ksour Rahban ; ce nom leur fut donné parce que des moines chrétiens vinrent jadis s'y installer, vivre dans l'isolement, et se livrer à l'adoration de Dieu.

Quant à Adouan, voici quelle est l'origine de cette appellation. Sous le khalifat de Otman ben Affan, les Musulmans firent la conquête de l'Afrique. Parmi eux se trouvait un homme des Beni-Makhzoum, nommé Adouan. Les Arabes s'étant retirés, Adouan continua pour son compte à rester en Afrique, il s'y maria à une femme indigène laquelle lui donna vingt enfants en 15 grossesses. Ses fils grandirent, montèrent à cheval et eurent eux-mêmes des enfants du vivant d'Adouan, leur père. Cette famille prospéra à tel point que des gens de tous pays accoururent pour vivre à côté d'elle et c'est ainsi que s'accrut la population des Ksour-Adouan.

Nos livres prophétiques, ajouta le vieillard, affirment que les Adouan seront vaincus par une peuplade arabe dite les Troud, dont le chef se nommera Trad. Le moment assigné par les prophéties est arrivé : or il n'y a pas de doute, vous n'êtes autres que les Troud.

Les deux voyageurs ayant entendu ces paroles, dirent : ce pays nous convient, en effet, nous allons retourner immédiatement auprès de nos compagnons pour leur rendre compte de ce que nous avons vu et entendu. Ils remontèrent à cheval et s'éloignèrent pour aller chercher les Troud. Cette émigration eut lieu vers l'an de 800 de l'hégire (1397-98 de J.-C.). Mais ce ne fut pas sans combat que les Troud se rendirent maîtres du pays. Le *Kitab-el-Adouani*, auquel je renvoie le lecteur, expose toutes les phases de cette lutte énergique.

Aujourd'hui les Troud se subdivisent en six tribus. Ils possèdent la presque totalité des troupeaux de chameaux et de moutons. Autrefois ils pouvaient mettre en ligne près de 1,800 mehara

de selle. Mais les conditions de paix et de sécurité qu'ils ont trouvées depuis notre occupation ont eu pour conséquence une diminution de ces animaux, peut-être au préjudice de leur esprit d'entreprise commerciale, principalement du côté de l'Afrique Centrale. Les Souafa avaient jadis la réputation justement méritée d'infatigables voyageurs. Le trajet de Ghadamès et de Ghat leur était chose familière; on en cite qui, poussés par leur caractère aventureux, allaient trafiquer jusqn'à Kahou, dans les États du royaume nègre de Haoussa. Aujourd'hui, ils ont conservé par habitude traditionnelle avec les entrepreneurs de Ghadamès tout juste assez de relations pour inonder le sud algérien de marchandises étrangères et y faire la contrebande de la poudre et des armes. La prohibition du commerce des esclaves a tout modifié.

Les Souafa possèdent encore quelques centaines de mehara, ce qui constitue une force d'autant plus imposante que, comme fantassins, les Troud ont une grande réputation de courage, d'adresse et d'intelligence. Leur vie se passe en majeure partie dans le Sahara, ce n'est que pendant la récolte des dattes qu'ils viennent camper aux alentours des oasis. Même à cette époque leurs troupeaux de moutons ne quittent pas le désert, ils y restent sous la conduite de bergers qui les mènent partout où il y a un peu d'herbe. A l'époque de la tonte, les maîtres des troupeaux se mettent à leur recherche dans les zones où ils espèrent les rencontrer, et ils en rapportent la laine dont une partie est vendue et l'autre tissée dans leur famille.

Les Troud n'émigrent pas dans le Tell, ils font, comme nous l'avons dit, pâturer leurs troupeaux très loin sur la route de Ghadamès; ils se mêlent aux Chaâmba leurs alliés et vont avec eux dans la zone des puits qui s'étend au sud et à l'ouest d'Ouargla. Du côté du Nord ils se joignent aux Nememcha.

Les Adouan étaient autrefois pasteurs. L'arrivée des Troud les a fait renoncer à la vie nomade et à s'adonner à l'industrie. Cependant ils ne manquent pas d'esprit d'entreprise, mais c'est généralement vers Tunis et nos villes qu'ils se dirigent. Un grand nombre d'entre eux émigre pendant plusieurs années, à Tunis, Constantine, Alger, où ils s'emploient comme portefaix, domestiques, maçons. Une fois leur petite fortune gagnée, ils rentrent au Souf, achètent quelques palmiers et se construisent une maison. Leur retour est le but de leur vie, et rien ne rend mieux l'engouement qu'ils éprouvent pour leur région sablonneuse que ces paroles d'El-Adouani qui s'écrie : « Il n'y a pas de vallée plus agréable à habiter que celle de Tar'zout. » La fréquentation de nos centres a donné aux Souafa des allures polies et empressées qui frappent les voyageurs qui visitent cette région. En les voyant, on est surpris de la finesse de leurs traits, de leur physionomie intelligente et de la propreté de leurs vêtements. On s'étonne de voir à côté de ces hommes d'un type si fin circuler dans les divers villages quelques femmes malpropres aux traits épais et grossiers.

La sagacité des Souafa comme guides leur a valu une haute réputation qui sert de texte à des histoires plus merveilleuses les unes que les autres. En tenant compte de l'exagération, il est certain que l'habitude et la vie du désert ont donné aux Souafa un développement des sens excessivement remarquable.

L. Charles Féraud.

(A suivre.)

HISTOIRE

DU

CHERIF BOU BAR'LA

(Suite. — Voir les nos 145, 147, 148, 149 et 150.)

A la suite de ces lettres le Gouverneur général décida, le 16 septembre, que le général Cuny, commandant la subdivision d'Alger, se mettrait à la tête d'une colonne composée de deux bataillons du 8e Léger, du bataillon de Tirailleurs indigènes, de deux escadrons du 1er régiment de Chasseurs, d'une section de montagne et de détachements des services auxiliaires. Le mouvement devait commencer dès le lendemain.

La mission du général Cuny était de s'opposer aux progrès de Bou Bar'la, de rassurer les tribus soumises et de maintenir l'action de nos chefs indigènes ; la colonne du lieutenant-colonel Bourbaki, qui venait de s'installer à Dra-el-Mizan, dans une position beaucoup plus avantageuse qu'à Ben-Haroun, était mise sous ses ordres.

« Le but apparent du mouvement que vous allez diri-
» ger, est-il dit dans la dépêche du 16, devra être un tra-
» vail sur la route de Dellys. A cet effet, vous laisserez
» une compagnie de chacun des batail-

» lons du 8e Léger..... Vous partirez le 17, pour sortir
» d'Alger et indiquer le mouvement aux Arabes..... »

Le 20 septembre, la colonne s'installait auprès du fort turc connu sous le nom de Bordj-Sebaou ; son effectif était de 2,626 hommes, 503 chevaux et 222 mulets. Le 22 septembre, elle se porta près des ruines romaines d'Aïn-Faci, où elle se trouvait plus rapprochée des tribus insoumises.

On avait décidé aussi que nos marchés seraient fermés à tous les Kabyles sans distinction, car on avait constaté que les tribus qui se disaient soumises pour commercer avec nous, fournissaient aussi des contingents au Cherif.

Comme nous l'avons vu plus haut, Bou Bar'la était arrivé le 18 au Khemis des Maatka. Il avait avec lui les contingents des Zouaoua et des Beni-Sedka, conduits par Si El-Djoudi, des Beni-bou-Drar, El-Hadj Boudjema Naït Iakoub, des Ouadia, El-Hadj El-Mokhtar de Tiroual, Amar ou Ramdan, des Beni-Irguen et d'autres personnages moins importants ; il alla s'installer à Adjaba, près des Beni-Arif et les Maatka lui apportèrent force diffas. Dans la soirée du 20, il alla avec ses contingents au village de Bou-Hinoun, afin d'y organiser un coup de main contre les Ameraoua. Le cherif descendit, pendant la nuit, vers les Ameraoua jusqu'au dessous de Sidi-Aïed, à la limite des oliviers, pour être prêt à marcher dès qu'il ferait un peu jour. Les insurgés avaient eu d'abord le dessein de se porter sur la zmala de Tizi-Ouzou, mais ils s'aperçurent qu'on avait mis un poste en avant du bordj turc et ils se décidèrent à attaquer les Abid-Chemlal, en se glissant dans le lit de l'Oued-Medoha, où ils pouvaient dissimuler leur marche. Bou Bar'la, suivi d'une quarantaine de cavaliers, se porta sur le village de Chemlal, les piétons attaquèrent celui de Zmalt-el-Kaf.

Les Abid, bien que surpris, se défendirent vaillamment ; c'était là qu'étaient nos meilleurs cavaliers du

makhezen. Trois des plus renommés par leur vigueur et leur courage, Ahmed ben Henni, Bou Khedimi, El-Mokhtar ben Henni tombèrent successivement. Ce dernier avait juré de prendre le cherif; dès qu'il le vit, il courut droit à lui. Les deux adversaires échangèrent leur coup de fusil sans s'atteindre; El-Mokhtar se jeta sur Bou Bar'la et il avait déjà saisi la bride de son cheval, mais cette bride se rompit et lui resta dans la main. Le cherif tira alors son sabre et abattit son adversaire. Après la perte de leurs trois meilleurs cavaliers, les Abid ne résistèrent plus et prirent la fuite, les cavaliers du cherif les poursuivirent jusqu'au delà de l'oued Beni-Aïssi, pendant que les piétons ramassaient les troupeaux, les emmenaient dans la montagne et incendiaient les deux villages.

El-Hadj Mohamed ou Kassi, frère du bach-agha, se trouvait alors à Tazazereit; en voyant l'incendie, il monte à cheval avec tout ce qu'il peut réunir de cavaliers (le goum des Ameraoua était réuni à Sidi-Namen), et il se précipite sur les insurgés. C'était, comme nous l'avons dit ailleurs, un cavalier intrépide et impétueux; à son premier élan il fait tourner bride à l'ennemi et le poursuit vigoureusement jusqu'à la montagne, en reprenant une grande partie des troupeaux enlevés. Les insurgés perdirent dans cette affaire 2 cavaliers et 27 piétons; de notre côté nous avions 12 tués.

En arrivant à Bordj-Sebaou, notre colonne put voir la fumée de l'incendie des Abid-Chemlal. Les gens de ces villages durent aller chercher un abri dans les grottes (El-R'eran), qui sont sur les pentes sud-est du Belloua. Après le combat, Bou Bar'la alla s'établir dans les Cherdioua (Beni-Aïssi).

Le rapport ci-après donne le compte-rendu d'une opération faite dans les Beni-Arif, pour nous procurer la paille nécessaire aux besoins de la colonne.

Camp d'Aïn-Faci, le 23 septembre 1851.

« Les tribus soumises qui me fournissent de la paille » pour la colonne depuis notre arrivée dans la vallée du » Sebaou, m'ayant respectueusement fait sentir que leur » fidélité à la cause de la France, leur devenait onéreuse, » j'ai dû, pour faire cesser ces réclamations, tenter d'al- » ler fourrager chez les Beni-Arif, qui viennent de faire » défection.

» Cette tribu s'est vigoureusement opposée à l'enlève- » ment de ses meules; j'ai été obligé, pour garantir la » cavalerie et le train, de faire occuper les crêtes et de » faire enlever successivement les villages de Berkana, » Aït-Tassolat et El-Menassera, de la tribu des Beni- » Arif. Tousces villages ont été incendiés.

» La retrate s'est opérée en bon ordre. Partie à 4 heu- » res du main, la colonne est rentrée au camp à 11 heu- » res.

» Pendant l'incendie des villages, les Beni-Arif sont » entrés en pourparlers avec le goum commandé par le » capitaine Rechot; ils promettaient de ne pas inquiéter » la retraite lorsque le cherif Bou Bar'la, attiré sur ce » point par le bruit des premiers coups de feu, arrive et » change, en un instant, leurs dispositions. Nous avons » essuyé le feu des Kabyles, jusqu'aux derniers mame- » lons de la montagne.

» Dans cete affaire, deux hommes du goum ont été » tués et sept tirailleurs indigènes blessés, dont un mor- » tellement Ces tirailleurs, sous les ordres du comman- » dant Wimpffen, ont été magnifiques à l'attaque des » villages la retraite, très difficile à cause du terrain, a » été admirablement conduite par M. de Cambray, colo- » nel du 8e Léger.

» M. le colonel de Cassaignoles a essayé, en tête de ses » escadrons, de charger Bou Bar'la, qui est descendu » jusqu'aux dernières pentes de la montagne; mais, à

» la vue de nos cavaliers, le cherif est remonté dans les » oliviers pour ne plus reparaître.

» La perte de l'ennemi, dans cette journée, peut être » évaluée à 40 ou 50 hommes tant tués que blessés.

» Après les ouvertures que, depuis mon arrivée dans » la vallée du Sebaou, je n'ai pas cessé de faire aux tri- » bus dissidentes, après les nombreux et flagrants actes » d'hostilité dont elles se sont rendues coupables à notre » égard, j'ai perdu tout espoir de les ramener à notre » cause par la persuasion et j'ai l'honneur de vous prier, » mon Général, de vouloir bien m'autoriser à employer » les moyens de rigueur et à agir vigoureusement si, » dans quelques jours, ces tribus kabyles ne sont pas » venues me faire leur soumission.

» *Signé* : CUNY. »

Nous ignorons quelle quantité de paille on a pu recueillir, mais c'était s'exposer à la payer un peu cher; comme on était dans la nécessité d'enlever les crêtes et les villages qui y sont assis pour protéger l'opération, il fallait absolument le même effort que si on avait voulu chasser le cherif des Maatka, la principale difficulté consistant, pour cela, dans l'enlèvement des crêtes supérieures. De plus en battant en retraite, après avoir pris la paille, on laissait croire aux Kabyles que on reculait devant eux et qu'ils étaient victorieux et on arrivait au résultat de faire grossir le nombre de nos ennemis.

Nous avons vu que le cherif avait paru seulement au moment de la retraite; il était encore aux Chrdioua, au moment où l'incendie des villages des Beni-Aif lui avait fait connaître notre attaque, et il était accouru aussitôt.

Le 24 septembre on fit une reconnaissance de l'ancien bordj turc de Tizi-Ouzou, que l'on avait l'intention de remettre en état pour y installer le bach-agha Bel Kassem ou Kassi, lequel avait continué à habiter Tmda.

Bivouac d'Aïn-Faci, le 25 septembre 1851.

. . . . . .

« Depuis ma lettre du 23, par laquelle je vous ai rendu » compte de l'engagement qui avait eu lieu, il n'est sur- » venu rien d'important.

» Hier je suis sorti avec la cavalerie pour aller faire » une reconnaissance au pied de la montagne de Maat- » ka; les Bou-Hinoun, croyant que nous venions enlever » leur paille, sont descendus et y ont mis le feu.

» Hier, à 3 heures, Bou Bar'la est venu poser sa tente » sur un piton des Beni-Arif en vue du camp, nous avons » vu distinctement la fantazzia des contingents qu'il » entraîne à sa suite. Il occupe aujourd'hui la même » position (1).

» Demain nous irons au fourrage, mais j'espère que je » n'aurai pas d'engagement.

» Il paraît que la présence du cherif chez les Beni-Arif » est la seule cause qui ait empêché leur soumission...

» *Signé :* CUNY. »

Bivouac d'Aïn-Faci, le 27 septembre 1851.

« Comme nos mulets étaient disponibles dans la jour- » née d'hier, 26 courant, j'ai voulu profiter de leur pré- « sence pour aller à la paille, dont la cavalerie avait le » plus grand besoin.

» Ce fourrage a été conduit par M. le colonel Cassai- » gnoles, qui avait sous ses ordres les trois escadrons » de Chasseurs en selle nue, le convoi formé de tous les » mulets disponibles de la colonne et pour troupes de » soutien, un bataillon du 8e Léger, commandé par M. de

(1) C'était au village d'Adjaba.

» Monnet et trois compagnies de Tirailleurs indigènes,
» commandées par M. de Wimpffen.

» Partie à 4 heures 1/2 du matin, la colonne était aux
» meules à 6 h. 1/2.

» Les gardiens n'eurent pas le temps d'y mettre le feu;
» ils regagnèrent leur montagne en toute hâte; immé-
» diatement le remplissage des sacs commença sous la
» protection de l'infanterie, qui avait occupé les hauteurs.
» Le fourrage était presque terminé quand, aux cris des
» Kabyles qui, sous la conduite de Bou Bar'la, se préci-
» pitaient au pas de course du haut de la montagne, la
» retraite fut sonnée et exécutée avec beaucoup d'ordre,
» sous le feu de l'ennemi.

» La colonne était de retour au camp à 10 heures.

» Nous avons, dans ce fourrage, tué plusieurs hom-
» mes à l'ennemi et nous avons à nous féliciter de n'avoir
» pas eu un seul blessé.

» Ce fourrage s'est fait chez les gens des Betrouna.

» *Signé:* CUNY. »

Le lieutenant-colonel Bourbaki rendait compte, à la date du 27 septembre, de la soumission des Frikat, faite la veille; ils avaient apporté 500 francs d'amende, 30 plats de kouskous et fourni six ôtages, pris parmi les principaux habitants.

Le général Cuny avait demandé l'autorisation de faire faire une attaque combinée des Maatka, par les deux colonnes; il lui fut répondu que le moment n'était pas encore opportun pour une opération de cette nature.

Camp d'Aïn-Faci, le 29 septembre 1851.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que, depuis le
» dernier courrier que je vous ai adressé, rien n'est

» changé dans notre état de choses. Bou Bar'la est tou-
» jours chez les Beni-Arif; les Beni-Khalifa, fraction des
» Maatka et voisins des Beni-Arif, semblent vouloir se
» rapprocher de nous, mais il n'y a encore rien de po-
» sitif.

» En réponse à votre dépêche du 25 du courant, n° 78,
» j'ai l'honneur de vous exposer, mon Général, que si
» j'ai écrit à M. le lieutenant-colonel Bourbaki de pren-
» dre des renseignements et de bien étudier le terrain
» entre le camp qu'il occupe et le khemis des Maatka,
» dans l'hypothèse de la concentration de nos deux
» colonnes sur ce point, je n'ai point émis l'idée de la
» possiblilité de ce fait, n'ayant qu'une connaissance
» imparfaite des lieux, comme vous semblez le sup-
» poser.

» Je savais parfaitement que le khemis est situé au
» centre du pays des Maatka, que les chemins les plus
» faciles pour y monter, étaient sur notre versant, celui
» des Beni-Khalifa et celui des Beni-Arif et qu'une fois
» arrivé dans les villages de ces deux fractions, l'on n'a
» plus, pour arriver au khemis, qu'à traverser un plateau
» très peu accidenté et dont le chemin permet à la cava-
» lerie de marcher par pelotons.

» Dans la journée du 23 septembre, en me portant de
» ma personne dans les villages incendiés, j'ai pu m'as-
» surer par moi-même de l'authenticité des renseigne-
» ments qui m'avaient été fournis.

» C'était donc après avoir étudié le pays et après avoir
» obtenu de vous l'autorisation de réunir les deux colon-
» nes que j'aurais donné, à M. le lieutenant-colonel
» Bourbaki, l'ordre de marcher sur le Khemis.

» *Signé:* CUNY. »

Aïn-Faci, le 30 septembre 1851.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'aujourd'hui,

» 30 du courant, mes mulets étant disponibles, j'ai or-
» donné un fourrage chez les Betrouna.

» J'ai commandé cette corvée en personne, j'avais sous
» mes ordres M. le colonel Cassaignoles, avec trois es-
» cadrons de son régiment, M. le colonel Cambray, avec
» un bataillon et demi du 8e Léger et, enfin, le bataillon de
» Tirailleurs indigènes, commandé par M. le lieutenant-
» colonel de Wimpffen.

» Arrivé sur le terrain, je fis occuper les hauteurs par
» deux bataillons d'infanterie et le fourrage se fit avec le
» plus grand ordre.

» Je me disposais à regagner mon bivouac, quand Bou
» Bar'la est descendu de la montagne enseignes dé-
» ployées, et suivi de tous les contingents des Maatka,
» des Zouaoua et des tribus voisines, je ne voulais pas
» laisser au cherif le prestige que lui aurait donné une
» retraite sans combat. Je donnai l'ordre d'ouvrir le feu,
» il fut vivement repoussé jusqu'au premier contrefort.
» Nous lui fîmes éprouver de grandes pertes, celles des
» gens des Betrouna, s'élèvent à 30 tués et autant de
» blessés.

» D'après les renseignements que me fournit le bach-
» agha Bel Kassem ou Kassi, nous avons eu affaire à
» près de 5,000 fusils. Le contingent des Zouaoua était
» commandé par Sidi El-Djoudi.

» La retraite s'est faite en bon ordre, très bien conduite
» par MM. les colonels de Cambray et de Wimpffen.

» Dans cette affaire et malgré la grande supériorité
» numérique de l'ennemi, nous n'avons perdu que six
» hommes tués ; le nombre des blessés s'élève à 24 dont
» deux officiers du 8e Léger (MM. Henry et Cuttier) et le
» sergent Ahmed ben Djadi, du bataillon de Tirailleurs
» indigènes. Les blessures de ces deux officiers et celle
» du sous-officier n'offrent pas une grande gravité.

» *Signé :* CUNY. »

L'agha des Flissa ayant annoncé que les gens de sa tribu s'étaient rassemblés au Timezrit pour tenter une razzia sur Bordj-Menaïel, dans la nuit du 4 au 5 octobre, le lieutenant Roman fut envoyé le 3, sur ce point, avec sa division de spahis; il y trouva réunis pour la défense, 600 fantassins des Beni-Aïcha et des Krachna et 50 cavaliers des Isser. L'attaque annoncée n'eut pas lieu.

Après l'affaire du 30 septembre on renonça à aller prendre, chez les tribus insoumises, la paille nécessaire aux besoins de la colonne et on alla chercher les fourrages à Dellys.

Nous avons vu plus haut que des pourparlers avaient eu lieu, dès le mois d'août, en vue du mariage de Bou Bar'la avec la veuve de l'agha Ben Zitouni, Tassadit bent Amar ou Mohamed ou El-Hadj, d'Iril-Tiguerflouin, tribu des Beni-Mendas ; cette alliance devait mettre entre les mains du cherif le fils de l'ex-agha, qui était encore avec sa mère et lui donner une action plus grande sur les Flissa. Le mariage eut lieu avec de grandes réjouissances, le 8 octobre ; Bou Bar'la s'était rendu aux Beni-Mendas accompagné de 7 à 800 Kabyles ; il n'y séjourna pas longtemps comme nous allons le voir.

Camp d'Aïn-Faci, le 13 octobre 1851.

« Le cherif est de retour chez les Maatka ; son arrivée
» a été annoncée par un assez grand nombre de coups
» de fusil. Il a amené avec lui deux cents hommes des
» Beni-Mendès, fraction des Guechtoula (c'est là que
» résidait la veuve de Ben Zitouni qu'il vient d'épouser),
» et, de plus, deux cents hommes environ, des Beni-
» Sedka.

» On assure que depuis il a été rejoint par quelques
» autres contingents.

» Les Flissa ont encore envoyé hier, à Bou Bar'la, une
» députation pour l'engager à passer dans leur pays. Le

» caïd Ali El-Haoussine, de cette dernière tribu, m'a
» prévenu dans la matinée que le parti du cherif aug-
» mente de jour en jour, que s'il met un pied dans le
» pays tous les Flissa le suivront et qu'alors il ne res-
» tera plus d'autre alternative, à nos chefs,que celle d'a-
» bandonner la montagne et de venir se réfugier dans le
» camp français.

» *Signé :* CUNY. »

Ces intrigues dans les Flissa étaient menées par sept à huit individus d'assez grande famille : le khalifa de l'ancien agha Ben Zitouni, le fils du marabout Si El-Hadj Amar, le frère du caïd Ali Nsliman et plusieurs autres ; après avoir tenu des conciliabules avec des gens de toutes les fractions, ils allèrent trouver Bou Bar'la pour l'engager à aller chez eux. Le général Cuny fit venir à son camp les caïds et les cheikhs et leur ordonna d'attaquer immédiatement ceux qui, de notoriété publique, s'étaient rendus chez le cherif. — On pouvait craindre que notre parti n'eût le dessous; heureusement il n'en fut rien, nos chefs eurent un petit avantage, brûlèrent quelques maisons et blessèrent quelques hommes; mais cela ne fit que retarder de quelques jours la défection des Flissa. Des spahis furent envoyés à Bordj-Menaïel pour protéger l'agha Si Mohamed bel Hadj.

Aïn-Faci, le 15 octobre 1851 (1).

« Ce que nous devions le plus craindre vient d'arriver;
» les Flissa, au moins pour la plus grande majorité,
» viennent de passer au cherif.
» ..... Avant-hier soir je fus prévenu de la manière

(1) Lettre écrite au colonel Durrieu, chef du bureau politique.

» la plus positive que les cavaliers de Bou Bar'la avaient
» passé l'oued El-Kseub et étaient venus à la rencontre
» d'un contingent des Flissa qui était venu le recevoir
» jusqu'au marché du Tléta. On m'assura que ce rassem-
» blement augmentait à chaque instant sur ce point et
» que, sans aucun doute, si cette réunion n'était pas
» troublée, ce serait une preuve, pour le cherif, qu'il
» pouvait se présenter chez les Flissa. J'eus beau pro-
» mettre, beau dire aux Kabyles d'aller faire une démons-
» tration, tout fut inutile. Tous ceux qui venaient à notre
» camp, à part de très rares exceptions, sortaient pour
» aller chez Bou Bar'la.
» ..... Le lendemain matin on fit partir deux esca-
» drons pour aller chercher du fourrage à Dellys.
» Les nouvelles étaient bien vraies ; entre 9 heures et
» 10 heures, j'étais à Tizi-Ouzou, où l'on m'avait envoyé,
» quand j'entendis les obus et la fusillade. Comme vous
» devez le supposer, j'arrivai bientôt sur le lieu du com-
» bat et j'aperçus Bou Bar'la avec son infanterie, sa cava-
» lerie et tout cela en ligne, à une lieue et demie du pied
» des montagnes.
» Le cherif avait du monde, beaucoup de monde ; son
» intention était de passer chez les Flissa ; on était sorti
» pour l'en empêcher, on ne fut pas en force pour le reje-
» ter dans la montagne des Maatka. Aussi opéra-t-il son
» mouvement sous nos yeux, bannières déployées, mu-
» sique en tête. Nous rentrâmes au camp en suivant le
» lit de la rivière, tandis que le goum de Bou Bar'la et
» ses contingents, suivaient à mi-côte les contreforts des
» Flissa, qui, comme vous le savez, longent la rive gau-
» che de l'oued El-Kseub. Nous, nous rentrions pour
» défendre notre camp; Bou Bar'la s'avançait, pour l'at-
» taquer, des positions supérieures qui nous dominent.
» Aussi, nous ne fûmes pas plutôt arrivés, qu'une vive
» fusillade s'échangea entre nos postes du côté des
» Flissa et les Kabyles. Elle ne cessa qu'à nuit close.
» Bou Bar'la ne resta pas toute l'après-midi devan

» nous, après avoir vu engager les Kabyles, il s'était
» replié sur les Beni-Arif, en emmenant une partie de
» ses chevaux.

» Ce matin, la fusillade a recommencé avec nos avant-
» postes et, vers 8 heures environ, nous avons vu débou-
» cher le cherif dans la plaine, suivi de très nombreux
» contingents qu'il était allé réunir cette nuit. Il est venu
» parader à une lieue du camp. Il espérait, sans aucun
» doute, nous faire sortir, afin que, pendant ce temps-là
» les Kabyles laissés au-dessus de nous, pussent tenter
» une vive attaque sur notre camp. On était décidé à ne
» point se laisser tenter. La fusillade entamée assez
» chaudement, employait presque un tiers de notre infan-
» terie, y compris notre réserve et nos escadrons n'é-
» taient pas encore rentrés de Dellys. Les choses en
» étaient donc là, Bou Bar'la paradait devant nous depuis
» deux ou trois heures, quand tout à coup nous l'avons
» vu remonter avec tout son monde vers les Maatka. Je
» ne m'expliquais pas trop ce mouvement, quand j'ai reçu
» la nouvelle que M. le colonel Bourbaki, sans doute
» prévenu que nous avions Bou Bar'la sur les bras avec
» tout son monde, était en train de brûler les azibs des
» Maatka du côté de Bor'ni. C'est probablement cette
» nouvelle qui aura fait retourner le cherif; à partir de ce
» moment l'attaque a été moins vive sur notre camp et
» le soir, vers 5 heures, on ne tirait presque plus.

» On vient de décider que nous quittions le camp de-
» main matin pour nous porter à Tizi-Ouzou . . . . . .

» *Signé :* PECHOT. »

Nous avons eu, dans cette journée du 15 octobre, un sergent-major du 8e Léger tué et trois tirailleurs indigènes blessés.

La position d'Aïn-Faci n'était certainement plus tenable, depuis la défection des Flissa, qui la dominaient du

haut de leurs montagnes ; il n'en est pas moins vrai que nous avions l'air de reculer devant les rebelles et que nous laissions à découvert les zmoul des Ameraoua-Tahta et particulièrement Dra-ben-Khedda. Pour prévenir le danger d'une attaque de ce côté, on réunit des goums et des contingents dans cette zmala et dans celles de Bordj-Sebaou et de Sidi-Namen, mais on n'était pas du tout assuré de la fidélité de ces auxiliaires, en cas d'attaque.

Tizi-Ouzou, le 17 octobre 1851.

« Hier matin, quand les Kabyles s'aperçurent que nous
» prenions nos dispositions pour quitter le camp que
» nous occupions au pied des Flissa, ils se sont immé-
» diatement portés sur les positions d'où ils pouvaient
» nous inquiéter; nous les avons vus venir même des
» Beni-Arif. On assure qu'un nombreux contingent était
» venu la nuit s'embusquer derrière un pli de terrain
» qu'il devait franchir le lendemain pour attaquer les
» postes avancés. Il serait du reste difficile d'expliquer
» sans cela l'arrivée subite d'un contingent de fantassins
» aussi nombreux que celui que nous avons eu sur les
» épaules.

» Au moment de quitter notre bivouac, malgré les
» ordres du général, les soldats ont mis le feu aux bara-
» ques. Nous avons pu quitter nos positions sans per-
» dre de monde, seulement comme ceux qui nous sui-
» vaient s'échauffaient et allaient finir par nous faire
» beaucoup de mal, on a fait une charge de cavalerie (1)

(1) Le colonel Cassaignoles s'était embusqué avec deux escadrons dans le lit de l'Oued-Bougdoura à l'endroit où se trouve actuellement le pont, il put prendre les Kabyles de flanc en plaine et les charger, pendant que le bataillon de Tirailleurs les refoulait de front. Cette charge impétueuse de cavalerie a laissé de profonds souvenirs chez les Kabyles.

» dans laquelle on a tué sans exagération, une quarantaine d'individus.

» Au moment de notre départ du camp, quand l'agha Allal a vu ces nombreux Kabyles se réunir et Bou Bar'la déboucher dans la plaine, sa peur, dont je vous ai entretenu dans mes précédentes lettres, le prit de plus belle et il est allé supplier le général de lui laisser un escadron de Chasseurs. On a fini par lui accorder ce qu'il demandait.

» Ainsi, aujourd'hui, nous sommes à Tizi-Ouzou (avec une pluie épouvantable), un escadron de Chasseurs et les Spahis sont à Dra-ben-Khedda pour protéger ce village. Bel Kassem est un peu rassuré par notre dernière charge; il était temps que nous eussions un coup heureux, je voyais nos chefs bien impressionnés.

» Que va maintenant faire Bou Bar'la? Je ne sais. Hier il est remonté chez les Beni-Arif et les Kabyles ont emporté leurs morts. Aujourd'hui je n'ai encore reçu aucune nouvelle positive, si ce n'est une lettre de l'agha des Flissa qui a peur d'être attaqué, ce qui me ferait supposer que ces gens sont dans de mauvaises dispositions. Il demande à cors et à cris des Chasseurs et il me prie d'aller avec eux.

» Vous savez sans doute que les Aribs (1) ont quitté Bordj-Menaïel; depuis longtemps ils me parlaient des craintes qu'ils avaient d'être trahis par les Flissa, contre lesquels, disaient-ils, ils avaient été obligés de se battre plusieurs fois, depuis qu'ils sont en zmala. Ils ajoutaient à cela qu'ils avaient la preuve d'être abandonnés par les Arabes des Issers qui, selon eux, devaient, à la moindre apparition de Bou Bar'la, tourner de son côté. J'ai eu beau essayer tous les raisonnements pour leur faire voir que leurs craintes étaient exagérées, il m'a été impossible de les retenir; ils

(1) Ces Aribs avaient été installés à Bordj-Menaïel en décembre 1849, comme makhezen, avec Saad ben Rabah, comme caïd.

» devaient donc partir, mais avec l'ordre formel de retourner dans leur pays et d'attendre que l'agha les eût remplacés par d'autres cavaliers. Ils acceptèrent volontiers, aussi, quel n'a pas été mon étonnement, quand j'ai appris qu'ils s'étaient rendus à Blida. J'oubliais de vous dire qu'ils seraient encore bien restés dans l'Isser, non à Bordj-Menaïel, si on avait voulu les autoriser à renvoyer femmes, enfants, troupeaux, dans la Mitidja, ce qui eût produit un plus mauvais effet que de les voir retourner tous, comme je l'avais proposé, dans leur pays.

» Le caïd Saad ben Rabah, qui est un excellent soldat, est malheureusement incapable de conduire une population comme celle des Aribs en général et, il faut l'avouer, il avait à gouverner ce qu'il y a de plus mauvais. Je suis de l'avis des Aribs et je pense que ce seraient eux qui auraient le plus à craindre, si jamais Bou Bar'la descend dans l'Isser avec ses cavaliers.

» *Signé:* PECHOT. »

Au moment où les faits que nous venons de rapporter se passaient du côté du Sebaou, au camp de Dra-el-Mizan, on s'occupait de construire une redoute au-dessous de laquelle devait s'élever, un peu plus tard, une maison de commandement et devait être créé un nouveau village. La lettre ci-après indique dans quelles conditions la maison de commandement a été édifiée.

Blida, le 13 octobre 1851.

« M. le Gouverneur général a décidé qu'une maison » de commandement serait construite chez les Nezlioua, » à un endroit appelé Nadeur-Amar-Aberkan. Cet établis-

» sement a pour but principal de favoriser le système
» de blocus de la Kabylie, qui a été définitivement adopté
» et qui a déjà amené de sensibles résultats ; il aura en
» même temps pour conséquence inévitable, de conso-
» lider notre autorité chez les tribus qui l'environnent,
» d'assurer dans un certain rayon la police des rou-
» tes, de soutenir les bonnes dispositions des popula-
» tions soumises, de protéger celles qui se trouvent en
» arrière et d'arrêter les tentatives si fréquentes des
» agitateurs qui ont choisi la Kabylie pour en faire le
» foyer de leurs intrigues et le quartier-général d'où
» partent leurs attaques, soit à main armée, soit au
» moyen de la propagande. A ces différents points de
» vue, on ne peut nier que cette création ne soit, non
» seulement d'un puissant secours pour le succès de
» notre politique, mais encore d'une grande utilité pour
» les tribus qui désirent vivre en paix et être protégées
» contre les agressions de voisins plus turbulents.
» Voilà ce que je vous prie de vouloir bien faire com-
» prendre aux tribus de votre subdivision, qui devront
» le plus profiter des bienfaits de la création d'une mai-
» son de commandement au centre de leur territoire,
» c'est-à-dire aux Nezlioua et aux Beni-Khalfoun. Il faut
» que, par la persuasion et par de sages conseils, ces
» tribus soient amenées à contribuer, par quelques
» cotisations, aux dépenses que nécessiteront cet établis-
» sement, car nous ne pouvons y subvenir autrement.
» . . . . . .

» *Signé :* BLANGINI. »

Les travaux pour la construction de cette maison de commandement furent remis jusqu'à la fin de l'expédition qui allait être entreprise, afin de n'avoir pas à distraire des troupes pour la garde des matériaux qui seraient réunis. A Tizi-Ouzou, la réfection du bordj turc,

fut entreprise immédiatement par les soins du général Cuny.

Bordj Tizi-Ouzou, le 17 octobre 1851.

« Je reçois à l'instant une lettre de l'agha des Flissa,
» qui m'informe que ces derniers le menacent dans son
» bordj ; les Isser qu'il a appelés à sa défense, ne s'y
» sont point rendus. Dans l'état actuel des choses, je ne
» puis lui envoyer un escadron ; j'ai détaché celui du
» capitaine de Staël et la division de Spahis à Dra-ben-
» Khedda, qui est très exposé en ce moment et j'ai
» besoin de deux autres escadrons ; il serait même
» convenable que celui qui est désigné pour rentrer,
» restât ici. Cependant le temps est si mauvais, que je
» ne crois pas à une attaque d'ici à quelques jours.

» *Signé :* CUNY. »

Bordj Tizi-Ouzou, le 19 octobre 1851.

« Hier, dans la journée, Bou Bar'la est venu planter sa
» tente chez les Bou-Hinoun, en face de mon camp ; il
» n'a avec lui que les cavaliers qui le suivent d'habitude.
» Je crains qu'il ne tombe ailleurs, et demain je répar-
» rai la cavalerie ainsi : un escadron au camp, un à Bordj-
» Menaïel et l'autre, avec les Spahis, à Dra-ben-Khedda.
» J'ai ordonné au commandant supérieur de Dellys
» d'envoyer un goum à Bordj-Sebaou.

» *Signé :* CUNY. »

La situation ne pouvait se prolonger plus longtemps sans danger, les Issers commençaient à être ébranlés,

le chérif pouvait, par Chabet-el-Ahmeur, étendre son action du côté d'Alger, en arrière de nos colonnes d'observation et il devenait urgent d'en finir ; aussi, le général Pélissier (1), gouverneur général de l'Algérie, demanda-t-il au ministre de la guerre l'autorisation d'entreprendre une expédition qu'il dirigerait en personne. Cette autorisation lui fut accordée le 3 novembre. Avant de se mettre en marche, le gouverneur général envoya aux tribus insurgées la proclamation suivante :

Louanges à Dieu unique, son empire seul est éternel.

« A tous les Maatka, Flissa, Guechtoula et Beni-Aïssi, » salut sur vous et vos chefs, avec la miséricorde du » Dieu Très-Haut et bénédiction !

» Depuis longtemps nous avions espéré, de votre part, » une conduite semblable à celle dont toutes les tribus » de l'Algérie donnent l'exemple et qui, depuis l'Est jus- » qu'à l'Ouest, leur procure une prospérité qu'elles n'a- » vaient jamais connue. Nous avons donc raison d'être » étonnés de vous voir quitter la ligne que vous suiviez » depuis quelques années, pour vous jeter dans une voie » qui ne peut que vous attirer la ruine et la mort.

» Après avoir goûté les douceurs et les avantages de » la paix, y renoncez-vous tout à coup, pour suivre les » conseils d'un inconnu qui n'a que des mensonges et » de fausses paroles à la bouche ? L'homme ignorant peut » être excusé, mais le sage ne saurait entreprendre rien » sans en calculer les conséquences. L'homme habile

(1) Le général Pélissier a été chargé des fonctions de gouverneur général par intérim, en remplacement du général d'Hautpoul, par décret du 10 mai 1851. Cet intérim a cessé par la nomination comme gouverneur général, par décret du 11 décembre 1851, du général Randon.

» n'ouvre pas la porte qu'il ne peut plus refermer. Vous » savez que Dieu a donné aux hommes des yeux pour » voir, des oreilles pour entendre et le jugement pour » distinguer le bien du mal. Si vous avez tous ces » moyens pour reconnaître la vérité, demandez donc au » perturbateur qui agite votre pays des preuves mani- » festes de sa mission. Les faits et l'expérience font » bien vite justice de celui qui prétend à des qualités » qu'il n'a pas.

» Nous vous le demandons donc, consultez votre avan- » tage, distinguez le bien du mal et ce n'est qu'ainsi que » vous obtiendrez la multiplication de vos richesses et » de vos enfants. Ayez en mémoire le proverbe qui dit : » la tranquillité est la nourrice des enfants et des trou- » peaux, le désordre n'amène que la ruine et la mort.

» Si le gouvernement de la France n'avait pas pour » principal mobile de faire progresser sans cesse le bien- » être de ses sujets, nous ne vous prodiguerions pas les » avertissements et les conseils, car votre persistance à » suivre une mauvaise voie vous aliène tout intérêt. » Dieu sait combien de fois nous avons montré de l'in- » dulgence envers vous ; mais nos conseils, notre pa- » tience, ne vous ont pas profité, les malheurs qui ont » frappé vos devanciers dans le sentier du mal, ne vous » ont pas éclairés. Vous n'avez pas trouvé d'enseigne- » ment dans les châtiments qu'ils ont subis, châtiments » dont leur folle démence a été la cause.

» Quand Dieu veut du bien à un peuple, il lui inspire » l'amour de l'ordre et de la paix ; quand sa main se » retire de lui, il le jette dans le désordre et le livre en » proie à l'ambition des intrigants.

» La punition qui, l'an dernier, frappa de ruine les » populations de l'Oued-Sahel, devait être pour vous une » leçon suffisante Dispersées, ruinées et misérables, » elles errent maintenant dans les vallées sans pouvoir » trouver un refuge ; beaucoup d'entre eux sont dans les » prisons de Sétif, leurs femmes, leurs enfants ont été

» précipités dans un abîme de misère et quel est l'auteur
» de ce malheur si ce n'est le malfaiteur qui est chez
» vous et qui attire sur votre pays la mort et la désola-
» tion.

» Des gens sensés doivent chercher une leçon dans
» les malheurs d'autrui, celui qui veut éviter un mal-
» heur doit se mettre en garde contre toutes les chances
» qui peuvent le lui amener.

» Sachez donc que nos colonnes vont pénétrer dans
» votre pays et qu'elles y resteront tant que vous n'aurez
» pas chassé le perturbateur qui s'y trouve.

» Vous êtes nos sujets, nous désirons que vos chefs
» et les marabouts de vos zaouïas réfléchissent sur nos
» paroles, et apprennent à distinguer le bien et le mal.
» La puissance du gouvernement français vous est bien
» connue, ainsi que sa bonté et son indulgence. S'il
» n'était animé envers vous de la plus entière longani-
» mité, il aurait fait peser sur vous une foule de maux ;
» mais en vain il vous a prodigué ses conseils, en vain
» il vous a fait entendre sa voix. Vous n'y avez vu qu'un
» motif pour persister dans votre mauvaise conduite et
» vous n'avez pas tenu compte de ses paroles.

» Aujourd'hui notre patience s'est lassée, nos colonnes
» marchent contre vous, nous voulons cependant ne pas
» manquer au devoir que Dieu nous a imposé, en nous
» confiant le soin de vous régir et nous venons vous
» donner un avertissement qui, cette fois, sera le dernier.
» Si vous revenez à des pensées sages, vous chasserez
» cet intrigant qui est obligé de cacher, sous un faux
» nom, son origine obscure, qui ne travaille que dans
» son propre intérêt, sans se soucier des dangers et des
» malheurs qu'il attire sur votre pays. Faites cela, vous
» mériterez encore notre indulgence, mais si vous êtes
» sourds à ce conseil, vous allez de vous-mêmes à votre
» ruine et à la mort.

» Nous vous avons parlé, et soit que vous soyez prêts
» à marcher dans le sentier du bien ou du mal, nous

» sommes préparés à tout événement, la responsabilité
» de ce qui arrivera retombera sur vous.

» Louanges à Dieu, Seigneur de l'univers.

» Fin de Doul-Haidja, 1267.

» Par ordre de Son Excellence le Gouverneur général
» de l'Algérie. »

Cette proclamation ne fit pas ouvrir les yeux aux rebelles ; les Beni-Arif, Bou-Hinoun, Betrouna, Maatka l'ont déchirée et jetée au vent ; ils en ont porté quelques exemplaires à Bou Bar'la et les agents secrets que nous avions envoyés pour les répandre, ont été obligés de se cacher pour ne pas être tués.

Les tribus les plus voisines de Tizi-Ouzou sont même venues tirer plus de coups de fusil que d'habitude, la nuit suivante, sur notre camp ; ils n'ont heureusement atteint personne.

La colonne expéditionnaire qui devait opérer contre Bou Bar'la fut organisée au Fondouk, sous les ordres du général Camou. Le général Pélissier qui devait prendre le commandement en chef, la rejoignit le 25 octobre. Par suite des pluies torrentielles qui rendaient les routes impraticables et les rivières inguéables, le départ ne put avoir lieu que le 28 octobre ; on alla camper ce jour-là à Ben-Hini, sur l'Isser ; le lendemain on s'arrêta dans les Nezlioua et le 30 octobre, la colonne fit sa jonction à Dra-el-Mizan avec celle du lieutenant-colonel Bourbaki, qu'elle s'incorpora. Les troupes réunies pour l'expédition comprenaient 2 bataillons de Zouaves, 2 du 22e Léger, 2 du 25e Léger, 1 bataillon du 12e de Ligne, 1 escadron de Chasseurs, 50 Spahis, 2 sections de montagne avec 50 artilleurs.

Le général Cuny reçut l'ordre de quitter Tizi-Ouzou

dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, pour se porter sur le Khemis des Maatka ; les deux colonnes de Dra-el-Mizan devaient partir le 1er à deux heures du matin, pour se diriger sur le même objectif, en passant par le Bou-Korraï. On prenait ainsi par ses deux extrémités la longue crête, parallèle à l'Oued-Bor'ni (1), sur les ramifications latérales de laquelle sont établis les villages des Maatka.

La nuit fut horrible, on ne put se mettre en marche qu'au jour. Malgré la pluie glaciale qui les inondait, malgré la difficulté des chemins tantôt défoncés, tantôt abruptes et glissants, l'ardeur de nos soldats ne se démentit pas ; l'Oued-Bor'ni avait énormément grossi, il fallut établir une cinquenelle pour faciliter le passage du gué. Six voltigeurs qui avaient eu l'imprudence de chercher un autre point de passage, furent emportés par les eaux rapides de la rivière et y trouvèrent la mort.

Cependant les Kabyles, qui croyaient nos troupes immobilisées par la tourmente, n'étaient pas sur leurs gardes ; un brouillard intense empêchait de rien voir ; leurs postes qui avaient été placés du côté sud des Maatka avaient été abandonnés, les hommes qui les occupaient ayant été s'abriter contre la pluie. On put donc marcher jusqu'au Khemis des Maatka sans tirer un coup de fusil, les quelques hommes que l'avant-garde des Zouaves avait rencontrés, n'ayant cherché qu'à se sauver. A une heure, nos troupes s'installaient au bivouac, mais la colonne ne fut complètement ralliée qu'à la nuit, tant la marche avait été pénible. Une éclaircie nous montra aux Kabyles stupéfaits, campés au cœur de leur pays sur le point culminant des Maatka. Les populations abandonnèrent en toute hâte leurs villages et se réfugièrent partie dans la forêt de Bou-Mahni, partie dans les Beni-Zmenzer et les Beni-Aïssi.

(1) Cette rivière prend le nom d'Oued-el-Kseub à hauteur des Flissa et d'Oued-Bougdoura avant son confluent avec le Sebaou.

Le général Cuny bien qu'il eut moins de chemin à parcourir, n'avait pas paru ; on envoya trois bataillons au devant de lui pour prendre à revers les obstacles que les Kabyles avaient pu accumuler sur sa route. La colonne de Tizi-Ouzou avait trouvé l'Oued-Defali infranchissable et avait dû attendre, pour le traverser, que les eaux eussent baissé ; elle ne put arriver ce jour-là qu'au village d'Imezdaten, dans les Betrouna. La montée difficile qui y conduit était coupée par des tranchées et des abatis d'oliviers et de frênes ; mais les Kabyles, sachant que nos troupes étaient déjà au Khemis avaient abandonné les défenses qu'ils avaient préparées pour évacuer précipitamment leurs villages en emportant ce qu'ils avaient de plus précieux.

Bou Bar'la se trouvait campé ce jour-là à Tizi-Ntleta, entre les Mechtras et les Ouadia ; les gens d'Ir'il-Imoula lui avaient apporté la diffa et il célébrait la fête de l'Achoura lorsqu'il apprit que nous étions maîtres de la position du Khemis.

Le lendemain matin, ayant réuni ses contingents, qui étaient peu nombreux, il se porta au village de Tirilt-Mahmoud, dans l'intention d'attaquer notre camp. Le moment était favorable, car les trois bataillons, qui avaient été envoyés au devant du général Cuny, n'étaient pas rentrés et le camp était dégarni par suite de l'envoi de divers détachements pour incendier les villages et pour faire la corvée de fourrages.

Le cherif déboucha de Tirilt-Mahmoud avec sa musique et ses drapeaux, suivi d'une trentaine de cavaliers et de quelques centaines de piétons et s'avança vers notre camp. Trois bataillons furent lancés au pas de course vers l'attaque qui se préparait, pendant qu'une trentaine de cavaliers, gendarmes, chasseurs et spahis, conduits par le capitaine Jouve, chargeait avec impétuosité le groupe où se tenait Bou Bar'la. Les rebelles furent balayés en un instant et poursuivis l'épée dans les reins jusqu'au village de Tirilt-Mahmoud ; le lieutenant-colonel

Bourbaki jetait en même temps tout ce qu'il avait devant lui dans les ravins de droite et incendiait plusieurs villages.

Le général Pélissier arrivé au pied de Tirilt-Mahmoud, put y voir le cherif s'efforçant inutilement de ranimer l'ardeur de son monde. La poursuite ne fut pas poussée plus loin ce jour-là. Bou Bar'la qui craignait d'être livré aux Français et qui avait aussi peur des gens de Tirilt-Mahmoud que de nos soldats, jugea prudent de ne pas rester dans leur village et il se retira à Ir'il-Imoula, une partie de ses contingents l'y suivit, le reste alla s'établir dans les Cheurfa-Ir'ilguiken.

Nous avons eu, dans cette affaire, 2 chasseurs blessés et 4 fantassins hors de combat. Le brave capitaine Jouve a le bras fracassé par une balle, en retournant après sa charge, pour soutenir l'infanterie.

Le général Cuny arriva sur ces entrefaites, au Khemis, après une marche pénible par une route obstruée de barricades, qui avaient plusieurs fois arrêté le convoi.

Le 3 novembre, au matin, le Gouverneur général, ayant toutes ses forces réunies et laissant au camp 5 bataillons sous les ordres du général Cuny, se porta avec 6 bataillons, 3 escadrons, une section de montagne et 50 canonniers armés de carabines à tiges, sur le village de Tirilt-Mahmoud, des Beni-Zmenzer. Ce village ne fit aucune résistance et fut enlevé sans coup férir par le 1er bataillon de Zouaves et le Goum. Il fut trouvé plein d'orge, de paille, etc., et fut livré au pillage et à l'incendie par nos auxiliaires des Ameraoua.

Immédiatement, quatre bataillons furent lancés en avant; deux bataillons avec un escadron de chasseurs, sous les ordres du lieutenant-colonel Bourbaki, reçurent l'ordre de se porter sur Ir'il-Imoula, où s'était réfugié le cherif; deux bataillons commandés par le lieutenant-colonel Caroudelet, eurent mission d'attaquer les Cheurfa-Ir'ilguiken et les Beni-Aïssi.

Le lieutenant-colonel Bourbaki enleva d'abord le petit

village de Tassoukit, puis il attaqua Ir'il-Imoula qui se défendit vigoureusement, mais ne put résister longtemps à l'élan de nos troupes. Le cherif prit la fuite vers la plaine des Guetchoula, pour gagner le Djurdjura; nos chasseurs se mirent à sa poursuite et le poussèrent vivement pendant cinq ou six kilomètres, jusqu'au pied des villages des Beni-bou-Addou, secondés par un goum, qui était campé près des Mechtras. Bou Bar'la parvint à s'échapper, mais cette fuite honteuse fit tomber pour longtemps son prestige aux yeux des Kabyles. Il essaya encore, dans les Beni-Sedka et les Zouaoua, de recruter des contingents pour nous disputer le terrain, mais il n'eut aucun succès et ne reparut plus jusqu'à la fin des opérations.

Le lieutenant-colonel Caroudelet divisa sa troupe en deux petites colonnes. Celle de droite, sous les ordres du commandant Lavarande, s'empara du petit village d'Ir'il-Naït-Chila, des Aït-Abd-el-Moumen et se porta à l'attaque de Mar'zelmal, des Cheurfa-Ir'ilguiken, où les Kabyles avaient accumulé tous leurs moyens de défense, tranchées, retranchements en pierres sèches, abatis, etc. Environ 1,500 rebelles se trouvaient de ce côté et il fallut de grands efforts et des mêlées corps à corps, pour venir à bout de leur résistance. Un mouvement tournant bien conduit, força les défenseurs de Mar'zelmal à la retraite. Plus loin il fallut encore faire le siège du village des Aït-Ali, mais la résistance y fut assez molle. Tous les villages des Cheurfa furent livrés aux flammes, à l'exception de celui d'Aït-ou-Medoun, que nos soldats n'aperçurent pas.

N. ROBIN.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

Le Colonel FLATTERS

La *Revue historique algérienne* a perdu, dans l'année 1881, un de ses membres les plus éminents, le Lieutenant-Colonel FLATTERS, dont le nom sera inscrit au martyrologe de la science.

Le Colonel FLATTERS était né à Paris le 16 septembre 1832 ; entré à l'École militaire de St-Cyr en 1851, il en sortit sous-lieutenant au 3e Zouaves le 1er octobre 1853. Il parcourut presque toute sa carrière militaire dans l'armée d'Afrique, qu'il ne quitta momentanément que pour prendre part à la campagne d'Italie et à la guerre de 1870.

Longtemps employé dans les affaires arabes, ce fut pendant les trois ans de sa résidence dans la province d'Alger, comme Commandant supérieur de Laghouat, qu'il étudia tout spécialement la géographie de l'Afrique Septentrionale et les courants commerciaux qui relient l'Afrique Centrale au littoral de la Méditerranée. A cette époque, il avait déjà soumis au Gouverneur général de l'Algérie un projet d'exploration du Sahara ; aussi, lorsque la question du chemin de fer Trans-Saharien fut mise à l'ordre du jour, il sollicita la mission périlleuse de parcourir et d'étudier les régions que devait traverser la voie projetée.

Sa première exploration ne fut, pour ainsi dire, qu'un essai. Parti d'Ouargla le 5 mars 1880, il s'avança, en passant par El-Biod et Timassinine, jusqu'au grand rédir de Menr'our, dans le pays des Touaregs Azgar, à 750 kilomètres au Sud-Ouest de son point de départ. Arrivé à

Menr'our le 16 avril, il en repartit le 21 pour revenir sur ses pas, et rentra à Laghouat le 25 mai.

La deuxième exploration fut entreprise dans des conditions qui semblaient devoir en assurer la réussite. La mission comprenait 11 Français, 47 Tirailleurs indigènes, 32 Chameliers enrôlés dans les tribus de Laghouat et de Djelfa, 8 guides des Chamba bou Rouba et un mokaddem de l'ordre religieux des Tedjania. Quatre Touaregs Ifour'ar, qui étaient venus jusqu'à Alger au devant du Colonel Flatters, l'ont accompagné jusqu'à leur pays.

La mission partit d'Ouargla le 4 décembre 1880. Elle suivit d'abord l'Oued Mya, puis se dirigea sur la Sebkha d'Amadghor, en passant par Hassi-Mesegguem et Amguid. Les dernières nouvelles qu'elle a envoyées étaient datées d'Inzelmane-Tigrin, près d'Amadghor, du 29 janvier 1881 ; ces nouvelles étaient excellentes ; le voyage s'était accompli jusque là dans les meilleures conditions ; tout le personnel était en bonne santé et plein d'ardeur : « Je compte, disait le Colonel, sauf incident, » atteindre Hassiou dans 25 jours, et je ne m'y arrêterai » pas. Mais, Hassiou atteint, nous aurons dépassé le » point des instructions primitives pour le Trans-Saha- » rien ; le reste n'est plus qu'un appendice au program- » me. Je ne désespère pas de le remplir comme le fond ; » mais c'est plus problématique. Dans tous les cas, » nous pouvons estimer d'ores et déjà que nous avons » réussi. »

Tout faisait donc présager un heureux succès, lorsque, le 28 mars 1881, on vit arriver à Ouargla quatre indigènes exténués de fatigue et de faim, qui annoncèrent le désastre de la mission dont ils avaient fait partie. Ils racontèrent que, le 16 février, lorsqu'on n'était plus qu'à deux journées de marche d'Hassiou, le Colonel Flatters et une partie de son monde avaient été entraînés dans un guet-apens ; que là, ils avaient été massacrés, que tous les animaux de selle ou de charge avaient été enlevés. Les survivants, au nombre de 56, dont 5 Français, avaient

entrepris, sous le commandement du lieutenant Dianous de la Perrotine, une retraite de 1,500 kilomètres sur Ouargla, sans moyens de transport, et sans autres vivres que ceux qu'ils pouvaient porter sur eux.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer les souffrances physiques et morales que la petite troupe eut à endurer pendant cette marche à travers le désert ; la famine, la soif, les attaques incessantes d'un ennemi acharné, des fatigues surhumaines, et la misère arrivée à ce comble d'horreur où l'homme est forcé de se nourrir de son semblable. Lorsqu'on arriva au secours des malheureux débris de la mission, il n'y avait plus que 12 survivants qu'on ramena le 28 mars à Ouargla ; pas un Français n'a échappé au désastre. Tous les fruits de cette aventureuse exploration ont été perdus pour nous, sauf quelques renseignements envoyés par lettres. Les efforts qu'on a faits pour retrouver au moins quelques-uns des papiers de la mission, sont restés jusqu'à ce jour infructueux.

La mort du Colonel a été un deuil pour l'Armée et pour la Science, auxquelles il eût continué à rendre les plus grands services. En 1877-1878, il avait publié, dans notre recueil, sa remarquable étude sur « *L'Afrique Septentrionale ancienne.* » Le sinistre dénouement de la mission Trans-Saharienne nous a donc enlevé un de nos meilleurs collaborateurs, auquel nous adressons aujourd'hui nos regrets et nos derniers hommages.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

NOTES

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION

DANS LE SUD

DE LA PROVINCE D'ALGER

DE 1864 A 1869

SECONDE PARTIE

(Suite. — Voir les nos 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148 et 150.)

XIII

Le commandant de la colonne de Géryville se prépare à reprendre la campagne. — Caractère de Sid Ahmed-ould-Hamza. — Le marabouth essaie de reconstituer ses forces. — Sid Ahmed fait assassiner Bou-Bekr-ben-Zyan. — Défection des Hameïan. — Sid El-Ala reprend la direction des forces insurrectionnelles. — Les rebelles marchent vers le Nord. — Panique dans nos tribus des Hauts-Plateaux. — Mouvements de nos colonnes sur la ligne de ceinture du Tell. — Les colonnes Lacretelle et De Colomb à la poursuite du marabouth qui fuit dans le Sud-Ouest. — Les Hameïan sont atteints et réduits à faire leur soumission. — Poursuite des rebelles par le colonel de Colomb jusque dans la région de

l'Eurg. — La colonne De Sonis bat un parti d'insurgés sur l'ouad-Seggar. — Trêve. — Brouillé avec son neveu Sid Ahmed, Sid El-Ala se retire à Aïn-Bou-Zeïd. — Sid Ahmed reconstitue ses forces en fantassins avec des Zegdou. — Sid Ahmed demande, mais en vain, le sultanat du Sud. — L'ex-agha Bou-Diça est tué par les Oulad-ben-Zeyan. — Le marabouth rentre en campagne. — Formation d'une colonne légère à Kheneg-el-Azir. — Elle marche à la rencontre de Sid Ahmed, qu'elle atteint sur la gâada de Ben-Aththab. — Combat furieux sur ce plateau. — Nous y faisons des pertes très sensibles. — L'ennemi est repoussé et poursuivi dans sa retraite sur l'Ouest. — La colonne rentre à Géryville.

Après avoir poussé jusqu'au mois de septembre 1865 le récit des faits qui ont eu la province d'Alger pour théâtre, il nous faut retourner en arrière, et reprendre la suite des événements qui se sont produits dans celle d'Oran, le foyer de l'insurrection, après les combats des 1er, 2, 6, 8 et 9 avril, et la rentrée à Géryville de la colonne De Colomb.

Ce que nous avons oublié de dire, c'est que le colonel Margueritte, pendant sa marche sur Sidi-El-Hadj-ed-Din, avait failli enlever Sid Ez-Zoubir, le frère de Sid El-Ala, et une partie des Oulad-Sidi-Ech-Chikh ; mais que, trompé, malheureusement par ses guides, il avait manqué les campements de cet oncle du jeune marabouth Sid Ahmed-ould-Hamza, dont il n'avait pu razer que quelques tentes.

Nous avons vu que Sid El-Ala, revenu du Sud en toute hâte, avait rejoint Sid Ahmed à Chellala, et qu'il avait dirigé les bandes des rebelles dans les combats qu'elles livrèrent à la colonne De Colomb entre ce ksar et l'Aïn-Tazina. A partir de ce moment, Sid El-Ala reprenait la direction des forces insurrectionnelles.

Sans doute, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les sérieuses rencontres des premiers jours d'avril entre nos troupes et les rebelles n'avaient pas été sans jeter un certain ahurissement, un désarroi assez sensible parmi les adhérents du jeune chef de l'insurrection, bien qu'en définitive, les défaites des Arabes ne soient jamais assez complètes, assez décisives pour permettre d'espérer que la paix en sera le résultat obligé. Aussi, le colonel de Colomb se hâta-t-il de refaire ses approvisionnements afin

d'être en mesure de parer à toutes les éventualités, et de reprendre la suite de ses opérations si les rebelles faisaient mine de vouloir tenter quelque nouvelle aventure.

Dans la crainte que le commandant de la colonne de Géryville, dont ils connaissaient l'activité, ne se disposât à continuer la campagne, les marabouths mirent prudemment la Zaouïa en sûreté à Benoud, restant de leurs personnes avec les Oulad-Zyad et les Harar de Safi dans les environs de Chellalin.

Le jeune Sid Ahmed-ould-Hamza, qui n'avait alors que quatorze ans, était d'un caractère difficile : violent et tenace comme son frère Sid Sliman, tué à l'affaire des Aouïnat-Bou-Bekr, il faillit, à plusieurs reprises, compromettre sa cause par ses imprudences, et éloigner de lui même ses plus fervents adhérents, les Oulad-Zyad entre autres, qui avaient juré, au lit de mort de Sid Mohammed-ould-Hamza, de le soutenir et de le maintenir à la tête des forces insurrectionnelles. Journellement, c'étaient des orages, des conflits soulevés par le jeune et peu commode marabouth, et que ses conseillers, qui ne reculaient devant aucune concession pour se conserver l'appui de la puissante tribu dont nous venons de parler, s'efforçaient, non sans peine, de calmer ou d'apaiser.

Les Oulad-Sidi-Ech-Chikh-Ech-Cheraga sont loin d'avoir renoncé à la lutte : leurs efforts vont dès lors se porter vers l'Ouest ; leur politique sera de gagner à tout prix les Hameïan et les Thrafi à leur cause. Mais ceux-ci, maintenus par Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb (1), le chef insoumis des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-el-R'eraba, qui n'entend pas faire cause commune avec le chef des Cheraga, ses ennemis, et surtout prendre vis-à-vis d'eux un rôle d'infériorité, ne tiennent pas plus compte de leurs promesses que de leurs menaces, et s'enfoncent dans l'Ouest. Bou-Bekr-bou-Zian et El-Arbi-bel-Aradj furent les seuls qui consentirent à

(1) Les deux branches des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, les Cheraga et les R'eraba, sont divisées depuis 1854, c'est-à-dire depuis que Sid Hamza, le chef de la branche aînée, a été nommé khalifa du Sud.

Les Oulad-Sidi-Ech-Chikh-el-R'eraba ont leurs campements sur la frontière marokaine. Ils nous ont payé l'impôt pendant trois ans, de 1845 à 1848.

faire leur soumission à Sid Ahmed-ould-Hamza, et encore n'est-ce que la crainte d'être razés qui leur dicta leur détermination.

Ayant échoué de ce côté, les Oulad-Sidi-Ech-Chikh essayent d'entraver tout au moins les relations que Sid Mohammed-ben-Eth-Thaïyeb et Sid El-Hadj-Bou-Tkheil cherchent à nouer avec nous.

Ces deux hommes, d'une importance relativement considérable, nous faisaient, depuis longtemps déjà, des offres de soumission ; ils promettaient, en échange d'un commandement, de nous ramener les populations défectionnaires sur lesquelles s'exerçaient leur influence et leur action. Nous avions acquiescé à leur proposition ; mais les intrigues des marabouths vinrent les mettre dans l'impossibilité de tenir leur promesse. Sid Mohammed-ben-Eth-Thaïyeb et Sid El-Hadj-Bou-Tkheil furent donc réduits à nous revenir avec leur douar seulement. Nous dirons plus loin quelles furent les conséquences de leur soumission.

Les chefs de l'insurrection passèrent le mois d'avril, et une partie du mois de mai à empêcher les soumissions; ils sentaient que l'esprit des populations qui suivaient leur fortune n'était plus avec eux, et que leur fidélité devenait de jour en jour plus chancelante ; aussi faisaient-ils exercer une surveillance des plus actives pour maintenir sous leurs drapeaux les tribus qui, lasses d'une guerre sans profit et sans fin, cherchaient à les fuir ou à les abandonner.

La position sur la frontière du Marok, qu'avaient choisie les marabouths, leur permettait de refaire, en toute sécurité, leurs approvisionnements en grains dans le Tell marokain, voire même sur nos marchés par l'intermédiaire des Hameïan, bien décidés déjà à faire défection, et qui n'attendaient que le moment opportun pour passer à l'insurrection. Mais une nouvelle imprudence de Sid Ahmed-ould-Hamza vint retarder ce moment, et compromettre sa cause encore une fois. En effet, il s'en fallut de bien peu qu'une rupture ouverte ne se produisît entre le jeune et violent marabouth et les tribus qu'il traînait à sa suite.

Bou-Bekr-ben-Zyan et El-Arbi-ben-El-Oradj, nous l'avons dit

plus haut, n'avaient fait leur soumission à Sid Ahmed que dans la crainte d'être razés ; c'était donc contraints, et à leur corps défendant, qu'ils subissaient les violences tyranniques de ce capricieux adolescent. Aussi, n'attendaient-ils que le moment favorable pour tenter d'y échapper, et rejoindre Sid El-Hadj-Bou-Tkheil et Sid Mohammed-ben-Eth-Thaïyeb.

Cette disposition de ces adhérents forcés n'avait point échappé à Sid Ahmed, qui leur montrait d'ailleurs la plus grande défiance, et qui les faisait étroitement surveiller. Dans la crainte qu'ils ne finissent par mettre leur projet de fuite à exécution, il ne trouva rien de mieux que de décider leur mort : il fit d'abord assassiner Bou-Bekr-ben-Zyan, méditant de réserver le même sort à Sid El-Arbi-ben-El-Oradj.

Cette frolde cruauté, que le jeune marabouth n'avait même pas cherché à justifier par un prétexte quelconque, souleva un violent orage contre lui : tous les Thrafi et les Oulad-Zyad demandèrent que ce crime fût vengé ; ils allèrent même jusqu'à solliciter l'aman du général commandant la province d'Oran. Mais, encore une fois, l'entourage de Sid Ahmed-ould-Hamza réussit, après une apparence de satisfaction donnée à ces deux tribus, qui, en définitive, constituaient le principal élément des forces insurrectionnelles, il parvint, disons-nous, à calmer les esprits et à rétablir les affaires : les Thrafi consentaient à subir ce nouvel affront.

Ces faits se passaient dans le courant du mois de mai. Du reste, il faut bien le dire, ces menaces de soumission des tribus rebelles à l'autorité française n'étaient pas très sérieuses, et puis les chefs de l'insurrection savaient parfaitement que les Hameïan leur étaient acquis, et que, s'ils n'avaient point encore rompu avec nous, c'est parce que leurs approvisionnements sur nos marchés, pour la prochaine rentrée en campagne, n'étaient pas complètement achevés.

Quant aux tribus soumises du cercle de Géryville, elles montraient de bonnes dispositions : ainsi, les chefs indigènes de cette circonscription faisaient preuve d'un certain zèle ; leurs ordres étaient suffisamment obéis, et quand vint le moment de payer l'impôt arriéré et la contribution de guerre, ils s'exécutè-

rent, nous ne dirons pas avec enthousiasme, mais tout au moins sans récriminations et sans trop de *tirage*, pour nous servir de l'expression consacrée, ce qui ne voulait pas dire pourtant que cette soumission dût être éternelle.

En effet, dès le mois de septembre, et après un été des plus calmes, une vague inquiétude commença à se répandre dans ces tribus; des bruits de cessation de la trêve, et d'une incursion prochaine des rebelles sur le territoire de nos tribus fidèles, étaient dans toutes les bouches ; on pressentait, en un mot, et dans un délai qui ne pouvait être éloigné, la reprise des hostilités. Il n'y avait rien de précis dans ces nouvelles qui nous arrivaient de tous côtés à la fois ; mais on sentait, nous le répétons, que le moment était proche, et qu'il nous fallait nous tenir sur nos gardes, aussi bien pour empêcher la défection des tribus restées dans le devoir, que pour parer aux tentatives des rebelles. Et nous avions raison ; car, à la fin de la première quinzaine de septembre, de nombreux *djiouch* ennemis rôdaient déjà autour de nos ksour, et poussaient leurs pointes jusque dans les environs de Géryville.

Pourtant, les rebelles s'en tenaient encore à la menace, et leurs excursions étaient plutôt des reconnaissances, des moyens d'entrer en relations avec les tribus soumises pour les entraîner dans la révolte, et les déterminer soit par l'intimidation, soit par des promesses ou des tentatives de séduction, à faire de nouveau cause commune avec les rebelles. Les Hameïan ne devaient pas tarder, du reste, à répondre au pressant appel des marabouths des Oulad-Sidi-Ech-Chikh ; ils allaient d'ailleurs y être contraints par des raisons d'intérêt qui n'étaient pas sans quelque valeur.

L'époque approchait, en effet, où les caravanes allaient se mettre en route pour le Gourara ; or, pour assurer leur retour, il était indispensable que les Nomades fussent en bons termes avec les Oulad-Sidi-Ech-Chikh, qui tenaient les routes de notre extrême Sud. Il valait donc mieux, à moins qu'on ne fût le plus fort, — et ce n'était pas le cas des Hameïan, — s'en faire des alliés que de s'exposer à se faire razer par ces difficiles voisins. Ce fut le parti auquel s'arrêtèrent les Hameïan, qui ne tardèrent pas à consommer leur défection.

Sid Mohammed-ben-Eth-Thaïyeb fut obligé de s'enfuir de nouveau au Marok. Quant à Sid El-Hadj-Bou-Tkheil, qui était campé au milieu des Chafâ, il dut les suivre malgré lui, et faire cause commune avec l'insurrection.

Sid Ahmed se trouva dès lors à la tête de forces relativement importantes. Aussi, dans les premiers jours d'octobre, se met-il en mouvement, accompagné de son oncle, Sid El-Ala, qui dirige les opérations, en prenant pour objectif les Hauts-Plateaux de la province de l'Ouest, avec l'intention de tenter quelque entreprise sur nos tribus du Tell, si nos colonnes veulent bien le lui permettre, ou lui en fournir l'occasion.

Nous allons nous-même nous transporter dans le Tell, et y attendre les événements qui doivent être la conséquence de cette nouvelle incursion des bandes insurrectionnelles.

Le mouvement des rebelles — dont on exagérait le nombre au delà de toute vraisemblance — n'avait pas été sans jeter quelque trouble parmi nos tribus des Hauts-Plateaux, voire même parmi celles qui ont leurs campements à proximité de la ligne de ceinture du Tell. Il y avait lieu dès lors de les rassurer en prenant des mesures pour les garantir contre les coups de main de ceux qu'on continuait de désigner, par euphémisme évidemment, sous l'appellation de *dissidents*.

Nous avons dit, dans un précédent chapitre, que le lieutenant-colonel Morand avait porté sa colonne à El-Bordj, point situé à 1,500 mètres au sud-est de Boghar, et qu'il y avait, dans la prévision d'y passer l'hiver, commencé des travaux d'installation qui devaient permettre à ses troupes de s'y abriter contre les rigueurs de la température que comportent ses 1,100 mètres d'altitude.

Ces travaux étaient déjà fort avancés quand, au commencement d'octobre, le bruit se répandit tout à coup dans le Tell que Sid El-Ala, accompagné de son neveu Sid Ahmed-ould-Hamza, et suivi d'un mystérieux personnage, un marabouth marokain, du nom de Sid Mohammed-Moulaï-Kherzas, marchait, à la tête de 50,000 *hommes*, sur le Tell de la province d'Oran. On doutait d'autant moins de ce chiffre, aussi rond que respectable, qu'il était plus

sensiblement absurde. La cause de cette sorte de panique, nous le savons, n'était autre que le mouvement des marabouths vers le Nord.

Informé, dès le 17 octobre, de la marche en avant et des projets présumés du chef de l'insurrection, le maréchal Gouverneur général avait immédiatement prescrit les mesures nécessaires pour couvrir les tribus et les points menacés, et particulièrement les débouchés du Tell : ainsi, toutes les colonnes occupant les postes avancés échelonnés sur la ligne de ceinture devaient faire un mouvement soit en avant d'elles, soit sur leur droite, c'est-à-dire vers le sud ou l'ouest. Ce mouvement d'appui s'effectuerait de Boghar à Sebdou. Par suite de ces déplacements, la colonne de Tiharet avait fait place à celle de Tnïyet-el-Ahd, qui, elle-même, avait été remplacée par celle de Boghar. L'extrême ouest avait opéré dans le même sens.

Or, il devenait urgent de boucher la trouée que laissait dégarnie le départ de la colonne Morand. Une nouvelle colonne, mise aux ordres du lieutenant-colonel Suzzoni, du 1er de Tirailleurs algériens, partait, à cet effet, de Blida le 19 octobre ; elle arrivait à El-Bokhari le 24, et allait prendre, le lendemain 25, son installation au camp d'El-Bordj, où, nous l'avons dit, le lieutenant-colonel Morand avait commencé un baraquement en maçonnerie.

La colonne Suzoni se composait de deux bataillons du 1er de Tirailleurs algériens, d'un escadron du 1er de Chasseurs d'Afrique, d'une section d'Artillerie, et des divers Services administratifs.

La colonne d'observation sous Tnïyet-el-Ahd, aux ordres du général Liébert, prend, le 19 octobre, la dénomination de *Colonne d'observation de Miliana ;* elle est dirigée, le même jour, à marches forcées, sur Tiharet, où elle arrive le 21. Elle en repart le 22 pour aller s'établir à Aïn-el-Kebour, et s'opposer, dans cette position, aux tentatives de Sid El-Ala sur les Harar.

Sid El-Ala avait tenté son incursion sur le sud de Sebdou : le 19 octobre, il avait campé à Titen-Yahia, aux sources de l'ouad Mekerra, avec 12 ou 1,500 cavaliers, appuyés de quelques centaines de fantassins montés sur des chameaux. Le 22, il s'était

établi, avec le gros de ses forces, à Aïn-Tagouraïa, dans le sud-est de Dhaïa. Mais, voyant le Tell si bien gardé, et surtout deux ou trois colonnes à ses trousses, il s'était hâté de replonger dans le Sud, où le poursuivait le général Lacretelle.

Sid El-Ala, on le voit, n'avait que médiocrement réussi dans son entreprise sur le Tell, qui était suffisamment couvert : ses succès se bornèrent à l'enlèvement de quelques troupeaux aux Djâfra, du cercle de Dhaïa, troupeaux que cette tribu, appuyée par le colonel Péchot, parti de Sâïda, leur avait repris après un combat assez vif. C'est dans une de ces mesquines entreprises que les Oulad-Zyad, qui marchaient avec les rebelles, perdirent leur chef aimé, Sid Ahmed-ben-Keroum, tué par les goums de Sâïda.

Mais le moment était proche où la colonne de Géryville allait reprendre cette chasse au marabouth devenue légendaire dans les provinces d'Oran et d'Alger ; le colonel de Colomb, ce soldat valeureux des régions désertiques, cet intrépide et opiniâtre traqueur de Nomades dans le pays des Sables et de la Soif, et que les Romains n'eussent pas manqué d'honorer du surnom de *Desertícus*, allait recommencer cette poursuite effrénée, sans repos, ni trêve, des chefs de l'insurrection, et de ceux qui, soit de gré, soit de force, suivaient encore leur fortune.

Au premier avis de ses limiers de la marche des forces insurrectionnelles vers le Nord, le colonel de Colomb avait pris ses dispositions pour couper la route à Sid El-Ala, que ses tentatives avortées sur le Tell avaient obligé, nous l'avons vu plus haut, de battre en retraite dans la direction du sud-ouest. Avec les éléments dont il disposait, le colonel avait pu constituer une colonne solide, aguerrie et capable de résister à la succession d'efforts qu'il prévoyait avoir à lui demander. Pourvue de trente jours de vivres, cette colonne se mit en mouvement et quitta Géryville le 27 octobre ; elle prenait une direction sud-ouest ; un goum de 1,500 chevaux, dont 1,000 étaient fournis par les Harar, et 500 par les Djâfra et les Haçasna, marchait avec la colonne qu'il éclairait.

D'un autre côté, le général Lecretelle partait de Dhaïa dans les derniers jours d'octobre, et se lançait sur les traces de Sid El-

Ala, qui fuyait avec une rapidité toute sahrienne dans le sud-ouest.

Pendant que Sid El-Ala marchait vers le Nord, Ben-Naceur-ben-Chohra s'était porté dans le nord-est de Géryville avec un fort parti de rebelles composé de cavaliers et de fantassins : son but était ou d'entraîner de nouveau dans la défection ou de razer, en cas de résistance, les tribus des Ahl-Stiten, des Oulad-Sidi-Tifour et des Makna ; mais ces populations, retirées dans leurs montagnes, firent le même accueil aux offres de notre irréconciliable ennemi qu'à ses menaces et à ses tentatives d'attaque. Ben-Chohra insista d'autant moins, qu'il venait d'apprendre l'insuccès de la pointe de Sid El-Ala sur le Tell, et qu'il sentait que ce n'était rien moins que prudent de s'attarder dans une région qui pouvait lui être dangereuse. Il se hâta donc d'aller rejoindre le marabouth, qui, s'étant allégé des Hameïan, qu'il avait abandonnés pour pourvoir à sa propre sûreté, s'enfonçait dans le Sud, avec les Oulad-Sidi-Ech-Chikh, à une allure d'autant plus vive qu'il tenait essentiellement à éviter, pour le moment, du moins, la rencontre du colonel de Colomb.

Ainsi délaissés, les Hameïan durent eux-mêmes chercher à s'abriter contre notre atteinte ; malheureusement pour eux, ils étaient joints le 8 novembre, sur l'ouad Bou-Redjem, à l'ouest du Chothth-el-R'arbi, c'est-à-dire sur le territoire marokain, par la colonne Lacretelle, qui razait impitoyablement les fractions des Hameïan-el-R'eraba — Djenba et Chafâ — qui avaient fait cause commune avec le marabouth. Ils payaient leur défection d'une vingtaine d'hommes tués, et de la perte de la plus grande partie de leurs troupeaux.

Le lendemain, 9 novembre, la colonne de Colomb tombait au milieu de la masse ahurie de cette importante tribu à Magroun, point situé au sud-ouest de la Sebkhat-en-Naama, et lui infligeait, en hommes et en butin, des pertes tellement sensibles qu'elles déterminaient spontanément, de la part des Hameïan, des ouvertures sérieuses de soumission.

Le colonel de Colomb continue sa poursuite, harcelant sans cesse les Hameïan qui avaient échappé à ses coups et à ceux de la colonne Lacretelle : il les atteint, le 15 novembre, à El-Galoul, point situé entre le Djebel-Dough et le Djebel-El-Gueththar, leur tue une trentaine d'hommes, et ses goums achèvent de les razer aussi complétement que possible.

Ce nouveau châtiment les décide à demander l'aman, qui leur est accordé sous la condition qu'ils enverront sans retard leurs contingents à la colonne qui vient de les battre, et qu'ils combattront, à leur tour, les Oulad-Sidi-Ech-Chikh, qui les ont si lâchement abandonnés, après les avoir entraînés dans la défection.

Le 17 novembre, le colonel de Colomb arrivait devant le Ksar Aïn-es-Sficifa ; il y séjournait pour donner quelque repos à sa troupe, et prenait ses dispositions pour continuer ses opérations contre les Oulad-Sidi-Ech-Chikh.

Le 29 novembre, le colonel de Colomb, qui avait réuni à ses goums les cavaliers des Hameïan-el-R'eraba, qu'il venait de soumettre, reprenait la poursuite des rebelles : il se portait, par des marches hardives et foudroyantes, sur l'oued En-Namous, qu'il descendait rapide comme un torrent qui renverse et détruit tout sur son passage, et pousse ainsi jusqu'à El-Aïzedj, à l'origine de la région de l'Eurg, le pays des Dunes. Le douar de l'ancien kaïd des Rzeïgat, et les Oulad-Aïça, appartenant aux Ar'ouath-Ksal, le douar du kaïd Yahya-ben-Zidan, des Makna, sont surpris et enlevés avec leurs troupeaux.

Le 3 décembre, il fond sur l'importante tribu des Thrafi, qui s'enfuit et se disperse dans ces régions inhospitalières : comprenant que toute résistance est impossible, un grand nombre de douars de cette fraction, acculés aux limites du pays de la faim et de la soif, n'ont d'autre alternative que la mort ou la soumission. Les Mrazig, les Slamata, les Oulad-Zeyan, les Oulad-Aoun, les Beni-Okba, les Oulad-Srour, et une fraction des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, représentée par Sid Ahmed-ben-El-Djoudi, sont réduits à subir le même sort. A Dhayat-Tirafsof, le colonel de Colomb opère une razia considérable, et oblige 460 tentes à implorer leur pardon ; puis, remontant par Bou-Aroua et El-Mengoub, il pousse impitoyablement devant lui des fractions rebelles, qu'il contraint à lui demander son aman.

Les goums de Hameïan se montrent les plus acharnés et nos

plus actifs auxiliaires contre les Oulad-Sidi-Ech-Chikh et leurs anciens alliés ; ils trouvent, dans cette occasion, le double avantage de se venger de leur abandon par ces rebelles, et de se refaire, à leurs dépens, des pertes que nous leur avons fait subir dans les premiers jours de novembre dernier. Ils confirment ainsi leur rupture — nous ne dirons pas définitive, car, chez les Arabes, les volte-face ne durent qu'autant qu'elles ne sont pas dommageables pour leurs intérêts, — avec Sid Ahmed-ould-Hamza et Sid El-Ala, qui, nous le savons, les avaient entraînés, sans grande peine, il est vrai, dans la révolte et la désertion.

La colonne de Laghouath, sous le commandement du lieutenant-colonel de Sonis, avait fait un mouvement dans l'Ouest, à la fin d'octobre, dans le but de fermer aux insurgés la retraite qu'ils auraient pu chercher vers l'Est pour échapper aux colonnes de Colomb et Lacretelle ; elle s'est avancée, à cet effet, jusqu'à Sidi-El-Hadj-Ed-Din. Le 3 décembre, elle atteignait une fraction des Oulad-Zeyan à Beïga, sur la rive gauche de l'ouad Seggar, lui enlevait ses troupeaux, et l'obligeait de se rendre à merci.

Toutes ces opérations, si rapides, si vigoureusement et si habilement conduites, ont été exécutées par les goums, appuyées à distance par les colonnes auxquelles ils appartenaient. Du reste, nous l'avons déjà dit, quand les goums se sentent soutenus, ils combattent vaillamment, surtout quand ils flairent du butin au bout de l'aventure, ou bien lorsqu'il y a entre eux et leurs adversaires une affaire de sang ou de *nif* (1), et, dans le Sahra, la véritable et la meilleure politique est celle qui consiste à savoir faire naître ces sortes d'excitations, quand les événements ne s'y prêtent pas, ou lorsqu'ils tardent trop à les produire.

A la suite de ces opérations, la situation du cercle de Géryville s'était sensiblement améliorée : les chefs de l'insurrection et les Oulad-Sidi-Ech-Chikh étaient en fuite ; les Thrafi, dont une grande partie était restée dans l'Ouest, faisaient savoir au colonel de Colomb qu'ils solliciteraient son aman dès que leurs caravanes seraient rentrées du Gourara, c'est-à-dire hors de danger. Du reste, les Thrafi n'avaient pas pris une part bien active dans le dernier mouvement de Sid El-Ala ; les Oulad-Zyad et d'autres fractions rebelles, poursuivies jusque dans la région de l'Eurg, avaient subi des pertes énormes, et ceux d'entre eux qui ne s'étaient pas soumis, avaient été razés et dispersés ou rejetés dans le *blad ech-charr* (le pays de la misère). Les Hameïan, qui, après avoir fait leur soumission, avaient si rudement combattu leurs alliés de la veille, gardaient notre Ouest ; enfin, d'assez nombreuses demandes d'aman ont été la conséquence de la pointe vertigineuse du colonel de Colomb, qui a balayé l'ouest et le sud de son commandement des éléments insurrectionnels qui l'avaient envahi.

(1) *Nif*, au propre, signifie *nez*. Par extension, on donne à ce mot la signification d'*amour-propre*, de *susceptibilité*, de *point d'honneur*, d'*orgueil*, etc.

Les chefs ou fractions de tribus du cercle de Géryville qui ont fait leur soumission sont les suivants :

Des Oulad-Zyad : douar des Mrazig, avec El-Hadj-Ahmed-ben-Bel-Kacem ;
Des Derraga-el-R'eraba : Oulad-Ben-Zyan, et le douar des Triat ;
Des Oulad-Srour : l'ex-kaïd Bou-Azza et son frère ;
Des Akerma : les douars des Oulad-Mouça ;
Les Oulad-Bou-Azza ;
Les Oulad-Bou-Douaïa-ben-Slama ;
Les Kouabis ;
La moitié des Amarna.

Telle était la situation de l'insurrection dans la province d'Oran à la fin de l'année 1865.

Nous avons indiqué plus haut les dispositions qui avaient été prises dans la province d'Alger lorsque, le 17 octobre, le bruit d'une incursion de Sid El-Ala dans le sud de Sebdou était parvenu au Gouverneur général ; des mesures de précaution avaient été ordonnées immédiatement pour couvrir le Tell, et le mettre à l'abri des surprises que pourrait tenter l'oncle du chef de l'insurrection ; la pointe si audacieuse de l'année dernière, qu'il,

avait poussée jusques Sidi-Ali-ben-Youb, l'avait mis en goût pour les affaires de surprise ; mais ce genre d'opérations ne se recommence pas toujours avec le même bonheur, et Sid El-Ala avait dû s'en apercevoir.

Nous avons dit que les colonnes placées dans le voisinage des postes établis sur la ligne de ceinture du Tell, avaient opéré chacun un mouvement sur leur droite, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, pour fermer les débouchés du Tell sur le Sahra, et surtout la trouée de Dhaïa, qui paraissait plus particulièrement menacée.

C'est ainsi que la colonne Liébert avait été portée de Tnïyet-el-Ahd à Tiharet ; celle du lieutenant-colonel Morand, de Boghar sur le premier de ces points, et que la colonne Suzzoni, formée rapidement à Blida, était venue remplacer à Boghar la colonne qui était établie à proximité de ce poste.

Ces mouvements s'étaient opérés, avons-nous dit, dans la seconde quinzaine d'octobre.

Mais, le danger passé, c'est-à-dire dès que Sid El-Ala eût repris, poursuivi par le général Lacretelle, et plus vite qu'il ne l'eût sans doute désiré, la direction de sa base d'opérations, les colonnes d'observation furent dissoutes, celle de Tiharet, le 12 novembre, celle de Boghar, le 21, et, enfin, la colonne de Tnïyet-el-Ahd, le 24 du même mois.

Les colonnes de Dhaïa, de Géryville et de Laghouath étaient rentrées sur leurs points de stationnement ou d'observation.

Nous allons retourner dans le Sud de la province d'Oran, où l'action prochaine va se dérouler de nouveau avec ses péripéties sanglantes et ses poursuites effrénées, et, de la part des goums, avec l'âpreté impitoyable de la guerre au butin.

Malgré la dure leçon que venaient de recevoir les rebelles, l'apaisement était loin d'être fait dans les tribus qui avaient embrassé la cause des Oulad-Hamza ; sans doute toutes les fractions atteintes par nos colonnes avaient fait leur soumission, et les Hameïan étaient devenus — jusqu'à nouvel ordre, du moins, — nos fidèles auxiliaires ; mais l'influence de Sid El-Ala et des Oulad-Sidi-Ech-Chikh était encore toute puissante sur les tribus du commandement de Géryville qui appartenaient à l'ordre religieux de Sidi Ech-Chikh, et puis les populations châtiées par nos colonnes n'étaient point des tribus constituées ; elles ne présentaient, au contraire, que des fractions plus ou moins importantes de celles qui marchaient encore avec les chefs des rebelles. Tout faisait donc présumer que ce silence de la poudre ne serait qu'une trêve, dont la durée était subordonnée au temps qu'exigeaient le recrutement de nouveaux adhérents à la cause des marabouths, et le réapprovisionnement des silos de l'insurrection.

Il existait d'ailleurs plusieurs causes de rupture inévitable de de cette trêve : ainsi, par exemple, les caravanes de nos populations soumises n'étaient pas rentrées du Gourara, et il était à craindre que les contingents ennemis ne cherchassent à leur couper la route. D'un autre côté, les fractions razées par les colonnes de Dhaïa et de Géryville s'étaient dispersées dans toutes les directions, abandonnant leurs troupeaux sur les points où elles avaient été rencontrées et mises en déroute par nos goums. Or, les Hameïan, qui avaient à cœur de rentrer dans leur bien, et de se refaire des pertes que nous leur avions fait subir, s'étaient remis en campagne pour leur propre compte après la rentrée des colonnes, et avaient réussi à faire un butin considérable en ramassant les épaves provenant des fractions rebelles que nous avions battues et dispersées.

Cette honnête opération des Hameïan, on le comprend aisément, ne fut pas précisément du goût des fractions rebelles qui en avaient été victimes ; aussi, cette expédition amassa-t-elle contre eux plus de haines qu'ils n'avaient recueilli de moutons ou de chameaux dans leurs sous-razias. Nous verrons bientôt quelles furent, pour les Hameïan, les conséquences de cette imprudente et indélicate agression.

Nous avons vu plus haut Sid Ahmed-ould-Hamza et Sid El-Ala, suivis des contingents des Oulad Sidi-Ech-Chikh, poursuivis d'abord par la colonne Lacretelle, et ensuite par le colonel de Colomb, abandonner les Hameïan à nos coups, afin de pouvoir prendre de l'avance et nous échapper pendant que nous serions occupés à les battre et à les razer. Cette tactique, renouvelée d'Hippomène semant des pommes d'or derrière lui pour retar-

der la course d'Atalante, avait pleinement réussi aux chefs des rebelles, qui, pendant que nous nous attardions à exécuter les Hameïan, étaient parvenus, par ce stratagème, à éviter notre atteinte, et avaient pu s'enfoncer tout à leur aise dans le Sud-Ouest.

Mais la division — et c'est là tout le secret de notre force — s'était mise bientôt entre les chefs de l'insurrection : c'est ainsi que Sid Ahmed-ould-Hamza, avec la Zaouïa, s'était retiré sur le Chothth Tigri, et que Sid El-Ala et son frère Sid Ez-Zoubir s'étaient dirigés vers l'Est, et avaient pris leurs campements à Haci Bou-Zeïd, non loin de la Dhayat-el-Habsa, sur les plateaux déserts des Habilat. Sid El-Ala paraissait avoir renoncé aux affaires ; nous avons tout lieu de croire que son intention était d'opérer pour son propre compte, c'est-à-dire en dehors de son neveu Sid Ahmed, qui, par son caractère difficile et son imprudence, avait failli, à plusieurs reprises, compromettre gravement la cause de la descendance de Sidi Ech-Chikh.

De son côté, le jeune marabouth avait cherché, pendant la première quinzaine de janvier 1866, à se recruter des adhérents ; ses efforts dans ce sens n'eurent point tout le succès qu'il paraissait en attendre ; il parvint cependant à réunir quelques centaines de cavaliers, qu'il installa sous sa main sur la rive gauche de l'ouad Msaoura, dans le sud de Figuig, autant pour les éloigner de notre action que pour qu'ils pussent se remettre, eux et leurs bêtes, des fatigues et des misères de la dernière campagne. Sid Ahmed voulait surtout déjouer le projet qu'avaient formé un grand nombre d'entre eux, las d'une guerre sans profit, de venir nous demander notre aman.

Mais un incident que le jeune marabouth n'avait pas prévu faillit compromettre la reconstitution des forces qu'il préparait pour tenter une nouvelle campagne contre nous : dès qu'il eût mis le pied sur le territoire marokain, les Douï-Mnia, qui n'ont point de préjugés, et pour lesquels la guerre sainte passe bien après la guerre au butin, se présentèrent en force pour signifier à Sid Ahmed les conditions auxquelles ils consentaient à accorder, à lui et à ses goums, un séjour de plus ou moins de durée dans leur pays.

Le marabouth fut bien obligé d'en passer par les exigences de ces bandits marokains, qui abusèrent vraiment de la situation : Sid Ahmed les combla de cadeaux pour en avoir la paix ; il lésina d'autant moins avec eux, qu'il comptait bien rentrer dans ses fonds en conviant ses adhérents à l'honneur de le rembourser des sommes que lui avaient extorquées, prétendait-il, les Douï-Mnia, — que Dieu les extermine jusqu'au dernier!

Cette communication ne fut pas, sans doute, du goût de tous ceux à qui elle était faite ; car quelques fractions abandonnèrent ce sultan dans l'embarras. Elles se disaient, non sans raison, qu'elles admettaient, — difficilement, il est vrai, — que la guerre ne leur rapportât rien, pour le moment, du moins, mais que, pour rien au monde, elles ne consentiraient à en faire les frais ; leurs principes, d'ailleurs, ne le leur permettaient pas.

Ces fractions dissidentes, qui appartenaient aux Oulad-Zyad et aux Thrafi, allèrent établir leurs campements sur l'ouad En-Namous, occupant ainsi la route du Gourara, c'est-à-dire le chemin des caravanes. Malheureusement, une partie de celles des Hameïan et des Oulad-Sidi-Ahmed-el-Medjdoub avaient seules pu échapper à l'ennemi ; elles étaient rentrées dans les premiers jours de janvier. Restaient encore en route celles des Oulad-Ben-Zyan, des Mrazig et des Akerma. Le 25 de ce mois, elles achevaient de traverser les Eurg, et se jetaient de l'ouad En-Namous sur l'ouad El-R'arbi pour dérober leur marche à l'ennemi. Par une circonstance fatale, ses contingents, qui, précisément, étaient en course à ce moment dans le but de chercher à reprendre aux Hameïan quelques-uns des troupeaux qu'ils leur avaient enlevés, reconnurent facilement le passage de ces caravanes, qu'ils joignirent près du djebel Tismert : « Nous ne voulons pas de mal à nos frères les Thrafi, dirent les cavaliers des rebelles aux *khebir* ou conducteurs des *gouafel* (1) ; mais livrez-nous tout ce qui appartient aux Hameïan. »

Sur le refus des conducteurs d'obtempérer à cette proposition, un combat, qui dura deux jours, s'engagea entre l'escorte de la

(1) Pluriel de *gafla*, caravane.

caravane et les cavaliers des tribus razées. Les pertes des deux côtés en tués et blessés furent à peu près égales ; mais le résultat fut, en définitive, ce qu'il devait être : les caravanes furent enlevées, et nos fractions nouvellement soumises perdirent ainsi de six à sept cents chameaux chargés de dattes. Nous dirons cependant que tout ce qui appartenait au douar des Mrazig, lesquels n'étaient soumis que depuis le mois de décembre dernier, lui fut intégralement rendu.

Cette dernière circonstance semblait donner un certain caractère de sincérité aux démarches que faisaient auprès de nous les chefs principaux des Oulad-Zyad pour obtenir l'aman, démarches dont Sid Ahmed-ould-Hamza parvint à neutraliser l'effet et qu'il empêcha d'aboutir. Redoutant, et non sans raison, ces velléités de soumission qui se reproduisaient beaucoup plus souvent qu'il ne l'eût voulu, Sid Ahmed, pour y couper court, vint s'établir au milieu des Oulad-Zyad, leur affirmant, pour les regagner à sa cause, qu'il était lui-même en relations avec nous, et qu'il était sur le point d'obtenir pour lui, du Gouvernement français, le commandement du Sud, et, par suite, des avantages immenses pour ceux qui auraient suivi sa fortune : « Les Français, leur disait-il, doivent m'abandonner le Sud et se retirer dans le Tell ; dès lors, les populations sahriennes qui viendront s'y approvisionner en grains ne seront plus soumises qu'au *hakk et-tnïya* (1). » Les Oulad-Zyad n'hésitèrent pas un seul instant à croire, comme au Livre révélé, aux astucieuses paroles du jeune marabouth et au triomphe prochain de la cause musulmane. Il serait superflu d'ajouter qu'il ne fut plus question de soumission parmi ces populations aussi crédules qu'elles sont versatiles.

Quant à Sid El Ala, qui s'était bientôt lassé de sa retraite volontaire dans les sables de Haci-Bou-Zeïd, et qui avait besoin de faire de l'agitation, il avait lancé dans les passage de Metlili, pour y faire un peu de butin, un *r'zou* de Châanba, qui craignaient de se perdre la main dans une funeste oisiveté ; mais leur expédition ne fut pas heureuse : l'actif lieutenant-colonel de Sonis, commandant du cercle et de la colonne mobile de Laghouath, les surprit dans cette besogne de guerre sainte et les dégoûta, pour quelque temps, du moins, de ces pieuses entreprises. Pourtant, nous devons dire que Sid El-Ala fut plus heureux quelques jours après : il put, en effet, razer un douar des Makna, qui s'était attardé trop au sud, et cela malgré des ordres formels de remonter vers le Nord.

(1) *Le droit du col, du défilé.* C'était le droit d'entrée dans le Tel que, sous les Turcs, payaient les Sahriens pour venir s'y approvisionner en grains ou céréales.

Dans les derniers jours de février, Sid El-Ala, qui brûlait du désir de se signaler par quelque action importante, et qui craignait surtout que le repos ne vînt détruire son prestige et le faire oublier, abandonna décidément sa retraite de Haci-Bou-Zeïd, et se rapprocha du ksar Sidi-El-Hadj-Ed-Din, guettant de là l'occasion de tenter quelque coup qui pût rétablir ses affaires et lui rendre, sur les populations du Sud, l'influence qu'il se figurait avoir perdue. Malheureusement encore, le succès ne vint pas couronner ses efforts : le 1er mars, un goum d'une centaine de chevaux, formé de diverses fractions des Arbâa et des Oulad-Yakoub, sous la conduite d'un de nos cheikh, Ahmed-ben-Sliman, des Zekaska, tomba à l'improviste sur le campement de Sid El-Ala, lui enleva une trentaine de tentes, environ sept cents chameaux, et y fit un riche butin. Notre goum avait eu affaire au marabouth en personne, qui, devant la vigueur de l'attaque, ne put qu'essayer de résister. Un de ses oncles, le cheikh Ben-Eth-Thahar, fut tué dans cette rencontre.

Ce coup de main, qui n'était pas de nature à relever les affaires de Sid El-Ala, produisit beaucoup d'effet sur les populations du Sud.

Nous disions plus haut que Sid Ahmed-ould-Hamza, dans le but de raffermir la fidélité quelque peu chancelante des Oulad-Zyad qui, nous le savons, s'étaient détachés de la cause du jeune marabouth, n'avait rien trouvé de mieux, pour les y ramener, que de leur affirmer que nous allions abandonner le Sud en sa faveur. Ce propos n'était pourtant pas absolument le produit de son imagination ; seulement, il prenait, dans cette circonstance, son désir pour la réalité. Il avait, en effet, écrit au général commandant la province d'Oran pour lui faire connaître qu'il

était disposé à déposer les armes, mais à la condition que le commandement dont avait été investi feu son père, le khalifa Sid Hamza, lui serait rendu dans toute son étendue. Il prétendait, en outre, rester absolument indépendant dans le sultanat que nous lui aurions taillé dans notre Sahra. Enfin, ce que voulait ce jeune et ambitieux marabouth c'était se constituer un petit royaume sahrien, et être non point un chef soumis à la France, mais bien un allié traitant d'égal à égal avec nous. On n'a pas plus d'outrecuidance ou de naïveté.

Il était difficile au Gouvernement français d'admettre de pareilles prétentions; il n'y avait d'ailleurs aucun intérêt, en ce sens que, d'abord, le jeune marabouth n'était pas plus de force à ramener la paix dans le Sud qu'à en garantir la sécurité, surtout si nous n'étions plus là pour l'appuyer de nos armes et de notre influence. Les prétendants au pouvoir, dans les deux branches de Sidi Ech-Chikh sont déjà nombreux, et ils ne peuvent qu'augmenter encore; l'ordre de succession n'a donc chance que de se troubler davantage tous les jours; car on pressent que, d'ici à un temps peu éloigné, quand les prétendants auront poussé, ou se seront produits, il ne sera tenu compte que médiocrement de la légitimité de la descendance, et l'on ne se souciera pas plus des droits de l'héritier de la *baraka* que de ceux du dernier *radï* (berger) de la tribu des enfants du saint d'El-Abiodh. En effet, on peut déjà prévoir que ce sera à qui des oncles, des frères, des cousins de l'héritier légitime de la puissance religieuse, cherchera, en travaillant pour son compte, à se créer une influence qui lui facilite la levée de quelques centaines de cavaliers sous prétexte de *djehad* (1), pour faire la guerre au butin. L'anarchie sera dès lors dans toutes les branches de la maison de Sidi Ech-Chikh, et ne nous en plaignons pas; car l'abondance des candidats à la *baraka* est précisément ce qui fera leur faiblesse, par cette raison qu'elle ne permettrait à aucun d'eux d'exercer une autorité sérieuse et de quelque durée sur les autres prétendants.

Le jeune chef de l'insurrection précise, nous l'avons vu, les conditions de la soumission; il ne demande rien moins que le

(1) Guerre sainte.

commandement du vaste territoire, des nombreuses tribus et des ksour dont nous avions investi son père, Sid Hamza, en 1854 (1). Vraiment, cet adolescent ne doute de rien; d'abord le temps et les choses ont bien changé depuis douze ans: Sid Hamza nous avait conquis par les armes et par son immense influence religieuse les territoires et les populations dont nous lui avions confié le commandement, lequel, à ce moment, il pouvait seul exercer efficacement. Sans doute, nous l'avions fait fort; peut-être serait-il plus exact de dire que ce cadeau que nous lui faisions c'était lui qui nous l'avait apporté, et que nous ne lui prêtions, en définitive, que ce qu'il nous avait donné. Notre générosité, qu'on nous a tant reprochée en disant que nous avions grandi Sid Hamza outre mesure, s'en trouve donc sensiblement amoindrie.

Du reste, à la mort de cet illustre descendant de Sidi Ech-Chikh, en 1861, nous nous étions empressés de changer le titre de khalifa du Sud, que nous avions décerné à Sid Hamza, contre celui de bach-a'ra de Géryville, que nous donnions à son fils et successeur, Sid Bou-Bekr.

Sid Ahmed-ould-Hamza pouvait donc d'autant moins justifier ses prétentions que, depuis la mort de son frère Sid Mohammed, il n'avait été, pour nous, autre chose qu'un rebelle sous la direction de son oncle Sid El-Ala. Ces titres, on en conviendra, étaient bien insuffisants pour lui mériter une faveur de l'importance de celle qu'il demandait presque en vainqueur. Dans tous les cas, nous n'avions pas la moindre raison pour distraire, en faveur de qui que ce soit, la moindre parcelle de notre domaine sahrien. Sans doute il nous sera encore longtemps disputé, et il nous coûtera bien de lourds et sanglants sacrifices; mais une sérieuse, intelligente et progressive occupation de cette région de la poudre, un bon choix de nos agents, et une bonne organisation de nos forces auxiliaires, sans lesquelles nous ne pouvons rien, finiront par nous permettre d'y asseoir solidement notre

(1) Voir, pour plus de détails sur le khalifa Sid Hamza-ould-Sidi-Bou-Bekr, notre livre « *Les Français dans le Désert. — Journal d'une Expédition aux limites du Sahra algérien.* »

domination, et par nous débarrasser, du moins dans l'étendue de notre bras, de ces turbulents Nomades dont la vie est le pillage, et la foi l'appétit du butin. Mais, nous le répétons, nous perdrons encore bien des têtes — et par notre faute — avant d'avoir atteint le but que nous avons l'air de poursuivre.

Il serait superflu de dire que les propositions qui avaient été soufflées à Sid Ahmed, par son entourage, furent accueillies comme elles le méritaient, c'est-à-dire par un refus catégorique.

Nous venons de voir que, lorsque pour retenir auprès de lui les Oulad-Zyad, dont les principaux chefs faisaient des démarches de notre côté pour obtenir notre aman, Sid Ahmed prétendait que, lui-même, était en pourparlers avec le Gouvernement français, auquel il avait fait ses conditions; nous venons, disons-nous, de démontrer que le jeune marabouth ne s'éloignait pas sensiblement de la vérité. Pour que les Oulad-Zyad ne pussent mettre en doute son affirmation, il avait tiré parti assez habilement de cette circonstance qu'un de ses serviteurs avait été autorisé à venir apporter ses dépêches à Oran, et de ce fait que des relations s'étaient nécessairement établies entre le commandant du cercle de Géryville et lui. C'était ainsi que le rusé jeune homme était parvenu à arrêter le mouvement vers nous de l'importante tribu et des douars qui s'étaient retirés sur l'ouad Msaoura, et au milieu desquels il était venu s'installer pour chercher à les détourner de donner suite à leur projet de soumission.

Furieux du mauvais accueil qui avait été fait à ses propositions, Sid Ahmed résolut de reprendre l'offensive. Brouillé, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avec ses oncles Sid El-Ala et Sid Ez-Zoubir, le jeune marabouth, devenu le chef réel de l'insurrection, devra désormais chercher ses conseils parmi les gens de son entourage. Il fit donc ses préparatifs pour reprendre la campagne.

Sid Ahmed avait appris par ses émissaires que les colonnes de Géryville, de Laghouath et de Biskra se disposaient à se porter dans le Sud-Ouest; il savait que des convois étaient dirigés vers ces postes avancés, et que des goums y étaient appelés; il en inféra qu'il se préparait un mouvement important dont ses conseillers ne se dissimulaient pas la gravité. Il sentait qu'il fallait tenter un suprême et dernier effort, non-seulement pour rétablir ses affaires, mais aussi pour réunir et maintenir autour de lui des forces d'une certaine importance. Or, comme il manquait de fantassins, il fit appel à ces tribus pillardes du Marok qui, sous la dénomination générale de Zegdou, firent autrefois de si fréquentes incursions sur le territoire de nos tribus du Sud-Ouest.

Sid Ahmed avait réussi à gagner à sa cause un millier environ de *traris* (1) appartenant aux Eumour, aux Oulad-Djerir et aux Douï-Mnia. Comme les intérêts de l'islam n'eussent été, pour ces sacripants, qu'un mobile ou un attrait tout à fait insuffisant, il leur avait promis la guerre au butin, et c'était sur nos tribus récemment soumises qu'ils comptaient en faire le prélèvement à leur profit. La cavalerie du marabouth, qui s'élevait à l'effectif de cinq cents chevaux, était surtout fournie par les Oulad-Sidi-Ech-Chikh, les Derraga, les Oulad-Zyad restés insoumis, et par les fractions de tribus qui étaient encore attachées à la cause des Oulad-Hamza.

Il sembla à Sid Ahmed que le moyen le plus propre à préparer son action et à retarder notre attaque, était de jeter le désordre dans nos tribus du Sud et des Hauts-Plateaux, afin d'empêcher la formation de nos convois, et d'entraver la concentration de nos goums. Son premier objectif était l'enlèvement du douar des Mrazig, fraction soumise des Oulad-Zyad, et le châtiment des Oulad-Ben-Zeyan, qui s'étaient détachés récemment du parti des Oulad-Hamza, et qui avaient demandé et obtenu notre aman depuis quelques jours seulement.

Le marabouth se chargeait des Mrazig; il avait laissé au fameux Bou-Diça, notre ex-agha des Oulad-Mokhtar, en défection depuis le mois d'août 1864, le soin de le venger de l'abandon des Oulad-Ben-Zeyan.

L'enlèvement des Mrazig présentait d'autant moins de difficultés, qu'au lieu de porter leurs campements, ainsi que l'ordre leur en avait été donné, au nord du Chothth-ech-Chergui, ils

(1) Gens de pied, fantassins.

étaient allés s'établir à Cheguig, point situé à 25 kilomètres à l'ouest de l'ouad Sidi-En-Naceur.

Le 13 mars, le marabouth était signalé dans la vallée de Souez.

Le 14, il était à Aïn-el-Ourak, se dirigeant sur le Djebel Megrès, au sud-ouest de Géryville. Dans cette position, il menaçait sérieusement la route de Saïda, par laquelle arrivait un convoi de vivres de 300 chameaux à destination du premier de ces postes, et dont l'escorte ne se composait que d'un bataillon du 87e d'infanterie, et d'un escadron du 2me de Chasseurs d'Afrique.

Le même jour, le colonel de Colomb, à qui ce convoi donnait, on le comprend, de sérieuses inquiétudes, ordonnait à deux compagnies du 2me de Zouaves de se porter à Kheneg-el-Azir, pour renforcer l'escorte de ce convoi, qui devait arriver sur ce point le lendemain 15 mars.

Le colonel se mettait lui-même en route le 14, avec six compagnies du 2me de Zouaves et un escadron du 1er de Hussards, pour protéger les campements des Mrazig contre les entreprises présumables de Sid Ahmed.

A huit heures du matin, il était à Anba. Il apprend là, par ses éclaireurs, que Sid Ahmed vient d'arriver à Zouïreg, point situé à 10 kilomètres au nord de Géryville, et que les Mrazig n'ont fait aucune difficulté pour se laisser entraîner par le marabouth.

Le colonel se porte aussitôt dans la direction de Zouïreg, où il espère rencontrer l'ennemi ; mais Sid Ahmed a quitté ce point depuis quelques heures seulement ; il se dirige, le lendemain 15, sur Kheneg-el-Azir, où il trouve le convoi attendu, qu'il est heureux de sentir en sûreté.

L'expédition de Bou-Diça (1) contre les Oulad-Ben-Zeyan ne lui avait pas réussi : ce brillant cavalier, ce haut et puissant chef sahrien, frotté de civilisation à la surface, et que nous avions fait chevalier de la Légion d'honneur (2) pour les services qu'il

(1) Voir, sur ce personnage, la note du chapitre III de la IIe partie.

(2) Avait été radié des contrôles de l'Ordre après sa défection du mois d'août 1864, et avant d'avoir reçu la croix qui lui avait été décernée.

nous avait rendus pendant la première phase de la répression de l'insurrection, ce preux des temps héroïques antéislamiques était venu échouer misérablement devant quelques pédiculeux défendant leurs maigres troupeaux. Il n'eut même pas la gloire de succomber dans la guerre sainte — ce dont il se souciait peu — et de la main du Chrétien. Il meurt d'une blessure honteuse, de celles qui ne sont pas admises par le Dieu unique et qui n'ont aucune valeur à ses yeux, de celles, enfin, qui ne donnent point rang de martyr à celui qui en est atteint, et qui, au lieu d'exhaler l'odeur du musc, ne répandent autour d'elles que la fétidité naissant de la putréfaction.

Les Oulad-Ben-Zeyan, qui, conformément aux ordres qu'ils avaient reçus du commandant de Géryville, s'étaient hâtés d'envoyer leurs troupeaux au nord du Chothth-ech-Chergui, se défendirent en outre vigoureusement contre l'attaque de Bou-Diça, dont le *r'ezou* ne parvint à leur enlever que quelques tentes et effets de peu de valeur. Vraiment, la mort de Bou-Diça n'était pas payée.

Nous avons laissé le marabouth marchant, le 14 mars, dans la direction du djebel Megrès, au sud-ouest de Géryville ; le 15, il passait entre Kheneg-el-Azir et ce poste avancé, et allait enlever, à Cheguig, le douar des Mrazig, qui, ainsi qu'on l'avait rapporté au colonel de Colomb, n'avait opposé aucune résistance à l'invitation que lui avait faite le marabouth de reprendre sa place au milieu des Oulad-Zyad, ses contribules.

Le lendemain 16, Sid Ahmed avait pu réunir ses contingents, et, se dirigeant vers le Nord, il traversait avec eux le plateau de Haci-Ben-Aththab, flairant quelque affaire de poudre et de butin, en quête d'une proie à jeter dans les griffes de ses avides fantassins.

Mais revenons au colonel de Colomb, qui, arrivé dans la soirée du 15, au bivouac de Kheneg-el-Azir, y trouvait campés, depuis quelques heures, le convoi attendu et son escorte.

Son convoi en sûreté, et sans inquiétude de ce côté, le colonel de Colomb résolut de se mettre sans retard à la recherche de

Sid Ahmed, afin de faire avorter ses projets sur nos tribus soumises.

Le lendemain, 16 mars, et après avoir reçu les rapports de ses éclaireurs, le commandant de la colonne de Géryville prit ses dispositions pour couper au marabouth sa ligne de retraite sur le Sud-Ouest. Il laisse à la garde du camp de Kheneg-el-Azir et du convoi les six compagnies de Zouaves avec lesquelles il marchait depuis deux jours, et qui avaient besoin de prendre un peu de repos. Il forme une colonne légère avec les éléments suivants : un bataillon du 87e d'Infanterie, les deux compagnies de Zouaves qu'il avait envoyées, la veille, en renfort au convoi, un escadron du 2e de Chasseurs d'Afrique, et un autre du 1er de Hussards, une section mixte d'Artillerie de montagne de la 5e batterie du 2e régiment, et un détachement du 3e escadron du Train des Équipages.

L'effectif de cette colonne était, approximativement, de :

Officiers.	25
Troupe	800
Chevaux.	225
Mulets	20

Colonel C. TRUMELET.

(A suivre.)

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147 et 151.)

Lorsque les Turcs occupèrent la province de Constantine, ils n'eurent jamais qu'une action secondaire dans le Sahara, notamment dans le Souf, qui forma une sorte d'État indépendant quoique tributaire de Tougourt. Chaque fraction payait assez régulièrement aux Ben-Djellab un léger impôt qu'ils acquittaient en kessoua, c'est-à-dire en burnous et haïks. El-Oued seule, considérée comme ville makhzen, ne payait rien. De tout temps, elle eut la prépondérance dans le pays, tant à cause de la suprématie numérique de ses habitants, qu'à cause de leurs richesses leur permettant, lorsqu'ils en avaient besoin, de louer et d'entretenir un goum à leurs frais. Chaque village était administré séparément par une Djemâa ; cependant, il arrivait parfois, lorsqu'il s'agissait de traiter des affaires intéressant tout le pays, que ces

assemblées communales se réunissaient volontairement à celle d'El-Oued pour prendre, de concert avec elle, les mesures nécessaires. Quant au cheïkh El-Arab, duquel, hiérarchiquement, relevait le Souf, il n'avait qu'un commandement nominal sur le pays.

Les Souafa ne restèrent pas étrangers aux querelles intérieures de la famille des Ben-Djellab, pas plus qu'aux rivalités de Tougourt avec Temacin et aux luttes des Bou-Okkaz et des Ben-Gana, dont nous parlerons longuement plus loin. Nous avons vu aussi que plusieurs membres de la famille souveraine des Ben-Djellab, dépossédés de leur pouvoir par leurs parents, se retirèrent au Souf pour y intriguer ou y finir leurs jours. Les intérêts rivaux qui se disputaient le Sahara, l'anarchie qui fut la conséquence et à laquelle les Souafa prirent une part très active amenèrent leur division en deux sofs. Le premier, qui comprenait les Troud, El-Oued, Guemar, Behima et Debila, prit le parti des Bou-Okkaz et se déclara en faveur de Temacin. Il avait pour alliés les tribus des Saïd-Oulad-Amer et des Oulad-Saïah, ainsi que les Chaamba et les Mekhadma d'Ouargla. Le deuxième sof, formé par les habitants de Zegoum, Tar'zout et Kouïnin et connu sous le nom collectif des Oulad-Saoud, penchait pour les Ben-Gana et s'appuyait sur Tougourt et l'Oued-Rir'. Mais cette scission n'est point ancienne, puisqu'elle ne date que de l'époque relativement récente de la venue des Ben-Gana dans le Sahara.

En dehors du tribut perçu par le sultan de Tougourt, le Souf ne payait directement aucun impôt aux Turcs, sauf lorsque les troupes chargées de percevoir les contributions dans le Sahara arrivaient dans ce pays ; les habitants payaient alors un impôt en argent évalué à 40 ou 50,000 boudjous (72 à 90,000 fr.), mais ces circonstances se présentèrent rarement. Ce fut sous le bey Ahmed Mamelouk, c'est-à-dire vers l'année 1818, que la colonne turque descendit pour la dernière fois dans le Souf. Elle se composait de *cent quarante* soldats réguliers et des goums du cheïkh El-Arab. En quittant Biskra, elle prit la route qui passe à El-Faïd et Mouïa-Tadjer. Lorsque les fantassins turcs arrivèrent à El-Oued, ils étaient tellement épuisés de fatigue et de faim, qu'on dut requérir pour eux des chameaux mehari qui les rapportèrent jusqu'à Constantine. Le retour de la colonne se fit par Tougourt et l'Oued-Rir'.

A partir de l'avènement d'El-Hadj Ahmed Bey, la lutte entre les deux partis des Bou-Okkaz et des Ben-Gana se concentra dans les Zibân, bien que ce fût au Souf que se retirèrent Ferhat ben Saïd et les Arabes Cheraga, après leur défaite de Badès, en 1832. Ce pays resta étranger aux événements du Tell.

Néanmoins, et peut-être même parce qu'elle se localisa, les deux sofs rivaux au Souf se firent une guerre acharnée à laquelle les sultans de Tougourt prirent une grande part. Les cheikhs Brahim, Ali et Abd-er-Rahman ben Djellab, qui se succédèrent dans ces derniers temps, descendaient tous du cheïkh Ahmed, qui s'était déclaré en faveur des Ben-Gana. L'autorité de ses descendants ne s'exerçait donc que sur les Oulad-Saoud. Les Troud et autres villes qui suivaient leur politique se refusaient à reconnaître l'autorité de ces membres de la famille des Ben-Djellab, et ne leur payaient aucun impôt. Partisans déclarés du Bit bou Okkaz, ils vivaient dans les traditions que leur avait léguées le père du cheïkh Ahmed, cheïkh Ferhat ben Djellab, qui était mort au milieu d'eux à El-Oued. A diverses reprises, les derniers sultans de Tougourt, dont l'animosité s'accroissait en raison de la résistance qu'ils rencontraient, essayèrent de soumettre ce parti. Mais nous avons déjà vu que toutes leurs entreprises échouèrent. L'anarchie la plus complète régnait donc dans le Souf lorsque nous arrivâmes à Biskra, en 1844. Le Troud, ou plutôt la Djemâa d'El-Oued, avait pris par force la direction des affaires, et les autres groupes de population suivaient son impulsion.

Pendant les premières années de notre occupation dans le Sahara, la nécessité d'asseoir solidement notre établissement et de soumettre les Oulad-Naïl de l'Est, l'Aurès et les Nememcha nous empêcha de nous occuper sérieusement du Souf, fort agité par l'influence de l'ancien khalifa d'Abd-el-Kader, Ben Ahmed bel Hadj, qui, chassé de l'Aurès par le général Bedeau, s'était réfugié à El-Oued. Néanmoins, nos relations restèrent pendant un certain temps sur un pied fort convenable. Un cheïkh des Oulad-Amor, envoyé dans le Souf, en 1845, pour y porter diverses proclamations du Gouverneur général, avait été bien accueilli ;

de nombreuses caravanes fréquentaient nos marchés, et la crainte de les voir se fermer motiva de la part des Souafa plusieurs démarches de soumission. Comme celles-ci n'aboutissaient pas et qu'au contraire c'était par l'intermédiaire des gens du Souf que le chérif Ahmed, chez les Nememcha, et Bou-Maza, dans l'Est, se procuraient des approvisionnements, l'accès de nos marchés leur fut interdit dans le courant de l'année 1847. Cette mesure avait beaucoup d'inconvénients : elle portait préjudice à nos intérêts, rejetait vers la Tunisie le courant commercial qui se portait de notre côté; enfin, cette prohibition était facilement éludée, puisqu'elle ne s'appliquait qu'à une partie du pays. Aussi, on profita de la première occasion pour revenir sur la décision prise et une démarche faite en 1848, par deux notables d'El-Oued, motiva la levée de cette interdiction.

Sur ces entrefaites, la querelle entre les Souafa et le cheïkh de Tougourt, Abd er Rahman ben Djellab, s'envenima encore davantage. Ce dernier, au commencement de 1848, obtint le concours des Selmia, Rahman et Bou-Azid et réduisit, comme nous l'avons déjà dit, la ville de Temacin qui refusait de lui payer l'impôt. Nous ne reviendrons pas sur les événements déjà exposés dans l'historique du sultan Abd-er-Rahman.

Le bruit s'était répandu dans le Sahara qu'une colonne expéditionnaire se formait à Biskra pour envahir le Souf. Les gens d'El-Oued forcèrent alors l'ex-khalifa Ben Ahmed bel Hadj à quitter leur pays. A peine était-il en route pour le Nefzaoua qu'ils s'adressèrent au kaïd Ahmed-Bey ben Chennouf, des Oulad-Saoula, lequel, en sa qualité de parent et partisan des Bou-Okkaz, était depuis longtemps en relation avec eux, et le prièrent de faire agréer leur soumission. Ils acceptaient toutes les conditions qui leur seraient faites, pourvu qu'on ne les plaçât pas sous le commandement du cheïkh de Tougourt.

Le fils du kaïd Ben-Chennouf se rendit au Souf, où il fut reçu avec de grandes démonstrations; il ramena à Biskra une députation composée des représentants des villages d'El-Oued, Guemar, Debila et Behima. L'aman leur fut accordé moyennant une indemnité de 10,000 fr. qu'ils durent payer aux Ouled-Moulet pour les chameaux qu'ils leur avaient pris.

Une nouvelle organisation fut donnée au Souf. Les villages des Oulad-Saoud restèrent sous le commandement de Ben-Djellab, les autres furent rattachés au kaïdat de Si Ahmed-Bey ben Chennouf; leur impôt fut fixé à 4,500 fr. L'influence de ce chef indigène se fit heureusement sentir; les relations commerciales des habitants du Souf avec les Ziban prirent un plus grand développement et lorsque, quelques mois après, l'insurrection de Zaatcha amenait une effervescence générale, les villages nouvellement soumis se tinrent tranquilles. Ce fut en vain que Ben Ahmed bel Hadj, revenu à la hâte du Djerid, essaya d'entraîner la population remuante d'El-Oued. En fait d'adhérents, il ne trouva qu'une cinquantaine de cavaliers qui, dans le courant du mois d'octobre, le suivirent jusqu'à El-Faïd.

Quelque temps après janvier 1850, deux mille fantassins du Souf accouraient au secours de Blidet-Amar attaqué par Ben-Djellab, fort mécontent de la nouvelle organisation qui lui avait enlevé cette oasis, Temacin, El-Oued et les villes de son parti. Déjà il commençait à couper les palmiers lorsque les Souafa arrivèrent et le poursuivirent jusque dans sa capitale.

Les gens du Souf prétendent qu'autrefois Nefta, aujourd'hui ville tunisienne, leur appartenait. Bien que rien ne justifie cette allégation, il est positif que de tous temps d'excellents rapports ont existé entre eux et les habitants de Nefta. Au commencement de 1851, près de cinq cents familles de cette localité fuyaient les exactions des agents du Bey et arrivaient dans le Souf, où elles furent bien accueillies. La fraction des Cheurfa, qui formait la majeure partie de cette émigration, s'installa à El-Oued; les autres allèrent à Zegoum, Behima et Kouïnin. Par suite de l'intervention de l'autorité française, qui fit agir le kaïd Ben-Chennouf et le cheïkh de Tougourt, leur séjour ne dépassa pas deux mois et ils rentrèrent dans le Djerid après avoir reçu l'aman du gouvernement tunisien.

Le Souf joua un rôle important dans l'insurrection que fomenta le chérif d'Ouargla, Mohammed ben Abd-Allah, et à la suite de laquelle nous devions arriver dans leur désert sablonneux. Dès les débuts, cet agitateur fit appel au parti d'El-Oued et le pressa de s'unir à lui pour marcher contre son ancien en-

nemi, le cheïkh Abd-er-Rahman. Les Souafa résistèrent d'abord à ses suggestions et s'étaient tenus sur un pied de neutralité, lorsque la mort d'Abd-er-Rahman fit entrer la question dans une nouvelle phase. Nous avons dit comment Selman ben Djellab s'empara du pouvoir et comment, à l'aide des Oulad-Moulet et des gens de Kouïnin, Tar'zout et Zegoum, qui lui fournirent 300 fusils, il put entrer à Tougourt et prendre possession de la kasba. L'avènement de Selman, partisan du chérif, fut un coup de fortune pour ce dernier et l'empêcha de renoncer à la lutte. C'était à Tougourt qu'il allait reconstituer sa base d'opérations contre nous. Plus que jamais, il renouvela ses intrigues dans le Souf, il exploita les nombreuses relations des habitants du pays avec les Châamba et les Mekhadma, ses serviteurs, et si le nombre des cavaliers et fantassins qu'il y recruta fut peu considérable, il y trouva les approvisionnements qui lui manquaient. Commerçants avant tout. les Souafa, bien que protestant près de nous de leur fidélité, apportèrent à son camp des grains, des armes, des munitions qu'ils allaient chercher en Tunisie. Malgré la défaite de Mohammed ben Abd-Allah à Melili, ses coups de main heureux sur les Oulad-Horket et les Oulad-Sassi eurent un retentissement extraordinaire. Les gens d'El-Oued qui, jusqu'alors, y avaient mis quelque dissimulation, approvisionnèrent ouvertement le chérif et firent un bon accueil à son agent Es-Senoussi. Il n'était pas possible, sous peine de faiblesse, de fermer les yeux sur ces faits et de tolérer la complicité de Selman avec nos ennemis. En conséquence, nos marchés furent fermés aux gens du Souf et de l'Oued-Rir'. Selman exploita fort habilement l'irritation que cette prohibition excita chez les Souafa. Il multiplia ses relations avec eux, et, usant de l'influence du chérif, il chercha à s'assurer l'appui du parti d'El-Oued, autrefois hostile à sa famille. Peu s'en fallut que cette bonne entente ne se réalisât. Les Souafa n'étaient plus retenus que par l'appréhension que leur causait l'accord de Selman avec Temacin, car ils craignaient, à juste titre, qu'une fois cette ville sous l'influence de ce dernier, leur indépendance ne fût compromise. Aussi, pour ne pas les pousser à bout et les jeter dans une alliance qui compliquait la situation, on leur permit, au moment de l'automne, de faire leurs

approvisionnements de grains dans le Zab-Chergui. Nos goums leur avaient enlevé une valeur de 30,000 fr. et on espérait que cette punition les rendrait plus circonspects.

L'hiver 1852-1853 se passa assez tranquillement au Souf.

La défaite du chérif à Laghouat ne contribua pas peu au maintien des bonnes dispositions de Selman et des habitants du Souf. Le kaïd Ben-Chennouf, envoyé dans ce pays, y fut bien accueilli.

Au mois de mars 1853 une colonne, sous les ordres du colonel Desvaux, s'avança jusqu'à Dzioua. Selman se croyant menacé rassembla ses partisans, mais les Souafa ne répondirent pas à son appel. Celui-ci, attribuant leur indifférence aux menées des anciens serviteurs d'Abd-er-Rahman, réfugiés à Kouïnin, partit à l'improviste de Tougourt avec 80 cavaliers pour se les faire livrer. Bien que surpris et serrés de près, ils parvinrent à s'échapper et à se réfugier à Guemar. Les habitants, que leurs intérêts commerciaux obligeaient à de grands ménagements avec nous, accueillirent ces malheureux et non seulement refusèrent de les livrer à Selman, mais fermèrent leurs portes aux émissaires qui venaient les réclamer. Guemar était une ville trop forte pour que Selman put essayer d'y pénétrer violemment. Furieux de cet affront, mais impuissant pour s'en venger, il dut se borner à faire payer de fortes amendes à une fraction de Kouïnin qui lui était hostile. Ce fait isolé n'amena cependant pas une scission entre les Souafa et Tougourt. Commerçants avant tout, nous le répétons encore, c'était l'amour du lucre et non le fanatisme qui dirigeait leur politique entièrement subordonnée à leur intérêt commercial. Nous savions de longue date à quoi nous en tenir à ce sujet. Aussi était-il de bonne guerre de profiter du manque de récoltes dans la Tunisie pour fermer nos marchés et rendre très difficile le ravitaillement de nos ennemis. On n'y manqua pas.

Dès le mois de juin des goums, placés à Zeribet-el-Oued et à Saâda, furent chargés de surveiller les routes du Souf et de l'Oued-Rir' et d'assurer l'exécution de cette mesure dont les effets ne tardèrent pas à se faire sentir. La prohibition ne fut pas cependant absolue et on accorda dans certaines limites l'autori-

sation d'acheter des grains aux gens de Guemar, Tar'zout et Zegoum qui étaient venus payer leur impôt à Biskra.

A mesure que la saison s'avançait, la pénurie de grains se faisait de plus en plus sentir dans le Sud. Les autres villages du Souf, suivant l'exemple de Selman, essayèrent d'entamer des négociations dans le but d'obtenir l'accès de nos marchés. El-Oued offrit même de payer une amende de 10,000 francs. On n'en persista que davantage dans la ligne de conduite qu'on s'était tracée et l'activité de nos goums parvint à maintenir strictement le blocus saharien.

Au commencement de 1854, le chérif, défait à Ouargla par Sidi Hamza, se retira dans l'Est avec quelques tentes et vint camper à El-Ktaf, puits situé au pied des grandes dunes de sable entre El-Oued et Taïbet-el-Guebbia. Tandis qu'un de nos goums opérait sur le flanc occidental de l'Oued-Rir', l'autre, fort de 300 chevaux et 200 fantassins, sous les ordres de Si ben Henni, marchait entre le Souf et l'Oued-Rir' et se portait sur Taïbet-el-Guebbia. Mohammed ben Abd-Allah, prévenu de ce mouvement, alla séjourner à Naïma, à une journée de marche d'El-Oued et de Guemar, dans l'espérance de voir arriver à lui les Soufa, mais ceux-ci n'osèrent le soutenir ouvertement et ne bougèrent pas. En face de cette abstention, le chérif gagna la route de Djerid et alla s'installer à Rouga, puits situé entre le Souf et le Nefzaoua, sur cette sorte de terrain neutre qui sépare le Sud de la régence de notre Sahara.

Le repos, que l'éloignement du chérif nous laissait, fut de courte durée; aussitôt que les chaleurs de l'été et les besoins de leurs troupeaux eurent forcé les nomades à se replier vers le Tell, Mohammed ben Abd-Allah, après s'être reconstitué rapidement une bande chez les populations turbulentes du Djerid, franchit la frontière et effectua sur nos populations arabes les razzias dont nous avons déjà parlé.

Enfin, nous avons fait assister le lecteur à la prise de Tougourt, par la colonne commandée par le colonel Desvaux. Selman et le chérif s'étaient réfugiés à El-Oued aprés leur défaite. Le colonel Desvaux, laissant une réserve à Tougourt, marcha sur le Souf à la tête des colonnes concentrées de Batna, Laghouat et Bousâda.

Cette expédition était le complément nécessaire de l'œuvre de pacification et on ne pouvait compter sur la tranquillité dans l'Oued-Rir' sans la soumission du Troud. Le colonel Desvaux arrive, en trois jours de marche, à Tar'zout par la route de Taïbet, la plus difficile, hérissée de dunes de sable et qu'on croyait impraticable pour une colonne française.

A moitié chemin, la députation d'El-Oued, composée des personnages les plus influents, arrivait au-devant de la colonne réclamant l'indulgence et promettant de remplir toutes les conditions qu'on leur imposerait. Aussitôt que Selman et le chérif avaient appris la marche de nos troupes, ils s'étaient hâtés de gagner le Djerid.

A travers une dernière ligne de dunes, la colonne débouchait le 13 décembre devant le village de Tar'zout. Toute la population était dehors, s'efforçant de donner à son accueil toutes les apparences de l'enthousiasme. Au reste, il devait y avoir une certaine sincérité. La majeure partie du pays était hostile à Selman, Tar'zout n'avait pas envoyé de contingents à Tougourt.

Après avoir visité Kouïnin et El-Oued, le colonel Desvaux reprenait la route de Tougourt où il arrivait le 22. Cette visite au Souf était un grand résultat obtenu. Cette confédération importante avait été si vantarde, si indocile parce qu'elle se croyait à l'abri de nos coups, qu'il était urgent de leur montrer nos moyens de répression. L'éloignement, les sables, les longues marches sans eau, toutes ces difficultés, une colonne française les avait surmontées.

Le 26 décembre 1854, le colonel Desvaux donnait le burnous d'investiture à Si Ali Bey ben Ferhat et le proclamait kaïd de Tougourt, de l'Oued-Rir' et du Souf, sur l'esplanade de la kasba, en présence de toutes les députations de notables du pays.

Dès son arrivée dans le Sahara Ali Bey, le fils du chevaleresque Ferhat ben Saïd, avait été salué de tous les chefs indigènes du nom de notre seigneur, — *sidna*, — bien qu'ils ne l'eussent jamais vu. Avant même de connaître nos intentions, ils le proposaient

eux-mêmes pour chef du pays nouvellement conquis où son père avait laissé de si grands souvenirs. Ils avaient l'air, au contraire, de ne point connaître les membres de la famille des Ben Gana. Du reste, les Ben Gana ne se souciaient guère de ce commandement, à ce moment, puisqu'il présentait des difficultés au-dessus de leurs forces.

Après la cérémonie de l'investiture devant les troupes et la population, Ali Bey, accompagné de tous les chefs indigènes, se rendit à la mosquée où la Fatha fut récitée et où l'obéissance lui fut jurée par tous les cheikh et les notables du pays.

Le colonel Desvaux, prenant ensuite la parole, rappela aux gens de l'Oued-Rir' et du Souf les malheurs qu'avait attirés sur eux le gouvernement de Selman et les engagea à oublier leurs anciennes divisions, à se rallier tous autour du nouveau chef que la France leur donnait et qui ferait désormais régner la paix et la prospérité dans le Sahara.

Le marabout de Temacin, de l'ordre des Tidjani, Si Mohammed El-Aïd, dont l'influence religieuse était grande dans tout le Sahara, arrivait au camp français et, lui aussi, faisait acte de soumission en déployant ses étendards. Il promettait solennellement au colonel Desvaux de guider de ses conseils le jeune chef Ali Bey et de se charger de la tutelle des enfants de Selman, laissés à sa surveillance. Finissons-en immédiatement avec la famille des Ben-Djellab. Ali, fils de Selman, après quelques années de séjour à la zaouïa de Temacin, était envoyé au collège de Constantine où il se fit remarquer par son caractère vif, irascible; il était la terreur de ses camarades, on le désignait sous le nom de la *panthère du Sahara*. Engagé volontaire dans un régiment de spahis, il est aujourd'hui maréchal des logis.

Sa sœur Embarka a été épousée depuis par le kaïd Ali Bey. Quant à Selman, leur père, s'enfuyant du Souf au Nefzaoua, il alla à Touzer dans le Djerid, où le Bey le fit arrêter et interner à Tunis. Dans cette ville il continua à se livrer à des excès de boissons tels que sa raison en subit de terribles atteintes. Dans sa folie alcoolique, il ne cessait de se poser en prétendant au trône de Tunis, et à la suite de quelques scandales troublant le repos public, le Bey dut le faire conduire et interner au Maroc.

En 1877 j'ai revu Selman, à Tanger, dans l'état de misère et d'abrutissement le plus complet. L'abus du kif, qu'il fumait sans discontinuer, et de l'eau-de-vie des juifs lui avait ôté toute trace d'intelligence; c'était un homme fini.

L. Charles Féraud.

(A suivre.)

VOYAGES EXTRAORDINAIRES

ET

NOUVELLES AGRÉABLES

PAR

MOHAMMED ABOU RAS BEN AHMED BEN ABD EL-KADEI EN-NASRI

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

(Suite. — Voir les nos 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 147, 148 ~~et 150~~). 149 et 150

محمد اباكداش هو باشتها * فدباق الاكباء في الدها والرغس

Mohammed Abou Kedâche (Baktache), pacha d'Alger, s'éleva, par son intelligence et son bonheur, au-dessus de ses contemporains.

COMMENTAIRE

الرغس. — Le caractère essentiel de Mohammed Bakdâche était de faire le bien. Il combla l'islamisme des marques de sa bonté, lui donna la félicité, le favorisa de sa bienveillance. Et quel plus grand bienfait pouvait-il, en effet, nous accorder que celui de nous rendre victorieux d'Oran, alors surtout que nous croyions le mal de cette cité incurable, ses souffrances extrêmes, et que, pour mettre fin à sa douleur, nous ne pouvions même la faire mourir, à cause des obstacles invincibles qui protégeaient ses abords?

دها. — Il y a eu, dans les temps islamiques et païens, des hommes célèbres par leur pénétration. Nous citerons K'éis ben Zoheir El-A'bci, qui vivait avant l'islamisme. La tribu de Tak'îf produisit un grand nombre d'esprits subtils, entre autres O'roua ben Masse'oud.

Lorsque le prophète livra la bataille de H'onéine, il avait avec lui El-Ak'ra' ben H'âbès Et-Temimi et O'îéina ben H'is'n El-Fezari.

— Pourquoi, n'étant pas musulmans, leur demanda-t-on, avez-vous pris part à cette bataille?

Ces personnages étaient par la volonté d'en haut, mais à leur insu, des apôtres de l'islamisme.

— C'est dans l'espérance, répondirent-ils, de captiver quelques filles des Tak'îf et d'en avoir des enfants intelligents.

Parmi les hommes de l'islamisme, dont le nom est resté proverbial, nous rappellerons Ayâs ben Mo'awya, cadi de Bas'ra.

Les Arabes disent: plus généreux que H'âtem; plus courageux que Rabîa' ben Mokerim, des Benou-Firas, que Ibn R'enem ben Malek, tué par Nebîche ben H'abîb El-Açadi; plus naïf que Koleib-Ouaïl; plus sincère dans ses promesses que Samoual ben A'diâ El-Yehoudi; plus perspicace que Ayâs ben Rabîa; plus illustre que K'éis ben A'cem El-Minkari (Minkar, tribu de Temîm). K'éis étant venu auprès du prophète, celui-ci étendit par terre son manteau en disant:

— Voici le Seigneur du poil (des tentes).

A la mort de K'éis un poète s'écria:

« Que le salut de Dieu, ainsi que sa miséricorde, soit sur toi, ô K'éis ben A'cem, bien que tu n'aies pas voulu que l'on t'adressât, à ton heure dernière, ce souhait du vrai croyant.

« La mort de K'éis n'est pas celle du premier venu, mais elle est l'écroulement du monument d'un peuple. »

D'un abord plus difficile que celui d'El-H'aret ben D'âlem; plus éloquent que Sah'bâne ben Ouaïl; plus doux de caractère

que Ah'nef ben K'éis; plus sincère que Abou Derr; plus menteur que Mocéilma; il a plus de difficulté à parler que Bak'el; plus fastueux que H'arîm En-Nai'm; plus pervers que El-Bâssous; plus colère que Dara'; plus inattaquable que Oum K'irfa, dans la tente de laquelle cinquante sabres étaient suspendus; plus impudique que D'olma; sa vue est plus perçante que celle de Zark'a El-Yemâma El-Bassous, dont Djessâs ben Morra Ech-Chéibâni était le voisin. La chamelle qui causa la mort de Koléib-Ouaïl, ainsi que la guerre de Becr et de Tar'lib, appelée guerre d'El-Bâssous, appartenait à Zark'a.

Oum K'irfa, dont le nom est fort répandu, était des Benou-l'djel; elle était la femme de Mâlek El-Idâri. Les cinquante sabres qu'on voyait dans sa tente étaient à des parents avec lesquels son mariage était défendu par la loi.

D'olma était une femme des Benou-O'déil. Après avoir fait assaut de lubricité pendant 40 ans et ne pouvant plus se livrer à la débauche, elle se mit à faciliter les amours illicites. Quand cette dernière ressource lui fut également interdite, elle se pourvut d'un bouc et d'une chèvre, et accouplait elle-même ces deux animaux.

— C'est pour entendre encore les soupirs amoureux, disait-elle.

Voici encore des proverbes :

L'arc de H'adjeb; les boucles d'oreille de Mâria; le barbier de Sabât'; les fleurs de No'mâne; le repentir de Koça'ï; le discours de Kharâfa.

Ce Kharâfa était un homme des Benou-O'dra que les génies avaient enlevé et gardaient avec eux. Lorsque leurs oreilles parvenaient à saisir quelque bruit d'en haut, ils en faisaient part à leur hôte et celui-ci communiquait aussitôt la nouvelle aux habitants de la terre. Aussi les événements arrivaient-ils toujours tels que Kharâfa les avait annoncés. Cette histoire fut racontée par le Prophète à notre mère A'icha. « Il n'y a pas de discours plus véridique, lui disait-il, que celui de Kharâfa. »

La vérité est dans la bouche de Hedâme; les promesses de A'rk'oub l'Amalécite; le jour de H'alima n'est pas un secret; il vaut mieux entendre parler de Mo'yedi que de le voir; un tel n'a pas besoin qu'on frappe du bâton (pour lui rappeler quelque chose).

Le premier auquel on frappa du bâton fut Sa'd ben Malek El-Kottani, puis A'mer ben D'orb.

Placer une chose hors de sa place; comme le porteur de dattes à Hadjer.

« Moi, a dit le poète, et celui qui nous offre des poèmes, sommes comme le porteur de dattes à Khéiber. »

Il n'en coule pas une goutte. — Ce proverbe a le même sens que le précédent.

La réunion appelle la séparation, disent aussi les Arabes.

« Le frère sera quitté par le frère. Il n'y a d'inséparables que les deux étoiles *Ferk'dâne*. »

فجهز جندا من الابطال حاصرها * اضحى لذلك حزب الكفر منبيس

Mohammed Bakdâche leva une armée de héros, qui l'assiégea et réduisit aux abois la troupe des Infidèles.

COMMENTAIRE

منبيس. — Le poète a dit sur O'mar ben Hind :

« Dans son jour de tristesse il est très cruel; mais très bon dans son jour de grâce.

« Dans le jour de grâce, il sort de sa main une rosée de bienfaits, et dans le jour de tristesse son glaive fait couler les larmes. »

A propos de ces paroles de Sa'd, auteur du *Mot'aouél* : « Connais-tu le palais avec les deux (monuments) enduits. » On lit dans la H'âchia de Syed. « Ces deux monuments sont deux tombeaux, celui de Mâlek et celui de O'kéil, commensaux de Djedîma El-Abreuche. » On les appelle les deux (monuments) enduits parce que, est-il relaté dans le S'ih'âh', El-Mondir les lavait avec le sang de ceux qu'il tuait quand il sortait dans son jour de tristesse.

On raconte que deux Arabes, Khâled ben El-Fad'l et O'mar ben Masse'oud, des Benou-Assad, étaient, un soir, compagnons de boisson de En-No'mâne ben Mondir. Vers la fin de cette nuit d'orgie, il y eut échange de paroles blessantes. Le prince, en colère, ordonna de placer ses deux convives dans deux bières et de les enterrer hors de Koufa. Le matin, il demanda des nouvelles de ses hôtes. Quand il sut ce qu'il en avait fait, il monta à cheval, tout repentant, et se rendit auprès de ses deux infortunées victimes. Là, il leur éleva deux tombeaux et s'imposa, chaque année, un jour de grâce et un jour de deuil. Pendant ces deux jours, il dressait son trône entre les deux tombeaux. Au premier être humain qui se montrait à lui, dans le jour de grâce, il donnait 100 chameaux. Au contraire, dans le jour de tristesse, il offrait, d'abord, au premier qui se présentait la tête d'un porc-épic, bête fort puante, puis, le faisait tuer et enduisait de son sang les deux tombeaux.

L'histoire suivante est rapportée par le cheikh El-H'assane El-Yaouci dans son livre intitulé *Ez-Zahr Et-Akemm fi El-Amtâl oua El-H'ikem :*

« O'bèid ben El-Abreuss, célèbre poète, étant venu trouver le roi No'mâne dans le jour consacré à la douleur, comprit qu'il allait mourir et lui dit :

— « Les pieds qui m'ont conduit à vous ont abouti à une issue fatale.

— » La mort a existé pour d'autres que toi, répliqua le roi.

— » Il n'y a pas à s'étonner, répartit le poète, d'une existence qui fuit. Est-ce qu'il y aurait dans la vie plus d'un trépas?

» Fais savoir à mes fils et à leurs oncles que la mort est là à m'épier. Ne vous épouvantez pas de la mort : c'est pour la mort que la femme enfante.

— « Il faut mourir, reprit le roi. Mon père lui-même serait venu à moi dans ce jour que je le tuerais. Tu as le choix de la mort. Veux-tu qu'on te coupe l'artère du bras ou celle du cou, ou bien préfères-tu qu'on t'ouvre le ventre?

— « C'est là, riposta O'bèid, trois propositions dont chacune amène une conséquence lamentable, puisqu'elle conduit à une mort inévitable.

» Dans son jour de deuil, s'écria-t-il, le prince au cœur navré m'a donné à choisir entre trois choses, dans chacune desquelles je vois la mort inflexible,

» De même qu'il fut un jour donné au peuple de A'd de choisir entre des nuages dont aucun ne devait être pour lui un sujet de joie,

» Des nuages poussés par le vent auxquels on ne pouvait confier le sort d'un pays sans qu'ils le laissassent dans les douleurs d'une nuit d'enfantement. »

Le roi fit tuer le poète.

O'keil, apprenant l'entrée de Ibn Zéyâd à Koufa, se retira dans la maison de Hani ben O'roua El-Meradi. Mohammed ben El-Ach'at ben K'éis dénonça son lieu de refuge. A la vue d'Ibn Zéyâd, O'k'éil s'écria :

» En me conduisant à vous, les pieds m'ont mené à la mort. »

بكل حين ازن حسن يزاولها * وفايق مصطفى ذو الحزم والفرس

Ozène-Hassane ne lui laissait pas un moment de répit. K'aik' Mostafa était un esprit vif et pénétrant.

COMMENTAIRE

Ce Mostafa était Bey des deux provinces de Mazouna et de

Tlemcène, commandées chacune, avant lui, par un prince indépendant.

H'assane était tout à la fois beau-père et ministre de Mostafa. C'était un homme prudent, courageux, très versé dans le métier de la guerre et sachant en tirer des conjectures toujours justes, visant aux actions supérieures avec l'idée de les rendre profitables à l'humanité.

فرس. — Ayâs ben Rabîa' était renommé pour son jugement d'une sûreté étonnante, et Rabîa ben Mokerim, qui était aussi le plus brave de son époque, était réputé pour son habileté dans l'art de l'équitation.

Voici un exemple de rare discernement :

Abou Nâïla était parti de nuit avec une troupe d'affidés pour tuer Ka'b ben El-Acher'ef, célèbre par le mal qu'il faisait aux musulmans. Arrivé près de sa demeure, il l'appela. La femme de K'ab entendit sa voix et dit à son mari :

— Ne sors pas ; c'est là une voix qui suinte le sang.

— C'est la voix de mon frère Abou Nâïla ; sa mère m'a allaité. Il me saurait endormi qu'il ne me réveillerait pas.

— Tu verras bien.

K'ab sortit. Il trouva son frère de lait entouré d'une troupe d'Ans'âr armés de glaives.

— Qu'est-ce que cela, dit-il en montrant les armes?

— Nous voudrions, lui fut-il répondu, les échanger contre du blé et des dattes.

Ka'b, en qualité de nouveau marié, était tout parfumé de senteurs. Ses ennemis le conduisirent en un certain lieu en le flairant à chaque instant.

— Quels sont donc les parfums que vous employez, lui disaient-ils ?

L'un d'eux prit même sa tête qu'il pressa contre sa poitrine. Ka'b crut que c'était pour aspirer de plus près les odeurs qui se dégageaient de sa personne. Au même instant il était frappé d'un

coup mortel. Sa tête fut coupée et portée au Prophète à l'heure de la prière du matin. Quand celui-ci vit ses fidèles, il s'écria :

— Maintenant les visages peuvent exprimer la joie et le bonheur.

O'mar ben El-Khatt'âb aperçut un jour, dans le quartier marchand de Médine, deux femmes qui vendaient du lait à côté l'une de l'autre. L'une était jeune et l'autre vieille.

— Ton lait est-il altéré, demanda-t-il à la plus jeune?

— Non.

La vieille répondit aussi négativement à la même question.

— Je vous affirme, remarqua la jeune femme, qu'elle a mis de l'eau dans son lait. Hier encore, je lui faisais des remontrances à cet égard et cherchais à lui inspirer la crainte de vous déplaire. Mes conseils sont demeurés inutiles.

O'mar répandit à terre le liquide frelaté et alla trouver son fils A'c'em.

— Rends-toi, lui dit-il, auprès de cette loyale marchande de lait. Si elle n'est pas mariée, épouse-là. J'espère qu'elle t'enrichira d'une postérité digne de notre maison.

A'c'em apprit d'elle qu'elle n'avait pas d'époux. Il en fit son épouse et eut d'elle Oum A'c'em qu'il maria à Abd El-A'zîz ben Merouane. Celui-ci devint le père de Omar ben Abd El-A'zîz.

Un vieillard soutenait qu'il venait d'apercevoir la nouvelle lune du mois de Ramadâne, bien que de plus jeunes de sa tribu ne l'eussent point encore découverte. Le cadi Ayâs ben Rabîa arriva sur ces entrefaites, jeta les yeux sur le vieillard et remarqua qu'un poil de ses sourcils blancs s'était abaissé, recourbé comme un croissant, devant son regard. Il mouilla légèrement ses doigts de salive et ramena le poil à sa place. Le vieillard laissa faire le cadi sans rien comprendre à son action. Quand Ayâs eut terminé sa petite opération, il lui dit :

— Montre-moi maintenant le croissant de la lune.

Le vieillard ne vit plus rien et cependant jura qu'il ne s'était pas trompé. Il eut besoin, pour être moins affirmatif et convenir

de son erreur, que le cadi lui expliquât la cause de son illusion et la façon dont il l'avait dissipée.

Bakdâche-Daouletli mit l'armée qu'il avait organisée, pour assiéger Oran, sous les ordres de son beau père et ministre, Ozène-H'assane. Mais il se réserva, ainsi qu'au Bey Moh'i Ed Dine Most'efa ben Youssof, l'administration des troupes et la direction suprême des opérations militaires. Leurs efforts furent couronnés de succès : le bonheur de leurs armes fut complet.

Les Arabes, aussi bien que d'autres peuples, ne connaissaient pas le mot vizir avec le sens qu'on lui donne actuellement. Chez les Tobba' ou souverains de l'Arabie-Heureuse, on donnait au ministre le nom de K'éil. C'est cette dernière expression que El-H'asnaouy a voulu appliquer au Bey Most'efa en l'appelant K'aïk' Most'efa. Dans le Mar'reb, le mot k'aïd est synonyme de k'éil. Chez les rois étrangers, le ministre prend le non de *marzobâne*, *beterkhâne*, *içouar*, *betrik*, etc.

Le premier qui porta le nom de vizir fut Abou Selama H'afs' ben Soleimâne El-Khèllal El-H'amdâni, ministre de Es-Seffah'. Auparavant, sous les Oméyades et les dynasties antérieures, le mot vizir ne servait point à désigner les ministres.

Es-Seffah' aimait à converser familièrement avec Abou Ali, qui maniait avec grâce la fine plaisanterie, avait la politique facile et était un excellent administrateur. Ce vizir avait employé sa grande fortune à favoriser la venue des Abbacides. Abou Meslem, vassal de Es-Saffah' pour le gouvernement du Khoraçâne, manda à son suzerain que Abou Selama penchait vers les Aliides et nourrissait contre les Abbacides des projets de trahison ; il l'engageait à se défaire de son ministre. Es-Saffah' lui fit cette réponse :

— Cet homme a consacré sa fortune à notre service, nous a donné de bons conseils. Nous lui pardonnons cette faute qu'il aurait commise.

Alors, Abou Moslem aposta un assassin, et Abou Selma, qu'on appelait le vizir de la famille de Mohammed, fut tué quatre mois après l'avènement de Es-Saffah'.

Le mot vizir signifie un homme qui porte un fardeau, c'est-à-dire qui soutient le poids des affaires de l'État.

Ali ben Monk'ed, surnommé Chedid El-Molk, était vizir du seigneur de Halep, Tadj El-Molouk Mahmoud ben S'alah' ben Merdâs. La bonne harmonie cessa de régner entre le maître et le serviteur à la suite de certain fait. Craignant pour sa vie, le ministre se retira à Tripoli de Syrie, à la cour du prince Djelâl El-Molk, qui l'accueillit comme un hôte cher.

Cependant, Mahmoud ben Salah dit un jour à son secrétaire Abou Nec'er :

— Écris à Chedid El-Molk une lettre d'indulgence et de pardon, et tâche de le ramener ici en lui inspirant la sécurité.

Abou Nec'er, ami de Chedid El-Molk, devina la pensée criminelle du roi et le piége que dissimulait la missive. Il rédigea toutefois la lettre dans le sens que désirait le roi. Quand il fut arrivé à ce passage ان شاء الله, il mit sur le *noun* le signe du redoublement et la marque du son voyelle *a*.

A la réception de ce message, Chedid El-Molk le montra au seigneur de Tripoli et aux courtisans. Chacun admira les expressions caressantes dont le roi avait fait usage à son égard.

— Pour moi, j'y vois autre chose, s'écria Chedid El-Molk.

Il répondit comme il convenait en pareille circonstance et finit par ces mots : « Je suis (انا) reconnaissant des bons procédés du prince. » Mais il donna à la première lettre du premier mot de cette phrase le signe *a* et en redoubla le *noun*.

Quand Mahmoud reçut la réponse de son ancien vizir, il la passa à son secrétaire, qui fut tellement satisfait de son contenu qu'il dit à ses intimes :

— Je sais maintenant que le sens de ma lettre n'est point resté caché à notre ami; sa réponse en est la preuve.

Dans la missive du prince, Abou Nec'er avait voulu rappeler au destinataire ce verset du Coran : « Le peuple s'est concerté pour te tuer. » De son côté, Chedid El-Molk, dans sa réponse, avait indiqué cet autre verset : « Je n'y entrerai jamais tant qu'ils y resteront. »

Une pareille sagacité est aussi merveilleuse chez l'un que chez l'autre.

O'mar ben El-Khott'âb avait nommé Moawya ben Abou Soflâne au gouvernement de Syrie, en remplacement de son frère, Yazid ben Abou Soflâne.

— Au moment de mon départ, racontait Moawya, mon père me fit de sages recommandations que me renouvela ma mère quand je pénétrai auprès d'elle. Je restai tout étonné de la différence des termes pour exprimer une unité de sentiment.

— D'où viens-tu, disait un jour Abou O'mar Djemîl ben Abdallah ben Ma'meur ben Sobah' El-Adri à Kotéir Azza, lequel était chargé de retenir ses vers ?

— De chez la maîtresse Botéina.

— Où vas-tu ?

— Auprès de Azza.

— Il faut absolument que tu reviennes sur tes pas pour obtenir de Botéina un rendez-vous.

— Je n'ose revenir auprès d'elle si tôt.

— Il le faut.

— A quelle époque remonte votre dernière rencontre ?

— Au commencement de l'été. Elle était alors en compagnie de sa suivante, qui lui lavait du linge au bas de l'oued Ed-Doum.

« Je retournai donc en arrière, raconte Kotéir Azza. »

— Qu'est-ce qui te ramène ici, fils de mon frère ? me dit le père de Botéina.

— Quelques vers d'inspiration que je désire vous exposer.

— Voyons-les.

« Je récitai les vers suivants en présence de Botéina :

» O Azza, me suis-je écrié, mon ami m'a dépêché à vous en ambassadeur, avec la mission d'avoir de vous un rendez-vous et de m'indiquer ce que je dois faire.

» Notre dernière convention date du jour de notre rencontre au-dessous de l'oued Ed-Doum, où se lavait le linge. »

Botéina porta vivement la main à sa joue en s'écriant :

— Va-t-en ! va-t-en !

— A qui en as-tu donc, ma fille ? s'exclama son père.

— C'est un chien qui vient par derrière la tente quand tout le monde est endormi. — Apporte-nous, dit-elle à sa suivante, une bûche de l'oued Ed-Doum pour faire rôtir le mouton que nous allons tuer en l'honneur de Kotéir.

— Je suis trop pressé, répondit ce dernier.

Kotéir rejoignit Djemîl et l'informa du résultat de sa mission.

— Le lieu du rendez-vous est l'oued Ed-Doum.

Botéina y fut exacte. Kotéir y vint également. Le matin les surprit encore ensemble.

— Je n'ai jamais vu, disait Kotéir, de société plus gracieuse et plus spirituelle que celle de ces deux amants.

Djemîl demeurait à Oued-el-Kora. Il a rapporté des poésies qu'il tenait de Hedba ben Khachèrem, lequel les avait reçues de El-Hotéya, celui-ci les tenant de Zohéir. Son fils s'appelait Ka'b.

Voici un specimen des vers de Djemîl :

« Vous m'avez chargé tous les deux de trouver un endroit favorable au séjour de Boîn, pour cette époque de l'année où l'été jette ses ancres parmi vous.

» Mais ces mois de l'été ont déjà disparu loin de nous. A cause de l'éloignement, l'amour ne peut s'ancrer à Boîn.

» Vous n'êtes point encore venue, Ô Boîn ! Telle est ma douleur que la palombe pleurerait, si je me plaignais à elle du feu qui me dévore.

» Les envieux ne font qu'irriter mes désirs et les moralistes que rendre mon amour plus opiniâtre.

» Ne sais-tu pas, o toi à la douce salive, que j'erre péniblement comme un homme altéré, quand je ne vois pas ton visage ?

» Je crains de rencontrer une mort subite, alors que mon âme éprouvera encore le besoin de te posséder. »

ARNAUD,
Interprète militaire.

(*A suivre.*)

UN ÉPISODE DIPLOMATIQUE A ALGER AU XVIIe SIÈCLE (1)

Les trois bombardements que Duquesne et le Maréchal d'Estrées avaient fait subir à Alger n'avaient pas procuré à la France les résultats qu'elle en avait attendus.

C'est qu'en effet, l'application d'un châtiment de cette espèce tombait à faux, ne punissait pas les vrais coupables, et, par suite, n'amenait aucun changement utile. Si l'on eût mieux connu l'organisation intérieure d'Alger, et si l'on eût compris jusqu'à quel point le sort de la population était indifférent aux Deys et à la Milice, on n'eût jamais essayé d'exercer d'aussi vaines représailles. Le gouvernement Turc, qui opprimait et méprisait les habitants de la ville, ne s'inquiétait guère de voir les bombes chrétiennes écraser quelques masures et allumer quelques incendies. Cette exécution n'eût pu le toucher qu'autant que les bâtiments du Beylik ou les vaisseaux ancrés dans le port eussent été atteints, et, dans ce cas-là même, cinq ou six mois de *courses* heureuses rapportaient au delà de ce qu'il fallait pour réparer le désastre. Il eût été facile de se rendre compte de cette

(1) Cet épisode de l'histoire d'Alger a été lu en Sorbonne, à la Réunion annuelle des Sociétés savantes (N. de la R.).

vérité en méditant le mot naïf et caractéristique adressé par le Dey Mezzo-Morto à M. Dussault, gouverneur du Bastion de France et Envoyé du Roi à Alger. Comme celui-ci, en insistant pour obtenir des réparations effectives, parlait des frais occasionnés par la guerre, le Dey voulut savoir combien avaient coûté les armements maritimes dirigés contre lui, et, quand il en connut le chiffre : « Justice de Dieu! s'écria-t-il, pour la moitié de » cette somme, j'aurais moi-même brûlé Alger tout » entier! »

Depuis longtemps déjà, les Anglais et les Hollandais avaient très bien compris la situation, et, renonçant à l'inutile emploi de la force, ils cherchaient à se procurer la faveur du Divan par des présents prodigués aux personnages les plus influents de l'*Odjeac*. En ce moment, ils s'efforçaient tout particulièrement d'exciter les Algériens contre la France, avec laquelle ils étaient en guerre, visant ainsi le double but de créer à leur ennemi des embarras dans la Méditerranée, et de s'emparer eux-mêmes du commerce du Levant.

Pour déjouer ces projets, M. de Seignelay se résolut à changer son mode d'action et à combattre ses adversaires par leurs propres armes. Il donna ordre à ses envoyés de rechercher la conclusion de la paix et de faire revivre la vieille alliance qui avait duré si longtemps entre les deux États. Les démarches de MM. Marcel et Dussault furent couronnées de succès et les conditions de la paix furent arrêtées le 25 septembre 1689, malgré les efforts des Anglais, qui distribuèrent vainement plus de vingt mille piastres fortes à la Milice pour empêcher la signature du traité (1). Leurs intrigues ne furent peut-être pas une des moindres causes de la révolte qui éclata le mois suivant contre Mezzo-Morto et qui le força à s'enfuir pour sauver sa tête.

Les Janissaires lui donnèrent pour successeur Chaban,

(1) *Gazette de France*, an. 1689, p. 518.

qui confirma le traité, malgré les obsessions des adversaires de la France, qui lui avaient offert un présent de vingt-cinq mille piastres fortes. Il envoya en ambassade Mohammed El-Amin, qui eut audience à Versailles (1) le 26 juillet 1690, y présenta des excuses pour le passé et prit des engagements pour l'avenir. Cet heureux dénoûment fut dû, en très grande partie, à l'influence qu'avait prise sur le nouveau souverain M. Lemaire, héros du petit incident diplomatique dont nous faisons aujourd'hui le récit.

M. René Lemaire avait été laissé comme Consul par M. Marcel, Commissaire extraordinaire du Roi, lorsque cet Envoyé avait quitté Alger, le 24 mars 1690, après avoir destitué et fait embarquer M. Mercadier (2), ancien titulaire de la charge, inculpé de fraudes et de trahison.

Le nouveau Consul était un homme plein d'énergie et d'intelligence, et dont le nom figure avec honneur sur la liste de ces agents dévoués qui représentèrent la France dans les Échelles Barbaresques. C'était un poste difficile et dangereux à occuper: il fallait, entouré d'ennemis, savoir assurer sa marche au milieu de conspirations sans cesse renaissantes; on ne pouvait pas remplir les devoirs de son état sans se trouver en butte à des périls de toute espèce; l'existence était toujours en jeu, exposée aux moindres caprices d'un despote méfiant et à la fureur d'une Milice turbulente et indisciplinée.

Dans les sept dernières années seulement, trois des prédécesseurs de M. Lemaire : MM. Levacher, Piolle et Montmasson, avaient péri tragiquement, attachés à la bouche du canon après avoir subi de longues tortures.

(1) *Gazette de France*, ann. 1690, p. 436.

(2) C'était un Renégat marseillais, ancien drogman du Consul Piolle, auquel il avait servi de prête-nom dans des affaires d'argent; après la mort tragique du Consul, et dans le désarroi qui suivit, il s'était emparé des sceaux et on l'avait laissé faire. Une dernière friponnerie, que je raconterai en temps et lieu, le perdit. (Voir, entre autres, les *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, t. II, p. 472.)

Lui-même avait payé son tribut à la férocité des hommes et à l'inclémence du climat, comme il nous l'apprend dans le passage suivant d'une de ses lettres (1) : « La » perte de deux vaisseaux et de plus de quarante mille » livres d'effets, cinq années d'esclavage, trois fois la » peste et deux fois la bouche du canon que j'ai essuyés » dans ce maudit pays, joint l'exemple de mon frère à » Tripoli (2), devrait être suffisant pour vous prier, » Messieurs, de faire trouver bon à Monseigneur de » Pontchartrain que je me retirasse, etc... »

Toutes ces épreuves ne l'avaient point découragé; à force d'habileté, de fermeté et de souplesse, il avait su gagner l'amitié de Chaban, au point que ce prince ne faisait plus rien sans le consulter. Il luttait ainsi avec avantage, et par les seules forces de son intelligence, contre les puissants rivaux de son pays, qui prodiguaient l'or pour se faire des créatures, moyen précieux à employer parmi les gens au milieu desquels il se trouvait, mais dont l'exiguité de ses ressources le forçait de se passer. Il s'occupait tout particulièrement d'empêcher le Divan de leur accorder les comptoirs de Stora et de Collo, objet de leurs longs désirs et de leurs incessantes démarches, et d'où ils espéraient anéantir le commerce fructueux que faisait alors Marseille (3) avec la Barbarie par l'entremise de la Compagnie d'Afrique.

Attentif à tous les intérêts de la Nation, il surveillait soigneusement les créatures de l'Étranger et s'appliquait à ruiner leur influence et à les écarter de son chemin.

(1) Lettre du 20 mai 1692, à MM. les Échevins et Députés du commerce, à Marseille (archives de la Chambre de Commerce de Marseille, AA, 470).

(2) Le frère de M. Lemaire était Consul à Tripoli, et avait été maltraité et emprisonné lors de la rupture du 31 janvier 1692 ; c'est à cette incarcération qu'il est fait allusion.

(3) Une lettre de M. Lemaire nous apprend que les cuirs ne coûtaient que *2 francs* pièce et la cire *95 francs* le quintal. On réalisait donc sur ces deux produits d'énormes bénéfices.

Le passage suivant d'une de ses lettres nous montre quelques-uns des résultats de son activité (1) : « Le Dey, » ayant eu nouvelles que Cara Mustapha, Amiral, a tenté » de le détrôner, il lui envoya une barque à bord, ar- » mée de six avirons et huit hommes dedans ; on le fit » embarquer là-dessus, et, en même temps, ladite bar- » que déborda de son vaisseau et mit le cap à l'Est. » Les uns disent qu'il l'envoya noyer ; les autres, qu'il » l'a banni à Bougie ; je n'ai pas bien approfondi cela ; la » maison du Roi a pris son vaisseau et tous ses biens. » Je vous assure, Messieurs, que je ne vous saurais ex- » primer la joie que cela m'a donné, lui étant le plus » grand ennemi que la France peut avoir. Il n'a pas dé- » pendu de lui que la paix n'ait pas subsistée, et même » il est constant que, s'il fût venu à bout de ses inten- » tions, nous eussions eu une autre rupture. Quoique » je sois accoutumé aux bourrasques, j'avais toujours » appréhendé que son arrivée ne causât quelque dé- » sordre ; mais, grâce au ciel, Dieu y a pourvu ! Il nous » reste encore ici un fameux ennemi, à qui je tends des » filets pour lui faire rompre le cou ; j'espère qu'il ne se » passera pas huit jours sans que cela arrive, le Dey me » l'ayant assuré ; etc. »

Les Anglais et les Hollandais, voyant qu'il n'y avait rien à attendre de Chaban, s'efforcèrent de causer sa chute et firent des propositions amies à l'Empereur du Maroc Muley Ismaël, qui rêvait depuis longtemps la conquête de l'Algérie. Ce souverain assembla une première armée de vingt-deux mille hommes et s'avança vers la frontière Orientale. Mais Chaban était un prince guerrier. Bien qu'une grande partie de ses forces fut occupée en ce moment par la lutte qu'il soutenait contre Tunis, il réunit à la hâte treize mille hommes de bonnes troupes,

(1) Lettre du 11 décembre 1690, à MM. les Échevins et Députés du commerce, à Marseille (archives de la Chambre de Commerce de Marseille, AA, 470).

alors que celles de son adversaire n'étaient que des hordes indisciplinées, et se porta à la rencontre des Marocains. Il les atteignit, le 4 juillet 1692, sur la rive gauche de la Moulouïa, les culbuta, les mit en déroute, et les poursuivit, l'épée aux reins, sur la route de Fez. Il avait déjà dépassé Téga, et n'était plus qu'à quelques lieues de la capitale, lorsqu'il se trouva en face de Muley-Ismaël, qui l'attendait avec une deuxième armée de quarante mille hommes. La lutte allait s'engager, lorsque les Marabouts des deux camps intervinrent, faisant honte aux Musulmans de s'égorger entre eux, au lieu de réunir leurs armes contre les Chrétiens d'Oran et de Ceuta. Leur voix fut d'autant plus volontiers écoutée que les Marocains n'avaient pas le moindre désir de combattre ; un accord intervint, et l'Empereur s'engagea à licencier ses troupes et à respecter dorénavant les frontières de la Régence. Il se présenta devant Chaban, nous dit un historien (1), les mains liées, se prosterna devant lui, baisant trois fois la terre, et lui disant ces mots : « Tu es le couteau, et je suis la chair que tu peux cou- » per. »

La paix conclue, Chaban revint à Alger chargé de butin, et recevant tout le long de la route les hommages dus au vainqueur. Au passage du Chéliff, il trouva M. Lemaire et M. Dussault, qui s'étaient portés à sa rencontre, escortés par les principaux résidents de la nation, pour lui apporter les félicitations de la France. Le Dey se montra tout particulièrement flatté de cette marque de respect, et invita les nouveaux arrivés à prendre place à ses côtés, à l'ombre des grands Étendards déployés autour de lui en signe de victoire, à l'avant-garde de l'armée. La route fut continuée dans cet ordre. C'était là une faveur insigne, qui n'avait jamais été accordée à des Chrétiens, et qui dut cruellement ex-

(1) Sander-Rang, *Précis analytique de l'histoire d'Alger* (tableau des Établissements Français en Algérie, 1843).

citer la jalousie du Consul Anglais, que le cortège ne rencontra que huit lieues plus loin, s'avançant à petites journées et sans se presser; car il croyait avoir lieu d'être assuré que son rival était à Alger, et qu'il se trouverait en tous cas le premier à offrir ses compliments au Prince victorieux. Il résulta de ce retard que sa démarche fut accueillie assez froidement, et qu'il eut la mortification d'être réduit à aller prendre rang dans l'escorte, bien en arrière du poste d'honneur que lui avait ravi son collègue plus avisé. La lettre (1) dans laquelle ce dernier raconte l'aventure à MM. les Échevins et Députés du commerce de Marseille est fort intéressante; il évite avec beaucoup de tact de paraître vouloir se vanter de sa propre finesse; mais on voit percer à chaque phrase la satisfaction qu'il éprouve d'avoir pu jouer un bon tour à l'ennemi de son pays. C'est ce qui nous a engagé à en reproduire ici les principaux passages :

« Le Consul Anglais, lequel a une tartane qui ne fait » autre trafic que d'aller et de venir de Livourne ici pour » y apporter de fausses gazettes et des impostures qui » ne servent qu'à se faire moquer de lui, a bonne inten- » tion de nous nuire, s'il le pouvait. Je ne m'attache à » autre chose, Messieurs, qu'à examiner tous les mou- » vements qu'il fait; il est, grâce au Seigneur, hors d'é- » tat de nous donner le moindre chagrin. A l'arrivée de » sa tartane, qui fut le 4 du mois passé, il débita la plus » impertinente nouvelle que l'on puisse jamais inventer, » disant que l'armée navale d'Angleterre et celle de Hol- » lande, ayant rencontré celle du Roy dans la Manche, » l'a fait entièrement périr, à la réserve d'un vaisseau » qu'ils n'avaient pas voulu prendre, afin qu'il en portât

(1) Lettre du 13 août 1692 (Archives de la Chambre de Commerce de Marseille, AA, 470).

» les nouvelles (1). Il fit plusieurs présents pour marque » de réjouissance de cette nouvelle, qui ne lui servit du » tout en rien; ceux à qui il l'avait donnée me disaient » eux-mêmes qu'il fallait que la cervelle lui eût tournée, » de mettre en lumière des choses qu'il était impossible » qu'elles puissent être. Ils ont eu un tel chagrin d'ap- » prendre la prise de Namur, à la barbe du prince d'O- » range, sans avoir osé faire le moindre mouvement, et » l'action énergique de M. de Tourville dans la Manche, » que j'appuie, comme vous ne devez pas douter, qu'il » se retira dans son jardin, sans montrer le nez dehors, » depuis l'arrivée de notre tartane. Il partit deux jours » après, avec la Nation Anglaise, pour aller au devant du » Dey, qui revenait de la guerre que les Puissances (2) » avaient avec le Roy du Maroc. Croyant de le trouver » avant nous, il envoya, avant de partir, s'informer de » moi, dessous main, si nous n'irions pas aussi au de- » vant. Je leur fis réponse que nous avions une tartane » du Roy à dépêcher, et qu'il nous était impossible d'y » aller. Nous partîmes cependant deux jours après, et » les devançâmes de cinq heures, sans les avoir trouvés, » ayant marché jour et nuit. Sitôt que nous fûmes au » proche du Dey, lequel était en marche au milieu de » toute sa cavalerie, y ayant sept grands étendarts aux » côtés de lui, il fit faire halte; nous descendîmes aus- » sitôt de cheval et lui fûmes faire compliment; il nous » reçut avec mille témoignages d'amitié, nous dit en- » suite de remonter et de le suivre; nous marchâmes » côte-à-côte avec lui, M. Dussault et moi, en discourant » ensemble de plusieurs choses; entre autres nous lui

(1) Il s'agit du combat naval de la Hougue (29 mai 1692); on voit que, si d'un côté M. Lemaire ne voulait pas croire à une défaite qui n'était que trop vraie, de l'autre le Consul Anglais exagérait singulièrement un succès qui n'avait été dû qu'à la tempête.

(2) C'est sous ce nom que nos Consuls désignent les grands fonctionnaires Algériens qui compose le Conseil de gouvernement.

» débitâmes les bonnes nouvelles que nous avions de
» France, desquelles il témoigna être bien aise. »

Bien que cette petite lutte d'influence ne soit qu'un des faits minuscules de l'histoire, nous avons cru pouvoir en faire le récit, autant parce qu'il a trait à des événements assez peu connus, que parce qu'il nous a paru caractériser, d'une façon significative, les obligations toutes particulières qui incombaient à nos Consuls d'Alger.

H.-D. DE GRAMMONT.

ESSAI
D'ÉTUDES LINGUISTIQUES & ETHNOLOGIQUES
SUR LES
ORIGINES BERBÈRES

(Suite. — Voir les nos 147, 148 et 149.)

CHAPITRE II

Les Tiddebakin ou signes accessoires; voyelles et aspirations. — Leurs origines, leurs valeurs, leurs transformations.

Après s'être servi des signes à éléments rectilignes pendant un temps assez long pour que le souvenir de leur invention (partielle et successive, selon toutes probabilités), ait pu disparaître et faire place à la légende de la révélation divine des tifinar, les premiers savants ou prêtres touraniens perfectionnèrent le système en usage par l'adjonction de signes complémentaires destinés à préciser et à déterminer la valeur des mots écrits en tifinar.

Chacun de ces nouveaux signes, d'origine toute humaine, porte le nom de Tiddebakka, mot dont la traduction analytique est « indice d'action et d'extension » :

+ = *Ti* = *ille qui;*
⊞ ∧ = *Debba* = *potest;*
∴ = *Ka* = *agere;*

ou

+ = *Ti* = *ille cujus* = ce dont;
∧ = *De* = *societas* = l'adjonction;
⊞ = *Eba* = *extra ducit* = fait sortir;
∴ = *Aka* = *actionem* = l'action;

ce qui ramène au terme de « motion » (1) consacré en linguistique pour les signes voyelles.

Les tiddebakkin sont au nombre de 5, en voici les formes :

Entre les mains des savants Chaldéens d'Our et de Chalanée, ces motions, dont il était si facile d'augmenter le nombre et les dispositions, furent certainement appliquées aux différentes lettres tifinar isolées ou groupées ; et, de ces combinaisons, naquirent ces alphabets cunéiformes qui, plus tard, devinrent si riches et si touffus. Mais les tribus guerrières, que les révolutions politiques ou les instincts aventureux poussèrent de bonne heure dans les migrations lointaines, ne retinrent de ce système que les cinq signes les plus usités, et elles en firent de véritables lettres ou articulations, distinctes des tifinar primitives et s'employant isolément.

Toutefois, le rôle accessoire, qu'elles eurent jadis, de simples « motions » destinées à renforcer, étendre ou modifier le sens des tifinar, apparaît encore bien nettement dans leurs valeurs comme dans leurs emplois. Ce ne sont, en effet, la plupart du temps, que de simples

(1) En sanscrit, les consonnes sont appelées vyanjana, ce qui signifie : celles qui rendent distinct, celles qui manifestent ; les voyelles sont appelées svara « son. »

voyelles servant d'agents grammaticaux dans les mots dérivés, ou des aspirations modifiant légèrement les sens et les sons des tifinar primitives.

Ces « lettres-points » (1) n'ont d'ailleurs aucune ténacité, aucune fixité ; elles varient à chaque instant, non seulement en changeant de dialecte, mais même souvent au gré de celui qui parle ou écrit ; au point de vue des étymologies primitives, leur valeur est en général peu importante et leur rôle est souvent fort difficile à dégager nettement.

Voici les noms et les fonctions de chacune d'elles :

• La *tarerit* (+O+ le cri, l'émission de voix, la petite créature) n'est autre chose qu'une des formes subsidiaires de ≤ *iey,* signe d'avertissement et de bruit.

Elle figure une voyelle brève, comme le coin simple et unique dans la plupart des alphabets cunéiformes ; elle sonne *a, e, i, o, ou, ei,* clairs et brefs, mais plus souvent *a.*

Au commencement des mots elle indique que l'accent tonique porte sur le son voyelle précédant la consonne initiale.

Elle ne s'emploie jamais seule.

⁝ *Iaou* est une autre forme du signe d'avertissement et de bruit ≤.

Il sonne *où* long, exactement comme les deux coins dans la plupart des alphabets cunéiformes, et quelque fois aussi il exprime le son *aoû.*

Comme lettre formative ou agent grammatical, il a toujours le son *où,* ses fonctions sont multiples et variables.

(1) C'est ainsi que le docteur Barth traduit le mot Tiddebakkin.

Avec le son *aoû,* la tiddebaka *iaou* constitue une lettre-racine dont les sens ne s'écartent pas sensiblement des valeurs des signes d'avertissement et de bruit ⵄ et ⵃ.

Ce sont:

1. — ⵓ *Aou, ou,* fils (l'apporté);

2. — ⵄⵓ *Aoui,* être né, venir au monde, être apporté, amener, apporter et frapper, battre (Zg.), — (dans la plupart des autres dialectes berbères, c'est la 5e forme dérivée de *aoui* qui est surtout employée avec le sens de *frapper, battre,* ⵜⵓ = *Aout, aouit, aioût);*

3. — ⵓⵄ *Aiou,* venir, arriver;

4. — ⵓ *Aou, aio, ayo,* ce, celui, ceci, celui qui, celui dont, etc.;

5. — ⵓ *Aoui, ayi, aï,* ces, ceux, ceux-ci, celles, celles qui, ceux dont, etc.

Ces acceptions donnent lieu aux remarques suivantes:

1. En chaldéen, *ao* est synonyme de *bin,* c'est le dieu fils par excellence, l'époux de *thaout,* la grande dame; il est symbolisé par un serpent et représente l'intelligence divine. En berbère, *aou* ⵓ est synonyme, quant au sens, de *ben,* fils, mot passé à l'arabe, mais d'origine berbère.

Dans les inscriptions cunéiformes de Behistoun, les deux coins sont traduits par *fils* (1). — Le *O'* qui, en irlandais, précède le nom de famille, peut aussi être un reste de l'expression berbère (2). — En grec, fils se dit υἱος.

(1) De Sauley, *Journal asiatique,* mai 1855, p. 113 et autres auteurs dans le recueil.

(2) Olivier, *loco citato,* p. 77, note.

2 et 3. — *Aoui* et *aiou* ont le même sens que *ou* ⵓ mais sous des formes verbales; on peut en rapprocher, comme idée, les deux mots latins *ferire,* frapper, et *ferre,* porter qui, avec un seul radical *fer,* exprime ces deux idées d'apport et de coup; comme vocable phonétiquement similaire nous avons: ὑω, tomber en pluie (le berbère dit: la pluie frappe). — Sanscrit: *out,* sur. — Εος, Εω, aurore (celle qui arrive.) — ἵημι, de l'inusité ἰω, produire, laisser, jeter, etc. — Latin, *eo,* aller.

4. — Grec, ο, celui.

ⴰ ⵉ ⵄ *A, ou, i,* sont les trois signes se rapprochant le plus de nos voyelles européennes; mais ces 3 lettres en diffèrent en ce que chacune d'elle est, en réalité, susceptible d'exprimer, à elle seule, n'importe quelle combinaison possible de son voyelle ou de son diphtongue: *a, â, e, eï, ai, oï, oy, é, è, ê, etc., etc.* — On omet souvent d'écrire ces voyelles en berbère mais les sons n'en persistent pas moins avec leur influence sur le sens du mot dans un même dialecte. En arabe la différence entre l'*E* ou l'*A* correspondant à un *fatha* ـَ est sans importance: *ouled, oled, oulad, olad,* est plus ou moins bien prononcé, mais cela signifie toujours « enfant », en berbère il n'en serait pas de même:

- ⵔ lu et dit *ari* signifie écrire;
- ⵔ lu et dit *eri* signifie aimer.

En berbère, quand on ne sort pas d'un dialecte, les sons voyelles ont la même importance qu'en français.

ⵀ *iah* est une aspiration *très légère,* identique à celle de l'esprit rude des grecs ou à notre *H* aspirée au commencement des mots. Elle n'a absolument aucun rapport, comme son, avec le ح *ha* arabe.

⁞ *iah* est employé :

Phonétiquement, à former *hiatus* devant un son voyelle, en empêchant la consonne précédente de frapper ce son voyelle.

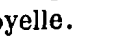 *eki,* s'éveiller ;

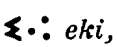 *ekahi,* le coq (celui qui s'éveille habituellement, l'éveillé) ;

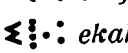 *eni,* voir ;

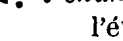 *en-hi,* voir habituellement, bien voir.

Comme consonne formant une lettre racine :

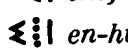 *eh,* être dans.

d'où, en grammaire, le rôle de ⁞ comme particule confirmative et aussi comme lettre formative marquant, dans les verbes et noms dérivés, la fréquence, l'habitude, la persistance, l'énergie. Dans ce dernier cas elle a les mêmes effets que les sons *a, i, ou,* figurés ou non par 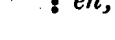

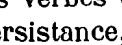 *eni,* voir, et *enhi,* voir bien ;

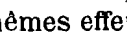 *aoui,* apporter, frapper, *ahoui,* apporter ;

habituellement et avec persistance, d'où le sens de *oindre,* enduire ;

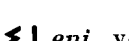 *arou,* être ancien, *ahar,* être vieux.

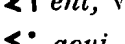 *eri,* aimer, désirer.

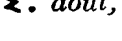 *ehri,* aimer beaucoup, désirer ardemment.

De cette fonction de voyelle exercée par le ⁞ berbère (et qui n'est pas toujours forcément une aspiration), on peut rapprocher ce fait du latin qui, ne possédant pas de véritable aspirée, remplace les aspirées du grec par les spirantes *F* et *H* ou même par des voyelles muettes.

L'⁞ berbère est tantôt semé à profusion par certains tolba ou dans certaines localités, tantôt, dans d'autre dialectes, il est supprimé presque partout. Le même fait se passe pour l'*H* dans les langues indo-européennes, le français écrit *hermine, huile, etc.;* l'anglais, *ermine, oil, etc.;* nous disions jadis *hermite,* aujourd'hui *ermite* est plus usuel ; le mot *gehenne* a formé le mot moderne *gêne.*

(Peut-être peut-on rapprocher de ⁞ *eh* être, dans le grec, Ἀει, toujours successivement et αἰων, temps, vie, durée, et certains vocables du verbe ειμι, imparfait Ἠειν).

 iek.

C'est une aspiration gutturale, claire et déjà forte, qui a pu s'être placée jadis entre les branches du ⋈ *iegg* d'où sa disposition actuelle Ceci semble ressortir du signe *iegg,* fréquent dans les inscriptions rupestre et même encore usité concuremment avec . Or ce ou se confond bien, quelquefois, avec ⋈ mais, en général, il constitue une forme moins adoucie et plus dure, qui se rapproche du

On peut poser en principe que sonne *K* et est la dure ou forte de ⋈ exactement comme, en grec, κ, *kappa,* est la forte de γ, *gamma;* en français, *K* est la forte du *C,* qui lui-même, n'est qu'une variété du *G;* car on sait que, chez les Latins, le *C* a été longtemps employé au lieu du *G,* et, jusque entre la 1re et la 2e guerre punique on trouve, dans les inscriptions, *leciones* pour *legiones,* etc.

Cette lettre, *K,* qui est, par excellence, la lettre des peuples de langues germaniques ou slaves, n'est qu'une variété forte du *CH* germanique. On trouvera souvent transfsrmé en et aussi en ⁞

Au point de vue de l'étude des radicaux berbères, la lettre se confond presque toujours avec la lettre ⋈

dont elle a tous les sens et toutes les propriétés, mais avec plus d'énergie et surtout plus de mouvement.

⋊ *ag*, a tous les sens du latin *ago* et du grec ἀγω, ηκω, mais, isolé, il se traduit plus ordinairement, dans la plupart des dialectes, par *faire, mettre, agir, accoupler*.

•⁝ *ek*, a également tous les sens de *ago*, ἀγω, ηκω; mais, isolé, il se traduit le plus ordinairement, dans la plupart des dialectes, par *aller, se diriger vers, passer (ire, adire, prodire.)*

En composition, bien que parfois. ils gardent leurs nuances respectives, ⋊ et •⁝ sont presque toujours identiques comme valeur.

Le sigle berbère •⁝ est exactement le même que l'idéogramme cunéiforme ▶◤ ou ▶◣ qui, dans presque tous les alphabets, sert à indiquer un peuple ou un pays. Or, en berbère, •⁝ est la première lettre du mot ‖ •⁝ mot qui, précisément, a ces sens de pays ou peuple, et qui, presque toujours, précède les noms particuliers des clans ou tribus.

⁝

⁝ *iegh* ou *ier'*, pourrait être défini: une aspiration gutturo-dentale ou cérébro-dentale; mais il est à la fois plus simple et plus rigoureux de définir ce sigle: *l'agent du grasseyement*, c'est-à-dire de cette prononciation caractéristique des contrées septentrionales de l'Europe ou plus spécialement encore des Parisiens, des Marseillais et d'une partie de la Suisse française.

⁝ *iegh* ou *ierr'*, a donc le son de l'*R* parisien, de l'*R* grasseyé, tantôt faiblement, tantôt avec une telle énergie que le son produit est nettement celui de *G*. Et, en effet, toutes les fois que la lettre ⁝ écrite aussi ⋯, entre dans

un mot berbère, on peut être certain qu'elle est là pour un □ *R*, ou pour un ⋊ *G*. On peut même poser à peu près en principe que si, sur le littoral, ⁝ est souvent une variété de prononciation de □ *R*, dans le Sud, c'est une nuance des gutturales ⋊ •⁝ ك et ق. Enfin, quelquefois, ⁝ n'est que la contraction des deux lettres □⋊ (1).

Donc, pour retrouver le sens analytique d'un mot contenant un ⁝ il faut toujours y substituer un □ ou un ⋊.

Ce ⁝ qui est la formative de la première personne des verbes berbères, est figuré par le غ *r'aïn*, dans les dialectes kabyles écrits en caractères arabes. M. le général Hanoteau le transcrit par *R'* (*R* accentué); le dictionnaire de Brosselard par *gh* (*G* dur); les Tolba Zenaga par ك *kef* arabe, c'est-à-dire *K*; c'est aussi le son que lui donnent les Touareg du Sud; enfin, les étymologies des mots fournissent plus de cas où ⁝ remplace un ⋊ que de cas où il remplace un □.

Cette lettre ⁝ *iegh*, n'a donc en réalité aucun rapport avec le غ *r'aïn* arabe.

Jamais un Berbère de race et de sang n'a réussi à articuler correctement le غ *r'aïn* arabe, non plus que le ح ou le ع; il est facile de s'en convaincre en faisant prononcer devant soi le mot العغوات *Laghouat*, d'abord par un Sémite arabe de la tribu des Laarba ou de celle des Chambaa, puis ensuite par un Berbère zenata du Mzab ou des ksours de Ouargla. L'oreille la moins fine saisira bien vite la différence. Le غ *r'aïn* arabe est une émission vocale essentiellement gutturale; le ⁝ berbère, au contraire, est une lettre qui se *prononce de tête et toujours en serrant les dents* et grasseyant.

C'est là, du reste, une question d'anatomie; les expé-

(1) Il existe, en berbère, une autre contraction de deux consonnes, rendue par un sigle unique; c'est celle de ⋊ et de | qui se prononce *gn* (ñ des Espagnols), et s'écrit par un | que rien ne distingue du *ien* ordinaire .| *agna*, frère.

riences du docteur Czermark, de Vienne, ont démontré qu'il existe, dans la structure et l'arrangement des cordes du larynx d'un Sémite, certaines particularités physiques qui expliquent la formation des sons arabes ع غ et ح (1).

Le *iegh* berbère ⁝ est, en résumé, une véritable accentuation ou modulation des lettres □ et ⋊ ou •: il se substitue souvent aux deux premières pour donner plus de force à certains mots ; c'est ainsi que nous avons :

○○∧ *adrar*, montagne

et □⁝∧ *adghar* ou *adrr'ar*, grosse montagne.

Terminons cet aperçu sur les lettres berbères par quelques remarques importantes comme conséquences et déductions :

1° Le berbère fait un emploi constant des consonnes diphtongues ou consonnes doubles : *kr*, *fl*, *gl*, *fr*, *ks*, *gn*, etc., etc. Cette particularité, absolument contraire au génie des langues sémitiques, rentre tout à fait dans les usages des langues touraniennes et indo-européennes.

2° Il donne quelquefois aux lettres *m* et *n*, devant une consonne, une prononciation nasale identique à celle qu'elles ont dans les langues indo-européennes. Ainsi, dans ⋚⋊| *angi*, abondance, *an* sonnera comme dans le mot *abondance*. Ce son est étranger aux langues sémitiques : un Berbère prononce منصور *Mansour*, comme un Français, un Sémite arabe détache le son *N* et dit *Mann-sour*. Aussi l'orthographe officielle de منصور écrit en caractères français comporte-t-elle deux *n* (2).

(1) Dr Czermark, Mitheilungen and dem physiologischen Privat laboratorium, Vienne 1864. Voir aussi Max Muller, t. I, p. 170.

(2) L'orthographe officielle des noms propres arabes est fixée, en

3° Les gutturales et les sifflantes qui, d'après M. Renan, « abondent dans toutes les langues ayant conservé, à un haut degré, leurs caractères primitifs », sont nombreuses en berbère où elles fournissent à peu près toutes les tifinar complémentaires et la moitié des tiddebakin. Dans un travail qui, comme celui-ci, a pour objectif la recherche des origines berbères, nous nous sommes efforcés de ramener ces gutturales et ces sifflantes à leurs types primordiaux, sans nous arrêter plus qu'il ne convenait aux variétés qu'elles offrent aujourd'hui, soit dans un même dialecte, soit dans des dialectes différents. En l'absence de tout texte remontant à des âges voisins des époques préhistoriques ou même très anciens, une classification plus détaillée n'eût pas été plus rigoureuse et elle ne nous aurait servi qu'à obscurcir nos analyses linguistiques.

Les gutturales et les sifflantes étant dans toutes les langues les lettres qui se transforment, s'usent et se perdent le plus vite, nous n'avons pas cru devoir non plus essayer de retrouver la concordance qui a certainement existé, à un moment donné, entre les gutturales sanscrites et celles du berbère. Nos analyses étymologiques se rapportent d'ailleurs à des temps bien antérieurs à ceux où les langues indo-européennes ont modifié les sons primordiaux et les ont, en quelque sorte, classés et étiquetés suivant les diverses nuances de la prononciation.

Algérie, par le *Vocabulaire de de Slane et Gabeau*, Paris, 1868, imprimerie nationale. — Voir préface, p. VIII, la prononciation du ن et p. 35, l'orthographe de *Mannsour*.

CHAPITRE III

Alphabet et écriture. — Agamek. — Ordre présumé de l'alphabet primitif. — Direction de l'écriture ; origine silvestre de l'écriture verticale de bas en haut.

Nous venons de voir que l'alphabet berbère se compose essentiellement de 16 lettres primitives ou principales, tout comme l'alphabet cadméen, soit :

10 consonnes primitives ou tifinar ayant une origine mystique : | || ⊐ □ ⊡][+ ∧ ⋊ ⊟

3 aspirations voyelles : . ≤ ⁚ — *a, e — c — o, ou, etc.*

3 aspirations gutturo-dentales : ⁞ ⁞ ·⁚ *h, gh, k.*

A ce groupe sont venues, plus tard, s'ajouter des lettres supplémentaires, dont le nombre, la forme et la valeur varient suivant les époques et suivant les dialectes, mais dont les plus usités sont aujourd'hui :

= *Z.* — ⊐ = *Ch,* chuitant arabe, *Ch,* dur germanique. — ∃ = *d, dz, t, tz, th, etc.* — ⅄ = *j, franc* et *Z, Zezayé.*

Cet ensemble porte en tamachek le nom de *Agamek :* ·⁚⊐⋊, mot inconnu maintenant dans les dialectes méditerranéens, et dont le sens analytique est « moyen de communication. »

⋊ *Ag* = *instrumentum,* moyen.
⊔ *Em* = *matrix,* générateur.
·⁚ *Ek* = *aditus-adire,* d'aller vers
} Moyen de relation, de communication.

Ce mot paraît avoir une origine très ancienne, car on en retrouve le radical et le sens dans un très vieux mot du Gaël d'Irlande, où *Ogham* signifie *écriture* et

s'emploie pour désigner un des antiques alphabets de ce peuple, dont les origines se rapprochent de si près de celle des races touraniennes. Or, Agamek, en berbère, est en réalité le mot Ogham auquel a été ajouté le suffixe *ek,* caractéristique des noms causatifs et des noms d'agents. ·⁚⊐⋊ *Ogham — ek,* signifierait donc « *moyen d'écriture.* » Et comme d'autre part nous savons que *Ogham* (Oghamius), était, chez les Gaulois, le Dieu de l'éloquence (1), on peut voir dans ·⁚⊐⋊ *Ogham — ek,* l'instrument, l'invention, la chose du Dieu *Ogham,* sens qui complète les interprétations précédentes et confirme l'origine mystique des caractères berbères.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, le mot berbère *Agamek,* par ses éléments constitutifs, n'entraîne pas avec lui une idée de classement de lettres comme cela existe pour les mots Abécédé, ou Alphabet. Il ne nous fournit donc aucune donnée sur l'ordre adopté par les premiers berbères pour l'énonciation de leur décade ou alphabet primitif. Mais, si on tient compte de la prétendue origine divine des tifinar et de leurs sens idéographiques, il est possible d'indiquer approximativement quel devait être l'ordre adopté par les prêtres Tousano-berbères.

|| *Ell, ilou* ou *ila,* le dieu suprême, le principe divin par excellence et de qui tout émane, devait commencer la série, comme encore le nom de Dieu, chez bien des peuples, commence toute espèce de compte, d'énumération ou d'acte important.

⊐ *Emm,* la nature, la matière dont Dieu fit tout, devait venir en second lieu.

| *Enn (Anou),* le dieu national, l'émanation et la forme matérielle de *Ila,* avait sa place marquée au troisième rang.

□ *Err, our,* l'image céleste de *Enn,* le principe créa-

(1) Il était représenté avec les attributs d'Hercule.

teur, l'origine, etc., est tout indiqué comme occupant le quatrième rang.

⊡ *Ess* venait sans doute ensuite ; mais ici il faut s'arrêter, faute de bases suffisamment solides pour continuer une hypothèse qui n'a guère pour elle que la logique des choses, mais qui trouve cependant une espèce de consécration dans un fait assez curieux emprunté à la langue latine, langue à laquelle le tourano berbère a certainement fourni bon nombre de racines et de radicaux ainsi que nous l'établirons d'autre part.

Ainsi, le mot latin signifiant alphabet est « *elementa litterarum* » et même simplement « *elementa* », mot dont le sens étymologique est perdu ou tiré à grande peine du sanscrit au moyen de racines abstraites. L'opinion de ceux qui veulent voir dans ce mot l'analogue du français « *Abécédé* », c'est-à-dire les premières lettres de l'ancien alphabet latin, pourrait bien être fondée, si, comme nous le pensons cet alphabet est venu des tifinar tourano-berbères.

En effet *elementa*, dont le radical est *elemen*, a pour consonne constitutive les trois premières lettres de la décade mystique, avec leurs noms tels qu'ils sont encore prononcés :

ǁ *El*, — ⊐ *Em*, — ׀ *En*

Or ces trois tifinar sont, par excellence, les trois symboles ou idéogrammes des « *éléments* » de tout ce qui existe.

ǁ *Ell*, le principe divin éternel ;

⊐ *Em*, la matière ;

׀ *En*, la manifestation matérielle et palpable de ǁ et de ⊐.

En cherchant bien, on trouverait peut-être la confirmation de ce que nous avançons, dans des études paléographiques sur les anciens alphabets greco-latins, etrus-

ques, celtibériens, skandinaves, slaves, arméniens, cunéiformes, coréens, sinzi-japonnais, etc. ; mais, c'est là une étude que notre incompétence et l'absence de tout document nous a empêché d'entreprendre.

Il est toutefois, dans cet ordre d'idées, une question qui présente un certain intérêt et sur laquelle il nous faut dire quelques mots ; nous voulons parler de l'écriture.

Le berbère, employant ses caractères nationaux, s'écrit indistinctement, horizontalement ou verticalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de bas en haut ou de haut en bas (1).

Cependant, aujourd'hui, l'usage de l'écriture horizontale de droite à gauche (comme l'arabe) semble avoir prévalu dans la pratique ordinaire des Imouchar ; l'écriture verticale étant surtout réservée pour les inscriptions rupestres tracées en creux ou en relief et que les modernes exécutent indistinctement dans les deux sens verticaux, mais que les anciens traçaient toujours de bas en haut à la façon des inscriptions lybiques.

On rencontre aussi parfois des lettres groupées sans ordre apparent et disposées de façon que ceux-là seuls qui ont la clef de cette écriture secrète peuvent la déchiffrer.

Les femmes, pour leur correspondance amoureuse, et les éclaireurs, en cas de guerre, font surtout usage de ces métathèses et de ces polygrammes, dont les entrelacements et les combinaisons servent aussi parfois de motifs pour l'ornementation des boucliers, armes, meubles et bijoux.

Ces dispositions, si variables et si multiples, de l'écriture berbère, rappellent non-seulement les vieilles écritures étrusques ou grecques (le boustrophédon entre autres), mais elles nous ramènent aussi vers les tracés encore en usage dans les langues monosyllabiques

(1) Voir Duveyrier, *les Touaregs du Nord*, p. 289. — Halévy, Études berbères, *Journal asiatique*, 1874.

chinoises ou mandchoues, qui, aujourd'hui encore, s'écrivent en colonnes verticales.

Comme toute chose, ce dernier mode de procéder, qui se retrouve chez les peuples les plus anciens du monde, a eu sa raison d'être; et, c'est ici le cas de répéter l'axiome d'Aristote: « *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu.* » (L'intelligence ne perçoit rien que les sens ne lui aient transmis.) En d'autres termes: toute invention dans l'ordre intellectuel a son point de départ dans un fait matériel.

Dans le cas actuel voici, à notre humble avis, comment les choses ont dû se passer.

Il est peu probable que les runes ou les inscriptions rupestres, cunéiformes ou hiéroglyphiques, malgré leur extrême antiquité, nous aient conservé les spécimen réellement les plus anciens des signes employés par les hommes des premiers âges, pour communiquer entre eux, autrement que par la parole, par les signaux ignés ou par les pierres dressées.

Avant de songer à entamer un rocher toujours dur, avec les instruments primitifs de l'époque de la pierre ou même avec un outil de bronze ou de fer qui s'émousse bien vite, il est infiniment plus simple de faire des entailles sur l'écorce, facile à entamer, d'un tronc d'arbre placé dans une position bien en vue, ou pouvant sans difficulté être repéré et indiqué d'avance.

Rien de plus précis et de plus commode à donner que le signalement d'un arbre; l'essence, l'âge, la situation, la taille, l'aspect, etc., tout contribue à spécifier et à définir son identité. Son écorce peut s'entailler facilement avec le moindre éclat de silex sans même le détériorer, les troncs lisses des bouleaux, des hêtres, peupliers, érables, chênes et autres arbres du nord de l'Europe se prêtent très bien au tracé d'inscriptions rapidement exécutées et cependant inaltérables pendant bien des années.

Ceux qui ont habité les cantons forestiers connaissent

tons l'abus, qui se fait journellement, de ces sortes de « tableaux » qui semblent avoir été préparés par la nature pour ce genre de communication. Les enfants, les chasseurs, les contrebandiers, les partisans en temps de guerre, les bûcherons, charbonniers et autres ouvriers forestiers se servent constamment des troncs d'arbres pour y graver des indications sommaires au moyen des signes conventionnels tels que croix, étoiles, flèches, coches verticales, carrés, losanges, triangles, etc., etc.

Les premiers peuples n'ont pas fait autrement; et, avant de s'attaquer à des roches de basaltes ou de grès qui pouvaient en un instant détruire un grattoir ou une pointe de silex fabriquée à grande peine, ils ont certainement eu l'idée de se servir des troncs d'arbres.

Cela était d'autant plus naturel pour eux, qu'ils vivaient constamment au milieu des forêts; c'est là que se passaient les heures calmes de l'existence, c'est là que se traitaient les affaires publiques, c'est là surtout qu'étaient ces temples mystérieux où les *arbres sacrés* abritaient la pierre du sacrifice et la demeure des prêtres.

Or, comme la prétendue révélation divine des caractères des divers alphabets antiques aussi bien que les données historiques positives nous ont appris que, chez tous les peuples, l'écriture, inventée par les prêtres, a d'abord été employée pour les usages du culte et pour les cérémonies des rites religieux, il est logique d'admettre que ces prêtres ont dû se servir, pour écrire, de ce qui était le plus à leur portée, c'est-à-dire des troncs de ces *bois sacrés* qui ont eu une importance si considérable dans toutes les anciennes traditions.

C'était, vraisemblablement, sur les colonnes naturelles de ces sanctuaires ombreux, qu'ils traçaient ces caractères mystérieux, dont seuls ils avaient le secret, et qu'ils présentaient ensuite en les expliquant, comme des révélations célestes.

Certains phénomènes naturels venaient même, parfois,

en aide aux prêtres, pour les aider à frapper l'imagination naïve et superstitieuse des profanes : ainsi, chez les Touraniens, sectateurs du dieu *Anou,* on pouvait exploiter le fait suivant :

Si, sur un arbre, on pratique deux entailles parallèles verticales, on a la tifinar | ‖ | *Ell,* idéogramme de l'être suprême : mais, au bout d'un an ou deux, la sève a comblé les fentes et la partie de l'écorce comprise entre elles prend un aspect différent du reste du tronc, et ressort ainsi en une seule barre verticale, plus ou moins en relief | | c'est la tifinar ⵏ *Enn,* symbole du dieu national *Enn (Anou),* engendré ainsi par *Ell* ou *Ilou,* le dieu suprême, et étant sa manifestation (1).

Il y avait certainement, dans ce fait si simple, matière à toute une théorie sacerdotale et mystique sur la consubstantialité, sur le dualisme, l'unité divine, etc.

De cet usage d'écrire sur les troncs d'arbres des sanctuaires sylvestres, sont nées toutes ces légendes mythologiques des peuples touraniens et ariens chez lequel le rôle mystique de l'arbre est tout particulièrement accusé et est le thème de symboles ou de légendes inconnus des nations de race sémitique.

De là aussi est né, chez ces mêmes touraniens et tourano-berbères, la disposition de l'écriture en colonnes verticales et l'idée de faire suivre les caractères en allant de bas en haut : il est bien plus rationnel, en effet, de commencer une inscription en prenant pour point de départ la base du tronc, car on peut alors en s'élevant écrire de longs récits, tandis que, en procédant de haut en bas, on peut arriver au ras du sol sans avoir terminé l'inscription commencée qui, dans ce cas, demeure forcément écourtée ou inachevée.

Puis, ces arbres servaient, sans doute, surtout à écrire des prières et il était naturel alors de les faire partir de

(1) C'est le fait, en écriture, de deux traits ‖ dont on ombrerait la séparation ; les deux traits ne feraient qu'un.

terre pour se diriger vers le ciel : c'était encore une allégorie pouvant servir à exploiter la crédulité publique.

Et, dans cet ordre d'idée, il ne serait même pas impossible de supposer que la décade mystique a été d'abord gravée par les prêtresses sur un tronc d'arbre dans un ordre tel qu'elle présentât une invocation à la divinité ; dans cette hypothèse on peut indiquer l'ordre suivant constituant une prière dont la simplicité même convient parfaitement à un peuple primitif.

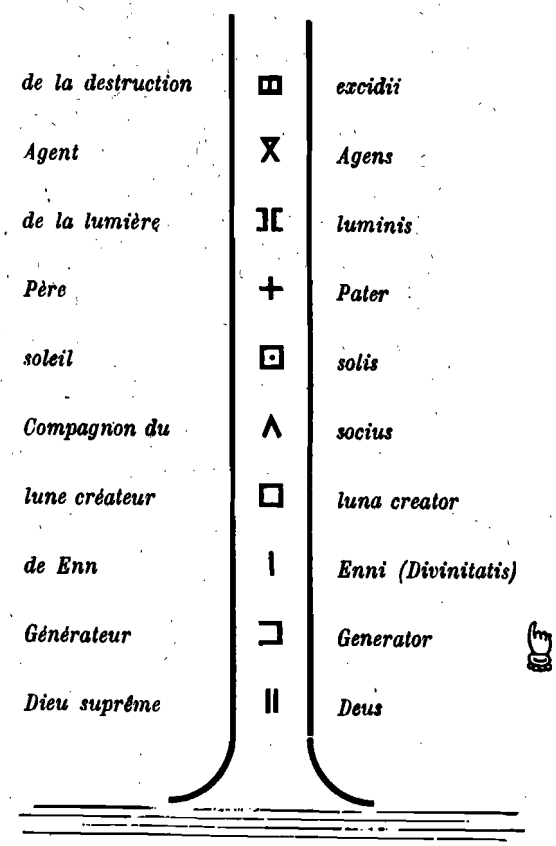

L = ||| = *Ell* = *Ila* = Dieu suprême,

M = ⊐ = *Em* = *Ma* = auteur, générateur (mère)

N = | = *Em* = *An* = de Enn *(Anou)*, ou du *verbe*, du tonnerre de la manifestation, etc.

R = □ = *Err* = *Our* = lune, créateur

D = ∧ = *Edd* = *Ed* = compagnon du

S = ⊡ = *Ess* = *As* = soleil

T = + = *Ett* = *Ti* = père

F = ⋋ = *Eff* = *Afa* = de la lumière de (l'éclair ≤)

K = ⋊ = *Iek* = *Ag* = agent

B = ⊟ = *Iebb* = *Aba* = de la destruction.

Évidemment, ceci n'est qu'une hypothèse mais une hypothèse possible et rationnelle. Chaque lettre a ici le sens usuel qu'elle a conservé à travers les siècles.

L'emploi des troncs d'arbres comme premières tables d'écriture peut aussi expliquer, d'une façon logique, les formes carrées des lettres des alphabets greco-latins et tourano-berbères, ainsi que la prédominance dans ces caractères de l'élément vertical qui est toujours le plus employé, le mieux accusé et le plus développé, comparativement surtout aux barres horizontales, toujours minces, courtes et même souvent supprimées.

C'est, qu'en effet, une écorce d'arbre s'entaille profondément avec un faible effort, dans le sens vertical qui est celui des fibres, tandis que pour couper ces mêmes fibres normalement à leur direction, il faut plus de travail et plus de force. Mais, où la difficulté devient sérieuse, c'est lorsqu'avec un éclat de pierre ou un mauvais canif, on veut tracer des courbes ou des obliques : la résistance des fibres, prises de flancs et la

déclivité de la surface cylindrique tendent à chaque instant à faire dévier la main, surtout si on agit avec précipitation ou inexpérience. De là, comme nous l'avons déjà indiqué, les formes carrées des images du soleil et de la lune et aussi la transformation du ∧ tifinar en ⊓ figure plus longue et moins simple à première vue, mais, en réalité, beaucoup plus pratique et plus facile, si on la trace sur un tronc d'arbre.

Sur la pierre, avec le temps et les instruments dont on dispose toujours, quand on entreprend de graver en creux ou en relief, il est tout à fait indifférent de ciseler un carré ou un rond, ce dernier, même en évitant les angles aigus, toujours un peu délicats à exécuter, est peut-être plus pratique. Aussi avouons-nous ne pas comprendre l'expression de *lettre lapidaire* ou lettre monumentale appliquée si souvent aux caractères à éléments rectilignes et à formes lourdes et carrées.

Les écritures moins anciennes, ou sorties de la période hiératique pour entrer dans les usages ordinaires de la vie, en des temps où déjà l'homme était en possession de moyens d'action plus perfectionnés, eurent des formes plus arrondies. Sur des plaques d'écorces détachées du tronc, sur des feuilles d'arbres, des peaux, des os plats, etc., etc., avec un stylet burinant des lignes minces ou avec un roseau déposant un liquide coloré, on a toute facilité pour tracer des courbes. Aussi ces courbes dominent-elles dans les alphabets qui ont pris naissance à des époques moins anciennes que celles des temps préariens.

La théorie, que nous venons d'esquisser sur les causes premières des formes du tifinar et des lettres greco-latines, trouve une confirmation partielle dans ce fait assurément curieux que la plupart des radicaux grecs ou latins exprimant l'idée de « bois sacré » peuvent s'expliquer analytiquement par le berbère. Nous allons en donner quelques exemples :

Δρυς, chêne-vert, radical Δρ

Λ *Id, socius,* celui de
□ *Er, montis,* la montagne } L'accompagnement de la montagne.

en berbère moderne : □ Λ *Adar,* signifie montagne.

Δρυμος, bois, forêt est le même mot augmenté de l'affixe ⊐ *em,* matrix, matière, substance. — C'est donc « le bois de chênes » ce qui est fait de chênes.

Τεμενος, bois sacré, radical *Temen.* C'est :

+ *T.....,* celui (préfixe grammatical).

⊐ *Eum, matrix,* receptacle, matière.

| *Enn, Enni,* du Dieu *Enn.*

Or, « *matrix Enni* » peut se traduire par « manifestation de *Enn* » et la manifestation de *Enn* d'après les textes cunéiformes, c'était *Our,* la lune. — En grec μην, veut dire lune, reflet, manifestation. — *Temen,* radical de τεμενος, signifierait donc : l'endroit de la manifestation de *Enn,* l'endroit du Men (1).

Lucus, bois sacré, radical *Loc* = *Lok.* — C'est :

|| *Ell, ilou,* le Dieu suprême

⋊ *Ak* ou •: *ek,* agit ou se manifeste.

L. Rinn.

(A suivre.)

(1) Voir sur les *Men d'Asie Mineure,* Strabon et les auteurs anciens.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. de Grammont.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

NOTES

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION

DANS LE SUD

DE LA PROVINCE D'ALGER

DE 1864 A 1869

SECONDE PARTIE

(Suite. — Voir les nos 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 150 et 152.)

Ces forces, bien qu'inférieures de moitié à celles qu'on attribuait au marabouth, étaient cependant suffisantes pour infliger à ses bandes une sévère leçon, s'il avait l'audace de les attendre en rase campagne. Souvent, depuis deux ans, nos soldats avaient eu raison de contingents qui leur étaient numériquement supérieurs, et dans des conditions autrement disproportionnées. Tout nous présageait donc le succès, et la petite colonne paraissait n'en pas douter. Malheureusement, nous n'avions pas compté sur le chapitre de l'imprévu, sur les incidents qui viennent dérouter toute combinaison humaine, tous les calculs que font

les imprudents qui ne craignent pas d'escompter l'avenir, lequel pourtant ne saurait leur appartenir puisqu'il n'est point.

Le combat dont nous allons faire le récit, et dont les tristes péripéties ont donné lieu à tant d'amères récriminations, à une controverse si acerbe, à des accusations si dures, nous démontrera une fois de plus que les leçons du passé ne nous profitent pas toujours, et viendra encore donner raison — et nous sommes loin de nous en réjouir — à notre opinion relativement à l'emploi de la cavalerie française devant la cavalerie indigène.

Certes, nous ne voulons blesser personne, pas même la vérité : nous avons assez fréquemment fait la guerre dans le Sahra pour reconnaître qu'on n'y est pas toujours heureux, et que les sourires de la capricieuse déesse des combats ne sont pas exclusivement réservés aux forts et aux gens de cœur; mais ce que nous savons aussi c'est que les insuccès et les désastres, dans la guerre d'Afrique, ont toujours été la conséquence de fautes militaires, de l'inobservation des principes généraux ou des règles particulières qui constituent la science des combats, et desquels il importe essentiellement de tenir compte selon le génie ou la tactique du peuple qu'on peut avoir à combattre, et ces règles sont d'autant moins à négliger ici que l'Arabe est loin d'être un ennemi à mépriser. En un mot, à la guerre comme au jeu, toute faute se paie ou se paiera. En Algérie, comme ailleurs, nous avons trop souvent compté sur notre chance ou notre bonheur, et nous n'avons pas toujours eu à nous en féliciter.

Nous allons en faire la preuve encore une fois, et, malheureusement, ce ne sera sans doute pas la dernière.

Nous sommes au 16 mars 1866. Il est six heures du matin; chacune des fractions de corps a pris la place qu'il lui a été assignée. L'ordre de marche est le suivant : l'infanterie, en colonne par pelotons, les deux compagnies de Zouaves en tête, l'artillerie, le bataillon du 87e, le petit convoi de mulets haut-le-pied, les cacolets; la compagnie de Voltigeurs forme l'arrière-garde. Les clairons sonnent la marche; la colonne s'ébranle; sa direction est le nord. Dès que la dernière compagnie est sortie du Kheneg, la tête s'arrête et l'infanterie se forme en carré : les

Zouaves prennent la première face; le bataillon du 87e tient les trois autres côtés. L'artillerie, les mulets de munitions, de cacolets et de bagages sont au centre, dans l'ordre en colonne.

L'infanterie est sous les ordres du chef de bataillon Baudoin, du 87e de ligne.

La cavalerie, sous le commandement du chef d'escadrons de Séréville, du 1er de Hussards, et composée d'un escadron de ce corps, et d'un autre du 2e de Chasseurs d'Afrique, ne quitte le camp de Kheneg-el-Azir qu'à six heures et demie, attardée par une distribution d'orge à faire à l'escadron du 2e de Chasseurs d'Afrique, arrivé de la veille avec le convoi.

Les deux escadrons sont équipés à la légère et n'emportent avec eux que les vivres de la grande halte. Ils sont formés en colonne par pelotons.

Le commandant de la colonne marche avec la cavalerie, qui se maintient à 1,000 ou 1,500 mètres en arrière de l'infanterie.

Le soleil s'élève majestueusement au-dessus de l'horizon et vient foudroyer la colonne qu'il prend d'écharpe. La journée sera chaude. Déjà, les ondes vaporeuses du matin rampent en tremblotant à la surface du sol; c'est une mer d'ouate brune dont les vagues frissonnantes sont poussées, aux grandes allures, de l'est à l'ouest.

La colonne arrive d'une seule traite au pied de cette immense *gaâda* (1), qui se développe, du sud au nord, sur une largeur de trente kilomètres, entre Kheneg-el-Azir et El-Khadhra, terrain de bivouac situé à la pointe sud du Chothth-ech-Chergui.

Ce plateau, qui a peu d'élévation, est pierreux, rocailleux ; il est couvert de maigres touffes de halfa et tapissé d'un *chih* (2) assez dru.

Après une première pause sur le seuil de la *gaâda*, la colonne se remet en marche dans le même ordre.

La chaleur est bientôt accablante; le sol est brûlant; l'armoise du désert, vigoureusement surchauffée, dégage, dans le milieu sans air que nous traversons, son odeur énergiquement

(1) Plateau, plate-forme dans le Sahra.
(2) *Artemisia herba alba*, Armoise.

aromatique, son âcre et pénétrant parfum qui vous prend à la gorge et au cerveau; les tiges vernissées de la halfa ont des miroitements et des tons soyeux éblouissants; la coupole céleste, sous laquelle nous sommes emprisonnés, est d'un azur immaculé et d'une limpidité désespérante.

La colonne, dont la marche s'alourdit sensiblement, est grave et silencieuse; les observations s'échangent à voix basse. Il est remarquable, d'ailleurs, que l'immensité, de même qu'un temple vide, inspire le respect, une sorte de crainte mystérieuse.

Après avoir parcouru douze kilomètres environ, la colonne faisait une deuxième pause; il était à peu près sept heures et demie. Tout à coup, un cavalier indigène, sorti on ne sait d'où, arrivait sur notre front à fond de train, debout sur ses étriers, le bernous rejeté sur l'épaule droite, et en indiquant de l'index et du médius allongés la direction du nord-est, s'écriait : « *Hahoum !... hahoum !* » les voilà!... ils sont là! Et il passe en pointant sur notre cavalerie, avec laquelle se trouve le colonel de Colomb, pour lui rendre compte de sa mission.

A cette annonce, suivie d'une émotion d'autant plus nerveuse qu'on est en présence d'un ennemi qu'on ne voit pas, et dont on ne peut estimer les forces, nos fantassins dressent l'oreille, épinglent leurs fusils, ramènent leurs gibernes sur le devant, et ajustent leurs baïonnettes.

Nos cavaliers, qui ont reçu le même avis, sont arrêtés; ils mettent pied à terre, roulent leurs manteaux et amorcent leurs armes. Les escadrons sont prévenus de se tenir prêts pour le combat, puis ils prennent le trot, le colonel à leur tête, pour se porter à hauteur de l'infanterie; ils devront se maintenir ainsi en colonne séparée, et à environ 200 mètres de sa droite.

Le commandant de l'infanterie a voulu attendre les ordres du colonel avant de se porter en avant. A son arrivée, des dispositions sont prises pour marcher à l'ennemi, et la colonne reprend sa marche, qui est couverte par une section du 2e de Zouaves déployée en tirailleurs. Les cavaliers du goum, envoyés en éclaireurs, sillonnent le terrain en avant de la colonne, et se succèdent sans interruption pour venir apporter au colonel de Colomb

des nouvelles de la position des bandes de Sid Ahmed, qu'ils signalent du geste un peu à droite de la direction suivie. Un pli de terrain les dérobe encore à la vue de nos soldats, qui ont reçu l'ordre de serrer sur la tête pour diminuer la profondeur de la colonne, présenter moins de décousu, et être prêt à toute éventualité d'attaque.

A peine avions-nous parcouru une distance de deux kilomètres, que nous nous trouvions en face du marabouth : un immense cri de joie soulevait toutes les poitrines. Les contingents étaient là, à 5 ou 600 mètres, disposés dans un ordre d'une régularité douteuse. Les fantassins — 1,000 hommes environ — se développaient devant nous sur quatre rangs en une ligne allongée sensiblement serpentiforme, et témoignant de leur profond mépris pour l'ordre rectiligne. Les cavaliers — 500 *chevaux* — étaient groupés par pelotons — par paquets plutôt — sur une assez grande profondeur. Cette cavalerie était en position à la gauche et sur une ligne plus en avant que celle des gens de pied, et précisément en face de nos escadrons, dont l'effectif atteignait à peine 200 chevaux.

Dès que le commandant de l'infanterie eut aperçu les forces ennemies, il fit déployer en tirailleurs la seconde section de la compagnie qui était déjà en ligne. Mais le nombre des fantassins de Sid Ahmed paraissant augmenter d'instant en instant devant la gauche de nos tirailleurs, et la cavalerie se montrant plus nombreuse sur notre droite, le commandant Baudoin donna l'ordre à la 2e compagnie de Zouaves d'aller renforcer la 1re, qui était sur la ligne.

A ce moment, notre infanterie était disposée dans l'ordre suivant : les deux compagnies de Zouaves en tirailleurs, le bataillon du 87e en bataille, l'artillerie derrière lui, ainsi que le convoi, qui, nous le savons, ne se composait que de 20 mulets de cacolets et 2 de munitions d'artillerie.

Notre cavalerie, nous l'avons dit, était disposée par escadrons à 200 mètres sur la droite de l'infanterie. Sur l'avis transmis par le capitaine adjudant-major Hugot, du 87e, d'une tentative des fantassins de l'ennemi se dessinant sur le flanc gauche de la colonne, la compagnie de Voltigeurs se déployait en potence de ce côté.

Il n'y a pas à en douter, Sid Ahmed, traitant avec nous d'égal à égal, nous offre la bataille; il ose nous attendre en rase campagne; il singe — ce qui ne s'était pas encore vu dans le Sud depuis 1843 que nous y guerroyons — nos formations tactiques, et, peut-être, si nous ne nous hâtons d'attaquer, aura-t-il l'audace d'en prendre l'initiative. C'est à n'y plus rien comprendre. Sans doute, ses fantassins marokains jouissent sur notre frontière de l'Ouest d'une certaine réputation de bravoure; sans doute, ils ont à un très haut degré l'amour des aventures de poudre et de sang, de la razia et de ses profits; mais pourtant ces incorrigibles Zegdou n'ont point dû oublier que, depuis la fondation de Géryville en 1853, le commandant de ce poste avancé, alors le capitaine de Colomb, leur a donné lieu, à différentes reprises, de se repentir de leurs incursions sur notre territoire. Il n'y a pas, que nous sachions, dans ce souvenir, de quoi exalter leur audace plus qu'il ne convient, et leur donner un espoir immodéré de vaincre dans le combat qui se prépare. Du reste, comme le disent nos ennemis : « *Ou Allahou aâlamou*, » de cela, Dieu seul sait ce qu'il en sera.

On peut pressentir, au mouvement qu'on remarque dans la cavalerie des contingents, qu'on s'y prépare soit à recevoir notre choc, soit à le prévenir en nous attaquant. Pourtant, cette dernière détermination serait tellement audacieuse que la pensée ne nous en vient pas, ou que, tout au moins, notre esprit ne se donne pas la peine de s'y arrêter. A ce moment, notre cavalerie elle-même, restée en l'air et isolée, ne paraît pas se préoccuper outre mesure de cette improbable éventualité.

Cependant, de l'autre côté, le mouvement, l'agitation s'accentuent : des groupes d'impatients se détachent du gros de leur troupe et gagnent quelque terrain en avant d'eux. Les chefs circulent dans les pelotons; ils y donnent évidemment des ordres ou des instructions; ils font des recommandations; ils mettent le feu au cœur des Croyants, où ils excitent les grossières convoitises de ceux que l'intérêt de l'Islam ne saurait toucher; ils rappellent aux Oulad-Zyad, aux Derraga, aux Oulad-Sidi-Brahim et aux Oulad-Sidi-El-Hadj-Ahmed, qui composent presque exclusivement le goum ennemi, qu'ils sont les *Khoddam* de

Sidi Ech-Chikh, et que l'intervention de ce saint vénéré ne saurait être inefficace, en ce jour surtout, qu'ils avaient pour auxiliaires les meilleurs et les plus braves fantassins du R'arb, des gens de cœur et de religion qui déjà ont infligé de bien sanglants affronts (1) au chef des Chrétiens qu'ils ont encore aujourd'hui devant eux. « Rappelez-vous, ô hommes, leur psalmodiait lentement de sa voix enfantine le jeune Sid Ahmed, qu'il y a deux ans, mon frère Sid Mohammed — que Dieu lui fasse miséricorde ! — a tué aux Chrétiens, sur le lieu même où nous allons les combattre dans un instant (2), cent de leurs meilleurs *Sersour* (3).

Debout sur leurs étriers, les chefs des Oulad-Zyad, parmi lesquels on remarque le chikh Ben-R'azi, parcourent les rangs des goums, ou longent leur colonne avec de grands gestes et le bernous flottant: ils semblent d'immenses oiseaux planant sur les contingents et les couvrant de leurs ailes.

Les drapeaux à bandes de soie rouge, jaune ou verte s'agitent sous l'impatience fiévreuse de ceux qui les portent. Les chevaux, couverts d'écume, sont maintenus à grand'peine par leurs cavaliers : ces nobles buveuses d'air, à la longue encolure, à la tête en marteau de foulon, amaigries par les fatigues et la faim, ont senti le froid du chabir sur leur flanc levretté; elles ont frémi au contact des larges *rekab* de fer, et le bruit de ferraille, et les tintements des éperons sur les étriers leur ont

(1) Nous savons que cette assertion n'est pas précisément l'expression de la vérité; mais, chez les Musulmans, plus une cause est sainte, plus le mensonge est permis.

(2) Sid Ahmed fait ici allusion au malheureux combat livré, le 26 mai 1864, entre Aïn-el-Katha et Kheneg-el-Azir, par le général Martineau, à Sid Mohammed-ould-Hamza, et dans lequel les pertes de la colonne s'élevèrent à 77 tués et à 35 blessés. Ces pertes avaient été supportées presque entièrement par la cavalerie.

(3) Pour les Arabes, toute notre cavalerie n'est composée que de *Sersour* (Chasseurs). C'est l'expression générique par laquelle ils désignent nos cavaliers. Ce sont nos vieux régiments de Chasseurs d'Afrique, dont la réputation de bravoure était légendaire parmi les indigènes, qui la leur ont fournie, et ils ne l'ont point encore oubliée.

mis le feu dans les veines et le diable au corps. Toute cette cavalerie piaffe, piétine, pétrit le sol sous ses pieds : c'est la flèche qui attend impatiente le coup de doigt de l'archer pour voler au but.

Devant le front des goums on distingue, au milieu des étendards, le chef de l'insurrection, le jeune marabouth Sid Ahmed-ould-Hamza, l'héritier de la puissance religieuse attachée à la descendance de Sidi Ech-Chikh, ce sultan des saints de notre Sud algérien. Cet adolescent, ce rebelle de quinze ans, monte une jument noire superbe et richement harnachée. Enveloppé dans ses bernous blancs, le chapelet au cou, il semble calme au milieu de cette agitation fiévreuse qui se produit autour de lui ; il a déjà toute la gravité du chef religieux, et c'est à peine s'il daigne encourager du regard ceux-là qui, peut-être, vont mourir pour sa cause. Après les quelques mots qu'on lui avait soufflés, et qu'il a jetés dédaigneusement à ses adhérents, il s'est renfermé dans un mutisme presque méprisant. C'est le droit divin qui ne doit rien aux hommes, lesquels ne seraient que des ingrats, des infidèles, s'ils ne s'estimaient heureux qu'il leur fournît l'occasion de cueillir la palme du martyre.

La colonne a été arrêtée ; des dispositions de combat sont prises sur notre aile gauche, qui semble plus directement menacée par les fantassins des rebelles. Sur notre droite, quelques groupes de cavaliers se sont rapprochés de nos escadrons ; mais ils n'ont rien de menaçant. Tout porte à croire pourtant que cette cavalerie, qui est en position devant la nôtre, et qui lui est supérieure de plus du double, a déjà combiné son mouvement et choisi sa proie ; il ne faut pas nous le dissimuler, et cela ne s'était pas vu depuis les guerres avec l'Émir Abd-el-Kader, Sid Ahmed a l'insolence de nous attendre de pied ferme et de nous offrir le combat ; mais nos escadrons ne paraissent pas s'en préoccuper plus qu'il ne le faut : ils ont le calme de la force ; ils ne soupçonnent évidemment pas la possibilité d'une attaque autre que celle qui se produirait sur leur front ; ils n'ont pas prévu cette hypothèse où, le mouvement de la cavalerie ennemie s'exécutant par leur flanc droit, notre infanterie, qui est déployée, ne pourrait leur être d'aucun secours, et qu'ils risqueraient de compromettre la droite en la mettant dans l'impossibilité absolue de faire usage de ses feux.

On comprend mal d'ailleurs la raison pour laquelle notre cavalerie est maintenue opiniâtrement en face de celle des rebelles ; elle serait mieux à sa place à la gauche de la ligne, c'est-à-dire devant les fantassins de l'ennemi, lesquels, armés de mauvais fusils, voire même de *mathrak* (triques) ou de *guezazel* (massues), ne sont guère que de la canaille excellente à charger ; et l'occasion est si belle et surtout si rare qu'on ne s'expliquerait pas, vraiment, pourquoi on n'en profiterait pas aujourd'hui.

Nous avons tout lieu de supposer que l'intention du commandant de la colonne, qui, évidemment, ne devait pas s'attendre à trouver les bandes de Sid Ahmed en position, et surtout paraissant vouloir tenir devant ses troupes ; il est probable, disons-nous, qu'il voulait préparer l'action par ses tirailleurs et son artillerie, et charger ensuite fantassins et cavaliers mis en déroute par son feu. Nous ne pouvons former qu'un vœu, c'est que la cavalerie de Sid Ahmed lui laisse le temps de réaliser son programme, et qu'elle ne prenne pas l'initiative de l'attaque. Ce serait certainement audacieux de sa part, mais aussi ce serait bien tentant.

L'artillerie (capitaine Marsal), qui avait reçu l'ordre de diriger son feu sur la masse des fantassins de Sid Ahmed, s'était mise d'abord en batterie à une distance de 800 mètres de cette troupe ; mais ayant été bientôt dépassée par notre infanterie, qui se portait rapidement en avant, les deux pièces durent suivre le mouvement au trot des mulets, les cannoniers au pas de course, jusqu'à hauteur des tirailleurs, c'est-à-dire à 400 mètres environ des fantassins marokains.

Mais les clairons ont sonné le signal de commencer le feu aux deux compagnies de Zouaves déployées en tirailleurs. Soudain, la fusillade crépite sourdement dans l'immensité ; on perçoit à peine ce cri sifflant de la balle que les Arabes rendent par l'onomatopée de *zouï*, et que l'espace étouffe. On remarque pourtant que l'allure du tir est assez précipitée : des langues de fumée floconneuse, et des nimbes d'ouate bleuâtre, qui semblent courir à la rencontre de la victime que vient de faire la balle pour la couron-

ner de l'auréole des martyrs; ces signes, disons-nous, indiquent que l'action est engagée sérieusement. Le canon vient encore faire entendre sa voix dans ce concert que donne la Mort à son bénéfice.

A la vibration du bronze, l'ennemi, qui n'a pas encore répondu, semble se recueillir; il écoute les bruits de cet engin de destruction des civilisés, la foudre des mortels, qui, en définitive, n'est terrifiant que pour ceux qui ne sont point soutenus par la foi. Dans cette position, le canon parle six fois, sur lesquelles quatre seulement sont satisfaisantes pour.... nous : quatre fois, en effet, les projectiles pénètrent dans la masse compacte des fantassins ennemis, et y tracent un sillon sanglant; quatre fois s'élèvent des cris de joie partant de notre ligne de tirailleurs : « *Touché !* » s'écrient les nôtres remplis d'enthousiasme et d'espérance. Les Marokains y répondent par des cris et des malédictions.

Soudain, fantassins et cavaliers de l'ennemi s'ébranlent en poussant des cris de fauves, des vociférations, des hurlements qui semblent ne point appartenir à la gamme des sons humains. Les goums, trouvant l'occasion on ne peut plus favorable, en présence de notre cavalerie qui ne bouge pas, et qui s'est bornée à jeter un peloton en tirailleurs pour couvrir ses deux escadrons en colonne par pelotons; le goum, disons-nous, se détache de son infanterie, file comme un trait par une direction oblique, et en prenant très habilement du champ sur la droite de notre cavalerie pour se défiler des feux des tirailleurs; il a dépassé la droite des escadrons, dont il est à 1,000 mètres environ. On est tenté de croire qu'il fuit notre attaque, et notre cavalerie qui, sans doute, s'en croit débarrassée, ne songe pas à prendre les dispositions qu'exigerait ce mouvement si imprévu de l'ennemi, et elle a le plus grand tort; car elle pourrait avoir à s'en repentir. En effet, prenant un parti des plus audacieux, le goum fait subitement à droite, et se dirige à fond de train sur nos escadrons, qui, alors, essayent de faire face de ce côté pour le recevoir; mais ils n'en ont pas le temps; l'ouragan roule vers eux avec une vitesse vertigineuse; c'est une trombe vivante de 500 chevaux qui, dans quelques secondes, va s'abattre furieuse, irrésistible sur nos cavaliers, qui ne l'attendront pas.

Disons le mot, quelque pénible qu'il puisse être, notre cavalerie, prise de panique, lâche pied et se jette en désordre sur la droite du bataillon en bataille, dont elle gêne les feux et paralyse les mouvements. Le goum a pénétré dans cette masse affolée, et il accomplit son œuvre de sang et de carnage; le fusil ne peut rien dans cette cohue : c'est au pistolet et au yataghan à prendre la parole. Le commandant de la colonne, qui ne se ménage pas, essaie bien de donner des ordres; mais le mal est sans remède : nos cavaliers, si braves pourtant, et dont la réputation est faite, se ruent éperdus sur la droite du bataillon du 87e, qu'ils bousculent, renversent, piétinent. Sourds à la voix de leurs officiers et de quelques braves gens qui n'ont pas perdu la tête, ils ne songent qu'à fuir sans essayer la moindre tentative de résistance. Les officiers, qui font des prodiges de valeur, les rappellent au sentiment du devoir, de l'honneur : tour à tour ils les caressent et les injurient; mais c'est en vain. Des coups de sabre vont s'égarer sur des dos que, jusqu'ici, n'avait jamais vus l'ennemi. Des larmes de rage, de désespoir sont dans les yeux de ces vaillants, qui, dans cette funeste aventure, entrevoient le déshonneur, tout un passé glorieux flétri, perdu. Un courant de pensées amères traverse leurs cerveaux: oseront-ils reparaître devant leurs chefs, devant leurs camarades de régiment? Les journaux ne vont-ils pas apprendre à leurs familles, à la France entière qu'ils ont été indignes d'elles et du drapeau? Aussi, se jettent-ils dans la mêlée, qui est affreuse; ils veulent mourir puisqu'ils n'ont plus d'autre ressource; mais ce ne sera pas, au moins, sans avoir fait payer cher leur vie à l'ennemi. Dès lors, ils font boire à leurs lames du sang arabe à s'en soûler.

Le chef d'escadrons *de Séréville*, et le capitaine *de Joybert*, du 1er de Hussards, sont blessés; le sous-lieutenant *de Caraman*, du 1er de Chasseurs d'Afrique, gravement atteint, tombe engagé sous son cheval, qui est tué; il ne doit son salut qu'à son admirable sang-froid, qui lui permet, en abattant quelques cavaliers du goum à coups de revolver, d'attendre le secours des Zouaves, qui le dégagent. Le sous-lieutenant *Pepin*, du 1er de Hussards, se lance seul à la poursuite de groupes ennemis qui emportent du butin; son audace l'entraîne trop loin : s'aperce-

vant que l'officier qui les poursuit est seul, les fuyards s'arrêtent et lui font tête. La partie est, dès lors, trop inégale : il succombera, mais ce sera après avoir chèrement vendu sa vie. Un magnifique exemple de dévouement se produit à ce moment : l'ordonnance du sous-lieutenant *Pepin* a aperçu son officier au milieu du groupe ennemi, et luttant seul contre vingt; il n'hésite pas, malgré l'inefficacité certaine de son aide, à s'élancer au secours de son lieutenant; mais, ce qui ne pouvait être douteux, il ne réussissait qu'à succomber à ses côtés.

Le maréchal-des-logis *Gay*, blessé, taille de son sabre ensanglanté dans les chairs bronzées qu'il rencontre dans la longueur de son bras.

Mais, pendant ce temps, notre infanterie n'est point restée inactive : le capitaine *Aubry*, du 2e de Zouaves, qui commande la compagnie en tirailleurs sur la droite de la ligne, et qui s'est aperçu du mouvement rétrogade de nos deux escadrons, rallie sa troupe déployée. Le commandant *Baudoin*, qui s'était porté à son bataillon, avait cherché à former ses grenadiers face droite, afin de fournir des feux de flanc de ce côté; ce n'est qu'à grand'-peine que ses voltigeurs parviennent à prendre la formation en potence pour résister à l'attaque des fantassins ennemis, qui, enthousiasmés de la bonne besogne de leurs cavaliers sur notre droite, n'ont point perdu leur temps; ils serrent de près notre gauche et montrent une audace extrême. Et pourtant, il est de la dernière urgence de former tout au moins les trois faces d'un carré; malheureusement, tous les efforts du commandant de l'infanterie échouent dans cette tentative, par suite de la confusion jetée dans la colonne par nos escadrons en désarroi.

Le goum ennemi, ivre de haine, de poudre et de sang, poursuit son œuvre; l'occasion que lui fournit aujourd'hui la fortune est trop rare pour la laisser échapper : c'est un ouragan déchaîné qui renverse et broie tout ce qu'il rencontre sur son passage; le sol, qui retentit sourdement sous les pieds des chevaux, en est ébranlé; il se tigre de flaques rouges que le soleil boit avec avidité. D'âcres odeurs de sueurs et de laine, de chaudes haleines et de sang se répandent dans l'air et nous prennent à la gorge, odeur de bêtes et de gens particulière au Sahra. Les

rangs sont envahis, la colonne est tournée, l'artillerie est compromise; car, l'ennemi, qui est tombé sur les derrières de la section de soutien, est arrivé jusqu'aux pièces : un cavalier servant est blessé grièvement d'un coup de sabre, et trois cavaliers conducteurs sont fusillés à bout portant. Un groupe de cavaliers ennemis profite habilement de l'impossibilité de se défendre dans laquelle il a mis les conducteurs, pour enlever les deux mulets porteurs des caisses à munitions d'artillerie, qu'il pousse vigoureusement devant lui pour les mettre hors de notre atteinte. Le brigadier chargé de la surveillance de ces caisses tente désespérément, mais vainement, de reprendre les animaux qui avaient été confiés à sa garde.

Cette perte réduisait notre artillerie au silence, et cela au moment où son feu eût été des plus efficaces contre le gros des gens de pied de l'ennemi, qui, un instant, furent sous nos fusils, ramassés en désordre comme un troupeau de moutons.

Cette opération de l'enlèvement de nos munitions d'artillerie, nous sommes bien obligé de le reconnaître, eût suffit pour illustrer un soldat français. La demi-section de Zouaves de soutien, qui avait été renversée ou dispersée par l'irruption soudaine des cavaliers du goum sur les derrières de l'infanterie, n'avait pu s'opposer à l'enlèvement des mulets de munitions.

Notre artillerie avait tiré douze coups de canon seulement depuis le commencement de l'action.

Sur les 20 mulets du Train des Équipages, 14 de ces animaux, porteurs de cacolets ou des vivres des officiers de l'État-major de la colonne, ont partagé le sort des mulets de munitions de l'artillerie : ils ont été enlevés après une lutte furieuse, acharnée entre les conducteurs de ces animaux et les cavaliers du goum. Six de ces vaillants et modestes soldats du Train furent blessés, renversés et foulés sous les pieds des chevaux du goum; un autre, le conducteur *Garnier*, trouva la mort dans le combat.

La 2e compagnie de Zouaves (capitaine *Lamothe*) était parvenue cependant à se former à droite en bataille pour protéger l'aile droite du bataillon du 87e d'infanterie. C'est à ce moment que la cavalerie ennemie chercha à l'envelopper; mais le capitaine ayant fait former le cercle à ses deux sections, le goum

ne put rien sur elles; pourtant, le sergent *Genty* et le Zouave *Saby* furent tués à bout portant pendant cette formation.

Mais il fallait en finir; il y avait urgence à remettre de l'ordre dans cette cohue, et du calme dans l'esprit de nos cavaliers ahuris, et qui, déjà, revenus à peu près dans leur bon sens, comprenaient toute la gravité de leur faute en voyant autour d'eux le champ de la lutte jonché de cadavres, dont la dernière attitude leur semblait une accusation. Les plaintes des blessés, dont quelques-uns avaient d'horribles blessures, leur paraissaient le cri de leur conscience de soldat, le reproche du manquement à leur devoir militaire. Une partie du goum avait déjà disparu dans l'ouest avec le maigre butin qu'il venait de faire; d'autres cavaliers s'accrochaient à nos soldats comme le feu grégeois : c'était de la haine poussée jusqu'à la fureur; des luttes corps à corps s'étaient engagées çà et là, et le couteau et les dents faisaient leur œuvre sourdement. On entendait comme des râles de bêtes fauves qu'on égorge. D'autres tournoient autour de nos cavaliers démontés, et les enlacent dans une spirale qui, à chaque pas, les rapproche de ces victimes abêties par cette sorte de fascination que donne la peur.

Les fantassins ennemis n'ont point réussi à tourner notre aile gauche; la compagnie de Voltigeurs a fini, débarrassée de nos cavaliers, qui s'étaient jetés sur elle, par prendre la formation ordonnée, c'est-à-dire celle de face à gauche, et elle commence à fouailler de ses salves de feux de peloton ces fameux fantassins du Marok sur lesquels semblait tant compter Sid Ahmed-ould-Hamza. Il est temps que nous reprenions l'offensive, et que nous vengions dans le sang de ces Zegdou le sanglant affront que vient de nous infliger le goum des rebelles.

Les officiers de notre cavalerie auxquels leurs blessures permettent de se tenir en selle, et ceux qui n'ont pas été touchés, font tous leurs efforts pour rallier leurs escadrons; ils y parviennent sous la protection de l'infanterie; ils sont, enfin, reconstitués, et attendent des ordres pour aller prendre position dans l'ordre de combat.

Pendant la mêlée, le colonel de Colomb s'était porté, suivi de ses officiers, là où le danger était le plus pressant : homme de

tête et de cœur, il n'avait cessé de donner des ordres clairs et précis partout où ils pouvaient être entendus et compris; il s'était multiplié, et, l'épée à la main, il n'avait pas craint de s'exposer, avec beaucoup de crânerie et sans forfanterie, au milieu de la dangereuse mêlée où les balles amies et ennemies ne faisaient aucune distinction entre les corps où elles allaient se loger. C'est évidemment à lui que la colonne a dû son salut; il est vrai de dire que c'était à lui qu'incombait le périlleux et impérieux devoir de la sauver.

L'ordre à peu près remis sur la droite, il s'agissait de s'occuper de la gauche, qui était loin d'être délivrée des fantassins de l'ennemi, lesquels avaient à cœur, sans doute, de nous prouver leur valeur. Le colonel se porte au centre de la ligne formée par l'infanterie; les grenadiers et les voltigeurs du 87e font face à droite et à gauche, amorçant ainsi les deuxième et troisième faces d'un carré. C'est en cet instant qu'un des chefs de goum des rebelles, de taille élevée que grandissait encore le *medhol* orné de plumes d'autruche des guerriers du Sud de la province de Constantine, et montant une magnifique jument superbement harnachée; c'est à ce moment, disons-nous, qu'il pousse l'audace jusqu'à pénétrer dans les rangs de l'infanterie, où il fend, d'un formidable coup de yataghan, la tête d'un de nos fantassins. Stupéfaits d'une telle hardiesse, nos soldats ne songent même pas à lui en envoyer le prix.

La tribu des Châanba était certainement représentée dans la cavalerie des contingents de Sid Ahmed; car, pendant le combat, on les entendait psalmodier leur monotone chant de guerre.

Comme nous le disions plus haut, il était nécessaire d'en finir promptement avec les Zegdou du jeune marabouth, qui devenaient de plus en plus pressants et qui, nous le répétons, voulaient, eux aussi, avoir leur journée de succès. Le colonel prend la direction de la ligne d'infanterie par le commandement : « Mes enfants! à la baïonnette! et plus un coup de fusil! » La colonne s'ébranle et se rue, tout en cherchant à maintenir son ordre, sur cette foule hurlante, qui essaie un instant de faire tête à nos soldats, lesquels sont surexcités au delà de toute expression par la vue des morts et des blessés que nous a faits la

cavalerie des contingents: c'est de la fureur de notre côté; aussi nos baïonnettes s'en donnent-elles à cœur joie dans cette tourbe hideuse, dont un quart n'est armé que de yataghans, de couteaux, de massues ou de bâtons. Ils ne lâchent pas pied pourtant; ils s'accrochent, se cramponnent aux baïonnettes qu'ils tordent ou retirent sanglantes de leurs poitrines. A la gauche surtout, qui est serrée de près par un groupe de fanatiques poussant d'horribles clameurs, les voltigeurs font d'excellente besogne : il y a là bien des corps troués, bien des crânes fracassés, et le sang bleu des Africains paie largement le généreux sang français que nous a coûté le moment de faiblesse de notre cavalerie.

Mais nos soldats ne se lassent pas de frapper; leur ardeur a dépassé le niveau de la résistance; leur sainte furie augmente d'intensité avec l'ivresse du sang. Les fantassins ennemis qu'ils ont abattus se roulent sous leurs pieds dans les convulsions d'une horrible agonie; quelques-uns rampent comme des serpents et continuent leur œuvre en s'accrochant à leurs jambes qu'ils cherchent à déchirer à coups de dents ou d'ongles. Pourtant, on sent qu'ils se lassent d'une partie devenue si inégale, et que quelques-uns ont déjà désertée; et puis leur cavalerie semble les avoir abandonnés à nos coups. Le colonel en profite pour ordonner la charge : les clairons sonnent à toute bouffée; la ligne tout entière, les officiers en tête, se porte en avant et balaie tout ce qu'elle rencontre devant elle. A quelques fantassins ennemis qui s'attardent dans une résistance impossible, nos soldats donnent la satisfaction de mourir dans la guerre sainte, et en font ainsi des *chouhada* (1).

Ce mouvement a été décisif : les fantassins marokains ont repris, en fuyant, la direction de l'ouest.

Le colonel, qui, pour bien accentuer leur défaite, a résolu de les poursuivre, reconstitue la colonne et prend un nouvel ordre

(1) *Chouhada*, témoignants. On désigne ainsi les Musulmans qui sont morts en répétant la formule de l'Islam : « Je rends témoignage qu'il n'est point d'autre divinité que Dieu, et que Mohammed est l'Envoyé de Dieu. »

de marche, le carré. Les deux compagnies de Zouaves sont déployées en tirailleurs : la 1re en avant, la 2e sur le flanc droit; la compagnie — déployée — de grenadiers du 87e d'infanterie couvre le flanc gauche; celle des voltigeurs forme la quatrième face du carré de tirailleurs; les quatre compagnies du centre du même régiment marchent en colonne dans l'intérieur du carré.

Les deux escadrons de cavalerie, qui sont tout à fait reconstitués, prennent position dans l'ordre de marche et de combat : ils couvrent en flanqueurs la face gauche du carré.

Il importe, pour donner à la poursuite toute son efficacité, qu'elle soit entreprise sans retard. Le colonel fait ramasser promptement les blessés restés sur le champ du combat; on charge sur les chevaux disponibles et sur les mulets que l'ennemi nous a laissés ceux de ces blessés qui ne peuvent marcher, et ils prennent place dans le carré. Nous le répétons, cette triste besogne a dû se faire rapidement. Quant aux morts, le commandant de la colonne se réservait de revenir sur ses pas pour les enlever après avoir donné la chasse, à une distance suffisante, aux fantassins en fuite.

C'est donc dans l'ordre de marche que nous venons d'indiquer que la colonne se met aux trousses des *traïs* marokains.

Pendant que la 1re compagnie de Zouaves de la première face poursuit de ses feux la queue des fantassins de l'ennemi, qui semblent s'attarder — prudemment — comme pour amuser la colonne, et l'entraîner le plus loin possible, sa cavalerie, qui, nous l'avons dit, paraît ne se préoccuper que médiocrement de leur sort, et qui les laisse poursuivre sans paraître s'en inquiéter, passe sur notre gauche, où elle se montre à une distance d'un kilomètre environ.

Le commandant de la colonne prescrivait à une compagnie du 87e de se porter à 6 ou 700 mètres en avant de nos flanqueurs de gauche, c'est-à-dire vers le sud, avec ordre de se maintenir à cette distance de la colonne. Cette compagnie échange, pendant sa marche, une assez vive fusillade avec un parti de cavalerie de l'ennemi, lequel, profitant des ondulations du terrain, s'avance, et presque impunément, jusqu'à 150 ou 200 mètres de

la compagnie, décharge ses armes, et file à toute bride dans la direction du sud.

D'un autre côté, nos soldats, se rasant dans le sable, attendent félinement l'apparition d'un cavalier, et leur envoient leur balle. Cette mousqueterie n'a guère d'autre résultat que celui d'amener la prompte consommation des cartouches de cette compagnie. Son commandant en fait prévenir le colonel de Colomb, qui arrête la colonne et la poursuite des rebelles, lesquels, du reste, talonnés par nos soldats, ont fini par prendre du large et disparaître dans l'ouest.

Il était alors onze heures ; la température était devenue accablante. La colonne marchait et combattait depuis cinq heures sans qu'il lui eût été donné un instant de repos. Il devenait indispensable de faire une pause pour que les officiers et les soldats pussent au moins prendre quelque nourriture. Le commandant de la colonne ordonnait une halte d'une heure. Malheureusement pour les officiers de l'État-major de la colonne, les mulets portant leur déjeuner étaient passés à l'ennemi avec vivres et bagages; ces infortunés officiers, parmi lesquels on comptait le commandant de la colonne, furent donc réduits à solliciter de leurs soldats les mieux pourvus une invitation à leur très maigre ordinaire. Leurs ressources en munitions de bouche n'avaient évidemment rien qui rappelât la profusion; aussi leurs chefs durent-ils se contenter d'un demi-biscuit trempé dans quelques gouttes d'abondance de café, que leurs soldats parurent heureux de partager avec eux.

Quant à l'eau, il fallut s'en passer; on l'avait réservée pour les blessés, dont 55 avaient pu suivre la colonne soit à pied, soit sur les quelques mulets que nous avait laissés l'ennemi, ou sur les chevaux des cavaliers qui avaient été tués.

A midi, la colonne rétrogradait, et reprenait tristement la direction du terrain du combat. L'ordre de marche était le même, avec cette différence pourtant que la cavalerie avait pris place dans le carré.

La colonne marchait morne et silencieuse sous un soleil implacable; elle avait, évidemment, le pressentiment du spectacle

qui allait s'offrir à sa vue, car le mouvement de retour des cavaliers ennemis vers le champ de la lutte ne lui avait pas échappé.

A une heure, la colonne débouchait sur le théâtre de l'action, où, faute de moyens de transport suffisants, elle avait dû laisser ses morts pour se mettre à la poursuite des fantassins ennemis. Nous n'essaierons pas de refaire l'horrible et nauséeux tableau qui se déroulait sous nos yeux. Il fallait bien s'y attendre; car, du moment que nous avions cru devoir abandonner nos morts sur le terrain — et c'est une résolution très grave avec les Arabes — pour courir, avec une infanterie fatiguée, avec une cavalerie décimée et démoralisée, avec une artillerie sans munitions, pour se mettre, avons-nous dit, sous un soleil accablant, et avec des estomacs vides, à la poursuite des fantassins marokains, contre lesquels nous ne pouvions absolument rien, et qui, même, pour nous amuser et nous entraîner le plus loin possible, semblaient affecter de ne pas presser outre mesure leur mouvement de retraite, et ne montrer d'autre soin que celui de se maintenir au delà de la portée de nos armes, tactique qui, évidemment, n'avait d'autre objet que celui de donner à leur cavalerie, qui n'avait pas été entamée. et qui se bouffissait de son succès, le temps d'aller achever, sur nos derrières, son œuvre de barbarie et de haine; il est clair qu'il n'était pas nécessaire de savoir lire dans le livre de l'avenir pour prévoir qu'il faudrait à l'ennemi le butin de la victoire, les dépouilles arrachées aux cadavres de nos morts; il fallait, en effet, à ces cavaliers de proie, des têtes de Chrétiens à montrer dans leurs douars pour exalter les Croyants; il leur fallait aussi des oreilles pour permettre à leurs femmes de s'en faire, à l'exemple de Hind, la fille d'Ottab, des colliers et des bracelets, et ce hideux trophée, ce témoignage du succès leur manquait; il fallait, enfin, à ces éperviers de carnage, les voluptés du vautrement dans le sang, des décapitations au couteau, de honteuses mutilations, des arrachements d'entrailles, des outrages aux cadavres encore chauds de la vie comme s'ils voulaient déshonorer même la mort. Comme ils seront fiers de pouvoir dire, avec des sourires féroces, à leur rentrée dans leurs douars : « Ces Chrétiens, dès

l'aurore, nous leur avons souhaité le bonjour avec la mort, et nous les avons laissés en morceaux! »

Voyez-les, cramponnés comme des vautours sur les cadavres des nôtres, et accomplissant, pleins de colère et de rage, ivres de vengeance, et la bouche foisonnante d'écume, leur œuvre de carnassiers!

Nous n'osons pas arrêter notre pensée sur cette hypothèse que, dans notre hâte de nous mettre à la poursuite des Zegdou, nous ayons pu laisser sur le terrain autre chose que des morts.

Le champ de la lutte est horrible : la colonne longe une traînée de cadavres. Le cœur nous monte à la gorge et nous étouffe. Une odeur pénétrante de chairs brûlées nous prend au cerveau et nous suffoque. La haine de ces sauvages s'est exercée de cent manières différentes; on sent là le travail, le chef-d'œuvre du génie du mal; c'est le délire de l'impuissance, c'est la rage de n'avoir que des cadavres à donner à leurs couteaux, qui, évidemment, leur a dicté ces raffinements dans la destruction. Tous ces morts sont nus : là, c'est un corps affreusement mutilé; à côté, un autre est troué comme une cible; à quelques pas de celui-ci, c'est un visage haché, tailladé, déchiqueté; il semble que ce cadavre ait servi de billot pour décapiter les autres; plus loin, c'est un corps qu'ils ont rôti sur un lit de *chih* (armoise); il n'est rien de plus épouvantable que ces chairs boursouflées, cette peau calcinée, scarifiée d'entailles au couteau comme les flancs d'un mouton qu'on a fait rôtir entier; nous ne savons rien de plus horrible que ces yeux vitreux sortis de leurs orbites, cette langue tuméfiée et pendante, ce crâne tondu jusqu'à la peau par le feu; puis çà et là, des ventres béants pareils à des bouches d'outre, et vomissant leurs intestins; des crânes ouverts où la cervelle est encore frissonnante; des troncs consumés, des membres brisés, déchirés et comme mâchonnés; des entrailles fouillées jusqu'au fond des reins par la lame des yataghans; presque tous les cadavres sont décapités, et noyés dans des flaques d'un sang que l'ardeur d'un soleil brûlant noircit en le buvant. Tous ces corps, envahis déjà par la pâleur céracée de la mort, et singulièrement rapetissés par la décapitation, ne sont plus guère, pour la plupart, que des débris informes,

méconnaissables, maculés d'une boue noirâtre pétrie de terre et de sang.

Ah! que n'étaient-ils là ces prétendus philanthropes qui n'ont de larmes que pour nos ennemis, et qui nous reprochent les quelques fusillades que nous leur infligeons quand ils tombent armés entre nos mains! Non, il n'y a pas à se le dissimuler, c'est une guerre à mort entre nous et ces populations dont rien ne nous rapproche, et dont, au contraire, tout nous éloigne, nous sépare. Il est impossible, d'ailleurs, que leur civilisation puisse jamais rejoindre la nôtre, et l'écart en est trop grand pour qu'il soit permis à l'optimisme, même le mieux disposé, d'espérer la réalisation de ce rêve, qui est marqué, certainement, de plus de générosité que de probabilité. Du reste, le khalife Haroun er-Rechid disait : « Vengeance est salut quand la générosité ne peut servir de rien; » et nous sommes tout à fait de son avis.

La colonne releva ses morts, lesquels, pour les huit-dixièmes, ne purent être reconnus. Ils furent réunis sur le point de chargement et recouverts de manteaux de cavalerie ou de capotes d'infanterie; il avait fallu beaucoup de temps, par suite de la dispersion des cadavres sur le terrain, pour faire cette funèbre récolte. Plus d'une larme, témoignage d'une douleur muette, fut versée sur ces tristes et lamentables restes, qui, il y a quelques heures à peine, étaient des hommes pleins de vie et d'espoir; mais la Guerre, l'insatiable déesse, aux sanglants appétits toujours inassouvis, les avait dévorés sans prendre le moindre souci de la douleur et des pleurs de leurs mères.

Quelques cadavres et des blessés de l'ennemi étaient restés sur le terrain du combat; ces blessés l'étaient tous mortellement. Il eût été humain de mettre fin à leurs souffrances; mais nos soldats étaient mal disposés, à ce moment, pour faire de l'humanité à l'égard de leurs sauvages et féroces ennemis : ils se vengèrent en laissant la vie à ceux qui ne pouvaient échapper au trépas; ils voulaient qu'ils eussent tout le temps de goûter à la mort. Quant à leurs funérailles, c'est un soin qu'ils laissaient aux hyènes et aux oiseaux de proie.

De son côté, l'ennemi avait aussi été fort maltraité, et ses

fantassins avaient fait des pertes très sensibles; ce fait donne la raison pour laquelle Sid Ahmed n'avait pas tiré un meilleur parti du succès de sa cavalerie, succès bien certainement inespéré. Il est incontestable qu'il avait très habilement profité d'une faute, et montré beaucoup d'audace en tournant notre cavalerie, et en fondant sur elle avec une impétuosité qui n'était même pas nécessaire, puisque nos escadrons, pris très tard en flagrant délit de formation, ne l'attendaient pas. On se rend difficilement compte de la disposition vicieuse de notre cavalerie ; car, malgré sa valeur incontestable quand elle est bien et opportunément engagée, c'eût été plus que de la témérité de sa part d'attendre, de pied ferme, avec ses 200 chevaux, la charge de 500 paires de rênes de la réputation des Oulad-Zyad et des Derraga. Il y a eu là une faute capitale, et dont la panique de nos escadrons a été la terrible et triste conséquence.

Sans doute nous savons faire la part de ces accidents de la guerre; mais c'est aux chefs à les prévoir, et à en tenir compte, tout au moins dans une large mesure, afin de les rendre, s'ils se produisent, le moins désastreux possible. Dans la douloureuse affaire d'aujourd'hui, en raison des si singulières dispositions que le commandant de la cavalerie prétendait avoir prises, il était difficile que les choses se passassent autrement. Mais nous nous appesantirons d'autant moins sur ce lamentable sujet, qu'officiers et soldats ont payé plus cher ce moment de faiblesse. Nous serions bien heureux que cet échec nous servît au moins de leçon; nous avouerons pourtant que nous n'y comptons que médiocrement; il est probable, en effet, qu'incorrigibles comme nous le sommes, nous ferons longtemps encore de désastreuses écoles dans ce pays.

Avant d'aller plus loin, nous voulons examiner, au point de vue militaire, la valeur du reproche qui a été fait au commandant de la colonne d'avoir abandonné ses morts sur le champ du combat, pour se mettre à la poursuite des fantassins de Sid Ahmed-ould-Hamza, abandon qui avait permis aux goums ennemis de revenir sur les derrières de la colonne, et d'y accomplir l'horrible besogne que nous savons. Nous dirons tout d'abord que l'acte reproché n'emprunte sa gravité qu'au caractère particulier et aux mœurs du genre d'ennemi que nous avons à combattre en Algérie. Nous ne traiterons donc que du principe qui a dû prévaloir dans le cas dont nous nous occupons, et qui a décidé le commandant de la colonne à agir comme il a cru de son devoir de le faire.

Il est hors de doute qu'après ce qui venait de se passer, la détermination du commandant de la colonne était la seule qu'il convenait de prendre : il ne pouvait pas, lui qui les avait battues si souvent, laisser les bandes du marabouth sur un succès ; il importait surtout de ne pas les laisser maîtres du champ de la lutte; il était indispensable, au contraire, de reprendre une vigoureuse offensive et de les rejeter au loin. Il était de stricte nécessité qu'ils se crussent battus, et la meilleure preuve du succès est surtout dans la poursuite de l'ennemi, le vaincu étant, incontestablement, celui des deux adversaires qui fuit ou qui se retire devant l'autre.

Il est clair que, si l'ennemi n'avait pas été poussé au loin avec du plomb ou la baïonnette dans les reins, surtout après la ténacité, l'audace qu'il avait montrées, la lutte était à recommencer, et dans les plus mauvaises conditions pour nous, qui n'étions pas encore remis, il s'en faut, du sanglant accident de tout à l'heure. Il était également urgent de rendre du moral à la cavalerie, de lui faire reprendre confiance en elle, et de lui prouver que le commandant de la colonne la jugeait digne de réparer sa faute, puisqu'il lui en offrait les moyens. Tout, la nécessité aussi bien que les principes de la guerre, prescrivait au colonel de Colomb d'opérer comme il l'a fait. Notre *Ordonnance sur le Service des Armées en Campagne*, ce chef d'œuvre du général de Préval, à l'article traitant des « Devoirs des Officiers et des Sous-Officiers pendant le combat, » ne dit-il pas, à propos des blessés restés sur le champ de bataille, qu' « il n'y a lieu de pourvoir à leur sécurité, ou de s'occuper d'eux, qu'*après la décision de l'affaire*, le premier intérêt, comme le premier devoir, étant d'assurer la victoire, qui, seule, peut garantir aux blessés les soins nécessaires. »

D'un autre côté, il n'était pas possible au colonel de Colomb, bien qu'il dût nécessairement revenir sur le terrain du combat,

de laisser du monde sur ce point, une de ses deux compagnies de Zouaves par exemple ; il n'avait pas trop de toutes ses forces en infanterie pour espérer avoir raison de celles de l'ennemi, et puis une seule compagnie au milieu de cette vaste *gaâda* de Ben-Aththab, eût été bien aventurée, en présence surtout de la cavalerie des rebelles, qui n'avait pas souffert, et qui ne pouvait être bien loin. En effet, nous le savons, pendant que la colonne, déjà assez éloignée du terrain du combat, poursuivait les fantassins marokains, elle avait reparu à 12 ou 1,500 mètres sur notre gauche, que flanquait notre cavalerie. Supposant au goum ennemi l'intention de recommencer la manœuvre qui lui avait si bien réussi, le colonel, nous l'avons dit plus haut, avait prescrit à la 4e compagnie du 87e de se porter à 700 mètres sur la gauche de la colonne, et de se maintenir à cette distance pendant la marche pour la couvrir de ce côté. Il est évident que cette démonstration de l'ennemi n'avait d'autre but que de distraire notre attention et de masquer ses projets; pendant que nous étions occupés à tirailler avec le parti de cavaliers qui venait de paraître sur notre gauche, le gros du goum pouvait se porter sur le terrain du combat, s'y livrer en toute sécurité à sa hideuse besogne sur les cadavres, et s'y pourvoir de trophées.

L'intention des rebelles n'avait pas dû, certainement, échapper à l'expérience du commandant de la colonne, et peut-être eût-il été bon de cesser là la poursuite et de revenir sur nos pas; car nous avions un sérieux intérêt à empêcher l'ennemi de prélever sur les cadavres de nos soldats des preuves non équivoques de notre insuccès.

En définitive, puisqu'il était impossible d'opérer autrement que l'a fait le colonel de Colomb, il fallait en prendre son parti, quelles qu'en dussent être les conséquences.

Nous avons cru devoir donner quelque développement à notre discussion sur cette affaire, qui, rapportée avec plus ou moins de bonne foi, ou de connaissance des exigences de la guerre, par des esprits malveillants ou des ignorants, avait fini par donner lieu, dans l'armée d'Afrique, à une légende représentant le commandant de la colonne de Géryville sous un caractère qui était

bien loin d'être le sien, et sous un aspect qui n'avait rien de ressemblant.

En résumé, nos pertes avaient été énormes, surtout en raison de l'effectif de la colonne, qui ne dépassait pas 800 hommes elles se décomposaient ainsi qu'il suit :

Tués.

Officiers	1	42
Troupe	41	

Blessés.

Officiers	4	55
Troupe	51	

Décidément, la *gaâda* de Ben-Aththab ne nous valait rien : 119 tués et 90 blessés en deux fois, c'était réellement du gaspillage de chair humaine, et beaucoup plus que n'en pouvait supporter notre réputation militaire. Aussi nous garderons-nous bien d'ajouter à ce lamentable martyrologe les 150 tués du 30 septembre 1864 à Aïn-el-Beïdha, et les 75 du lendemain à El-Kheidher. Seulement, aujourd'hui, nous avons la consolation de penser que la funeste issue du combat de la *gaâda* de Ben-Aththab n'était point imputable au commandant de la colonne; mais bien à un de ces accidents qui, souvent, viennent déconcerter la science et les plus sages combinaisons. Il y a lieu de reconnaître cependant que la disposition vicieuse de la cavalerie n'a pas été étrangère à l'issue de cette déplorable affaire.

Après avoir chargé ses 42 cadavres sur les chevaux de pareil nombre de cavaliers qu'il avait fallu démonter, la colonne se remit en marche pour regagner le camp de Kheneg-el-Azir, son point de départ du matin. Les hommes gravement atteints étaient montés sur des mulets ou des chevaux disponibles; ceux qui pouvaient marcher suivaient à pied le funèbre cortége.

Vers six heures et demie, c'est-à-dire à la nuit close, la tête de la colonne atteignait le bivouac de Kheneg-el-Azir. Le lieutenant-colonel de La Ville-Hervé, qui était resté à la garde du camp avec six compagnies de Zouaves, et l'ordre formel de n'en lais-

ser sortir qui que ce soit, avait parfaitement entendu la canonnade du matin et les feux de mousqueterie de la journée. Retenu à son poste par un ordre précis, et sans nouvelles de la colonne, les cavaliers que lui avait expédiés le colonel de Colomb ayant été tués ou pris par les rebelles, le lieutenant-colonel était dans une inquiétude mortelle. Il n'avait eu connaissance des tristes résultats du combat que quelques minutes avant l'arrivée de la colonne. Quoiqu'il en soit, il avait réuni ses six cents Zouaves sur le front de bandière par lequel devaient déboucher les troupes, et, faisant présenter les armes aux restes mutilés de ceux qui, le matin, avaient quitté le camp heureux de l'espoir de rencontrer l'ennemi, il rendait ainsi les honneurs suprêmes à ces glorieuses victimes de la guerre que la civilisation a entreprise contre la barbarie. Cette scène, pleine de grandeur, impressionna au plus haut degré la colonne et les Zouaves, lesquels semblaient regretter de ne point avoir pris leur part de cette terrible fête de la poudre.

Devant l'impossibilité de les reconnaître, la distribution des cadavres se fit aux détachements d'après le nombre des hommes qu'ils avaient perdus. Chacune des fractions de corps fit creuser une fosse pour recevoir ces martyrs obscurs de la cause sainte qu'a embrassée la France il y a de cela trente-six ans, et dont elle poursuit le triomphe avec la sublime et chevaleresque générosité qui est dans les traditions de notre pays.

L'artillerie enterra ses morts au centre du camp; le 87e, les Chasseurs d'Afrique et les Hussards, en avant de chacune des quatre faces du carré. Cette sombre besogne nous séparait pour l'éternité de nos compagnons d'armes, auxquels nous n'avions à donner pour linceul que les ombres de la nuit.

Si cela peut être une consolation pour leurs mânes, nous leur dirons que leurs féroces ennemis firent de sérieuses pertes dans cette sinistre journée : en outre des cadavres qu'ils avaient laissés sur le terrain, ils comptaient parmi leurs morts le fameux chikh Ben-R'azi, des Oulad-Zyad, dont nous avons parlé plus haut, ainsi que quatre des chefs de cette tribu et de celle des Derraga. On a su plus tard que les fantassins marokains avaient été fort maltraités, et que le nombre de leurs blessés avait été considérable.

Il y aurait injustice et ingratitude à laisser dans l'oubli les noms des glorieux soldats — car nous ne pourrions admettre que la gloire fût étroitement renfermée dans les limites du succès — qui se sont fait plus particulièrement remarquer dans cette journée du 16 mars. Nous citerons donc, avec les commandants des détachements auxquels ils appartiennent :

2e *Bataillon du* 87e *d'Infanterie.*

(M. le chef de bataillon Baudon, commandant l'Infanterie.)

M. le médecin-major Suquet : a été admirable de bravoure, de sang-froid, de dévouement et d'humanité. Pendant qu'il pansait un brigadier-fourrier du 2e de Chasseurs d'Afrique, et qu'il luttait pour le soustraire aux mains d'un cavalier ennemi qui essayait de le décapiter, M. le Dr *Suquet* reçut un coup de sabre sur la tête, et un coup de feu dans la main gauche. (Le cavalier arabe a été tué par un grenadier du 87e, qui l'en a ainsi débarrassé.) Son cheval lui a été enlevé, ainsi que ses cantines d'ambulance, pendant que, malgré ses blessures, il continuait de panser les blessés.

M. le capitaine-adjudant-major Hugot, qui a eu un cheval tué sous lui, et dont les vêtements ont été troués de balles. Il s'est montré brillant et calme en même temps dans le combat, et il a transmis et fait exécuter les ordres du commandant de l'Infanterie avec une remarquable précision.

M. le sous-lieutenant Juillien, commandant la compagnie de Voltigeurs, qui a été engagé pendant toute la durée du combat, et qui a dirigé sa troupe avec une remarquable et intelligente bravoure.

M. le capitaine Va, des Grenadiers, également engagé dès le commencement de l'action, a fait preuve d'une rare énergie.

M. le lieutenant de Saint-Maurice, de la 4e compagnie : a maintenu l'ordre dans sa compagnie au moment du mouvement de recul des escadrons. A parfaitement et énergiquement dirigé sa compagnie pendant la poursuite. A contenu les cavaliers ennemis qui tentaient une attaque sur la gauche et à 700 mètres de la colonne. Officier de cœur et de mérite.

Lebouchet, adjudant-sous-officier. Soldat de vigueur et de sang-froid ; a rendu de grands services au commandant de l'Infanterie en transmettant ses ordres. A été plein d'élan dans la charge à la baïonnette.

Les sergents de Grenadiers LANDSPERGER et POMMARET, anciens et excellents sous-officiers, ont maintenu la droite de la ligne au moment où les deux escadrons se repliaient sur le bataillon.

Le grenadier LOICHON, qui a tué le cavalier ennemi qui venait de blesser le Dr Suquet.

Le clairon VAZIN, soldat intrépide : a sonné vigoureusement la charge au moment où le bataillon se précipitait à la baïonnette sur es fantassins ennemis.

Les soldats BAILLE, MAILLET et BOUCHER (Victor), 1re compagnie, tous trois blessés, sont néanmoins restés à leur rang. *Baille*, soldat d'une grande énergie, avait une balle dans la cuisse ; *Maillet*, un coup de sabre sur la tête ; *Boucher*, une balle dans le bras droit.

Le sergent CALFORNIE a montré un élan entraînant dans la charge à la baïonnette.

Le soldat REINE (2e compagnie), blessé grièvement d'un coup de feu au pied, a néanmoins gardé son rang et a continué à combattre.

Le fourrier PIERONI, blessé d'un coup de sabre au-dessus de l'œil droit, a montré beaucoup de vigueur.

Le sergent BERP a été admirable d'entrain.

Le soldat DENGALY (3e compagnie), blessé à la tête, a continué de combattre. Très brave et très énergique soldat.

Le soldat RAYNAUD, blessé au front, tombé au milieu des cavaliers ennemis, qui cherchent à l'assommer à coups de massue, parvient à se dégager et à rejoindre son bataillon en s'accrochant à l'étrier d'un Chasseur d'Afrique, qui passait auprès de lui.

Le sergent BLANDIN (4e compagnie), blessé d'un coup de feu à la main, continue de combattre et de diriger sa demi-section.

Le sergent MARCHÉ, s'est montré remarquablement énergique.

Les soldats SCHUSTER et CORMENIER, le premier, blessé à la main, le second, à la tête, ont continué de combattre, donnant ainsi l'exemple de l'énergie et de la bravoure.

Les soldats WANGHSTEIN et SERVAIS, se sont montrés de vigoureux soldats pendant toute l'action.

Le sergent GRAS (Voltigeurs), le caporal ROCHES, le clairon COMPÈRE et le voltigeur FEUILLET, ont fait preuve d'un remarquable élan dans la charge à la baïonnette.

Dans les 1re et 2e compagnies du 1er bataillon du 2e de Zouaves.

(M. le capitaine AUBRY, commandant le détachement.)

Le Commandant de l'Infanterie de la colonne cite tout particulièrement :

M. le capitaine AUBRY, qui a été continuellement engagé, et qui a dirigé les deux compagnies de Zouaves avec vigueur et intelligence.

M. le capitaine *Aubry*, cite à son tour :

M. le capitaine LAMOTHE, qui, par son remarquable sang-froid, son courage et l'à-propos de sa manœuvre, a empêché, en couvrant la droite du bataillon, que la retraite des deux escadrons entraînât des conséquences désastreuses pour l'Infanterie.

M. GUÉNARD, lieutenant, remplissant les fonctions d'adjudant-major auprès du commandant de l'Infanterie, a montré une énergie et un entrain très remarquables.

M. GIRARD, sous-lieutenant, a su enlever sa troupe, et lui communiquer la vigueur dont il est si remarquablement doué.

M. MAILLET, sous-lieutenant, a pu tenir tête, formé en cercle, à un groupe considérable de cavaliers ennemis qui s'étaient rués sur sa section.

Le clairon HÉBERT, détaché près du commandant de l'Infanterie, l'a suivi au pas de course pendant toute la durée de l'action, toujours prêt à exécuter les sonneries ordonnées.

Le caporal CHÈRE, a rapporté à la compagnie le zouave SCHMITT, mortellement blessé.

Dans le 1er escadron du 1er de Hussards

(Capitaine DE JOYBERT.)

et le 1er escadron du 2e de Chasseurs d'Afrique

(Capitaine VILLATTE.)

(M. le chef d'escadrons DE SÉRÉVILLE, commandant la Cavalerie.)

Dans l'escadron du 1er de *Hussards*, le commandant de la Cavalerie cite :

M. le capitaine-commandant DE JOYBERT, qui, bien que blessé grièvement au premier choc, n'a pas quitté le commandement de son

escadron avant de l'avoir reconstitué, et n'est descendu de cheval que lorsqu'il ne lui fut plus possible de se tenir en selle.

M. le capitaine DAUVERGNE, qui, au moment où les escadrons se ralliaient, organisa avec intelligence et énergie une ligne de tirailleurs protégeant le ralliement.

Dans l'escadron du 2e *de Chasseurs d'Afrique*, le commandant de la Cavalerie cite :

M. le sous-lieutenant RIQUET DE CARAMAN, qui, en cherchant à rallier son peloton, fut atteint d'une balle dans la cuisse, et tomba sous son cheval, qui était frappé mortellement. Cet officier, qui fit preuve d'un admirable sang-froid, se défendit à coups de revolver. Sa situation était des plus critiques au moment où il fut dégagé par des Zouaves.

Le maréchal-des-logis GAY, qui fut blessé en ralliant sa fraction.

Le maréchal-des-logis BONNET, qui n'a cessé de rester auprès de son capitaine-commandant blessé, et qui l'a aidé avec beaucoup d'énergie à rallier l'escadron.

Le hussard MAJESTÉ-CHENS, ordonnance de M. le sous-lieutenant PEPIN, qui, voyant son officier blessé et entouré de cavaliers ennemis, s'élança des rangs pour lui porter secours, et tomba à ses côtés mortellement atteint.

Dans la 1re section mixte de la 5e batterie du 2e d'Artillerie.

(M. le capitaine MARSAL, commandant le détachement.)

Le capitaine commandant le détachement cite :

Le maréchal-des-logis RIBOT et le cavalier-conducteur KANOKART, tous deux blessés, qui se sont fait remarquer par leur courage et leur sang-froid.

Dans le détachement du 3e escadron du Train des Équipages.

(Maréchal-des-logis LECORGNILLIER, commandant le détachement.)

Le Commandant du détachement cite :

Le conducteur GARNIER, qui s'est fait tuer bravement en défendant le convoi.

Six cavaliers-conducteurs avaient été blessés et foulés aux pieds des chevaux de l'ennemi dans la même circonstance.

La colonne de Colomb quittait Kheneg-el-Azir le lendemain, 17 mars, et rentrait à Géryville pour s'y reconstituer, et reprendre au plus tôt la poursuite du marabouth Sid Ahmed-ould-Hamza, et de ceux de ses partisans qui avaient pris part à l'affaire de la *ǵaâda* de Ben-Aththab. Il y avait là du sang français à venger, et la vengeance ne devait pas se faire attendre.

Par son arrêté — à peu près aussi tardif qu'il devait être inefficace — du 20 mars 1866, le Gouverneur général frappait de séquestre les propriétés et tous les biens appartenant à la famille des Oulad-Sidi-Bou-Bekr, des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, et, notamment, aux héritiers de Sid Sliman et de Sid Mohammed-ould-Hamza, ainsi qu'aux rebelles Sid Ahmed-ould-Hamza, et à ses oncles Sid El-Ala et Sid Ez-Zoubir-ould-Sidi-Abou-Bekr.

Toutes les sommes principales échues, les intérêts desdites sommes, les loyers et fermages, et généralement tout ce qui serait dû à ces chefs de l'insurrection, devra être versé dans la caisse du Domaine.

Colonel C. TRUMELET.

(*A suivre.*)

HISTOIRE

DU

CHERIF BOU BAR'LA

(Suite. — Voir les nos 145, 147, 148, 149, 150 et 151.)

Dans la retraite, une compagnie de Zouaves se trouva fortement engagée en évacuant un village, et le Gouverneur Général envoya un bataillon du 25e Léger et un escadron de Spahis pour lui servir d'appui au besoin. Ce secours ne fut pas nécessaire, la compagnie de Zouaves, par un vigoureux retour offensif, refoula l'ennemi dans les ravins et opéra sa retraite d'une façon très brillante.

La colonne de gauche, après avoir emporté le village de Tir'ilt-ou-Mezzir, des Aït-Abd-el-Moumen, qui ne se défendit que faiblement, se porta sur le marché du djemâa de Taguemont-ou-Kerrouch, où étaient rassemblés les contingents des Beni-Aïssi, Beni-Mahmoud, Beni-Douala, Beni-Yenni et Beni-Raten. Notre attaque vigoureuse les mit facilement en déroute et nous ne poussâmes pas au delà de Taguemont-ou-Kerrouch.

Pendant ces opérations, les troupes du général Cuny incendiaient les villages des Maatka, qui étaient abandonnés.

Dans cette journée, qui ne nous coûta que 2 zouaves tués et 24 blessés, dont M. Pernot des Zouaves, 29 villages, dont quelques-uns très considérables, furent livrés aux flammes. Le soir toutes les troupes rentrèrent au camp du Khemis.

La sévère répression qui venait d'être exercée, ne tarda pas à porter ses fruits; dès le lendemain toutes les tribus du massif montagneux, situé entre l'Oued-Bor'ni et l'Oued-Beni-Aïssi, venaient apporter leur soumission. De fortes contributions de guerre leur furent imposées et on exigea d'elles la livraison d'ôtages.

Le 6 novembre, le Gouverneur général se transporta dans la tribu des Mechtras, par Ir'il ou Menchar, avec les Zouaves, le bataillon de Tirailleurs indigènes, deux bataillons du 22e Léger, deux du 25e Léger et trois escadrons (Chasseurs et Spahis), laissant le général Cuny au camp du Khemis, pour assurer l'exécution des conditions imposées aux tribus soumises.

Les Mechtras avaient abandonné leurs villages et la colonne monta aux Aït-Imr'our, après avoir traversé les Hassenaoua, sans éprouver la moindre résistance. La colonne put prendre, dans ce pays riche et plantureux, où les hommes et les chevaux vivaient dans l'abondance, quelques jours d'un repos bien nécessaire. Depuis une semaine, elle opérait à la légère, sans bagages, et la journée du 6 avait été la première où le soleil eût brillé un instant. Le repos des troupes ne fut, du reste, que relatif; les reconnaissances, les fourrages, les châtiments à infliger aux tribus qui tardaient à acquitter leurs contributions de guerre, les tinrent en haleine jusqu'au 13 novembre, jour où le Gouverneur général, cédant son bivouac au général Cuny, alla asseoir son camp chez les Guechtoula, au pied des montagnes des Beni-Koufi, les plus abruptes du Djudjura.

Les tribus des Guechtoula, redoutant le châtiment qui avait été infligé aux Maakta, s'empressèrent de demander l'aman; seuls, les Beni-Koufi se montrèrent récalcitrants.

Dans la journée du 14, le général Pélissier quitta son

bivouac de l'Oued-Rahi, pour monter dans les Beni-Koufi, où une forte grand'garde occupait déjà, depuis l'arrivée, un piton culminant. Deux bataillons de Zouaves, le bataillon de Tirailleurs et le 25e Léger prirent part à cette opération.

Le lieutenant-colonel Bourbaki fut envoyé, avec un de ses bataillons, sur une crête dominante d'où nos obusiers, portés au sommet de la montagne, et le feu de son infanterie, pouvaient atteindre et contenir la population fugitive. En arrière de ce rideau, le reste des troupes put détruire à son aise les villages des Beni-Koufi. Cette opération fut promptement terminée et, à 5 heures du soir, nos troupes avaient regagné leurs tentes. Cette affaire ne nous a coûté que deux tués, un brigadier d'artillerie et un zouave.

C'est au bivouac de l'Oued-Rahi que le Gouverneur général arrêta l'organisation d'un nouveau commandement français, qui prit le nom de caïdat de Bor'ni, comme il ressort de la dépêche ci-après, adressée au général commandant la division d'Alger :

Au bivouac, chez les Beni-Koufi, Oued-Rahi le 15 novembre 1851.

« J'ai l'honneur de vous informer qu'à la suite de » l'expédition que je viens de faire, j'ai eu lieu de remar- » quer une imperfection dans l'organisation actuelle de » la subdivision d'Alger, que les circonstances me per- » mettent de faire disparaître. Je veux parler du manque » absolu de commandement sur toutes les tribus du » plateau de Bor'ni.

» Je sais que votre attention s'est déjà portée, à di- » verses reprises, sur cette portion de votre commande- » ment et que vous attendiez une occasion pour combler » une lacune qui nous a attiré si souvent des embarras » sérieux.

» La désorganisation est mise, en ce moment, dans la » résistance des tribus qui relevaient autrefois de Bordj » Born'i (1). Il est politique d'en profiter pour la consti- » tution d'un commandement résidant sur les lieux, qui » reliera autour de lui les intérêts aujourd'hui divisés » du pays.

» En conséquence, je prescris, en attendant la sanc- » tion ministérielle, les modifications suivantes à l'or- » ganisation actuelle de la subdivision d'Alger.

» Le caïdat de Bor'ni est organisé : les tribus qui le » forment sont :

» 1° Les Nezlioua ;	
» 2° Les Harchaoua (Aumale) ;	
» 3° Les Mezala,	Flissa ;
» 4° Les Beni-Mekla,	
» 5° Les Frikat,	Guechtoula ;
» 6° Les Beni-Ismaïl,	
» 7° Les Beni-Koufi,	
» 8° Les Beni-Mendès,	
» 9° Les Beni-Bou-Gherdane,	
» 10° Les Beni-Bou-Addou,	
» 11° Les Mechtras,	Sebaou.
» 12° Les Ir'il-Imoula,	
» 13° Les Taguemont ou Kerrouch (2),	
» 14° Les Cheurfa-Irilguiken,	

» Il aura pour makhezen 30 khiala soldés à 30 francs » par mois et les cavaliers des Abid, de Bor'ni et d'Aïn- » Zaouïa.

(1) Au temps des Turcs.

(2) Par décision du 2 décembre 1851, Taguemont ou Kerrouch fut rendu, sur ses instances, à Bel Kassem ou Kassi. Par une autre décision du 6 janvier 1852 les Beni-Mekla furent rendus à l'aghalik des Flissa et les Mkira placés dans le caïdat de Bor'ni.

» Le lieutenant Beauprêtre est nommé caïd de Bor'ni.

» Le lieutenant Beauprêtre sera installé provisoirement chez les Nezlioua, dans la dechera du nommé » Bechar, dont les propriétés, ainsi que celles des indigènes qui habitaient avec lui, sont sequestrées pour » cause de désertion et séjour chez l'ennemi au delà des » délais accordés.

» L'installation provisoire du caïd de Bor'ni sera faite » par le bataillon indigène et un détachement du génie, » qui ne quitteront le pays qu'après son entier achèvement. Une compagnie du bataillon indigène, commandée par un lieutenant moins ancien que M. Beaupêtre, » formera la garnison de la dechera de Bechar.

» J'ai jeté les yeux pour occuper l'emploi de caïd du » makhezen de Bor'ni, sur le nommé Ben Ali, ex-caïd » des Oulad-Dris. Je l'autorise à recruter ses 30 khiala » dans sa tribu et à les amener avec lui à dechera » Bechar.

» Je vous prie de recommander à M. le colonel d'Aurelle de favoriser de tout son pouvoir ce recrutement, » dont il comprendra toute l'importance dans une création nouvelle entourée encore de difficultés sérieuses. » Cette force indigène, empruntée à sa subdivision, ne » saurait y causer un affaiblissement notable; son commandement a de grandes ressources en cavalierie et » peut en emprunter au besoin aux Aribs et aux Beni-» Sliman.

» A mon retour à Dra-el-Mizan, je réunirai les djemâas » des tribus qui vont former le caïdat de Bor'ni et leur » notifierai mes intentions.

» Je compte, mon cher général, que vous ne négligerez » rien pour assurer l'exécution rapide des mesures qui » se rattachent à cette organisation, dont j'attends de » bons résultats.

» Le caïdat de Bor'ni relevera de la subdivision » d'Alger.

» Je vous indiquerai ultérieurement la conduite à te-

» nir, par le caïd de Bor'ni, vis-à-vis des Kabyles placés » au delà des limites de son commandement.

» J'envoie d'urgence copie de cette lettre à M. le colonel commandant la subdivision d'Aumale, afin que le » recrutement des khiala de Bor'ni ne supporte aucun » retard. Je prescris également au colonel d'Aurelle » d'envoyer, à dechera Bechar, le cadi Si El-Mihoub, qui » passera une quinzaine de jours pour aider à la première installation de M. Beauprêtre et initier le cadi » des Nezlioua, qui fera à la fois les fonctions de cadi du » makhezen et celles de cadi de sa tribu.

» P. S. Chaque khiala est autorisé à emmener avec lui » une famille de khammès.

» Signé : PÉLISSIER. »

Le lieutenant Beauprêtre, qui venait d'être nommé caïd de Bor'ni, avait cessé, depuis le mois de juillet, de faire partie du service des affaires arabes par suite de difficultés qu'il avait eues avec le chef du bureau arabe d'Aumale (1) et il s'était trouvé faire partie, avec son bataillon, de la colonne d'observation de Ben-Haroun.

Dans les journées qui suivirent l'incendie des villages des Beni-Koufi, on s'occupa de détruire, chez les Beni-Mendès, la maison et les plantations du beau-père de Bou Bar'la, Amar ou Mohamed ou El-Hadj, qui avait été des premiers à attirer le cherif dans le pays.

Les populations des Guechtoula s'étaient portées à la zaouïa de Si Abd-er-Rahman Bou Goberin, pour prier le chikh El-Hadj Amar d'intercéder en leur faveur; le Gouverneur général avait, de son côté, fait engager ce marabout à se rendre à son camp, considérant que cette démarche aurait un retentissement dans tout le pays, qui comptait un très grand nombre de khouan appartenant à l'ordre dont il était le chef.

(1) C'était alors le capitaine Abdelal, depuis général.

Le 17 novembre, El-Hadj Amar se présenta au général Pélissier, qui le traita avec la distinction que réclamait sa haute position religieuse, mais en lui faisant nettement comprendre l'usage qu'il désirait qu'il fît de l'influence qu'il possédait sur les Kabyles.

Il y a lieu de remarquer que ce marabout, qui, en 1856, devait soulever une nouvelle insurrection en Kabylie, se conduisit, pendant quelque temps, d'une façon correcte et qu'il nous aida à venir à bout de bon nombre de difficultés. Tous les Guechtoula acceptèrent nos conditions et se mirent immédiatement en devoir de les remplir.

Nous allons achever le récit de l'expédition, en donnant le dernier rapport du général en chef :

« El-Had de Timezrit, le 24 novembre 1851.

« Retenu par les pluies chez les Guechtoula, d'où je » vous ai écrit le 16 novembre, je n'ai pu quitter mon » camp que le 19. J'ai occupé mon séjour au pied des » Beni-Koufi, à faire rentrer les contributions de guerre » de toute la confédération des Guechtoula et à la pré- » parer à la nouvelle organisation dans laquelle elle de- » vait rentrer.

» Le 21 novembre, j'ai réuni à mon camp (1) à Hadjeur- » bou-Lahia, les djemâas de toutes les tribus qui feront » partie, à l'avenir, du caïdat de Bor'ni. La présence du » bach agha Bel Kassem ou Kassi, m'a fourni l'occasion » de faire ressortir aux yeux des Kabyles tous les avan- » tages et les honneurs qu'entraîne après elle, pour les » indigènes, la fidélité à notre cause et les calamités qui » sont, au contraire, la conséquence de l'oubli de devoirs » envers nous.

» Mes paroles portaient trop juste pour ne pas être

(1) Le général Cuny était descendu le 18 à Bor'ni et était arrivé à Hadjeur-bou-Lahia le 20 novembre avec la colonne principale.

» comprises par chacun des Kabyles appelés à cette » conférence, et c'est au milieu d'une émotion profondé- » ment excitée par le souvenir des rigueurs que je ve- » nais d'exercer que j'ai procédé à l'installation de M. le » lieutenant Beauprêtre comme chef du caïdat de Bor'ni.

» Bel Kassem ou Kassi a pris plusieurs fois la parole, » pour faire aux Kabyles des reproches sur leur conduite » irréfléchie et leur montrer la voie qui seule, peut ra- » mener dans leur pays la tranquillité et la prospérité » que leurs riches productions leur assurent, dans un » état parfait de soumission. J'ai retrouvé, dans cette » occasion, Bel Kassem ou Kassi aussi distingué qu'il » s'était montré brillant dans la lutte qu'il a eu à soutenir » pour nous rester fidèle et conserver l'honneur de sa » famille.

» La majeure partie des Flissa, qui suivait avec anxiété » les divers mouvements de nos colonnes, avait acquitté » sa contribution; les deux fractions El-Oustani et » Rouafa hésitaient cependant encore. Il devenait urgent » de se montrer dans l'intérieur de leur pays, pour faire » cesser un état de choses qui aurait rendu mon opéra- » tion incomplète.

» Dans la journée du 22 courant, j'ai pénétré par les » Mzala dans le pays des Flissa et j'ai porté mon camp » au Khemis des M'kira. Les députations de toutes les » fractions des Flissa se sont portées à ma rencontre et » m'ont conduit elles-mêmes à travers leur pays. Pen- » dant ma marche, les versements se poursuivaient avec » activité et les Oustani et les Rouafa suivaient l'exem- » ple des autres fractions. J'avais à punir le nommé » Hammouch, des Rouafa, qui s'était montré un des plus » ardents à appeler Bou Bar'la dans leur pays; mais, en » arrivant au bivouac d'El-Had, au pied de la djama de » Timezrit, cet homme est venu se livrer avec tous les » siens à ma discrétion. J'ai arrêté les troupes que je di- » rigeais sur ces villages, pour les détruire, pensant » qu'il y avait assez de rigueurs d'exercées et qu'il était

» politique d'user de clémence. Mon indulgence a été
» comprise et, dès ce moment, la soumission des Flissa
» a été complète.

» Notre camp d'El-Had a été dans l'abondance; la co-
» lonne y a reçu une diffa de 500 moutons et les Kabyles
» ont apporté eux-mêmes tout ce qui lui était nécessaire
» en orge et en paille.

» Aujourd'hui je descends vers Bordj-Menaïel, laissant
» derrière moi un pays complètement dans notre obéis-
» sance.

» Signé : PÉLISSIER. »

Le Gouverneur général n'avait gardé avec lui, pour monter dans les Flissa, que les Zouaves, le bataillon de Tirailleurs indigènes et le 8e Léger sous les ordres du général Cuny; le reste des troupes était parti le 22 novembre, sous le commandement du général Camou, pour rejoindre ses cantonnements.

Les résultats de cette brillante campagne, qui avait duré moins d'un mois, ont été solides et durables (1); le cherif put bien encore revenir dans les Guechtoula, mais sans réussir à les entraîner sérieusement dans l'insurrection; quant aux Beni-Aïssi, aux Maatka, aux Flissa et aux Nezlioua, ils ne l'accueillirent plus sur leur territoire et ne se laissèrent plus entamer par ses prédications.

Voici quelles furent les amendes de guerre imposées aux tribus insurgées :

(1) Par décret du 10 décembre 1851, le général Pélissier fut nommé grand officier de la Légion d'honneur; le général Cuny et le colonel Durrieu commandeurs; le capitaine Péchot officier; le bach agha Bel Kassem ou Kassi et l'agha des Flissa Si Mohamed bel Hadj chevaliers de la Légion d'honneur.

Tribus des Flissa		96.250
Guechtoula.	Beni-Smaïl	15.000
	Beni-Koufi	15.000
	Beni-bou-Addou	15.000
	Beni-bou-R'erdane	15.000
	Mechtras	3.000
	I'ril-Imoula	15.000
	Cheurfa-Ir'il-Guiken	15.000
	Beni-Mendès	15.000
	Beni-Khellouf	1.000
Abid		1.000
Maatka		35.000
Beni-Khalifa		10.000
Betrouna		15.000
Beni-Zmenzer		35.000
Beni-Aïssi		25.000
		353.250

A la fin de l'expédition, 286,477 francs avaient été encaissés et il ne restait plus à recouvrer que 66,773 francs.

Ces sommes ont été employées de la manière suivante :

Frais de réquisitions arabes pour les deux colonnes	40.000
Guides, espions, courriers	10.000
Versement à la masse des hommes pour usure de linge et chaussures	40.000
Indemnités aux officiers pour perte d'effets et de chevaux	12.000
Provision pour subvention à un journal d'Alger pendant deux ans	20.000

Le reste fut consacré à l'installation d'une maison de commandement de Dra-el-Mizan, à l'ouverture d'une route entre ce point et le haut Isser, à l'ouverture d'une route muletière entre Tizi-Ouzou et Dellys et à compléter l'établissement de Tizi-Ouzou.

CHAPITRE IV

Bou Bar'la essaie de franchir le Djurjura. — Il fait un coup de main sur les Beni-Meddour. — Le Cherif enlève les villages d'Aguemoun et de Tifra et soulève plusieurs tribus de Bougie. — Répression exercée par le général Bosquet. — La colonne qu'il commande est assaillie par une tourmente de neige. — Soumission de Si El-Djoudi, qui est nommé bach-agha des Zouaoua. — Bou Bar'la est blessé dans un combat à El-Boteha.

Après sa complète déconfiture dans la vallée de Bor'ni, Bou Bar'la ne se trouvait plus en sûreté dans les Beni-Sedka. Si El-Djoudi, qui avait rompu avec lui et qui avait le désir de se rallier à nous, faisait, avec un certain succès, des démarches dans les tribus des Zouaoua qui subissaient son influence, pour les amener à se soumettre; de sorte que le cherif était menacé de se trouver pris entre les Guechtoula qui obéissaient au lieutenant Beauprêtre et les Zouaoua, par lesquels il communiquait avec les Beni-Mellikeuch. Il était prudent pour lui de retourner dans cette dernière tribu; mais la difficulté était d'enlever son trésor, que les Ouled-Ali-ou-Iloul ne voulaient pas lui laisser emporter, sous prétexte que les Français pourraient, un jour ou l'autre, le leur réclamer et les rendre responsables de sa disparition.

Le lieutenant Beauprêtre écrivait, à ce sujet, comme il suit, le 29 novembre: « D'après le rapport d'un espion, » qui est en même temps l'ami de Bou Bar'la, ce dernier » voulait fuir des Ouled-Ali-ou-Iloul; mais, enlever l'argent, c'était le difficile. Après une heure de conseil » avec les siens, il fit sortir tout le monde et envoya » acheter des coffres kabyles, qu'il fit placer dans sa » chambre et il y mit tout son argent. Il fit tout cela » d'une manière très ostensible; mais, dans la nuit du » mercredi au jeudi, il chargea les mulets d'argent et les » fit partir. Il resta de sa personne toute la journée du

» jeudi, ayant toujours les coffres à côté de lui, mais il » n'y avait plus rien dedans. Dans la nuit du jeudi au » vendredi, Bou Bar'la partit en abandonnant ses deux » femmes, celle des Beni-Mendas et celle des Oulad-Sidi-» Aïssa, ainsi que le beau-frère de cette dernière et le » beau-père de la première. Il a, dit-on, l'intention de » gagner le Sud. »

Dans le but de lui fermer le passage, s'il voulait réellement s'échapper, des ordres furent donnés à nos postes de l'Oued-Sahel pour qu'on fît bonne garde sur toutes les routes.

Le sous-lieutenant Hamoud était toujours à Beni-Mançour; on n'osait abandonner à lui-même, dans ce poste, le caïd du makhezen Bel Kher, qui était un excellent et vigoureux soldat, mais qui avait un caractère intraitable et qui se laissait facilement aller à toutes sortes d'exactions. Il y avait fort à faire pour maintenir une sécurité relative dans l'Oued-Sahel; le lieutenant Hamoud s'acquittait parfaitement de sa mission et il avait eu plusieurs coups de main heureux. Nous citerons celui du 27 octobre, où il avait détruit presque en entier, près de Bou-Djelil, la bande de Mohamed ben Messaoud, des Beni-Mellikeuch, qui avait continué ses déprédations dans le pays. Huit cavaliers insurgés avaient été tués dans cette affaire et on avait pris douze chevaux sellés, parmi lesquels se trouvait la monture de Mohamed ben Messaoud. Le chef de bande avait perdu son frère dans le combat.

Le lieutenant Hamoud fit donc occuper tous les passages de la partie occidentale du Djurjura, pendant que Ben Ali Cherif faisait de même sur la partie orientale.

Le capitaine Bonvallet se trouvait, de son côté, dans les Beni-Abbès, avec un goum de 220 chevaux; enfin le caïd de l'Ouennour'a occupait en arrière les passages des Portes-de-Fer.

Bou Bar'la ne put réussir à franchir le Djurdjura, dont

tous les cols étaient interceptés par les neiges, et il rentra aux Oulad-Ali-ou-Iloul dans les premiers jours de décembre.

Le 21 décembre, le lieutenant Beauprêtre réussit à faire un coup de main sur le marché des Ouadia ; voici le rapport qu'il a fourni sur cette affaire :

« Aïn-Doukara (1), le 21 décembre 1851 (9 h. du soir).

« Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, j'ai été » occupé jusqu'à présent à la rentrée de l'impôt. Je n'ai » pu faire courir mes cavaliers comme je l'aurais voulu, » du côté de Beni-Sedka. Mais aujourd'hui qu'il ne me » reste plus qu'environ 5,000 fr. à faire rentrer, j'ai dû » réunir le plus de mokhaznis possible et ce matin je les » ai dirigés du côté des Ouadia. C'était jour de marché ; » je l'ai choisi exprès pour faire voir à ces Kabyles que » nos cavaliers ne craignaient point les grands rassem- » blements. Comme les cavaliers n'ont pas paru, de ce » côté, depuis quelque temps et que le dimanche surtout, » à cause du marché, les Beni-Sedka ont beaucoup de » confiance en eux-mêmes, ils s'avancent ce jour-là pour » faire paître leurs troupeaux entre le village et le mar- » ché. Ils viennent également à la charrue en toute con- » fiance. Aussi, ce matin, ont-ils été assaillis par 50 de » nos cavaliers, qui ont fait d'abord déserter tout le » marché et pris tout ce que les Ouadia ont de trou- » peaux. Lorsqu'ils ont vu que ce petit goum était occupé » de la conduite de sa prise, ils sont venus derrière lui

(1) Le point occupé d'abord par le lieutenant-colonel Bourbaki, ensuite par le lieutenant Beauprêtre, s'appelait Nadeur-Amar-Aberkan ; on lui donna ensuite le nom d'Aïn-Doukara, qui était celui d'une source située à l'ouest du camp ; le nom de Dra-el-Mizan a enfin prévalu bien qu'il appartienne en réalité à une crête située près du col de Sidi-Rahmoun.

» et ont commencé le coup de feu. Le goum a dû se » diviser : une partie pour conduire le troupeau, une » partie pour maintenir l'ennemi. A deux reprises diffé- » rentes, ils ont été repoussés vigoureusement et ont » laissé des morts qu'ils n'ont pas eu le temps d'enle- » ver. La fraction du goum qui conduisait le troupeau » gagnait du terrain et, arrivée à hauteur des Ir'il-Imoula » et des Beni-Addou, elle a été rejointe par un grand » nombre de gens des Ir'il-Imoula qui lui ont enlevé de » force, mais sans coups de fusil, environ 200 ou 300 mou- » tons, qu'ils ont rendus séance tenante aux insurgés. » Le goum qui faisait l'arrière-garde, tenait les hauteurs » et passait près des Beni-bou-Addou. Il avait environ » 20 à 25 prisonniers, lorsqu'arrivé à hauteur du village » de cette tribu, les habitants sont venus en assez grand » nombre et en faisant tout leur possible pour inspirer » de la confiance aux cavaliers, de manière à arriver » jusqu'à eux. Lorsqu'ils se sont trouvés pêle-mêle, ils » ont fait sauver les prisonniers des Zouaoua et ont » donné pour raison que, pour le troupeau, ils ne di- » saient rien, mais qu'ils ne pouvaient pas, entre Kaby- » les, permettre que des prisonniers fussent faits devant » eux et à leur barbe. Il y avait tout au plus 7 à 8 cava- » liers pour conduire ces prisonniers, attendu que le » restant était occupé à faire le coup de feu ou à con- » duire le troupeau. Ils ont dû nécessairement, pour » éviter d'avoir des coups de feu avec les Beni-bou- » Addou, ainsi que je leur avais recommandé, laisser » filer les prisonniers. Je dois vous dire aussi, mon » capitaine, que je leur avais recommandé de n'avoir » aucune prise de corps avec nos nouveaux soumis. » Un certain nombre de Beni-bou-Addou et d'Ir'il- » Imoula ne se sont pas contentés, les uns de faire » échapper les prisonniers, les autres de piller le trou- » peau pour le compte des insoumis, mais ils ont encore » livré passage à bon nombre de Kabyles insoumis » armés, qui sont venus faire le coup de feu derrière

» nos cavaliers ramenant leur prise jusque près et un
» peu à l'est des Mechtras.

» Tout cela n'empêche pas que les Beni-Sedka ont eu
» plusieurs hommes tués et que nos cavaliers ont ra-
» mené 360 moutons et 40 têtes de bœufs. Deux chevaux
» des nôtres ont été blessés dangereusement.

» J'ai ici quelques hommes des Beni-bou-Addou, je
» les retiens jusqu'à plus ample information de leur
» conduite. Maintenant je vous dirai aussi, mon capi-
» taine, que les chikhs des Beni-bou-Addou se trou-
» vaient ici pendant que le goum était dehors ; ils n'ont
» donc pas été présents pour maintenir leurs gens; que
» les chikhs des Ir'il-Imoula ont fait leur possible pour
» empêcher la jeunesse, toujours exaltée, de se mêler
» à cette affaire.

» Au premier élan du goum, tout le marché des Ouadia
» s'est sauvé. Avec cent cavaliers de plus, c'était une
» razzia complète. Ils sont allés jusqu'au-dessous du vil-
» lage des Oulad-Ali-ou-Iloul, où demeure Bou Bar'la
» et en sont arrivés assez près pour entendre les femmes
» de ce dernier jeter des cris de joie à leur approche.

» Je dois vous dire aussi, à propos de Bou Bar'la,
» qu'il est parti pour les Beni-Mellikeuch, avant-hier au
» soir, sans annoncer son départ. Il s'est même entendu
» avec ceux des Kabyles qui l'approchent, pour qu'ils
» l'aident à cacher son mouvement. Pour ceux qui n'ont
» pas sa confiance, il est allé au-devant de son père qui
» est arrivé chez les Beni-Mellikeuch. Mais je crois qu'il
» est réellement allé chez les Beni-Mellikeuch dans l'in-
» tention de tirer parti d'une défaite que vient d'essuyer
» le goum des Beni-Mançour (1), d'après ce qui m'a été

(1) Il s'agit d'une attaque qui a été tentée le 19 décembre par El Hadj Kassi, caïd des Beni-Mançour, avec les gens de sa tribu, ceux des Cheurfa et des Beni-Aïssi et quelques Mecheddala, contre le village de Takarbouzt. Nos alliés ont été repoussés avec 1 homme tué et 2 blessés. L'ennemi a eu 2 morts et 3 blessés, quelques maisons du village ont été brûlées.

» rapporté (je vous donne ce renseignement sous toute
» espèce de réserve). Il a peut-être vu là un peu de jour
» pour se remettre à la tête de son ancienne bande, tout
» en attendant que le moment propice de disparaître
» soit venu.

» Son ancien khodja, Si Ali el Moussaoui, que j'avais
» demandé, il y a quelques jours, au chikh de la za-
» ouïa, vient de mettre envoyé par ce dernier, qui me
» prie avec instance de lui donner l'aman pour qu'il
» reste à la zaouïa et qui du reste en répond. J'ai dû
» prendre en considération l'influence de ce chikh, atten-
» du qu'il n'a pas manqué à sa parole (il m'avait promis
» de me l'envoyer et il l'a fait). L'ancien khodja de Bou
» Bar'la n'est autre qu'un homme originaire de la tribu
» des Oulad-Si-Moussa, de la subdivision d'Aumale, qui a
» beaucoup voyagé et qui est resté longtemps à Bougie,
» où il s'est marié. Il demeure depuis plusieurs années,
» avec sa famille, à la zaouïa de Si Abd-er-Rahman.
» Lorsque Bou Bar'la s'est présenté, il l'a suivi, mais
» sans emmener sa famille de la zaouïa; je crois que
» c'était avec l'assentiment du chikh Si El Hadj Amar,
» que ce taleb suivait le derwiche. C'était autant pour se
» ménager du côté de Bou Bar'la, dans le cas où ce der-
» nier serait devenu le sultan du pays, que pour lui ren-
» dre service sous son nom de protecteur de la religion.

» Lorsque les choses sont rentrées dans l'ordre et
» qu'il a vu que Bou Bar'la était le plus faible, le taleb
» Si Ali el Moussaoui est rentré à la zaouïa, où je crois
» qu'il ne demande pas mieux maintenant que de rester
» tranquille.

» Malgré le grand désir que j'avais d'arrêter cet homme
» et de vous l'envoyer, j'ai cru prudent et politique de ne
» pas le faire à cause du chikh de la zaouïa.

» En résumé, les cavaliers ont fait une bonne razzia;
» ils sont très contents d'eux et Bou Bar'la est chez les
» Beni-Mellikeuch.

» *Signé :* BEAUPRÊTRE. »

La dépêche ci-après indique quel avait été le véritable motif de l'absence de Bou Bar'la :

« Alger, le 29 décembre 1851.

» J'ai l'honneur de vous envoyer les dernières nouvelles que m'a adressées M. le lieutenant Beauprêtre, sur le cherif Bou Bar'la. Il paraîtrait que, pendant l'absence de quelques jours qu'il a faite au commencement de la semaine, il se serait porté chez les Beni-Meddour de Bouïra, et que, dans un engagement qu'il aurait eu avec les gens de cette tribu, il leur aurait tué 4 hommes, pris 4 mulets et enlevé 14 ou 15 fusils.

» De retour chez les Oulad-Ali-ou-Iloul depuis 3 ou 4 jours, il aurait maintenant l'intention de tenter un coup de main sur la tribu des Ir'il-Imoula. Les Beni-Sedka ne seraient pas très disposés à lui prêter leur concours pour cette tentative; malgré cela, M. Beauprêtre a pris ses précautions pour que cette tribu ne soit pas surprise. . . . . .

» *Signé :* CUNY. »

L'extrait ci-après d'une lettre du général Cuny, commandant la subdivision d'Alger, indique les bons résultats qu'on avait déjà obtenus, dès la fin de 1851, par suite de la création du poste de Dra-el-Mizan.

. . . . . .

« Les Kabyles insoumis n'ont pu labourer que le pied de leurs montagnes et encore avec beaucoup de peine. Les Ouadia ont été obligés de faire des petits fossés sur les derniers contreforts, afin d'abriter les quelques travailleurs hardis qui s'exposent à labourer dans la plaine et qui, encore, ne s'avancent jamais à plus d'une portée de fusil.

» Le makhezen de Dra-el-Mizan, depuis qu'il est installé, n'a cessé de couper les routes, d'enlever les marchands; il pénètre de plus en plus dans le pays : ainsi, il y a quelques jours, il a fait de la fantazzia sur l'emplacement même du marché des Ouadia.

» On comprend facilement que ce blocus doit faire naître un état de gêne très pénible pour toutes les tribus insoumises. En admettant même que nous ne puissions détruire complètement la contrebande, il est certain que ceux qui s'exposent à la faire, font payer aux insoumis les dangers qu'ils courent à traverser nos lignes.

» Depuis l'installation de Dra-el-Mizan, dans les diverses sorties du makhezen, nous n'avons encore eu qu'un homme blessé : malheureusement la seule victime est un excellent cavalier, c'est le nommé Ben Adroug.

» Quant aux tribus qui composent le commandement de Bor'ni, M. Beauprêtre me fait savoir qu'il n'a point à s'en plaindre. Dans les premiers moments elles ont éprouvé un certain sentiment pénible, quand elles ont vu le goum traverser leur territoire, ramener des troupeaux saisis sur leurs voisins; elles ont dû aussi être un peu lésés dans leurs intérêts par les difficultés que l'installation de Dra-el-Mizan a fait naître pour le commerce avec les Zouaoua.

» Aujourd'hui, la chose est acceptée, petits et grands viennent auprès de M. Beauprêtre, dont l'autorité est reconnue. »

. . . . . .

Au moment où on pouvait croire Bou Bar'la réduit à l'impuissance, nous allons le voir de nouveau soulever les tribus du côté de Bougie et nous forcer à envoyer contre lui une nouvelle colonne.

Au commencement de 1852, une assez grave mésintelligence avait éclaté entre diverses fractions des Aït-ou-

Ameur, du cercle de Bougie, et elles étaient entrées en lutte les unes contre les autres.

Les habitants du village de Tizi-el-Korn demandèrent l'appui de Bou Bar'la et ce dernier leur envoya son khalifa Abd el Kader el Boudouani, pour sonder les esprits et voir s'il y avait quelque chose à faire de ce côté. Le Cherif se décida à quitter à son tour les Beni-Sedka le 3 janvier; le 7, il était dans les Beni-Idjeur et le 8, il faisait son entrée chez les Aït-Ameur, amenant à sa suite une quarantaine de cavaliers et plus de 400 fantassins des Zouaoua et des Beni-Idjeur.

Sur la demande de Boudjema ou Ali, chikh d'Aguemoun, qui s'attendait à être attaqué, le lieutenant-colonel de Wengi, commandant supérieur de Bougie, avait immédiatement envoyé l'interprète Ahmed Khatri au tnin des Fenaïa, pour y rassembler les cavaliers et fantassins des tribus soumises et, le 10 au matin, les contingents qu'il avait pu réunir prenaient position sur le plateau de Taourirt-Guir'il, prêts à soutenir nos partisans.

Le 14 janvier, Bou Bar'la, ayant reçu de nouveaux renforts, se lança sur le village d'Aguemoun, par la route qui suit les crêtes. Nos contingents à pied montrèrent, dès l'abord, fort peu d'ardeur et aussitôt que les cavaliers du cherif apparurent, ils se jetèrent en désordre dans toutes les directions, en proie à une véritable panique. Nos cavaliers stimulés par l'interprète et par les caïds, tinrent pied un instant, mais débordés par l'ennemi qui couronnait les crêtes, ils furent obligés de se replier à leur tour, après avoir perdu six des leurs et s'être laissé enlever douze chevaux. Le caïd Ou Rabah et ses frères soutinrent la retraite; poussant simultanément une charge, ils dégagèrent deux des nôtres dont les chevaux s'étaient abattus et tuèrent même un des principaux cavaliers du cherif, le plus acharné à la poursuite (1). Bou Bar'la, maître du terrain, livra aussitôt au pillage le village d'Aguemoun.

Les effets de cet avantage remporté par le cherif, ne tardèrent pas à se faire sentir; dès le lendemain les Cheurfa, les Iksilen, les Aït-Ahmed-ou-Garets, lui firent leur soumission et les Aït-Mançour et les Qulad-Sidi-Moussa-ou-Idir en faisaient autant le 17 janvier. Le 19, le village de Tifra, abandonné par ses habitants, fut incendié par les insurgés.

Poursuivant ses succès, Bou Bar'la s'avança le 20 janvier, avec de nombreux contingents des Zouaoua, sur les Beni-Our'lis; ceux-ci lui avaient déjà envoyé une députation pour traiter avec lui, lorsque la nouvelle de l'arrivée d'une colonne dans l'Oued-Sahel changea leurs dispositions et les détermina à la résistance comme nous le verrons plus loin.

La lettre ci-dessous, du général Bosquet, commandant la subdivision de Sétif, qui avait été chargé de réprimer le soulèvement provoqué par Bou Bar'la, nous montrera comment cet officier général parvint à chasser l'agitateur, en organisant et en jetant sur lui les contingents des tribus fidèles, qu'il se bornait à soutenir en arrière.

« Au camp des Fenaya, le 28 janvier 1852, 9 h. du matin.

. . . . . .

» Nos affaires dans l'Oued-Sahel ont commencé, ont
» marché et vont finir aussi bien qu'il est possible de le
» désirer et bien mieux que je n'osais l'espérer, d'après
» l'émotion que je trouvais dans le pays dans les pre-
» miers jours, et les premiers succès de Bou Bar'la

(1) D'après des renseignements fournis à M. Beauprêtre, le cavalier tué serait El Medboh, un des lieutenants de Bou Bar'la, mais il ne fut sans doute que blessé, car on le voit reparaître plus tard.

» avant mon arrivée. Voici un résumé des faits et de la » situation :

» Sur les rapports très inquiétants du colonel de » Wengy, je suis parti, comme vous le savez, le 18 de » Sétif et je suis arrivé avec 1,200 baïonnettes, le 4e jour, » sur l'Oued-Berri.

» Tout le haut de la rive gauche, jusqu'aux Fenaïa » était à Bou Bar'la. Les Beni-Our'lis n'écoutaient plus » ni Bougie ni le vieux El-Hadj Naït Hammich. Le ma- » khezen de Bougie et quelques contingents étaient en » position chez les Fenaïa, autant pour les maintenir » que pour les défendre. Si Cherif Amzian, d'El-Harrach, » fut envoyé le 21 au soir, afin de rassembler tout son » monde et de border la rive droite, le lendemain matin, » en face des Beni-Our'lis ; tout ce que j'avais chez les » Fenaïa de cavaliers indigènes eut ordre de remonter la » vallée, à mi-côte, et je partis moi-même, à la petite » pointe du jour, avec le goum de Sétif, les Chasseurs, » les Spahis et 4 compagnies d'élite sans sac. Remon- » tant la vallée par la route centrale, nous arrivâmes » ainsi jusqu'au village de Fellaïe, au centre des Beni- » Our'lis.

» Cette reconnaissance sur trois lignes, avait pour but » de montrer que la colonne était dans la vallée, de » détruire ainsi les bruits que faisait courir Bou Bar'la, » qu'il n'y avait de troupes ni à Bougie ni à Sétif, et que » d'ailleurs nos colonnes ne sortiraient pas pendant l'hi- » ver ; elle nous permettait de voir les gens de près et de » nous assurer de l'état réel des esprits.

» Il était temps de montrer nos troupes, car l'esprit » public était bien gâté. Les Beni-Our'lis se rendaient » près du cherif au moment où nous arrivâmes à Fellaïe » et nous leur fîmes, avec notre tête de colonne, l'effet » de la tête de Méduse.

» Pendant ce temps ma colonne passait sur la rive » gauche et se réunissait, au ksar, à deux bataillons sor-

» tis de Bougie, dont un du 8e Léger, débarqué l'avant- » veille, venant d'Alger.

» Bou Bar'la, après avoir brûlé Aguemoun et Tifra, » s'était installé chez les Beni-Mançour et de là tâchait » de rassurer et d'amener les Beni-Our'lis. Je déclarai à » ces derniers que j'allais marcher sur eux et que je » saccagerais leur pays s'il n'y avait point, le lendemain, » du sang répandu entre eux et les contingents du che- » rif et je m'avançai jusqu'au tnin des Fenaïe. Les Beni- » Our'lis effrayés, prirent parti pour nous. Bou Bar'la, » voyant qu'ils lui échappaient, tenta un effort contre le » village d'Aourir, le plus rapproché de lui ; mais il y fut » reçu par le fils d'El-Hadj Naït Hammich et laissa entre » nos mains onze cadavres et six prisonniers des Beni- » Idjeur et autres Zouaoua. J'encourageai les Beni-Our'lis » et leur donnai ordre d'entrer chez les Beni-Mançour, » afin de les compromettre plus nettement, ce qu'ils » exécutèrent très bien en brûlant un de leurs villages.

» Pendant ce temps je me faisais rejoindre par des » contingents des tribus des deux rives et j'en réunis » au tnin 2,400 environ, dans la nuit du 25 au 26. Le » temps, qui avait été brumeux et menaçant, s'était » éclairci pendant cette nuit et je partis avec tous les » Kabyles et toute ma colonne sans sacs, pour attaquer » à la pointe du jour et saccager tout ce grand pays des » Beni-Mançour et des Oulad-Si-Moussa-ou-Idir qui » touche, d'une part aux crêtes neigeuses et de l'autre » aux Beni-Our'lis.

» Bou Bar'la s'était enfui chez les Beni-Idjeur et avait » abandonné ces malheureuses populations après les » avoir compromises.

» La résistance a été molle, bien que tous les villages » fussent encore remplis de butin et à peine vides des » habitants. Les Beni-Our'lis et les Ourzellaguen nous » avaient rejoints sur le terrain. C'était un spectacle » curieux de voir ces hordes barbares inonder la monta- » gne pour chasser les fuyards, sur les traces du goum,

» piller et brûler. On a compté plus de 23 villages en feu.
» La vue de cet incendie, qui a dû être aperçu de fort
» loin, a dû faire faire de sérieuses réflexions à toute la
» vallée. Le résultat a été de châtier très complètement
» les premiers qui avaient pris parti pour le cherif, de
» compromettre tous les Kabyles pour notre cause et de
» montrer à eux et au cherif qu'ils peuvent, en se réu-
» nissant avec ordre, résister et garder leur pays.

» La pluie nous a arrêtés depuis hier, mais les Beni-
» Mançour, les Oulad-Si-Moussa-ou-Idir et les Aït-Ameur
» arrivent en masse. (Nous n'avions antérieurement, de
» ces derniers, que trois villages, il vient de s'en pré-
» senter cinq de plus.) Inutile de dire que les Beni-Our'lis
» sont ralliés et que dans toute la vallée il n'y a plus de
» préoccupation.

» Bou Bar'la a rejeté sa déroute sur les Beni-Idjeur,
» qu'il a voulu frapper d'une grosse amende ; ceux-ci, me
» dit-on, se sont divisés et Bou Bar'la à l'instant même
» a cru prudent de monter à cheval pour se replier chez
» les Illoula-ou-Malou et de là, ne se croyant pas encore
» en sûreté contre les vengeances particulières, il serait
» parti, me dit Si Ben Ali Cherif qui est venu me voir,
» vers les Beni-Sedka.

» *Signé :* BOSQUET. »

Le combat du 25 mit fin au soulèvement, et il n'y eut plus qu'à réorganiser le commandement sur des bases solides. Des punitions sévères furent prononcées contre les tribus qui avaient fait défection et on les obligea à rebâtir et à meubler les villages d'Aguemoun et de Tifra, qui avaient été incendiés par les insurgés.

Le général Bosquet se porta le 4 février sur le plateau de Taourirt-Guir'il, où les troupes entreprirent l'ouverture d'une route stratégique entre Ksar-Kebouch et Bougie, en suivant l'ancienne voie romaine qui reliait *Tura-*

philum (Ksar-Chebel) à Saldae (Bougie), par Ruha (Ksar-Kebouch).

La colonne qui avait réussi à pacifier le cercle de Bougie, sans éprouver la moindre perte, devait être, sa mission militaire terminée, victime d'un de ces épouvantables déchaînements de la nature qui déjouent toutes les combinaisons de la prudence humaine. Nous empruntons à M. Féraud l'émouvant récit qu'il en a fait dans son *Histoire de Bougie*.

« Quelques jours plus tard, les troupes campées à Taourirt-Ir'il, où elles avaient joui jusque-là d'une température printanière, furent assaillies par un terrible ouragan que l'on croirait impossible en Algérie. Le 19 février au soir, le ciel était pur, le temps très calme ; tout à coup, à une heure du matin, la neige tomba par légers flocons et continua jusqu'au grand jour. La température restait toujours douce ; nous devions croire que cela fondrait comme d'habitude et, en effet, la journée se passa sans aucune appréhension et sans que le froid devint trop intense. Mais, la nuit suivante, le vent se leva successivement par rafales, et bientôt la neige tomba dense et affreuse, avec accompagnement de grêle, d'éclairs et de coups de foudre.

» Vers midi, il y eut quelques éclaircies qui nous donnèrent de l'espoir ; mais, peu à près, le vent devint froid et glacé ; la tempête se déchaîna dans toute sa fureur et, en quelques heures, les petites tentes les plus exposées sur la cîme du plateau furent abimées par la neige. Le sol était nivelé ; il fallut aviser à faire courir les hommes et les chevaux dans l'intérieur du camp, pour les dégourdir, tant le froid était devenu violent et la neige tout à fait extraordinaire. Les petites tentes de la troupe étaient complètement cachées sous la neige ; celles de l'état-major, beaucoup plus hautes, montraient à peine leur sommet. Comme la tempête continuait très fort et menaçait de durer longtemps encore et de tout détruire

dans le camp, l'ordre de départ fut donné pour le lendemain, 22 février. Les convois de vivres, qui nous arrivaient régulièrement trois jours avant que le sac du soldat ne fût vide, nous firent justement défaut. Le convoi de ravitaillement de Bougie, attendu le 20, ne put pénétrer dans la gorge de Torcha ; il alla coucher aux Fenaïa, pour nous rejoindre le 21 ; mais la tempête renversa les mulets qui devaient marcher contre le vent, et le convoi ne parut pas. Or, il n'y avait plus de vivres au camp que pour le lendemain, 22.

» La nuit du 21 au 22 fut terrible; la plupart des tentes étaient englouties, une pluie torrentielle nous inondait; nous n'avions d'autre abri que nos vêtements glacés ; la position n'était plus tenable. Au point du jour, la colonne se met en marche pour Bougie, abandonnant son matériel de campement; mais la neige, d'une hauteur de plus d'un mètre au-dessus du sol, a effacé les chemins. Le capitaine du génie Faidherbe (1), avec ses sapeurs, marche en tête, et, après des efforts inouis et périlleux, s'enfonçant et roulant à chaque pas, trace sur la neige une piste que les troupes vont suivre. La fatigue, le défaut d'alimentation, le froid intense, abattent le courage des soldats ; le trouble et la démoralisation sont dans les rangs. Le colonel de Wengi, qui devait arrêter la tête de colonne à Torcha, au pied de la montagne, ne peut se faire écouter ; une sorte de vertige, qui fait oublier même les devoirs sacrés de la discipline, s'est emparé des hommes qui, devenus sourds, marchent toujours devant eux vers Bougie; puis, la nuit arrive apportant de nouvelles difficultés à la marche ; dans la montagne, il faut lutter contre la neige ; en plaine, on enfonce dans la terre détrempée ; tous les ravins sont devenus des torrents impétueux, la nuit est noire, les hommes s'y engagent, plusieurs disparaissent entraînés par le courant.

» Il est difficile de bien faire comprendre à qui ne les

(1) Aujourd'hui Grand Chancelier de la Légion d'honneur.

a point vus et supportés les effets de la fureur de la tourmente qui nous assaillit pendant cette désastreuse retraite : des hommes tombèrent asphyxiés, des animaux devinrent perclus et beaucoup de matériel fut perdu. Le général Bosquet, qui commandait la colonne, fut admirable de sang-froid et d'énergie ; de même que le capitaine d'un navire naufragé, il n'abandonna le camp que le dernier, à l'extrême arrière-garde, faisant relever tous les hommes que la neige n'avait pas asphyxiés, prodiguant des paroles encourageantes à tous ceux qu'il voyait faiblir et leur donnant ainsi un surcroît de courage. Ce fut un sauvetage glorieux pour les troupes, qui déployèrent beaucoup d'énergie et de dévouement; un sauvetage contre une tempête terrestre que personne ne pouvait prévoir. — Dans la nuit du 22 au 23, la masse de la colonne s'arrêta autour du village d'Amadan, chez les marabouts Amokran.

» Dès que la nouvelle de nos souffrances fut connue à Bougie, la population civile accourut au-devant de nous et fit preuve d'un élan généreux que personne n'a oublié, et qui mérite bien d'être rapporté ici. Tout ce qui possédait un cheval, un mulet ou une charrette, arrivait avec des torches à la rencontre des troupes, jusqu'à plusieurs lieues dans l'intérieur, prodiguant les soins les plus empressés aux écloppés, et leur apportant à boire et à manger ; chaque habitation particulière devint une ambulance, pendant que les plus souffrants furent transportés à l'hôpital. Le lendemain, beaucoup manquaient à l'appel; 300 hommes se présentaient avec des signes de congélation plus ou moins graves ; un nombre à peu près égal était resté sous la neige ou dans les eaux des torrents. Les victimes du désastre furent ensevelies à l'ombre d'un grand caroubier, au pied du mamelon de Taourirt-el-Arba, sur la rive gauche de la Soumam. Une plate-forme recouvre leurs cendres, que surmonte une croix en pierre sur laquelle est gravée cette simple date néfaste :

» Quelques jours après (4 mars), la neige ayant disparu du sommet des montagnes et les troupes s'étant bien remises de leurs fatigues, on retourna au camp de Taourirt-Ir'il, d'où l'on put retirer le matériel de campagne abandonné pendant la tourmente ; puis, un bataillon de Zouaves nous fut envoyé d'Alger pour combler les vides causés par le désastre. »

N. ROBIN.

(A suivre.)

DOCUMENT

RELATIF A LA DEUXIÈME

ENTREPRISE DE DON ANGELO BARCELO

CONTRE ALGER

(1784)

Lettre de M. d'Estourmel, Chevalier de Malte, Capitaine de la galère " Le Saint-Louis "

La lettre qui suit a été adressée par le chevalier à M. le Comte de Vergennes, ministre des affaires extérieures. Elle est très intéressante et confirme de la façon la plus éclatante l'appréciation des Religieux de la Congrégation de la Mission, qui a été reproduite dans cette *Revue* (t. XX) par M. Féraud. L'Espagne, peu désireuse de donner connaissance de son insuccès, ne nous a fourni que peu ou point de détails. La lettre du chevalier vient donc combler une lacune, et jeter un nouveau jour sur des faits peu connus jusqu'ici. C'est à notre ancien collaborateur, M. Cherbonneau, que nous devons la communication de ce document, si heureusement découvert par M. A. Bourgeois, de Pierry (Marne), et nous lui en témoignons ici toute notre reconnaissance.

H. D. DE G.

(1) Monsieur le Comte, j'ai reçu dans la baie d'Alger la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date

(1) Cette *copie* a été adressée par le chevalier à sa mère, Mme la

du 30 mars : absent de Malte depuis le 6 mai, pour le service de la Religion, j'ai vu mettre avec peine des entraves au désir que j'avais de vous témoigner plus tôt ma reconnaissance. Vous voulez bien m'assurer que l'intention de Sa Majesté est de s'en reposer pour ma récompense sur la justice du Grand-Maître : cette assurance me tranquillise sur mon sort à venir, et, sans être contraint d'offrir, pour me le procurer, de nouveaux services, tels que celui de général de galères, il me sera facile de prouver au Grand-Maître qu'aucun chevalier français n'a des droits aussi bien établis que les miens sur la commanderie de France, en 1790 en permute ; que personne n'a à opposer des titres antérieurs aux miens ; et que, de tous les généraux et capitaines de galère actuels, je suis le seul qui n'ai point encore de récompense fixée. Telle est ma position, Monsieur le Comte : les circonstances ont amené dans mes travaux une continuité de services honorables, pénibles et dispendieux, tels qu'aucun de mes confrères ne pourra se vanter d'y assimiler les siens.

Messine et Alger ont été pour moi les deux théâtres où il m'a été permis de mettre en pratique les lois de notre antique chevalerie, l'hospitalité et l'art militaire. Vous avez été informé, Monsieur le Comte, de la première de ces deux missions ; je ne veux pas laisser passer cette occasion de vous faire part de la deuxième.

Le bombardement d'Alger a dû sa naissance à une intrigue de M. le comte de Florida Blanca, ministre des affaires étrangères en Espagne. Son objet était de contrebalancer l'autorité naissante du chevalier de Valdès, ministre de la marine, opposé à ce projet. Mais comme

marquise d'Estourmel, en son château de Brugny (Champagne). Elle est datée comme il suit : *A bord de la galère* St-Louis, *à Carthagène, et 7 août 1784.* (N. de la R.)

ce détail tient entièrement à une partie ministérielle que j'ignore, je passe à l'exécution. Elle fut confiée à Don Antoine Barcelo, qui, s'il m'est permis de le dire, a fait jouer dans cette occasion à son Roi le rôle de Jean (1) de Lafontaine. Ce général est brave au suprême degré, et va au feu comme un grenadier ; mais cela ne suffit pas, parce que, selon moi, la bravoure est de toutes les nations, mais le bien-jouer n'est pas donné à tout le monde. Je joins ici l'état des forces navales destinées à cette expédition (2). Vous serez étonné, Monsieur le Comte, de voir employer d'aussi grands moyens pour produire un si petit effet. Ce ne sont pas là les bombardements de Tunis, Suse et Biserte par les Français. En fait de tactique militaire, comme de science, les Espagnols en sont encore au XIVe siècle. Barcelo croit avoir inventé les barques bombardières et canonnières, parce que, sans calcul, il a fait des barques pontées, et affublé sur les unes un mortier de 12 pouces de diamètre, et sur les autres un canon de 24 ; et il part de là pour bombarder et canonner des villes. Mais une fatale expérience de deux ans contre Alger et trois contre Gibraltar prouve évidemment que des bombes et des boulets ne suffisent pas pour réduire des places bien défendues. Il devait compter davantage sur des obusiers de 54, qui, dans l'épreuve que j'en vis faire à Carthagène, portaient une pluie de mitraille à 800 toises en ligne parallèle, et devaient par conséquent foudroyer une ligne ennemie de barques canonnières ; quant aux bombes, elles n'arri-

(1) Allusion à un des vers de l'épitaphe connue : « *Jean s'en alla comme il était venu.* » (N. de la R.)

(2) L'état en question n'est pas joint à la lettre ; mais la *Gazette de France* (1784), nous apprend que la flotte se composait de 130 bâtiments, gros et petits, parmi lesquels 26 vaisseaux, 30 bombardes, 24 canonnières. Naples avait envoyé 11 vaisseaux ou galères ; l'ordre de Malte en avait fourni 8. Les Espagnols tirèrent 3,379 bombes, 2,145 grenades, 10,680 boulets, 401 boîtes à mitraille. Les Algériens dépensèrent environ 13,000 projectiles. (N. de la R.)

vaient guère, à la même épreuve, qu'à 13 ou 1,400 toises. Or, quel plus grand inconvénient que de bombarder une ville à la portée de son canon ?

Le livre des signaux de l'armée était parfaitement bien rédigé. Ils sont à l'instar de ceux de la marine de France, qu'on doit à M. du Pavillon. M. de Mazzaredo, le meilleur officier général de celle d'Espagne, les a combinés à l'usage de sa nation. Barcelo ne se mêle pas de cette opération ; son major, le chevalier de Goicoechea (à qui M. de La-Motte-Picquet a fait obtenir la croix de St-Louis dans la dernière guerre), et M. de Solano, fils de l'officier général, jeune homme d'une grande espérance, en sont uniquement chargés. De tous les aides-de-camp du général, celui-ci est peut-être le seul à citer pour le vrai talent et la modestie ; M. de Valdès, neveu du ministre de la marine, n'a pas, à beaucoup près, les mêmes moyens.

La navigation de l'armée a été beaucoup plus longue qu'elle ne devait l'être. Ajoutez, Monsieur le Comte, à la contrariété des vents, le non usage de ceux qui nous étaient favorables ; et vous concevrez comment une escadre partie de Carthagène le 28 juin, n'est arrivée dans la baie d'Alger que le 9 juillet. Les mêmes circonstances y ont prolongé notre séjour jusqu'au 23 ; et, sans des incidents qui ont contrarié l'opiniâtreté du général au bombardement, nous y serions restés jusqu'au 10 août : parce que nous avions apporté 12,000 bombes qu'il voulait toutes lancer ; parce que, dans les temps calmes, la *sieste* espagnole l'empêchait souvent de faire deux attaques par jour ; enfin, parce que le caractère national amenait nécessairement, dans les opérations, une lenteur dont la vivacité française ne se serait pas accommodée.

Pour continuer à vous donner, Monsieur le Comte, une idée abrégée de toute notre entreprise, je joins ici un plan du mouillage, bien fait sans contredit, s'il eût été exécuté : mais sous prétexte d'un vent contraire, chacun

se mouilla comme il put, et le général lui-même en donna l'exemple. Il craignait, ou plutôt il espérait (car les difficultés ne l'effrayent pas), que les Algériens viendraient lui disputer à la voile l'entrée de la baie. Des espions Minorquins qu'il avait envoyés à Alger, l'en avaient assuré ; et, pour opposer la force à la force, il devait former son ordre d'entrée sur trois colonnes : la première, de toutes ses barques soutenues des galères, chebecks et autres petits bâtiments ; la deuxième, des vaisseaux ; et, la troisième, des frégates, etc. Mais l'ennemi, tranquille dans ses murs, lui évita l'embarras de cette formation.

Nous n'avons fait que huit attaques ou bombardements, mais presque tous hors de la portée de la ville.

Les Algériens nous en disputaient l'approche avec 73 barques canonnières, qui s'avançaient même quelquefois sous le feu de l'escadre au mouillage.

Les Espagnols y ont démontré leur bravoure ordinaire ; il n'est peut-être pas de nation qui se fasse tuer de si grand sens froid (1). Leur général les exposait souvent une heure entière au feu des ennemis, sans leur permettre d'y répondre.

Les Algériens plus forts, eussent pu nous faire beaucoup de mal, soit en tirant horizontalement sur nos barques au lieu de tirer à toute élévation, soit en tentant des abordages, soit, enfin, en faisant des sorties de nuit, qui eussent amené inévitablement le désordre parmi nous. Mais leur système se bornait uniquement à la défense ; et, satisfaits d'empêcher nos bombes de tomber dans leur ville, ils n'avaient pas d'autre prétention. Ils avaient l'adresse de faire crever les leurs en l'air au-dessus de nos têtes, et cette circonvallation aérienne de pluie de mitraille, était pour nous une ligne de démarcation, que nous ne pouvions outrepasser. Il en existait toutefois une cause majeure que rien ne pouvait détruire. L'obstacle irrémédiable venait de la poudre des Espa-

(1) *Sic.*

gnols qui ne valait absolument rien (1). J'eus occasion d'en faire l'épreuve, en la comparant avec celle de France, dont nos galères font usage ; et la différence s'en trouva en rapport d'un degré et demi à quatre degrés d'élévation. En fallait-il davantage pour résoudre le problème d'un insuccès complet ? Car nous avons su par un esclave espagnol, fugitif d'Alger, que dans les cinq premières attaques, il n'était tombé que neuf bombes dans la ville, de 700 qu'on lançait à chacune.

Cependant les difficultés augmentaient tous les jours en proportion de la non-réussite ; je tranche le mot avec franchise, Monsieur le Comte, parce qu'un Français ne sait pas dissimuler. La disette d'eau commençait à se faire sentir, et les bâtiments chargés d'en rafraîchir la provision de l'escadre n'arrivaient pas. Les boulets s'étaient consumés à faire la petite guerre contre les barques algériennes, et les murs et maisons de la ville restaient intacts. Il nous restait bien 7,000 bombes : mais avait-on prévu qu'il fallait moins de bombes que de boulets ? Non, Monsieur le Comte ; Barcelo ne s'était occupé que des bombes, il s'était plaint, l'année passée, que les mèches en étaient mal faites ; en conséquence, il les avait fait fabriquer lui-même, sous ses yeux, dans l'hiver. Malheureusement, il ne connaissait pas la portée de sa poudre : mais un général espagnol peut-il tout prévoir ? J'eus l'occasion toutefois de faire parvenir jusqu'à lui cette connaissance, et je ne la laissai pas échapper. Il avait embarqué à bord de son vaisseau le colonel Vernon, Anglais, recommandé par Eliot, son ami, gouverneur de Gibraltar. L'objet de celui-ci était de connaître la force des barques canonnières et bombardières ; et M. de Vernon, pour mieux en calculer l'effet, allait tous les jours s'exposer aux attaques. Mon interprétation ne vous paraîtra pas forcée, Monsieur le Comte, en apprenant qu'il désirait se procurer un modèle de ces barques, dont je joins ici le plan, et qu'il n'a pu y réussir. Quoiqu'il en soit, je fis faire à dessein, devant lui, l'épreuve des poudres de France et d'Espagne ; elle le surprit et, à son retour sur le *Raio*, il ne manqua point d'en faire part à Barcelo et à son major. Il m'écrivit le lendemain, 21 juillet, après la huitième attaque, pour m'emprunter mon éprouvette (et, en note, j'ose à peine avouer que les Espagnols n'avaient point d'éprouvette, et n'en connaissaient pas l'usage) et un peu de poudre. Même expérience à bord du *Raio*, même résultat. Je m'attendais au dénouement ; le soir même, Barcelo assemble un Conseil de guerre de tous les commandants et capitaines de l'armée ; il n'y fut pas question de la poudre : il est si humiliant d'avouer ses torts ! mais lecture faite des instructions de la Cour, qui s'en rapportait en tout à la prudence de Barcelo sur le succès d'une expédition qu'il avait demandée en se compromettant de réussir : on résolut unanimement de renoncer au bombardement vue la supériorité des Algériens sur nous. Barcelo, toujours brave, mais douloureusement affligé de l'affront qu'on lui préparait, ou plutôt qu'il s'était préparé lui-même, proposa, en vain, de tenter une dernière attaque, où il voulait se faire tuer, disait-il, et vaincre ou mourir. Mais tous ses capitaines s'opposèrent à ce parti violent, qui eût certainement compromis l'honneur du pavillon d'Espagne et de ses alliés. Le départ, une fois fixé, essuya encore des retards par la lenteur à rembarquer les mortiers sur les bâtiments de transport. Cette manœuvre faisait saigner le cœur au sensible général et le remplissait d'amertume. Enfin, le vent d'Est-Nord-Est se mit de la partie ; il souffla, le 23, avec tant de furie que, vers les trois heures du soir, toute l'armée fut obligée de couper ses ancres et câbles pour mettre à la voile,

(1) Le fait est que, malgré l'énorme quantité de projectiles dépensés, l'effet obtenu fut nul, tandis que, lors de l'attaque précédente (1783), on avait écrasé les défenses de mer et fait beaucoup de mal à la ville avec un feu beaucoup moindre (3,752 bombes, 3,838 boulets). (N. de la R.)

d'après le signal du général, qui fit la même manœuvre. Ainsi, un instant de retard coûta à l'Espagne 200,000 piastres; toujours généreuse, même au milieu de ses malheurs, elle fournit, aux Napolitains et à nous, les ancres que nous avions perdues. Les Portugais n'ont pas voulu les accepter. Toute l'armée est arrivée en 24 heures à la vue des terres d'Espagne. Toutes les petites barques sont entrées successivement dans les ports d'Alicante et de Carthagène; le corps de l'armée n'a mouillé dans ce dernier que le 26, avec moins d'éclat qu'un mois auparavant, mais avec plus de bonheur que tant d'incidents contraires ne semblaient nous promettre. L'expédition pouvait effectivement nous être plus fatale; deux heures de plus dans la baie d'Alger, ou bien, le vent au Nord, traversier de la côte, au lieu de l'Est-Nord-Est, renouvellaient, peut-être, aux yeux de toute l'Europe la funeste journée où Charles-Quint pensa périr avec toute son armée dans la même rade, et se sauva, heureusement, sur deux galères de la Religion. Je ne vous citerai pas nos faits, Monsieur le Comte; nos galères étaient destinées avec les chebecks espagnols et napolitains à soutenir les retraites : nous nous sommes prêtés à cette commission avec tout le zèle que la faiblesse de nos bâtiments pouvait permettre. Notre position était délicate, et nous avions autant à craindre des ennemis au dehors, par la facilité avec laquelle les courants maîtrisaient nos galères, que au dedans par les révoltes que nous avions à réprimer de la part de 150 esclaves par galère (1). Il ne nous est arrivé toutefois aucun malheur. Les boulets pleuvaient autour de nous. Trois seulement nous ont atteints; un sur la Capitane a blessé quatre hommes, un sur ma galère a cassé deux rames, tué deux hommes et blessé cinq autres, à la deuxième attaque. La Patrone, à la septième, a reçu dans son grand mât un boulet qui l'a percé d'outre en outre et a tué un homme. Nous en avons aussi perdu quelques-uns dans nos barques canonnières. Je n'ai pu me procurer un état de la perte des Espagnols; ils mettent leur politique à la cacher. On l'estime, au moins, de 300 hommes tant tués que blessés. Barcelo a fait une relation de sa campagne imprimée dans la *Gazette d'Espagne;* elle doit paraître suspecte à tous ceux qui la liront : lui seul a vu des fortifications détruites dans la ville, lui seul annonce la destruction de plusieurs barques algériennes, tandis qu'on en a compté, à toutes les attaques, de 60 à 73. La septième attaque est celle où il a été repoussé le plus vivement : un reste de mer sourde l'avait empêché de lancer ses bombes, quoiqu'il eût fait avancer ses bombardières à cette intention. Pour colorer la retraite qu'il en ordonna et qui redoubla la confiance des Algériens, il voulut feindre une fausse retraite : elle était réelle, et les galères Patrone et Magistrale qui la protégeaient dans la partie du Sud, firent feu sur les barques algériennes qui s'avançaient toujours. Tous les vaisseaux mouillés au Sud firent pareillement feu. Barcelo désespéré prétendit que les galères du Sud lui avaient fait perdre l'honneur de la journée, en ne comprenant pas son heureuse idée de couper les ennemis (je ne change rien, Monsieur le Comte, aux expressions du général). Mais devait-on la deviner cette heureuse idée? ou plutôt le général ne devait-il pas la communiquer? D'ailleurs, pouvait-il avec 46 barques canonnières et obusières, en couper 73 ennemies, dont 30 étaient attentives à observer nos mouvements dans la partie du nord? Tel est cependant le moyen dont il se sert pour se disculper aux yeux du Roi et de toute l'Espagne. Pardonnez, Monsieur le Comte, la vivacité avec laquelle j'ai discuté, aux vôtres, ce fait militaire;

(1) On doit remarquer ici ce qui constituait un danger permanent dans l'emploi des chiourmes. En effet, comment ces malheureux n'auraient-ils pas été tentés de se révolter quand ils se voyaient à quelques pas de leur terre natale, et quel désordre ne devaient-ils pas jeter au milieu du combat, soit par leur rébellion, soit seulement par leur mauvaise volonté! (N. de la R.).

mais je l'ai cru nécessaire pour l'honneur de l'Ordre, qui s'est toujours fait un devoir sacré de servir les princes chrétiens, auxquels il doit son existence. Je ne doute pas, d'ailleurs, que le chevalier de Villages, capitaine de la galère Patronne et des vaisseaux du Roi, ne rende compte de sa conduite à Monsieur le maréchal de Castries, ministre de son département. Il était parti le 21 au soir de la baie d'Alger avec la galère Magistrale, sa conserve, pour venir en Espagne chercher un mât. L'impossibilité où le sien, qu'il a été obligé de couper, le mettait de tenir le vent au plus près, l'a empêché jusqu'à présent d'arriver à Carthagène ; et les vents sont si contraires que depuis six jours nous le savons à dix lieues d'ici, sans qu'il puisse nous rejoindre. Nous venons à l'instant de recevoir notre congé de la Cour, et nous partons demain pour croiser quelques jours sur l'Espagne et nous rendre ensuite à Malte, après notre réunion.

Tel est, Monsieur le Comte, le vrai point de vue sous lequel j'ai envisagé l'expédition ; il ne reste plus à l'Espagne, en suivant le même système de subjuguer Alger, que de tenter un débarquement ; mais ce serait sa ruine entière. Elle n'est pas assez riche en hommes pour effectuer ce projet. En vain enverra-t-elle, comme l'ordre en est donné, croiser sur les côtes d'Alger pour en bloquer la rade ; des vaisseaux et frégates ne peuvent rien contre des hommes qui défendent leur patrie. Puisse-t-elle, pour son bonheur, être convaincue que la voie de la négociation est la seule qui lui reste pour traiter de la paix (1) et remettre ses intérêts entre des mains plus

(1) Le chevalier ne s'était pas trompé dans ses appréciations ; l'Espagne désirait la paix et l'obtint, l'année suivante, grâce à la médiation de la France. Le traité ne fut cependant signé qu'en juin 1786, et le comte d'Expilly, ambassadeur, dut revenir à Alger pour la ratification en janvier 1787. Il y installa alors un consul d'Espagne, Manuel de Las Heras. — (N. de la R.).

habiles que les siennes ! C'est de la France qu'elle peut l'espérer, et le pacificateur de l'Europe est le seul qui puisse lui obtenir ce précieux avantage. Daignez agréer cet hommage, Monsieur le Comte ; je le rends à la vérité. Il est aussi sincère que celui de ma reconnaissance, et du profond respect avec lequel je suis, etc.

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

—

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

—

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151 et 152.)

LES DAOUAOUDA

Seigneurs du Sahara de Constantine

J'ai entendu un jour le colloque suivant :

D'où vient donc le nom patronymique de Daouaouda que vous portez ?

Mais de notre ancêtre Daoud.

Quel Daoud ?

Vous savez bien, notre seigneur David.

Et là-dessus notre naïf questionneur d'inscrire sur les tablettes qu'il emportait de son voyage en Afrique : cette illustre famille s'ennoblit de son origine qu'elle fait remonter jusqu'à David.

Se basant sur de telles données fantaisistes bien des généalogistes pourraient se livrer à des commentaires et à des recherches interminables. Hâtons-nous donc de dire que les Daouaouda (1), anciens seigneurs féodaux du Sahara de Constantine, ne descendent nullement de l'heureux vainqueur de Goliath. Un Daouadi d'emprunt peut seul commettre une telle hérésie par ignorance ou vanité. Les Daouaouda sont issus de Daouad-ibn-Mirdas, l'un des chefs de la grande tribu arabe des Riah qui envahit l'Afrique au XIe siècle de notre ère. Daouad a eu une nombreuse lignée qui a continué à rester jusqu'à nos jours à la tête des tribus issues des Riah. Tous ont conservé et se sont transmis le nom de Daouadi — Daouaoudia au pluriel — devenu synonime d'un titre de noblesse comme cela a eu lieu pour les Mokrani, seigneurs de la Medjana ou les Harar, chefs féodaux des Hanencha. Le rôle des Daouaoudia a été considérable, dans le Sahara algérien aussi bien que dans le Tel, durant les luttes mémorables des dynasties indigènes de Tunis, de Fez et de Tlemcen se disputant la suprématie. Leur action et leur poids contribua fréquemment à faire pencher la balance en faveur de tel ou tel de ces prétendants. Ibn-Khaldoun, le père de l'histoire du nord de l'Afrique, nous donne sur cette période des détails du plus haut intérêt. Lui d'habitude sobre, concis, dans ses récits, devient plus loquace en parlant des Daouaoudia ; c'est qu'il vécut parmi eux pendant plusieurs années ; sa famille habita Biskra. Il travailla les Arabes daouadiens tantôt pour le compte du sultan de Tlemcen, tantôt pour celui de Tunis ; il servit d'intermédiaire dans leur correspondance ; enfin, il fut le contemporain et l'ami de Yacoub-ibn-Ali, le grand cheikh des douadiens dont descendent tous les Cheikh-el-Arabe jusqu'à Ali-Bey, le dernier des représentants actuels de cette famille illustre. Si les chroniques du moyen-âge nous offrent d'étranges récits, on verra que l'époque contemporaine, c'est-à-dire depuis la domination française en Algérie, n'est pas moins instructive et utile à con-

(1) Le nom de Daouaouda est celui adopté de nos jours. Il pourra donc nous arriver de nous en servir au lieu de Daouaoudia ou Daouaouïda, nom ancien.

naître pour se faire une opinion exacte sur beaucoup d'événements sahariens dont nous avons été les spectateurs et qui se sont accomplis en notre nom.

Voici d'abord ce que nous apprend l'historien arabe :

Les deux grandes tribus des Hilal et des Soleïm vivaient en nomades et parcouraient avec leurs troupeaux les déserts du Hidjaz. Les Soleïm fréquentaient les environs de Médine et les Hilal se tenaient près de la montagne du Taïf. Souvent ils faisaient des incursions dans les cantons voisins pour y dévaliser les voyageurs. Ils se permettaient même d'attaquer les pèlerins de la Mecque au jour où les Musulmans remplissaient les devoirs de la religion et de les dépouiller pendant qu'ils visitaient le tombeau du Prophète. Les khalifes de Bagdad ne cessaient d'expédier des troupes pour punir ces méfaits et protéger les pèlerins contre de pareils outrages. Les princes Fathémides les ayant subjugués, les transportèrent dans la haute Égypte et les installèrent sur le bord oriental du Nil. Nous allons maintenant raconter les faits qui décidèrent le gouvernement égyptien à faire passer ces tribus dans l'Afrique septentrionale. En l'an 1018 de notre ère, El-Moëz devint prince de Kaïrouan, tenant son autorité de la dynastie fathémide; mais il ne tarda pas à répudier cette souveraineté. Quand la nouvelle en parvint au khalife de l'Égypte, il en ressentit une douleur extrême. Nous avons déjà signalé que les tribus de Hilal et de Soleïm se trouvaient cantonnées dans la haute Égypte et leur présence sur ce territoire y répandait la dévastation et nuisait non seulement à la province mais à l'empire. Un ministre donna le conseil de gagner ces tribus, d'en revêtir les chefs du commandement des provinces de l'Ifrikia (la Tunisie et la Tripolitaine et une partie de l'Algérie) et de les envoyer faire la guerre à la dynastie rebelle de Kaïrouan.

« De cette manière, disait-il, les Arabes deviendront amis dévoués des Fathémides et formeront une excellente armée pour

» la protection de l'empire. Si, comme on le doit espérer, ils
» réussissent à vaincre El-Moëz, ils s'attacheront à notre cause
» et se chargeront d'administrer l'Ifrikia en notre nom. Si, au
» contraire, l'entreprise ne réussit pas, peu importe ! Dans tous
» les cas, mieux vaut avoir affaire à des Arabes nomades qu'à
» une dynastie rivale. » Cet avis fut accueilli avec enthousiasme.

En conséquence de la décision que l'on venait de prendre, le khalife El-Moustancer envoya son vizir auprès des Arabes. Ce ministre commença par faire des dons aux chefs — une fourrure et une pièce d'or à chaque individu — ensuite il les autorisa à passer le Nil en leur adressant ces paroles :

« Je vous fais cadeau du Maghreb et du royaume d'El-Moëz, le
» sanhadjite, esclave qui s'est soustrait à l'autorité de son
» maître. Ainsi dorénavant vous ne serez plus dans le besoin ! »

Il écrivit alors au gouvernement du Maghreb une lettre ainsi conçue :

« Nous vous envoyons des coursiers rapides et des hommes
» intrépides pour accomplir ce que le destin décidera. »

Les Arabes animés par l'espoir du butin franchirent le Nil et allèrent occuper la province de Barca. Ayant pris et saccagé les villes de cette région, ils adressèrent à leurs frères, qu'ils avaient laissés sur la rive droite du Nil, une description attrayante du pays qu'ils venaient d'envahir. Les retardataires s'empressèrent d'acheter la permission de passer le fleuve et comme cette faveur leur coûta une pièce d'or pour chaque individu, le gouvernement égyptien obtint non seulement le remboursement des sommes qu'il venait de leur distribuer, mais encore bien au delà.

Ces envahisseurs se partagèrent alors le pays et toutes les familles Hilaliennes se précipitèrent sur l'Ifrikia comme une nuée de sauterelles, abimant et détruisant tout ce qui se trouvait sur leur passage, en même temps qu'ils proclamaient partout l'auto-

rité du khalife. Ils défirent aussi l'armée que El-Moëz avait fait marcher contre eux. Dans une seconde bataille à Haïdran, près de Gabès, quand les deux armées se trouvèrent en présence, l'ancien esprit national porta les descendants des Arabes qui les premiers avaient subjugué le Maghreb à se détacher d'El-Moëz pour passer aux Hilal, et ce prince abandonné dut s'enfuir de Kaïrouan.

La tribu de Hilal se rendit maîtresse de tout le pays y compris le Zab dont Biskra est aujourd'hui, comme alors, la capitale. De toutes les tribus issues des Hilal, ajoute l'historien Ibn-Khaldoun, la plus puissante et la plus nombreuse fut celle de Riah. Le droit de commander à la tribu appartenait aux Daouaoudia, descendants de Daouad Ibn-Mirdas. Du temps des premiers Almohades, les Riah avaient à leur tête Masoud Ibn-Soltan-Ibn-Zemam-Ibn-Rodeini-Ibn-Daouad, fils de Merdas fils de Riah.

Mais nous aurons l'occasion de revenir sur la généalogie de es seigneurs nomades ; rapportons, quant à présent, les faits et gestes des populations arabes auxquelles ils commandaient. C'est un sujet plein d'épisodes qui doit solliciter notre attention, car les mœurs des nomades sont aujourd'hui ce qu'elles étaient jadis.

Fidèles à leurs habitudes destructives, les Arabes ne cessèrent de se livrer à toute espèce de brigandages, au point qu'ils forcèrent le prince Nacer, l'ami du pape Grégoire VII, à abandonner sa résidence de la Kalâa-beni-Hammad et de se transporter avec ses trésors à Bougie, ville qu'il avait bâtie sur le bord de la mer pour y établir sa résidence. Les montagnes de Bougie étant d'un accès fort difficile et les chemins étant presque impraticables pour des chameaux, mettaient son territoire à l'abri des insultes des Arabes, maîtres des plaines. Vers l'an 1152 de notre ère, les nomades ayant à leur tête l'émir des Riah, se révoltèrent contre les Almohades qui s'avançaient contre eux. La rencontre eut lieu dans les plaines de Sétif. Décidés à vaincre ou à mourir, les Hilaliens coupèrent les jarrets de leurs montures pour s'ôter le seul moyen de fuite et pendant trois jours ils se tinrent de pied ferme au milieu d'un champ de carnage. Le quatrième jour ils reculèrent en désordre, après avoir essuyé des pertes énormes ; leurs troupeaux, leurs femmes et leurs chefs les plus distingués

tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Une fuite précipitée put seule soustraire les débris de l'armée des Arabes nomades à une poursuite qui ne s'arrêta qu'à la plaine de Tébessa.

Cette rude leçon leur inspira des sentiments plus sages et ils s'empressèrent de reconnaître l'autorité des Almohades et d'adopter leur cause en partisans dévoués. Le souverain almohade Abd-El-Moumen leur rendit alors les prisonniers qu'on leur avait faits et, depuis lors, les Arabes continuèrent à servir fidèlement la dynastie almohade. Ils lui fournirent même des troupes pour l'aider à faire la guerre sainte en Espagne.

Mais en l'an 1185, les Ibn-Ghania, émirs de Maïorque, traversèrent la mer avec une flotte et surprirent la ville de Bougie. Là, ils se déclarèrent les adversaires des Almohades et ayant fait un appel au peuple arabe, ils l'entraînèrent dans ses anciennes habitudes de révolte.

Entre autres tribus hilaliennes, les Riah répondirent à cette invitation et accompagnèrent les Ibn-Ghania à Gabès. Mais le souverain almohade El-Mansour, partit du Maroc et marcha contre les rebelles. Il les mit en déroute aux environs de Gafsa et les refoula dans le désert de Barca. Les Riah s'étant alors empressés de faire leur soumission, il en déporta une partie à l'extrémité du Maroc, où il les établit dans la région maritime située entre Tanger et Salé.

Les fractions de cette tribu, que le khalife almohade laissa en Ifrikia, furent placées sous le commandement d'un frère de Masoud, nommé Açaker, dont il avait éprouvé la fidélité. Quant à Masoud, que l'on surnommait El-Bolt, c'est-à-dire le *pavé*, à cause de sa fermeté et de sa force de caractère, il fut exilé au Maroc avec ses partisans afin d'éviter de nouveaux embarras. Mais quelque temps après, Masoud s'échappa avec une petite troupe et rentra en Ifrikia, où il se vit rejoindre par ses neveux, les fils d'Açaker. S'étant mis au service de l'arménien Caracoche, compagnon du rebelle Ibn-Ghania, il assista, sous les ordres de cet aventurier, à la prise de Tripoli de Barbarie ; plus tard il alla trouver Ibn-Ghania-El-Maïorki et persista dans la révolte jusqu'à sa mort. Mohammed, son fils et successeur, se distingua par sa bravoure dans la guerre contre les Almohades. Il continua

à vivre sous la tente avec sa tribu et parvint enfin au commandement de tous les nomades qui occupaient les campagnes situées entre Castilia, le Zab, Kaïrouan et Mecila. On voit qu'il avait sous sa main tout le sud tunisien et celui de la province de Constantine. Mais en 1233, le sultan Hafside, qui venait d'usurper le pouvoir à Tunis, acquit une grande supériorité sur les Arabes et brisa tout à fait le parti de la résistance. La présence des Daouaouda sur le sol de l'Ifrikia, leur esprit d'insubordination et leur attachement aux chefs de révolte avaient indisposé les Hafsides contre eux. Aussi le sultan Abou Zakaria s'empressa de gagner les Soleïm et de les attacher à son gouvernement. Les Soleïm étaient alors établis à Gabès, à Tripoli et dans les cantons voisins de ces villes. Dans une année de disette, une troupe de Soleïm alla auprès du chef daouadi, Mohammed Ibn Masoud, pour se procurer du blé. Ces gens ayant convoité les richesses dont jouissaient les sujets daouadiens essayèrent de s'en emparer de vive force. Il en résulta une guerre entre les Riah et les Soleïm et, après plusieurs rencontres, ceux-ci forcèrent leurs adversaires à quitter la partie orientale de l'Ifrikia et à se transporter dans la partie occidentale de la même province. Les Soleïm prirent alors possession du pays compris entre Gabès, Nefta et Bône, pendant que les Daouaouda refoulés s'en éloignaient, afin d'occuper les plaines de Constantine, les plateaux du Tell et les pâturages du Zab, de l'Oued-Rir', d'Ouargla et du désert qui s'étend de là vers le Midi.

Après la mort de Mohammed Ibn Masoud, son fils Mouça parvint à une haute considération dans la tribu à cause de sa résistance opiniâtre au gouvernement hafside. Quand El-Mostancer fut proclamé khalife et monta sur le trône de son père Abou Zakaria, il eut à soutenir une lutte contre son frère Ibrahim qui essaya de lui disputer le pouvoir. Les Daouaouda accueillirent le prétendant et lui ayant prêté le serment de fidélité aux environs de Constantine, ils le mirent à leur tête d'un mouvement unanime ; mais ils ne tardèrent pas à renoncer aux engagements qu'ils avaient pris vis-à-vis de lui.

A la mort de Mouça, son fils Chibel succéda au commandement des Daouaouda. Ce nouveau chef traita le gouvernement hafside avec beaucoup de hauteur et permit à son peuple de commettre

tant de brigandages sur les terres de l'empire, qu'El-Mostancer rompit le traité qu'il avait avec eux et marcha en personne pour les châtier. Les insurgés passèrent dans le désert et, de cette retraite éloignée, ils envoyèrent au gouvernement hafside l'assurance peu sincère de leur soumission.

Le sultan en parut très satisfait, mais il dissimula ses véritables sentiments et repartit pour Tunis.

Le cheïkh, gouverneur de Bougie, reçut alors l'ordre d'employer ses efforts afin d'inspirer confiance aux chefs réfractaires et de les décider à se rendre en députation auprès du sultan, mais il lui fut expressément recommandé de ne prendre aucun engagement avec eux. Secondé par ses alliés, les Soleïm, le sultan quitta Tunis en 1267, à la tête de ses troupes. Les enfants du daouadi Açaker, dont nous avons vu le nom plus haut, étant venus au-devant de lui, il nomma Mehdi, fils d'Açaker, chef des Daouaoudia et de toutes les autres branches de la tribu des Riah. Les descendants de Masoud s'enfuirent dans le désert et, lorsque le sultan qui s'était mis à leur poursuite alla camper à Negaous, ils occupèrent les défilés qui conduisent dans le Zab. Sur ces entrefaites, leurs envoyés avaient continué à se rendre auprès du gouverneur de Bougie, dans l'espoir de faire agréer, par sa médiation, le même simulacre de soumission qu'ils avaient toujours montré envers l'empire. Ce fonctionnaire leur conseilla d'expédier une députation au sultan et il vit avec plaisir sa proposition accueillie et son but atteint. Dans le nombre de ces envoyés se trouvèrent Chibel ben Mouça, émir de la tribu, son frère et six de leurs cousins germains.

Aussitôt que le sultan vit ces chefs paraître devant lui, il les fit arrêter. A l'instant même leurs bagages furent livrés au pillage, leurs têtes tranchées et leurs cadavres dressés sur des pieux. Cette exécution eut lieu à Zeraïa, dans le Hodna. Par l'ordre du sultan on porta les têtes de ces chefs à Biskra pour y être exposées (1).

Après ce coup de vigueur, le sultan alla rapidement vers les

(1) El-Kaïrouani raconte que ces têtes furent ensuite portées à Tunis au bout des lances des soldats.

défilés du Zab où les tribus réfractaires avaient fait halte et, au point du jour, il tomba sur leur camp. Elles prirent aussitôt la fuite, laissant leurs bagages, leurs bêtes de somme et leurs tentes comme une proie à l'armée. Les fuyards furent vivement poursuivis, mais ils réussirent à emmener leurs femmes et leurs enfants à dos de chameaux et à traverser l'Oued-Djedi, rivière au midi du Zab. Ils entrèrent alors dans le désert où l'on meurt de soif, dans la région appelée El-Hammada (*l'échauffée*), dont le sol brûlant est couvert de pierres noires. Alors les troupes cessèrent la poursuite et le sultan rentra chez lui vainqueur et triomphant. Un succès aussi éclatant lui attira les louanges et les félicitations des poètes.

Les débris des Daouaoudia avec tous leurs nomades se réfugièrent dans le Maghreb et entrèrent au service de la race zenatienne, les uns à Fez et les autres à Tlemcen.

Chibel ibn Mouça, l'émir des Daouaoudia décapité, avait laissé un fils en bas âge nommé Sebâ — le lion. — Cet enfant fut élevé sous la tutelle de son oncle, de sorte que le droit de commander à la tribu resta toujours dans la famille. Yaghmoracen ibn Zian, roi de Tlemcen, combla les Daouaoudia de bienfaits. Ils restèrent auprès de lui jusqu'à ce que leur état se fut amélioré et que leurs troupeaux de chameaux se fussent multipliés; puis, ils s'y prirent avec tant d'adresse, qu'ils réussirent à pénétrer dans leur ancien territoire et à s'emparer de quelques parties du Zab. Ils enlevèrent la ville d'Ouargla et les bourgades du Rir'. Ayant fait disparaître pour toujours l'autorité que le gouvernement Hafside exerçait dans ces contrées, ils se partagèrent le fruit de leurs conquêtes et tournèrent ensuite leurs armes contre le Zab.Cette province avait alors pour gouverneur un grand officier de l'empire, surnommé Ibn Otton. A la nouvelle de leur approche ce chef réunit un corps d'armée et marcha afin de leur livrer bataille, mais il fut attaqué lui-même et tué par l'ennemi. Les Daouaoudia prirent alors possession du Zab entier.

Le gouvernement Hafside essaya de réparer cet échec en s'attachant les vainqueurs par des bienfaits; ainsi, il leur concéda non seulement la jouissance de toutes leurs conquêtes dans le Zab et les montagnes de l'Aurès, mais aussi la possession de Negaous, de Meggara et de Mecila, villes situées dans l'immense plaine du Hodna. La ville de Mecilla devint le domaine particulier du chef Daouadi Sebâ ibn Chibel et constitua un apanage pour ses descendants.

Quelques temps après ces événements, Sebâ étant mort, son fils Otman, surnommé El Aker (celui qui s'acharne à l'attaque), prit le commandement de la tribu, mais ses cousins descendants de Masoud cherchèrent à le lui enlever. A cette occasion la famille Masoud, si bien unie jusqu'alors, se partagea en deux parties : les Oulad-Mohammed et les Oulad-Sebâ. Nous verrons que ces divisions intestines se sont perpétuées jusqu'à l'époque actuelle.

L. Charles Féraud.

(*A suivre.*)

NÉCROLOGIE

M. le Docteur MAILLEFER

La *Société historique algérienne* a perdu, le 21 décembre 1881, un de ses fondateurs, en la personne de M. le docteur MAILLEFER (JEAN-BAPTISTE-GABRIEL-THÉODORE), décédé à Palestro, à l'âge de 70 ans. Il était né à Metz, en 1811. Entré de bonne heure dans la médecine militaire, il avait fait ses premières armes au siège d'Anvers; de là, il était venu en Algérie, où il passa presque toute son existence.

Notre collection lui doit une grande quantité de communications intéressantes, pour la plupart relatives à l'archéologie, à laquelle il s'était adonné de bonne heure. Nous citerons: *Médaille trouvée à Laghouat; — Khemissa, Aumale; — Médéa, Saneg; — Ténès; — La roche taillée près d'Aumale; — Les Ouled Ferah; — Inscription de Tlemcen (Pomaria); — Inscription de Lodi,* etc., etc. Nous avons appris de sa famille qu'il a laissé en outre plusieurs cahiers de Notes archéologiques. Espérons que ces travaux seront un jour publiés, au bénéfice de la science et à l'honneur du nom de l'érudit auquel nous adressons ici nos derniers hommages.

Pour tous les articles non signés:

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152 et 153.)

Ali ben Ahmed avait succédé à son oncle Otman, quand éclata la révolte de Sâada, personnage mystique qui se posa en réformateur et faillit bouleverser tout le Sahara par ses prédications incendiaires. C'est à Tolga, bourgade du Zab, que son zèle ardent se manifesta et lui acquit un certain nombre de partisans, tant au sein de sa propre tribu, les Rahman, fraction des Riah, que parmi les peuplades voisines. Plusieurs personnages de haut rang, même parmi les Daouaoudïa, se mirent au nombre de ses disciples et s'obligèrent à marcher dans la voie qu'il leur avait tracée. Mozni, gouverneur du Zab au nom du prince Hafside qui régnait à Bougie, ordonna aux habitants de Tolga d'arrêter Sâada. Le proscrit sortit de la ville et ses partisans lui bâtirent dans le voisinage une zaouïa pour lui-même et pour ses disci-

ples. Cette zaouïa de la révolte était prédestinée : c'est Zaâtcha. Ayant convoqué ses partisans marabouts auxquels il donna le nom de Sonnites, il marcha avec eux contre Biskra et y mit le siége. Ses bandes coupèrent les dattiers qui entouraient la ville. Mais découragés bientôt par la résistance de Mozni et de sa garnison, ils prirent le parti de se retirer. Quelque temps après, Saâda était surpris et tué. Les disciples du réformateur, ayant appris cette nouvelle, allèrent de nouveau en troupes nombreuses attaquer Biskra. Ali ben Ahmed, le chef des Daouaoudïa qui était resté fidèle à Mozni, fut fait prisonnier dans le combat livré devant la ville, mais on lui rendit la liberté par égard pour un de ses frères qui se trouvait dans les rangs des rebelles. Un instant la puissance des Sonnites prit un grand accroissement. Les choses restèrent en cet état pendant quelque temps; mais enfin Ali reprit le dessus sur les sectaires en continuant à guerroyer contre eux.

Revirement étrange, Ali entreprit ensuite de soutenir la cause des Sonnites qu'il avait d'abord combattus avec acharnement.

L'histoire arabe fait à ce sujet une curieuse réflexion : « Quelques Daouaoudïa, dit-il, essayèrent de relever la cause des Sonnites, non pas par esprit de religion et de piété, mais parce qu'ils y trouvaient un moyen de se faire payer la dîme par la classe des cultivateurs. Ils font semblant de vouloir corriger les abus, parce que cela leur sert de manteau pour voiler d'autres projets, mais tôt ou tard ils trahissent leurs véritables intentions et, s'arrachant les uns aux autres les fruits de leurs rapines, ils se dispersent sans avoir rien effectué d'utile. »

Le chef Daouadi Ali ibn Ahmed, en l'an 1339, rassembla un corps de troupes, en élevant la voix au nom des Sonnites, et alla mettre le siége devant Biskra. Soutenu par les renforts que lui firent passer les gens de l'Oued Rir', il tint cette ville bloquée pendant plusieurs mois. Découragé enfin par la résistance des assiégés, il renonça à son entreprise, se réconcilia avec Mozni et lui resta attaché jusqu'à la fin de ses jours.

Le commandement des Oulad-Mohammed appartint ensuite à Yakoub ibn Ali. Par sa naissance et par son âge, dit l'historien

arabe, contemporain des événements et en relations intimes avec les Daouaoudïa, Yakoub occupe parmi les siens le rang de chef suprême et depuis longtemps il jouit d'une haute considération, tant à cause de son mérite personnel que de la faveur toute particulière dont le sultan se plaît à l'honorer.

Les Oulad-Mohammed occupaient à eux seuls les territoires qui forment la province de Constantine, ayant obtenu du gouvernement Hafside une grande partie de la région qui sépare cette ville de la mer. Les pays du Rir' et de Ouargla étaient restés en la possession de diverses branches de cette tribu, depuis que leurs aïeux se l'étaient partagé. Le Zab central, dont la capitale est Biskra, échut aux Oulad-Mohammed et devint un de leurs lieux de parcours. Pour cette raison Yakoub ibn Ali exerçait un grand ascendant sur le gouverneur de cette province, et celui-ci recherchait l'appui du chef arabe toutes les fois qu'il voulait résister aux ordres du gouvernement Hafside, ou se rendre indépendant, ou protéger ses campagnes contre les brigandages des arabes nomades. Ajoutons du reste que, pour cimenter cette amitié, Mozni, le gouverneur de Biskra, avait donné sa sœur en mariage au chef Daouadi Yakoub.

En 1347, le sultan Merinide Abou Hacen se mit en marche de Tlemcen pour conquérir les États du prince Hafside de Tunis. Tous les émirs des Arabes nomades lui envoyèrent des députations se déclarant pour les Merinides. Parmi eux on vit arriver Mozni, seigneur du Zab, suivi des principaux cheiks des Douaouda et de leur chef Yakoub ibn Ali. Ils favorisèrent l'établissement de sa domination sur Tunis et ses dépendances.

Mais devenu maître du royaume des Hafsides, le sultan Abou Hacen encourut, l'année suivante, la haine des Arabes de cette région, en leur ôtant les villes qu'ils possédaient à titre de fiefs et en leur refusant les dons que l'ancien gouvernement avait eu l'habitude de leur accorder. Il dut marcher contre eux, afin de les châtier; mais ceux-ci, s'étant ralliés avec l'intention de vaincre ou de mourir, mirent en déroute l'armée du sultan, pillèrent ses bagages et le forcèrent à s'enfermer dans Kairouan. Heureusement que la désunion se mit dans leurs rangs : ils levèrent le siége, ce qui permit au sultan de rentrer à Tunis. Mais là en-

core il se vit assiégé par les Arabes qui voulaient s'emparer de la ville pour y rétablir tantôt l'un, tantôt l'autre, des anciens princes Hafsides dont ils proclamaient successivement la souveraineté. Abou Hacen attendait des renforts qui devaient lui arriver du Maroc, quand il apprit tout à coup la désorganisation de son gouvernement dont ses fils venaient de s'emparer, ce qui le priva de tous ses moyens d'action. Obligé d'abandonner sa conquête, il s'embarqua se dirigeant vers le Maroc.

Voici ce qui était arrivé : la nouvelle des événements de Kaïrouan et de la révolte des arabes étant parvenue dans le Maghreb, avec les exagérations habituelles parmi les indigènes, on se figura que le sultan Abou Hacen avait péri dans le désastre. Son fils Abou Eïnan, résidant à Tlemcen où il exerçait par intérim l'autorité suprême, partit aussitôt pour Fez et se fit proclamer sultan. Ce fut le signal de grands désordres dans tout l'empire. De tous côtés les provinces se révoltèrent, les fils des anciens chefs s'emparèrent de leurs états héréditaires.

Abou Hacen avait eu l'habitude de recevoir, à la fin de chaque année, la visite de tous ses gouverneurs de province. Ils lui remettaient à cette occasion les impôts des localités placées sous leurs ordres. Cette année-là, ils s'étaient mis en route de toute part, afin de se rendre auprès de lui à Tunis, sa nouvelle conquête. Ils se rencontrèrent à Constantine avec Ibn Mozni, gouverneur du Zab. C'est là qu'ils apprirent eux aussi le désastre de Kaïrouan. Dans cette réunion de voyageurs se trouvait le prince Abou Tachefin, fils d'Abou Hacen, qui, après avoir été fait prisonnier lors de la défaite des musulmans à Tarifa, avait recouvré la liberté à la suite d'un traité de paix avec le roi de Castille, Don Alphonse XI. Il ramenait avec lui plusieurs grands dignitaires de l'empire chrétien chargés par leur souverain de se rendre auprès du sultan. Aussitôt que la nouvelle de l'échec de Kaïrouan se fut répandue dans la ville de Constantine, une agitation extraordinaire s'y fit remarquer, et la population se disposa à piller les richesses apportées par ces voyageurs. Bientôt plusieurs des hauts fonctionnaires furent massacrés. Les survivants, y compris les fils du sultan et les ambassadeurs Castillans, parvinrent à s'éloigner sous l'escorte du chef Daouaoudien, Yakoub

ibn Ali, qui les conduisit à Biskra, où Mozni leur donna chez lui une généreuse hospitalité et ne cessa de les combler d'égards, jusqu'à ce que l'occasion se présenta de les conduire à Tunis, où ils arrivèrent au mois de septembre 1348, toujours accompagnés par Yakoub. Rapprochement à signaler : Ali Bey, le descendant actuel de Yakoub ben Ali, traversait l'Espagne, il y a quelques années, en revenant de Paris. Présenté à Alphonse XII, il était très gracieusement accueilli et décoré de sa main de la plaque de grand officier d'Isabelle la Catholique. Certainement les services rendus par l'ancêtre d'Ali Bey aux ambassadeurs Espagnols du XIVme siècle étaient oubliés ou même ignorés, mais on reconnaîtra que le hasard a eu la main heureuse.

Cependant Abou Hacen, après un naufrage sur la côte du pays des Zouaoua, duquel il échappa miraculeusement, arriva à Alger où il réunit quelques partisans. Yakoub ibn Ali lui était resté fidèle. Au milieu des difficultés qu'il avait éprouvées après les funestes événements de Kaïrouan, le chef daouadien lui avait rendu visite à Tunis pour l'aider à relever sa fortune compromise. Aujourd'hui il lui expédiait encore des renforts pris parmi ses cavaliers nomades pour soutenir sa cause dans les plaines du Chélif, théâtre de la lutte; mais la victoire se décida encore en faveur de ses ennemis et Abou Hacen se vit abandonné de tous et mourut. En 1351, Abou Eïnan, son fils, parvenait à réunir sous son drapeau les provinces du Maroc et relevait l'empire Mérinide. Il se dirigea ensuite vers l'Afrique orientale. Mozni, le gouverneur de Biskra, lui envoya alors spontanément un écrit par lequel il le reconnaissait pour son souverain. Quelque temps après, Mozni, son beau-frère Yakou ben Ali et tous les chefs des Daouadia qu'ils avaient réunis, se rendirent auprès du sultan mérinide. Abou Eïnan les accueillit avec une bonté parfaite, en considération du dévouement qu'ils avaient montré à sa famille et à son père, et aux marques d'honneur qu'il leur accorda, il ajouta de riches cadeaux.

En 1357, le sultan Abou Eïnan était devant Constantine dont il voulait s'emparer. Mozni alla le rejoindre sous les murs de cette ville; Yakoub ibn Ali, grand cheikh des nomades, l'accompagnait avec ses gens. Mais celui-ci ne tardait pas à abandonner

le nouveau sultan, parce que, voulant assurer son obéissance et celle de sa tribu, il douta de sa parole et lui demanda plusieurs ôtages. Yakoub avait d'abord essayé de fléchir le prince par des cajoleries; mais en ayant reconnu l'inutilité, il s'éloigna avec ses gens pour rentrer dans le Zab. Le sultan le poursuivit inutilement, et pour se venger il dévasta les parties du pays qui appartenaient au fugitif, y abattit les dattiers, combla les puits, détruisit les édifices et en fit disparaître jusqu'aux vestiges de la civilisation. Yakoub ben Ali se jeta dans le désert avec ses tribus et mit le sultan dans l'impossibilité de l'atteindre. Revenu à Biskra, Abou Eïnan passa trois jours aux environs de cette ville, afin de réorganiser son armée et lui donner ce repos qu'une expédition fatigante à travers le sable avait rendu nécessaire.

Le sultan, étant rentré au Maroc sans avoir pu complètement se rendre maître de l'Ifrikia, ressentit quelque inquiétude en réfléchissant à l'état dans lequel il avait laissé ce pays. Craignant surtout les attaques que Yakoub ben Ali et les Daouadia insoumis pourraient diriger contre la province de Constantine, il rappela Soleïman, gouverneur de ses possessions espagnoles, et l'ayant nommé vizir de l'empire il le plaça à la tête de l'armée qui allait partir pour l'Ifrikia. Cette colonne se mit en marche en 1358.

Yakoub ben Ali avait maintenant jeté le masque et levé l'étendard de la révolte. Aussi le gouvernement mérinide le remplaça par son frère et rival Meïmoun ibn Ali qui devint ainsi commandant des Daouaoudia et de tous les nomades de la province de Constantine. Il parvint même à rallier la majeure partie des tribus qui avaient suivi son frère Yakoub. Toutes ces peuplades arrivèrent alors avec leurs tentes et leurs troupeaux, et se portèrent dans le voisinage du lieu où le vizir avait établi son camp.

Mais Yakoub ibn Ali ne resta pas inactif. Sachant qu'il y avait à Tunis, vivant dans l'obscurité, un jeune prince du nom de Abou Hammou, appartenant à l'ancienne dynastie Abdelouadite, renversée par les Mérénides, le chef daouadi envoya une députation de ses chefs nomades auprès du sultan Hafside de Tunis, le priant de laisser partir Abou Hammou pour le Maghreb, en

promettant d'escorter le jeune prince et de l'aider à faire des courses dans la province de Tlemcen. « Par ce moyen, disaient-ils, nous donnerons tant d'occupation à Abou Eïnan qu'il ne pourra pas venir nous attaquer. » Ils demandèrent aussi que leur protégé reçut à son départ un équipage royal et les insignes de la souveraineté. Les Hafsides firent donc leur possible pour fournir à Abou Hammou les ressources nécessaires à son rang, et ce jeune prince se mit en route avec les cheikhs daouadiens et leurs confédérés. En traversant le désert pour se rendre à Tlemcen, ils apprirent la mort de Abou Eïnan et persistèrent plus que jamais dans leur résolution de relever l'empire des Abdelouad au détriment des Mérénides. Soula, fils de Yakoub ben Ali, les quitta à ce moment du voyage pour aller porter à son père la nouvelle de la mort de son ennemi Abou Eïnan. Quant à Abou Hammou, il battit tout ce qui s'opposa à sa marche; puis, arrivé devant Tlemcen, il tint la ville bloquée au moyen de sa cavalerie. Dans la matinée du quatrième jour de ce siége, il y pénétra de vive force; c'était le mercredi, 9 février 1359. Le sultan Abou Hammou se rendit au palais, monta sur le trône, et reçut de ses sujets le serment de fidélité, en même temps que, pour rétablir l'ordre dans les diverses parties de son empire, il expulsait les Mérénides.

Au milieu de tous ces bouleversements, la dynastie mérénide s'était maintenue à Fez, et pour conserver son autorité du côté de l'Orient, elle mit en liberté deux jeunes princes Hafsides jusque-là internés au Maroc, Abou Abd Allah et Abou l'Abbas, donnant au premier le gouvernement de Bougie et au second celui de Constantine.

Les deux princes, aidés de Yakoub ibn Ali, réussirent à se faire reconnaître dans les royaumes qui leur avaient été concédés. Mais l'émir Abou Abd Allah, devenu maître de Bougie, y déploya une telle sévérité qu'il encourut la réprobation générale. Ses sujets indignés le prirent en haine et reportèrent leurs affections sur son cousin Abou l'Abbas, seigneur de Constantine, dont la conduite était sage et l'administration paternelle. Une question de frontière fit éclater la guerre entre les deux princes. Yakoub ben Ali, qui s'était engagé à soutenir Abou Abd Allah

pour rentrer en possession de son gouvernement, lui refusa son concours, passa du côté d'Abou l'Abbas et mit en déroute un corps de troupes qui était sorti de Bougie pour insulter le territoire de Constantine. Quelque temps après, Abou Abd Allah mourait, criblé de coups de lance, dans une nouvelle rencontre, et son cousin devenait maître de Bougie le 3 mai 1366. Notre historien Ibn Khaldoun se trouvait alors dans cette ville. « Je » sortis au-devant du prince Abou l'Abbas, dit-il, avec une dé- » putation de notables. Il m'accueillit de la manière la plus gra- » cieuse et me donna à entendre qu'il serait heureux de m'avoir » à son service ; mais je demandai l'autorisation de m'éloigner. » J'allai sur le champ trouver Yakoub ibn Ali et de chez lui je » me rendis à Biskra. »

Dans le courant de cette même année 1366, le sultan Abou Hammou, que nous avons laissé à Tlemcen, commença les préparatifs d'une expédition dans la direction de la province d'Alger. Il s'adressa à l'émir des Daouaouadia Yakoub et obtint de lui la promesse que tous ses nomades seraient à ses ordres. Yakoub rédigea même un écrit à cet effet ; mais le sultan le renvoya en déclarant qu'il se contentait de sa parole. Mais cette campagne ne fut pas heureuse, et Abou Hammou, mis en déroute, dut s'enfuir vers Tlemcen pendant que les Daouaoudia rentraient dans leur territoire au plus vite.

En 1370, Ibn Khaldoun était en mission à la cour de Abou Hammou, quand ce prince abandonna Tlemcen devant les armes victorieuses d'Abd el Aziz qui venait de reconquérir le trône de son père Abou Hacen. Le nouveau souverain mérénide revêtit notre historien d'une robe d'honneur, lui fit cadeau d'une monture et le chargea de passer chez les Riah et de faire ses efforts pour les ramener à lui faire leur soumission en les détachant du parti ennemi. Ibn Khaldoun se rendit, en effet, à sa destination et décida les Daouaoudia à retirer leur appui à Abou Hammou. Celui-ci, en fuite, était campé à ce moment aux environs de Doucen, localité voisine de Biskra. Attaqué par les Arabes et forcé d'abandonner son camp et ses trésors, tout fut livré au pillage. Abou Hammou prit de nouveau la fuite à travers mille périls et atteignit le pays du Mzab. L'année suivante, Ibn Khaldoun se rendit à Tlemcen auprès du sultan et lui présenta la députation des Daouaoudia, à la tête desquels se trouvait Abou Dinar, frère de Yakoub ibn Ali. Le prince se souvint des bons services que son père Abou Hacen avait reçus de cet émir et accueillit son frère avec une bonté extrême. Il lui donna un beau cheval et fit présent d'une robe d'honneur à lui et à ses compagnons.

Si du côté de la cour de Tlemcen les Daouaoudia entretenaient de bonnes relations, ils continuaient aussi à vivre en excellents rapports avec les souverains hafsides de Tunis. Aussi nous voyons que le prince Yahïa Zakaria qui avait jadis reçu l'hospitalité chez Yakoub ben Ali, épousa la nièce de ce chef. Depuis lors, il resta chez les Daouaoudia au milieu desquels il finit ses jours.

Mais voici l'ex-sultan de Tlemcen, Abou Hammou, qui reparaît sur la scène, et avec lui de nouveaux changements dans la politique générale du pays. « Revirement de fortune sans exemple, » nous dit l'historien arabe, un prince qui remonta sur le trône » après avoir perdu son royaume, quitté l'habillement impérial » et s'être éloigné de son pays et de son peuple pour aller dans » une contrée lointaine rechercher la protection de gens incapa- » bles de lui rendre service et nullement disposés à lui obéir ! » *Dieu est le possesseur de la souveraineté, il la donne à qui il* » *veut ; il exalte l'homme et il l'abaisse à son gré.* »

Le sultan Abd El-Aziz venait de mourir subitement, et aussitôt Abou Hammou, sortant de sa retraite, retrouvait des partisans pour le faire reconnaître souverain de Tlemcen, malgré l'opposition de maints compétiteurs. Parmi ces derniers se trouvait entre autres Abou Zian, fils du sultan Abou Einan, lequel s'était retiré chez les Daouaoudia qui, à cette époque, avaient accordé refuge et protection à d'autres personnages en révolte contre le souverain hafside de Tunis. Biskra était devenu le rendez-vous de tous les mécontents pendant cette période troublée. Quand les chefs du Zab virent le sultan de Tunis triompher des graves difficultés qui l'avaient empêché de tourner ses armes contre eux, ils commencèrent à craindre les suites de leur insoumission et cherchèrent à se garantir du danger en suscitant de nouveaux embarras au souverain de Tunis. Croyant reconnaître dans Abou Hammou

qui, comme on vient de le voir, était remonté sur le trône de Tlemcen, un homme capable de les protéger en donnant de l'occupation à l'ennemi, ils conçurent le projet d'une alliance avec lui. Mozni, seigneur de Biskra, fut le premier à tenter cette démarche. Les autres chefs, aveuglés par l'ambition, s'empressèrent de l'imiter. Dès lors leurs courriers ne cessèrent de se rendre à Tlemcen et d'en revenir. Mais à la fin les envoyés se fatiguèrent d'une négociation stérile, et ils ne purent obtenir d'Abou Hammou que la promesse de leur être bon voisin et de les soutenir, pourvu qu'ils le garantissent contre les tentatives d'Abou Zian, son rival.

Yakoub ibn Ali, de son côté, s'inquiéta des suites que devaient avoir ses liaisons avec la bande de factieux réfugiée dans son pays. Il se rappela avec effroi l'appui qu'il leur avait donné. Voyant aussi d'un œil jaloux les riches cadeaux qu'avaient reçus ses rivaux les Daouaoudïa, la haute faveur dont ils jouissaient auprès du sultan de Tunis depuis leur adhésion à la cause des Hafsides, il céda au mécontentement qui l'agitait, et au mois d'avril 1380, il partit pour Tlemcen. Son intention était d'entraîner Abou Hammou à lever des troupes et à courir au secours de la coalition des habitants du Djerid, révoltés contre le roi de Tunis. Dans sa réponse, le monarque de Tlemcen refusa son appui aux Djeridiens, mais il donna à entendre qu'il volerait à leur défense, s'ils consentaient à lui livrer le prince Abou Zian ; le secours qu'il offrait était un secours en argent.

Pendant l'absence de Yacoub ben Ali les rebelles djeridiens résidant à Biskra, secondés par Mozni, entreprirent contre Touzer, ville saharienne, une attaque qui échoua complètement. Le chef Daouadi, revenant à ce moment de son infructueux voyage à Tlemcen, reprocha amèrement à ses compatriotes d'avoir fait cette expédition dont le résultat devait être une rupture avec le sultan de Tunis, rupture complète et irréparable. Yacoub les décida alors à conjurer l'orage par une prompte soumission, et chargea son fils Mohammed d'aller se jeter aux pieds du sultan et d'intercéder pour eux. Le monarque agréa la prière du messager et accueillit le repentir des insurgés. Il ferma même les yeux sur la conduite de Mozni et envoya de la capitale son premier ministre afin de le rassurer et de dissiper les appréhensions qui pourraient encore troubler leur esprit.

Néanmoins Mozni avait encore eu l'occasion de témoigner peu de respect au gouvernement hafside ; il continuait à donner asile aux personnes qui fuyaient la vengeance du sultan et s'était abstenu pendant plusieurs années d'acquitter l'impôt. Le sultan Hafside céda enfin à sa juste indignation et en l'an 1384, il marcha en personne vers le Sud. Après avoir traversé la plaine de Tébessa, il tourna l'Aurès et déboucha dans le Zab en se dirigeant vers Tehouda. Les Daouaouadia accoururent à sa rencontre afin de défendre l'approche de Biskra. Quand les deux armées se trouvèrent en présence, le sultan laissa passer plusieurs jours en escarmouches, et pendant ce temps il envoyait des messagers à Yacoub ibn Ali pour l'engager à tenir sa promesse en prenant parti contre Mozni. Yakoub prétendit que sa tribu l'avait abandonné pour se rallier autour de Mozni, et croyant avoir trompé le sultan par cette déclaration mensongère, il lui recommanda d'accepter la soumission de Mozni et de remettre à un moment plus opportun le châtiment des Riah. Le sultan suivit ce conseil et fermant les yeux sur la conduite des insurgés, il se contenta de la simple contribution que le chef de Biskra avait toujours eu l'habitude de payer. Yacoub sauva ainsi son beau-frère Mozni et sa tribu des rigueurs du souverain.

Tous les Daouaouadïa, selon leur rang, touchaient à Constantine une somme fixe, à titre de don, et cela en sus des concessions qu'ils tenaient du sultan et qui consistaient en villes ou territoires, situées les unes dans le Tell, les autres dans le Zab. Or, à cette époque, le territoire de l'empire hafside s'étant amoindri et les Arabes qui cultivaient les terres n'ayant pas payé d'impôt, il en était résulté une notable diminution dans les recettes du gouvernement. Le sultan ayant pris en considération cet état de choses, refusa le *don* aux Arabes daouadiens. Aussitôt l'esprit d'insoumission se réveilla dans les tribus et les porta à des actes de rapine et de brigandage. L'émir de Constantine se vit obsédé par une foule de gens qui demandaient à être payés. Il tâcha de congédier ces opportuns sous divers prétextes, et il repoussa les conseils de Yacoub ben Ali qui, revenant à ce moment du péleri-

nage de la Mecque, fut blessé de ce manque d'égards. S'étant éloigné sous prétexte d'affaires, il abandonna le service du prince et appela les Arabes aux armes. Voulant réunir en un seul corps tous les ennemis du gouvernement, il rassembla autour de lui la plupart des Daouaouda, ainsi que leurs parents qui habitaient le désert. Sortant alors du Tell, il alla s'établir auprès du Negaous et lâcha ses bandes sur les plateaux de la province de Constantine. On pillait, on dévastait les moissons, et on revenait les mains pleines, les montures chargées de butin. De cette manière, toute la campagne fut balayée.

En 1388, Yakoub ben Ali tomba malade et mourut. Son corps fut porté à Biskra pour y être enterré. Mohammed, son fils, maintint les Arabes en état d'insurrection, et vers le milieu de l'année suivante il monta avec eux dans le Tell. Le prince-gouverneur de Constantine essaya alors de se raccommoder avec les Daouaoudia et leurs alliés du désert. Abou Sitta Omar, neveu de Yakoub ibn Ali, répondit à ces avances et lui amena tous les fils de sa sœur comme garantie de son alliance. Mais son frère Samit prit le parti de Mohammed ibn Yakoub. Une bataille s'ensuivit qui se termina par la défaite du prince Ibrahim et la mort d'Abou Sitta.

Le sultan rassembla alors une armée afin d'expulser les Arabes du Tell, et les ayant refoulés dans leurs quartiers d'hiver, c'est-à-dire dans le Sahara, il les empêcha, pendant toute cette année, de rentrer dans les territoires où ils avaient l'habitude de passer l'été. Ils se virent donc obligés d'établir leurs quartiers dans le Zab pendant la saison des chaleurs. Comme les vivres leur manquaient, ils mirent au pillage les moissons du Zab, et par cette conduite ils faillirent se brouiller avec leur allié Mozni. Ils reprirent leur marche vers le Tell, mais ils en furent de nouveau repoussés par le prince Ibrahim, gouverneur de Constantine.

En l'an 1390, les choses étaient encore dans le même état, quand mourut Ibrahim. Cet événement amena la dispersion de son armée et permit à Mohammed ibn Yakoub de pénétrer jusqu'aux environs de Constantine. Arrivé devant cette localité, il y fit camper ses gens en déclarant qu'il renonçait aux hostilités pour rentrer dans l'obéissance, et par une proclamation, il invita les

cultivateurs à travailler leurs terres et les voyageurs à circuler sans rien craindre. Cette déclaration rendit la tranquillité au pays.

Une amnistie pleine et entière fut accordée aux Arabes, aussitôt qu'ils eurent envoyé une députation à Tunis pour offrir au sultan l'expression de leur repentir et leur désir de rentrer en grâce.

Voilà jusqu'où nous mènent les chroniques d'Ibn Khaldoun, c'est-à-dire à la fin du XIVe siècle. Les documents historiques vont devenir bien rares maintenant, et nous serons obligés souvent de n'avoir à rapporter que les traditions de familles ou celles conservées dans les tribus en souvenir de chefs dont la réputation légendaire est toujours vivace.

El-Kaïrouani, qui a écrit une histoire des Princes de Tunis, rapporte que le souverain Hafside Abou Omar, qui régnait vers l'an 1440, marcha contre les tribus arabes en révolte et parvint par ruse à attirer plusieurs de leurs chefs dans son camp. Parmi eux se trouvait Nacer El-Daouadi. Il leur fit un cadeau de mille dinars à chacun, puis les invita à aller passer la nuit chez les kaïds. Le lendemain ils étaient morts. L'historien tunisien qui semble ne pas avoir porté les Arabes nomades dans son cœur, fait à leur sujet d'assez curieuses réflexions qu'il importe de relater comme opinion d'un indigène sur le compte de ses congénères:

« Le sultan Abou Omar, dit-il, punit les Arabes par où ils » avaient péché. Ces peuples peuvent être comparés aux scor- » pions qui ne cessent de piquer que lorsqu'on leur a coupé la » queue. Aujourd'hui les Arabes sont pires que par le passé. Que » Dieu les extermine ! »

Il appuie encore, quelques lignes plus bas, en ajoutant qu'un grand personnage religieux de l'époque ne cessait d'adresser des vœux au ciel pour l'extermination des Arabes. Probablement que l'expédition faite cinq ans auparavant par le sultan tunisien

Abou Farès n'avait pas suffi pour calmer l'humeur remuante des nomades, bien qu'il se fût rendu maître de tout le pays compris entre Tripoli et Bougie. Pénétrant dans le Sahara, il avait soumis Biskra en passant et réduit les Arabes si souvent redoutables à lui payer l'impôt.

L'arbre généalogique de la famille mentionne qu'en l'an 1481, Sakheri ben Yakoub ben Ali commandait aux Daouaouda et que son autorité s'étendait sur tout l'immense pays compris depuis Constantine jusqu'à Ouargla. Le campement habituel de sa zmala personnelle était à Kareb, dans la tribu actuelle des Oulad-Abd-en-Nour, auprès de ruines romaines où jaillissent d'abondantes fontaines. De là, les Daouaouda dominaient aussi le pays du Ferdjioua et la vallée du Roumel.

Ali, surnommé Bou Okkaz, l'homme au bâton, — appellation qui va devenir désormais patronymique dans la famille, — succéda à Sokheri, son père, en 1498. Il était aussi puissant que riche, et lorsque sous la tente les pasteurs nomades racontent les merveilles des temps passés, ils rappellent que dans le campement saharien du Houd-ben-Okkaz (1), les troupeaux de ce chef Daouadi étaient si nombreux que, dans une seule nuit, on compta cent quarante de ses chamelles qui mirent bas.

Ahmed ben Ali bou Okkaz, surnommé El-Kerbouch, *le grêlé*, arrivait au pouvoir en 1527 et fut contemporain de la chute du royaume Hafside de Tunis, en même temps que des débuts de la lutte qui éclata à cette époque entre les Turcs qui venaient de faire leur apparition sur la côte d'Afrique et les Espagnols déjà maîtres de plusieurs villes importantes du littoral.

Un document des archives espagnoles de Simancas, écrit en 1536, par Bernardino de Mendoza, pour renseigner Charles-Quint sur la force numérique des Arabes du royaume de Tunis et indiquer les localités qu'ils habitent, relate ce qui suit :

(1) *Houd* est un mot qui signifie un bas-fond où jaillissent des eaux artésiennes servant à abreuver les troupeaux dans le Sahara. Celui-ci prit le nom du chef Bou Okkaz qui avait l'habitude d'y camper l'hiver au milieu de ses nomades.

« ..... La tribu des Oulad-Yakoub (les enfants de Yakoub ben Ali) compte trois cheikhs. Le nombre de ses cavaliers s'élève à 1,700. Le cheikh Abd Allah ben Ahmed ben Mahdi, le principal d'entre eux, peut réunir mille lances. Il est du parti des Turcs. Ses douars sont situés dans le Sahara autour de Biskra et de Tougourt.

« Le cheikh Ahmed ben Alet (Ali) peut réunir 200 lances; il habite le même territoire.

« Le cheikh Ahmed bel Hadj Talem peut réunir 500 lances. Ses douars confinent avec ceux des deux autres. La tribu des Daouaouda occupe la province de Constantine. Ses trois principaux chefs sont ceux des Oulad-Soula, des Oulad-Sebâ et des Oulad-Aïssa. Le nombre de leurs cavaliers s'élève à 10,000. Leur territoire s'étend de Constantine jusqu'auprès de Bougie. Cette même tribu peut fournir un assez grand nombre de gens de pied, mais cette infanterie est mal armée et peu estimée dans le pays (1). »

Voilà une série de noms propres qui figurent également dans la généalogie des Daouaouda se partageant le commandement du pays.

Mais nous nous trouvons maintenant en présence d'une question qui n'a point été tranchée d'une manière concluante à l'aide de documents authentiques : à savoir l'époque exacte de l'arrivée des Turcs à Constantine. Il est dit, dans la note espagnole ci-dessus, que certains membres de la famille des Daouaouda étaient du parti des Turcs; ils avaient donc dû entrer en relations à une époque antérieure. La tradition rapporte que, du temps d'Ali bou Okkaz qui mourut, comme nous l'avons vu, en 1527, les Turcs étaient déjà à Constantine, puisqu'on leur attribue d'avoir précipité la fin de ce chef dont la trop grande influence leur portait ombrage. Mais cet expédient, assez fréquent dans la politique des Osmanlis, ne profita guère à ses auteurs qui n'exercèrent qu'une autorité éphémère, puisque tout donne

(1) Documents sur l'occupation espagnole en Afrique par Élie de la Primaudaie.

à croire jusqu'ici qu'ils ne séjournèrent pas plus de deux ans à Constantine d'où on les expulsa.

Après la prise de Tunis et de Bône, en 1534, les Turcs, au nombre d'environ 1,500, sous les ordres de Hacen-Agha, s'enfuirent à Constantine ; mais ils consentirent à ne pas y entrer, sur la demande des habitants qui, de leur côté, promirent de verser entre leurs mains les contributions qu'ils payaient autrefois au roi de Tunis (1).

A cette époque, avons-nous dit, les Daouaouda étaient maîtres des immenses plaines qui entourent Constantine où ils venaient camper avec leurs nomades pendant l'été, lorsque les chaleurs les chassaient du Sahara. Profitant de ce que la majeure partie des Douaouda avait émigré vers le Sud selon leur habitude, les Chabbia, autre puissante famille, dont nous avons déjà donné l'historique, refoulèrent facilement les Oulad-Soula, l'une des tribus des Daouaouda qui s'était attardée aux environs de Constantine. A cette nouvelle les Douaouda arrivèrent à la hâte au secours de leurs frères menacés, et le choc violent des deux flots de population se disputant la possession de la contrée eut lieu dans les plaines de Sétif. Après des efforts inouïs de part et d'autre et plusieurs jours de combats acharnés, les deux partis, harassés de fatigue, jugèrent qu'il était préférable et plus sage le mettre fin à la lutte en se partageant amicalement le pays. L'Oued-Bou-Merzoug, coulant du Sud au Nord, vers Constantine, servit, dès lors, de limite entre eux. Les Chabbia eurent, par cette convention, la partie orientale, et les Douaouda le côté opposé, c'est-à-dire de Constantine à Sétif.

Les Douaouda ayant pris, en quelque sorte, sous leur protection, le peu de Turcs qui se trouvaient à Constantine, ceux-ci ne furent point inquiétés pour le moment. Encore trop faibles pour intervenir dans les luttes de tribu à tribu se disputant la prééminence, la prudence leur imposait le devoir de se renfermer dans le rôle de spectateurs complètement neutres.

L. Charles Féraud.

(*A suivre.*)

(1) Lettre de Bernardino de Mendoza à Charles-Quint.

ESSAI
D'ÉTUDES LINGUISTIQUES & ETHNOLOGIQUES
SUR LES
ORIGINES BERBÈRES

(Suite. — Voir les nos 147, 148, 149 et 152.)

Mais le plus remarquable est peut-être encore le plus usuel ἄλσος, bois sacré qui réduit à son radical *als*, devient :

$$\square\,\| = L\,S = \begin{matrix} \textit{Oules} = \text{raconter,} \\ \textit{Iles} = \text{langue,} \end{matrix}$$

mots berbères des mieux connus. Ce sens nous reporte à l'idée des oracles rendus dans ces bois ; et, si on veut tenir compte de la valeur idéographique des lettres composant ce radical *L S* on arrive aux deux sens suivants :

‖ *Ell*, — le dieu *Ilou*,
⊡ *As*, — vient, se meut (se manifeste),

ce qui explique le grec ἄλσος et nous ramène à τέμενος et à Lucus.

L'ordre d'idée que nous venons d'indiquer donne aussi la raison du passage du sens de ‖ *ila* « principe divin, être suprême » à celui de *ila,* feuille. D'autre part, la similitude de la forme de la feuille avec celle d'une languette ou d'une langue explique le mot ⊡ ‖ *iles* qui, composé de ‖ *ila* et de ⊡ s'analyserait *feuille* mouvante, extensible, buvante, en prenant les sens 4, 2, 3 de ⊡ (voir plus haut). Les mots berbères ⊡ ‖ *iles* et *oules* peuvent aussi être considérés comme des dérivés (de la 24e forme) de ‖ *ila,* feuille; ils sont encore à rapprocher des vocables de mêmes sens dans les idiomes indo-européens où ont prévalu les dérivés à la 22e forme, ayant *L,* comme radical, et *G, K, Q,* comme affixe, soit: *L G* qui est le radical du celte *lag,* parler, tromper, du sanscrit *lagg,* parler, du grec λογος, du latin *loqui, lego,* etc.

CHAPITRE IV

Formation des mots berbères. — Syllabes. — Radicaux. — Mots composés. — Mots dérivés. — Tableaux des formes dérivées. — Principes généraux des variations dans les dialectes.

Nous avons déjà donné plusieurs fois, d'une façon ncidente, quelques exemples de la façon dont nous comprenions l'analyse des radicaux berbères; mais, pour que ce mode de procéder, tout à fait nouveau en ce qui concerne cette langue, soit bien défini et ait une véritable valeur, il est nécessaire de bien préciser les principes sur lesquels nous nous appuyons et de présenter d'abord, sous une forme à la fois didactique et synthétique, les principales règles qui président à la ormation des mots berbères.

Nous ne saurions cependant songer à condenser ici, en quelques pages, un résumé complet de la grammaire berbère: nous supposons cette grammaire connue et nous renvoyons pour les détails aux admirables ouvrages de M. le général Hanoteau; nous nous bornerons ici à exposer succinctement ce qui regarde la formation et la dérivation des radicaux. La première de ces questions n'a pas été encore traitée, la seconde a été indiquée par M. le général Hanoteau, lui-même, comme susceptible d'être présentée sous une forme plus concise et plus rigoureuse.

Ceci posé, nous abordons notre étude qui se trouve être la suite naturelle des chapitres précédents, car elle porte d'abord sur la formation des syllabes.

I. — *La syllabe, en berbère, est en principe toujours ouverte* (1), c'est-à-dire, faite d'un son-voyelle venant s'appuyer sur une consonne. C'est là le type de la syllabe primitive, et celui des syllabes initiales de presque tous les mots radicaux.

Le son-voyelle naturel, primordial et le plus habituel est *é* bref, mais tous les sons-voyelles peuvent être et sont employés.

EXEMPLES

| *Enn,* dire.		O *Ar,* ouvrir.	
⊐ *Em,* mourir.		‖ *Oul,* cœur.	
‖ *Ell,* posséder.		⋈ *Ag,* fils.	
⋈ *Eg,* faire.		∧ *Id,* voici.	

(1) Nous avons dû nommer syllabe *ouverte* ce que les grammairiens nomment habituellement syllabe *inverse,* dénomination qui est contestable, car, il semble que l'émission de voix simple *directe* est essentiellement une voyelle; le son *ou!* par exemple, est plus facile, plus naturel, plus *direct* que le son *fou.*

Ce principe est absolument opposé à celui des langues sémitiques, où toute syllabe est formée d'une consonne frappant une voyelle. Il explique l'*alif* ا initial qui figure en tête de tous les mots kabyles écrits en caractères arabes.

II. — *La syllabe directe étant l'exception est ordinairement indiquée par un signe d'attention ou une tiddebakka* (aspiration-voyelle, d'ailleurs très souvent omise dans la pratique).

≤+ *Ti,* père.
.⊡ *Saa,* sept.
:•: et :⋊ *Kou,* si (dubitatif).

III. — *Une seule consonne peut former deux syllabes avec ou sans l'adjonction de tiddebakkin.*

⋊ *Aga,* seau en cuir.
□ *Eri,* aimer.
][*Effou* et *ieffou,* il fait jour.
.][*Afa,* lumière.
:| *Anou,* puits.
≤| *Ini,* couleur.
≤| *Eni,* vois !

IV. — *Les syllabes closes,* c'est-à-dire formées d'une voyelle emprisonnée et frappée à la fois par deux, trois et même quatre consonnes, *sont très fréquentes en berbère.* (L'accumulation des consonnes autour du son-voyelle est un des signes caractéristiques des langues d'origine septentrionale.)

⊡| *Ens,* passe la nuit !
•:| *Hek,* je, moi.
][•: *Ekf,* donner.
⊡□•: *Ekres,* épouser.
][|| ⋊⊡ *Sglef,* aboyer.

On voit par ces exemples que deux ou trois consonnes peuvent se réunir en berbère pour ne former qu'un seul son ou, ce qu'on nomme en grammaire, une consonne diphtongue ; particularité que nous avons déjà signalée comme contraire au génie des langues sémitiques.

V. — En dehors des radicaux monosyllabiques et de ceux des mots dérivés ou composés, *les radicaux berbères primitifs sont presque toujours dissyllabiques,* soit qu'ils aient une seule consonne, soit qu'ils en aient deux, trois et même plus.

+⊡ *Essit,* ajouter.
⋊ *Ougi,* refuser, ne pas vouloir.
.⊞ *Aba,* loin de moi ! maudit soit !
⊡ ||][*Eflis,* avoir confiance.
][|| ⋊⊡ *Asglef,* aboiement.
⊐∧|⊐ *Mandam,* (un) tel.
|| # *Azel,* courir.
|O *Erni,* ajouter.

VI. — *Les radicaux berbères sont : primitifs, dérivés ou composés.* — (On sait que les mots composés n'existent pas dans les langues sémitiques et qu'ils sont, au contraire, fréquents dans les langues ariennes ou touraniennes.)

El, posséder, — *radical primitif.*

Téla, troupeau de chameaux (sens propre : les biens, la possession), — *radical dérivé.*

 Eddekel, être réuni, *radical composé* de *edd, adire cum,* action d'aller avec ; *kel, gens,* le groupe, le clan, le peuple.

Emdoukal, voisin, ami.

 Mdoukal, réunion, lieu de réunion.

 Tamdoukal, même sens.

Sont des *dérivés d'un radical composé.*

VII. — Les éléments constitutifs d'un radical berbère quel qu'il soit, peuvent toujours être ramenés aux suivants :

A. — *Tifinar radicales* ayant conservé leur sens et leur valeur d'*idéogrammes* mystiques et religieux.

B. — *Tifinar ou autres lettres-racines* ayant un de leur *sens concrets* (dérivé, plus ou moins directement, de l'idéogramme primitif) et gardant ou perdant leurs sons-voyelles caractéristiques.

C. — *Lettres* (tifinar ou tiddebakkine) *préfixes, suffixes* ou *intercalaires* et ayant seulement une valeur d'*agents grammaticaux.*

D. — *Mots* d'une ou plusieurs lettres, *radicaux* ou *dérivés* juxtaposés, avec ou sans préposition.

E. — *Un radical* primitif, dérivé ou composé formant *reduplication.*

VIII. — Dans un mot composé, *l'ordre des radicaux* préformants est *direct* ou *inverse.*

Il est *direct* quand le mot déterminé précède le déterminatif comme dans :

Amnoukal, roi qui est composé de :

amen, âme, esprit, conseil, manifestation ;

kel, (du) peuple, clan, pays, groupe, etc.

Le roi est « l'âme du peuple. »

Assggas, année (qui réunit les jours), mot composé de :

asseg, faire accoupler, réunir; enceinte, renfermant ;

as, jours.

Afsous (أفسوس kabyle), être agile, qui est ;

af, valoir, mieux, surpasser ;

S, avec, par ;

as, aller, l'action d'aller.

Adaouni, histoire (l'ensemble de ce qui est dit) ;

d = avec ensemble.

oua = ce que ou de ce que.

eni = dire est dit.

Il est inverse quand le déterminatif précède le mot déterminé (comme cela a lieu dans les langues germaniques ou anglo-saxonnes).

أكْليد *Agallid,* roi (dialectes méditerranéens).

اكل = ‖ •: = *populi* } l'homme du peuple,
يد = ∧ = *homo* } celui du peuple.

|⋊□⊞ *Abergen,* tente en poil, tente de voyage, composé de :

□⊞ *aber* = *migrantis* } (Chambre à) coucher du voyageur.
|⋊ *gen* = *dormitorium* }

∧□⊞ *Abrid,* chemin :

□⊞ *aber* = *migrantium* } Celui par qui vont ensemble les émigrants.
∧ *id* = *socius* }

IX. — Comme dans toutes les langues touraniennes ou ayant conservé, à un haut degré, le caractère agglutinatif, les lettres-racines et les radicaux préformants doivent être dépouillés de toutes déterminations grammaticales et ne représenter que les idées qui leur sont inhérentes.

Ainsi ⋊ qui est *ag* = *agere* ou *ag*-fils pourra, dans nos langues indo-européennes, être rendu : 1° par tous les temps simples actifs ou passifs d'*agere ;* 2° par tous les cas singuliers ou pluriels de *actio, actûs, acta,* etc. ; 3° par toutes les prépositions et adverbes formés du radical *ag(ere).*

X. — Chaque mot berbère, dérivé ou composé, nom ou verbe, peut, au moyen d'affixes et suffixes ou agents grammaticaux, former une foule de dérivés, susceptibles à leur tour d'être traités comme des radicaux et de fournir de nouveaux dérivés. — Dans la pratique, cette faculté est limitée à un petit nombre de mots qui, le plus

souvent, se reconnaissent à leur longueur mais théoriquement elle existe pour tous.

EXEMPLE :

|:⊐ *Adaouni,* histoire.
|:⊐⊙ *Esdaouen,* raconter (faire histoire), 1re forme verbale dérivée.

On voit, par cet exemple, qu'en berbère, le radical d'un dérivé n'est pas toujours un verbe.

XI. — Il y a dans la langue berbère, comme dans le grec, l'allemand et aussi comme dans la plupart des langues monosyllabiques, un accent tonique et des intonations, dont la position ou le mode d'émission influent sur le sens, mais qu'il est à peu près impossible pour notre oreille de saisir et de fixer.

+|⋊+ *Tagent* = combat, petite armée.
+|⋊+ *Tagent* = tente.

s'écrivent de même et ont sensiblement la même prononciation, cependant, l'oreille pourra quelquefois saisir une différence et percevoir l'accent que l'analyse indique devoir être placé ainsi :

Tāgent, combat, petite armée.
Tagēnt, tente.

Dans le premier cas, c'est l'idée d'action *ag* ⋊ qui prédomine et entraîne l'accent, dans le second, c'est l'idée de dormir, de se coucher, idée exprimée par le radical *gen* |⋊ dormir, dans lequel la dominante est N.

Pour les mots monosyllabiques, l'*intonation* ou la *modulation de la voix* distingue seule les radicaux simi-

laires (cela a lieu dans les mêmes cas, en chinois). Ainsi, il est certain que ⋊ *ag*, fils, et ⋊ *ag*, faire, ne sont pas prononcés absolument de même, non plus que :

⊐ *em*, meurs !

⊐ *em*, mère,

⊐ *em*, prix, valeur, estimation.

Il y a aussi une infinité de voyelles-diphtongues qui défient tout procédé graphique de transcription ; les consonnes, elles-mêmes, ont de nombreuses modulations dans un même dialecte, et, *a fortiori*, en passant d'un dialecte dans un autre, si on tient compte des variations de prononciation que l'on rencontre.

Nous ne saurions songer ni à saisir, ni à comprendre toutes ces nuances, nous devons nous borner à en constater l'existence : les indigènes, qui les emploient inconsciemment, sont incapables de nous aider dans un travail de ce genre.

Ces onze principes sont communs aux divers dialectes berbères qui tous ont une grammaire identique, alors même que leurs vocabulaires sont assez dissemblables pour rendre souvent fort difficile une conversation entre gens de dialectes différents.

Les lois de dérivations des mots sont également communes à tous les dialectes, encore bien que chacun d'eux ait ses préférences pour l'emploi plus habituel de telle ou telle forme dérivée.

Avant d'étudier ces variations dialectiques, nous croyons indispensable de donner ici, pour l'intelligence de ce qui va suivre, un tableau résumé des *formes* qu'affectent les dérivés berbères.

On remarquera que, contrairement à l'usage suivi par les grammairiens, nous n'avons pas fait de séries distinctes pour les verbes, les noms verbaux, les noms

d'action, etc., car, en berbère, « *tout verbe peut être employé comme substantif, et tout nom peut être employé comme verbe.* »

Formes des mots berbères dérivés

Forme N° 1. — ⊡ (*S* préfixe)

(Variétés dialectiques : ز (Zg.) س ص ش VV. (1))

Sens afférent à la forme. — Verbes factitifs (idée de faire faire). — Verbes transitifs. — Noms verbaux, noms d'action, noms ethniques, d'extraction, d'émission, de provenance, de choses tirées de, faites avec, etc. (ex. du latin).

Exemples : ‖ : ⊡ *Saoual*, parler (T.), appeler (K.), de ‖ : *aoual*, parole. — □ ⊡ *serr*, brûler (actif), de □ *err*, brûler (neutre). — | ⊡ ⊡ *sessen*, faire savoir, instruire, de | ⊡ *sen*, savoir. — ⊡ ⊡ ⊡ *isseber*, natte, tapis, de □ ⊡ *ouber*, poil, étoupe.

Forme N° 2. — : + (*Tou* préfixe)

(Variétés dialectiques : + prononce *tou*, ث *tsou* (K.), ج *tch* (Zg.) VV.)

Sens afférent à la forme. — Verbes passifs. — Noms verbaux.

---

(1) L'abréviation VV. signifie : voyelles, diphtongues et vocalisations variables.

EXEMPLES : *itourmes,* il a été saisi, de *ermes,* saisir. — *itouaf,* il a été trouvé, de *af,* trouver.

Forme N° 3. — (*M* préfixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Verbes passifs, verbes d'état, verbes neutres. — Idée de réciprocité. — Noms verbaux, d'agents, d'artisans (surtout permanents), noms d'état, de patient, de substance, de lieu où se fait ou où se rencontre l'idée exprimée par le radical. — Noms ethniques indiquant la provenance géographique.

EXEMPLES : *imekfa,* il a été donné, de *ekf,* donner. — 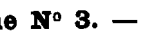 *imelsa,* il a été vêtu, de *els,* s'habiller. — 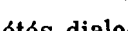 *ameddoukal,* voisin, ami, de *doukel,* être réuni. — *ameksa,* pasteur, de *ekes,* faire paître. — *emdoukal,* réunion, lieu de réunion, de *doukel,* être réuni. — forêt, feuillée, de *ila,* feuille.

Forme N° 4. — (*N* préfixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Verbes passifs, quelquefois réfléchis. — Noms verbaux. — Noms d'action. — Noms d'agents, de métiers, de patients (surtout temporaires). — Noms ethniques indiquant l'origine (c'est le

N de la localité ou d'origine, préposé au mot et pouvant toujours logiquement se détacher).

EXEMPLES : *anesbouis,* être blessé, de *sbouis,* être blessé. — 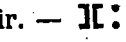 *anoumel,* être désigné, de *amel,* indiquer. — *anagam,* celui qui puise, *agem,* puiser. — *anekchoum* (K.), entrée, de *ekchem* (K.), entrer. — *aner'loui* (K.), *aneghloui,* chute, de *eghloui* (K.), tomber.

Forme N° 5. — (*T* affixe)

(Variétés dialectiques : VV.)

Sens afférent à la forme. — Verbes ou noms marquant transition à un état, tendance vers un état, idée de devenir, de ressembler à, d'arriver à être. Factitif des verbes d'état (a souvent le même rôle que l'affixe français *et, ette :* cheval, chevalet).

EXEMPLES : *ihegeret,* il s'est allongé, il est devenu grand, il a grandi, de *ehger,* être long. — 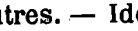 *eloullet,* il a été affranchi, il est devenu libre, de *elloul,* être de condition libre. — *emmet,* il est venu à mourir, et est devenu mort, de être mort.

Forme N° 6. — (*T* préfixe)

(Variétés dialectiques : ث ت ط *th, ts.* VV.).

Sens afférent à la forme. — Verbes et noms verbaux marquant habitude, persévérance, fréquence, continuité, abondance, énergie, intensité, durée. — Noms abstraits,

diminutifs (féminins), ethniques. — Noms marquant l'effet, le résultat, le produit.

EXEMPLES : ⵜⵍⴰⵣ *telaz*, avoir toujours faim, être affamé, de ⵍⵍⴰⵣ *ellaz*, avoir faim. — ⵜⴰⴳⴰⵣ *tagez*, surveiller constamment, de ⴰⴳⴰⵣ *agez*, surveiller. — ⵜⵉⵍⵉ *tili*, se rencontrer souvent, être commun, de ⵉⵍⵍ *ili*, être, exister. — ⵜⵉⴽⴰⴷⴷⵉ *tikeddi*, combustion, de ⴰⴽⴽⴰⴷ *akked*, brûler. — ⵜⵉⵍⵉ *téli*, ombre, de ⵉⵍⴰ *ela*, feuille. — ⵜⴻⵍⵍ *tell*, hauteur, élévation, de ⵍⵍ *ell*, être élevé.

L. RINN.

(A suivre.)

VOYAGES EXTRAORDINAIRES

ET

NOUVELLES AGRÉABLES

PAR

MOHAMMED ABOU RAS BEN AHMED BEN ABD EL-KADER EN-NASRI

—

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

(Suite. — Voir les nos 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 147, 148, 150 et 152.)

وفتحت وهنة في تسع عاشرة * من بعد سكني رة والدين في وكس

Oran fut pris d'assaut, dans la 19e année du XIIe siècle, après avoir été le séjour des Infidèles pendant 205 ans, au grand détriment de la religion.

COMMENTAIRE

On dit que le sultan Bâkdâche mourut peu de temps après la conquête d'Oran. C'était un souverain grand dans tous les siècles, un modèle éclatant de vertu ; il compte parmi les monarques qu'ont honorés leur amour pour la guerre sainte et leur ardeur à ruiner les peuples de la perdition et de l'incrédulité opiniâtre. Par la prise d'Oran, il s'est amassé une récompense infinie qu'il a retrouvée comme un trésor dans le ciel.

Le premier fort dont s'empara Mohammed Bâkdâche, à Oran,

fut le Bordj El-A'în. Quant au Bordj El-Morsa, il ne le prit qu'après la réduction de la ville et celle de tous les autres forts.

Les avis sont partagés sur la conquête du Mar'reb par les premiers Arabes. Les uns disent que ce pays fut pris de vive force, les autres par capitulation. D'aucuns font cette différence que les parties montagneuses se rendirent, et que les plaines seules furent emportées de vive force. Certains historiens, s'appuyant sur le sens apparent des paroles de Ibn Abou Zéid, soutiennent qu'une partie du pays fut conquise à force ouverte, et l'autre par capitulation. Cette dernière opinion est certainement la préférable.

Des auteurs sont d'avis que, par terre conquise de vive force, il faut entendre tout pays passé aux mains des Musulmans, par suite de leur puissance invincible et de leur victoire sur les Chrétiens, soit que les Musulmans aient envahi le pays des Infidèles, qui n'ont pas cru devoir le quitter, soit que ces derniers aient fui leur patrie en l'abandonnant à leurs ennemis. Quant au pays pris à la suite de reddition, c'est celui dont les habitants, pour sauver leur vie, ont demandé la paix aux Musulmans qui les bloquaient, leur ont payé une rançon ou se sont soumis à un tribut, afin de rester propriétaires de leur sol.

On ne doit pas dire d'un pays qu'il a été conquis par capitulation, si ses habitants ont payé une rançon, soit pour racheter leur vie, soit pour ne pas sortir de leur patrie. Ainsi, la contrée habitée par les Mas'mouda, qui s'enfuirent pour éviter l'invasion arabe, fut réellement conquise à force ouverte. Ce pays comprenait le Djebel Dirène, Maroc, Ar'mât et les dépendances de ces villes ou contrées.

La constitution de la propriété du sol conquis eut lieu d'après ce principe : tout fonds reste en la possession de l'individu qui en est reconnu propriétaire. Toute terre ne se trouvant pas dans cette condition revient de droit à l'imâme ou chef de l'État, qui en dispose en faveur de quiconque il en juge digne. On renonça à appliquer ce règlement de droit à la terre, chez les Berbers, sur le littoral, en Afrique, parce qu'on ne connut pas la véritable situation de la propriété dans ces pays. L'imâme s'incorpora toutes les terres.

D'après l'imâme Mâlek, le Mar'reb fut si bien conquis de vive force, que celui qui s'y était attribué quelque chose et ne l'avait pas restitué au souverain était regardé comme ayant commis une action contraire à la loi.

اضحت مراتع امن للانام وقد * كانت بها طيبات الانس في دنس

Dès lors, l'homme qui, jusque-là, avait vu les joies de la vie noyées dans la souillure, vécut à son aise dans de gras et abondants pâturages.

COMMENTAIRE

طيبات الانس. — Le vizir El-H'assane ben Hasoun El-Mohellebi avait pour commensaux de sa table quatre cadis, hommes d'une solide érudition, spirituels et de bonnes manières, généreux et de grande race. C'étaient Mohammed ben Abou El-Fehm El-Tenoukhi, cadi de Bas'ra et d'El-Ahouâz; le cadi Abou Bekr ben Kerîa ; Ibn Ma'rouf. J'ignore le nom du quatrième. Les réunions avaient lieu deux nuits par semaine chez ce vizir. Là, ils se livraient aux plaisirs de la table et se roulaient sur des tapis d'une splendide beauté.

De ces gais compagnons, pas un qui n'eût une longue barbe blanche. Lorsqu'ils étaient arrivés aux dernières limites du plaisir et touchaient à cette délicieuse ivresse que procure une aimable société, ils se dépouillaient, en faveur d'un vin généreux, de leurs apparences de gravité, se plongeaient avec volupté dans la bonne chère, oubliaient tout sérieux, et se laissaient aller à une douce folie. Chacun d'eux avait devant lui une coupe en or du poids de mille mitkal, pleine de vin ; il y trempait sa barbe qu'il secouait ensuite sur son voisin, et se mettait à danser.

Ces aimables convives avaient eu le soin de se couvrir de vêtements teints, qui ne craignaient point les souillures. Le lende-

main, ils reprenaient l'air digne de magistrats, la mine soucieuse de savants.

Ce Tenoukhi, que nous venons de voir si léger, avait été suspendu, pendant un certain temps, de ses fonctions de cadi de Baghdad. Ayant été nommé cadi de Bas'ra et d'El-Ahouâz, il se rendit auprès de Séif Ed-Dawla ben Hamdâne, qui, non content de l'accueillir avec faveur, de lui accorder une large hospitalité, écrivit encore en sa faveur à Baghdad et réussit à le réintégrer dans ses fonctions, à lui obtenir de nouveaux honneurs et une plus grande fortune.

« Modifie ton caractère, a dit le poète, donne quelque repos à sa susceptibilité, en lui laissant prendre un léger ton de badinage.

» Mais que ce badinage que tu lui permettras ne soit pas plus abondant que le sel entré dans un mets. »

« La coupe m'a promis tous ses baisers, et je lui ai promis toute ma raison.

» Elle n'a cessé de m'abreuver de ses trésors, et je n'ai pas cessé, moi, de lui verser largement le trésor de ma raison,

» Jusqu'à ce que, enfin, l'un et l'autre, nous ayons complètement épuisé, — elle, ses trésors, et moi, ma raison.

» Lorsque, avec la même constance que l'arbre met à se couvrir de belles feuilles, le temps arrive de tenir nos engagements,

» De donner au vin ma raison, de saisir amoureusement, avec ma droite, la main de ma coupe,

» Je dépouille cette amie de ses vêtements de soie, ma main entoure son cou, et ma jambe s'enroule autour de sa jambe. »
(Abou El-H'assâne Ali El-R'errâb.)

Je n'ai jamais entendu de vers plus éloquents que les suivants, sur la façon de comprendre ce monde, de goûter à ses joies et à ses félicités :

« Je pense à la mort quand on en parle. Hors de là, je traverse le monde en m'y récréant et en y badinant.

» Nous sommes fils de ce monde et avons été créés pour un autre. Je chéris la chose dont je suis issu. »

El-Mamoun disait : « Si le monde s'était décrit lui-même, il ne l'aurait pas mieux fait que Abou Nouâs dans ces vers :

» Allons ! tout être doit mourir : le fils du mort comme l'homme de race sont confondus dans cette loi de mort,

» Quand un esprit avisé examine le monde, il y découvre l'ennemi sous les habits de l'ami. »

Ce poète avait sur Dieu de larges idées.

« Ne crains pas de commettre tous les péchés que tu pourras, car tu comparaîtras devant un seigneur d'une immense miséricorde.

» Lorsque tu te présenteras à lui, tu trouveras ton pardon tout prêt, et tu auras affaire à un maître, à un roi absolument grand.

» Certes, tu mordrais tes doigts de regret d'avoir abandonné tel acte par crainte du froid intense de l'enfer. »

Un ami de Dieu, à son heure dernière, s'écriait :

« O mon Dieu, qui es seul Dieu ! O mon maître, je t'adjure de me pardonner, car tu as d'autres pécheurs que moi à punir ; tandis que moi, je n'ai personne autre que toi pour me pardonner. »

فدمه بعد عثر استفل بها * بغاية حادث كالعدو للبرس

Bien qu'au départ son pied eût butté, il parvint seul au bout de la carrière où il s'était jeté avec la vigueur d'un cheval emporté.

COMMENTAIRE

برس. — On lit dans le Kitâb El-O'k'ed, par Abd Er-Rabbih,

que le Prophète de Dieu Soléimâne, fils de Daoud (Salomon), reçut un jour les El-Ard, ses parents par alliance. Au moment de retourner chez eux, ces gens lui dirent :

« Prophète de Dieu, nous avons à traverser plaines et déserts avant d'arriver chez nous. Des vivres nous seraient donc nécessaires.

— Quand vous aurez faim, répondit Soleïmâne en leur offrant un cheval qu'il appelait Ae'ouedj, que l'un de vous monte ce coursier, et tout gibier vu sera gibier pris.

Ainsi fut fait pendant toute la durée du voyage.

Ce cheval donna à ces parents de Soleïmâne de nombreux produits. On prétend même que tous les chevaux arabes sont issus de lui, et c'est à cette origine qu'a fait allusion El-Farazdek parlant de O'mar ben Hobéira El-Fezâri, gouverneur de l'I'râk, jeté par Khaled ben Abdallah El-K'esri dans une fosse souterraine et qui parvint néanmoins à s'enfuir de l'Irâk' à Damas, en un jour et une nuit :

« Quand tu vis la terre se refermer sur toi et ne te laisser d'autre sortie que ses entrailles,

» Tu appelas à ton aide celui qu'avait invoqué Younès (Jonas) pour s'échapper des trois ténèbres qui l'enveloppaient.

» De l'I'râk', en Syrie, tu arrivas en une nuit. Jamais pareille course commencée à la fin du jour n'a eu lieu.

» Tu te sauvas sans avoir eu pour te seconder une nuit douce : seul ton désir d'imiter la rapide postérité de Ae'ouedj a tout fait. »

On dit que Dâh'es, cheval dont les exploits sont dans la bouche des Arabes, était de la race de Ae'ouedj. Son maître, K'éis ben Zohéir El-Abc'i, avait parié pour son coursier contre El-R'ebra, jument de Hodéifa ben Bedr Ed-Dobiâni. L'enjeu était de vingt chameaux, le but de cent portées de flèche, et cette course devait être fournie pendant quarante nuits. K'éis fit courir Dâh'es et Hodéifa El-R'ebra.

El-R'ebra allait demeurer victorieuse, lorsque les Fezâra, famille de Hodéifa, placèrent sur le chemin de course une embuscade qui fit rétrograder El-R'ebra après l'avoir frappée. Cette mauvaise foi amena une guerre de quarante ans entre les A'bs et les Dobiâne. Hodéifa et son frère H'emel perdirent la vie à Hebbât, où les deux partis se livrèrent une de leurs plus grandes batailles. El-K'éis ben Zohéir, qui leur donna la mort, exprima ensuite, dans une touchante élégie, ses regrets sur la perte de ces deux héros :

« J'ai apaisé la soif de vengeance que j'avais contre H'emel ben Bedr, et mon glaive a calmé ma haine contre Hodéifa.

» En tuant ces frères, j'ai tué les seigneurs d'un peuple, les parures du siècle.

» En me vengeant d'eux, je n'ai fait que couper mes propres doigts. »

La paix fut conclue entre les deux tribus dans les circonstances suivantes :

— Si je demandais à quelque Arabe sa fille en mariage, penses-tu qu'il me la refuserait? disait El-H'ârek ben Aouf El-Morri à Khâredja ben Sinâne.

— Oui, répondit ce dernier.

— Insolent! qui donc me repousserait, moi qui, sans rival, suis le seigneur des K'éis?

— Aous ben H'âreta Et-Taï.

— A-t-il des filles?

— Oui, trois.

— Conduis-moi vers lui.

Ils se dirigèrent tous les deux vers les terres de Aous qu'ils trouvèrent dans l'enceinte formée par les tentes de sa famille. Il les salua et leur souhaita la bienvenue :

— Que désirez-vous? leur dit-il.

— Nous allier à vous.

A la suite du refus opposé par Aous à leur demande, les deux amis s'en retournèrent.

« J'avais, racontait Khâredja, constamment tenu les yeux fixés sur notre hôte. Quant à El-Hâ'ret, il ne leva pas, un seul instant, la tête vers lui et, malgré son dépit, garda la plus grande immobilité. »

Cependant Aous étant entré dans sa tente, sa femme lui dit :

— Quelles sont donc les personnes qui se sont arrêtées à causer avec toi et sont ensuite parties ?

Quand il eut terminé le récit de ce qui s'était passé, sa femme lui posa cette question :

— Veux-tu marier tes filles ?

— Assurément. C'est une nécessité.

— Où est alors l'homme réunissant mieux que le seigneur des Arabes les conditions voulues d'égalité ? Tu l'as cependant renvoyé. Il faut le revoir.

— Que faire ? Il a déjà beaucoup d'avance sur moi.

— Tâche de le rejoindre et excuse-toi sur un accès de mauvaise humeur que tu avais déjà lors de son arrivée.

Aous parvint à rattraper les voyageurs.

» Ayant retourné la tête, disait Khâredja, je vis un cavalier se diriger à fond de train sur nous. Arrivé près de nous, il s'arrêta, témoigna à El-H'âret le regret de son refus et lui accorda la plus jeune de ses filles.

» El-H'âret, pendant notre séjour chez son beau-père, tenta de consommer son mariage avec sa jeune épouse. »

— Chez mon père et ma mère ! lui dit-elle.

Quand il eut quitté la tente paternelle il voulut, pendant la route, donner satisfaction à ses désirs amoureux.

— Suis-je donc, s'écria-t-elle, une esclave conduite par des marchands?

Arrivé chez lui, il recommença ses tentatives dans la tente nuptiale.

— Il a menti, s'écria-t-elle, celui qui vous représente comme le seigneur des Arabes.

— Pourquoi ?

— Vous vous occupez de femmes, alors que les Arabes se livrent des combats acharnés et risquent leur vie dans les plus grands dangers.

— Conduis-moi, dit-il aussitôt à Khâredja ben Sinâne, vers les A'bs et les Dobiâne pour les réconcilier.

Il se chargea généreusement de payer les *Dia* ou dettes de sang, qui s'élevèrent de part et d'autre à 30,000 chameaux. C'est depuis lors qu'on l'appela *S'ah'eb El-H'emâla* ou l'homme caution.

Lorsque, à la suite de cette paix, il vint en députation auprès du Prophète, il fit des présents pour une valeur double de celle offerte jusqu'alors à l'occasion des ambassades.

Aous fut nommé roi des Arabes par Kisra après le règne d'En-No'mâne ben El-Mondir et livra la bataille de Dou-Kar.

Le poète a dit sur la paix d'El-H'âret :

« Ibn Morra, dans son dépit, fit de nombreux efforts pour ramener la concorde entre les deux tribus dont le sang avait coulé.

» Il jura sur le temple qu'entourait les fils des K'oréiche et des Djerhom de respecter la paix.

» El-H'âret ben Aouf et Khâredja ben Sinâne, vous êtes deux nobles seigneurs dans les combats et dans la paix.

» Vous avez réconcilié les A'bs et les Dobiâne, bien qu'ils se fussent oint le corps de l'acre aromate de Manchem, avant de se livrer leurs terribles batailles. »

Manchem était une femme des Khozaa. Lors des guerres de sa tribu avec les Djorhom du Hidjaz, elle aspergeait les fuyards d'un certain parfum dont elle avait un plein bassin devant elle. Ech-Chemous bent R'effâr El-Djerissia criait aux guerriers de sa tribu :

« Voici le parfum des jeunes mariés : usez-en, car vous êtes des femmes auxquelles conviennent les parfums et le kohl. »

حكم الاله كما تري قدره * لو شاء ما ملكوها عشر النفس

Tel fut l'arrêt de Dieu qui règle tout avec puissance. S'il l'avait décidé, les Chrétiens ne l'auraient pas possédée, même pendant un dixième de seconde.

COMMENTAIRE

نفس — Et-Termidi, décrivant les caractères du Prophète, assure que cet élu de Dieu buvait au vase en respirant deux fois. D'après une autre version, il respirait trois fois, mais en éloignant le vase de ses lèvres. Selon El-Bokhari, le Prophète défendait de respirer dans le vase.

Quelqu'un a dit que l'homme, s'il ne veut se réserver des regrets pour le jour de la résurrection, ne doit passer aucun instant, même aussi court que la respiration, sans parler ou se souvenir de Dieu.

Le roi des Grecs, Léon Tabalos, avait prié Abd El-Malek ben Merouane de lui envoyer un savant musulman. Après réflexion, Abd El-Malek arrêta son choix sur Ech-Cha'bi.

Le monarque chrétien reçut magnifiquement le lettré musulman et un jour qu'il s'était assis familièrement auprès de lui, lui dit :

— Savez-vous pourquoi je vous ai envoyé chercher ?

— Dieu le sait mieux que personne.

— C'est pour vous interroger sur trois choses.

— Interrogez-moi sur ce qu'il vous plaira.

— Il m'est parvenu que les gens du paradis mangent et boivent sans jamais éprouver le besoin d'une excrétion soit solide, soit liquide.

— C'est vrai.

— Enlevez-moi toute incertitude à cet égard au moyen d'une démonstration expérimentale.

— Le fœtus mange et boit dans le sein de sa mère sans rien rejeter hors de lui. S'il ne mangeait pas il mourrait, et s'il avait une défécation il tuerait sa mère.

— Est-il réel que toutes les créatures peuvent puiser dans les trésors de Dieu sans les diminuer.

— C'est très vrai.

— Fournissez-en une preuve tirée de faits sensibles.

— Ne pourriez-vous pas allumer à un flambeau, sans rien diminuer de sa lumière, une quantité innombrable d'autres flambeaux ? Le soleil également éclaire tous les objets sans affaiblir son éclat.

— On m'a appris que les anges chantent les louanges de Dieu nuit et jour sans jamais se reposer.

— C'est indiscutable.

— Montrez-le moi par un exemple.

— Voyez le mouvement respiratoire de l'homme. L'expiration et l'inspiration ont lieu chez lui sans repos ni cesse, soit qu'il dorme, soit qu'il mange ou qu'il exerce une faculté quelconque.

Le roi prisa fort les réponses du savant et lui délivra un diplôme d'honneur. Au moment de le congédier, il lui remit une lettre de recommandation pour le Khalifa. Abd El-Malek en lisant cet écrit y vit une profonde admiration pour un peuple qui produisait des hommes comme Ech-Cha'bi et cependant confiait à d'autres qu'à eux le soin de le gouverner.

— O Ech-Cha'bi, lui dit le khalifa, la lettre du chrétien me porte à te tuer.

— Prince des musulmans, il ne vous est tant parlé de moi que parce que vous n'avez point été vu. Si vous étiez allé chez les chrétiens, ils n'auraient rien écrit à ma louange.

— Combien t'ont-ils donné ?

— Deux mille dinars.

Abd El-Malek comprit, par le cas déclinatif de cette réponse, que sa demande renfermait un solécisme.

— Combien, reprit-il en se corrigeant, t'ont-ils donné ?

— Deux mille dinars, répondit le savant en employant le même cas que le monarque.

— Pourquoi as-tu répondu tout d'abord « deux mille » en te

rvant de l'accusatif et, en second lieu, en te servant du nomi-
ıtif ?

— Il n'aurait pas été convenable que mes réponses fussent lus correctes que vos demandes.

« L'homme ne naît pas savant, a dit O'mar ben Abd El-A'ziz. Érudit a un tout autre rôle que l'ignorant.

» Chez une nation, le plus humble, s'il est savant, sera grand ns les assemblées littéraires. Y sera petit, au contraire, le rand qui est ignorant. »

Ech-Cha'bi, passant un jour près d'un groupe d'individus qui isait du mal de lui le croyant loin, s'écria en imitant le vers de ɔtéir Azza :

« Savoir que les qualités que vous me retranchez ne portent ucun trouble dans l'organisme de Azza, est encore du onheur et de la félicité. »

من بعد عشر وعشر ثم اربعة * عادوا اليها فرة اعين التعس
بملكوها بلا كبير ملحمة * لاكن بي الاولى بخدعة منخيس

Après dix ans, plus dix, puis quatre, les Chrétiens revinrent à Oran, car elle était pour eux comme la consolation que recherche le misérable.

Ils en reprirent possession presque sans coup férir. Déjà la première conquête de cette ville avait eu lieu grâce à la trahison.

COMMENTAIRE

Les chrétiens — que Dieu les détruise ! — rentrèrent à Oran en 1144, après en être sortis en 1119. Dans la date rappelée par

notre vers, nous n'avons point compris l'année même de leu sortie.

Lors de cette seconde conquête d'Oran, les infidèles abordèren nos rivages avec une grosse flotte et jetèrent l'ancre à Morsa El-H'arîcha, à l'ouest d'Oran. Là, ils débarquèrent leur cavalerie et leur infanterie, bien pourvues de munitions et de matériel. Ils avaient un corps de réserve parfaitement armé.

Most'afa ben Youssof-Bey sortit contre les envahisseurs à la tête d'environ 4,000 hommes. Il ne put leur tenir tête.

Mon maître et professeur, le cheikh Sidi Abd El-Kader ben Abdallah El-Mocherrefi — puisse Dieu, en lui donnant une place dans le paradis, le traiter selon ses mérites ! — assista à cette affaire. Cet homme, pendant sa vie, mena constamment une vie exemplaire et fut le dernier de ceux qui, dans leur ferme croyance à une volonté motrice et directrice, se consacrent à la recherche des vérités dogmatiques. Voici ce qu'il me racontait :

« Les Infidèles, après avoir concentré toute leur armée sur le rivage, s'aperçurent que la plus grande partie de leur réserve était restée sur les vaisseaux. Alors, au lieu de se former en ligne de bataille et de nous offrir le combat, ainsi que l'eussent fait de véritables soldats, ils marchèrent directement sur la ville avec toute leur infanterie et leur cavalerie, comme une lourde meule qui écrase le grain dans son mouvement rotatoire ; leur poudre tonnait pareille au roulement continu du tonnerre, leurs balles tombaient en pluie serrée sur nous. Chacun redoutait de les approcher ; aucun de nos guerriers n'osait renouveler une attaque demeurée vaine. Les Musulmans fuyaient devant leurs ennemis. Peu nombreux furent ceux qui les chargèrent ; moins nombreux encore furent ceux qui revirent leur famille. Le bey Most'afa fut précipité ce jour-là de cheval, tant il mettait d'ardeur à animer ses troupes contre une trop grande multitude de Chrétiens, que soutenaient encore les escadrons des Beni A'mer, traîtres à leurs frères. Les mécréants n'étaient pas arrivés à la ville que déjà son enceinte était vide de ses habitants : tous avaient fui. »

Le même cheikh me racontait également que les Chrétiens, lors de leur débarquement dans la baie d'El-H'aricha y trouvèrent les Musulmans rassemblés qu'ils chassèrent des abords du rivage à coups de canon. « Le premier boulet, disait-il, que lancèrent les ennemis de Dieu, tomba près de moi, à une distance d'une coudée ou d'une brassée au plus, et s'enfonça dans la terre. »

الأولى La première prise d'Oran eut lieu, comme nous l'avons relaté, au commencement du Xe siècle. Les Chrétiens nous l'enlevèrent par adresse et fourberie, et non les armes à la main. Ils s'emparèrent d'abord de Bordj-El-Morsa, grâce à l'odieuse machination d'un Juif ; puis, quelques années après, ce fut au tour de la ville de succomber sous les coups de la perfidie, de la ruse et du manque à la foi jurée entre Musulmans et Infidèles, comme cela était déjà arrivé pour Malaga. On sait qu'une trêve avait été solennellement conclue entre la population de Malaga et les Chrétiens. Mais les dix-huit articles de ce traité de paix furent indignement violés.

Les Arabes disent que la trahison commence par la honte de son auteur et finit par sa ruine.

Les Djerîs avaient comploté la mort de leurs frères, les T'essem pour se venger de la tyrannie du roi A'mlouk' Et-T'essemi. Ech-Chemous bent R'affar essaya de les faire revenir, par de sages conseils, de leur sinistre projet. « Ne te rends pas coupable de cette lâche action, » recommandait-elle vainement à son frère El-Asoued. La tribu des Djerîs massacra une partie des T'essem et fit l'autre prisonnière. Un homme cependant s'échappa. C'était Refâ, frère de la célèbre Rezk'a El-Yemâma. Il implora l'appui de H'assane ben Tobba', roi de l'Yemène, qui marcha contre les Djerîs et les extermina jusqu'au dernier.

Le Prophète avait envoyé les gens de Bir Moa'ouna aux Benou Soléim pour leur enseigner le Coran. A'meur ben T'oféil, quand la nouvelle lui en parvint, lança une troupe de gens des Benou Soléim, des Dekouâne, des Benou Lih'âne et des Benou O'céya, qui tua les missionnaires. Le Prophète ayant appris ce forfait,

appela la malédiction divine sur les criminels : tous furent détruits, anéantis ; le souvenir de leur existence même se perdit, car il ne resta aucun survivant pour parler d'eux aux générations futures. Tels furent les effets de l'invocation du Prophète, qui implora ensuite la colère de Dieu sur A'meur. Ce dernier, comme nous l'avons déjà dit, fut atteint d'un bubon pestilentiel.

قرة أعين Les Chrétiens avaient une telle prédilection pour Oran et cette ville leur rendait si bien cette affection, que, pour la posséder, ils venaient des rivages les plus éloignés. Espérons que l'Islam saura maintenant leur enlever à tout jamais l'espoir d'y remettre les pieds.

On lit dans El-O'k'd que Mas'a'b ben Ez-Zobéir conduisant une députation de chefs de l'Irak' à son frère, notre seigneur Abdallah ben Ez-Zobéir, lui dit en les présentant :

— Prince des Musulmans, les chefs de l'Irak sont devant vous. Ils seraient heureux de recevoir de vos mains quelque chose du trésor de Dieu, comme témoignage de votre bienveillance.

— Ce sont les esclaves de l'Irak que tu m'amènes, répondit l'Émir. Je ne leur donnerai certainement rien du trésor de Dieu, car, je te l'assure, j'estime qu'en présence des gens de Syrie, ils ont la même valeur qu'une drachme à côté d'un dinar d'or.

— Savez-vous, dit Obéid Allah ben Dobiâne, quelle est la comparaison que me suggèrent vos paroles ?

— Voyons cette comparaison.

— Ae'cha Bekr ben Onaïl, dans le vers suivant, a parfaitement défini la situation dans laquelle, nous et les gens de Syrie, nous nous trouvons à votre égard.

« Je l'aimais beaucoup ; mais elle aimait un autre que moi, et ce dernier aimait une autre femme qu'elle. »

— Nous vous aimons, Prince ; mais vous aimez les gens de Syrie, et ceux-ci aiment Abd El-Malek ben Merouâne.

Les chefs de l'Irak se retirèrent tout mortifiés, et écrivirent à Abd El-Malek ben Merouâne, trahissant ainsi Mos'a'b ben Zobéir.

Abou El-Mot'a' Dou El-K'ornéîne H'amdâne ben Nacer Ed-Dawla

Et-Tar'lebi parlant de l'amour, a fait cet ingénieux rapprochement :

« Lorsque je vois dans les livres l'étroite étreinte du *lam* et de l'*alef* de la particule *la* (لا), j'envie l'heureux sort de ces deux lettres.

» Je crois que leur embrassement ne dure si longtemps qu'à cause du violent amour que l'une éprouve pour l'autre. »

Chibli, entré un jour chez son professeur El-Djonéidi s'arrêta devant lui en récitant ces vers :

« Laisse-moi m'approcher encore de toi : ta société est si douce ! On m'accuse de m'éloigner, alors que ne plus te voir serait pour moi une douleur !

» Non ; je le jure par cette crainte respectueuse qu'on éprouve en ta présence, la récompense de celui qui aime est d'être aimé. »

El-Djonéidi répondit :

« J'ai désiré te voir et, quand je t'ai vu, ma joie a été si grande que tout autre sentiment a disparu et n'ai pas été maître de mes larmes. »

Chibli mourut à Baghdad, en 330, dans la nuit du vendredi, l'avant-dernière du mois de k'a'da ; il était âgé de 80 ans. Il fut enterré dans le cimetière d'El-Khizrane. Selon Ibn Khallikane, il était né à Chibla, bourg du Asrouchoua, grande ville au delà de Samarcande, dans le Maouara En-Nehar.

ARNAUD,
Interprète militaire.

(*A suivre.*)

ÉTUDES ALGÉRIENNES

AVANT-PROPOS

La plupart des écrivains qui se sont occupés de l'histoire de l'Algérie, en parlant des tentatives que l'Espagne fit à plusieurs reprises pour s'emparer d'Alger, n'en signalent que six : celle de Diego de Vera en 1516, celle de Hugo de Moncade en 1518, la célèbre expédition entreprise par Charles-Quint en 1541, la défaite d'O' Reilly en 1775, et les deux bombardements de Don Angelo Barcelo en 1783 et 1784.

La lettre que nous traduisons aujourd'hui vient combler une lacune regrettable ; elle nous apprend qu'en 1601, Philippe III dirigea contre Alger une flotte de soixante-dix galères et une armée de plus de dix mille hommes, sous le commandement du prince Andrettino Doria. On verra par la lecture de la lettre de Conestaggio combien il eût été facile de réussir, et à quels événements divers on doit attribuer l'insuccès de cette grande entreprise. Ce document, qui n'avait jamais été traduit en français, et qui semble être resté inconnu jusqu'ici (1), se classera dorénavant parmi les plus curieux et les plus intéressants ; non seulement il révèle des faits entièrement ignorés de la plupart de ceux qui s'occupent de l'histoire d'Alger, mais il permet en outre de se rendre compte des

(1) De Thou est le seul historien qui ait eu connaissance de cette lettre : en tous cas, il est le seul qui raconte l'expédition de 1601. (*Histoire Universelle*, t. XIII, p. 627 et suiv.)

véritables motifs de la petite attaque faite sur Mers-el-Fhâm, deux ans après, par le vice-roi de Minorque.

Le rassemblement d'une aussi formidable *armada* avait éveillé l'attention des contemporains ; la France, toujours en lutte avec l'Espagne, conçut la crainte que cet armement ne fût dirigé contre elle ; elle en surveilla activement l'emploi, et nous lisons dans les lettres qu'adressait à cette époque à Henri IV le célèbre Guillaume du Vair (1), premier président du parlement de Provence : « J'avois eu advis d'Espaigne que l'armée navale re-
» broussoit chemin et alloit en Arger ; avant-hier, il ar-
» riva bien une barque d'Arger, qui porte qu'elle a prins
» terre près d'Arger. Si nous en avons quelque autre nou-
» velle digne d'être escrite à Votre Majesté, je la lui feray
» promptement savoir. » (Lettre du 8 septembre 1601.)

Le premier instigateur de ce projet, le hardi capitaine Roux (2), fut mal récompensé de son audace et de son esprit d'entreprise ; après que le prince Doria l'eût écarté avec une finesse toute génoise, il se vit, à son retour en France, victime des soupçons qu'avait excités le rassemblement des troupes espagnoles. Nous lisons à ce sujet dans une lettre de du Vair du 21 mars 1602 : « Sire, je
» vous diray que j'ay continué à faire curieuse recherche
» des actions du capitaine Jacques Roux, pour voir s'il
» se pourroit tirer quelques preuves des choses dont on
» l'a soupçonné, attendant l'instruction qu'il plairoit à
» Votre Majesté nous en donner. Après avoir soigneuse-
» ment veu et reveu tous les papiers qu'étoient parmi
» ses hardes et enquis tous ceux qui le connoissoient,
» je l'ay de rechief fort particulièrement interrogé sur
» tout ce que j'ay estimé jusques icy estre à propos. J'en
» envoye un interrogatoire à Votre Majesté pour y faire
» la considération que sa prudence lui conseillera. »

(1) Lettres inédites de Guillaume du Vair, publiées par Philippe Tamizey de Laroque. (Paris, 1873, Aubry.)

(2) De Thou l'appelle Le Roux. (Loc. cit.)

Il paraîtrait que le Roi trouva quelque chose de suspect dans les agissements du Capitaine, car il se trouvait encore en prison plus de deux ans après, ainsi que nous l'apprend une nouvelle lettre de du Vair qui réclame « *pour le geôlier, qui en a faict les avances sur sa pa-*
» *role, le payement de la dépense du capitaine Roux*
» *icy prisonnier, faict deux ans et demy.* »

Peut-être l'infortuné mourut-il en prison ; car depuis ce moment, nous n'en avons plus de nouvelles.

La letlre de Conestaggio se divise en deux parties :

La première est consacrée à une histoire succincte de la ville d'Alger ; on y remarque quelques erreurs, qui peuvent paraître d'autant plus étonnantes qu'il n'y avait pas encore un siècle qu'avait eu lieu la fondation de la Régence, et que les Génois étaient en relations constantes avec les côtes Barbaresques ;

La seconde partie fait l'historique de l'expédition ; elle semble être conçue dans un esprit favorable au prince Doria et destinée à le justifier d'une partie des accusations portées contre lui. Tel qu'il est, nous espérons que ce document éveillera l'attention de tous ceux qui s'intéressent à notre histoire.

H.-D. DE GRAMMONT.

RELATION DES PRÉPARATIFS

FAITS

POUR SURPRENDRE ALGER

Par Jeronimo CONESTAGGIO (1)

A NICOLO PETROCCINO, PROVEDITOR DI CASA D'INDIA.

Bien que *Votre Seigneurie,* dans sa lettre datée du premier octobre, se défende de me donner aucun ordre, en alléguant que j'ai d'autres occupations, Elle m'apprend toutefois qu'Elle désire savoir exactement ce qui s'est passé dans l'entreprise qui a été dirigée contre Alger; la raison en est qu'Elle a entendu émettre sur cette armada beaucoup d'opinions différentes; je m'empresse d'obéir. Je dirai d'abord que ceux des citadins de cette République qui n'ont ni occupation mercantile ni grande ambition, sont entièrement oisifs, comme je le suis moi-même, en sorte que je vous prie, en toute autre occasion, de ne pas craindre de me donner Vos ordres.

Encore que Votre Seigneurie connaisse, soit par sa propre expérience, soit par les livres ou les récits les conditions dans lesquelles se trouve Alger, sa situation géographique, et combien elle moleste la Chrétienté; comment cette ville est tombée des mains des Mores à celles des Turcs, et comment, favorisée par les tempêtes, elle a été victorieuse des entreprises dirigées contre elle,

(1) Ieronymo Franchi de Conestaggio, historien génois de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe.

je veux cependant Lui raconter succinctement ces choses, afin d'éclairer mon sujet; si je dépasse les bornes fixées par votre lettre, mon récit rappellera la fable de *l'Épître à la Lune,* qui, pour être d'un grand format, ne fut pas trouvée disproportionnée à la grandeur du sujet.

Alger, qui fut jadis *Julia Cesarea* (1), ou, selon les Mores, *Gezeïr,* est une ville et une province du royaume de *Tremissenne,* dans la *Mauritanie Césarienne,* région de la partie de l'Afrique que nous appelons Barbarie dans la nomenclature moderne. Elle est située sur le rivage de la mer Méditerranée, entre Oran et Bougie, celle-ci au Levant, l'autre au Ponant; elle présente son front de mer au Nord; ses côtés, se dirigeant au Midi, gravissent la montagne et s'étendent avec le territoire voisin vers le Grand Atlas. Elle est distante du détroit de Gibraltar de plus de quatre cents milles; sa latitude est d'environ trente-trois degrés. Elle est entièrement entourée de fossés, de murs et de boulevards, qui ne sont pas aussi forts que nous les faisons maintenant, mais qui sont moins faibles cependant qu'on ne les faisait autrefois. Hors de la ville et à peu de distance, le côté du Levant est pourvu de quelques forts, mais tous de peu d'importance; seule, la partie la plus élevée de la ville possède une forteresse qu'ils appellent l'*Alcasova,* plus forte et plus à craindre que les autres. Devant la ville et dans la mer, à la distance d'un trait d'arquebuse, est une petite île, sur laquelle le roi Ferdinand le Catholique, à l'époque où Alger était aux Mores, fit faire une forteresse par *Diego de Vera* (2), capitaine de son armée, pour réfréner les corsaires dont le voisinage causait grand dommage à l'Espagne; cette construction eut pour effet, non seulement d'arrêter la course, mais encore de forcer *Selim Beni* (3),

(1) Alger se nommait jadis Icosium.

(2) Ceci est une erreur : le Penon d'Alger fut bâti par les soins de Pierre de Navarre.

(3) Selim-et-Teumi.

qui en était le Seigneur, à payer tribut et à conclure une longue trève. Mais, lorsque plus tard *Horux Barberousse* (1) arriva en l'an 1515 à être Seigneur d'Alger, au nom du *Sultan Selin* (2), les Turcs s'emparèrent de la forteresse, que commandait alors pour le *Roi catholique*, le capitaine Martin de Vargas. Quelques années après, *Salh Arraës*, gouverneur d'Alger pour le Turc, unit l'île à la terre ferme avec un môle qu'il fit faire, et qui est celui qui se voit encore aujourd'hui (3).

Au temps des Vandales, cette ville fut détruite, puis reconstruite plus tard ; elle devint ensuite sujette du *Roi de Tremissenne*, qui la donna comme apanage à son second fils, et cela dura jusqu'à ce que *Albufarez*, roi de Tunis, s'étant fait Seigneur de *Tremissenne*, donna Bougie à l'un de ses fils avec le titre de Roi ; les Algériens, après la chute de l'ancien Roi, acceptèrent volontiers le nouveau ; ils reconnurent la puissance du roi de Bougie, en ne lui payant toutefois qu'un tribut annuel, presque sans autre sujétion. Ce pouvoir déclina peu à peu et les Algériens s'en affranchirent ; quelques nobles citadins la gouvernèrent alors à l'aide des Arabes, et c'est en cette situation que la trouva *Horux Barberousse* quand il s'en rendit maître. Les villes de cet État sont peu importantes, parce que beaucoup furent détruites dans les guerres des Arabes ; les unes sont presque en ruines et les autres ne présentent plus que des décombres sans nom. Le pays est tempéré et arrosé de nombreuses rivières, qui descendent des montagnes voisines et fertilisent la campagne ; une fois qu'on a dépassé

(1) Aroudj Barberousse.

(2) Le sultan Selim. — Il y a ici une nouvelle erreur : ce ne fut pas Aroudj, mais bien son beau-frère Kheir-ed-Din, qui prit le Penon aux Espagnols, et ce fut seulement en 1529.

(3) Encore une erreur. — Ce n'est pas Salah Reïs qui fit construire le môle, mais bien Kheïr-ed-Din, qui se servit à cet effet des débris de la forteresse espagnole : Salah Reïs ne fit que l'agrandir et le réparer avec des matériaux tirés des ruines de Rusgunium.

les collines qui sont derrière la ville, le territoire est des plus fertiles, et abonde presque en toutes choses. Le peuple est mahométan, de même que les anciens Africains, et que la race arabe qui a envahi le pays il y a six cents ans ; ce sont tous des Barbares ; une partie vit dans la ville, une autre à la campagne sous des tentes, dont la réunion forme des villages qu'ils nomment *aduar ;* ils ont beaucoup de cavalerie et de gens à pied sobres et durs à la fatigue. — Cette ville est célèbre par les prises que font ses corsaires sur les Chrétiens, et par le naufrage de l'armada espagnole qui tenta de l'occuper, en l'an 1516, alors que le cardinal *François Ximenes*, archevêque de Tolède, était ministre d'État de l'Espagne. Il venait de réussir à s'emparer d'Oran, et, sur la demande de *Bû Hamû*, roi de Tremissenne, qui lui promettait grande aide, il envoya attaquer Alger par une flotte et une armée de dix mille hommes, commandée par *Diego de Vera*. Mais avant qu'ils eussent fini de débarquer, n'étant pas secourus par le Roi More, ils furent attaqués par *Horux Barberousse*, à la tête de ses Turcs, et par les Arabes ; ils furent défaits et mis en pièces ; le sort de ceux qui étaient restés sur les navires ne fut pas meilleur ; la fureur de la mer et des vents les jeta à terre en proie à l'ennemi, et il y eut plus de navires qui se perdirent qu'il ne s'en sauva. — L'année suivante (1), la guerre ayant été heureuse en Afrique, et *Martin de Argote* ayant tué *Horux Barberousse* et rendu le royaume de *Tremissenne* à *Bu Hamû*, qui l'avait perdu, Ugo de Moncade attaqua *Ariaden Barberousse*, qui avait succédé à son frère *Horux*. Avec une assez forte armada espagnole, et se confiant aux promesses qu'il avait d'être aidé du Roi de *Tremissenne* et du *Caid de Tenes*, il alla débarquer à Alger du côté du Ponant, presque certain de s'en emparer. L'armée, une fois débarquée, passa quelques jours en de chaudes escarmouches, sans voir

(1) Deux ans après.

aucun More venir à son aide ; et, comme *Ariaden* recevait chaque jour de nouveaux renforts de Turcs, de Mores et d'Arabes, le rembarquement fut résolu ; mais il n'était pas encore commencé, qu'une tempête impétueuse et subitement venue jeta nombre de vaisseaux à la côte ; ils furent la proie des Barbares, ainsi que l'armée. Quelques valeureux soldats espagnols, s'étant retranchés derrière des débris de navires, s'y défendirent vigoureusement, attendant que les vaisseaux restés intacts vinssent les délivrer ; mais, trompés par *Ariaden* qui leur promit la liberté, ils furent, malgré la foi jurée, faits esclaves par l'Infidèle barbare (1). — *Charles-Quint*, après avoir chassé *Ariaden* de *Tunis*, et restitué cet État à *Mulei Hascenan* (2), débarqua de sa personne à Alger avec une puissante armada, au mois d'octobre de l'année 1541. Le Gouverneur pour les Turcs était alors *Hascen-Aga*, renégat sarde ; l'armée débarqua, non sans résistance, à la partie du Levant qui confine la ville. Mais, le quatrième jour, la mer commença à grossir de telle sorte que, les navires et les galères ne pouvant plus lutter, beaucoup furent jetés à terre et fracassés. L'armée, victime du mauvais temps, des pluies, ayant l'ennemi à ses flancs et peu de vivres, souffrit beaucoup ; le prince *André Doria*, ayant rassemblé les galères restées intactes, s'en fut à Metafus, lieu vers lequel l'armée s'achemina avec grande incommodité, à cause des fleuves qu'il fallait traverser, et des Arabes, qui, avec une grande masse de cavalerie, la harcelèrent sans cesse. L'Empereur s'embarqua avec son armée, et regagna l'Espagne (3), non sans avoir eu à affronter une nouvelle tempête et de nouveaux périls. Tels furent les naufrages

(1) Kheïr-ed-Din suivit l'exemple que lui avaient donné les Espagnols, qui avaient fait tuer son frère, auquel on avait promis la vie sauve, à la capitulation de la Kalaa des Beni-Rachid.

(2) Muley Hassan.

(3) Après avoir été forcé de séjourner quelque temps à Bougie.

qui ont rendu Alger célèbre ; c'en est assez pour faire juger des dangers de l'expédition qui vient d'être entreprise.

Pour parler du présent, *Votre Seigneurie* doit savoir que la première chose que demandent à leur Roi les délégués des États d'Espagne, c'est qu'il s'empare d'Alger ; disant que, faute par lui de le faire, ils ne pourront lui payer ni contributions ni subsides, attendu qu'à cause du voisinage de l'Afrique, les Turcs sont continuellement avec leurs galiotes à piller les côtes ; en quoi ils sont aidés et bien accueillis par les Mores, descendants de ceux de la grande invasion faite au temps du roi Roderic ; ils se conduisent ainsi par haine des Espagnols, et aussi parce que la plupart sont originaires d'Alger (1). Et, de fait, les grands dangers que font courir à l'Espagne le voisinage d'Alger et l'audace de ses vaisseaux se manifestèrent clairement en l'an 1570, alors que les Mores de Grenade se soulevèrent, et que leur révolte fut fomentée et soutenue par les armes de l'Afrique. — C'est pour cela que le *Roi catholique* et tout son peuple regardent sans cesse Alger d'un mauvais œil ; mais, distraits par des guerres plus importantes, ils ont jusqu'ici négligé cette entreprise ; comme s'il y avait quelque chose qui eût plus sa raison d'être que de combattre les Hérétiques et les Infidèles !

Il y a deux ans, et au moment où l'on ne pensait aucunement à attaquer Alger, un Français, nommé le *capitaine Roux*, se présenta au *prince Doria* qui se trouvait alors ici comme Capitaine Général des armées du Roi. Ce Français était celui qui, dans ces dernières années, commanda

(1) Il est au moins très contestable que les Mores en question aient été originaires d'Alger : mais il est certain qu'à l'époque de la révolte de 1570, ils fussent aidés par les Algériens : quarante vaisseaux se rendirent à Alméria le mercredi saint, par ordre d'El Euldj Ali ; ils y débarquèrent des armes, et ne se retirèrent que lorsque tout espoir fut perdu.

les galères du *Grand Duc* dans *l'Archipel* lors de la prise de l'île de *Chio*. Se montrant bien informé des affaires de la Barbarie, il chercha à persuader au Prince (1) que ce serait chose facile que d'enlever Alger aux Turcs. Les raisons sur lesquelles il s'appuyait étaient les suivantes : — Que la garde de la ville était négligée ; parce que, se fiant à leurs fortifications, la plupart des Janissaires se gardent mal et ne mettent pas de sentinelles ; — qu'au milieu de juin, cette troupe, qui est habituellement composée de sept à huit mille Turcs, commence à sortir d'Alger en divers corps et à aller dans l'intérieur pour y percevoir le tribut, qu'ils appellent *garama*, et qu'il n'en reste en ce moment dans la ville qu'environ deux mille. — Secondement, que beaucoup de ces derniers vont en voyage à divers endroits et à diverses époques, mais avec l'obligation d'être revenus au commencement de septembre, auquel temps ils se réunissent autour de la ville en campant sous leurs tentes, et en attendant qu'ils soient tous réunis pour faire leur entrée ; d'où il s'en suit qu'on est certain de trouver au mois d'août la ville presque dépourvue de défenseurs. De plus ; que dans ce mois, la majeure partie des principaux citadins sont dans leurs propriétés, occupés à faire les récoltes ; et que les corsaires sont partis en course avec les galiotes. Il en résulte, qu'avec quatre navires chargés d'armes et de soldats, se déguisant en vaisseaux marchands, il serait aisé de s'introduire dans le petit port, facile de s'emparer à l'improviste de la porte qui est près de *la Marine*, et, par suite, de la ville ; surtout en appelant aux armes les esclaves chrétiens, qui y sont toujours en très grand nombre. — Telle était la substance de son raisonnement ; au point de vue militaire,

(1) Il est évident qu'il ne sagit point ici du grand *André Doria*, qui était mort en 1560, âgé de 93 ans. Celui-ci portait le nom de *Jean André*, et les Génois l'appelaient *Andrettino*, nom sous lequel il est souvent désigné dans les mémoires du temps.

il entrait dans d'autres détails de moindre conséquence. Le Prince, qui ne connaissait pas très bien l'homme auquel il avait affaire, conçut des doutes sur l'exactitude de ses affirmations ; toutefois, il lui semblait qu'il y avait quelque chose de bon au fond de tout cela ; bref, il était plein d'hésitation et d'incertitude sur ce qu'il devait faire. Néanmoins, jugeant que c'était une aventure où on ne risquait qu'une petite perte contre un gros gain, il envoya le Français en Espagne pour qu'il y expliquât son projet au Roi (1) ; mais, en outre, il envoya un émissaire à Alger pour en prendre le plan, et recueillir des informations particulières sur tout ce qu'avait dit le Français ; il cacha cependant à cet envoyé de qui il tenait ces renseignements et l'usage qu'il en voulait faire. Après avoir été entendu en Espagne, le *capitaine Roux* fut renvoyé au *Prince ;* il lui apportait l'ordre de se préparer à l'entreprise contre Alger ; on laissait à son choix le temps, la manière de s'y prendre et les détails de l'expédition ; il lui était recommandé d'être tellement discret, que les premiers Ministres eux-mêmes devaient tout ignorer. Le *Prince* commença immédiatement ses préparatifs ; et, tout d'abord, comme le Français était très loquace, et qu'il ne le jugeait pas capable de garder un secret, il le renvoya de *Gênes* quelques jours après, en lui disant que son projet était séduisant, mais que le Roi ne pouvait pas aventurer ses troupes dans une entreprise aussi incertaine, et il partit, après avoir reçu une récompense. Ensuite, le Prince chercha un soldat espagnol, ayant l'expérience de la guerre, pour l'envoyer à Alger s'occuper de nouveaux soins et prendre de plus sûres informations. A cette fin, il choisit *Antonio de Rojas,* alferèz de *Inigo di Borgia,* maître de camp en Lombardie, et le fit passer en Afrique, avec ordre d'aller de là en Espagne et d'y rendre compte au Roi de tout ce qu'il aurait vu Cet homme, ayant (ainsi que l'autre) rempli sa mission

(1) Philippe III.

fit à son retour un rapport qui augmenta beaucoup le désir qu'avait le Roi de tenter la prise d'Alger, en lui affirmant qu'il était vrai qu'au mois d'août la ville était mal gardée. — Puis, le temps s'écoulant toujours, le *Prince* voulut saisir l'occasion de s'acquitter de sa mission avec le plus de sécurité et le moins de dépenses possible pour *Sa Majesté*. Une partie des troupes espagnoles reçut l'ordre de s'embarquer à Naples et en Sicile, avec quelques Italiens. Le *Roi*, au commencement de cette année 1501, avait réuni une grosse armée dans le Milanais, non pour la sûreté de cet État, mais pour venir en aide au *duc de Savoie*, qui était alors en guerre avec le *roi de France*, ou pour d'autres causes dont je ne veux pas m'occuper présentement. Mais, un accord était survenu entre la France et la Savoie, et, cette armée inquiétant les *Princes italiens*, le *Roi* avait l'intention de la licencier. Le *Prince* prit de là occasion d'en demander et d'en obtenir quelques régiments, et le reste fut envoyé, partie en *Flandre* à l'*Archiduc Albert*, partie en *Carinthie* à l'*Archiduc Ferdinand*, cousin du *Roi*, commandant alors l'armée contre les Turcs, qui lui avaient pris *Canissa*. — Composer une armée propre à cette entreprise, l'approvisionner, embarquer les soldats et les aventuriers, et faire tout cela en secret, était, pour maintes raisons, chose bien difficile. Les galères du *Roi* étaient en petit nombre ; une partie se trouvait en mauvais état et demandait des réparations ; il fallut prier les *Princes* voisins de prêter les leurs, commander aux *Vices-Roi de Naples* et *de Sicile* d'apprêter, non seulement les galères et les troupes à embarquer, mais encore les vivres et les munitions nécessaires. Pour avoir tout cela à temps, le *Prince* avait reçu des lettres du *Roi*, qui devaient lui servir à hâter l'appareillage aussitôt que cela lui plairait ; comme il savait combien la côte de *Barbarie* est dangereuse depuis l'automne jusqu'à la fin de février, il pria tous les Ministres de vouloir bien apporter la plus grande activité à exécuter les ordres du *Roi*.

Il faut ajouter qu'il avait l'intention de faire une longue traversée ; car, bien que la route directe eût été d'aller d'ici à *Majorque*, pour mieux dissimuler, et afin que les *Turcs* ne pensâssent pas à se défendre, il avait résolu d'aller d'ici à *Naples* et en *Sicile* ; et de là, traversant le golfe, de se rendre à *Majorque* par cette voie détournée. Mais, malgré tous ces soins, comme le Diable s'oppose volontiers aux projets faits pour la gloire de Dieu, il ne manqua pas de lui arriver mille choses propres à contrarier ses desseins.

Le *comte de Fuentès*, gouverneur de *Milan* et général en Italie, où il commandait l'armée du *Roi*, ne se contenta pas des premières instructions qu'il avait reçues pour donner au *Prince* une partie de ses troupes ; il exigea qu'on lui envoyât *d'Espagne* un nouvel ordre, qui arriva, à la vérité, peu de temps après ; mais ce n'en fut pas moins une cause de retard.

A *Naples*, où on devait tenir prêtes les galères de ce royaume, avec commandement exprès du *Prince* qu'elles ne quittâssent point les côtes, on leur ordonna ou on leur permit d'aller en course dans le Levant, d'où elles ne revinrent que le 7 juillet, fatiguées et ayant besoin de nombreuses réparations.

Le nombre des galères de *Sicile* se trouva avoir diminué au lieu de s'être accru, et elles restèrent oisives dans les différents ports de l'île, au lieu de se rendre à *Messine*, où devait se faire le rassemblement ; elles n'y arrivèrent que le 1er août.

Celles *d'Espagne* vinrent si tard, qu'elles ne seraient pas arrivées à temps pour partir, si les autres se fussent conformées aux ordres donnés.

Quoique le *Prince*, qui était alors à *Gênes*, ne connût pas encore cette mauvaise exécution de ses ordres, il expédia des courriers pour commander qu'on se hâtât d'apprêter et de charger les navires ; ensuite, ayant appris peu à peu combien ses intentions étaient mal secondées, il vit bien, qu'en présence de cette désobéis-

sance, il lui était presque impossible de réunir en un temps limité, une telle quantité de galères et de troupes. Mais, comme le désir de la gloire était plus puissant chez lui que l'amour même de la vie, le *Prince* (pourtant bien vieux), avide de renommée, voulut vaincre toutes les difficultés possibles par son activité et son courage; il embarqua donc le 27 juin les soldats *espagnols et italiens* qui venaient du *Milanais,* sur les galères commandées par *Carlo Doria,* son fils; il manda ensuite à *Naples* d'accélérer le mouvement et partit le 4 juillet avec *la Reale,* cinq galères du *Pape,* six de la *République de Gênes,* quatre du *Grand Duc,* et le reste des troupes du corps qu'il emmenait avec lui. Arrivé à *Naples* le 15, il s'y arrêta jusqu'au 17; il arriva à *Messine* le 19, et reconnut partout qu'on n'avait obéi ni aux ordres du *Roi,* ni aux siens.

Comme les galères de *Sicile* ne se trouvèrent pas à *Messine,* que celles de *Naples* ne purent le suivre à cause de la nécessité où elles se trouvaient de réparer les avaries causées par le voyage du Levant, et par les autres raisons dont j'ai parlé plus haut, dix-huit d'entre elles ne rejoignirent à *Messine* que le 24, sans être espalmées et amenant leurs provisions dans des barques. On peut juger des maux qu'entraînèrent tous ces retards, en pensant qu'il arriva tout le contraire de ce qui aurait dû être et de ce qui se voit dans toutes les autres occasions; à savoir, que l'armée auxiliaire fut prête plus à temps et se montra plus exacte que l'armée régulière; que les escadres des *Princes* alliés ne dépassèrent pas d'une heure les délais fixés par les ordres; les galères qui parurent peu nécessaires pour attaquer vigoureusement l'ennemi, furent envoyées dans les mers du Levant pour y occuper les Turcs par leurs incursions, afin qu'ils pensâssent moins aux affaires de Barbarie. Dans le même but, le *Prince* pria le *Grand-Maître de Malte* (1)

(1) Le Grand-Maître était alors Alof de Vignacourt.

d'envoyer ses galères en course dans ces mers. De plus, pour gagner du temps, pendant qu'il était arrêté avec dépit par le retard des galères de *Sicile,* il envoya son fils *Carlo* à la tête de son escadre, de celles du *Pape* et *de la République,* avec injonction de se rendre à *Majorque* en passant devant *Palerme* et la *Sardaigne,* et de mettre ordre à toutes les choses qui en auraient besoin. Il commanda aux galères de *Naples* d'aller à *Palerme,* où les galères d'Espagne devaient venir compléter leurs approvisionnements selon l'ordre qu'il avait donné, en leur enjoignant de remorquer les vivres qu'elles avaient apportés à cet effet. Enfin, les galères de *Sicile* arrivèrent le 1er août; le nombre de celles du *Roi* avait diminué, et le nombre de celles des auxiliaires augmenté; on y embarqua mille soldats du bataillon de *Calabre,* et on partit pour *Palerme,* où on arriva le 4. De là, les galères de *Naples* et celles *d'Espagne* furent à *Trapani,* où elles se rejoignirent à celles de *Toscane;* celles de *Naples* avaient dû retourner en arrière pour embarquer leurs soldats. De là, ils partirent pour la *Sardaigne,* et, du 5 au 10, ils arrivèrent à l'île de *St-Pierre,* où le mauvais temps les força de séjourner le 12 et le 13, jour où on reprit la mer avec une grande bourrasque; (qui fut cause de la perte d'une felouque; mais on en sauva l'équipage). Il fallut aller s'abriter en *Sardaigne* dans le port de *Gonti,* lieu inhabité; on partit de nouveau, et le 19 on fit jonction à *Majorque.*

Le *Prince* voyait que la saison s'avançait; et, sachant qu'aucune chose ne s'envole plus vite que l'occasion, et que les lenteurs causent la ruine des entreprises les mieux combinées, le moindre retard le faisait souffrir; aussi ne passa-t-il là que cinq jours, pendant lesquels il fit exécuter tout ce qui était nécessaire, chose qui paraissait impossible en aussi peu de temps. Il se pourvut des pilotes les plus experts et les plus célèbres parmi ceux des Majorquins qui vont journellement à *Alger.* Il consacra une journée entière à tenir un conseil de

guerre, et il fit annoncer à toute l'armée : que, d[illegible] et à partir du 28, ils avaient le bénéfice du Jubilé concedé par *Sa Sainteté le Pape Clément VIII,* avec la bénédiction de l'Évêque Légat, qui venait avec eux en Barbarie. L'armada et l'armée embarquées étaient composées de la manière suivante :

Il y avait soixante-dix galères; savoir : la *Réale* avec seize bâtiments de l'escadre de *Gênes* et deux du *Duc de Savoie* à la solde du *Roi,* le tout commandé par *Carlo Doria, Duc de Tursi,* leur général; seize de *Naples* commandées par *Pierre de Tolède*; douze de *Sicile,* dont neuf du *Roi* et trois du *Duc de Macheda,* conduites par *Pierre de Leïva ;* onze d'*Espagne,* commandées par le *Comte de Buendia ;* cinq du *Pape* sous les ordres du *Commandeur Magnolotto,* son lieutenant; six de la *République de Gênes,* sous les ordres du *Comte Gio,* avec *Tomaso Doria* pour général; et quatre de *Toscane* que commandait *Marc-Antonio Calafatto,* amiral des galères de l'*Ordre* de *Saint-Étienne.* Mais celles de *Naples,* de *Sicile* et d'*Espagne* étaient mal en ordre, et si pauvres en rameurs qu'il fallut à Majorque prendre la chiourme d'une des escadres pour que les autres fussent pourvues convenablement. Les soldats étaient plus de dix mille. Les *Espagnols,* répartis alors en *terces* (1), étaient commandés ainsi qu'il suit : seize cents de *Lombardie,* commandés par *Jnigo di Borgia ;* mille de *Bretagne,* par *Pierre de Tolède di Anaya;* deux mille de *Naple,* par *Pietro Vivero ;* douze cents de *Sicile* par *Salazar Castellano, de Palermi ;* cinq cents de l'armée du Gouverneur *Antonio Quinones ;* deux mille cinq cents *Italiens,* obéissant aux ordres de *Barnaba Barbo ;* et mille cinq cents du bataillon du royaume de *Naples,* sous le commandement du Maître de Camp *Annibale Macedonico ;* en outre, les galères de *Sa Sainteté* avaient offert

(1) La *terza* était l'unité tactique des vieilles bandes espagnoles.

de mettre à terre trois cent cinquante bons soldats et celles de *Toscane* quatre cents; de plus, beaucoup de *Chevaliers de Saint-Étienne* s'étaient joints à l'expédition. Le *Prince* avait donné le commandement général à son Maître de Camp *Manuel de Vega Capo di Vacca,* capitaine expérimenté et d'une grande bravoure. Il y avait encore des aventuriers, gens dont on devait faire grand compte; parmi lesquels, outre le *Duc de Parme,* qui, avec deux cents cavaliers, ses vassaux, vieux soldats de *Flandre,* s'embarqua sur la Capitane de *Carlo Doria,* on remarquait : *Virginio Orsino,* duc de *Bracciano,* sur la Capitane de *Florence ;* sur *la Reale,* le Marquis d'*Elche,* premier né du *Duc de Macheda ; Alo Idiaqués,* général de la cavalerie légère de l'État de Milan, qu'avait choisi le *Prince* comme son lieutenant; *Diego Pimentel, Manuel Manriques,* grand commandeur d'Aragon, le comte de *Celano,* le marquis de *Garesfi, Hercule Gonzague, Gio Geromino Doria, Aurelio Tagliacarne* et quelques autres capitaines et personnes de qualité, parmi lesquels sept ou huit gentilshommes romains. Le plan d'attaque était le suivant : on devait s'avancer ensemble vers la ville et s'arrêter à une assez grande distance pour ne pas être vus de la terre : là, on devait mettre dans de petites embarcations trois cents arquebusiers avec deux pétards et s'avancer vers le rivage, pour attaquer la porte de la Cité qui est à la *Marine,* et quand elle aurait été brisée et prise par les soldats, la flotte devait se porter rapidement et courageusement en avant et débarquer l'armée. On avait prévu ce qu'on devait faire pour secourir ces arquebusiers dans le cas où ils ne réussiraient pas à s'emparer de la porte, et pour s'opposer à d'autres éventualités fâcheuses; *la Reale,* avec quinze autres des meilleures galères, étaient désignées pour marcher les premières à leur secours.

Le 30 août, on arriva en vue de l'*Afrique ;* mais en dé-

sordre, parce que, bien que l'ordre eut été donné qu'au moment où on commencerait à avoir connaissance de la terre, toutes les galères vinssent rallier *la Reale*, elles avaient si mal navigué, et avec tant de mollesse, qu'au point du jour elles se trouvèrent toutes dispersées; la *Capitane de Sicile*, entre autres, se trouva tellement en arrière qu'on ne la voyait plus; en sorte que l'heure où les ordres auraient dû être le plus rigoureusement observés, fut celle où ils le furent le moins; il fallut perdre plus de trois heures à rassembler la flotte. Les mâts furent ensuite abattus et les voiles carguées; on atterrit à trente milles de la ville, et, comme les pilotes ne reconnaissaient pas le pays avec certitude, il sembla peu prudent de rester dans cette position. Le *Prince* jugea convenable de faire reconnaître la terre par de petites barques, pour y chercher un point de la côte plus rapproché où il se trouvât un ancrage pour de grands vaisseaux; aller plus loin eût été une faute parce qu'il avait, dès lors, pour plus de commodité, fait mettre des troupes dans les petites felouques, et se disposait à ramener l'*Armada* en vue d'*Alger*. Les pilotes chargés de reconnaître la côte ne revinrent pas avant le soir, à la grande colère du *Prince* qui ne savait qu'en penser, appréhendant qu'ils ne se fussent laissé faire prisonniers, ou qu'ils n'eussent pris la fuite; il n'était pas croyable qu'ils eussent été volontairement se rendre aux Turcs; car, lors même qu'ils l'eussent voulu, les équipages des felouques, bien supérieurs en nombre, ne s'y seraient pas accordés; il n'y avait rien à craindre de la mer qui était très tranquille, et pourtant un tel retard, arrivant à ce moment, était étrange et funeste. Le soir venu, les pilotes rejoignirent la flotte, rapportant que le courant les avait entraînés dans le Levant, à cinquante milles d'*Alger*, et, qu'en raison de cet éloignement (ce ne fut pas un petit mal), ils n'avaient pu s'approcher de la terre, parce qu'il y avait trop à craindre d'être découvert. L'armée partit de là le jour suivant, entièrement réunie, pour se

rendre au lieu désigné; déjà chacun s'apprêtait pour le débarquement; on avait fait descendre dans les frégates et les felouques les troupes qui devaient frapper le premier coup, et tous les ordres nécessaires avaient été donnés. C'était une belle chose que de voir l'honorable émulation des soldats; chacun d'eux montrait la plus noble ardeur; comme c'était parmi les *Espagnols* qu'avaient été choisis les trois cents hommes embarqués sur les frégates pour marcher les premiers, les *Italiens* se plaignaient de ce qu'on ne leur laissait pas prendre aussi leur part de la première gloire; ils envoyèrent le *Duc de Parme* au *Prince* pour lui demander avec instance de faire partie de cette avant-garde; mais lui, ne voulant pas mélanger les nations, promit de leur donner satisfaction à un autre débarquement. A la fin de la nuit, et comme ils n'étaient plus éloignés de la terre de plus de vingt milles (pour dernier contre-temps), le vent Grec commença à souffler du Levant, et il fut toujours en s'accroissant, avec une telle violence, que l'on ne pouvait, sans un risque manifeste de se perdre, ni rester en panne en pleine mer, ni débarquer; il fallut donc, non seulement retirer les soldats qui étaient descendus sur les frégates, mais encore laisser porter les galères là où le maudit vent le voulait, et on commença à fuir devant le temps. La flotte se rejoignit à *Majorque* le 3 septembre; ce triste temps continua pendant plusieurs jours, et le *Prince* l'observait avec le plus grand soin, pour voir s'il lui serait possible de retourner en *Barbarie;* car, il lui était douloureux de se voir enlever des mains une si glorieuse entreprise par l'inclémence de la saison. Et, pendant qu'il se demandait ce qu'il convenait de faire, quantité d'avis différents s'émettaient dans l'*armada;* comme les jugements des hommes sont variés, les uns eussent voulu une chose et les autres une autre; les simples soldats, avides de butin, eussent voulu retourner à tout risque et malgré le vent; tandis que les plus expérimentés, considérant l'état des choses, se

montraient plus judicieux, sachant bien qu'il n'était possible, ni de naviguer, ni de débarquer avec un vent contraire. Enfin, le *Prince,* ayant tout bien considéré, ne se résolut pas à continuer l'entreprise; il faut ajouter que la saison était tellement avancée, qu'au moment où le vent parut commencer à vouloir se calmer, on n'aurait pu arriver qu'après le 10 septembre, jour où les milices turques sont déjà rentrées à *Alger;* ce qui faisait écrouler la base sur laquelle on avait fondé l'entreprise. En outre, la tentative se trouvant ébruitée, les *Turcs* avaient facilement pu en avoir connaissance, et on n'aurait plus eu sur eux l'avantage de la surprise; l'*armada* n'avait de biscuits que pour le mois de septembre; toutes ces raisons firent penser au *Prince* qu'il n'était pas raisonnable d'aller témérairement à sa perte, comme l'avaient déjà fait trois *armadas* plus considérables que la sienne; qu'il valait mieux conserver celle-ci pour un meilleur temps et une meilleure occasion; il licencia donc les galères des *Potentats* (1) et renvoya celles du *Roi* dans leurs ports respectifs; c'est ce qu'il y avait de mieux à faire; et aussi bien, dans les choses humaines, celui qui ne sait pas se résoudre à laisser blâmer sa conduite par quelques-uns, ne saura jamais se décider à faire le bien. Beaucoup de gens, qui, avec grand désir de voir détruire cette caverne de bandits, avaient fondé de grandes espérances sur cette *armada,* se voyant désillusionnés, tombèrent dans un excès assez commun à tous les hommes; lorsqu'ils se sont flattés trop facilement de la réussite de leurs désirs, quand les événements ne les favorisent pas, ils ne savent pas considérer de sang-froid tout ce qui s'est opposé au succès, et se trouvent portés par un malheureux instinct à attribuer à de faux motifs la ruine de leurs espérances; mais les hommes de jugement sont plus lents à se prononcer; et les Capitaines prudents craignent plus le jugement de quelques-uns de ceux-là que celui de toute la multitude ignorante. Beaucoup de gens sont plus diligents à blâmer des erreurs douteuses qu'à louer des exploits certains. Vous avez vu que le *Prince* fut amené à partir dans des circonstances contraires; mais s'il avait pu savoir que son retour servirait à l'accabler peut-être aurait-il risqué et perdu son armée. Ce qu'on peut dire véritablement et qui doit sembler étrange, en considérant l'obéissance à laquelle est accoutumé le *Roi Catholique,* si grand et si puissant, c'est que, dans cette entreprise, ses ministres n'observèrent pas ses ordres; la désobéissance des galères de *Naples* et de *Sicile* fut la véritable cause qui, par la perte de temps, empêcha de conduire à bonne fin une expédition dont le succès importait tant à toute la Chrétienté. J'en ai entendu donner des raisons bien diverses. Les uns veulent que la lenteur naturelle aux *Espagnols* en soit cause, disant qu'il ne faut pas essayer de demander de l'activité à ces troupes sûres et disciplinées, et qu'on ne doit attendre d'elles que de la solidité et du courage. Les autres disent que les *Vice-Rois* de *Naples* et de *Sicile* furent offensés qu'on ne leur eût pas communiqué le secret de cette entreprise; et, qu'indignés de voir que le *Roi* avait montré plus de confiance à un autre qu'à eux, ils avaient suscité toutes les difficultés possibles. Il ne manque pas de gens qui, familiers avec les intrigues de Cour, affirment que les principaux ministres des *Rois* se coupent volontiers les uns aux autres, autant qu'ils le peuvent, le chemin de la gloire et des honneurs, encore que ce soit au dam de leur Seigneur; ils en citent plusieurs exemples, et ne se montrent pas étonnés de ce que les ministres de *Naples* et de *Sicile* n'aient pas obéi promptement à des ordres qui ne pouvaient qu'accroître la gloire d'un autre (1).

(1) Les Princes souverains de l'Italie.

(1) Les conclusions de Conestaggio sont fort justes en ce qui concerne l'hostilité manifestée au prince Doria par les Potentats et par

Mais, quoiqu'il en soit, on ne devrait pas aujourd'hui voir *Alger* continuer ses déprédations accoutumées au détriment et à la honte de la Chrétienté.

De Gênes, le 5 novembre 1601.

I. CONESTAGGIO.

les Vice-Rois de Naples et de Sicile; l'histoire nous apprend, d'ailleurs, combien de fois cette mauvaise volonté jalouse entrava les entreprises des Dorias. Il est intéressant pour l'observateur d'assister au spectacle de cette désobéissance et de ce désordre qui signalent les commencements de l'abaissement et de la ruine de la puissance espagnole. Il faut ajouter que l'expédition fut mal conçue. Le plan de l'aventurier français était bon et pouvait réussir: cinq cents hommes résolus, déguisés en matelots marchands, débarquaient un soir dans le port d'Alger, à la saison où la ville était sans défenseurs, égorgeaient le poste de la Marine, pétardaient la porte et se précipitaient dans la ville en appelant aux armes les vingt mille esclaves chrétiens qui s'y trouvaient; c'était hardi, mais faisable. Doria voulut modifier le projet, et appuyer la surprise par une flotte et une armée; il ne vit pas, qu'indépendamment des retards que devait fatalement entraîner la concentration de semblables forces, il serait impossible de faire naviguer cette *armada* sur la Méditerranée sans que tout le monde en eût connaissance, avant même qu'elle n'eût quitté le port; que, par suite, la surprise serait manquée, et se transformerait en une attaque régulière. Quand on en fut arrivé là, et qu'on s'aperçut que l'ennemi était prévenu, on ne put même pas tenter cette entreprise, parce qu'on n'avait embarqué qu'un mois de vivres. Il fallut donc revenir sur ses pas, et les grosses dépenses qui avaient été faites ne servirent absolument à rien. Combien eût-il été préférable de confier au capitaine Roux la petite troupe dont il demandait le commandement, tout en rassemblant aux Baléares des forces qui eussent appuyé le mouvement en cas de succès! Le dénouement de l'affaire fut la démission de Jean André Doria, profondément dégoûté par les intrigues qui s'agitaient autour de lui, et par les injustes accusations auxquelles il avait été en butte. — Il fut remplacé par Don Juan de Cardona. (H. de G.)

UN ACADÉMICIEN CAPTIF A ALGER

(1674-1675)

Tous les documents qui se rattachent à l'étude de l'esclavage à Alger, offrent un vif intérêt à ceux qui s'occupent de l'histoire de ce beau pays, devenu aujourd'hui une nouvelle France, et l'extrême rareté des pièces de ce genre leur donne un plus haut prix encore. C'est un fait digne de frapper l'esprit de l'observateur, que, dans un temps où la plupart des lettrés avaient très grand soin d'enregistrer les faits mémorables de leur propre existence, aussi bien que ceux auxquels il leur avait été donné d'assister, il y ait une sorte d'exception en ce qui concerne la captivité en Barbarie; en effet, presque pas un de ceux qui ont subi ce douloureux supplice ne nous en a laissé le récit. C'est ainsi que Regnard a transformé cet épisode de sa vie en une sorte de roman (1), dans lequel il ne se préoccupe ni de la vérité des événements, ni de la description exacte des lieux. Cervantes, qui avait supporté cette rude épreuve avec un héroïsme admiré de ses compagnons d'infortune et attesté par l'histoire (2), ne fait, dans ses nom-

(1) La *Provençale*.

(2) Voir, entre autres, le *Dialogo de los Martyres*, de FRAY DIEGO DE HAEDO (Valladolid, 1612, in f°), p. 185.

breux ouvrages, que de vagues allusions à ses propres malheurs, si bien qu'un certain nombre de ses commentateurs ont douté qu'il ait voulu parler de lui-même, dans les pages où d'autres ont cru trouver le récit de ses aventures personnelles. En résumé, pendant tout le cours du XVIe siècle, le Bénédictin Haëdo (1) nous paraît avoir été le seul qui ait mis à profit le temps de son esclavage pour recueillir des renseignements exacts sur l'histoire et les mœurs des habitants d'Alger, et pour nous dépeindre les souffrances de l'esclavage. Bien que le XVIIe siècle soit un peu plus riche en documents, et qu'il nous offre, entre autres, les très intéressantes *Relations* de d'Aranda (2) et de René des Boys (3), c'est avec une extrême surprise qu'on est amené à constater que, parmi les trois ou quatre cent mille captifs qui vécurent à Alger pendant cette période de cent ans (4), une

(1) Fray Diego de Haedo, bénédictin, abbé de Fromesta, fut pris par les Algériens en 1578, et ne fut racheté qu'en 1581. (Voir, à ce sujet, un curieux manuscrit du P. Dan, *les Illustres Captifs*, n° 1919 de la Bibliothèque Mazarine, livre H, chap. XII). Son intéressant ouvrage est divisé en cinq parties : 1° *Topografia de Argel* ; 2° *Epitome de los reyes de Argel* ; 3° *Dialogo primero, de la Captividad* ; 4° *Dialogo segundo, de los Martyres* ; 5° *Dialogo tercero, de los Marabutos*. Gramaye a traduit en latin le Dialogue des Martyrs, sous le nom de *Martyres Argelenses*. MM. Berbrugger et Monnereau ont donné à la *Revue africaine* la traduction de la *Topographia*, et cette même Revue a publié récemment celle de l'*Epitome*.

(2) Emmanuel d'Aranda, né à Bruges, en 1612 ou 1614, mort vers 1676. Il fut captif à Alger en 1640 et 1641. Son ouvrage, dont le titre est : *Relation de la captivité et liberté du sieur Emmanuel d'Aranda*, obtint un succès mérité. De 1656 à 1682, la Relation fut éditée huit fois, et traduite en latin, en flamand et en anglais.

(3) René des Boys, gentilhomme Angevin, captif à Alger en 1642 et 1643. Le titre de son ouvrage est : l'*Odyssée ou diversité d'aventures, rencontres et voyages en Europe, Asie et Afrique*, par le sieur du Chastelet des Boys (La Flèche, 1665, pet. in 4°). Ce livre est devenu excessivement rare et presque introuvable.

(4) Ce chiffre peut, au premier abord, paraître exagéré ; il est cependant plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. A l'époque dont nous parlons, il y eut toujours de 20 à 30,000 esclaves à Alger (voir

dizaine tout au plus d'entre eux songèrent à laisser le souvenir de ce qui leur était advenu, et à décrire le milieu si nouveau pour eux dans lequel ils s'étaient trouvés jetés ; encore, dans cette petite quantité de narrations, n'y en a-t-il que trois ou quatre qui soient dignes d'être consultées. Et cependant, toutes les classes de la société furent représentées dans les bagnes de Barbarie : hommes de lettres et gens d'épée, ecclésiastiques, magistrats, érudits et voyageurs célèbres (1). C'est à cette dernière catégorie qu'appartenait celui dont nous allons raconter la courte détention ; il n'a pas dérogé à la règle commune, et, sans le souvenir que lui a consacré un de ses amis, il est probable que cet intéressant épisode de la vie d'un homme remarquable à plusieurs égards eût été perdu pour la postérité.

Dans les derniers jours du mois d'octobre de l'année 1674, le célèbre numismate Jean Foy Vaillant (2), à peine de retour du long voyage qu'il venait de faire en Grèce, en Italie et en Sicile, où Colbert l'avait envoyé acquérir des médailles pour le Cabinet du Roi, se disposait à partir pour Rome. Il avait l'intention d'explorer ensuite l'Archipel et le Levant, en compagnie de son savant ami Jacob Spon (3), auquel nous emprunterons tout à l'heure

le P. Dan, *Histoire de la Barbarie et de ses Corsaires)*, et l'on peut compter que le personnel se renouvelait tous les cinq ans au moins, soit par les rachats, soit par les évasions, soit par la mort.

(1) Voir le manuscrit du P. Dan, les *Illustres Captifs*, précédemment cité.

(2) *Jean Foy Vaillant*, né à Beauvais en 1632. Lors de l'organisation de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il y fut admis comme associé et y remplaça Charpentier l'année suivante. Il mourut à Paris, en 1706.

(3) *Jacob Spon*, né à Lyon en 1647, médecin, voyageur et antiquaire. Il fut une des victimes de la révocation de l'Édit de Nantes. Forcé de s'expatrier, il se réfugia d'abord à Genève, puis à Vevey, où il mourut de misère en 1685, à peine âgé de 38 ans. On lui doit,

le récit de la mésaventure arrivée au futur Académicien. Spon ayant été retenu à Aix par des affaires urgentes, Vaillant partit sans lui sur un petit navire de Livourne, en compagnie de quelques Français, qui se rendaient à Rome à l'occasion du Jubilé. Peu de jours après leur départ, ils tombèrent entre les mains d'un corsaire connu sous le nom de Mezzomorto, qui amarina le vaisseau et le conduisit à Alger, bien que nous fussions alors en paix avec la Régence (1). Il est vrai de dire que cette paix n'était pas fort bien assise, et il est juste d'avouer que, cette fois encore, les premiers torts avaient été du côté de la France. Il est nécessaire d'exposer ici sommairement une des principales raisons qui rendaient impossible la longue durée des traités avec Alger, Tunis et Tripoli. Nos marins, et nos populations riveraines de la Méditerranée, qui professaient pour les Barbaresques une haine héréditaire, ne laissaient échapper aucune occasion de les molester, et il leur importait fort peu que le Gouvernement du Roi fût, ou non, en paix avec celui de la Régence. Les petits bâtiments Algériens que les tempêtes poussaient sur les côtes de la Provence et du Languedoc étaient, le plus souvent, traités en pirates, pillés et brûlés : quant aux équipages, s'ils échappaient à la mort, c'était pour se voir enchaînés aux bancs de la chiourme (2). Là, ils trouvaient toujours moyen de faire

entre autres ouvrages, les *Recherches des Antiquités et Curiosités de la ville de Lyon* (1673, in-8°, réimprimé aux frais de la ville de Lyon, en 1858.

(1) Il faut d'abord remarquer que la barque était Livournaise, et, par conséquent, de bonne prise pour les Algériens, ainsi que son équipage. Pour les passagers, le cas devenait litigieux : la Régence avait toujours prétendu avoir droit de prise sur ceux qui naviguaient sous pavillon ennemi, alléguant que, si on admettait l'exemption, les marchandises seraient toujours enregistrées au nom des passagers, et que les matelots eux-mêmes prendraient cette qualité : en fait, c'est ce qui arrivait toujours. De leur côté, nos Consuls n'avaient jamais voulu admettre cette prétention, et c'était là une source de fréquents conflits.

(2) Depuis l'accroissement de la marine, on n'avait jamais assez de

savoir à leurs compatriotes ce qui s'était passé; leurs parents et leurs amis se précipitaient tumultueusement au Divan pour demander vengeance : l'émeute mettait souvent en péril la tête même des Pachas ou des Deys; le Consul français était menacé, quelquefois même injurié et maltraité; les captifs subissaient le contre-coup de la colère publique, et, enfin, les capitaines corsaires, heureux de trouver dans cette violation des traités un prétexte pour piller impunément, sortaient à la hâte du port, tombaient sur nos bâtiments sans défiance, faisaient subir au commerce des pertes énormes, et il fallait ensuite de longues années pour rétablir une paix que quelques heures avaient suffi à compromettre. L'histoire de nos Relations avec Alger fourmille de faits de ce genre, et l'un d'eux venait précisément de se passer peu de jours avant la capture de M. Vaillant.

Au mois de février de l'année 1674, une barque, montée par huit Turcs, qui avaient fui le dur esclavage des galères d'Espagne, vint chercher un refuge à Port-Vendres, où les Algériens espéraient trouver la protection due à des sujets d'une nation amie. Ils n'y rencontrèrent que le pillage et la captivité. L'affaire fut bientôt connue à Alger, et y excita une indignation générale. M. Jean Le Vacher, Vicaire Apostolique, qui y exerçait par intérim les fonctions de Consul, fut maltraité et traîné devant le Divan; il ne dut qu'au respect que ses vertus inspiraient aux principaux des Turcs, d'échapper de

gens de rame : le métier était tellement dur qu'on ne trouvait presque pas de volontaires, malgré les avantages pécuniaires qu'on leur offrait : on en arriva à acheter des esclaves et même à enlever des hommes sur la côte de Guinée. (Voir la Correspondance administrative sous Louis XIV, t. II, p. 888, 932, 940, etc.). Il y avait des spéculateurs qui faisaient ce commerce de chair humaine pour le compte de l'État, à Malte, à Livourne, à Venise (loc. cit.). Les marins barbaresques étaient côtés à haut prix sur ces marchés, étant acclimatés, endurcis et habitués à la rame. On peut juger si les honnêtes courtiers qui faisaient un tel trafic laissaient échapper une pareille occasion !

jour-là à la mort affreuse qui l'attendait une dizaine d'années plus tard (1). Le Dey qui gouvernait alors était un ancien Reïs, Hadj Mohammed, surnommé Trek (ou Treki) (2); il avait été porté au pouvoir en 1671, à la suite d'une émeute de la Taïffe (3) qui avait coûté la vie à son prédécesseur Ali Agha.

Bien qu'il n'aimât guère les Français, qui lui avaient autrefois capturé deux navires, il avait une estime particulière pour la personne du Consul, et l'aida à sortir d'embarras, non toutefois sans réclamer impérieusement la réparation qui lui était due. M. Le Vacher se hâta d'écrire à la Cour; il représentait vivement l'injustice de l'action qui avait été commise, et les conséquences funestes qu'elle pouvait avoir. Des ordres formels furent immédiatement donnés pour que les Algériens indûment emprisonnés fussent rapatriés et indemnisés de leurs pertes. Nous croyons devoir donner ici la teneur de ces instructions (4) :

M. DE SEIGNELAY à M. ARNOUL (5).

Versailles, le 9 avril 1674.

Monsieur,

Vous aurez été informé qu'une barque d'Alger fut contrainte de relâcher au mois de février dernier dans le

(1) Voir la note (3) de la page 319.

(2) La Perle.

(3) *Taïffa* signifie *parti* ou *fraction* : c'est sous le nom de *Taïffe* que nos Consuls et nos résidents désignent la puissante corporation qui fut, pendant plus de deux siècles, la véritable maîtresse d'Alger.

(4) Les originaux de ces deux lettres, très probablement inédites, appartiennent aux *Archives de la Chambre de commerce de Marseille* : elles sont cataloguées; celle de M. de Seignelay, AA, art. 6, et celle de Colbert, AA, art. 5.

(5) M. Arnoul était intendant des galères à Toulon depuis 1665.

port de Vendres, en Roussillon, et que le Major de Collioure, par mégarde, la fit arrêter et mettre en prison les Turcs et Mores qui en composaient l'équipage, ne sachant pas que le Roy eut accordé la paix à ladite ville d'Alger. Vous aurez aussi appris que, depuis ce temps-là, les Espagnols ont brûlé ladite barque, et, comme il importe beaucoup au commerce de la ville de Marseille de maintenir ladite paix, et que le Roy a envoyé les ordres au Gouverneur de Collioure de mettre en liberté les Turcs et Mores de l'équipage de ladite barque, et de leur faire rendre tout ce qui leur appartient; j'estime qu'il est nécessaire que vous engagiez les Échevins de Marseille, non seulement à envoyer promptement prendre lesdits Turcs et Mores, et à pourvoir à tout ce qui sera nécessaire pour leur subsistance, mais même, lorsqu'ils seront arrivés à Marseille, à leur faire donner une autre barque et tout ce dont ils auront besoin pour retourner audit Alger. Vous ferez aisément connaître auxdits Échevins de quelle conséquence il est pour le bien du Commerce de donner auxdits Turcs toute sorte de satisfaction. Ainsi je ne doute pas qu'ils ne soient assez portés d'eux-mêmes à donner tous les ordres nécessaires pour cela. Vous verrez par le duplicata de l'ordre que j'ay adressé au Gouverneur de ladite ville de Collioure qu'il doit mettre en liberté lesdits Turcs et Mores, et les mettre entre les mains de celui qui sera chargé de la part desdits Échevins de les recevoir ; mais il est bien important de les presser de faire une très grande diligence pour réparer le temps qui a été perdu, et de faire en sorte que lesdits Turcs et Mores se louent du bon traitement qui leur sera fait.

Signé : SEIGNELAY.

Lettre de COLBERT à M. JEAN ROUILLÉ (1).

Versailles, le 10 avril 1674.

Monsieur,

Ne sachant si vous pourrez vous en aller avec diligence à Marseille, j'envoie ordre au sieur Arnoul, qui est à Toulon, de s'y en aller promptement, pour obliger les Échevins de Marseille d'envoyer en diligence à Collioure pour prendre des Turcs d'Alger, qui ont échoué au port de Vendres, près ladite ville de Collioure, il y a déjà quelque temps, pour les renvoyer à Alger, en leur rendant tout ce qu'ils peuvent avoir perdu. Et, comme cette affaire est de grande conséquence pour le Commerce de Marseille, si vous pouviez y aller pour y donner promptement les ordres, je crois qu'il seroit bien à propos et avantageux pour cette ville. En ce cas, j'écris audit sieur Arnoul de vous remettre tous les ordres que je lui envoye pour cela. Mais, si vous n'y pouvez pas aller, il est nécessaire que vous écriviez aux Échevins et au Commerce de ladite ville de Marseille pour les porter à faciliter cette résolution, et à l'exécuter promptement. Je suis, etc. (2).

Signé : COLBERT.

(1) Intendant de Provence et Conseiller d'État. Il fut, plus tard, fait comte de Meslay et mourut en 1698.

(2) Il importe de faire remarquer ici ce mode de procéder qu'on voit employer à chaque instant. Toutes les fois qu'on se décide à Versailles à faire droit à une réclamation Algérienne, il faut que ce soit la Communauté de Marseille qui supporte les frais, toujours en vertu du même raisonnement, que la paix de la Méditerranée lui est plus nécessaire qu'à n'importe qui, et que, par conséquent, elle doit la payer. Mais il arrive que le commerce se lasse d'être exploité : les ordres ne sont pas exécutés ; la guerre s'allume, et il faut dépenser des millions pour ne pas s'être résigné à temps à débourser quelques écus.

Cependant les intentions royales ne furent point accomplies, et, bien loin d'être délivrés, les malheureux captifs furent, à leur arrivée à Marseille, distribués sur les bancs de la chiourme : ce ne fut qu'au bout de deux ans, comme nous le verrons un peu plus loin, que leur rapatriement fut en partie effectué.

Pendant ce temps, le Dey, harcelé par les plaintes des familles des victimes, tremblant chaque jour de voir éclater une révolte qui eût mis en jeu son pouvoir et sa vie elle-même, ne cessait d'exciter le Consul à multiplier ses réclamations. Celui-ci n'avait pas besoin d'être poussé dans cette voie : il comprenait, bien mieux qu'on ne le faisait à la Cour, combien tous ces retards étaient funestes et dommageables aux intérêts de la Nation. Aussi, ne cessait-il d'écrire à ce sujet : mais on semblait croire qu'il attachait trop d'importance à une question qui paraissait futile, et qui devait cependant se dénouer d'une manière aussi grave (1). Pour comble de malheur, au mois de septembre 1674, M. Le Vacher était remplacé par M. d'Arvieux, dont le caractère un peu hautain ne put jamais se faire agréer par le Gouvernement de la Régence (2). Il résultait de tout cela qu'Alger tout entier était fort irrité contre la France, et ce fut au moment même de cette agitation que M. Vaillant eut le malheur de tomber entre les mains des corsaires. Nous allons maintenant laisser la parole à son ami Jacob Spon :

« (3) Le séjour que je fis à Aix me fut plus favorable

(1) Voir page 319, n° 3.

(2) Depuis l'année 1646, le Consulat d'Alger était passé entre les mains des Lazaristes, et avait été exercé successivement par M. Barreau et par le F. J. Dubourdieu. La résignation patiente que les Deys avaient été accoutumés à rencontrer pendant cette période mit encore davantage en relief les allures un peu impétueuses du chevalier d'Arvieux, qui n'avait, du reste, accepté le poste d'Alger qu'à son corps défendant, et qui n'y resta que six mois.

(3) Extrait du *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*,

» que je n'aurois pensé, ayant été cause que je n'arrivay
» pas à tems à Marseille, pour m'embarquer avec M.
» Vaillant, dans le malheur duquel j'aurois esté enve-
» loppé; puisqu'étant parti dans une barque Livournoise,
» il fut pris par les corsaires avec une vintaine de Fran-
» çois, qui alloient à Rome voir l'ouverture du Jubilé.
» Bien que je m'engage dans une assez longue digression,
» je croy qu'elle ne vous déplaira pas, et que vous serez
» bien aise d'apprendre une aventure que ses circons-
» tances rendent singulière, et que lui-même m'a appris
» depuis son retour.

» Comme le corsaire était d'Alger, qui a paix avec
» nous (1), nos François se flattèrent qu'on les mettroit
» à terre, comme il s'étoit pratiqué en d'autres rencon-
» tres : mais le Reis, ou Capitaine, nommé Mezzomorto
» (2), s'en excusa sur ce qu'il étoit trop loin de France
» et d'Italie, et qu'il n'avoit pas plus de provision qu'il
» lui en falloit pour son retour à Alger, promettant de
» les mettre entre les mains de leur Consul à son arrivée.
» On se contenta de leur faire consigner l'argent qu'ils
» avoient, et de les fouiller en leur disant : *Bona pace,*
» *Francesi !* sans leur parler d'esclavage. Mais, dès qu'ils
» furent entrés à Alger, tout changea de face. Le Dey,
» c'est-à-dire le Roy du pays, prit son huitième, qui est
» son droit sur les esclaves de bonne prise, prétendan
» en faire autant sur les François, qui étoient réclame

fait ès années 1675 et 1676, par *Jacob Spon*, Dr médecin agrégé à Lyon, et *Georges Vicheler*, gentilhomme anglais (Lyon, 1678, 3 vol. in-12, t. II, p. 15 et suiv.).

Cet ouvrage est devenu très rare.

(1) La France vivait avec la Régence d'Alger sous le régime du traité de 1628, rectifié par la convention de 1636.

(2) *Mezzomorto*. C'était un surnom qu'il devait, selon les uns, à sa face cadavéreuse, et, selon les autres, à la façon miraculeuse dont il avait échappé à l'explosion d'une poudrière. Il se nommait *Hadj Hassein*; en 1683, il poignarda Baba-Hassan, et se fit reconnaître comme Dey d'Alger. En 1689, il fut lui-même détrôné par une révolte de la milice.

» par le chevalier d'Arvieux (1), Consul de France. Le Dey
» se fondoit sur ce qu'ayant écrit trois fois à Sa Majesté
» très Chrétienne pour avoir huit Algériens (2) qui étoient
» aux Galères de France, on ne les lui avoit point ren-
» voyés, et ainsi il prétendoit vendre les François qui
» étoient réclamez par le chevalier d'Arvieux, pour rache-
» ter les huit Turcs de cet argent. Le Consul s'y opposa
» fortement, protestant qu'il se vendroit plutôt lui-même
» pour les racheter, que de souffrir qu'ils fussent vendus,
» et que c'étoit rompre la paix. Le Dey insistant toujours
» là-dessus, M. Le Vacher (3), Père de la Mission, luy
» proposa de les mettre en dépôt jusqu'à ce qu'on eût
» réponse de France : ce qu'il accepta, à condition de
» ne pas donner le pain aux François qui furent conduits
» au Bain (4) de la Douane, où le Consul leur donna un
» écu par jour jusqu'au mois de février, qu'on receut les
» lettres du Roy, qui promettoit de renvoyer les Turcs,

(1) Le chevalier d'Arvieux fut nommé Consul à Alger en janvier 1674; il s'y rendit le 14 septembre 1674, et quitta son poste le 31 avril 1675; pendant sa courte gestion, il ne put jamais s'entendre avec le Gouvernement de la Régence, qui, dès le commencement, lui avait manifesté du mauvais vouloir. Il fut chargé de diverses missions dans le Levant, et on peut en étudier le détail dans les Mémoires qu'il a laissés. (*Mémoires du chevalier d'Arvieux*, Paris, 1735, 6 vol. in-12).

(2) Voir page 313.

(3) Deux prêtres de ce nom se sont trouvés ensemble à Alger : Philippe et Jean Le Vacher. Il s'agit ici de Jean, qui fut nommé Vicaire Apostolique, et remplit les fonctions de Consul, de 1673 à 1674, et de 1675 à 1683. A la suite du bombardement de Duquesne, il fut attaché à la bouche du canon et déchiré par la mitraille, le 29 juillet 1683, par ordre de Mezzomorto, qui venait de s'emparer du pouvoir. Le père Jean Le Vacher était un homme d'une haute vertu, qui avait su gagner l'affection et l'estime des Turcs eux-mêmes, dont plusieurs cherchèrent à le sauver de cette mort affreuse.

(4) On peut remarquer ici le mot *Bain* pris dans le sens de *Bagne*. Cette leçon, qu'on retrouve dans les lettres de nos Consuls en Barbarie, peut servir à fixer une étymologie que M. Littré n'a admise qu'à l'état dubitatif.

» pourvu qu'on renvoyât les François (1). Le Dey ne » voulut pas commencer, et, tout ce qu'on put faire par » le moyen d'un rénégat Parisien, à qui on donna cin- » quante piastres (2) sous main, fut d'obtenir la liberté » de M. Vaillant, qui se devoit charger des lettres du » Dey. Dès le lendemain, il le fit venir devant luy et luy » dit : sois le bien venu. Ayant appris que tu es au » service du Roy de France, je veux te renvoyer, et je » voudrois faire de même des autres; mais je ne suis » pas icy si absolu que ton maître est chez luy. Tu » l'assureras que je désire d'entretenir une bonne cor- » respondance avec luy, et de continuer la paix. Je te fe- » ray donner les noms des Algériens qui sont en France, » afin que tu procures leur liberté, comme je t'ay accor- » dé la tienne. »

H.-D. DE GRAMMONT.

(*A suivre.*)

(1) Il est évident que, là encore, le droit était du côté du Gouvernement de la Régence. En effet, les Algériens, ayant été capturés en pleine paix, et avant tout acte d'hostilité, devaient être rendus avant ceux qui n'avaient été détenus que par représailles. La libération de M. Vaillant fut un acte bénévole, qui prouvait le prix qu'attachait le Dey à l'amitié de la France : nous ajouterons qu'il y eut de sa part du courage à accomplir, et que la restitution des médailles ne dut pas être très facile à négocier.

(2) La piastre avait une valeur de trois livres, à l'époque dont nous nous occupons : elle a quelquefois valu un peu plus, ou un peu moins ; c'était une question de change.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

NOTES

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION

DANS LE SUD

DE LA PROVINCE D'ALGER

DE 1864 A 1869

SECONDE PARTIE

(Suite. — Voir les nos 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 150, 152 et 153.)

XIV

Le colonel de Colomb se met à la poursuite de Sid Ahmed-ould-Hamza et reprend l'offensive. — Il surprend les campements de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb au nord de Figuig. — Combat d'El-Menaouarat. — La colonne de Sonis à Ksar Sïdi-El-Hadj-Ed-Dio. — De nombreux douars font leur soumission. — Combat d'El-Meharoug. — Désorganisation des forces insurrectionnelles. — Le colonel de Sonis bat les rebelles sur l'ouad El-R'arbi, à Ras-el-Meharoug, dans les Eurg, et à Garet-el-Guefoul, sur l'ouad En-Namous. — Trêve. — Les Châanba-Mouadhi demandent l'aman. — Situation des rebelles sur le territoire marokain. — Sid Ech-

Chikh-ben-Eth-Thaïyeb et la branche cadette des Oulad-Sidi-Ech-Chikh (el-R'eraba). — Sid Sliman-ben-Kaddour raze une fraction des Hameïan. — Les Hameïan reprennent l'offensive et poussent jusqu'à l'ouad Guir. — Sid Hamza-ould-Abou-Bekr, héritier de la *baraka*. — Les rebelles réclament la protection de Sid Sliman-ben-Kaddour contre les Marokains. — Bilan des forces insurrectionnelles. — Incursions des rebelles campés près de Figuig. — Les ksour des Chellala et de Bou-Semr'oun razés par les Eumiour et les Beni-Guil. — Les Hameïan razés à El-Aagueur par Sid Ahmed et Sid Sliman réunis. — Sid Ahmed abandonné par un grand nombre de ses adhérents. — Sid El-Hadj El-Arbi-ben-Ech-Chikh, nommé khalifa du kaïd d'Oudjda, est investi du commandement des tribus du Sud marokain. — Soumission de Sid Sliman-ben-Kaddour et des tribus rebelles réfugiées au Marok. — Les Hameïan-Chafâ et les Mahia razés par Sid Ahmed à Aïn-Ben-Khelil. Revanche des Hameïan à Dhayet-Moula-Djemâa et à Dhayet-Bou-Gourin. — Le colonel Colonieu devant Figuig. — Mort de Sid Ahmed-ould-Hamza à Tafilala. — Son frère Sid Kaddour-ould-Hamza lui succède, et prend la direction des forces insurrectionnelles. — Trêve.

Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que le colonel de Colomb, jaloux de venger le sang répandu dans la journée de Ben-Aththab, était rentré sur ses magasins de Géryville, le 17 mars, pour y refaire ses approvisionnements, et se remettre sans retard à la poursuite du marabouth Sid Ahmed-ould-Hamza.

Quatre colonnes devaient coopérer, d'une manière plus ou moins active, à ce mouvement offensif, celles de Géryville, de Laghouath, de Bou-Sâada et d'El-Hadjira.

Trois jours avaient suffi au colonel de Colomb pour réunir ses goums et ses moyens de transport, et donner un peu de repos à sa colonne, qu'il avait reconstituée solidement dans la prévision d'une campagne de quelque durée. Alignée à quarante jours de vivres, et suivie d'un goum de 1,500 chevaux, la colonne mobile quittait Géryville le 21 mars, et prenait une direction sud-ouest.

Le colonel de Colomb était le 26 sur les puits d'En-Nâama, où le rejoignaient les goums des Hameïan-el-R'eraba. Apprenant, sur ce point, que les rebelles avaient quitté El-Benoud, et s'étaient retirés vers l'ouest, le colonel modifiait sa direction et se portait, par El-Megroun et Taousra, vers El-Mader, avec l'intention

de se rabattre ensuite sur le sud, et de mettre ainsi, entre sa colonne et celle du lieutenant-colonel de Sonis, le marabouth Sid Ahmed-ould-Hamza et les contingents marokains qui avaient pris part à l'affaire de Ben-Aththab.

Le 30 mars, les goums du colonel de Colomb surprenaient, par une marche rapide, les campements de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, établis à El-Menaouarat, au nord de Figuig : douze douars, dont cinq des Oulad-Sidi-Brahim et sept des Oulad-Sidi-El-Hadj-Ahmed, tribus groupées habituellement autour du chef des Oulad Sidi-Ech-Chikh-el-R'eraba, composaient l'ensemble des populations réunies, à ce moment, sur ce point du territoire marokain.

La tribu des Oulad-Sidi-Brahim fut razée avec d'autant plus de facilité que ses cavaliers n'étaient point encore rentrés de leur expédition de Ben-Aththab. Ceux des Oulad-Sidi-El-Hadj-Ahmed, revenus de la veille seulement dans leurs campements, ont opposé une vive résistance à nos goums des Harar et du Djebel-el-Eumour; mais leurs douars n'en ont pas moins été enlevés après un combat des plus acharnés. Toutes les tentes, avec le butin qu'elles contenaient, 1,200 chameaux et 3,000 moutons, sont restés au pouvoir de nos cavaliers.

Les deux tribus attaquées avaient perdu, en outre, dans cette affaire, 27 hommes, parmi lesquels on comptait des chefs de tentes importantes. Nos pertes n'avaient été que de quatre cavaliers tués, deux des Harar et deux du Djebel-el-Eumour.

Le colonel de Colomb continuait son mouvement vers le sud par l'ouad El-Hallouf, où il espérait trouver la Zaouïa de Sid Ahmed-ould-Hamza et le gros de ses partisans; mais le jeune marabouth s'était hâté de se porter plus au sud et de se réfugier sous les murs de Figuig, avec les Oulad-Zyad et les Ar'ouath-Ksal, qui purent se disperser et échapper ainsi à notre atteinte. Divisés en trois groupes, ces rebelles se fractionnèrent dans l'ordre suivant : une partie suivit Sid Ahmed dans sa fuite; une autre se dirigea sur Figuig par une route plus à l'ouest; enfin, la troisième prenait la direction de l'est et allait s'établir sur l'ouad El-R'arbi; mais, menacé par la colonne de Laghouath (lieutenant-colonel de Sonis), qui, prête à combiner son action

avec celle de Géryville, s'était portée sur l'ouad Seggar, en avant de Sidi-El-Hadj-ed-Din, cette troisième fraction de rebelles remontait vers le nord, et, finalement, de crainte d'accident, se résignait à se rendre à Géryville pour y faire sa soumission.

Ce groupe, assez important, se composait des douars dont les noms suivent :

Oulad-Zyad.	Oulad-Bellal;	
	Douar Et-Teurch;	
	Douar El-Mathlâ.	
Derraga-ech-Cheraga.	Douar Chalif;	
	Douar Gouafel;	
	Douar Gouanem.	
Harar	Douar El-Arouci.	Oulad-Zyan-ech-Cheraga.
	Oulad-Bella. . . .	
	Chetaounia. . . .	Oulad-Zyan-el-R'eraba.
	Soualla	
Oulad-Azza	Rzeïgat.	
Oulad-Malla.	Oulad-El-Helali;	
	El-Açaïda.	

L'état de ses approvisionnements et de ses moyens de transport ne permettant pas au colonel de Colomb de pousser plus au sud, il s'était décidé à remonter vers le nord-ouest, où il espérait pouvoir tenter quelque nouveau coup de main sur les campements de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, qui lui avaient été signalés dans la direction du Chothth-Tigri. Le colonel se portait rapidement vers Mâzzer, *ôgla* située au milieu de ce Chothth. Le 13 avril, laissant son camp sous les ordres du commandant de La Ville-Hervé, du 2e de Zouaves, le colonel de Colomb, que les renseignements de ses éclaireurs venaient de fixer sur la présence à El-Meharoug, point situé en plein territoire marokain et à 20 kilomètres de notre frontière de l'Ouest, de nombreuses populations insurgées, s'était élancé, avec une colonne légère et ses goums, dans la direction nord-ouest qui lui avait été indiquée.

Après avoir marché pendant la journée et la nuit du 13 au 14 avril, le colonel était arrivé dans les traces d'une émigration considérable qui, prévenue de son approche, avait levé ses campements, et fuyait devant lui aussi rapidement que le lui permettaient ses impedimenta. Mis aux trousses de cette opulente proie, nos goums l'eurent bientôt jointe : ils fondirent sur elle avec cette irrésistible impétuosité qu'ils apportent toujours dans la guerre au butin, lui tuèrent du monde, et lui enlevèrent 2,500 chameaux chargés de tentes et de bagages, 20,000 moutons et une centaine de chevaux.

L'attaque avait été tellement foudroyante, que nos goums n'eurent qu'un seul tué et trois blessés.

L'émigration atteinte se composait de douars appartenant aux Oulad-Abd-el-Kerim, aux Rzaïna, aux Oulad-Zyad, aux Akerma, aux Harar et aux Oulad-Sidi-Ech-Chikh-el-R'eraba.

Les douars des quatre dernières de ces tribus avaient quitté Figuig au moment où le colonel de Colomb était arrivé en vue de cette oasis. Ils étaient remontés vers le nord-ouest en passant par Mour'al et Aïn-ech-Châïr, et n'avaient rejoint que depuis la veille l'émigration razée à El-Meharoug.

A la suite des brillants coups de main du 31 mars à El-Menaouarat, et du 14 avril à El-Meharoug, qui avaient complètement désorganisé les fractions de tribus qui suivaient encore la fortune de Sid Ahmed-ould-Hamza, ces populations se dispersèrent et s'enfoncèrent dans le Sud par petits groupes de tentes, afin de ne point trop attirer notre attention par des agglomérations importantes qui, nécessairement, eussent amené nos colonnes sur les points où elles avaient établi leurs campements. La colonne de Géryville n'avait donc plus autour d'elle aucun groupe de populations ou de contingents rebelles qui valût la peine de la mettre en mouvement.

Les insoumis, c'était présumable, devaient bientôt se lasser de cette existence de ruine et de misère, et tout portait à croire qu'ils ne tarderaient point à se décider à venir nous demander l'aman. Aussi, la colonne de Colomb reprenait-elle la direction de Géryville, où elle rentrait à la fin d'avril, après quarante journées de marches des plus pénibles et des plus audacieuses poussées jusque

sous les murs de Figuig, dans les sables de la frontière du Marok, pour laquelle le colonel de Colomb ne montra — nous devons le reconnaître — qu'un respect dépourvu de toute exagération, professant cette sage maxime qu'un ennemi de l'espèce de celui à qui nous avons affaire est bon à combattre et à battre partout où il nous est possible de l'atteindre, surtout que l'occasion n'en est pas toujours aussi fréquente que nous pourrions le désirer.

Mais revenons à la colonne de Laghouath, que nous avons laissée sur l'ouad Seggar, prête à se porter là où son concours ou son action pouvait être nécessaire.

Le lieutenant-colonel de Sonis, qui se trouvait campé le 15 avril auprès de Ksar Sidi-El-Hadj-Ed-Din, ayant reçu de ses éclaireurs des renseignements précis sur la position de quelques douars insoumis dans les Eurg (dunes), s'était porté, avec sa cavalerie régulière et ses goums, sur les r'dir de Bou-Aroua, lieu de bivouac de l'ouad El-R'arbi, où il était arrivé le 18 dans la nuit. Il avait laissé en arrière le gros de sa colonne et son convoi. Après avoir donné quelques heures de repos à sa cavalerie, il avait lancé en avant une partie de ses goums, celle qui appartenait à la tribu des Arbaâ. Ce *djich* tombait sur les campements des insoumis le 19 au matin, leur tuait 10 hommes, et leur prenait 400 chameaux et quelques centaines de moutons.

Les douars ainsi razés, et au milieu desquels se tenait Sid El-Ala, appartenaient aux Oulad-Sidi-El-Arbi, aux Oulad-Sidi-Eth Thahar, fractions des Zoua, et aux Châanba-Mouadhi d'El-Goleâa. Ils s'enfuirent jusqu'au Haci Ech-Chikh, dans les Eurg, d'où ils étaient bientôt délogés par la seconde portion du goum, qui, pendant que la première se portait en avant, avait renouvelé sa provision d'eau.

Cette seconde partie du goum continuait la poursuite des rebelles, qu'elle menait battant jusqu'à Ras-el-Meharoug, après leur avoir enlevé, le 20 avril, 275 chameaux et fait 11 prisonniers.

Le goum rentrait le 22 dans l'après-midi, avec ses prises, au

camp d'El-Mengoub, sur l'ouad El-Benoud, où s'était établi le lieutenant-colonel de Sonis pour surveiller les mouvements des insurgés groupés autour de Sid El-Ala.

Ce point de Ras-el-Meharoug, situé au sud des Habilat, est distant de 22 lieues du camp d'El-Mengoub.

Bien qu'il ne fût guère probable que Sid El-Ala séjournât longtemps à Ras-el-Meharoug, le colonel de Sonis n'hésita pas cependant à se porter sur ce point. Cette combinaison lui permettait, d'ailleurs, de reprendre le contact avec les bandes insoumises, attendu que, ne pouvant, faute de ressources, s'avancer davantage dans le sud, elles étaient contraintes de se jeter dans l'ouest, pour y trouver de l'eau et des pâturages en quantités suffisantes pour les besoins des troupeaux qu'elles traînaient derrière elles.

Le soir même du 22, la colonne de Laghouath, formée du goum, de la cavalerie régulière, et de 300 Zouaves et Chasseurs à pied montés sur des *mehara* (1), se portait, par une direction sud, sur le point où le goum avait laissé Sid El-Ala et son monde. Après avoir marché toute la nuit et le jour suivant, le colonel de Sonis arrivait, le 23 avril, à six heures du soir, à Ras-El-Meharoug. Comme il fallait s'y attendre, Sid El-Ala avait décampé dès le matin de ce jour, et pris — on le reconnut à ses traces — la direction de l'ouad En-Namous, à l'ouest.

Le 24, le goum, appuyé par la colonne légère, se remettait à sa poursuite avec une ardeur extrême : il razait, en route, une caravane revenant du Gourara, chargée d'approvisionnements de toute nature destinés à Sid El-Ala, et qui s'était jetée malencontreusement dans les jambes des chevaux de notre cavalerie irrégulière.

Le goum joignit les insoumis, le 25, vers Garet-el-Guefoul, sur l'ouad En-Namous, et mettait en fuite ces populations, qui lui abandonnaient un butin considérable. Sid El-Ala parvenait à s'échapper ; mais sa tente était enlevée, avec ses bagages, le bernous qui lui avait été remis lors de son investiture en qualité d'ar'a d'Ouargla, une grande quantité de bijoux de prix ap-

(1) Pluriel de *mehari*, dromadaire de selle.

partenant à ses femmes, sa selle de parade, de très riches vêtements, et le cachet de son frère En-Naïmi-ould-Bou-Bekr, tué, il y a quelques années, à notre service. De nombreux troupeaux de moutons et 450 chameaux étaient restés également au pouvoir de notre cavalerie irrégulière.

Réduites à la plus extrême misère, et dans un dénûment des plus complets, les malheureuses populations qui, de gré ou de force, étaient restées attachées à la fortune de Sid El-Ala, se dispersèrent dans toutes les directions. Quelques fractions se résignèrent à demander l'aman ; d'autres se réfugièrent sur le territoire marokain.

Par suite de la fatigue des animaux et du manque d'eau, le produit de la razia ne put être ramené au camp que fort incomplet : un grand nombre de chameaux et de moutons moururent de soif et d'épuisement, et jalonnèrent de leurs restes la route parcourue par le goum : 250 chameaux et 1,000 moutons seulement purent atteindre le camp.

Après ce brillant avantage, le lieutenant-colonel de Sonis n'ayant plus, dans la région où il opérait, d'agglomérations ennemies de quelque importance devant lui ou à sa proximité ; les pertes que sa colonne et celle du colonel de Colomb avaient infligées aux chefs de l'insurrection étant, d'ailleurs, sinon décisives, du moins assez sérieuses pour que Sid Ahmed-ould-Hamza et son oncle Sid El-Ala ne puissent, de quelque temps, reprendre les armes, le lieutenant-colonel de Sonis regagnait le Ksar Sidi-El-Hadj-ed-Din, où il arrivait le 29 avril.

Après être restée quelque temps encore dans ces parages, la colonne de Sonis reprenait, dans le courant de mai, la direction du poste avancé de Laghouath, auquel elle appartenait.

A partir de mai 1866, c'est-à-dire après deux années d'une guerre presque incessante, de combats ininterrompus, de surprises, et — il faut bien le dire — de quelques fautes qu'il nous eût été facile d'éviter ; depuis le premier acte de ce drame sanglant qui commence le 8 avril 1864, par la destruction de la colonne Beauprêtre aux Aouïnet-Bou-Bekr, pour finir — plus

heureusement cependant — à Garet-el-Guefoul, nos colonnes allaient pouvoir prendre un peu de repos, et réparer leurs forces tour à tour affaiblies soit par la température énervante des étés sahariens, ou par les froids pénétrants des nuits glaciales de l'hiver, soit par les privations de toute nature : mauvaises conditions de l'alimentation et moyens par trop élémentaires de couchage : du biscuit pétré et de l'eau saumâtre ou boueuse pour nourriture ; la terre ou le sable — qui vaut moins — pour couche ; puis de longues et fatigantes marches dans la halfa ou sur le sol fuyant et aveuglant des sables ; journées sans fin aux monotones horizons, sans autres visages de civilisés que les nôtres et rien que les nôtres, et c'est bien insuffisant, et puis aucune — ou très rarement — des satisfactions du combat : un ennemi qui nous glisse entre les doigts, et qui profite habilement et impitoyablement de nos fautes, et les deux années de poudre et de sang que nous venons de parcourir nous ont, malheureusement, donné la preuve que les désastreuses leçons que nous avons reçues dans ce pays jamais ne nous ont été profitables ; nous avons fait l'expérience à nos dépens que la discipline, les savantes manœuvres et les armes de précision des civilisés n'ont pas toujours raison du désordre, des combinaisons primitives, des fusils à canons de fer-blanc, des couteaux ou des triques de la barbarie.

La Nature est essentiellement conservatrice ; il est évident que notre incurie, nos légèretés et nos négligences sont les moyens de conservation et de défense des populations restées en arrière de la civilisation et du progrès ; il est, en effet, facile à comprendre que si, à nos savantes tactiques, à nos puissants moyens de destruction, nous ajoutions encore le mépris de la mort, les qualités guerrières et la fluidité que possèdent nos ennemis à un si haut degré, les malheureux seraient voués, et sans rémission, à une prompte et foudroyante destruction. Il y a donc à peu près équilibre entre les forces opposées. Seulement, le succès final sera infailliblement à nous ; car, nous sommes aussi le nombre.

C'est donc grâce à la lassitude et à la misère des populations rebelles qui suivaient le marabouth, que nous allons jouir d'une sorte de trêve qui aura la durée nécessaire à la reconstitution

des forces insurrectionnelles et des moyens d'action de notre ennemi. Ce serait folie évidemment que de croire à une paix définitive dans ce pays, et avec des populations *ingouvernées*, en état perpétuel d'anarchie et sans autre frein que l'épuisement de leurs ressources. En supposant qu'elles y auraient du goût, elles n'ont, d'ailleurs, aucun intérêt à se soumettre, la soumission ne pouvant entraîner pour elles d'autres effets que la perte de leur liberté et l'obligation du paiement de l'impôt.

Du reste, la guerre est l'état normal pour le Sahrien éloigné de notre action, et la guerre dans l'acception la plus malsaine du mot, la guerre au butin, c'est-à-dire le vol, la razia, les coups de main, les trahisons. Le but n'est rien moins que noble et sacré; car, pour l'homme du Sud, l'objet de la conquête se borne ordinairement à la capture d'un troupeau de moutons ou de quelques chameaux ou bien encore à celle de quelques *r'eraïr* (1) de dattes prélevées à coup de fusil sur les caravanes.

Gardons-nous donc de nous endormir — comme nous ne sommes que trop disposés à le faire — dans une fausse sécurité; soyons toujours vigilants si nous ne voulons pas être surpris, — et les surprises nous sont toujours désastreuses; — inséronsnous bien dans l'intellect que l'ennemi veille constamment, qu'il nous guette félinement, et qu'il nous prépare trop souvent un funeste réveil. Ne perdons pas de vue qu'avec le Sahrien, il ne saurait y avoir que des trêves, qu'il en est toujours le maître, et qu'il ne nous les dénonce que par la razia, l'incendie, l'assassinat, et prenons-en une bonne fois notre parti que, de longtemps, de très longtemps, cette situation ne pourra être sérieusement modifiée; c'est là un mal avec lequel nous sommes condamnés à vivre, et contre lequel il n'est que des palliatifs.

L'effet des derniers combats livrés aux gens de Sid Ahmed et de Sid El-Ala par les goums — car nos succès un peu importants sont toujours obtenus par les goums — des colonels de Colomb et de Sonis a été décisif : ces rebelles ont perdu la cohésion, le

(1) Pluriel de *r'erara*, grand sac de laine et poil pour le transport des dattes ou des grains.

groupement qui leur avait permis de tenter, et non sans quelque succès, des incursions sérieuses sur les territoires de nos tribus soumises. C'est en vain que Sid Ahmed s'efforce de retenir autour de lui ses fidèles adhérents; c'est vainement qu'il s'agite pour conserver à sa cause quelques maigres contingents: il ne rencontre partout que lassitude, dégoût et mauvais vouloir. Ses plus chauds partisans n'ont plus ni foi, ni ressources; les derniers coups qui les ont atteints leur ont enlevé l'une et les autres. Du reste, des mesures sont prises pour prévenir et déjouer toute tentative d'attaque ou d'entraînement de nos tribus soumises.

Les populations nomades du cercle de Géryville sont rattachées provisoirement aux cercles limitrophes du Tell, où a été constitué un makhzen solide et d'une grande mobilité. Il résulte de cette combinaison que la colonne de Géryville se trouve débarrassée du souci de la protection de ces tribus, et qu'elle dispose de toute sa liberté d'action pour le cas où il y aurait lieu de frapper un coup relativement décisif, ou de repousser dans les meilleures conditions une agression de ces tribus pirates qui, profitant de la non-délimitation de notre frontière de l'Ouest, laquelle limite ne dépasse pas, en effet, le Ksar Aïn-Es-Sfcifa, prétendent n'appartenir ni à la France, ni au Maroc. Quoiqu'il en soit, de quelque temps du moins, Sid Ahmed-ould-Hamza ne sera en état de reprendre la campagne.

Quant aux oncles du jeune marabouth, Sid El-Ala et Sid Ez-Zoubir, la dernière défaite qui leur a été infligée sur l'ouad En-Namous, et qui les a réduits à la misère et à l'impuissance, semble leur faire regretter d'avoir cédé aux conseils de leur orgueil, lesquels en ont fait des traîtres et des ingrats. En effet, la France les avait comblés de biens, et cependant ils n'ont répondu à ses bienfaits que par la rébellion et le massacre de nos soldats. Dans le courant du mois d'avril, ils tentent quelques démarches auprès du commandant de Géryville; ils n'attendent, prétendent-ils, qu'une occasion favorable pour faire leur soumission; mais leur insupportable vanité se révèle jusque dans leur faiblesse : leurs prétentions sont exorbitantes, et ils ne demanderaient certainement pas davantage si, pendant ces deux

années de révolte, de tueries et de trahisons, ils nous avaient servis avec la plus inaltérable fidélité. Mais l'autorité française reçoit les avances de Sid El-Ala, de cet instigateur de l'insurrection, comme elles le méritent : elle n'écoutera ses propositions qu'autant qu'elles seront formulées sans conditions, et qu'il se remettra entièrement entre ses mains et à sa discrétion.

Pour ce qui est des tribus de l'est du cercle de Géryville, elles commencent à sentir le poids de leurs fautes; elles se promettent bien de ne plus reprendre les armes — jusqu'à nouvel ordre, du moins, — contre nous, et de ne plus répondre aux appels des marabouths, de ces fauteurs de troubles, de ces agitateurs qui substituent leur propre cause à celle des intérêts de l'Islam. Les Châanba d'El-Goleâa, dont le commerce avec nos oasis d'Ouargla, de Metlili et du Mzab manque absolument de sécurité, envoient au commandant de Géryville un de leurs principaux notables, Brek-ben-Aïça, pour solliciter son aman; mais ce n'était là encore qu'une soumission conditionnelle; car, ils ne demandaient rien moins que de conserver dans leur ksar ce même Sid El-Ala dont nous venions de repousser les inacceptables propositions. Celles des Châanba-Mouadhi subissent le même sort, c'est-à-dire qu'elles sont rejetées impitoyablement.

Dans l'Ouest, les populations rebelles, bien que réduites à la plus extrême misère, n'ont cependant fait encore que quelques démarches isolées et timides en vue de leur soumission. Sans doute, elles ne demandent pas mieux que de rentrer sur leurs territoires pour s'y refaire des pertes qu'elles ont subies pendant ces deux années de guerre, de poursuites, de razias; il est facile de s'apercevoir qu'elles soupirent après l'*âafia*, qui est la paix, la tranquillité, le bien-être, la santé des gens et des bêtes, et qu'elles préféreraient tous ces biens à un état de guerre dont elles n'entrevoient pas la fin. Aussi, combien regrettent-elles les dix années de repos que leur avait données le khalifa Sid Hamza, et son fils le bach-ar'a Abou-Bekr. Plus d'une fois, elles ont tenté de fuir et de rentrer sur leurs terres; mais constamment sous l'œil méfiant du marabouth, et surveillées de près par ces Oulad-Sidi-Ech-Chikh, et par les rebelles les plus compromis, les malheureuses populations se trouvent retenues contre leur gré,

et par la crainte d'être dépouillées des quelques troupeaux qu'elles sont parvenues à conserver, sous la main de Sid Ahmed-ould-Hamza. Nous ajouterons que la situation, sur le territoire marokain, de ces rebelles malgré eux est devenue absolument insupportable : en effet, au début de l'insurrection, les contingents insurgés étaient, aux yeux des tribus marokaines ou indépendantes voisines de notre frontière, des combattants de la guerre sainte ne leur demandant qu'une hospitalité qu'alors ils pouvaient leur payer en argent ou en cadeaux; mais aujourd'hui que la misère et le malheur les ont visités, ce ne sont plus que des hôtes incommodes, gênants, vivant sur leurs eaux et leurs pâturages sans les en indemniser autrement que par la promesse de leur reconnaissance, genre de rétribution que ces grossiers Marokains n'apprécient que médiocrement, et dont ils se sentent, d'ailleurs, tout à fait incapables de se contenter. Pour eux, ces infortunés Algériens ne sont plus dignes aujourd'hui de la moindre considération; aussi, les harcelent-ils sans relâche, les pillent-ils sans plus de remords que s'ils fussent de simples Chrétiens, et font-ils, en un mot, tout ce qu'ils peuvent pour en débarrasser leur territoire.

Or, cette situation était devenue intolérable pour nos populations rebelles, et Sid Ahmed manquant de l'influence nécessaire sur les tribus marokaines pour les amener à modifier leurs mauvaises dispositions à l'égard de ses infortunés adhérents, ceux-ci cherchèrent d'un autre côté la protection qu'ils ne trouvaient point auprès du chef de la branche aînée des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, et que, d'ailleurs, il était incapable de leur donner. En présence, disons-nous, de cette impuissance de Sid Ahmed-ould-Hamza, ils songèrent à s'adresser à Sid *Sliman-ben-Kaddour*, l'un des neveux du chef de la branche cadette des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, celle des R'eraba, ou de l'Ouest, le fameux Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb (1), dont la tribu était devenue ma-

(1) La branche cadette des Oulad-Sidi-Ech-Chikh — les R'eraba — allant entrer en scène, et prendre une part prépondérante, parallèlement à la branche aînée — les Cheraga — dans nos affaires du Sud, nous croyons utile d'en dire quelques mots, afin d'éviter au lec-

rokaine par notre faute, et par suite de la résidence habituelle de son chef sur le territoire du sultan du R'arb.

Sid Sliman, alors âgé de vingt-six ans, et dont l'ambition

---

eur de tomber dans la confusion à l'égard des personnages qui jouent un rôle plus ou moins marqué au cours de notre récit.

Nous savons que le fondateur de la famille des Oulad-Sidi-Ech-Chikh fut un marabouth (*) vénéré et de grande réputation religieuse, qui mourut en odeur de sainteté en l'an 1630 de notre ère, et dont les restes mortels furent déposés à El-Abiodh, point où ses enfants et ses serviteurs religieux lui élevèrent une magnifique koubba (**), et qui prit, dès lors, le nom d'El-Abiodh-Sidi-Ech-Chikh.

Or, le saint marabouth avait laissé onze enfants, dont six fils : Sidi El-Hadj Abou-Hafs, Sidi Mohammed-Abd-Allah, Sidi El-Hadj Abd-el-Hakem, Sidi Ben-Ed-Din, Sidi Ben-Ech-Chikh, Sidi Abd-er-Rahman. Ces six fils se partagèrent la succession spirituelle et temporelle de leur père vénéré ; mais l'accord ne régna pas longtemps entre eux : leurs discordes incessantes menaçant de s'éterniser, ils prirent le sage parti de se séparer. Une partie de la postérité du saint s'était établie autour de son tombeau et avait fondé le ksar d'El-Abiodh. Elle continuait, néanmoins, à vivre de la vie nomade, c'est-à-dire sous la tente, le ksar n'étant habité que par les *Abid*, esclaves nègres que le saint avait affranchis et auxquels, dans une pensée de défiance à l'égard de ses enfants et de ses descendants, il avait, par ses dernières volontés, confié la garde de sa dépouille mortelle.

L'autre partie de la descendance de Sidi Ech-Chikh se rendit dans l'Ouest, où elle fonda des Zaouïa. Cette seconde portion, plus nombreuse que la première, se vit bientôt obligée, à la suite de graves dissentiments, de se diviser elle-même en deux fractions, dont l'une suivit le fils aîné de Sidi Ech-Chikh, Sidi El-Hadj Abou-Hafs, et l'autre son troisième fils, Sidi El-Hadj Abd-el-Hakem. Mais cette division ne suffit pas encore pour amener la paix parmi les turbulents et difficiles descendants du saint d'El-Abiodh ; la question du partage et de la répartition du produit des offrandes religieuses faites par les *Khoddam*, déjà nombreux, de cet ami de Dieu, n'avait pas tardé à amener de nouveau la discorde parmi les descendants de Sidi Abou-Hafs et de Sidi Abd-el-Hakem. Nous dirons que ces dons et offrandes constituaient déjà à ces deux familles un revenu d'une certaine importance, une grasse prébende.

Pour mettre un terme à cet état de choses, et faire cesser les que-

(*) Voir la légende du saint marabouth Sidi Ech-Chikh dans notre livre : *Les Saints de l'Islam.* » — IIe partie. — « *Les Saints du Sahra.* »

(**) Celle qui a été détruite par la colonne Négrier le 15 août 1881.

n'était plus un mystère pour les membres de la branche cadette des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, possédait toutes les qualités d'un hardi et vigoureux chef de partisans, et aspirait au moment de

---

relles d'intérêt dont les offrandes étaient ou la cause ou le prétexte, les deux partis décidèrent qu'il en serait fait trois parts : deux parts seraient attribuées à la postérité d'Abou-Hafs, qui composait la branche aînée des Oulad-Sidi-Ech-Chikh ; l'autre devait appartenir à la branche cadette, c'est-à-dire à la descendance d'Abd-el-Hakem.

La conséquence de cette réglementation fut tout naturellement la division des deux Zaouïa ; elle décidait, en même temps, la troisième fraction, celle qui s'était établie autour d'El-Abiodh, près du tombeau du saint, à se fondre dans les deux branches, lesquelles ne pouvaient manquer de devenir bientôt des rivales irréconciliables.

La branche aînée, celle d'Abou-Hafs, établit sa Zaouïa à l'est du tombeau de l'ancêtre commun. La descendance d'Abd-el-Hakem installa la sienne à l'ouest. Cette disposition déterminait la dénomination de ces Zaouïa : la première fut désignée sous l'appelation de *Zaouïet-ech-Cherguïa* ou de l'est ; la seconde par le nom de *Zaouïet-el-R'eraba*, ou de l'ouest. De là la division des deux branches des Oulad-Sidi-Ech-Chikh en *Cheraga* et en *R'eraba*.

Il est inutile d'ajouter que l'histoire de ces deux fractions de même origine ne nous montre qu'une suite, une série de rivalités, de compétitions, de tueries, alternées de périodes de paix ou de trêves plutôt, d'alliances et de trahisons, de querelles sanglantes et de réconciliations plus ou moins sincères, la balle sifflante ou le poison muet. Cela dura ainsi jusqu'au traité de Lalla-Mar'nia du 23 août 1845 entre la France et le Marok, convention qui divisa en deux parties la puissante agglomération des Oulad-Sidi-Ech-Chikh de l'Est et de l'Ouest.

Il va sans dire que la clause du traité de 1845 qui concernait les Oulad-Sidi-Ech-Chikh vint jeter un certain trouble dans les deux fractions de la descendance du saint marabouth d'El-Abiodh, lesquelles traitaient habituellement soit avec le gouvernement marokain, soit avec le bey d'Oran pour le chef de la Régence d'Alger, selon que la partie du territoire qu'elles occupaient relevait du sultan du R'arb ou du pacha d'Alger. Fort embarrassés dans cette circonstance, et trouvant, avec quelque raison, que la clause dont ils étaient l'objet manquait de clarté, les chefs des deux fractions envoyèrent à Fas (Fez) une délégation pour demander des explications sur la situation nouvelle que leur faisait ce singulier traité. Le gouvernement marokain répondit aux envoyés avec une certaine loyauté — il est vrai que la dure leçon d'Isly était encore toute récente — que, vivant sur un territoire ayant appartenu aux Turcs (d'Alger), ils étaient tout naturellement les sujets de la France qui avait pris leur succession. En

pouvoir les employer utilement, ne fût-ce que dans l'intérêt et au profit de sa propre cause; aussi, n'hésita-t-il pas un seul instant à saisir l'occasion que semblait lui offrir la fortune de jouer

effet, l'article 5 du traité du 10 septembre 1844, qui fut signé un mois après la bataille d'Isly, est ainsi conçu :

« 5. — La délimitation des frontières entre les possessions de Sa » Majesté l'Empereur (*) des Français et celles de Sa Majesté l'Em- » pereur du Marok, reste fixée et convenue conformément à l'état de » choses reconnu par le gouvernement marokain à l'époque de la » domination des Turcs en Algérie. »

Les Oulad-Sidi-Ech-Chikh se résignèrent — lentement, il est vrai, — à devenir des sujets français. Ils attendirent jusqu'en 1846 pour faire des ouvertures de soumission. En avril 1847, les deux tribus réunies se portèrent sur le passage de la colonne Renault, entre Sidi-El-Hadj-ben-Ameur et les Arbaouat, pour y protester de leur dévouement à la France; elles offrirent un cheval de gada, et payèrent 14,000 francs d'amende que leur infligea le général Renault pour avoir manqué à leur promesse de 1846. Les impôts furent régulièrement payés pendant les années 1847 et 1848.

A cette époque, le chef de la branche aînée, celle des Oulad-Ech-Chikh-ech-Cheraga était Sid Hamza-ould-Abou-Bekr; celui des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-el-R'eraba était Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb.

Il n'était pas difficile de prévoir que l'ambiguïté du traité de 1845, qui se prêtait si facilement à toutes les interprétations, ne manquerait pas de nous susciter des embarras, eu égard surtout à la mauvaise foi traditionnelle des Arabes, et que les Oulad-Sidi-Ech-Chikh s'empresseraient de profiter du peu de clarté et de précision de ce document pour échapper à notre domination, aussi bien, d'ailleurs, qu'à celle du sultan marokain Moula Abd-er-Rahman. Nous voulons en donner une idée.

En novembre 1848, Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, le chef des R'eraba, envoya une députation à Oran pour être fixé définitivement, prétendait-il, sur la situation de sa tribu par rapport à la France. Or, il paraît qu'à Oran, on était encore moins bien fixé sur cette question de limites que les délégués de Ben-Eth-Thaïyeb; il s'ensuivit que le général d'Arbouville, qui commandait la province par intérim, montra visiblement, dans sa réponse aux envoyés, une hésitation qui n'échappa point à ces rusés Sahriens; ils avaient compris que nous n'étions pas bien sûrs de nos droits sur les populations qu'ils repré-

(*) Il était d'usage, depuis François 1er, que, dans tous les actes politiques passés avec les princes mahométans, les rois de France prissent le titre d'Empereur.

un rôle qui le mît en évidence, en accordant son patronage aux populations qui le sollicitaient, démarche dont il était, d'ailleurs, singulièrement flatté. Quelques coups de main heureux sur les

sentaient. Aussi, Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb résolut-il de tirer parti de notre si singulière indécision relativement à la situation politique et géographique des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-el-R'eraba, dont il était le chef.

Repoussé, pour ainsi dire, par la France, sachant, d'un autre côté, que le gouvernement marokain ne le réclamait pas, Ben-Eth-Thaïyeb n'hésita pas, lui, à se faire une position indépendante : dans les premiers jours de 1849, il fit répandre, assez adroitement, le bruit que le sultan du Marok l'avait nommé khalifa du Sud de ce pays. Comme les souverains du R'arb ne s'occupaient guère de leurs sujets sahriens qu'au moment de la perception de l'impôt, les prétentions du chef des R'eraba avaient chance de réussir.

Sid Ben-Eth-Thaïyeb avait quatre frères : Sid Sliman, Sid Abou-Hafs, Sid Mohammed et Sid Kaddour. Non satisfait de la part qu'il s'était faite, le prétendu khalifa du Sud résolut d'arrondir sa petite souveraineté. A cet effet, il appela ses frères auprès de lui dans le but de s'en faire des auxiliaires pour la réalisation de cette honnête combinaison. Il entama ses opérations par les Hameïan-ech-Cheraga, dont il réussit, autant par la force que par la ruse, à enlever deux importantes fractions. Il fut moins heureux auprès des Hameïan-el-R'eraba, qui paraissaient mal disposés à favoriser et à seconder ses visées ambitieuses. En présence de son insuccès sur ces Hameïan de l'Ouest, ses voisins, Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb modifia son système de recrutement : il tomba sur leurs caravanes en retour du Gourara, et les raza radicalement.

Réduits à la plus extrême misère, les Hameïan-el-R'eraba n'hésitèrent plus à admettre qu'il était écrit qu'ils devaient suivre leur nouveau Seigneur, du moins jusqu'à ce que le Maître des Mondes en eût décidé autrement. Pourtant, en attendant ce moment fortuné, les Hameïan se plaignirent très énergiquement au commandant de la province d'Oran de la façon dont Ben-Eth-Thaïyeb les avait traités. Des représentations furent adressées par le gouvernement français au sultan Moula Abd-er-Rahman, qui s'empressa de blâmer sévèrement la conduite de celui qui s'intitulait son lieutenant. Il est bon d'ajouter que cette sorte de désaveu fut d'autant plus prompt, que le colonel Maissiat, commandant la subdivision de Mascara, avait dirigé, au commencement de 1849, une expédition contre les Rzaïna, l'une des fractions des Hameïan-ech-Cheraga qui avaient prêté l'oreille aux séditieuses excitations du chef des Zoua-el-R'eraba. Surpris par la rapidité du mouvement de la colonne française, les Rzaïna étaient rentrés dans le devoir et la soumission.

tribus marokaines qui les dévoraient mirent un terme, pour quelque temps du moins, aux exigences de ces avides et inhospitalières voisines. Mais ces infortunés dissidents ne tarderont

---

Mais de nouveaux désordres s'étant produits, à l'instigation de Sid Ben-Eth-Thaïyeb, dans cette partie du Sahra aussitôt après le passage de la colonne Maissiat, le général Pelissier, commandant la province d'Oran, avait cru devoir s'y porter lui-même avec une colonne forte de 2,300 hommes et de 460 chevaux, et de deux sections d'artillerie de montagne. Deux autres colonnes, aux ordres du général de Mac-Mahon et du colonel Mellinet, fournies par les subdivisions de Tlemsen et de Sidi-bel-Abbès, coopérèrent à cette expédition en s'établissant sur les positions d'Aïn-Ben-Khelil et d'El-Aricha.

Les raisons qui motivèrent cette expédition étaient les suivantes : les Hameïan-el-R'eraba, joints à quelques fractions des tribus sahriennes du Marok, avaient formé, dans le sud-ouest de la province d'Oran, incités par le marabouth Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, un foyer d'hostilité qui menaçait de s'étendre rapidement si l'on ne prenait de promptes et énergiques mesures pour en arrêter le développement. Il y avait donc urgence à diriger de ce côté des forces relativement imposantes, et dont le général Pelissier, avons-nous dit, prendrait lui-même le commandement.

La mise à exécution du projet du général commandant la province d'Oran était hâtée par la défection du kaïd El-Mebkhout, des Hameïan-el-R'eraba insoumis, lesquels étaient venus insulter, le 26 février 1849, le poste de la vigie de Dhaya et par la révolte simultanée de deux fractions des Hameïan-ech-Cheraga, dont l'une, celle des Oulad-Zyan, avait tué son kaïd, Ben-Omar, qui essayait d'arrêter le mouvement de défection.

Le plan de campagne du général Pelissier se réduisait à jeter les Harar et les Hameïan-ech-Cheraga, tribus fidèles du sud-est de la province d'Oran, sur les fractions insoumises, qu'elles pousseront devant elles jusqu'à soumission complète.

Cette colonne ne comptait pas moins de 1,600 cavaliers de goums du Tell et du Sahra, aux ordres de Kaddour-ben-El-Mokhfi, ar'a des Bordjïa, et d'Abd-el-Kader-ben-Daoud, ar'a de Tiharet; 240 fantassins des Harar et des Atba marchaient avec les goums.

La colonne Pelissier se mettait en mouvement le 11 mars. Le 21, elle campait à Bir-En-Nâama ; elle séjourne sur ce point jusqu'au 4 avril. Un vent violent du sud soulevant des trombes de sable, et qui ne dure pas moins de neuf jours, s'élève vers dix heures du matin pour ne tomber qu'au coucher du soleil.

A partir du 22, des reconnaissances fournies par les goums sont envoyées dans toutes les directions : elles sont commandées par El-Hadj El-Mokhtar, a'ra des *Khiala* (cavaliers du Bureau arabe) de Mas-

pas à voir leur situation empirer et devenir intolérable; car, nos Hameïan soumis vont, à leur tour, les attaquer et les resserrer ainsi entre deux périls des plus menaçants.

---

cara, par Kada-ben-El-Hachemi, ancien a'ra d'Abd-el-Kader, et par El-Miloud-ben-El-Kharroubi, ancien *Siaf* (officier des Réguliers) de l'Émir.

Le 24 mars, Sid Sliman-ben-Eth-Thaïyeb, frère de Sid Ech-Chikh, le chef des insoumis, et qui marche avec la colonne, rentre d'une reconnaissance sur El-Abiodh-Sidi-Ech-Chikh.

La colonne arrivait, le 6 avril, à Thyout, que ses habitants ont abandonné depuis quelques jours : effrayés par notre pointe sur El-Galoul, les Hameïan avaient évacué leur ksar sans prendre le temps d'emporter leurs approvisionnements. Aussi, est-il trouvé rempli de blé, d'orge, de dattes et de butin. Pour punir les Hameïan, et les gens de Thyout, chez lesquels ils emmagasinent, de leur persistance dans l'insoumission, le général Pelissier permet aux troupes et aux goums de fouiller le ksar, lequel est promptement débarrassé du butin qu'il renfermait.

Le 9 avril, le Ksar Aïn-Es-Sefra fait sa soumission.

Le 12 avril, la colonne arrive sous le Ksar Mor'ar-et-Tahtani, qu'elle trouve également abandonné. Il est aussi livré aux troupes et aux goums. On en fait ensuite sauter l'enceinte et les maisons qui y restaient encore debout. Les arbres fruitiers des jardins sont coupés; trois cents dattiers subissent le même sort. Les soldats mangent avec plaisir les têtes de ces palmiers, lesquelles composent une nourriture très saine et très agréable au goût.

Toutes les nuits, des maraudeurs viennent tirer des coups de fusil sur nos postes avancés.

Le 15 avril, la colonne vient camper sous le Ksar Mor'ar-el-Foukani, qu'on fait sauter par la mine. Comme Mor'ar-et-Tahtani, ce ksar avait été abandonné par sa population. Les arbres fruitiers tombent sous la scie passe-partout ou sous la hache.

Une reconnaissance des *âskeur* (fantassins) sur le piton qui domine la gorge au sud, est attaquée par une centaine d'insoumis embusqués dans les rochers. Des dispositions sont prises pour dégager nos gens de pied et pour donner la chasse aux agresseurs, qui s'enfuient sans attendre nos soldats.

Le 18 avril, les gens du Ksar Thyout, qui se sont rendus à discrétion, rentrent chez eux. Leur djemâa vient en corps, entre Aïn-el-Adjadj et Aïn-es-Sefra, recevoir les conditions de l'aman que leur avait accordé le général commandant la colonne.

Le 20 avril, la colonne arrive devant Aïn-es-Sficifa qui, comme les autres ksour, est vide de sa population. Il est fouillé par des corvées régulières, qui y trouvent de l'orge et du blé qui sont livrés

Au mois de septembre, Sid Sliman-ben-Kaddour, voulant continuer son rôle de protecteur des fractions rebelles qui l'avaient appelé à leur aide, se mit à la tête de 200 chevaux des Thrafi,

au comptable des Subsistances militaires pour les besoins de la colonne. Le butin et les dattes sont distribués aux goums.

Des distributions de dattes sont faites à la troupe à titre de gratification. La ration est de 500 grammes.

La djemâa d'Aïn-es-Sficifa est au camp depuis le 23 avril; elle annonce comme prochain le retour des habitants du ksar; ils seraient déjà rentrés si les Eumour, à qui ils avaient demandé asile, ne s'opposaient à leur départ.

Le 29 avril, le goum du Tell était licencié; il en est de même des 220 fantassins des tribus.

Pendant que la colonne Pelissier marchait sur les ksour du Sud-Ouest, qu'il détruisait, et dont il amenait les populations à composition, le général de Mac-Mahon s'était porté, par une marche rapide, jusqu'au Chothth des Mehaïa, en suivant le Chothth-el-R'arbi dans toute sa longueur. Cette pointe avait pour objet de surprendre quelques douars des insoumis qui avaient été signalés sur ce point.

La colonne Pelissier était dissoute le 3 mai. Le général s'était rendu de sa personne à la colonne de Tlemsen, campée à Aïn-Ben-Khelil, et rentrait dans le Tell avec elle.

La colonne de Sidi-Bel-Abbès, sous les ordres du colonel Mellinet, de la Légion étrangère, reste en observation à El-Aricha.

Cette longue et lointaine expédition, dont l'itinéraire avait déjà été parcouru en 1847 par la colonne du général Cavaignac, avait eu pour résultats de couper court brusquement à la défection des tribus du Sud-Ouest, laquelle menaçait de se propager et de s'étendre, de refouler les insoumis de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb loin de leurs territoires, de leur imposer ainsi de dures et ruineuses privations, et de les forcer à demander aux tribus marokaines une onéreuse hospitalité; enfin, de montrer encore une fois aux populations sahriennes qu'il n'est point de contrées, si reculées qu'elles soient, qui puisse échapper à notre action.

Nous avons dit plus haut qu'en présence des violences exercées sur les Hameïan-el-R'eraba par Sid Ben-Eth-Thaïyeb, qui avait razé leurs caravanes en retour du Gourara, des représentations avaient été adressées par le gouvernement français au sultan Moula Abd-er-Rahman, et que ce souverain, qui savait ce qu'il en coûte de se brouiller avec la France, s'était empressé de désavouer Sid Ben-Eth-Thaïyeb et de blâmer sa conduite. L'apparition de la colonne Pelissier sur la frontière marokaine avec des forces imposantes avait démontré au sultan du R'arb que nous étions bien déterminés à faire respecter nos traités et conventions avec lui relativement à ce

et vint razer les Oulad-Sidi-Ahmed-el-Medjedoub; mais les Hameïan, mis en éveil par ce coup de main tout à fait inattendu, montèrent à cheval à leur tour, et allèrent inquiéter

qu'on appelait son empire. Il attira donc, sous un prétexte quelconque, Sid Ben-Eth-Thaïyeb à Faz, où il le retint prisonnier.

Rendu à la liberté sous conditions quelques mois après, le chef des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-el-R'eraba, dégoûté, sans doute, de la politique militante qui lui avait si mal réussie, il s'était résigné, pour son compte personnel, à vivre à l'écart en attendant des temps meilleurs, sans cesser pourtant de nous être des plus irréconciliablement hostile, et de nous créer des embarras toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Quoiqu'il en soit, Sid Ben-Eth-Thaïyeb ne se trouve mêlé directement à aucune action de guerre de 1849 à 1864, c'est-à-dire durant une période de quinze années.

Mais à partir du mois de mai de cette dernière année, c'est-à-dire quelques jours après la défection et la mort du chef — de fait — de la branche aînée des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, Sid Sliman-ould-Hamza, tué au combat d'Aouïnet-Bou-Bekr, Sid El-Hadj El-Arbi, l'un des fils de Sid Ben-Eth-Thaïyeb, à qui il en coûtait, sans doute, de ne point se mêler aux affaires d'eau trouble qu'avait provoquées son cousin, reprit la suite des intrigues qu'avait cessées, ostensiblement du moins, son vénérable père. Nous rapporterons plus loin ce qu'il en advint.

Nous avons dit plus haut que Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb avait quatre frères : Sid Sliman, Sid Abou-Hafs, Sid Mohammed et Sid Kaddour. Les deux premiers sont encore, croyons-nous, de ce monde : Sid Mohammed et Sid Kaddour sont morts, le premier, dans le bach-aghalik de Frenda, le second, à la suite d'une blessure qu'il reçut dans la défense d'une caravane qu'il conduisait à Faz. Sid Kaddour laissait quatre fils, dont l'un, Sid Sliman, né en 1840, jouera un certain rôle au cours de ce récit.

Sid Ben-Eth-Thaïyeb, le chef de la branche cadette des Oulad-Sidi-Ech-Chikh avait cinq fils : Sid El-Hadj El-Arbi, Sid Sliman, Sid Mâmmar, Moula-Ferah, et Sid Allal.

Ainsi que nous le disions plus haut, le fils aîné de Sid Ben-Eth-Thaïyeb, Sid El-Hadj El-Arbi, reprit la suite des affaires de son père, en provoquant la défection des Oulad-Sidi-Brahim et de 700 tentes des Thrafi; il s'était adjoint, dans cette opération, son cousin Sid Sliman-ben-Kaddour, qui s'essayait à la vie politique et qui avait alors vingt-quatre ans. Mais Ben Eth-Thaïyeb qui, déjà, avait pu apprécier le caractère ambitieux et aventureux de son neveu, et qui redoutait de lui voir prendre, à son détriment, un ascendant trop considérable sur les Zoua de l'Ouest, influence qui pourrait ébranler son autorité, Sid Ech-Chikh, disons-nous, s'empressa de reprendre

l'ennemi par une pointe audacieuse qu'ils poussèrent jusqu'à l'ouad Guir. Enhardis par quelques succès de ce genre, les Hameïan prirent du goût pour ces sortes d'aventures, et ils ne lais-

le titre et de faire œuvre de sultan, en cherchant à enlever les Hameïan-Djenba. Mais le gouvernement français protesta à nouveau auprès de l'Empereur du Marok contre les agissements de Sid Ben-Eth-Thaïyeb, qui fut, encore une fois, appelé à Faz pour y donner — il s'en doutait bien — quelques explications sur ses manœuvres à l'égard de nos tribus soumises. Mais le rusé marabouth, qui n'a point oublié l'accueil que lui avait fait le sultan marokain en 1849, et qui n'est que médiocrement disposé à reprendre les chaînes de la captivité, se dispense de se rendre à l'appel de son souverain.

Le sultan marokain n'insista point; mais il n'oublia pas non plus ; il sait bien que l'occasion de se faire obéir finira, tôt ou tard, par se présenter. En effet, au commencement d'octobre de cette même année 1864, le fils aîné de Sid Ben-Eth-Thaïyeb avait l'imprudence de se rendre dans l'âmala d'Oudjda pour y acheter des grains : il y était immédiatement arrêté et incarcéré. Dès que son père eut connaissance de cette arrestation, il envoya son second fils, Sid Sliman, à Faz, pour y réclamer l'élargissement de son frère; mais Sid Sliman ne réussit pas dans cette négociation : loin de voir les portes de la prison s'ouvrir pour son frère, il était lui-même retenu comme otage dans les fers où gémissait son aîné Sid El-Hadj El-Arbi.

Cette double arrestation amena Sid Ben-Eth-Thaïyeb à composition : il fut pris spontanément d'un beau zèle pour notre cause, et, renonçant à ses projets sur nos Hameïan-Djenba, il venait nous offrir ses services et son dévouement, que, fidèles à nos traditions, — nous sommes si heureux et si flattés de nous croire idolâtrés par nos ennemis, — nous acceptâmes avec enthousiasme.

A la suite d'une entente avec les gouvernements de l'Algérie et du Marok, Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb fut nommé, en mars 1867, khalifa d'Oudjda (Marok) pour les tribus du Sud, et son fils aîné, Sid El-Hadj El-Arbi, désigné pour le seconder, était remplacé dans sa prison par deux autres de ses frères. Le gouvernement marokain, qui n'avait pas la confiance aussi facile que nous, et qui connaissait de longue date la versatilité et l'ambition du vieux Ben-Eth-Thaïyeb, était bien aise d'avoir des otages sous la main pour le maintenir dans les limites des conventions stipulées entre les deux gouvernements.

Telle est, au commencement de 1867, la situation de la branche cadette des Oulad-Sidi-Ech-Chikh. Nous allons voir bientôt les Zoua de l'Ouest se poser sérieusement en concurrents de ceux de l'Est, et chercher à jouer un rôle prépondérant dans la revendication d'une influence que les premiers puiseront bien plutôt dans leur énergie et

sèrent plus un moment de repos aux insoumis répandus sur la frontière du Marok.

En résumé, depuis la rentrée des colonnes de Géryville et de Laghouath sur leurs points de campements, il ne s'est produit aucun fait saillant valant la peine d'être rapporté. Affaiblis et désorganisés, les rebelles se sont prudemment éloignés de notre frontière, et c'est à peine si, sur les bords de l'ouad Guir, où ils ont établi leurs campements, ils parviennent à trouver quelque sécurité.

Aujourd'hui, ils restent sourds aux appels du marabouth Sid Ahmed-ould-Hamza, qui, de crainte que l'inaction n'amoindrisse son prestige, voudrait de nouveau tenter le sort des armes. Ce qu'il redoute surtout, c'est l'ascendant qu'ont donné à Sid Sliman-ben-Kaddour, son cousin, les quelques coups de main plus ou moins heureux qu'il avait tentés sur nos Hameïan soumis; il sentait qu'il pouvait devenir pour lui, par la suite, un rival dangereux. Ses partisans ne lui avaient-ils pas déjà fait l'affront de le lui préférer, et de lui attribuer une puissance et une énergie qu'ils semblaient lui dénier, à lui, le possesseur légitime — de fait — du pouvoir religieux qui est attaché à la descendance directe de son saint ancêtre, l'illustre Sidi Ech-Chikh.

Avant d'aller plus loin, nous ferons remarquer que, si nous n'attribuons pas le titre d'héritier légitime de Sid Ech-Chikh à

leur valeur personnelle, que dans leur droit familial ou religieux. Selon l'expression arabe, l'un d'eux surtout, le marabouth Sid *Sliman-ben-Kaddour*, neveu et rival de Sid Ben-Eth-Thaïyeb, se nommera *de sa force*, c'est-à-dire qu'il arrivera, par sa vigueur et son habileté, à supplanter le chef des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-el-R'eraba, et à annibiler ses descendants directs; Sid Sliman transportera ainsi le pouvoir de fait, au détriment des héritiers légitimes, dans la branche cadette des Zoua-el-R'eraba. Pourtant, il trouvera un rival dans la branche aînée, un usurpateur, comme lui, des droits du chef de la famille à laquelle il appartient.

Les renseignements qui précèdent étaient indispensables pour permettre au lecteur de suivre, sans trop d'efforts, les diverses phases et les péripéties de la lutte engagée, depuis 1864, entre nous et les Oulad-Sidi-Ech-Chikh des deux branches.

Sid Ahmed-ould-Hamza, c'est que cette qualité appartient, en réalité, à Sid Hamza, né en 1859, et fils d'Abou-Bekr, mort en 1862, empoisonné, dit-on, par une des femmes de son père, Er-Rebiha-bent-Rabah, à l'instigation des Zoua-ech-Cheraga, qui désespéraient de l'entraîner dans le mouvement insurrectionnel qu'ils avaient prémédité, tandis que son frère, Sid Sliman-ould-Hamza, qui était entièrement entre les mains des Abid Sidi-Ech-Chikh, devait, dans leur pensée, se prêter plus aisément à ce qu'ils attendaient de son grossier et brutal fanatisme, c'est-à-dire à se faire l'aveugle instrument du parti religieux, dont il partageait, d'ailleurs, toutes les idées, et surtout la haine contre notre domination. Nous savons qu'en effet, il levait l'étendard de la révolte deux ans après la mort de son frère Abou-Bekr, dont il s'était déclaré le successeur.

Sid Hamza-ould-Abou-Bekr — qui porte les mêmes noms que son grand-père — est donc l'héritier légitime de la *baraka* (1),

(1) La *baraka*, c'est la bénédiction, ce sont les faveurs du ciel, c'est, en un mot, la puissance miraculeuse qui a été attribuée à un saint marabouth, et qui passe, par héritage, de mâle en mâle, à sa descendance directe, quand elle s'est montrée digne, bien entendu, de cette précieuse faveur. D'après la légende, le chef de la famille des Oulad-Sidi-Ech-Chikh aurait en sa possession un *khatem* (bague, sceau) mystérieux qui serait l'insigne de son pouvoir religieux, et la marque du commandement des Oulad-Sidi-Ech-Chikh; il serait également détenteur du livre où sont inscrites les formules de l'initiation aux rites de l'ordre religieux dont le saint d'El-Abiodh a été le fondateur.

Cet anneau, qui ne serait rien moins que celui au moyen duquel le grand Soleïman (Salomon), le fils de Daoud (David), commandait aux génies, il n'a été donné à aucun des enfants d'Adam de le voir, pas même à son détenteur, et pour cette excellente raison qu'il brille d'un tel éclat que le téméraire qui oserait porter son regard sur cet éblouissant et merveilleux bijoux, perdrait la vue instantanément. Pourtant, il aurait été fait exception à la règle en faveur du gendre du Prophète Mohammed, le khalife Ali, puisqu'il en donne la description dans un de ses poëmes: il se composerait de deux triangles superposés formant une étoile à six rais. Quoiqu'il en soit, personne, chez les Oulad-Sidi-Ech-Chikh des deux branches, ne se permettrait de douter de l'existence de cet anneau, qui pourtant n'est visible qu'avec les yeux de la foi, et tous les *Khouan* de l'ordre sont

le chef de la famille des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-ech-Cheraga. Ses oncles, Sid Sliman, Sid Mohammed et Sid Ahmed-ould-Hamza, qui, successivement, se sont emparés du pouvoir, n'ont pu l'exercer légalement qu'au nom du jeune descendant direct de Sidi Ech-Chikh. Il est vrai de dire qu'au moment de la défection de Sid Sliman-ould-Hamza, son oncle, en 1864, le fils d'Abou-Bekr n'était âgé que de cinq ans.

Le jeune Sid Hamza est donc le chef de droit de la maison de Sidi Ech-Chikh, et de l'ordre religieux dont ce saint vénéré a été le fondateur. Quant à Sid Ahmed-ould-Hamza, son oncle, il ne saurait être autre chose que le chef militaire de la branche aînée.

L'ascendant qu'a su prendre Sid Sliman-ben-Kaddour, dans l'Ouest, sur les rebelles qui, jusqu'à présent, avaient suivi la fortune de Sid Ahmed, aura infailliblement pour conséquence de retarder leur soumission. Se sentant soutenus par un chef jeune et vigoureux, ils reprendront quelque courage, et l'espoir, pour le jour où ils se décideront à rentrer sur leurs territoires, d'obtenir des conditions d'aman moins sévères ou moins dures. Ils auraient actuellement, dit-on, leurs campements sur l'ouad Guir, ralliés, le plus petit nombre, autour de Sid Ahmed, les autres, à la main de Sid Sliman-ben-Kaddour. Quant au vieux Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, il se serait retiré au sud de Tafilala, laissant le commandement de la fraction des Oulad-Abd-el-Kerim qui suivait sa fortune, et des Rzaïna de Mouça-ben-Kouïder à son fils Moula Ferah, qui a dressé ses tentes sur le cours inférieur de l'ouad Guir, à Oglat-Bou-Allala.

Sid Ez-Zoubir est allé rejoindre son neveu Sid Ahmed. Sid El-Ala a dû quitter El-Goleâa pour satisfaire à la condition d'aman qui avait été imposée aux Châanba-Mouadhi; il se serait retiré sur l'ouad Mguidem à la suite d'une razia importante opérée sur ces Châanba par les Mkhalif de Laghouath.

Au commencement de l'année 1867, la plupart des tribus qui avaient pris part à l'insurrection étaient rentrées dans le devoir;

convaincus qu'il est actuellement en la possession du jeune Sid Hamza-ould-Abou-Bekr, que, tout naturellement, ils considèrent comme leur seul et véritable chef religieux.

les seules fractions qui restaient groupées autour des chefs rebelles étaient les suivantes :

Oulad-Zyad-el-R'eraba	350	tentes.
Oulad-Zyad-ech-Cheraga	300	—
Derraga (Brahimia, Oulad-Bou-Douaïa)	200	—
Oulad-Malla	100	—
Oulad-Abd-el-Kerim	220	—
Oulad-Sidi-Ech-Chikh-Zoua	300	—
Oulad-Aïça	150	—
Oulad-Moumen	200	—
Graridj	100	—
Rzeïgat	300	—
Rzaïna	250	—
Total	2,470	tentes.

Comme nous l'avons dit plus haut, ces populations, qui se sont enfoncées dans le Marok, sont réunies autour des marabouths Sid Ahmed-ould-Hamza et Sid Sliman-ben-Kaddour, qui, craignant de se voir abandonnés par les fractions des tribus qui constituent ostensiblement les forces insurrectionnelles, font tous leurs efforts pour les maintenir sous leurs drapeaux. Mais ces tenaces insoumis ne sont pas au bout de leurs maux ; car, les tribus marokaines, sur le territoire desquelles ils sont établis, abusant de l'obligation dans laquelle ils se trouvent de réclamer leur hospitalité, se montreront de jour en jour plus exigeantes, et leur feront payer cher l'asile qu'ils sont réduits à solliciter de leur impitoyable cupidité. Pour arriver à les satisfaire, il ne restera d'autres ressources à nos populations rebelles que de lancer, sur notre territoire, des bandes de maraudeurs ou des partis de cavaliers et de fantassins pour y faire quelque butin.

L'oasis de Figuig est devenue le refuge de tous les bandits qui n'ont pu suivre le marabouth Sid Ahmed, ainsi que de ceux qui préfèrent opérer pour leur propre compte ; mais cette hospitalité que leur donnent les Figuiguiens n'est pas plus gratuite que celle

que vendent à nos fractions rebelles les tribus marokaines des environs de l'ouad Guir. Pour permettre aux coupeurs de routes de s'acquitter envers eux du droit d'asile qu'ils prélèvent sur leur bourse, les gens de Figuig les arment et leur fournissent des munitions de guerre et de bouche, au moyen desquelles cette bande de gueux vient chaque jour faire du butin sur nos tribus soumises voisines de la frontière marokaine; ils poussent même leurs pointes sur notre territoire jusqu'à une très grande distance de leur base d'opérations : ce sont de véritables expéditions qui ne laissent ni repos, ni tranquillité à nos ksour, et auxquelles participent tous les sacripants qui emmagasinent dans l'oasis. Il serait superflu d'ajouter que les gens de Figuig partagent, avec les capteurs, le butin ramassé dans ces honnêtes entreprises.

Dans les premiers jours de janvier, une bande de ces maraudeurs, sortie de Figuig, s'était avancée dans l'Est jusqu'au-delà des Arbaouat, au sud et à deux marches de Géryville; mais, rencontrés par nos cavaliers et les fantassins de Stiten au Kheneg-Bou-Djellal, ils furent attaqués vigoureusement, et payèrent leur audacieuse opération de huit tués et d'un blessé.

En présence de ces incursions répétées, qui enlevaient toute sécurité à nos tribus du Sud de la province d'Oran, le gouvernement français avait manifesté l'intention formelle d'organiser une expédition contre Figuig, ce rêve depuis si longtemps caressé par les commandants du poste avancé de Géryville. Mais les préoccupations politiques changèrent subitement la direction des esprits, qui se tournèrent du côté de l'Europe, de sorte que les préparatifs qui, déjà étaient fort avancés, furent arrêtés et, finalement, abandonnés.

A cette même époque, c'est-à-dire en janvier, Sid Ahmed-ould-Hamza s'était transporté avec sa tribu, les Oulad-Sidi-Ech-Chikh-ech-Cheraga, en un point du territoire des Oulad-Djerir appelé El-Bechar, au sud d'Aïn-ech-Chaïr. Le jeune marabouth se proposait de tenter une incursion sur les terres des Hameïan avec le concours des Douï-Mnia et des Beni-Guil, toujours prêts, habituellement, quand il s'agit de faire la guerre au butin, et il

avait chargé son frère, le mulâtre Sid Kaddour-ben-Hamza (1), — dont il n'a point encore été parlé, — de se porter au milieu de ces tribus marokaines pour chercher à les gagner à sa cause, et à les décider à prendre les armes. Mais la guerre sainte n'étant pas un appât suffisant pour déterminer ces tribus montagnardes — qui savent compter — à risquer leur vie pour la défense d'intérêts dont les profits sont, à leurs yeux, des plus problématiques, refusent nettement de se mêler des affaires de Sid Ahmed et de lui prêter leur appui.

Dans les derniers jours de janvier, 150 fantassins des Eumour et des Ar'ouath, réfugiés à Figuig, apparaissent subitement dans les environs des ksour d'Aïn-es-Sefra et de Thyout, et s'emparent de deux troupeaux de moutons appartenant à ces ksariens; mais ceux-ci se mettent, sans retard, à la poursuite de ces maraudeurs, les atteignent, et les obligent à abandonner leurs prises en laissant trois des leurs et des armes sur le terrain.

Vers cette époque, les Chaanba d'El-Goleâa, fatigués d'une situation politique et d'un état des plus préjudiciables à leurs intérêts commerciaux, et en présence de l'insécurité des routes de Metlili, du Mzab et d'Ouargla, renouvelèrent leur offre de soumission. L'aman leur fut accordé sous la condition de verser sans délai au Trésor, par l'intermédiaire d'Ali-Bey, le nouveau chef qui venait de leur être imposé, une *lezma* (2) de 1,000 fr.

Dans l'ouest du cercle de Géryville, de graves dissensions s'étaient élevées entre les Oulad-Zyad insoumis et les tribus marokaines des Oulad-En-Naceur. Pour s'entretenir la main, sans doute, ces deux tribus avaient, depuis quelque temps, pris l'habitude de se razer alternativement. Leurs goums avaient fini par en venir aux mains, et le succès final était resté aux Oulad-Zyad, qui, dans un combat décisif, avaient enlevé les troupeaux

(1) Sid Kaddour-ben-Hamza, le cinquième des fils de Sid Hamza, est né vers 1853 de la négresse esclave Mbarka-bent-Yaïch; par suite, il n'est point de la descendance légitime de Sidi Ech-Chikh, et il est inhabile à hériter de la puissance spirituelle et temporelle dont sont appelés à jouir les descendants directs du saint marabouth, l'ancêtre des Oulad-Sidi-Ech-Chikh.

(2) Genre d'impôt auquel sont soumises les populations du Sahra.

de chameaux de leurs adversaires, dont sept de ceux-ci étaient, en outre, restés sur le carreau.

La rude leçon donnée, dans le courant de janvier, par nos cavaliers et les gens de Stiten aux deux *djiouch* qui avaient eu la témérité de s'avancer jusqu'au Kheneg-Bou-Djelal, rendit, pour quelque temps du moins, la tranquillité à nos ksour de la province d'Oran; sans doute, les maraudeurs, qui, après tout, luttaient pour l'existence, n'avaient pas tout à fait renoncé à chercher à gagner leur vie; mais ils n'étaient point inquiétants. Cette situation se continua jusque dans les premiers jours de mars. Malheureusement, elle vint bientôt se modifier très défavorablement pour nos tribus soumises.

Le 15 mars, 1,200 hommes des Eumour et des Beni-Guil apparaissent soudainement sous les murs des deux Chellala, et, après une lutte inégale, et à laquelle ils n'étaient pas préparés, les gens de ces ksour sont battus et razés aussi radicalement que possible : tous leurs troupeaux sont enlevés, ainsi que les tentes et leur contenu appartenant aux Nomades campés à proximité du théâtre de l'action.

Le même jour, les gens de Bou-Semr'oun subissaient le même sort, et leurs troupeaux suivaient la même direction que ceux des Chellaliens. Les fantassins de ce ksar se mettent à la poursuite des Marokains; mais ils tombent dans une embuscade que ceux-ci leur avaient tendue sur l'ouad El-Malah, où ils perdent 13 hommes tués, tandis que 80 autres sont désarmés et réduits à une simplicité de costume des plus primitives.

Quelques jours après, les rebelles, conduits par Sid Ahmed et Sid Sliman-ben-Kaddour, qui s'est décidément rallié au chef effectif de la branche aînée, tentaient une nouvelle entreprise sur notre territoire. Les marabouths campaient, le 23 au soir, à El-Anba, au nord du ksar d'Aïn-es-Sficifa; suivant la route de Taousra, ils se portaient rapidement sur les puits d'El-Aagueur, où ils arrivaient le 25 au matin, et où ils surprenaient une partie des Bekakra (Hameïan-Chafâ), le douar Mekid (Oulad-Khelif), et un douar des Mekhaoulia (Hameïan-Djenba).

Un fort contingent de rebelles, sous les ordres de Sid Sliman-ben-Kaddour, s'avançait, le même jour, jusque sur les eaux

d'El-Fekarin, où étaient campés trois douars des Beni-Mekhaoula. Ceux-ci, qui avaient été avisés de la marche de l'ennemi, s'étaient empressés de plier leurs tentes et de réunir leurs troupeaux, et s'étaient mis en route vers l'Est ; atteints par le *r'ezou* de Sid Sliman, leurs cavaliers essayèrent de faire tête à l'ennemi; mais, très inférieurs en nombre à leurs adversaires, ils durent céder à la force après une lutte opiniâtre qui leur avait coûté une vingtaine de leurs cavaliers, parmi lesquels ils comptaient leur valeureux kaïd. De son côté, le goum de Sid Sliman avait fait des pertes très sensibles.

Après leur fructueuse opération, les contingents ennemis se réunirent à Aïn-el-Fekarin, et y séjournèrent jusqu'au 27 mars au matin ; puis ils reprirent la route du sud et se dirigèrent sur les ksour. Le 1er avril, ils se présentaient devant Asla, Chellalat-edh-Dhahrania, Chellalat-el-Gueblia et Bou-Semr'oun, ramassant les quelques troupeaux qui avaient échappé à leur première razia, et imposant des contributions de guerre relativement fortes aux habitants de ces ksour. Les gens de la Chellala du nord essayèrent bien de résister; mais, après une dernière lutte où ils perdirent trois hommes, ils furent réduits à se soumettre, et à payer à Sid Ahmed-ould-Hamza une somme de 1,000 francs. La Chellala du sud fut taxée à une contribution de guerre de 500 francs, et le ksar de Bou-Semr'oun, qui avait également, et avec si peu de succès, essayé de nouveau d'une résistance qu'il avait déjà payée si chère, fut imposé à la somme de 2,000 francs.

Pendant qu'ils étaient sur notre territoire, les rebelles razèrent deci delà quelques troupeaux qui leur tombèrent sous la main ; ils rentrèrent ensuite sous Figuig, qu'ils quittèrent bientôt pour se porter sur l'ouad Guir, où ils prirent leurs campements d'été. La tranquillité se rétablit, dès lors, autour de nous, et à la faveur de cette situation, dont ils avaient tant besoin, nos ksariens purent, enfin, faire leurs maigres récoltes sans être inquiétés.

Quelque temps après, un coup funeste était porté à la puissance et à l'influence de Sid Ahmed-ould-Hamza : ce jeune et difficile marabouth venait, encore une fois, de compromettre la

cause qu'il représentait par une de ces violences irréfléchies qui, déjà, lui avaient aliéné l'affection d'un grand nombre de ses adhérents. Sans s'enquérir s'il avait affaire à un ami ou à un ennemi, le cupide jeune homme, qui avait jusqu'à l'excès l'amour du butin, n'avait point hésité à razer les troupeaux du kaïd Mohammed-ould-El-Hadj-Ahmed, des Oulad-Abd-el-Kerim, tribu dont 220 tentes marchaient sous ses drapeaux ; c'était aussi odieux que maladroit. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, l'effet de cette mauvaise action n'avait pas tardé à se faire sentir : le marabouth était abandonné de la plus grande partie de ses adhérents des Rzaïna, des Oulad-Abd-el-Kerim et des Oulad-Mâlla. Ces tribus se réfugient auprès de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, le chef de la branche cadette des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, et vont grossir les contingents de Sid Sliman-ben-Kaddour, qui, désormais, saura exploiter habilement la position que lui a faite si maladroitement son cousin, Sid Ahmed-ould-Hamza.

Sur ces entrefaites, des négociations sérieuses se renouaient entre les gouvernements français et marokain; leur but était la recherche des moyens permettant de porter un coup décisif à l'insurrection, et de faire rentrer dans l'obéissance les tribus marokaines, que les chefs des rebelles trouvaient toujours prêtes lorsque leur concours leur était demandé pour une affaire de poudre ou de razia sur nos tribus soumises; souvent même, nous le savons, elles avaient opéré pour leur propre compte, et razé avec le même entrain leurs amis et leurs ennemis; peu leur importait, en effet, pourvu qu'il y eût du butin à recueillir au bout de l'opération.

Sid El-Hadj El-Arbi, le fils aîné de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, nous l'avons dit dans une des notes qui précèdent, était détenu depuis longtemps dans la ville marokaine d'Oudjda; le gouvernement de Sa Majesté chérifienne pensa que, pour arriver au but qu'il poursuivait, il serait d'une bonne et habile politique de placer à la tête des turbulentes et rapaces tribus de la frontière, un homme qu'elles connussent et qui jouît, par le fait de son origine, d'une influence religieuse incontestée — bien qu'en définitive, elles fussent composées de Croyants de

qualité tout à fait inférieure — dans la contrée où l'illustre Sidi Ech-Chikh comptait de nombreux *khoddam*. Sid El-Hadj El-Arbi fut donc désigné pour aller prendre, à Figuig, avec le titre de khalifa du kaïd d'Oudjda, le commandement des populations sahriennes de la frontière orientale du Marok, les Oulad-Djerir, les Beni-Guil, les Douï-Mnia, les Eumour et les Ahl-Figuig. Ce nouveau chef s'engageait solennellement à maintenir dans l'obéissance les tribus que son gouvernement mettait à sa main, et à s'opposer à tout mouvement offensif sur notre territoire, qui serait tenté par les rebelles établis dans l'étendue de son commandement.

L'effet de cette mesure ne tardait pas à se faire sentir avantageusement : les Beni-Guil entrent en relations avec l'autorité française; ils veulent vivre en paix désormais avec nos tribus de l'Ouest; les rebelles viennent se grouper autour de Sid Ben-Eth-Thaïyeb et de son neveu Sid Sliman-ben-Kaddour, et Sid Ahmed-ould-Hamza ne compte bientôt plus autour de lui que quelques douars des Ar'ouath-Ksal. Sid Sliman, qui a compris que son heure d'entrer en scène était arrivée, nous fait ses premières ouvertures de soumission.

Vers le 10 octobre, Sid El-Hadj El-Arbi-ben-Ech-Chikh arrivait à Figuig et prenait possession de son commandement; sans plus tarder, il faisait appel aux sentiments d'union et de concorde des populations marokaines dont l'administration et le gouvernement lui ont été confiés, et il cherchait à les grouper autour de lui. Mais, nous regrettons de le dire, son appel est peu écouté, et ses tribus y répondent on ne peut plus froidement et sans le moindre enthousiasme, bien que, pourtant, il s'efforce de faire ressortir à leurs yeux les avantages qu'ils doivent retirer de vivre en paix avec nous. A vrai dire, ces amateurs convaincus du bien d'autrui n'y ont qu'un médiocre intérêt, puisque, il faut bien le reconnaître, ils ne vivent que de rapine et de pillage, et que ce sont là à peu près leurs seuls moyens d'existence.

Quant à nos fractions rebelles, Sid El-Hadj El-Arbi les engage à se tenir en repos, et à se dispenser de toute agression sur les tribus soumises de notre territoire. Toute tentative de désordre

de leur part sera réprimée sans retard on ne peut plus rigoureusement. Cette menace n'a pas été, évidemment, sans les faire quelque peu réfléchir; aussi, dans la crainte de se trouver, à un moment donné, enserrés entre les rigueurs de Sid El-Arbi et les nôtres, renoncent-elles à nous inquiéter et à tenter de nouvelles incursions sur notre territoire.

Mais bientôt fatiguées d'un état qui menace de s'éterniser, prises du mal du pays, et ne voyant dans la situation anormale qu'elles se sont faite que la ruine et la misère; comprenant que leur position au milieu de tribus marokaines qui ne les supportent que difficilement, et qui leur font payer beaucoup trop chèrement leur maigre hospitalité, ne peut que devenir de jour en jour plus précaire, nos tribus rebelles songent sérieusement à nous faire leur soumission. Heureuses de saisir l'occasion qui se présente de rentrer sur leurs territoires, elles se sont groupées autour de Sid Sliman-ben-Kaddour, qu'elles ont reconnu solennellement pour chef, en l'engageant à nous demander notre aman aussi bien pour elles que pour lui.

La fortune qu'il convoitait depuis si longtemps s'offrait donc à Sid Sliman-ben-Kaddour dans de merveilleuses conditions : se voyant déjà revêtu de l'autorité que sa défection avait arrachée au rebelle Sid Sliman-ould-Hamza, et qui allait infailliblement passer, en sa faveur, de la branche aînée à la branche cadette des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, sentant que le moment approchait où il allait jouer un rôle prépondérant, l'ambitieux Sid Sliman n'hésita plus à demander l'aman pour lui et pour ses adhérents : il adressait sa demande, le 10 novembre 1867, à l'autorité française, qui l'accueillait favorablement, ainsi que celle des fractions rebelles qui l'avaient reconnu pour chef.

L'année 1868 s'ouvrait sous d'heureux auspices : Sid Sliman-ben-Kaddour se présentait en personne, le 11 janvier, à Géryville, pour confirmer sa demande d'aman et ses propositions de soumission; il ramenait avec lui les fractions des Oulad-Abd-el-Kerim et des Rzaïna qui avaient abandonné Sid Ahmed-ould-Hamza pour se rallier à lui. Il est inutile d'ajouter que, par cette démarche, Sid Sliman avait complètement rompu avec le chef de la branche aînée.

Mais le jeune marabouth Sid Ahmed n'avait point renoncé à la lutte, et la conduite de son cousin à son égard, de son allié de la veille, lui avait inspiré, au contraire, l'idée de se venger de ce qu'il appelait sa trahison. Il avait donc réuni autour de lui toutes les fractions qui étaient restées fidèles à sa cause, entre autres, les Oulad-Sidi-Ech-Chikh-ech-Cheraga, tribu qui constituait le fond le plus solide et le plus sûr du personnel insurrectionnel, et qui était demeurée inébranlablement attachée au chef de la famille de la branche aînée, à laquelle, du reste, nous savons qu'elle appartenait. Dès qu'il se sentit en mesure de le faire avec succès, c'est-à-dire dans le courant de janvier, Sid Ahmed fondit sur les Hameïan-Chafa et sur les Mahia, campés dans les parages d'Aïn-Ben-Khelil, les raza complètement, et fit sur ces deux fortes tribus un butin considérable. Il eut même, un instant, l'espoir de surprendre les Thrafi; mais une marche rapide de la colonne de Géryville sur Asla, où se trouvait le gros des forces du marabouth, vint déjouer ses projets et le contraindre à la retraite.

Les Hameïan, qui s'étaient soumis avec une facilité extrême à leur heureux vainqueur, s'empressèrent, à l'apparition de la colonne de Géryville, de retirer leur soumission à Sid Ahmed, et de nous la rendre sans la moindre difficulté. Cette manœuvre est, d'ailleurs, très familière aux Hameïan qui, placés à proximité des tribus pillardes de la frontière du Marok, sont continuellement exposés à leurs coups, et cela sans pouvoir leur rendre le réciproque. Ils reçurent l'ordre d'établir leurs campements près de Géryville, afin d'être à l'abri d'une nouvelle incursion de l'ennemi.

Cette fraction des Hameïan-Chafa, après avoir subi des pertes très sensibles, avait eu plusieurs de ses douars dispersés; quelques-uns s'étaient réfugiés au sud du pâté montagneux des ksour voisins de notre frontière de l'Ouest. Ces débris de douars étaient rencontrés par Sid Sliman-ben-Kaddour au moment où, fidèle à sa parole, il venait se ranger sous notre autorité; il les rallia, ainsi qu'une fraction des Mahia qui avait été entièrement dépouillée de ses biens, et les ramena à Géryville.

Les Hameïan ayant été réorganisés, il fut décidé que cette

tribu serait mise à même de prendre, avec le concours de nos moyens d'action, sa revanche sur les bandes de Sid Ahmed. Une pointe dans les parages de Figuig ayant été autorisée par le Gouvernement général, la colonne de Géryville, aux ordres du lieutenant-colonel Colonieu, s'était mise en mouvement le 1er mars dans la direction du sud-ouest.

Les contingents du marabouth avaient été signalés du côté d'Aïn-el-Malah, cherchant, selon toute probabilité, à surprendre les Thrafi, tentative qui, depuis longtemps, entrait dans les combinaisons de Sid Ahmed-ould-Hamza. Nos goums, aux ordres de Sid Sliman-ben-Kaddour, rencontrent les rebelles, le 3, à Dhayet-Moula-Djemâa; ils les attaquent furieusement, les culbutent, les défont d'une manière complète, leur enlèvent un drapeau et 350 chameaux chargés de vivres et de bagages, et leur tuent 150 hommes dont leur chef, Sid Mâmmar-ben-El-Djedid, qui, en l'absence de Sid Ahmed, son cousin et beau-frère, commandait, en qualité de khalifa du marabouth, les contingents des insoumis.

Après ce sanglant et désastreux échec, les débris de la colonne ennemie, qui, avant le combat, était forte de 250 chevaux et de 350 fantassins, reprirent, dans le plus grand désarroi, la direction de leurs campements. Mais ils n'étaient point encore au bout de leurs maux; car, à la nouvelle de leur défaite, l'arba de Sebdou, qui était posté, avec son goum, à Aïn-Ben-Khelil, se mettait à leur poursuite, leur coupait la retraite, et achevait leur ruine en les dépouillant de tout ce qu'ils avaient pu sauver du désastre en chevaux, vivres et moyens de transport. Un grand nombre de ces malheureux succombèrent en route, avant d'avoir pu regagner le territoire marokain et leurs campements.

Après ce succès de nos goums, la colonne, qui les appuyait à distance, poursuivit son chemin dans la direction d'El-Galoul, où Sid Sliman infligeait un sérieux échec aux Beni-Guil, à Dhayet-Bou-Gourin, en leur enlevant 20,000 moutons.

De ce point, la colonne se portait sur le territoire des Eumour, dont les chefs, terrifiés, s'empressèrent, pour éviter le sort des bandes de Sid Ahmed, de nous faire leur soumission, et de nous demander l'aman, lequel leur était accordé sous d'assez dures

conditions, que leur qualité de Marokains nous obligeait à rendre immédiatement exécutoires.

La colonne Colonieu faisait son apparition, le 1er avril, sous les murs de Figuig, où elle était accueillie sinon sans hostilité, du moins avec une froideur des plus significatives. Aussi, le commandant de la colonne crut-il devoir se dispenser de demander l'entrée de l'oasis, devant laquelle, pourtant, il campa pendant deux jours. Nos troupes reprenaient la route de Géryville, le 3 avril; elles passaient, le lendemain 4, à Ich, ksar marokain que, jamais jusqu'alors, aucune colonne française n'avait eu l'occasion de visiter. C'est pendant la marche sur Ich que disparut le capitaine Morin, de la Légion étrangère, qui avait eu l'imprudence de s'éloigner hors de vue de la colonne pour chasser : c'était une tête de plus à ajouter à celles que, depuis 1830, notre incorrigible insouciance, notre oubli des règles les plus élémentaires de la prudence, nous ont fait laisser entre les mains de notre implacable ennemi, et, malheureusement ce ne sera pas, sans doute, la dernière.

Le 10, la colonne campait sous Chellala-edh-Dhahrania; elle était, le 15 avril, de retour à Géryville, après quarante-six jours de marche.

A partir de ce moment, une sécurité inespérée règne dans toute l'étendue de notre Sud. Il est vrai de dire qu'une disette affreuse sévissait au Marok comme elle s'était fait sentir, d'ailleurs, en Algérie, de 1867 à 1868. Dès lors, les rebelles et les tribus pillardes de la frontière marokaine, dépourvus de toutes ressources, et dans l'impossibilité de constituer des approvisionnements pour entrer en campagne, se virent contraints de s'abstenir de toute démonstration ou incursion sur notre territoire.

Nous ajouterons que la leçon que leur avait donnée Sid Sliman-ben-Kaddour entrait bien, probablement, pour quelque chose aussi dans cette réserve inaccoutumée de nos infatigables et opiniâtres ennemis.

Nous avons vu que Sid Ahmed-ould-Hamza avait été la première victime de la volte-face de son cousin Sid Sliman, qui, décidément, avait levé le masque dès que l'occasion s'en était présentée. Il faut dire que son jeune cousin lui faisait la partie belle en désaffectionnant de sa cause, par sa maladresse et la difficulté de son caractère, ses partisans les plus dévoués, les *khoddam* les plus convaincus, les plus fanatiquement croyants de son illustre et saint ancêtre, le vénéré Sidi Ech-Chikh, lesquels, non contents de l'abandonner, allaient encore grossir les rangs de celui qui devait devenir son rival, et qui, d'ailleurs, malgré ses défauts, possédait de sérieuses et solides qualités qui manquaient absolument au jeune chef de l'insurrection.

La terrible journée de Dhayet-Moula-Djemaa avait, d'ailleurs, porté le dernier coup à son influence, et au prestige qu'il tirait de sa naissance et de sa situation de chef, sinon de droit, du moins de fait de la branche aînée des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, et bien qu'il n'assistât pas de sa personne à cette sanglante équipée, et qu'il n'y fût représenté que par son khalifa, qui y trouva la mort, la responsabilité ne lui en incombait pas moins tout entière. Quoiqu'il en soit, tout portait à croire qu'il ne lui serait pas facile de relever de sitôt les affaires de l'insurrection, qu'il avait si gravement compromises. Et puis, d'ailleurs, nous le répétons, Sid Ahmed s'était fait de nombreux ennemis, même autour de lui; nous ajouterons qu'il était devenu gênant aussi bien pour ses partisans que pour ceux qui, aujourd'hui, marchaient sous les drapeaux de Sid Sliman-ben-Kaddour, lequel brûlait du désir de faire passer, à son profit, le pouvoir dont avait joui la branche aînée entre les mains de la branche cadette des Oulad-Sidi-Ech-Chikh, et sans tenir le moindre compte du chef de la famille de ceux de l'Ouest, Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, et il venait de donner des preuves non équivoques de ses ambitieuses combinaisons en combattant Sid Ahmed, et en faisant subir un effroyable échec à ce chef de la descendance du saint vénéré d'El-Abiodh.

Aussi, le bruit qui se répandit, dans le courant d'octobre, de la mort de Sid Ahmed-ould-Hamza à Tafilala ne surprit-il personne. On prétendit bien que c'était le choléra qui avait tué ce vigoureux jeune homme de dix-sept ans; mais on avait trop besoin de sa disparition pour que le doute sur la cause qui

avait amené sa fin prématurée ne se mit point dans les esprits, et ne fit pas accuser ceux à qui sa mort pouvait profiter d'avoir un peu facilité cette radicale et définitive solution.

Sid Ahmed-ould-Hamza laissait deux très jeunes fils, dont se chargeait leur oncle Sid Kaddour-ould-Hamza.

L'héritier légitime du pouvoir religieux, le chef de la maison de Sidi Ech-Chikh et de la tribu des Oulad-Sidi-Ech-Chikh de l'Est, nous l'avons dit plus haut, était Sid Hamza-ould-Abou-Bekr (1), le petit-fils de Sid Hamza, le vainqueur du cherif d'Ouargla en 1853, et notre khalifa du Sud, décédé à Alger en 1861. Aujourd'hui, le jeune Sid Hamza, né en 1859, n'est âgé que de neuf ans. Aussi, son oncle Sid Kaddour, le cinquième fils de Sid Hamza, a-t-il profité de cette circonstance pour s'emparer du pouvoir, et se poser en chef de l'insurrection, bien qu'il dût être, pour une double raison, exclu de cette situation par son sang de descendance d'abord, et par ce fait qu'il est le fils d'une négresse, Mbarka-bent-Yaïch, condition capitale qui le rend inhabile à hériter le pouvoir religieux, et les prérogatives

(1) Sid Abou-Bekr était le fils aîné de Sid Hamza, le khalifa du Sud, mort à Alger en 1861. Il s'était signalé par la capture, dans les Eurg, de l'ancien cherif d'Ouargla, Sid Mohammed-ben-Abd-Allah. Il succéda à son père, avec le titre de bach-ar'a de Géryville, en décembre 1861 ; mais il mourut subitement en 1862, empoisonné, prétend-on, et c'est probable, par la Zaouïa. Cette mort violente semblait donner à la prédiction du cherif Mohammed-ben-Abd-Allah, qui, en 1853, alors que Sid Hamza se préparait à aller le combattre, lui écrivait : « Renonce à ton projet insensé, ô Hamza le renégat! sans quoi, toi et les tiens mourrez damnés et de mort violente. » Nous avons vu, au cours de ce récit, que cette sinistre prédiction s'est réalisée avec une fatale exactitude : en effet, après Abou-Bekr empoisonné, Sid Sliman était tué à l'affaire du 8 avril 1864, Sid Mohammed était blessé mortellement, le 4 février 1865, à celle de Garet Sidi-Ech-Chikh, et Sid Ahmed, le quatrième fils de Sid Hamza, mourait empoisonné à Tafilala. Nous ne pouvons prévoir quel sera le sort de ses deux autres fils, Sid Kaddour et Sid Ed-Din ; mais l'existence accidentée et périlleuse, qui est la leur, pourrait bien leur préparer la même destinée qu'à leurs aînés.

qui sont attribuées de mâle en mâle aux descendants de Sidi Ech-Chikh.

Quoiqu'il en soit, et en raison du jeune âge de son neveu, le mulâtre Sid Kaddour-ben-Hamza était accepté comme chef des forces insurrectionnelles, et il en prenait la direction. Le jeune Sid Hamza-ould-Abou-Bekr est auprès de lui, et partage la vie agitée de cet énergique et opiniâtre rebelle.

Sid Kaddour, aidé de son oncle Sid El-Ala, notre irréconciliable adversaire, n'a pas perdu de temps pour faire l'essai du pouvoir qu'il s'est attribué, et qui, d'ailleurs, lui a été confirmé par les Oulad-Sidi-Ech-Chikh-ech-Cheraga : l'oncle et le neveu font tous leurs efforts pour stimuler le zèle religieux des *khoddam* de Sidi Ech-Chikh ; mais ils s'agitent dans le vide : les ressources épuisées, la misère, la ruine, la lassitude d'une existence tourmentée où le vainqueur de la veille est le vaincu du lendemain ; ce sont là des raisons suffisantes pour expliquer la force d'inertie qu'opposent les anciens partisans des Oulad-Hamza aux appels pressants des chefs de l'insurrection ; et puis aujourd'hui, il y a division — notre force à nous — entre les deux branches, et les Oulad-Sidi-Ech-Chikh sont fort embarrassés pour reconnaître l'élu de Dieu : l'un a le pouvoir religieux, c'est vrai ; mais l'autre a la force, ce qui, même aux yeux du Très-Haut, est infiniment préférable.

Il est manifeste, d'ailleurs, que le Dieu unique ne paraît pas disposé à mettre de sitôt un terme aux maux de ses serviteurs, bien que, pourtant, ils combattent — ils en sont convaincus — dans son sentier droit depuis près de cinq années. Enfin, que sa volonté soit faite ! Il est grand ! il est puissant ! — C'est incontestable ; — mais, peut-être, n'est-il pas suffisamment généreux.

Ce qu'il y a de plus certain aujourd'hui, c'est que les plus zélés, les plus fanatiques d'autrefois, font la sourde oreille à toutes les excitations des apôtres de l'insurrection ; quelques-uns — les hypocrites — les ajournent à des temps meilleurs, quand ils se seront refaits de leurs fatigues, et lorsque Dieu leur aura rendu les biens qu'ils ont consacrés si inefficacement à son service.

Sid Kaddour, qui reconnaît l'impuissance de ses adhérents, n'insiste pas davantage, et se range à leur avis qu'il faut attendre des temps meilleurs, qui, s'il plaît à Dieu ! ne sont peut-être pas très éloignés. Aussi, l'année 1868 s'achève-t-elle dans le calme le plus absolu.

Colonel C. TRUMELET.

(*A suivre.*)

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153 et 154.)

Un écrivain de Constantine, El-Hadj-El-Oumbarek, rapporte que par suite d'un traité conclu d'un commun accord, le commandement de la province de Constantine fut divisé en trois, c'est-à-dire : un tiers aux Douaouda descendants de Yakoub-ben-Ali, l'autre aux cheikles héréditaires des Hanencha, la famille féodale des Harar dont j'ai donné déjà l'historique et, enfin, le dernier tiers revint aux Turcs. Cette combinaison attribuant une égale part d'autorité à chacune des puissances en présence, remédiait à l'état d'abandon dans lequel l'administration de la province se trouvait depuis la chute du gouvernement Hafside.

De là vint la coutume de cette époque que, lorsqu'un Bey était investi par le Pacha d'Alger au commandement de Constantine, il revêtait le caftan devant les dignitaires assemblés, puis il l'envoyait à l'émir des Douaouda et au cheikh des Hanencha qui

procédaient à la même cérémonie en présence de leurs populations.

Ils avaient en outre le droit de marcher drapeaux déployés et au son de la musique, privilège honorifique affectés aux Beys seulement, ce qui démontre la puissance qu'ils conservaient, bien qu'ils eussent fait acte de vasselage à la domination Turque.

Nous sommes peu renseignés sur les événements qui amenèrent l'expédition d'Hassan-Agha contre Biskra en 1541. Ce renégat corse illustré par sa défense d'Alger contre Charles-Quint, soumit cette partie du Sahara à la domination Turque et dans la notice des Douaouda, je trouve en effet que Ali bou Okkaz revint avec les Turcs à Constantine où on lui remit le kaftan de commandement de tous les nomades, avec le titre de cheikh ou émir des arabes.

Plus loin il est dit encore, dans le même document, que ce chef accompagna de nouveau les Turcs à Tougourt et à Ouargla. Il s'agit évidemment ici de la campagne de Salah-Raïs, en 1552.

En 1581, Ahmed ben Ali bou Okkaz succédait à son père. Jamais la puissance des chefs Douaouda n'avait été si bien établie; presque toutes les régions du Tell et du Sahara de la province de Constantine reconnaissaient leur autorité. Ce que nous appelons aujourd'hui le cercle de Laghouat jusqu'au Mzab leur obéissait également. On raconte à ce sujet l'épisode de famille que voici : Ahmed ben Ali avait donné sa fille en mariage au chef kabyle des Mokrani de la Medjana, lequel était déjà marié dans son pays. La désunion éclata entre les deux époux et la femme kabyle injuria grossièrement sa compagne arabe. Celle-ci écrivit à son père pour s'en plaindre. Le Douadi campé en ce moment à Taounza, au delà de Laghouat, part aussitôt avec son goum. Sa marche est d'une rapidité vertigineuse pour ne pas laisser à ceux qu'il va surprendre le temps de se mettre en défense. En souvenir de cette course échevelée on dit encore :

هب عودي هب
من تونزة الى الرف

Vite, mon cheval, vite !
De Taounza à Ref.

C'est à Ref, dans la plaine de la Medjana qu'était alors établie sous la tente, toute la zemala de Mokrani. Le chef Douadi voulait tuer son gendre, mais les prières de sa fille calmèrent sa colère et sa vengeance se borna à emmener la femme kabyle qu'il donna en mariage à un nègre de sa suite.

Ahmed ben Ali était surnommé Bou Sebâ El-Lha, *l'homme aux sept barbes*, par la raison que sa barbe tressée s'étalait sur sa poitrine en sept torsades. Sa réputation de courage et d'énergie est restée proverbiale. Il avait à son service personnel une dëïra ou garde de corps à l'aide de laquelle il faisait exécuter ses volontés. C'était une série de tribus dont la notice biographique nous a conservé les noms; d'abord les Fetnassa et les Ardjan dont les descendants habitent aujourd'hui le village de Farfar près de l'oasis de Zaatcha ; puis les Kaâma (1) et enfin les Nehed et les Khoumir que des bouleversements politiques firent expulser du Sahara dans le courant du XVIe siècle. D'étapes en étapes ceux-ci arrivèrent sur le bord de la mer près de La Calle et formèrent la population actuelle des Nehed et Khoumir.

Cette dëïra du chef Douadi avait en permanence un effectif de mille cavaliers toujours prêts à se mettre en ligne et se porter contre les nomades chez lesquels se seraient manifestées les moindres velléités de désobéissance. Bou Sebâ El-Lha jouissait aussi d'une grande considération auprès des marabouts qu'il combla de bienfaits. Ainsi Sidi ben Dahou eut en apanage le tiers des terres et des eaux de l'Oued-Msif et ses descendants résidants toujours à Msif possèdent les titres octroyés à cette époque. Il en est de même pour les familles religieuses de Sidi-Aïssa, Sidi-Soucha, Sidi-Sahanoun, Sidi-Zekri et autres personnages en odeur de sainteté.

Ali bou Okkaz, fils d'Ahmed ben Ali bou Sebâ, succéda à son père en 1602. Il fut remplacé par son fils Ahmed en 1616 et celui-ci également par son fils Sakheri ben Ahmed en 1622. Rien de remarquable ne se produisit durant cette période, aussi

(1) Si Bel Kacem ben Sedira, élevé dans nos écoles françaises et aujourd'hui officier d'académie et professeur distingué de l'école normale d'Alger est originaire de cette famille militaire de Kaâma.

nous bornons-nous à enregistrer les noms des chefs Douadiens se succédant, afin de suivre l'arbre généalogique.

Sakheri ben Ahmed, qui mourut en 1629 et fut enterré à l'oasis de Sidi-Khaled, près Biskra, laissait trois fils connus sous les noms de Ahmed ben Sakheri, Bel Guidoum et Mahammed. Des événements d'une grande importance pour les annales de la province de Constantine vont maintenant se produire par le fait de ces trois chefs douadiens. Des circonstances m'ont fait découvrir, dans un manuscrit arabe, des détails inédits fort intéressants sur cet épisode. Nous sommes en l'année 1637. Au souffle parti à la fois du Sahara et des environs du Bastion de France, aujourd'hui dans le pays de La Calle, toute la province de Constantine s'insurgea contre la domination turque et lui fit subir un échec dont elle ne se releva que plusieurs années après, au prix des plus grands sacrifices.

Voici comment mon manuscrit indigène raconte cette insurrection :

« Mourad, bey de Constantine, étant campé, le mercredi, au » commencement du mois de Safar de l'an 1047 (1637 — juin), » au bivouac situé au sud de Constantine (sur les bords de l'oued » Roumel, au pied de notre camp des Oliviers), reçut la visite » du cheïkh Mohammed ben Sakheri ben Bou Okkaz El-Aloui » (descendant d'Ali), cheïkh El-Arab. Mourad-Bey le retint pri» sonnier dans son camp. On convint, dans le Conseil supérieur, » de le mettre à mort parce qu'il était sorti de l'obéissance au » gouvernement du Sultan. On consulta, à ce sujet, notre maître » très élevé Ali-Pacha, alors souverain d'Alger, ainsi que son » Divan et autres dignitaires, lesquels, d'un avis unanime, pro» noncèrent sa mise à mort. On le tua, en effet, et, en même temps » que lui, périrent aussi son fils Ahmed et six autres personna» ges appartenant à la haute noblesse arabe. Ils furent exposés » au Bachouda (tente des criminels) du camp ; puis on coupa » leurs têtes, que l'on porta à Constantine, où on les mit en » montre sur les remparts de la ville, à l'exception de la tête du » cheïkh Mahammed et de celle de son fils, que l'on n'apporta » pas en ville.

» Un an après cette exécution, le frère de la victime, nommé » Ahmed ben Sakheri, organisa la totalité des Arabes nomades, » les Hanencha et les populations en masse qui habitent le pays » compris depuis les portes de Tunis jusqu'aux portes d'Alger, » et leva l'étendard de la révolte contre le gouvernement turc. » Il marcha sur Constantine avec toutes ses forces. Les gens de » la ville sortirent pour combattre les agresseurs ; mais Ahmed » ben Sakheri se jeta sur eux par surprise, avec ses cavaliers et » ses fantassins, leur tua environ vingt-cinq hommes, et les » Constantinois, mis en déroute, rentrèrent dans leurs murs. » Le lendemain, Ahmed, avec ses cavaliers et ses fantassins, alla » porter l'épouvante dans la campagne du Hamma, au pied de » Constantine, et la contrée qui s'étend de ce côté. Il incendia » les meules de blé et d'orge. Il mit également le feu aux villages » qui se trouvaient dans ce canton, au point que l'incendie se » propagea jusqu'aux jardins du Menia (jardins autour de notre » pont d'Aumale). Il fit brûler également d'autres lieux. Le » lendemain, c'est-à-dire le troisième jour, il alluma des feux » qui, depuis Constantine, s'étendirent aux environs ; il ne ces» sait d'incendier et de ravager. Partout où il apprenait qu'il » existait un village où se trouvaient des céréales, il le faisait sac» cager ; il dévasta ainsi jusqu'à Mila et réduisit les populations » de cette contrée à la dernière extrémité.

» Mourad, bey de Constantine, expédia alors des émissaires à » Alger, auprès de notre seigneur Ali-Pacha, pour se plaindre » des maux que causaient les rebelles et demander des secours. » On lui envoya d'Alger le kaïd Yousef et le kaïd Châban avec » deux cents tentes (environ 4,000 hommes). Les soldats qui se » trouvaient déjà près de Mourad-Bey se composaient de cent » tentes. Toutes ces troupes réunies formèrent donc un effectif » d'environ 6,000 hommes, qui se mirent en mouvement pour » aller combattre Ahmed ben Sakheri et ses adhérents. La ren» contre eut lieu à l'endroit nommé Guedjal (plaine de Sétif). » Ahmed ben Sakheri mit les Turcs en déroute, s'empara de » leurs tentes, des sacs des soldats et de tout ce qui existait » dans leur camp. On assure que jamais, du temps du Paganisme » ou de l'Islamisme, on n'avait vu une plus sanglante bataille.

» Les débris de la colonne turque s'en retournèrent à la dé-
» bandade à Alger. Mourad-Bey fut obligé de fuir tout seul.
» Cette bataille eut lieu le samedi, 12 du mois de Djoumad 1er
» de l'an 1048 (20 septembre 1638). Le secrétaire de Mourad-Bey,
» nommé Chériet ben Saoula, périt dans l'action. Les Arabes le
» firent mourir d'une manière atroce, par la raison que c'était
» un homme de grand mérite et intelligent, dont les conseils
» dirigeaient la politique des pachas et des beys. »

Telle est la traduction que nous avons faite du manuscrit arabe dont il est question ci-dessus. Voici maintenant ce que raconte, au même sujet, le P. Dan :

« Au mois de septembre 1638, les Maures du côté de la ville de Constantine refusant de payer la lezma, ou impôt annuel, le Pacha d'Alger leur envoie un camp un peu plus fort qu'à l'ordinaire, afin de les y contraindre. Informés de cela, les Maures s'arment du mieux qu'ils peuvent et décident de bien se défendre, entre autres deux cheïkhs qui sont comme chefs et capitaines de certains cantons et villages ambulatoires de ces Arabes, l'un de ceux-ci nommé Khaled et l'autre Ben-Ali.

» Mourad, bey de Constantine, qui avait ordre de percevoir cette lezma, voyant la vigoureuse résolution des Maures, leur grand nombre, et qu'en somme ils étaient plus forts que lui, fit demander du secours à Alger. On lui envoya deux cents tentes, dont le kaïd Yusef reçut le commandement.

» Mourad, ayant rallié l'armée d'Alger avec son contingent provincial, escarmouchait chaque jour avec les insurgés, qui se défendaient bien. Voyant cela, et comprenant que le refus de ces Maures de payer l'impôt n'était qu'un prétexte, et qu'au fond, ils voulaient se venger de Mourad-Bey qui avait fait mourir le frère de Ben Ali, le kaïd Yusef en conclut qu'on pouvait avoir ces Arabes par la douceur et il traita secrètement avec eux. Il promettait de leur livrer le Bey de Constantine, ce qui enlevait tout prétexte à la révolte, parce que Mourad était extrêmement riche et que, par sa mort, le Divan héritait de lui.

» Cependant, cette négociation fut connue du Bey de Constantine, qui feignit de n'en rien savoir. Aussi, invité par le kaïd Yusef à attaquer l'ennemi d'un côté, pendant que le contingent algérien l'assaillirait de l'autre, il obéit et s'y porta vaillamment d'abord, mais remarquant que Yusef a le dessous et qu'il se retire un peu en désordre, Mourad ne manque pas de se dégager avec son monde, retraite qui redoubla l'ardeur des Maures contre les Turcs d'Alger et augmenta le carnage qu'ils en faisaient, contraignant enfin à une fuite honteuse le petit nombre de ceux qui restèrent.

» A Alger, le kaïd Yusef rejeta la honte et les malheurs de sa défaite sur le Bey de Constantine, qui l'avait, disait-il, abandonné au plus fort de l'action. Mais Mourad comptait de puissants amis parmi les membres du Divan, et il réussit à se tirer d'affaire, non toutefois sans qu'il lui en coûtât beaucoup d'argent. »

L'année suivante, 1639, au rapport du P. Dan, on envoya d'Alger une autre armée pour venger le premier échec ; mais on trouva les Arabes en beaucoup plus grand nombre que la première fois, et les Turcs, investis de toutes parts, se voyaient couper les vivres et menacés de mourir de faim et de soif, si un marabout en grande odeur de sainteté ne leur eût fait accorder la vie sauve aux conditions suivantes :

1° Les Turcs n'inquiéteront plus les révoltés au sujet de l'impôt lezma ;

2° Ils s'en retourneront droit à Alger, sans se détourner ni à droite ni à gauche de la route, sous peine d'être tous taillés en pièces ;

3° Ils rebâtiront le Bastion de France, ainsi que ses dépendances.

Je n'ai pas à revenir ici sur cette dernière clause, qui a été développée dans mon travail historique sur les *Anciennes concessions françaises d'Afrique*. Le chef de cette région, Khaled ben Ali, de la famille noble des Harar des Hanencha, s'était allié

aux Douaouda du Sahara pour renverser la domination turque empêchant le commerce de son pays avec la France.

Pendant plusieurs années, toute la partie sud et occidentale de la province de Constantine obéit à la famille des Sakheri, dont nous avons vu le chef, Ahmed ben Bou-Okhaz, être le promoteur et le héros de la révolte qui devait amener un dénouement si fatal pour les nouveaux conquérants.

Cette période de l'indépendance de la race arabe qui a laissé des souvenirs vivaces dans la tradition, est en outre démontrée par de nombreux documents écrits possédés par certaines familles notables du pays. Pour des questions de service, j'ai eu à m'occuper de revendications qui m'ont mis à même de relever le contenu de diplômes de cette époque. Dans la tribu des Oulad-Abd-en-Nour, entre autres, au moment de la constitution de la propriété, j'ai eu entre les mains les papiers de la famille religieuse des Oulad-El-Azzam, contemporains de la puissance des Douaouda dans la province de Constantine.

L'un, daté de l'an 1009 (1600 de J.-C.), prescrit aux chefs de Negaous, des Rira, de Biskra et de Msila, de traiter avec considération les Oulad-El-Azzam porteurs du titre. La signature et le sceau apposés sur cette pièce sont illisibles; mais les détenteurs affirment, par souvenir de famille, qu'ils émanent des Douaouda des Ahl-ben-Ali; or, à cette époque, c'était Ahmed ben Ali Bou-Okhaz dont la puissance était considérable.

En suivant l'ordre chronologique de ces vieux diplômes, nous en trouvons un second, écrit par Seliman ben El-Haddad, en 1040 (1631), enjoignant de protéger les Oulad-El-Azzam.

Seliman ben El-Haddad, de la famille noble des Aïad, était devenu le beau-père du Douadi Sakheri, lequel en avait fait son khalifa, commandant chez les tribus sédentaires du Tell, pendant qu'avec ses nomades, il s'éloignait, en hiver, dans les régions sahariennes (1).

(1) Les Oulad-El-Haddad racontent que leur ancêtre était un chérif de la ville de Fez, qui fut massacré par ses parents, compétiteurs au pouvoir souverain. Ce chérif laissa un fils qui, sauvé par un Nègre, son esclave, fut amené à la Kalâ des Beni-Hammad, où un forgeron donna l'hospitalité aux fugitifs. On appelait l'enfant le *chérif du forgeron* (El-Haddad). Le souverain de Kalâ ayant entendu raconter son histoire, le fit appeler, l'attacha à sa personne et le combla de biens. Cette famille, après la ruine de la Kalâ, se fixa aux Aïad, où elle a toujours joui, jusqu'à ce jour, d'une grande considération, en raison de son origine de noblesse religieuse et de ses alliances avec les grandes familles de la contrée. Nous verrons plus loin que le Douadi Ahmed ben Sakheri épousa sa cousine Redjaradja bent El-Haddad.

Enfin, le dernier titre est signé d'Ahmed ben Sakheri lui-même; nous allons le reproduire textuellement:

* الحمد لله * صلى على سيدنا ومولانا محمد *

(cachet illisible)

هذا ظهير كريم وخطاب واضح جسيم اظهر على المستظهر به بساير العز والتكريم ليعلم من يافق عليه من اخواننا اولاد السخر واهل بن علي وكافة من كان تحت سمعنا وطاعتنا انه جردنا بحول الله وقوته من الهشايخ الاخيار والسادات الابرار سيدي محمد بن مخلوف وكافة اولاده واخوانه اولاد العزام بحيث لا يتعدى عليهم في ذلك احد بكل وجه من الوجوه لانهم لم تجرا عليهم عادة السابقة ولا لاحقه واجريناهم على عادتهم السابقة كل ذلك لوجه الله العظيم رجاى ثوابه الجسيم والله لا يطيع اجر المحسنين وسلام من عبد الله احمد بن السخري وفقه الله بتاريخ شهر الله المفطم قدره رمضان عام ١٠٥٥

Ainsi, en l'an 1055 (1645 de J.-C.), Ahmed ben Sakheri prescrivait à ses frères les Oulad-Sakheri, aux Ahl-ben-Ali et à la totalité des populations à lui soumises et obéissantes, de respecter et de traiter avec considération la famille des Oulad-El-Az-

zam, qui habite aujourd'hui encore la tribu des Oulad-Abd-en-Nour, entre Constantine et Sétif.

Un autre titre de la même nature et délivré toujours par Sakheri au marabout Zarrouk, de Mechira, dont la zaouïa se trouve près des Telarma, porte la date de 1062 (1651).

D'après le chroniqueur des Beys de Constantine, Youssef, pacha d'Alger, craignant la lourde responsabilité d'avoir perdu une riche province relevant de la Turquie, entama immédiatement des négociations avec tous les personnages religieux ou autres influents dans le pays, afin d'obtenir une nouvelle soumission. Avec leur concours, il entreprit une grande campagne dans cette direction. Il expédia d'Alger une partie des troupes, tandis que lui-même, avec son camp particulier, prit la voie de mer, débarqua à Bône, de là marcha sur Constantine, et même jusqu'à Biskra. Nous n'avons aucun détail sur cette expédition, et nous ne savons si le cheïkh Ben Sakheri chercha à s'opposer en personne à sa marche. Les notes de la famille des Douaouda n'en disent rien non plus. Quoi qu'il en soit, Youssef-Pacha regagna Alger par terre, où il arriva vers le milieu de l'année 1642. Ce qui démontrerait que le résultat de la campagne turque avait été nul, c'est qu'en 1645, de même qu'en 1651, Sakheri était toujours le maître de la contrée, ainsi que le démontrent les diplômes ci-dessus.

Voici une légende qui se rapporte à cette époque. Les Sekhara dominaient dans le Sahara, le Tell et une partie de la Kabylie. Si quelques marabouts privilégiés étaient leurs partisans, d'autres avaient sans doute des raisons pour leur faire de l'opposition. De ce nombre était Si Mahammed ben Yahia, dont le tombeau, — appelé *le marabout* par nos rouliers, — se voit encore sur l'ancienne route des voitures de Sétif à Constantine, dans la plaine des Oulad-Abd-en-Nour. Or, Si Mahammed ben Yahia, qui s'attribuait le don de prophétie, ne cessait de répéter, à cette époque de lutte entre les Turcs et l'élément indigène : « *Je suis Turc et non plus Arabe* », signe certain, disent les chroniqueurs du cru, que les gouvernants arabes ne devaient pas tarder à être remplacés par de nouveaux conquérants.

Le marabout ajoutait aussi ces paroles compromettantes : « *Le bâton des Turcs est une barre de fer, celui des Sekhara est une simple tige de berouag* (asphodèle) »

Malgré le caractère religieux dont il était revêtu, ses prédictions frondeuses ne manquèrent pas d'indisposer contre lui le chef de la contrée, qui, pour s'en venger, résolut de lui faire payer l'impôt, dont jusque-là il avait toujours été affranchi. De Ferdjioua, où le chef des Zekhara passait en ce moment l'été, avec sa zemala, il envoya des émissaires chargés de percevoir le tribut du santon trop bavard. A leur arrivée, le marabout ne manifesta en aucune manière son étonnement ; il se borna à leur dire : « Je m'estimerais très heureux de continuer à ne pas payer d'impôt ; mais si votre maître y tient absolument, amenez-moi cinq cents chameaux pour emporter l'orge et le blé que j'ai à livrer. » Les envoyés, croyant la chose, s'en furent à la recherche de cinq cents chameaux ; mais lorsque le marabout eut connaissance de leur approche, il sortit de sa tente et prononça ces paroles : « Engloutis ce qui vient, ô toi qui engloutis. » A peine avait-il achevé cet anathème, que les animaux disparurent dans les entrailles de la terre, qui s'entrouvrit sous leurs pieds. L'endroit où s'est passé le fait est la riche prairie des Oulad-Zaïm qui porte encore le nom de Belaâ (l'engloutisseuse, l'avaleuse). Quant aux cavaliers qui conduisaient les chameaux, ils coururent de toute la vitesse de leurs chevaux informer les Sekhara de ce qui venait de se passer.

A cette nouvelle, le chef du pays, craignant pour lui-même, partit sur-le-champ implorer la clémence de Si Mahammed ben Yahia, lui amenant sa fille et de riches présents. Il offrit le tout au marabout, qui, touché de son repentir, consentit à lui faire grâce. A tous ces cadeaux, il joignit des esclaves et le don de la contrée environnante. Ce territoire est resté, encore dans ces derniers temps, un asile inviolable pour tous ceux qui cherchaient à se soustraire à la justice des hommes ou à mettre leurs biens en sûreté, en cas de guerre.

Cette légende est un curieux exemple de l'imagination arabe ; elle est fort répandue dans le pays, et c'est pour cela que nous

lui conservons son cachet original et féérique. Cependant, il nous est permis de chercher à nous rendre compte des circonstances qui y donnèrent lieu. Un ruisseau, l'oued Tadjemout, complètement à sec en été, descend des hauteurs des Oulad-Zaïm. Il est probable que les cavaliers des Sekhara commirent l'imprudence de camper dans ce bas-fond, et qu'une de ces crues si fréquentes dans ce pays, où aucune végétation abondante ne retient les eaux du ciel, pendant les orages, inonda brusquement la vallée et les engloutit.

Quoi qu'il en soit de cette légende, inventée probablement après coup, l'autorité exclusive des Sekhara ne devait pas durer, et les Turcs allaient reparaître et se maintenir.

L'anarchie, dans la ville de Constantine et la campagne, était devenue telle, que les notabilités sollicitèrent du Pacha de leur donner un nouveau Bey. C'est ainsi que nous voyons apparaître successivement Ferhat-Bey, Mohammed ben Ferhat, et enfin Redjeb, le dernier, qui arriva au pouvoir au mois d'octobre 1666, en faisant assassiner son frère Mohammed. Le chevalier d'Arvieux, alors consul général de France à Alger, raconte dans ses mémoires que Redjeb avait épousé une belle esclave espagnole, qu'il fut destitué, après six années de règne, et même mis à mort pour avoir tenté de se révolter, en 1674.

Redjeb-Bey, ne pouvant vaincre les résistances du cheïkh douadien Ahmed ben Sakheri, déjà vieux à cette époque, résolut de le gagner en offrant Oum Hani, sa fille, en mariage à son frère El-Guidoum. Cette fille, issue d'un Turc et d'une Espagnole, avait, dit la tradition, le sang chaud et le caractère viril ; aussi plut-elle beaucoup aux Arabes, dont elle partageait les exercices à cheval, soit à la chasse, soit dans les réjouissances des Nomades. Elle ne tarda pas à perdre son mari, El-Guidoum, qui la laissa avec quatre enfants en bas-âge. Selon l'usage assez fréquent chez les indigènes, Ahmed ben Sakheri adopta les enfants de son frère, en épousant, tout vieux qu'il était, leur mère Oum Hani. Ben Sakheri avait déjà une première femme du nom de Redjeradja, fille de la famille noble des Oulad-El-Haddad des Aïad, dont nous avons déjà parlé, qui lui avait donné deux fils nommés Mohammed et Ferhat, et une fille, Fathma El-Belilia.

Après que Redjeb-Bey eut été mis à mort pour sa tentative de rebellion, inspiré qu'il était peut-être par sa fille, qui comptait sur l'appui des Arabes sahariens pour fonder un petit royaume indépendant, la mère et le frère de Oum Hani, expulsés de Constantine, se réfugièrent auprès d'elle dans le Sahara. Or, le frère de Oum Hani, portant ombrage aux parents du chef douadien à cause de l'influence qu'il acquérait chaque jour par sa bonne tenue et ses manières distinguées, fut assassiné un jour, à la chasse, à Feïd-el-Gharek, entre Biskra et Sidi-Okba. Oum Hani, bien renseignée sur les auteurs du meurtre, inaugura sa vengeance en frappant son mari lui-même. Elle s'entendit avec quelques notabilités arabes bien dévouées à sa personne, et fit massacrer Ahmed ben Sakheri pendant qu'il se promenait isolément à l'endroit nommé El-Heuch-bou-Arous, situé à proximité de l'oasis de Ourlal. Elle se débarrassa ensuite, de la même manière, de plusieurs parents ou serviteurs de son mari. Redjeradja, la première femme de ce dernier, et par conséquent sa rivale, ne devait pas être épargnée non plus. Mais son fils Mohammed seul tomba sous les coups des assassins. Redjeradja prit la fuite, emportant le cadavre de celui-ci, qu'elle alla enterrer à Sidi-Khaled, auprès du corps de son mari. Elle resta enfermée à Sidi-Khaled, sous la protection des marabouts de cette zaouïa, et sauvegarda ainsi l'existence de son fils Ferhat et de sa fille Fathma El-Belilia.

Nous avons déjà raconté la terrible vengeance de Oum-Hani sur la personne de Soliman ben Djellab, le petit sultan de Tougourt, qui, lui aussi, était parent des Douaouda. Nous avons dit également qu'elle immense influence exerça cette héroïne dans le Sahara. Mais nous avons un témoignage bien autrement intéressant à invoquer en rappelant ici ce que notre voyageur français Peyssonnel raconte de son entrevue avec elle lorsqu'il parcourut la province de Constantine en 1725 :

« La princesse *Aumoui* avait posé ses douars, dit-il, tout au-
» près de Sétif. Je fus bien aise de voir cette femme si illustre
» et si guerrière qui commande une nation considérable en ce
» pays. Je fus donc à son douar. Je la trouvai dans sa tente,

» assise avec les principaux arabes de sa nation. Je lui touchai
» la main, elle me fit asseoir auprès d'elle et me demanda des
» nouvelles du Bey. C'est une grande femme assez bien faite, de
» l'âge de soixante ans, d'une belle prestance et d'une physiono-
» mie fort heureuse. Je ne saurais mieux vous la représenter
» qu'en la comparant à Madame de Ventadour. Elle était assise
» sur un tapis, habillée comme les mauresques d'un burnous
» simple mais propre, avec une espèce de mante qui lui passait
» sur la tête et qui était tenue par une boucle d'or ; ses brace-
» lets étaient d'acier et rien n'était superbe que sa bonne mine,
» mais tout sentait la propreté dans sa tente. Comme elle eût
» appris que j'étais médecin, elle me pria de voir un de ses fils
» très malade. J'y fus et je le trouvai avec une fièvre maligne,
» la langue noire, le pouls élevé, les yeux vitreux, le visage
» cadavéreux et fort abattu....

» La princesse Aumoui était la femme d'un chef qui comman-
» dait dans le désert de Sahara. Après la mort de son mari, elle
» prit la tutelle de ses enfants encore petits et s'acquit le com-
» mandement de ces peuples qui lui sont soumis.

» Elle va elle-même à la tête de son armée, elle a livré plu-
» sieurs combats aux Turcs et fait des actions de bravoure mé-
» morables, qui l'ont fait considérer et craindre tant de ceux de
» sa nation et de ses voisins que des Turcs eux-mêmes. Elle a
» battu plusieurs fois le bey de Constantine qui pour s'acquérir
» son alliance et son amitié a épousé, l'année passée, la fille de
» cette princesse. (Il s'agit ici du bey Hassen-Kelian). Il est cu-
» rieux de voir cette véritable amazone commander et régner
» sur des peuples qui méprisent si fort le sexe féminin. »

La tradition arabe rapporte que Oum-Hani, d'une bravoure extraordinaire, marchait toujours en tête de ses cavaliers montée sur une mule au pas rapide et qu'au plus fort du combat elle entraînait son monde en se portant sans cesse en avant, n'ayant pour arme qu'une baguette qu'elle levait en l'air afin d'exciter son monde.

Les Selmia, les Bou-Azid, les Oulad-Zekri, les Oulad-Naïls, qui obéissaient comme tant d'autres tribus sahariennes à Oum-

Hani, finirent par se mettre en révolte. Leurs députations allèrent à Sidi-Khaled prendre Ferhat, le fils de leur ancien cheï Sakheri, qui, jusque-là, avait vécu dans l'obscurité et d'un commun accord le proclamèrent cheikh El-Arab. Oum-Hani marche aussitôt contre le prétendant et les deux partis se trouvent en présence à El-Guemâa entre les Oulad-Djellal et Lioua. Au moment où on allait en venir aux mains, Ferhat se détache et s'avance seul. Il appelle Ahmed, le fils aîné de Oum-Hani. « Nous combattons lui dit-il en ce moment pour le pouvoir ; à quoi bon faire battre nos gens qui n'ont aucune raison pour se haïr, vidons l'affaire entre nous en combat singulier, le survivant restera le maître ; vous êtes quatre frères, je suis seul, l'avantage est donc de votre côté. »

A ces mots ils s'élancent l'un contre l'autre ; Ferhat tue Ahmed, l'aîné. Mais les cavaliers des deux côtés se sont également portés en avant et ceux d'Oum-Hani sont battus. Dans la mêlée, le second fils de l'héroïne est également tué.

A partir de ce moment le pouvoir fut scindé. Oum-Hani eut ses partisans : Ahl ben Ali, Oulad-Salem, Chorfa, Ramra. Ferhat avait les Selmia, Bou-Azid, Rahman, Oulad-Zekri et toutes les tribus nomades à l'ouest du Zab.

Les Sahariens venant une année dans le Tell selon leur coutume, se rencontrèrent à Aïn-Mouchemal du côté de l'Oued-Cheïr. On se battit encore et les deux derniers fils de Oum-Hani furent tués dans cette bagarre.

Oum-Hani abandonnée dès lors de ses partisans se retira avec quelques serviteurs du côté des Eulma de Sétif où elle vécut désormais dans l'obscurité et finit par mourir de vieillesse et aveugle.

Ferhat ben Ahmed ben Sakheri, appelé aussi quelques fois Ben Redjeradja, du nom de sa mère, resta donc sans conteste à la tête de tous les arabes nomades et son autorité dans le Sahara se fortifia par le mariage de sa sœur Fathma-El-Belilia, avec le sultan de Tougourt, ce qui resserra les liens existant déjà entre ces deux nobles familles. Nous ne savons rien autre sur Ferhat sinon qu'après avoir rétabli la grande autorité des Douaouda il mourut dans le courant du mois de choual 1148 (1736), laissant

son fils Ali bou Okkaz qui prit le titre de Cheikh-El-Arab et donna définitivement au reste de sa famille le nom générique de Bit bou Okkaz quelle a conservé désormais.

Les Turcs de Constantine qui cherchaient depuis longtemps à faire pénétrer leur influence dans les régions sahariennes entrèrent en relation avec Si-Ali bou Okkaz qui continuait à vivre indépendant et, comme ses ancêtres, traitait d'autorité à autorité avec les beys. On lui envoya de riches cadeaux et on finit par lui faire accepter un caftan d'investiture de la part du sultan de Constantinople. Ahmed-Bey El-Kolli, qui gouvernait Constantine à cette époque, parvint même à contracter alliance avec la famille des chefs Sahariens en donnant en mariage sa belle-sœur Mbarka bent ben Ganâ à Ferhat, neveu du cheikh El-Arab Ali bou Okkaz.

LES BEN GANA

Il y a plus de cinq siècles que les Douaouda sont les maîtres incontestés du Sahara et d'une partie du Tell de la province de Constantine quand le nom des Ben-Ganâ est prononcé pour la première fois sur la scène politique de cette région. Il va être mêlé à la plupart des événements qui se produiront jusqu'à l'époque contemporaine, côte-à-côte ou pour mieux dire en opposition constante avec celui des anciens chefs féodaux du pays. Nous ferons donc marcher de front la biographie des deux familles, dès à présent, sans qu'il soit nécessaire de consacrer une notice spéciale aux Ben-Ganâ. Déjà, nous avons indiqué sommairement leur origine, mais l'impartialité nous commande d'enregistrer les différentes versions ayant cours à ce sujet, laissant au lecteur le choix de celle qui lui paraîtra la plus vraisemblable.

Dans sa remarquable étude sur Biskra, le capitaine Séroka a écrit : « Salah-Bey (de 1771 à 1791) parvint à susciter aux Ouled-Bou-Okkaz la rivalité des Ben-Ganâ. Suivant les uns les

» Ben-Ganâ sont des Douaouda, selon les autres, leur ancêtre, » celui dont date leur illustration était tout simplement un ma- » rabout des Oulad-Sidi-Seliman qui avait une zaouïa à Redjas » auprès de Mila et une mosquée, celle de Sidi-Seliman-Medje- » doubi à Constantine. Les Ben-Ganâ prétendent descendre d'un » chef Douadi nommé Haddad. »

Le capitaine Séroka quand il rédigeait son opuscule se trouvait à Biskra où les Beni-Ganâ étaient tout puissants à cette époque et dirigeaient naturellement l'opinion publique. On voit néanmoins avec quel réserve, à défaut de moyens de contrôle, l'écrivain signalait les on-dit ayant cours autour de lui. Placé dans des conditions plus favorables pour me livrer à une sérieuse enquête historique, j'ai demandé d'abord aux Ben-Ganâ eux-mêmes leur biographie, Or voici la traduction du document écrit sous leur dictée (1) :

« Les anciens rapportent qu'à *l'époque où les Espagnols chas-* » *sèrent les Maures d'Espagne* (1452), Mahmoud ben Ganâ qui » était un grand savant s'enfuit d'Espagne où il possédait d'im- » menses richesses et prit la résolution de se rendre à la Mecque. » Il disait à ceux qui le questionnaient sur son origine : je suis » chérif de la postérité du prophète, mais l'invasion des Espa- » gnols en Andalousie m'a fait perdre l'arbre généalogique de » mes ancêtres et tous les documents que nous détenions.

» Sa première station eut lieu à Bougie et chaque fois qu'on lui » demandait qui il était, il répondait : je suis l'hôte de Dieu, — » Dif Allah. — Comme à cette époque il y avait beaucoup de gens » protégeant ceux qui se livraient à l'étude des sciences, chaque » soir il était hébergé dans une nouvelle maison et on l'y ac- » cueillait par ces mots : sois le bien venu ô hôte de Dieu. » Continuant ensuite sa marche vers l'Orient, il arriva dans la » vallée de l'Oued-El-Kebir (bas Roumel) au milieu de la tribu

(1) Je possède ce manuscrit formant un petit volume que m'a remis Si-Bou-Lakheras ben Ganâ au nom de sa famille.

» des Zouara, où chacun lui accorda encore l'hospitalité, à cause
» de ses nobles qualités. Enfin il atteignit une localité du nom
» de Redjas où il se maria et se fixa. Par la culture des terres et
» l'élevage des bestiaux, il ne tarda pas à acquérir une grosse
» opulence qui lui permit de venir en aide à son tour aux
» malheureux qui se groupèrent autour de lui et le reconnurent
» pour chef. Mahmoud ben Ganâ eut un fils qu'il nomma Seliman.
» Celui-ci marchant sur les traces de son père rallia autour de
» lui par ses bienfaits une foule de gens, de sorte que son auto-
» rité ne tarda pas à s'étendre depuis Constantine jusqu'à Sétif
» par la vallée de l'Oued-El-Kebir. Il avait l'habitude d'aller
» avec ses gens passer l'hiver dans le Sahara, puis en été il
» revenait résider sur ses propriétés du Tell. Une année, pendant
» qu'il était campé dans le Sahara, Seliman vit arriver de l'Ouest
» une population du nom de Ahl ben Ali et leur chef, qui s'ap-
» pelait Sakheri, fit la paix avec lui en bon musulman et adopta
» son genre d'existence, c'est-à-dire alternant ses séjours, selon
» les saisons, dans le Tell et le Sahara. Seliman avait un fils du
» nom de Ganâ qui épousa la fille de Sakheri. Mais la discorde
» éclata entre les Ahl ben Ali et les gens de Seliman ben Ganâ
» et ceux-ci accablés par le nombre furent forcés d'émigrer en
» Tunisie. Mais au bout de quelques années étant redevenus
» forts, ils revinrent dans leur pays et après un combat meur-
» trier s'en rendirent maîtres de nouveau. Seliman reprit sa do-
» mination sur la contrée et mourut laissant son fils Ganâ qui
» lui succéda ; c'était celui-ci qui avait épousé la fille de Sakheri,
» le chef des Ahl ben Ali. Il en eut un fils qu'il nomma Moham-
» med ben Ganâ et qui hérita de son autorité. Ce dernier vécut
» en bonne intelligence avec les enfants de Sakheri qu'il consi-
» dérait comme ses cousins.

» Une certaine année, Mohammed ben Ganâ résolut d'ac-
» complir le pélerinage de la Mecque et il annonça qu'il don-
» nerait à boire et à manger durant le voyage à quiconque
» l'accompagnerait. De tous côtés lui arrivèrent des compagnons
» de route ; la visite aux lieux saints s'accomplit et tous ceux qui
» l'avaient suivi proclamèrent qu'ils ne reconnaîtraient plus
» d'autre chef que lui. En rentrant dans leur pays, les pèlerins

» chassèrent la famille de Sakheri et n'obéirent plus qu'à El-
» Hadj Mohammed ben Ganâ, dont le nom fut donné au péleri-
» nage de cette année en commémoration de ses bienfaits.

» Toutes les tribus continuèrent à obéir à Ben Gana jusqu'au
» moment où les Turcs arrivèrent pour la première fois à Cons-
» tantine (1535). El-Hadj ben Ganâ rassembla toutes ses tribus
» et empêcha les Turcs d'entrer dans cette ville, les forçant même
» de rebrousser chemin vers Alger.

» El-Hadj ben Ganâ, craignant que les Turcs n'arrivassent de-
» vant Constantine une seconde fois, se tint campé sur les bords
» de l'oued Roumel, même pendant la saison d'hiver, se bornant
» à envoyer les troupeaux dans les pâturages du Sahara, selon
» l'habitude. Mais les pluies d'hiver étaient abondantes, et ses
» tribus se plaignaient de camper dans la boue ; alors *Ben Ganâ*
» *fit apporter du sable du Sahara pour couvrir cette boue, et*
» *c'est depuis lors que l'on a donné le nom de oued Roumel*
» وادِ الرمل *la rivière du sable, à l'endroit où il campait.*

» Enfin les Turcs se présentèrent pour la deuxième fois devant
» Constantine, porteurs, cette fois, d'une lettre du Sultan otto-
» man dans laquelle il était dit : *nous sommes Musulmans comme*
» *vous*. El-Hadj ben Ganâ s'entendit avec ses tribus, et laissa
» alors les Turcs pénétrer librement à Constantine. Ben Ganâ
» continua à gouverner néanmoins tout le pays jusqu'à Tougourt.
» Enfin, les Turcs lui demandèrent de pénétrer avec lui dans
» le Sahara. Ben Ganâ leur répondit : toute la contrée m'obéit ;
» je vous conduirai à Tougourt, au Souf et à Ouargla. Mais,
» après réflexion, les Turcs n'osèrent pas entreprendre cette
» campagne et prétextèrent que c'était trop loin. Ben Ganâ com-
» prit qu'ils avaient peur et leur offrit de laisser ses enfants en
» ôtages à Constantine. C'est alors qu'il fit, dans cette ville, l'ac-
» quisition de la maison qui est bien connue de tous les habi-
» tants, jusqu'à ce jour. Ben Ganâ conduisit alors les Turcs à
» Tougourt, au Souf et à Ouargla, où il soumit à son autorité la
» population nomade des Chaâmba.

» L'armée expéditionnaire retourna à Constantine contente,
» satisfaite, et les Turcs comblèrent Ben Ganâ de fortune et
» d'honneurs. Il siégeait auprès du Bey, avec le rang de ministre,

» et il était toujours consulté sur les affaires du pays. A cette
» époque, les Turcs résolurent de faire une expédition contre les
» Flissa, du côté des montagnes du Jurjura. El-Hadj ben Ganâ
» prit ses dispositions et se mit en marche avec le Bey de Cons-
» tantine, qui se nommait Ahmed-Bey El-Colli. La bataille fut
» sanglante; El-Hadj ben Ganâ parvint néanmoins à refouler
» l'ennemi, mais il fut tué dans l'action (vers 1764). »

Arrêtons là, pour le moment, notre traduction ; nous y reviendrons à la suite des événements. On a remarqué le fouillis d'anachronismes qui précède; j'ai souligné les plus choquants en mettant les dates en regard pour démontrer combien l'auteur de cette généalogie imaginaire s'est fourvoyé en plaçant un même personnage en scène à des siècles d'intervalle. Qui veut trop prouver ne prouve rien, et oublie surtout les faits historiques, indiscutables et authentiques.

Cependant, une vérité se dégage, d'après les Ben Ganâ eux-mêmes : c'est qu'ils ne sont pas de la vieille race féodale arabe des Douaouda, et que le berceau de leur famille est à Redjas, c'est-à-dire à côté de la petite ville kabyle de Mila, au Nord-Ouest de Constantine. Ils ne se disent pas non plus issus du marabout Sidi Seliman El-Medjedoub.

Que le lecteur veuille bien suivre la piste que je vais lui indiquer. Ceux qui, sur place, désireront constater les faits, trouveront chaudes encore et même habitées par des collatéraux, chacune des étapes de cette famille.

Au commencement du XVIIIe siècle, vivait dans les montagnes du Jurjura, au village de Koukou, une femme du nom de Ganâ, jouissant d'une réputation de beauté merveilleuse. Elle était veuve, et les nombreux prétendants à sa main finirent par se disputer et tellement ensanglanter le pays de leurs querelles, que la Djemaâ, ou Conseil des anciens de Koukou, prononça l'expulsion de Ganâ et des siens. La chronique des Aït-Ganâ s'est conservée dans la tradition locale des montagnards kabyles. Ganâ avait un fils du nom de Yahia. Elle émigra donc avec sa famille et alla chercher un refuge chez les Flissat-Oum-el-Lil. Un homme des Flissa, nommé Abd-El-Azziz, de la fraction des

Beni-Amran, possesseur de vastes étendues de terrain, aurait épousé, dit-on, la belle Ganâ, et cédé une partie de ses terres à Yahia, son fils, pour son établissement, et celui-ci se fixa définitivement dans la tribu. On montre encore, au-dessus du village de Tiguenatin, la tombe de ce Yahia ben Ganâ, qui fut l'ancêtre de la famille des Oulad-ben-Zamoum laquelle vit encore dans cette partie de la Kabylie (1).

Les autres frères ou fils de Ganâ se dispersèrent; l'un d'eux alla faire souche dans les plaines où nous avons créé depuis notre centre d'Orléansville. Mais la branche qui nous intéresse le plus et que nous allons suivre pas à pas est celle qui, de la vallée du Sebaou, passa dans la vallée de Bougie. Elle s'établit dans la tribu des Fenaïa et finit par y créer une petite bourgade qui s'appelle toujours Aït-Ganâ. Le Kabyle, à moins qu'il soit riche, ne reste pas en place. Il émigre et va travailler au loin, jusqu'à ce qu'il ait ramassé un petit pécule qu'il apporte chez lui. Les Aït-Ganâ étaient et sont encore anjourd'hui forgerons à leur village des Fenaïa. Or, l'un d'eux, du nom de Mahmoud, — celui que la notice ci-dessus fait arriver avec les Maures d'Espagne chassés par Ferdinand et Isabelle, — partit du pays de Bougie, exerçant sa professiou sur son chemin. Il traversa ainsi, en effet, la vallée de l'oued El-Kebir, le Zouara, et établit enfin sa forge à Redjas, non loin de Mila. Il s'y maria et s'y fixa, cela est très exact, et il eut uue nombreuse famille. Voilà l'ancêtre El-Haddad, — le forgeron, — dont parle le colonel Séroka. Le fils de Mahmoud est, en effet, Seliman (2), qui continua la profession de son père, et il eut à son tour un fils, Ganâ, celui qui eut le bonheur, avant de mourir, de voir ses enfants bien casés.

Un turc du nom de Ahmed, janissaire de la petite garnison de Collo, remplissait alors ce que nous appellerions l'emploi de va-

(1) Voir l'historique des Oulad-ben-Zamoum, par le commandant Robin *(Revue africaine)*.

(2) Il ne faudrait pas confondre ce Seliman de Redjas avec Seliman ben El-Haddad, le chérif des Aïad dont il a été fait mention plus haut. Ces homonymies, fréquentes chez les indigènes, permettent des rattachements, des substitutions intéressées qui déroutent ensuite le généalogiste mal renseigné.

guemestre et faisait fréquemment le voyage de Collo à Constantine pour les besoins de son service. Soit qu'il eût à faire ferrer son cheval ou qu'attardé en route, il s'arrêtat par hasard à Redjas, il demanda l'hospitalité à Ganâ et y revint. Ses relations devenues intimes dans la maison de l'artisan, il épousa une de ses filles. Nous verrons que Ahmed, le janissaire, avançant en grade, fut d'abord agha de Collo, d'où lui fut donné le surnom de Colli, car il étalt originaire de Roumélie ; il arriva à la dignité de Bey de Constantine, et de là date la fortune des Ben Ganâ. Il n'y a pas d'autres antécédents à chercher.

Telle serait, d'après les mieux informés et l'opinion générale, l'origine des Ben Ganâ ; personne ne l'ignore à Constantine, et encore moins chez les Kabyles des environs de Mila. Il y a trente ans, pendant que j'expéditionnais en Kabylie, et sous la tente, durant nos soirées, que de fois le vieux Bou Akkaz ben Achour, cheïkh du Ferdjioua, ou bien encore Bou Renan ben Azeddin, cheïkh du Zouara, m'ont-ils fait raconter, par des vieillards de leur pays, les événements passés. Ils rappelaient que leurs pères allaient ferrer leurs chevaux ou réparer leurs ferrailles à Redjas, chez Ben Ganâ, l'ancêtre du cheïkh El-Arab de l'époque où nous étions alors, Si Bou Aziz.

C'est vers la fin de l'année 1756 que Ahmed-Bey El-Colli arrivait au pouvoir. De sa femme, fille de Ganâ, il n'avait pas eu d'enfants. Il se décida alors à en épouser une seconde, et en même temps s'allier à l'une des familles les plus puissantes de l'époque. Il se maria donc à la fille de Mokrani, seigneur de la Medjana.

Le caractère affable d'Ahmed-Bey lui gagna la sympathie des populations, et plusieurs tribus jusque-là récalcitrantes lui firent acte de soumission. Le cheïkh El-Arab Ali Bou Okkaz fut du nombre des réconciliés, et nous avons vu déjà que Mbarka bent Ben Ganâ, belle-sœur du Bey, se maria au neveu du chef douadien. Bien qu'uni à une seconde femme, Ahmed-Bey conserva une vive affection à la première, qu'il ne divorça point, et combla sa famille de marques de sollicitude. Les uns devinrent propriétaires de terres aux environs de Redjas, d'autres allèrent fonder une colonie prospère qui porte encore le nom de Ganadla, dans

la vallée du Zéramna. Enfin, une troisième fille Ben Ganâ était mariée à un autre Turc qui, quelque temps après, devenait Khaznadji ou trésorier à Alger.

Mbarka bent Ben Ganâ suivit son mari dans le Sud. Elle avait un jeune frère, du nom de Ganâ, qui l'accompagna et alla souvent la visiter ensuite, passant même des saisons entières auprès d'elle. Nous avons déjà dit que l'existence des Arabes nomades, qui, comparables à la marée, ont tous les ans un flux et reflux du Sud au Nord, avait plu au jeune Ganâ et l'attachait à ces régions. Voici maintenant les circonstances qui firent éclore ses visées ambitieuses et lui attirèrent des partisans ; ce ne sont point des histoires comme en racontent à leur aise les Ben Ganâ, mais l'histoire exacte de leur arrivée dans le Sahara. Les tribus nomades étaient divisées en deux partis distincts, depuis les événements auxquels Oum Hani avait donné naissance. Les anciens partisans de l'héroïne, tels que les Ahl-ben-Ali, Chorfa, Ramra, obligés de plier devant la force, reconnaissaient l'autorité suprême du cheïkh El-Arab Ali Bou Okkaz, mais ne l'aimaient pas et n'attendaient qu'une occasion, un homme énergique qui se mît à leur tête pour se déclarer ouvertement hostiles. Ali Bou Okkaz, de son côté, nourrissait une haine profonde contre les Ahl-ben-Ali et consorts, qui, subissant jadis l'influence de Oum Hani, avaient assassiné son grand-père, son grand-oncle et plusieurs autres membres de sa famille ; lui aussi n'attendait que le moment de se venger avec éclat. L'occasion se présenta : ceux qu'il détestait lui désobéirent. Sous un prétexte quelconque, il réunit leurs principaux cavaliers à une assemblée, et là, les fit massacrer jusqu'au dernier. Cette terrible vengeance exaspéra beaucoup de gens. On porta des plaintes au Bey, qui adressa des remontrances sévères et même des menaces de châtiment. Ali Bou Okkaz répondit audacieusement qu'il était maître chez lui et rompit même toute relation avec le Bey Ahmed El-Colli. Les Ahl-ben-Ali avaient dû rentrer dans le Tel et se placer sous la protection de l'autorité. L'idée vint-elle de Ben Ganâ, qui avait vécu quelque temps au milieu des Nomades et assisté à leurs querelles, ou bien fut-elle inspirée par la politique turque, qui avait tout à gagner en entretenant les divisions et les haines ?

Toujours est-il que les mécontents obtinrent des faveurs et des secours des Turcs, par l'entremise de ce même Ganâ. Mais ce qui compléta encore la scission entre les Arabes et créa, en un mot, le sof, — nom qui reviendra souvent dans le cours de cette étude, le sof, en faveur de tel ou tel autre parti — fut le fameux pèlerinage de cette époque. En effet, c'est Ganâ qui en prit la direction. Ce n'était point alors comme aujourd'hui que que les choses se passaient en pareil cas. Les Musulmans des provinces occidentales de l'Afrique ne partaient pas pour l'Orient sur des paquebots qui en quelques jours les déposaient sur la plage de Djedda et les rapatriaient ensuite avec la même facilité — système actuel aussi nuisible sous le rapport politique que sanitaire — ils s'organisaient en grandes caravanes et voyageaient par terre durant de longs mois, ce qui contribuait à calmer leurs ardeurs fanatiques et à purifier leur corps infecté.

Ganâ partit ainsi avec les pèlerins des Ahl ben Ali et autres gens du Sahara, se joignant à la grande caravane ou *Rekeb* venant du Maroc et qui, semblable à un fleuve, recueillait dans son sein, le long du parcours, le contingent des nombreux affluents arrivant par les deux rives. C'était d'habitude un prince de la famille Chérifienne du Maroc qui avait le commandement du Rekeb ou caravane des pèlerins. Il est fort prétentieux d'assurer que les Ben-Ganâ, qui étaient des inconnus à cette époque, donnèrent leur nom au pèlerinage ; mais, quoiqu'il en soit, un des leurs marchait en effet avec le groupe parti du Sahara de Constantine. Soit que Ganâ eût déjà quelque fortune personnelle ou que le Bey son parent eût mis de larges subsides à sa disposition, ce qui est plus probable, il fut très généreux envers ses compagnons de route auxquels ils prodigua aussi des caresses pour gagner leur confiance. Au retour des lieux saints, les Ahl ben Ali se présentaient en masse devant le Bey et lui demandaient El-Hadj ben Ganâ pour chef. La combinaison avait pleinement réussi, mais fallait-il encore la mettre en pratique. El-Hadj ben Ganâ n'aurait pu se présenter dans le Sahara malgré le dévouement de ses quelques partisans. Il fallut renforcer la petite garnison turque de Biskra pour le protéger, et c'est sous

le canon de cette citadelle qu'il devait se tenir, ne dépassant guère l'oasis de Sidi-Okba. Le véritable cheikh El-Arab Ali bou Okkaz, restait maître de tout le plat pays du Sud.

Le chérif Sid-El-Haoussin El-Ourtilani, qui a laissé un livre d'impressions de voyage en allant à la Mecque, nous indique la zône où se tenait El-Hadj ben Ganâ lorsqu'il passa par Biskra en 1762, en même temps que sa situation politique : « Nous partîmes de Sidi-Okba, dit-il, nous dirigeant vers Zeribet. Pendant cette journée nous fîmes la rencontre du fils du cheïkh El-Hadj ben Ganâ. Ce cheïkh est un homme généreux qui par ses libéralités s'est attaché les Arabes. Il est très écouté des Turcs qui lui accordent ce qu'il demande. Il vient au secours des pauvres et ne les abandonne pas ; la paix règne grâce à lui, car dans la province de Constantine il advient des troubles à chaque changement de gouverneur, mais grâce à Dieu ce cheïkh est en bonnes relations avec chaque nouveau gouverneur, en raison de sa manière d'agir. »

Il est certain que El-Hadj ben Ganâ, créature des Turcs, ne pouvait avoir avec ses protecteurs que de bonnes relations. Mais Ali bou Okkaz de son côté supportait difficilement la présence d'un rival ayant comme lui le titre de cheïkh El-Arab. Il alla camper à Sidi-Khaled afin de le surveiller et profitant d'une imprudence de sa part, il lui enleva à peu près toute sa zemala l'obligeant à chercher un refuge dans la montagne chez les Oulad-Zeïan. De là Ben Ganâ se sauva à Constantine où il resta avec le titre pompeux de cheïkh El-Arab, mais *in partibus*, car ses administrés consistaient en quelques clients trop compromis pour continuer à habiter le Sahara qui s'étaient attachés à sa fortune. C'est dans ces conditions qu'il accompagna le Bey Ahmed-El-Colli, son beau-frère, dans l'expédition qu'il entreprit contre les montagnards des Flissa de la Kabyle occidentale. Il dut s'y conduire bravement puisqu'il fut tué dans l'action, mais il importe de remarquer qu'il combattait en quelque sorte en volon-

taire isolé. En lisant cet épisode dans la chronique des Beys de Constantine, où il est dit : « le cheikh El-Arab El-Hadj ben Ganâ tomba aux côtés du Bey », on serait disposé à croire que les nomades du Sahara faisaient partie du corps d'armée, tandis qu'ils étaient alors eux-mêmes en insurrection contre les Turcs ayant à leur tête le vrai cheïkh El-Arab Si-Ali bou Okkaz.

L. Charles Féraud.

(A suivre.)

UN ACADÉMICIEN CAPTIF A ALGER

(1674-1675)

(Suite. — Voir le n° 154)

« Trois semaines après, une barque de Marseille étant » sur son départ, il fut rappelé devant le Dey avec le » Capitaine, qui, par ordre du Dey, lui rendit vingt » médailles d'or antiques, et deux cents médailles d'ar- » gent, qu'on avait trouvées dans sa valise. Il s'embarqua » donc le lendemain, quatre mois et demi après sa » prise, laissant les autres François dans l'espérance » d'un semblable retour. La barque, ayant fait voile, » avança pendant deux jours avec un vent favorable. » mais, à la fin, un matelot, qui étoit au haut du mâ » cria qu'il voyoit un vaisseau qui avait le vent sur eu » Le pilote, montant aussitôt lui-même, découvrit qu » c'étoit un corsaire de Salé avec une barque de prise » ce qui le fit résoudre à mettre la sienne en poupe pou » fuir en Espagne. Comme M. Vaillant savoit la misère » des esclaves, et particulièrement de ceux qui l'étoient » à Salé (1), il forma un dessin tout à fait extraordinaire,

(1) Les esclaves, que leur mauvaise fortune conduisait sur les côtes occidentales du Maroc, étaient, en effet, à beaucoup près, les

» qui fut d'avaler les vingt médailles d'or qu'il avoit sur » luy, pour se faire quelque ressource dans les neces- » sitez, qu'il prévoyoit lui devoir arriver, et, dès que le » corsaire fut proche presque à portée du canon, il ne » manqua pas de l'exécuter (1). Les autres passagers » étoient de même dans la dernière consternation par les » affreuses idées de l'esclavage dont ils étoient menacés, » lorsqu'une bourrasque, s'étant tout d'un coup levée, » elle écarta le bâtiment de Salé.....

» Cependant, comme il avoit avalé tant de médailles » d'or, qui luy pesoient fort à l'estomac, il demanda avis » à deux médecins qu'il rencontra sur le chemin d'Avi- » gnon. L'accident leur parut singulier, et ils ne demeu- » rèrent pas d'accord du remède, l'un proposant des » purgatifs, et l'autre des vomitifs (2); et dans cette in- » certitude il ne fit rien, et poursuivit son chemin jus- » qu'à Lyon, où il en fit quelques-unes par dessous, de » même qu'auparavant à Saint-Vallier, après avoir mangé » des épinars. Il fut d'abord rendre visite à M. Dufour, » son amy, et se présentant devant luy avec sa barbe et » son habit d'esclave, il fut obligé de dire son nom.

---

plus misérables de tous. Sans parler même de ce qu'ajoutait à la tristesse de leur sort le fanatisme excessif de la population, ils devaient renoncer presque absolument à tout espoir de rachat ou de fuite, et se voyaient, en outre, privés des secours que les Consuls chrétiens et les Rédemptoristes accordaient à leurs coreligionnaires dans les ports barbaresques du rivage méditerranéen.

(1) C'était un usage commun parmi les captifs, et ce passage est à rapprocher des lignes suivantes, extraites du rarissime ouvrage de René des Roys, captif à Alger en 1642 (*L'Odyssée*, ou diversité d'aventures, rencontres et voyages, etc.). « Quelques-uns avalèrent des pis- » toles, écus d'or et autres pièces de monnaie qui, plus facilement se » plient et se bossellent. Enfin, la chrysophagie fut si commune, » que, nonobstant l'abondance confuse d'un chagrin désespéré, qui » assiégeoit toutes les facultez de mon âme, et principalement ma » mémoire, il me souvint, pour me consoler, de l'hémistiche : *Auri* » *sacra fames !* » (XXIIe Rencontre).

(2) O Molière!

» Après s'être entretenus, il luy fit le récit de ses aven- » tures, et n'oublia pas la particularité des médailles. » M. Dufour (1), qui est universellement curieux des » belles choses, par le commerce qu'il entretient avec » les curieux en Europe et en Asie, a fait aussi un beau » recueil de médailles. Il demanda à M. Vaillant la qua- » lité des siennes, et si elles étoient du Haut-Empire, » qui sont les plus pesantes. Celuy-cy luy en fit voir » l'échantillon, et luy assura qu'elles étoient toutes des » premiers empereurs.

» Mais est-il possible, luy dit M. Dufour, qu'un homme » d'esprit et un habile médecin comme vous, ait osé » charger son estomac d'un poids si considérable de cinq » ou six onces, et d'une matière si solide ? — « Vous » parlez, luy répliqua-t-il, comme un homme qui est à » son aise dans son cabinet, et qui n'envisage que de » cent lieues loin les malheurs de l'esclavage. Si vous » aviez été en ma place, vous auriez peut-être avalé, non » seulement les médailles, mais la barque même, s'il » avait été possible, pour adoucir les amertumes de la » captivité. » M. Dufour, qui avoit acheté en même » tems cinq médailles que son amy luy avoit montrées, » fit aussi marché d'un Othon d'or, et de quelques autres » qu'il avoit encore dans le corps, négoce dont il ne » s'étoit peut-être jamais parlé. Il s'y accorda pour la » rareté du fait, et, ayant pris congé de luy, il se résolut » de partir le lendemain par le coche ; mais, par

---

(1) *Philippe Sylvestre Dufour*, né à Manosque en 1622, mort en 1687, à Vevey (Suisse) où il avait été forcé de se réfugier à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes, après avoir vu confisquer ses biens. Il était l'ami intime de Jacob Spon, qui partagea son exil, et entretenait une correspondance assidue avec les plus célèbres voyageurs de son temps. (Tavernier, Chardin, Bonnecorse, etc.) Il a laissé quelques ouvrages, dont le plus connu est le livre intitulé : *De l'usage du caphé, du thé et du chocolate* (Lyon, 1671, in-12).

» bonheur, il acheva de les rendre avant que de s'en
» barquer, et les remit à l'acheteur (1).

Il semblerait que cette aventure, dans laquelle M. Vaillant venait de risquer deux fois de suite en peu de mois sa liberté et sa vie, eût dû le dégouter des longs voyages; il n'en fut pourtant rien, et nous devons croire que sa passion de numismate l'emporta sur les appréhensions légitimes qu'il eût pu concevoir. Nous savons, en effet, que, sans compter ses savants pélerinages en Sicile et en Grèce, il ne visita pas moins de douze fois l'Italie, et, dans l'intervalle, parcourut, à deux reprises différentes, l'Angleterre et la Hollande. Il nous reste à voir ce que devinrent ses compagnons d'infortune, et comment se termina le différend qui avait failli le faire retenir captif. Dès son arrivée à Paris, il avait remis à la Cour les lettres du Dey dont il était porteur, et rendu compte de tout ce qu'il avait vu et entendu. De nouveaux ordres furent envoyés à Marseille pour faire hâter la libération des Algériens : mais ce ne fut cependant que le 14 février 1676 que ces malheureux purent revoir leur patrie. Encore ne les renvoya-t-on pas tous (2), et nous allons voir, par la lecture d'une lettre de notre Consul, de quelle façon singulière étaient dénaturées les prescriptions Royales. A la date du 21 février 1676, M. Le Vacher écrivait aux Échevins de Marseille la lettre suivante :

(1) On retrouve tous ces détails dans l'*Éloge de M. Vaillant*, prononcé devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. de Boze, au mois de novembre 1706. (*Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. Ier, 2e partie, p. 44, etc.)

(2) Dans l'intervalle, et pendant les négociations, une autre barque algérienne, qui était venue s'échouer près de La Rochelle, avait subi le même sort que celle de Port-Vendres.

MESSIEURS,

« Les Turcs que vous avez envoyés de la part du Roy » arrivèrent ici le 14 de ce mois, à la réserve d'un » vieux, âgé, dit-on, de plus 90 ans, qui est mort dans le » passage. J'ay rendu votre lettre au Dey, auquel elle » a été très agréable; il a néanmoins été extrêmement » irrité, et tout le Divan, de ce que, des Turcs qui ont » été renvoyés, il ne s'en est trouvé qu'une partie de » ceux qu'ils avoient demandés à M. Arvieux lorsqu'il » étoit ici, et que les autres aient été retenus sur les » galères, pour lesquels on a renvoyé des Mores inva- » lides (1); ils avoient délibéré de retenir les plus consi- » dérables des François qui étoient détenus ici, et de » renvoyer les autres en France, ou bien de les vendre » tous : et, de l'argent qui proviendroit de leur vente, » acheter autant de François invalides et les renvoyer » en France : ce que, par la miséricorde de Notre » Seigneur, j'ay empêché, leur représentant que ce pro- » cédé ne pourroit produire qu'un très mauvois effet » à la paix établie et conservée depuis tant d'années » entre la France et ce Royaume; et que, s'ils le trou- » voient bon, j'écrirois en France, et y enverrois un » rôle des Turcs qu'ils avoient demandé au sieur » Arvieux, où on reconnaîtroit ceux qui avoient été ren- » voyés, et ceux qui avoient été détenus, pour lesquels » on a renvoyé des mores invalides; et notre Invincible » Monarque ayant, par ce moyen, été informé qu'on » auroit, en ce rencontre, agi contre ses ordres et son » intention, il en feroit justice indubitablement; ce » qu'ils trouvèrent bon; par ce moyen, et une donative

(1) C'est toujours le même procédé : on conserve aux galères les captifs propres au service de la rame, et on renvoie quelques infirmes et quelques vieillards. Il faut qu'on juge mal de l'intelligence des Algériens, si l'on croit qu'ils se laisseront duper par un artifice aussi naïf.

» de 1, 29 pièces de huit (1), à la paye des soldats, irri-
» tés de ce que leurs camarades avoient été retenus,
» et qu'on avoit renvoyé à leur place des Mores inva-
» lides; tous les François qui étoient détenus, et trois
» jeunes matelots de Provence, nouvellement pris sur
» une barque génoise, repassant en France après avoir
» été pris par les Majorquins, m'ont été remis, lesquels
» repassent à Marseille sur la présente barque, qui en
» rapporté les Turcs.

» J'ay envoyé à M. le marquis de Seignelay un rôle
» des Turcs que le Dey et le Divan ont demandés à
» M. Arvieux; et, comme ils prétendent incessamment
» que ceux qui ont été retenus soient renvoyés ici au
» plus tôt, avec tous ceux de ce pays qui ont fui d'Es-
» pagne ou d'Italie en France, et qui ont écrit d'y avoir
» été retenus et mis aux Galères.

» J'ay, Messieurs, depuis le départ de M. Arvieu de
» ce pays, entretenu la plupart de ces pauvres François
» qui repassent en France, tant pour le vivre que le
» vêtir, parce que les Turcs ne leur ont rien submi-
» nistré pendant leur détention, de sorte que, pour leur
» subsistance, des dettes que quelques-uns ont contracté,
» et pour avoir contribué 224 piastres à la donative (2)
» faite pour obtenir leur liberté, j'ay avancé 670 pièces
» de huit. Je ne croy pas, Messieurs, qu'en servant le
» public par les fonctions indignes d'une personne de
» mon caractère (3), en l'absence d'un Consul, pour
» pouvoir conserver la paix si considérable à votre com-
» merce, vous permettiez que je souffre la perte de cette

(1) La *pièce de huit* (réaux) valait environ 2 fr. 50. C'est donc une somme de 4,300 fr. environ que réclama la milice, pour ne pas s'opposer au départ des prisonniers.

(2) Dans ces cas là, on se cotisait entre le Consul, les résidents français et ceux des captifs qui pouvaient donner quelque chose.

(3) M. Le Vacher fait allusion à sa dignité de Vicaire Apostolique : il faut ajouter qu'il ne cessait de demander à être remplacé dans les fonctions de Consul, qu'il n'avait acceptées qu'à contre cœur.

» somme; j'espère que vous la rendrez au Supérieur de
» notre maison, le Supérieur des prêtres de la Congré-
» gation de la Mission à Marseille, et que vous m'en
» ferez aviser par la première commodité (1).

» Les corsaires d'ici ont pris l'année précédente
» environ 1,500 chrétiens de différentes nations, la plu-
» part Portugois ; n'étoit la paix que nous avons, nous
» auroient apporté grand nombre de bâtiments françois
» qu'ils ont rencontré, auxquels n'ont rendu aucun acte
» d'hostilité.

» Un Envoyé d'Hollande est arrivé ici depuis quelques
» mois pour demander la paix, qu'il n'a pu obtenir, quel-
» que instance qu'il ait faite, et quelques donatives très
» considérables qu'il s'est efforcé de donner pour ce
» sujet. Le Dey luy a depuis quelques jours ordonné de
» se retirer; il en a avisé Monseigneur le Prince d'Orange
» et Messieurs des États qui l'ont envoyé ; il n'attend
» que leur réponse et quelque vaisseau de sa Nation pour
» se rembarquer.

» Je suis, Messieurs, etc. »

Deux pièces sont jointes à cette lettre : l'une assez curieuse, est la *Note des dépenses faites par nous, Jean Le Vacher, Vicaire Apostolique, pour la provision de la tartane de patron Antoine Veneau, du Martigues, sur laquelle ont passé les vingt-deux Turcs envoyés*

(1) On voit ici la suite du système dont nous avons déjà constaté les vices : le commerce de Marseille a déjà dû faire les frais de la réparation de l'injustice des gens de Port-Vendres et du major de Collioure : le voilà maintenant mis en demeure de payer de nouveau, pour la relaxation de ceux que la Régence avait arrêté par représailles. On ne semble pas se douter qu'il viendra un moment où les négociants se lasseront de donner leur argent pour couvrir les erreurs d'autrui.

par Messieurs les Échevins de la ville de Marseille et repassé les passagers françois qui étoient détenus en cette ville d'Alger.

La *provision* se compose : d'un quintal de baccala (morue), quatre quintaux et quart de biscuit, cinquante-cinq livres de *couscoussou*, soixante de riz, une cruche d'huile et une de beurre, le tout coûtant 23 piastres, 9 temins, 5 aspres, soit, en monnaie de France 70 livres, 8 sous, 3 deniers.

La seconde pièce est : un *Rôle des Francois qui étoient détenus en la ville d'Alger et qui ont repassé en France au mois de février de la présente année, mil six cent septante-six, sur la barque nommée* St-Anne-St-Joseph, *commandée par patron Antoine Veneau....*

Ce rôle comprend les noms de vingt-sept captifs ; parmi eux, on remarque un nommé Louis Ricard, de Beauvais, compatriote, et probablement domestique de M. Vaillant : celui-ci est l'objet d'une mention particulière, libellée ainsi qu'il suit : JEAN VAILLANT, *de la ville de Beauvais, s'est embarqué le quatorzième de mars de l'année précédente, mil six cent septante-cinq, par l'ordre du Day de la sus dite ville d'Alger pour porter les lettres du Divan au Roy.*

La lettre du Consul (1) est intéressante à plus d'un point de vue, et c'est ainsi qu'elle nous a paru digne d'être reproduite en entier; elle nous apprend quels agissements on croyait pouvoir employer envers les Algériens ; comment on s'emparait sans aucun droit de leurs nationaux fugitifs ou naufragés pour les condamner à l'esclavage et au supplice des galères ; tout cela, au moment même où le P. Le Vacher, peu suspect de partialité pour les *Infidèles*, nous affirme que la marine française était respectée, à l'exclusion de toute autre. Nous pouvons encore y voir quelle longanimité mon-

(1) Cette lettre et les deux pièces citées appartiennent aux *Archives de la Chambre de Commerce de Marseille*, AA, art. 467.

trent ceux que nous traitions si volontiers de forbans, et qui répondent par la délivrance de tous leurs prisonniers aux procédés plus que douteux dont ils venaient d'être l'objet. Le fait est loin d'être isolé et nous avons eu l'occasion de citer de nombreux exemples (1) d'errements de ce genre dans l'*Histoire de nos Relations avec la Régence*. Mais les conséquences de cette dernière infraction devaient être plus graves que jamais. On s'entêta à ne pas rendre les Turcs injustement détenus, estimant « *qu'il était indigne de la grandeur du Roy de » traiter avec de la canaille et des corsaires* (2). » Les Algériens perdirent patience, et, le 18 octobre 1681, la rupture fut déclarée en plein Divan. Six semaines après, le 29 novembre, ils avaient déjà fait vingt-neuf prises françaises estimées à 250,000 écus et trois cents esclaves ! En 1682, ils accordaient aux Anglais et aux Hollandais une paix qu'ils leur avaient toujours refusée, et nous suscitaient ainsi une concurrence redoutable pour le négoce du Levant. Enfin, malgré les exhortations du Consul et les lamentations du Commerce tout entier, la guerre fut résolue, et le drame se dénoua par le double bombardement d'Alger, l'écrasement inutile de quelques masures, l'horrible supplice du P. Le Vacher et de vingt-deux résidents français. Mezzomorto qualifia en

(1) Il y a, à ce sujet, une terrible lettre du Cardinal de Richelieu à M. de Sourdis (29 août 1636) ; on y trouve les lignes suivantes : « Le Commissaire Pastoureau s'en va conduire à Marseille deux cent » trente ou quarante Turcs et Mores qui ont été pris aux côtes de » Brouage et de la Rochelle, pour être après, distribués sur les ga- » lères. Lorsqu'ils y seront arrivés, vous ferez ce qu'il faut pour » cela..... » Cependant, *attendu qu'on a fait croire auxdits Turcs et Mores qu'on » ne les menait à Marseille qu'à fin de les embarquer sur quelques vais- » seaux de l'armée navale pour les repasser en leur pays, ce à quoi ils » s'attendent*, vous tiendrez mes desseins secrets, sans en parler à » personne, de crainte, qu'en ayant avis, ils ne se sauvassent, etc. »

(2) Lettre de M. Dussault, citée dans les *Memoires de la Congrégation de la Mission*, t. II, p. 334.

peu de mots cette ruineuse expédition de Duquesne, aussi vaine dans ses résultats qu'elle avait été inique dans ses motifs : en apprenant de la bouche de M. Dussault (1) ce qu'elle avait coûté à la France, il leva les épaules, et ne put s'empêcher de dire ironiquement : « Pour la moitié de cette somme, j'aurais moi-même » brûlé la ville toute entière ! »

H.-D. DE GRAMMONT.

(1) M. Dussault était Gouverneur du Bastion de France ; après le bombardement de 1683, il reçut l'ordre de se rendre à Alger, et d'y accommoder les affaires, en l'absence d'un Consul.

HISTOIRE

DU

CHERIF BOU BAR'LA

(Suite. — Voir les nos 145, 147, 148, 149, 150, 151 et 153.)

L'avant-veille du départ, le 2 au matin, un service funèbre avait été célébré en mémoire des absents, et le général Bosquet avait ensuite réuni dans une soirée, à laquelle assistaient tous les officiers, les habitants de Bougie qui avaient recueilli des soldats souffrants, afin de leur témoigner la reconnaissance des troupes.

Un fait bien remarquable, c'est que les Kabyles des tribus, au milieu desquelles ont passé nos troupes pendant les désastreuses journées du 22 et du 23 février, se sont conduits aussi bien qu'auraient pu le faire des amis dévoués, guidant nos soldats égarés, relevant ceux qui tombaient anéantis par le froid et la fatigue, recueillant chez eux ceux qui ne pouvaient suivre, rapportant les objets abandonnés. On frémit quand on songe à ce qui aurait pu arriver si ces montagnards, écoutant les conseils des fanatiques qui prétendaient voir dans le malheur qui nous frappait le signe d'une intervention céleste, avaient profité du désarroi de la colonne pour assaillir nos soldats dispersés, exténués et complètement démoralisés.

Après son insuccès du côté de Bougie, Bou Bar'la était rentré aux Oulad-Ali-ou-Iloul, où il était arrivé le 30 janvier; l'accueil qu'il y avait reçu n'avait pas été brillant, il paraît même que les parents des Kabyles auxquels il était arrivé malheur en le suivant dans ses entreprises, avaient voulu lui faire un mauvais parti à son retour. Une vingtaine de ses cavaliers des Oulad-Sidi-Aïssa le quittèrent pour aller aux Beni-Mellikeuch, d'où ils espéraient pouvoir regagner leur pays. Il désarma un certain nombre des cavaliers qui lui restaient pour vendre leurs chevaux, les autres furent dispersés deux par deux dans les tribus où on continua à leur donner l'hospitalité. Le vent était alors à la soumission, en Kabylie, et, pendant quelque temps, le cherif n'eut qu'à se tenir coi.

Nous avons vu que Si El-Djoudi avait déjà montré le désir de se soumettre. Depuis longtemps, il était fatigué de la manière de faire du cherif; il l'avait aidé à ses débuts pensant qu'il se laisserait guider par lui et qu'il tirerait profit de son patronage, mais Bou Bar'la ne s'était pas montré de facile composition; il n'écoutait rien et voulait parler en maître. Une querelle, qui avait failli se terminer d'une manière tragique, avait éclaté entre ces deux hommes, lorsque Bou Bar'la était encore aux Beni-Mellikeuch et, depuis lors, Si El-Djoudi ne le suivait plus que parce qu'il y était entraîné par son parti et qu'il aurait eu mauvaise grâce lui, marabout, à se poser en ennemi de celui qui se donnait comme le défenseur de la religion. Si El-Djoudi avait encore conduit ses contingents à Bou Bar'la dans les affaires des Maatka, mais après la fuite de celui-ci, devant la colonne du général Pelissier, il avait rompu décidemment avec lui et s'était mis à faire de la propagande pour amener ses partisans à se soumettre à la France, en l'acceptant, bien entendu, comme chef.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les tribus des Zouaoua ne peuvent vivre sans le commerce; le blocus, qui était

devenu très rigoureux, les avait réduites à la dernière extrémité; d'un autre côté, environ 150 de leurs marchands ou colporteurs, qui avaient été arrêtés en pays arabe, étaient retenus dans nos prisons et leurs familles poussaient de toute leur force à une détermination qui devait leur faire rendre la liberté. Il se forma donc, dans les tribus qui subissaient l'influence de Si El-Djoudi, une majorité assez forte, en faveur de la paix, composée des gens qui souffraient de l'état de choses actuel. Il ne restait plus pour la guerre que les fanatiques qui, malgré tous ses revers, voyaient toujours en Bou Bar'la un envoyé de Dieu, que les gens au caractère fier qui trouvaient deshonorant de se soumettre sans avoir eu au moins un jour de poudre et que les ennemis particuliers de Si El-Djoudi, qui se seraient peut-être soumis s'ils avaient espéré avoir un chef de leur parti, mais qui avaient de la répugnance à accepter l'autorité du marabout d'Ir'il-bou-Ammès. Le sof qui tenait pour Bou Bar'la avait à sa tête un marabout d'Agueni ou Fourrou (Beni-Chebla), parent de Si El-Djoudi, qui se nommait Si Rabia ben Amar ou Idir.

Les discussions entre les gens du parti de la paix et les gens du parti de la guerre ne se passaient pas toujours en paroles; plus d'une fois les coups de fusil vinrent appuyer les arguments qui n'avaient pas réussi par eux-mêmes à convaincre.

Après quelques négociations faites avec le chef du poste de Dra-el-Mizan, celui-ci envoya son chaouch Cherif ben El-Arbi, à Si El-Djoudi, pour arrêter les bases de la soumission (4 février). Si El-Djoudi demanda un sauf-conduit pour lui et pour les notables des tribus, afin d'aller à Alger traiter avec le Gouverneur général, et ce sauf-conduit lui fut envoyé.

Pour bien comprendre la véritable portée qu'avait pour nous la démarche de Si El-Djoudi, il est nécessaire de faire plus ample connaissance avec ce personnage, dont nous avons déjà eu souvent occasion de parler.

Si El-Djoudi ben Si Mhamed, appartenait à une famille de Cheurfa qui fait remonter son origine à Chikh El-Mançour, un des généraux qui ont pris une part prépondérante dans les guerres d'Espagne, au dire des uns; le propre fils du sultan Yacoub, de Fez (Maroc), au dire des autres. Nous ne rechercherons pas laquelle de ces deux versions est conforme à la vérité. D'après la tradition, Chikh El-Mançour, au retour d'un pélerinage à la Mecque, se serait fixé, il y a quatre siècles, au village des Aït-Merao dans les Beni-Raten et y aurait fondé une zaouïa qui se serait élevée rapidement à un haut degré de prospérité. Les descendants de Chikh El-Mançour ne vécurent pas en bonne intelligence les uns avec les autres; à la suite de querelles et de luttes intestines, ils reconnurent qu'ils ne pouvaient vivre ensemble et la zaouïa des Aït-Merao envoya au dehors des essaims qui fondèrent de nouveaux établissements religieux. Si El-Djoudi, grand-père du marabout qui nous occupe et appartenant à la branche aînée de la famille, se fixa à Ir'il-bou-Ammès dans les Beni-bou-Drar; Si Amar ou Idir, le grand-père de Si Rabia, dont nous avons parlé plus haut, s'établit à Agueni ou Fourrou dans les Beni-Chebla; une autre famille se fixa à Adeni dans les Beni-Raten et une autre émigra à Alger.

Si El-Djoudi et Amar ou Idir étaient ennemis lorsqu'ils habitaient ensemble aux Aït-Merao et ils le devinrent plus encore, s'il est possible, après leur émigration, parce qu'ils se trouvèrent rivaux en cherchant à étendre leur influence religieuse sur les mêmes populations kabyles. Si El-Djoudi eut pour serviteurs religieux la presque totalité des Zouaoua et Si Amar ou Idir la presque totalité des Beni-Sedka; chacun de ces marabouts avait un parti dans les tribus de son voisin.

Les tribus du versant nord du Djurdjura sont beaucoup plus peuplées et plus puissantes que celles du versant Sud, et elles ont toujours exercé sur celles-ci une sorte de domination. Il fallait aux premières le passage

libre pour leur commerce; de plus il leur fallait aussi des associations de culture pour remédier en partie à l'insuffisance de leur sol, et elles en trouvaient dans les tribus du versant Sud beaucoup plus largement pourvues sous ce rapport. Les tribus du versant Nord avaient donc, sur l'autre versant, comme nous venons de le dire, des tribus qu'elles tenaient sous leur dépendance, qu'elles châtiaient lorsqu'elles n'agissaient pas à leur gré et qu'elles secouraient lorsqu'elles étaient menacées par des ennemis. Si El-Djoudi, avec les Zouaoua, étendait son influence sur les Mecheddala, les Beni-Kani et les Beni-Ouakour; Si Amar ou Idir, avec les Beni-Sedka, étendait la sienne sur les Beni-Meddour et les Beni-Yala (1).

Si El-Djoudi ben Si Mhamed, dont nous nous occupons particulièrement, avait, à l'époque où nous sommes arrivés, une soixantaine d'années. Il était d'une taille assez élevée; sa figure était régulière, ovale, avec des gros traits, un nez fort et aquilin, la barbe grise et rare; sa physionomie était grave et digne, mais sans animation.

Dans sa jeunesse, il s'était fait une grande réputation de piété par sa vie ascétique et la sévérité avec laquelle il suivait les pratiques extérieures du culte musulman. Les Kabyles, habitués à apporter leurs offrandes à la koubba d'Iril-bou-Ammès, renfermant un cénotaphe en cèdre, élevé à la mémoire de Chikh El-Mançour et de Si El-Djoudi, le fondateur de la zaouïa, le consultaient sur leurs affaires, lui demandant d'arranger leurs différends; il y montra un certain savoir-faire qui agrandit peu à peu sa clientèle.

(1) Nous avons eu communication d'une quinzaine de lettres arabes, provenant de Yahia-Agha, et des caïds du Hamza, adressées, pour la plupart, à Si Rabia ben Amar ou Idir, qui montrent clairement que les Turcs se servaient des marabouts des Beni-Chebla, lorsqu'ils avaient quelque chose à demander aux Beni-Sedka, aux Beni-Yala et aux Beni-Meddour.

C'était, somme toute, un homme d'un esprit étroit et borné, d'une profonde ignorance, bien qu'il sût lire et écrire; le point dominant de son caractère était un orgueil peu commun (1) joint à une naïveté enfantine. Il était rusé, savait dissimuler ses projets et les combiner, mais il n'avait pas la persistante énergie qui mène au but. Comme beaucoup d'indigènes, il était rapace, vénal et aimait à thésauriser.

Irrésolu dans le conseil, d'une bravoure douteuse dans les combats, il n'aurait jamais acquis l'influence incontestable qu'il avait en Kabylie s'il n'avait appartenu à une famille de saints marabouts descendant du prophète. C'est le genre de supériorité que les Kabyles, avec leurs instincts démocratiques et égalitaires, acceptent plus facilement que tout autre. D'ailleurs, Si El-Djoudi devait plaire à ces montagnards, car il était imbu de tous leurs préjugés, entêté autant qu'aucun d'eux et prêt à épouser toutes leurs rancunes.

Pendant les dernières années de la domination turque et les premières de notre conquête, il soutint de nom-

(1) L'extrait suivant d'une lettre qu'il écrivait, en juillet 1849, au colonel Canrobert, pour lui demander de relâcher des prisonniers, donnera une idée de ses prétentions :

« ..... Si tu es doué d'intelligence et de bonté mets en liberté » ceux qui sont prisonniers. Nous ne faisons point prisonniers les » gens qui viennent chez nous, nous regarderions cela comme » une chose honteuse. Si tu ne les relâches point et si tu écoutes les » mauvais conseils, tu n'auras qu'à t'en repentir. Nous sommes prêts » pour agir contre les populations de l'Oued-Sahel. Je ne relâcherai » aucun de tes serviteurs et aucun de tes courriers ne pourra tra- » verser la vallée. N'écoute point les paroles de ceux qui se disent » tes serviteurs; tu en es venu à tuer les marchands qui voyagent » chez les Arabes, c'est une chose honteuse!

» Quant à nous, nous avons *quatre-vingt-dix mille* soldats *zouaoua*, » qui sont adroits tireurs et, si tu reviens à ton intelligence, relâche » les marchands que tu as faits prisonniers, rends leurs tous leurs » biens et nous nous entendrons ensemble pour ce qui convient à » vous et à nous. Si tu n'agis point ainsi, le blâme retombera sur » toi. C'est la dernière lettre que je t'écrirai..... »

breuses luttes pour asseoir son influence sur les Mecheddala et les Beni-Ouakour, intervenant constamment dans toutes leurs querelles et il arriva à les mettre à sa discrétion. En s'instituant, de sa propre autorité, le tuteur d'un orphelin relativement riche, des Beni-Hammad, tribu des Mecheddala, il devint propriétaire dans ce village, car, en vertu de la coutume kabyle, le tuteur a droit au tiers des biens de son pupille. Si El-Djoudi bâtit des maisons aux Beni-Hammad et s'y créa une installation. Le grand-père de ce marabout avait pris pied à peu près de la même manière dans les Beni-Sedka; un homme d'Ir'il-Igoulmimen, tribu des Ouadia, lui avait légué en mourant des propriétés assez considérables. Si El-Djoudi mit à profit cette circonstance pour grossir son parti dans les Ouadia et combattre l'influence de Si Rabia ou plutôt du chef de son sof dans les Ouadia, qui était El-Hadj Boudjema Naït Yakoub.

Lorsque Abd-el-Kader visita, pour la première fois, la Kabylie, en 1839, Si El-Djoudi alla le trouver à Bor'ni avec les notables des tribus et il l'accompagna de sa personne dans son voyage par l'Oued-Ameraoua, les tribus de Bougie et l'Oued-Sahel, jusqu'à Bouïra. L'émir lui donna le titre de khalifa des Zouaoua, mais il n'obtint jamais de lui un appui sérieux; son intervention se borna à lire sur les marchés les lettres d'Abd-el-Kader et à recueillir les dons des Kabyles pour la guerre sainte.

En 1849, Si El-Djoudi conduisit des contingents kabyles considérables dans les Beni-Mellikeuch, pour soutenir cette tribu contre l'attaque du colonel Canrobert.

Nous avons vu comment il prit le patronage du faux Bou-Maza, Si Mohamed El-Hachemi et du chérif Bou Bar'la lui-même.

D'après ce que nous venons de voir, en décidant ce personnage à se soumettre à l'autorité française, ce n'était pas une riche acquisition que nous faisions, mais Si El-Djoudi convenait aux vues que nous avions à cette époque. On voulait simplement désagréger les tribus

kabyles et donner un drapeau autour duquel pourraient se grouper tous les partisans de l'ordre ; or, Si El-Djoudi convenait pour ce rôle, car il avait derrière lui un parti plus considérable qu'aucun des chefs kabyles auxquels nous aurions pu nous adresser, et il n'avait pas la trempe de caractère qui aurait pu en faire un homme dangereux, en tournant contre nous la puissance que nous l'aurions aidé à conquérir.

Le prestige de Bou Bar'la était tellement tombé, à l'époque où nous sommes arrivés, que, sur le marché du dimanche des Ouadia, du 14 mars, dix de ses cavaliers, dont sept avec armes et bagages, désertèrent ouvertement et allèrent se rendre au lieutenant Beauprêtre à Dra-el-Mizan. Il y avait parmi eux El-Djolti ben Bou Cedra, ancien caïd des Oulad-Rezine, et six hommes des Flitta ; les autres étaient de la subdivision de Miliana.

Avant de profiter de son sauf-conduit, Si El-Djoudi avait écrit au lieutenant Beauprêtre la lettre suivante, qui nous aidera à le faire connaître :

« Je vous informe que je suis toujours animé des » mêmes bonnes intentions ; je me suis abouché avec » les grands de toutes les tribus des Zouaoua sans » exception et me suis entendu avec eux sur toutes les » affaires. Je ne me suis mêlé de cette négociation que » pour vous complaire et pour faire une chose utile pour » vous et pour tous en général. Il ne me reste plus qu'à » me rendre auprès de vous.

» Je vous envoie mon serviteur qui vous remettra » quarante boudjoux, afin que vous m'achetiez quatre » haïks, quatre burnous djeridis grands, cinq paires de » souliers n° 12, un burnous noir. Ces effets me sont de » toute nécessité. Je me prépare à me rendre auprès de » vous et de là à Alger. Ne manquez pas de m'envoyer » ces objets par le retour de mon serviteur.

» Ne manquez pas d'avoir soin des prisonniers qui sont

» en votre pouvoir, nourrissez-les de votre bourse, » faites leur raser la tête, laver leurs vêtements. Dites » leur que leur maître va venir, cela les réjouira, parce » qu'ils verront qu'ils vont avoir la liberté. Vous ferez » une chose qui sera agréable à Dieu et à nous.

» Dites-moi s'il existe de beaux chevaux à vendre » dans votre pays. Achetez-moi quelques bonnes selles. » Vous enverriez le tout à Zaouïat-ech-Cheurfa et je » vous enverrais aussitôt le prix. Si vous ne trouvez pas » à acheter ce que je demande, donnez m'en avis, car, » alors, j'irai de ma personne dans l'Oued-Sahel et j'a- » cheterai les chevaux et les vêtements dont j'ai besoin » chez les Beni-Abbès. Puis, ensuite, je ferai ce qu'il » conviendra, pour vous et pour moi, le jour où je me » présenterai chez vous. Bref, si mon arrivée vers vous » doit se décider, après avoir terminé mes affaires, je » vous informerai deux jours à l'avance, ainsi que vous » le désirez.

» Ne m'oubliez pas pour tout ce que je vous ai recom- » mandé, j'espère que vous ne négligerez rien.

» N'oubliez pas de me donner des nouvelles des trois » prisonniers qui sont entre vos mains, appartenant aux » Beni-Idjeur. Dites-moi s'ils sont à Aumale ou ailleurs » ou s'ils sont morts. »

Si El-Djoudi arriva à Dra-El-Mizan le 27 mars, accompagné d'environ 80 notables kabyles, appartenant à 11 fractions ; il n'avait pas osé suivre la route directe, il avait franchi le Djurdjura et il était passé par l'Oued-Sahel. Le lieutenant Beauprêtre accompagna Si El-Djoudi et sa députation à Alger, pour les présenter au général Randon, gouverneur général (1). Voici la dépêche qui indique au général commandant la division les conditions de la soumission des Zouaoua :

(1) Il avait été appelé à ces fonctions par décret du 11 décembre 1851.

« Alger, le 7 avril 1852.

» Je viens de terminer l'affaire des Zouaoua et de régler définitivement la position de Si El-Djoudi. Ce chef avait apporté à Alger ses anciennes prétentions et avait pensé, en se présentant à nous, n'avoir qu'à nous faire des offres de paix. Je l'ai amené peu à peu à nous offrir simplement la soumission des Zouaoua et des Beni-Sedka, et, hier, en présence des Zouaoua qui l'ont accompagné, il a prêté serment de fidélité à la France, entre les mains des ulemas de la ville.

» J'ai cru devoir accepter sa soumission à condition que le pays des Zouaoua resterait ouvert à nos colonnes, que Bou Bar'la en serait expulsé et qu'un impôt de cent douros serait annuellement acquitté par chaque tribu. Si El-Djoudi ayant pris l'engagement de faire observer ces conditions par les Kabyles, j'ai fait procéder à son investiture comme bach-agha des Zouaoua (1), en rangeant sous ses ordres toutes les tribus suivantes :

Beni-Sedka :
- Ouadia.
- Beni-bou-Chennacha.
- Ahl-Ogdal.
- Beni-Ahmed.

Beni-Betroun :
- Beni-Ouassif.
- Beni-bou-Akkach.
- Beni-Yenni.
- Oulad-Ali-ou-Harzoun.
- Beni-bou-Drar.

- Beni-Attaf.
- Beni-Rebila.
- Beni-Menguellat.
- Beni-bou-Youcef.
- Beni-Hichem.
- Beni-Ziri.
- Beni-Oumlal.
- Beni-Mellikeuch.
- Beni-Kani.
- Beni-Ouakour.
- Mecheddala.

(1) Ce titre se changea plus tard en celui de bach-agha du Djurdjura.

» Les quatre dernières tribus cessent désormais de faire partie de la subdivision d'Aumale.

» Le bach-aghalik des Zouaoua dépendra de la subdivision d'Alger, en relevant de l'annexe de Dra-el-Mizan. Toutes les affaires qui les concerneront et dont je m'étais réservé spécialement la direction jusqu'à ce jour, rentreront dans la voie commune, pour être traitées hiérarchiquement, par les autorités locales. Vous reprendrez, en un mot, mon cher général, la plénitude de vos droits sur cette partie de votre division qui formait une anomalie dans votre commandement.

» J'ai décidé également que chaque tribu de l'aghalik des Zouaoua paierait, cette année, une somme de cent douros, à titre d'amende, en outre de son impôt régulier ; mais je vous ferai connaître ultérieurement l'époque à laquelle cette contribution devra être perçue.

» J'ai promis à Si El-Djoudi de donner la liberté à tous les Zouaoua retenus en prison pour affaires politiques ; je vous prie de vouloir bien donner des ordres pour que tous ces prisonniers soient réunis à Dra-el-Mizan, où Si El-Djoudi les prendra à son passage, pour rentrer, à leur tête, dans son pays. Mais, je lui ferai laisser des ôtages à Alger, et je l'informe que vous ne ferez cesser le blocus, que lorsque le paiement de l'impôt de cette année sera effectué. Vous pourrez, à cette époque, autoriser Si El-Djoudi à délivrer des permis à tous les Kabyles qui désireront fréquenter les marchés arabes.

» Telles sont, mon cher général, les premières dispositions que j'ai prises vis-à-vis des Zouaoua et dont vous aurez à surveiller l'exécution. Si l'une des conditions imposées n'était pas remplie, je suis décidé à rompre tous les rapports établis et à continuer, contre ce pays, le système de rigueur auquel j'attribue, en grande partie, sa soumission.

Signé : RANDON. »

Le commandement du nouveau bach-agha, tel qu'il est indiqué dans la dépêche ci-dessus, comprenait beaucoup de tribus dans lesquelles son influence était complètement nulle ; mais on risquait peu à les lui donner, puisque c'était à lui de prendre possession de ses administrés, avec les moyens dont il disposait.

Si El-Djoudi repartit d'Alger le 10 avril et arriva à Dra-el-Mizan le 13. Des délégués des Beni-Sekda vinrent l'y trouver pour lui demander l'aman et se mettre sous sa protection. Le retour du marabout, qui eut lieu par l'Oued-Sahel, fut un véritable triomphe ; des députations allèrent au devant de lui jusque chez les Mecheddala. Deux jours après, les Beni-Kani et les Beni-Ouakour lui envoyèrent leurs djemaâs pour se placer sous son autorité ; les Beni-Mellikeuch eux-mêmes lui envoyèrent une députation de 25 notables, mais cette dernière démarche n'eut aucune suite.

Bou Bar'la ayant osé se présenter, le 18 avril, au marché des Ouadia, en fut expulsé et les Zouaoua installèrent des postes aux passages du Djurdjura, pour lui couper la retraite s'il cherchait à fuir du petit territoire où il se trouvait bloqué. Les débuts du nouveau bach-agha étaient donc pleins de promesses.

Le ministre de la guerre avait décidé, à la date du 23 février 1852, que l'annexe de Bouïra serait reportée à la maison de commandement des Beni-Mançour et que les postes de Bor'ni (Dra-el-Mizan) et de Beni-Mançour formeraient des annexes relevant respectivement des bureaux arabes d'Alger et d'Aumale. Cette décision ne reçut son exécution complète qu'après la soumission de Si El-Djoudi, qui devait occasionner une réorganisation territoriale.

La maison de commandement de Dra-el-Mizan, dont on a fait aujourd'hui l'hôpital militaire, n'était pas encore achevée ; elle ne devait l'être qu'à la fin de 1852. Un certain nombre de colons avaient suivi les troupes chargées

de l'exécution et de la protection des travaux et ils s'étaient établis auprès du camp ; ils formèrent le noyau du nouveau village de Dra-el-Mizan. Les premiers lots urbains, au nombre de 14, leur furent distribués au mois d'août 1852. Ce ne fut qu'en 1854 que ce centre prit un certain développement, par la concession de lots ruraux.

La maison de commandement de Beni-Mançour avait été commencée, comme nous l'avons vu, au mois d'avril 1851 sous la protection d'une colonne commandée d'abord par le colonel d'Aurelle de Paladines, puis par le lieutenant-colonel Bourbaki. Les travaux, poussés avec activité, avaient été achevés dès le mois de juillet, au moment où la colonne du général Camou rentrait de son expédition de l'Oued-Sahel. Cette maison de commandement avait d'abord été destinée au marabout de Chellata, Si Mohamed Saïd ben Ali Cherif, mais on avait renoncé à cette idée, car malgré son influence religieuse et ses hautes qualités, on avait pu juger qu'on n'aurait trouvé en lui qu'un chef plutôt embarrassant qu'utile ; on y avait alors installé Bel Kher comme caïd du makhezen, en lui donnant la mission de garder la vallée de l'Oued-Sahel et de concourir au blocus de la Kabylie. Par suite des faits qui se produisirent dans la vallée et qui nécessitèrent la présence d'un officier, le sous-lieutenant de Spahis Hamoud resta à Beni-Mançour d'une manière à peu près permanente ; on n'osait d'ailleurs pas abandonner à lui-même le caïd Bel Kher, dont le caractère intraitable, rapace et brouillon, nous aurait attiré des difficultés.

Le poste de Bouïra avait continué à être occupé par un officier du bureau arabe d'Aumale, qui était le lieutenant Camatte ; mais le rôle de ce point d'occupation était devenu insignifiant depuis qu'on avait créé en avant de lui, d'un côté la maison de commandement de Beni-Mançour, de l'autre celle de Dra-el-Mizan. C'est cette raison qui le fit supprimer. On installa à Bouïra l'agha Bouzid en lui laissant les Askars, mais en retirant

la garnison régulière. Le lieutenant Camatte rentra à Aumale.

Le premier chef de l'annexe de Beni-Mançour, fut le lieutenant David, du 21e de Ligne (1), qui se trouvait alors détaché comme officier d'ordonnance du Gouverneur général; nommé chef d'annexe le 13 avril, il arriva à son poste le 21 du même mois. Le sous-lieutenant Hamoud, qui occupait le bordj, reçut l'ordre d'y rester quelques semaines pour mettre le lieutenant David au courant du service.

Le chef d'annexe avait à sa disposition, en outre du makhezen de Bel Kher, 50 cavaliers des Aribs (2) et 12 Spahis; la garnison du bordj était de 25 hommes d'infanterie.

Le caïd Bel Kher, qui était depuis longtemps un embarras et qu'on avait ménagé jusque là à cause de ses beaux services de guerre, fut autorisé peu après à émigrer à la Mecque. Il fut remplacé, à la date du 23 mai, par Mohamed ben Chennaf comme caïd du makhezen.

L'annexe de Beni-Mançour comprenait les tribus suivantes : Ksar, Sebkha, Beni-Mançour, Cheurfa, Beni-Aïssi, Beni-Yala; son territoire faisait une pointe vers l'Est et la maison de commandement était placée juste à l'extrémité de cette pointe. Les tribus qui se trouvaient dans le rayon d'action du chef d'annexe, comme les Beni-Abbès, les Beni-Mellikeuch, les Mecheddala, relevaient de commandements éloignés et il n'avait pas à s'occuper d'elles, bien que souvent les faits se passassent, pour ainsi dire, sous ses yeux. C'était une situation assez fausse, qui provenait de ce qu'on n'avait pas cru devoir marchander, à Si El-Djoudi, le territoire dont on avait formé son commandement.

(1) C'est le baron Jérôme David, qui fut chargé des Travaux publics dans le ministère du 9 août 1870. Il passa, peu après sa nomination, du 21e de Ligne au 1er régiment de Zouaves.

(2) Les Aribs étaient passés du cercle d'Alger, dans celui d'Aumale, par décision du Gouverneur du 17 janvier 1852.

Voici comment le général Camou (1), commandant la division d'Alger, définissait le rôle du chef de la nouvelle annexe, dans une dépêche du 15 avril :

« La mission du chef du poste de Beni-Mançour, consiste à réprimer le commerce des Arabes avec les Kabyles, jusqu'à leur entière soumission, à assurer la facilité des communications entre Aumale et Bougie jusqu'aux limites de ce dernier cercle et à initier à nos habitudes d'ordre, la partie de ce territoire où les exigences militaires ne l'emportent pas complètement sur les besoins administratifs. »

Peu de jours après son arrivée à Beni-Mançour, le lieutenant David eut une petite affaire sans importance dont il a rendu compte de la manière suivante :

« Beni-Mançour, le 2 mai 1852.

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos circulaires..... Il m'est facile de suivre strictement l'esprit des circulaires, je dois éviter toute espèce de rapport avec le bach-aghalik de Si El-Djoudi et maintenir le blocus jusqu'à la réception de nouveaux ordres; comme l'Oued-Sahel n'est pas la route de Dra-el-Mizan, je ne peux dans aucun cas gêner les négociations.

» Quant aux métamorphoses opérées grâce à l'influence de Si El-Djoudi, je les souhaite de tout mon cœur, j'y croirai devant le fait de soumissions qui ne seront pas provoquées par la présence de nos colonnes. Si El-Djoudi m'écrivait avant-hier que les Beni-Kani et les Beni-Ouakour étaient soumis. J'ai été ce matin faire du

(1) Le général Camou avait été nommé au commandement de la division d'Alger par décision du 6 février 1852, en remplacement du général Blangini, mis en disponibilité sur sa demande.

» vert à la limite du pays des Cheurfa, sur le terrain des » gens de Tiksiriden, qui sont avec Saïd ben El-Hadj ; » j'ai supporté pendant très longtemps la fusillade des » gens de Selloum ; enfin, impatienté, j'ai chargé avec les » Spahis et quelques Mokhaznis, mais j'ai été arrêté for- » cément par les difficultés du terrain ; un Mokhazni, » Sliman ben Mhamed a eu son cheval blessé. Ce retour » offensif m'a permis de faire terminer le vert ; au mo- » ment du départ il y a eu quelques cartouches d'échan- » gées avec les contingents des Gueribissa, qui avaient » rejoint ceux des Selloum. Il est regrettable que les » recommandations de Si El-Djoudi n'aient pu empêcher » ses administrés de me tirailler pendant près de trois » heures.

» . . . . . .

» *Signé* : Jérôme DAVID. »

Le chef d'annexe reçut un blâme pour avoir été faire, sans motifs sérieux, cette démonstration dans le commandement de Si El-Djoudi, au risque d'amener des complications dans un moment où le bach-agha avait déjà fort à faire avec ses administrés.

Si El-Djoudi réussit assez facilement à collecter les lezmas des tribus des Zouaoua ; mais, dans les Beni-Sedka, il ne put faire payer que les Beni-Ahmed et les Ogdal ; aux Ouadia, où il se présenta le 6 mai, on le reçut à coups de fusil. Le bach-agha arriva le 8 mai à Dra-el-Mizan avec l'impôt qu'il avait pu recueillir ; il s'y rencontra avec le général Camou, qui venait inspecter les travaux et il lui demanda l'autorisation de voyager, pour les tribus qui avaient acquitté leurs lezmas et la mise en liberté des ôtages retenus à Alger. Mais la principale condition imposée aux Kabyles au moment de leur soumission et qui était l'expulsion du cherif, n'avait pas encore été remplie ; aussi la demande du bach-agha fut-elle repoussée.

Si El-Djoudi s'était occupé de la capture de Bou Bar'la ; il avait fait publier sur les marchés qu'il donnerait cent douros à celui qui lui apporterait sa tête, ce qui n'était pas trop ruineux ; mais personne ne s'était laissé séduire par cette prime.

Le cadi d'Aumale, Si Amar ben Mihoub qui était originaire des Beni-Chebla, négociait de son côté, de concert avec l'agha de Bouïra, pour arriver au même but. Les Aït-Amar-ou-Idir étaient dépositaires du trésor de Bou Bar'la, si ce dernier disparaissait il n'y aurait plus eu de comptes à rendre ; d'un autre côté, Si Rabia ben Amar ou Idir, bien qu'aveugle et impotent n'aurait peut-être pas été fâché d'obtenir un commandement sinon pour lui, du moins pour un de ses fils, quand ce n'eût été que pour ne pas rester trop inférieur à son rival Si El-Djoudi. L'appât offert par Si Amar ben Mihoub, à ses parents, était donc plus sérieux que les cent douros du bach-agha. Nous ne saurions dire si les marabouts des Beni-Chebla auraient été capables de trahir les devoirs de l'hospitalité, dans tous les cas le cherif ne s'y fiait que modérément et il cherchait une occasion de prendre le large. Le 23 avril, il était allé dans ce but jusque sur le marché des Akbiles ; il y avait trouvé des notables des Beni-Mellikeuch qui l'avaient dissuadé d'aller dans leur tribu et il avait rebroussé chemin. Dans la nuit du 15 au 16 mai, il réussit enfin à gagner les Beni-Mellikeuch, en faisant un grand détour pour échapper aux postes qui gardaient le Djurdjura.

Ce qu'il y a de particulier dans les négociations menées par Si Amar ben Mihoub, c'est qu'en même temps qu'il cherchait à faire livrer Bou Bar'la par les Aït-Amar-ou-Idir, il agissait sur le cherif pour l'amener à se soumettre. Voici une lettre assez curieuse de ce dernier où, après avoir rejeté bien loin toute idée de soumission, il assigne un rendez-vous à Si Amar ben Mihoub pour en parler :

« A celui qui s'est écarté de la voie droite, qui a abandonné sa religion et dont les oreilles sont fermées aux » paroles de Dieu. Qu'il soit maudit dans ce monde et » dans l'autre !

» Le feu le dévorera, parce qu'il a délaissé le chemin » de Mohamed pour suivre les infidèles. Dieu nous pré» serve de lui ressembler! Puisse-t-il, au contraire, nous » guider sur le chemin du Salut ! Amen.

» Cet écrit s'adresse à Si Amar ben Mihoub. Que le » salut et la miséricorde de Dieu soient sur les compa» gnons du prophète Mohamed ! Que la prière soit sur » lui ! Amen.

» Tu nous as écrit afin que nous nous entendions dans » un but de paix, selon ce qui est prescrit par la reli» gion de Mohamed ; j'y consens, car toutes les tribus » sont dans ma main. Tu viendras avec l'ordre du sul» tan français, cet ordre sera revêtu de son cachet et » nous ferons ce que tu voudras. Mais si tu as pu pen» ser que j'agirais comme a agi Si El-Djoudi, détrompe» toi, c'est impossible. Oh ! chose surprenante ! Com» ment me serait-il possible, à moi, d'abandonner la » religion musulmane pour suivre celle des chrétiens, » quand Dieu, le Très-Haut, a dit : ne reconnaissez » point, pour vos maîtres et seigneurs, nos ennemis qui » sont les vôtres ; ne faites aucune alliance, aucune paix » avec eux: Et le prophète, dans ses hadits (conversa» tions), confirme la parole de Dieu.

» Si tu as cru flairer que j'étais abandonné sans res» sources, viens, tu trouveras de quoi te réjouir ou t'a» trister, selon les dispositions de ton cœur. Si tu nous » trouves prêts pour la guerre, je te donnerai à toi et à » ceux qui te suivront tout ce qui vous sera nécessaire » en fait de poudre et de plomb et tout cela avec la vo» lonté de Dieu.

» Ne va pas croire que, tant que je vivrai, j'abandon» nerai la voie de la guerre sainte. Apprends que la for» tune de l'homme consiste dans son jugement et dans

» sa vie ; l'homme éclairé doit savoir ce qu'il doit faire, » dans un but utile, de la fortune que Dieu lui a donnée, » la vie et le jugement. Celui qui, au contraire, re» cherche le bonheur dans ce monde, y amasse des » grands biens dont il jouit, celui-là est un homme sans » jugement, car, pour des félicités passagères, il aban» donne celles qui attendent le musulman dans l'autre » monde et qui sont éternelles.

» Je t'écris toutes ces choses afin que tu réfléchisses » et, si tu veux te rencontrer avec moi, viens, tu as » l'aman de Dieu et de son prophète.

» Si tu le veux, notre rendez-vous sera à Selloum où » au had des Ouadia. Ne crains rien. Salut.

» Par ordre de notre Seigneur, qui rendra la religion » glorieuse, Si Mohamed ben Abd-Allah, que Dieu le » protège ! »

Si El-Djoudi, ayant eu vent des intrigues de Si Amar ben Mihoub et des allées et venues des ses émissaires, eut peur de voir son ennemi Si Rabia lui enlever le commandement des Beni-Sedka et il se plaignit amèrement de l'ingérence des agents indigènes d'Aumale, qui dérangeaient sa politique. Ordre fut donné à Si Amar ben Mihoub et à Si Bouzid de cesser toute correspondance avec les Beni-Chebla.

Quand la nouvelle du retour de Bou Bar'la aux Beni-Mellikeuch fut connue, on prit immédiatement des mesures de précaution pour l'empêcher de fuir, s'il en avait l'intention. La garnison des Beni-Mançour fut portée à quarante hommes sous le commandement d'un officier ; quatre compagnies furent envoyées pour travailler à la route d'Aumale à Beni-Mançour ; un goum fut réuni entre les Beni-Yala et les Beni-Aïssi ; cette dernière tribu reçut l'ordre de s'installer à El-Mergueb ; enfin, le camp de Bou-Djelil, dans les Beni-Abbès, fut reconstitué par l'envoi de quelques tirailleurs indigènes et d'un goum de 200 chevaux de la Medjana.

Les Beni-Mellikeuch n'avaient pas attendu le retour de Bou Bar'la pour recommencer les hostilités. Voici, en effet, un extrait d'une lettre du lieutenant David, sur un engagement qu'ils ont eu avec les Beni-Abbès :

« Beni-Mançour, le 13 mai 1852.

» J'ai l'honneur de vous informer que tous les contingents des Beni-Mellikeuch, guidés par Si Ahmed » Bouzid et le goum de Bou Bar'la ont tenté, ce matin, » une surprise sur les Beni-Abbès; un officier français, » M. le lieutenant Spire, se trouvait depuis hier dans » cette tribu, chez les Oulad-Saïdan, avec un goum de » l'Est; il s'est porté à la rencontre de l'ennemi, qui avait » déjà franchi la rive droite; il a eu deux spahis blessés, » dont l'un mortellement et quatre chevaux blessés. Les » Beni-Mellikeuch ont dû avoir aussi quelques pertes; » Si Ahmed Bouzid passe pour blessé; le drapeau de » Bou Bar'la servait de point de ralliement. Pendant cette » diversion le chérif (1) brûlait l'azib de Si ben Ali Cherif; » les Beni-Mançour prétendent avoir vu les flammes. » Ces renseignements sont officiels et sont contenus » dans une lettre que m'adresse M. le lieutenant Spire. » J'étais, malheureusement, absent pour reconnaître, » avec l'officier du génie, le passage de la route, lorsque » la nouvelle de l'engagement est arrivée à Beni-Mançour. » Je suis rentré à la hâte, j'ai choisi les vingt meilleurs » cavaliers et je me suis porté sur les lieux; le combat » venait de finir. J'ai parcouru ces quatre lieues sans » être inquiété.....

» *Signé* : JÉROME DAVID. »

(A suivre.) N. ROBIN.

(1) Ce renseignement était inexact.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

NOTES

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION

DANS LE SUD

DE LA PROVINCE D'ALGER

DE 1864 A 1869

SECONDE PARTIE

(Suite. — Voir les nos 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 150, 152, 153 et 155.)

XV

Sid Kaddour-ould-Hamza et Sid El-Ala réconciliés, préparent un coup de main sur la tribu des Arbaâ, de Laghouath. — Le Makhzen de cette tribu prend une position défensive au sud de ce poste avancé. — Conférence à Ksar-Charef entre le colonel de Sonis et le chef de l'annexe de Djelfa, à qui il prescrit de réunir le goum des Oulad-Naïl. — Les rebelles ont envahi et razé le Djebel-el-Eumour. — Les colonnes du Tell prennent leurs emplacements pour en fermer les débouchés. — Les forces insurrectionnelles partagées en trois détachements sous les ordres des trois mara-

bouths. — Le Makhzen des Arbaâ en reconnaissance sur Tadjrouna. — Composition de la colonne de Laghouath. — Elle se met en mouvement et va camper à Er-Recheg. — Une double méprise. — La trahison du marabouth d'Aïn-Madhi. — Le chaouch Rousbach. — Les bandes des trois marabouths devant Aïn-Madhi. — Les rebelles offrent le combat à la colonne, qui a pris position à Oumm-ed-Debdeb. — Les rebelles sont battus et mis en déroute avec de grandes pertes. — La colonne, allégée, se met à la poursuite des rebelles, qu'elle pousse jusqu'à Brizina. — Retour sur Aïn-Madhi et arrestation de Sid Et-Tedjini. — Rentrée de la colonne à Laghouath. — Sid Sliman-ben-Kaddour tombe sur les campements de Sid Kaddour-ould-Hamza à El-Mourra, sur l'ouad Guar, et les raze à fond. — Convention d'Ogla-es-Sedra avec Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb.

Mais la trêve ne devait pas être de longue durée : les chefs des rebelles avaient besoin, pour ne point être oubliés de leurs adhérents, et pour ne rien perdre de leur prestige, de rechercher l'agitation et le bruit, et de renouer des intrigues, afin de pouvoir pêcher en eau trouble. Sid Kaddour-ould-Hamza tenait surtout à faire ses preuves, et à témoigner qu'il n'était point indigne d'exercer le pouvoir qu'il s'était attribué, sans même qu'il eût été un seul instant question de l'héritier légitime, le jeune Sid Hamza-ould-Abou-Bekr, alors âgé de dix ans.

Dès la première quinzaine de janvier 1869, des renseignements venus de divers côtés nous apprenaient que Sid El-Ala et son neveu, Sid Kaddour-ould-Hamza, s'étaient réconciliés et rapprochés, et qu'ils paraissaient méditer de reprendre la campagne de concert, et de tenter une incursion sur le territoire du cercle de Laghouath.

Bien que ce ne fussent là encore que des bruits arabes, il était bon, néanmoins, de s'en préoccuper; du reste, à l'attitude, aux airs embarrassés et mystérieux de quelques-uns de nos chefs indigènes, et de certains notables du sud des cercles de Laghouath et de Géryville, on pouvait reconnaître à ces signes précurseurs la formation de l'orage, et il était prudent, dès lors, de prendre les dispositions nécessaires, sinon pour le conjurer, du moins pour s'en garantir; il importait surtout de ne pas nous laisser surprendre.

Bien que fait depuis longtemps déjà à ces bruits de *harka* (1), l'actif et vigilant commandant du cercle de Laghouath, le lieutenant-colonel de Sonis, avait pressenti, à la concordance des nouvelles qui lui venaient de l'Ouest avec celles qui lui étaient transmises par le kaïd des Chanba, Sliman-ben-El-Msâoud, que le projet des rebelles était de tenter un coup de main sur la tribu des Arbaâ, qui alors avait ses campements dans les environs du Mzab. Aussi, ordonnait-il à cette tribu de remonter, sans retard, vers le nord et de se grouper en masses assez compactes, assez solides, pour pouvoir opposer une résistance sérieuse au cas où les rebelles tenteraient de les attaquer.

Le colonel de Sonis prescrivait, en même temps, au Mahkzen de cette tribu de se réunir au sud de Laghouath, et de prendre position sur un point qui lui permît de protéger efficacement les populations campées dans cette direction.

Pour être bien fixé sur l'esprit et les dispositions, ainsi que sur les besoins des tribus de l'annexe de Djelfa, et, particulièrement, de l'importante agglomération des Oulad-Naïl, le colonel de Sonis avait invité le chef de cette annexe, le capitaine Saint-Martin, à se rendre à Ksar-Charef, afin de conférer avec lui sur la situation, et recevoir ses ordres relativement aux mesures et dispositions qu'il avait décidées.

Le colonel de Sonis trouvait, le 25 janvier, le capitaine Saint-Martin au rendez-vous qu'il lui avait assigné, c'est-à-dire à Charef : il lui ordonnait de réunir, sans retard, le Makhzen des Oulad-Naïl, et de l'envoyer camper à El-Houadjel avec trente jours de vivres. Le chef de l'annexe rentrait le lendemain 26 à Djelfa, et s'occupait sur le champ de faire exécuter les ordres qu'il avait reçus du commandant du cercle, lequel arrivait lui-même le 27 à Laghouath.

Il recommandait de nouveau aux Arbaâ de presser leur mouvement de retraite vers le nord, et ordonnait à leur Makhzen de prendre position à Tilr'emt.

Avant sa rentrée à Laghouath, le colonel de Sonis avait visité

(1) *Harka*, mouvement; par extension, expédition, entreprise de guerre des tribus.

le parc de Tadmit, et il avait pu y constater que l'équipage de chameaux de la colonne mobile était en parfait état. Il avait donné des ordres pour que le personnel des chameliers auxiliaires (1) pût être rendu à Laghouath au premier signal.

La colonne mobile de Laghouath avait, en outre, reçu l'ordre de se tenir prête à partir, et toutes les dispositions propres à assurer son mouvement avaient été prises et exécutées.

Mais les faits venaient bientôt confirmer l'exactitude des nouvelles de l'ennemi qu'avait reçues le colonel de Sonis : les rebelles avaient commencé leur mouvement. Le Gouverneur général en donnait ainsi connaissance, par dépêche télégraphique du 28 janvier, aux commandants des divisions, subdivisions et cercles de la province d'Alger.

Cette dépêche était conçue en ces termes :

« Le général commandant la province d'Oran annonce, ainsi » qu'il suit, l'apparition des Oulad-Sidi-Ech-Chikh. Les dissi- » dents, divisés en trois colonnes, qu'on dit assez fortes, après » avoir razé cinq douars du Djebel-Amour, se sont dirigés » vers le Nord avec l'intention d'attaquer les Harar. Les Makh- » zen de cette tribu et de l'aghalik de Frenda ont dû quitter la » position avancée qu'ils occupaient, et se replier sur leurs cam- » pements appuyés aux montagnes des Beni-Mensour.

» Les goums du Djebel-el-Eumour ont eu un engagement » dont on ignore encore l'importance. On dit que l'agha Ed- » Din a été blessé au bras.

» Je n'ai pas encore de nouvelles de Géryville. »

Une seconde dépêche, datée du 29 janvier et émanant de la même source, confirmait les renseignements qui précèdent :

« Les forces placées sous le commandement de Sid El-Ala, de Sid

(1) Le détachement de chameliers auxiliaires de la colonne mobile de Laghouath se composait de Tirailleurs algériens du 1er régiment. Il campait habituellement sur les pâturages de Tadmit, point situé à deux marches au nord de Laghouath.

» Kaddour, et du fils de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, sont » évaluées à 600 chevaux, accompagnés de nombreux fantassins » et de beaucoup de chameaux. Jusqu'à présent, rien ne m'auto- » rise à penser que les Harar traitent avec l'ennemi ; seulement, » ayant été isolés de Géryville et du Djebel-Amour, dont les » goums se sont repliés sur Thaguin, ils n'osent pas s'avancer » vers le Sud, et se bornent à couvrir leurs campements, adossés » à la zone montagneuse qui s'étend depuis les sources de la » Mina jusqu'à Goudjila. »

Enfin, le général commandant la subdivision de Miliana adressait, le 30, la dépêche suivante au général commandant la division d'Alger :

« Les dissidents, conduits par Si Kaddour-ben-Hamza, Sid » El-Ala, et le fils de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, ont razé » quelques douars des Oulad-Sidi-Brahim et des Oulad-En- » Naceur (Djebel-Amour), et un douar des Oulad-Iakoub-el- » Arbaâh aux environs d'El-Beïda. Ils descendraient l'ouad- » Thaguin à la poursuite de l'agha du Djebel-Amour, qui ap- » puie au nord avec ses campements, son goum et une partie des » Oulad-Khelif. »

Le gouverneur général ajoutait :

« Tout d'abord, MM. les lieutenants-colonels Colonieu et de » Sonis ont reçu, chacun de leur côté, l'ordre de mettre en » marche vers le Nord les colonnes de Géryville et de La- » ghouath, de manière à fermer la retraite à l'ennemi.

» M. le lieutenant-colonel Cerez, avec la colonne de Tiaret, » s'est porté à Ras-el-Mina pour couvrir Tiaret et Frenda.

» Les colonnes de Tlemsen et de Sidi-Bel-Abbès s'apprêtent à » faire mouvement.

» Dans la province d'Alger, des ordres ont été donnés pour » la concentration immédiate de deux colonnes ; l'une, sous Bo- » ghar, l'autre, à Tniyet-el-Ahd.

» M. le général Marmier, qui doit prendre le commandement

» de la première de ces colonnes, a quitté Médéa hier, avec deux » compagnies de Zouaves, se portant sur Boghar pour juger par » lui-même de la situation, et prendre les premières dispositions » en attendant l'arrivée des troupes.

» La colonne de Tnïyet-el-Ahd, placée sous les ordres du » commandant supérieur du cercle, M. le chef de bataillon » Trumelet, ira s'installer à Aïn-Toukria.

» Des éclaireurs ont été lancés, dès hier, par MM. les géné- » raux Liébert et Marmier, et par le commandant Trumelet, » pour surveiller l'ennemi, et s'assurer de sa direction et de ses » projets. »

Une troisième dépêche, du 3 février, émanant du général commandant la division d'Alger, donnait les renseignements suivants :

» Le cercle de Boghar reste calme. On ne signale rien jusqu'à » Thaguin, et la plupart de nos tribus restent massées au nord » du Nahr-Ouacel. Les éclaireurs envoyés par M. le général » commandant la subdivision de Miliana n'avaient rien ren- » contré. Mais les dissidents avaient fait une razia à Aïn-el-Beïdha, » et après une pointe sur le Nord-Est pour entraîner les Ouled- » Naïl, ils avaient dessiné un mouvement de retraite vers le » Sud-Ouest. Les Adjalat avaient fait défection, et l'agha Ed- » Din-ben-Yahya, du Djebel-Amour, avait dû se rabattre, avec sa » zmala et une partie de sa tribu, vers Djelfa et Gueltet-es- » Sthol.

» Dans la province d'Oran, la colonne de Géryville s'est portée » le 1er février au matin dans la direction du Djebel-el-Eumour.

» Sid Sliman-ben-Kaddour est parti, dans la nuit du 28 au » 29 janvier, pour aller chercher et razer, dans le Sud-Ouest, la » zmala de Sid Kaddour-ould-Hamza. »

Voici, en résumé, ce qui s'était passé : vers le 25 janvier, un parti de cavaliers des rebelles avait été rencontré, sur la rive sud du Chothth-ech-Chergui, par une patrouille des Harar, qui, à la suite d'une escarmouche, avait perdu deux hommes. On pressentait, dans la province d'Oran, une tentative d'incursion sur notre territoire de la part de celles de nos populations qui avaient émigré au Marok.

D'un autre côté, Sid El-Ala, à la tête de forts contingents, était tombé, le 27 janvier, de grand matin, sur les Oulad-En-Naceur (Adjalat), en un point du Djebel-el-Eumour nommé Rabah-Sidi-Bel-Kacem.

L'ar'a Sid El-Hadj Kaddour-ould-Es-Sahraouï avait eu une partie de son goum engagée avec les éclaireurs de l'ennemi. Des deux côtés, il y avait eu des morts.

A la suite de l'invasion de sa montagne par les rebelles et de la défection des Oulad-En-Naceur, l'ar'a Ed-Din, qui n'a jamais essayé de défendre son pays, s'était borné à l'évacuer, et à se replier sur Charef avec celles des tribus qui n'avaient point abandonné sa cause.

Les populations de l'ouest de Djelfa, affolées de panique, s'étaient portées, en toute hâte et dans un grand désordre, vers l'Est, ou sous le canon du chef-lieu de l'annexe.

Le 28, les rebelles détruisaient le télégraphe entre Frenda et Géryville.

En apprenant, le même jour, qu'un parti de 600 cavaliers avait été signalé à Sidi-Ali, au sud des Alyat, se dirigeant vers l'Est, le commandant du cercle de Boghar s'était porté sur Chellala avec un goum de 150 chevaux. D'un autre côté, le lieutenant-colonel Colonieu marchait, avec la colonne de Géryville, sur les traces des rebelles, auxquels on prêtait l'intention d'opérer leur retraite vers le Sud par le Kheneg-el-Mefeh et El-Maïa.

Le kaïd des Oulad-Oumm-Hani, Kouïder-ben-Athiia, qui avait été envoyé à Charef pour s'assurer, par lui-même, de la situation d'Ed-Din, annonçait que cet ar'a du Djebel-el-Eumour avait quitté Aïn-el-Hadjar, avec tout son monde, pour se porter plus à l'est, à Touaz, et que les trois marabouths, Sid El-Ala, Sid Kaddour-ould-Hamza et Sid El-Hadj El-Arbi (1), le fils

(1) Ce Sid El-Hadj El-Arbi, nous nous le rappelons, avait été nommé, par l'Empereur du Marok, khalifa de l'âmel d'Oudjda, et s'était établi à Figuig pour y surveiller les agissements des tribus pillardes

aîné de Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, étaient à la tête de nombreux contingents ennemis qui se portaient vers le Sud.

Le kaïd El-Khaouli-ben-Ez-Zafrani, des Oulad-Ech-Chikh, du cercle de Boghar, confirmait la nouvelle qu'un fort parti de rebelles, commandés par Sid Kaddour-ould-Hamza, avait pénétré dans le Djebel-el-Eumour, razé les Oulad-En-Naceur, et culbuté les goums des Oulad-Iakoub-el-Arbaâ à Mr'ira. S'il fallait s'en rapporter aux Arabes relativement à l'estimation des forces dont disposent les marabouths, les contingents qu'ils traînent à leur suite seraient considérables ; cependant, et tout en faisant la part de l'exagération des Sahriens, tout porte à croire que ces forces sont relativement importantes.

Le 29, les éclaireurs du colonel de Sonis lui rapportaient que les rebelles avaient été rencontrés, la veille, descendant l'ouad Sebgag à hauteur du Djebel-el-Aleg et paraissant se diriger vers Thaguin.

Le lendemain, 30, ils étaient à l'ouest de ce dernier point.

On pouvait conclure, de l'ensemble de ces divers renseignements, que les forces des rebelles étaient partagées en trois détachements ayant à leur tête, ainsi que nous l'avons dit plus haut, Sid El-Ala, Sid Kaddour-ould-Hamza et Sid El-Hadj-El-Arbi-ben-Ech-Chikh ; que les rebelles, venant du Marok, avaient pénétré sur notre territoire en passant entre le Chothth-Ech-Chergui et Géryville, et qu'après avoir razé quelques tribus du Djebel-el-Eumour, ils s'étaient dirigés vers le Nord, d'abord, pour tâter les Harar et chercher à les entraîner dans la défection ; puis, grâce à l'ar'a Sid El-Hadj-Kaddour-ould-Es-Sahraoui, cette tentative n'ayant pas eu le succès qu'en attendaient les rebelles, ils s'étaient rabattus sur le Djebel-el-Eumour, dont ils occupaient tous les défilés.

Dès que le lieutenant-colonel de Sonis eut pu démêler les

de la frontière de l'empire du R'arb, et de ceux de nos rebelles qui avaient émigré dans ce pays. Le pouvoir de Sid El-Hadj El-Arbi n'avait pas tardé à être méconnu, et il n'avait rien trouvé de mieux que de faire cause commune avec les chefs de l'insurrection, les Oulad-Sidi-Ech-Chikh de la branche aînée.

projets des chefs de l'insurrection et se rendre un compte à peu près exact de la situation générale, il fit partir, le 28 janvier au soir, pour Tadjrouna, El-Akhdhar-ben-Mohammed (1), le vaillant et dévoué chef du Makhzen, avec l'ordre de rassembler en toute hâte tout ce qu'il pourrait trouver de cavaliers des Arbaâ, et de rayonner autour de son point d'installation par une chaîne d'éclaireurs, disposée sur une circonférence à mailles assez serrées pour qu'ils pussent se grouper facilement en cas de danger, et présenter, à un moment donné, une force suffisante pour ne point risquer d'être entamés.

El-Akhdhar quittait Laghouath à six heures du soir, suivi de deux cavaliers, et accompagné des kaïds Aïça-ben-Naïdja, des Oulad-Zyan, et Kaddour-ben-Abou-Bekr, des Oulad-Sidi-Abd-Allah. Il arrivait avant le jour à Ksar El-Haouïtha, et y réunissait vingt-trois mekhazni qui avaient leurs campements aux environs. Il écrivait, en même temps, aux différentes zmala du Makhzen restées à Tilr'emt et au puits de Zelbacha pour les presser de le rejoindre, et il continuait sa route sur Tadjrouna, où il campait le 29 au soir.

Le premier soin du chef du Makhzen fut d'envoyer des éclaireurs à El-Menïa, Aïch-el-Khirdim, El-Maïa, El-Meguerchi et à la Khenigat-el-Meleh. La journée du 30 fut employée à ces reconnaissances, lesquelles eurent pour résultat de constater que les rebelles n'avaient pas encore paru sur ces différents points.

Le 31, au matin, El-Akhdhar, suivi de ses vingt-trois cavaliers, quittait Tadjrouna, avec l'ordre de rallier la colonne de Sonis dans les environs d'Aïn-Madhi.

Il est inutile d'ajouter qu'à la première nouvelle de l'incursion des rebelles, le commandant supérieur du cercle de La-

(1) El-Akhdhar-ben-Mohammed, fils de l'ancien kaïd des Mâmera, Mohammed-ben-Eth-Thaïyeb, et surnommé l'*Inglis* (l'Anglais), à cause de la couleur de ses cheveux, qui sont d'un blond ardent, est un brillant entraîneur de goums. Il a rendu à la cause française, dans le Sahara, d'excellents et remarquables services. El-Akhdhar, qui est très sympathique à tous ceux qui l'ont approché, et qui n'a point les préjugés de sa race, est en même temps le dévouement personnifié, et sa fidélité, depuis qu'il nous sert, ne s'est jamais démentie.

ghouath avait ordonné toutes les mesures de prudence que comportaient les circonstances, c'est-à-dire qu'il avait prescrit la rentrée dans ce poste du camp des travailleurs de Mokthâ-el-Ouosth, et qu'en même temps qu'il tenait au courant de la situation les gardiens des caravansérails du cercle, il les engageait à prendre, sans retard, les précautions qu'exigeaient les conditions d'isolement dans lesquelles ils se trouvaient.

Le colonel de Sonis ralliait, en outre, sur Laghouath, l'équipage de chameaux de Tadmit; il organisait son convoi, alignait sa colonne en vivres de toute nature jusqu'au 15 février inclus, et se mettait en mouvement le samedi, 30 janvier, à une heure de l'après-midi.

La colonne mobile, constituée au moyen de ses meilleurs éléments, était composée de la manière suivante :

DÉSIGNATION DES CORPS	OFFICIERS	TROUPE	CHEVAUX	MULETS	CHAMEAUX	OBSERVATIONS
État-major de la colonne.	6	2	8	»	»	
2e Bataillon léger d'Afrique	2	142	»	»	»	
1er de Tirailleurs algériens	18	475	5	»	»	
1er de Chasseurs d'Afrique	5	90	103	»	»	
1er de Spahis	4	64	68	»	»	
3e d'Artillerie	1	59	9	32	»	Avec deux bouches à feu de 4 de montagne rayé.
2e du Génie	»	11	»	11	»	
2e Esc. du Train des Equip.	2	41	8	52	»	
Ambulance	2	10	»	»	»	
Administration	1	6	1	»	»	
TOTAUX	41	900	202	95	»	
Makhzen et Goum	»	31	31	»	»	
Équipage de chameaux — Spahis	»	10	11	»	860	Avec les tonnelets pour le transport de l'eau.
Équipage de chameaux — Tirailleurs	»	50				
Équipage de chameaux — Chameliers	»					
Équipage de chameaux — Sokhkhara (convoyeurs)	»	165	»	»		
TOTAUX du Makhzen et de l'équipage de chameaux.	»	256	42	»	860	

Les malingres, les mauvais marcheurs, c'est-à-dire la portion la moins active de la colonne de Laghouath, sont laissés dans ce poste pour en assurer le service et la défense, ainsi que pour la garde du camp (1), lequel se trouve établi à une distance de 1,500 mètres de la place.

Le 30 janvier, la colonne se mettait en mouvement à midi, prenant une direction ouest, et allait bivouaquer à Er-Recheg, sur la rive gauche de l'ouad-Mzi, à 24 kilomètres de Laghouath.

Le colonel de Sonis apprenait, dans la nuit, que les rebelles avaient campé à El-Khadhra, ksar du Djebel-el-Eumour, qu'ils se portaient sur El-R'icha, et qu'une forte partie de leurs gonms occupait le difficile défilé d'Er-Reddad, menaçant ainsi le ksar d'Aïn-Madhi.

Sid Ahmed-et-Tedjini (2), qui, déjà, laissait pressentir combien sa fidélité était peu assurée, avait informé le colonel de Sonis de l'enlèvement d'une partie de ses troupeaux de moutons et de chameaux par des coureurs de l'ennemi. Il ajoutait que la population du ksar, aidée par quelques cavaliers des Arbaâ,

(1) Cet établissement, qu'on nommait *le camp des Castors*, et qui était construit en briques séchées au soleil, était une véritable merveille d'architecture. Là, le génie artistique de nos officiers et de nos soldats avait élevé la science du débrouillage et de l'ingéniosité jusqu'à ses dernières limites : vastes constructions à coupoles d'une élégance audacieuse, et pouvant abriter une compagnie, pagodes somptueuses à toits retroussés en pied de marmite, vastes rotondes avec vérandas, écuries pouvant abriter les chevaux de tout un escadron. Chacun a mis son goût, ses idées, son caprice dans ces constructions. Malheureusement, les matériaux de construction n'étaient pas garanti contre la pluie, et l'hiver exceptionnellement pluvieux de 1868-1869 vint délayer, sous l'action de l'eau, ces constructions si originalement artistiques, lesquelles finirent par s'effondrer, et bientôt les superbes monuments qui composaient cette ville bizarre, due à l'art-libre, à l'art-caprice, n'étaient plus que des ruines boueuses irréparables.

(2) Nous avons fait connaissance, dans la première partie de cet ouvrage, avec ce haut personnage, le chef actuel de l'ordre religieux dont il porte le nom. Nous nous rappelons que cet illustre et noir marabouth passe pour être le produit de Sid Mohammed-es-Sr'ir-et-Tedjini, et d'une négresse qu'il avait admise à l'insigne honneur de partager sa couche.

avait pu reprendre les moutons; mais que les chameaux étaient restés entre les mains des rebelles. Le marabouth prétendait, en outre, manquer de poudre, et il priait le colonel de lui envoyer des cartouches.

Les gens de Tadjmout — mais ceux-ci mieux résolus à défendre leur ksar — demandaient aussi des munitions.

Le commandant de la colonne engageait les marabouths — ils sont deux frères — à tenir dans leur ksar, que ses hautes murailles garantissaient contre toute attaque de la part des rebelles. Le colonel ajoutait qu'il était campé à Er-Recheg, c'est-à-dire à une journée de marche d'Aïn-Madhi, qu'il se mettrait en marche le lendemain, et que ses forces, s'il en était besoin, lui permettaient de barrer le passage aux bandes de l'ennemi; que, néanmoins, il donnait des ordres pour qu'il lui fût envoyé, sans retard, de Laghouath — où le capitaine du génie Gripois avait été laissé pour commander le poste en son absence — un petit approvisionnement de 4,000 cartouches pour fusils à silex, qu'il destinait aux gens des ksour d'Aïn-Madhi et de Tadjmout.

Le dimanche, 31, la colonne continuait sa marche dans la direction de l'ouest. Le colonel laissait à son bivouac d'Er-Recheg le 1er escadron du 1er de Spahis, avec ordre d'y attendre les cartouches qui avaient été demandées à Laghouath; dès leur réception, cet escadron devait rallier, sans retard, la colonne en marchant dans ses traces. Mais reconnaissant l'urgence de mettre, le plus promptement possible, les gens de Tadjmout et d'Aïn-Madhi en état de se défendre, le colonel prélevait, sur sa réserve de munitions destinées à son goum, 4,000 cartouches qu'il expédiait sur ces deux points. Il confiait l'escorte de ce petit convoi de munitions au 1er escadron du 1er de Chasseurs d'Afrique.

Le capitaine commandant *de Montaut-Brassac*, sous les ordres duquel était placée l'escorte, et avec lequel marchait le lieutenant *Durand*, chef du Bureau des Affaires indigènes de Laghouath, suivi de quelques Spahis ayant pour mission d'éclairer la marche de l'escadron, le commandant de l'escorte, disons-nous, devait d'abord passer à Tadjmout, où il déposerait les cartouches destinées aux gens de ce ksar; il se porterait ensuite sur Aïn-Madhi

pour y faire la même opération, et rejoindrait la colonne à son prochain bivouac. Quant au chef des Affaires indigènes, il devait se renseigner sur l'état des esprits, rassurer les tièdes, raffermir les chancelants, et engager les populations à opposer une résistance énergique aux tentatives des rebelles sur leurs ksour.

En raison de la proximité des goums de l'ennemi, qui avaient été signalés, nous l'avons dit plus haut, comme occupant le défilé d'Er-Reddad, lequel donne accès dans le massif montagneux des Eumour, le colonel de Sonis se maintenait, au moyen de ses cavaliers, en communication avec l'escadron de Spahis qu'il avait laissé à Er-Recheg pour y attendre le convoi de munitions, et avec celui qu'il avait envoyé à Tadjmout, lequel, selon ses premiers ordres, devait, sa mission remplie, se diriger sur Aïn-Madhi pour y satisfaire à la demande de cartouches qu'avait faite Sid Ahmed-et-Tedjini.

Mais, sentant qu'il eût été plus qu'imprudent de laisser, dans les conditions actuelles, l'escadron de Chasseurs d'Afrique achever sa mission, c'est-à-dire s'éloigner de la colonne à une distance qui n'eût point permis à celle-ci de lui porter aide et protection en cas d'une rencontre avec l'ennemi, qu'on disait très nombreux et dont on ignorait au juste la position, le colonel de Sonis, qui ne croyait, d'ailleurs, que médiocrement au manque de poudre dont se plaignait le marabouth d'Aïn-Madhi, prit le parti d'ordonner au capitaine de *Montaut* de rallier la colonne dès qu'il aurait déposé à Tadjmout les cartouches destinées à la défense de ce ksar.

En arrivant à hauteur du Guern-El-Haouïtha, le colonel de Sonis apprenait que le ksar de ce nom, situé à très peu de distance sur la gauche de la colonne, dont il n'était séparé que par une chaîne de rochers formant une sorte de muraille verticale, était investi par un goum ennemi dont il était difficile, en raison du manque de concordance des renseignements, d'apprécier — même approximativement — la force effective. Ce qui paraissait à peu près certain, c'est que les habitants d'El-Haouïtha avaient essayé de défendre leur ksar, qu'un des leurs avait été tué, et qu'ils avaient réussi à mettre leurs troupeaux à l'abri des tenta-

tives de l'ennemi, en les poussant sur cette sorte de *gâada* rocheuse qui couvre le ksar du côté du nord.

Dans ces conditions, c'est-à-dire avec l'ennemi sur son flanc gauche et sur ses derrières, le colonel ne pouvait s'éloigner davantage, sans inconvénient, de l'escadron de Spahis laissé à Er-Recheg, lequel, à un moment donné, pouvait être attaqué par des forces bien supérieures à celles dont il disposait. Dans tous les cas, ses communications avec la colonne risquaient fort d'être compromises.

Grâce à son approvisionnement de deux jours d'eau portée par l'équipage de chameaux, le colonel de Sonis était libre d'établir son bivouac là où il lui convenait de s'arrêter. Il résolut donc de dresser ses tentes en un point sans eau nommé Mderreg-Marrou.

Les escadrons du 1er de Chasseurs d'Afrique et du 1er de Spahis ne tardèrent pas à rejoindre la colonne sur le lieu de son bivouac.

Après avoir pris les dispositions nécessaires pour la défense du camp au cas où il serait attaqué, le colonel de Sonis montait à cheval avec la cavalerie pour pousser une reconnaissance dans la direction d'Aïn-Madhi. Il marchait depuis quelque temps, lorsqu'il découvrit un parti d'une trentaine de cavaliers qui, paraissant sortir de ce ksar, se dirigeait à toute bride vers El-Haouïtha. Le colonel se portait à sa rencontre, dérobant la marche de ses escadrons en longeant le pied des mouvements de terrain qui accidentent le sol entre ce dernier ksar et celui d'Aïn-Madhi.

Tout à coup, les escadrons et le goum signalé se trouvent en présence, et le colonel, qui avait ordonné de le charger, allait l'aborder, lorsqu'il reconnut que ces prétendus ennemis n'étaient autres que les Arbaâ du Makhzen que commandait El-Akhdhar. Le colonel n'avait eu que le temps d'empêcher le feu de nos cavaliers, auxquels, fort heureusement, il avait ordonné de ne tirer qu'à bout portant.

Cet incident n'avait pas été sans jeter quelque gaîté, aussi bien de notre côté que de celui de nos braves alliés.

Voici ce qui s'était passé : El-Akhdhar et ses mekhaznia

avaient quitté Tadjrouna dès le matin de ce jour, se dirigeant sur Aïn-Madhi, où, nous nous le rappelons, le colonel de Sonis leur avait donné rendez-vous. Ayant aperçu de loin une foule considérable dans l'immense plaine qui sépare ces deux ksour, El-Akhdhar et son monde n'avaient pas douté que ce ne fûssent la colonne, le convoi, et les goums des Arbâa et des Oulad-Naïl qui l'avaient rejointe sur ce point : les vingt-trois cavaliers du Makhzen, suivant leur chef, étaient ainsi arrivés jusqu'à un kilomètre d'Aïn-Madhi. Revenus alors de leur erreur, ils avaient pris le galop avec l'intention de pénétrer dans le ksar et de porter secours à Sid Ahmed-et-Tedjini, qui, dans leur pensée, pouvait en avoir besoin.

Mais arrivés aux portes du ksar, et ayant interrogé un berger, qui leur dit être un des gardiens des troupeaux de Sid Kaddour-ould-Hamza, ils en avaient appris que les marabouths d'Aïn-Madhi avaient fait leur soumission aux Oulad-Sidi-Ech-Chikh, et que Sid El-Ala se trouvait, en ce moment même, dans la maison de Sid Ahmed-el-Tedjini.

Interrogés à leur tour par des cavaliers des rebelles, qui leur avaient supposé l'intention de venir faire leur soumission, les Arbaâ avaient pensé que ce n'était peut-être pas le moment de les détromper, et de les faire revenir de leur erreur; pourtant, ils jugèrent qu'il ne serait pas prudent de trop s'attarder à vouloir convaincre les cavaliers ennemis de la solidité de leur conversion; aussi, se hâtèrent-ils de tourner bride, et de prendre la direction de Laghouath à une allure assez intense pour donner des doutes à leurs interpellateurs sur leurs véritables intentions; quelques instants après, ces derniers étaient fixés et se réunissaient pour leur donner la chasse; ils les poursuivirent pendant quelque temps, puis, désespérant de les atteindre, ils renoncèrent à leur entreprise, et reprirent la route d'Aïn-Madhi.

Cette trahison des marabouths d'Aïn-Madhi parut au colonel de Sonis d'autant moins pardonnable, qu'ils savaient que sa colonne était tout près, qu'elle dégagerait facilement leur situation si elle était quelque peu compromise, que, contrairement à ce qu'ils lui avaient écrit, la poudre ne devait pas leur manquer, et qu'enfin les murailles d'Aïn-Madhi, qui avaient résisté victo-

rieusement pendant huit mois au siège régulier que leur avait fait subir en 1838 (1) l'émir Abd-el-Kader, étaient d'une solidité capable de défier toutes les attaques de Sid El-Ala et de ses bandes, fussent-elles aussi nombreuses que les grains de sable du désert; ces murailles, qui, aujourd'hui, sont en bien meilleur état que du temps où son illustre père les défendait contre le fils de Mohi-ed-Din, leur permettaient d'attendre, en toute sécurité, l'issue des événements: ils n'avaient simplement qu'à fermer les portes de leur ksar pour être à l'abri de tout danger, et les marabouths étaient d'autant moins fondés à craindre pour leurs troupeaux, que, d'après la propre déclaration de Sid Ahmed-et-Tedjini, les coureurs de l'ennemi lui en avaient déjà razé une grande partie, ses chameaux, entre autres.

Rentré au camp avec les escadrons et le Makhzen, le colonel place en vedette, aux angles du carré, quatre des cavaliers des Arbaa. Il réunit ensuite les officiers de la colonne pour les mettre au courant de la situation, et leur donner ses instructions pour le cas très probable où la colonne serait attaquée dans la journée du lendemain.

Bien que les attaques de nuit ne soient guère dans les habitudes des Arabes, surtout de ceux du Sud, le colonel de Sonis prenait néanmoins des mesures défensives en vue de cette éventualité : ainsi, il faisait entourer ses grand'gardes d'un retranchement improvisé, et il indiquait à leurs commandants la façon dont il les ferait appuyer, et la manière dont elles devraient se replier si, ce qui n'était pas probable, elles étaient obligées d'avoir recours à ce moyen extrême de conservation.

Ce qui était le plus à redouter, dans cette circonstance, c'était le désordre qu'aurait pu produire dans le camp, pendant la nuit, les chameaux de l'équipage, et surtout les chameliers auxiliaires, c'est-à-dire *les sokhkhara*, lesquels avaient été réquisitionnés un peu au hasard dans les ksour au moment du départ de la colonne. Le colonel para à ce danger en ordonnant de faire coucher les chameaux, et en les entravant de telle sorte

(1) Nous avons fait le récit de ce siège dans le chapitre IV de cet ouvrage.

qu'il leur fût impossible de se lever; il prescrivait, en même temps, aux chameliers de se coucher auprès de leurs animaux, et il les prévenait d'avoir à observer le silence le plus absolu.

A la nuit tombante, un cavalier pénétrait dans le camp au galop de son cheval : c'était le chaouch du marabouth Sid Ahmed-et-Tedjini. Il mettait pied à terre et se présentait fort ému à la tente du colonel, sollicitant la faveur d'en être entendu : il venait, disait-il, de la part de son seigneur Ahmed, exprimer au commandant de la colonne toute la peine que ressentait son maître d'avoir dû se soumettre aux Oulad-Sidi-Ech-Chikh. « Sidi Ahmed avait craint, ajoutait le chaouch, de voir ses arbres fruitiers coupés, ses jardins dévastés par les *menafguin*, les insurgés, — que Dieu les extermine ! — C'est là le seul motif qui l'a déterminé à la soumission... Sidi Ahmed désire savoir ce que tu penses de sa conduite dans cette circonstance qui a été plus forte que sa volonté. »

Le colonel répondit au chaouch Rousbach : « Dis à ton seigneur le marabouth d'Aïn-Madhi que, s'il a fait sa soumission à l'ennemi, sa conduite ne peut être considérée autrement que comme une trahison, et cela quand bien même il conviendrait d'attribuer à la peur, ou à tout autre sentiment inavouable, son impardonnable détermination. Dis à Sid Ahmed, ajoutait le colonel, qu'il est regrettable pour lui qu'il ne se soit pas inspiré, dans cette occasion, du souvenir de la conduite de son père, Sid Mohammed-et-Tedjini, qui, bien qu'ayant eu, pendant de longs mois, toutes les forces de l'Émir Abd-el-Kader à ses portes, avait cependant refusé énergiquement de les lui ouvrir, et de lui faire sa soumission. Dis encore à Sid Ahmed que la colonne de Laghouath se mettra en marche au point du jour, et qu'avec l'aide de Dieu, elle campera, après l'avoir culbuté, sur le terrain que l'ennemi lui aura abandonné.... Si j'ai un conseil à donner aux marabouths, et sans préjuger la manière dont leur trahison sera appréciée par le gouvernement, c'est de chercher à racheter leur faute par une conduite absolument opposée à celle qu'ils ont tenue à notre égard, me réservant, toutefois, d'agir envers eux d'après la façon dont ils auront agi eux-mêmes au cours des

événements qui vont, inévitablement, se produire dans ces parages. »

A l'inquiétude et à l'embarras montrés par le chaouch Rousbach, le colonel de Sonis avait compris qu'il ne lui avait avoué qu'une partie de la vérité, et que la trahison des marabouths était plus complète encore que le commandant de la colonne ne l'avait supposée tout d'abord. En effet, le colonel apprit, plus tard, que les marabouths d'Aïn-Madhi, loin de songer à repousser les rebelles, avaient, au contraire, offert l'hospitalité à Sid El-Ala et à Sid Kaddour-ould-Hamza dans les murs de leur ksar, que les chameaux qui leur avaient été enlevés par les coureurs ennemis leur avaient été restitués, qu'il avait été parfaitement convenu entre les marabouths et les chefs de l'insurrection que ces derniers mettraient à leur disposition 500 de leurs chameaux pour transporter la Zaouïa d'Aïn-Madhi dans l'Ouest. En outre, le matin du 31 janvier, à l'heure du *fedjeur* (point du jour), Sid Ahmed-et-Tedjini, sous le prétexte de venir à la rencontre de la colonne, était monté à cheval et avait été visiter, dans le défilé d'Er-Reddad, ses serviteurs religieux, lesquels formaient un groupe important du goum ennemi. Les Oulad-Zyad avaient offert un cheval et une mule de *gada* au chef de l'ordre dont ils étaient les khouan ou affiliés. Aussi, les portes du ksar d'Aïn-Madhi leur avaient-elles été toutes grandes ouvertes, pour qu'ils pussent venir prier, tout à leur aise, sur le tombeau du saint fondateur de l'ordre des Tedjadjna.

Il était tellement évident que, dans cette circonstance, les marabouths d'Aïn-Madhi avaient joué un double jeu, et le chaouch Rousbach en redoutait à ce point les conséquences pour ses maîtres et pour la population de leur ksar, qu'il suppliait le colonel de Sonis de le retenir dans son camp, prière que rejeta le commandant de la colonne, qui désirait que sa réponse parvînt sans retard à Sid Ahmed-et-Tedjini.

La colonne se mit en marche le 1er février dès la pointe du jour.

Il n'y avait pas à en douter, une rencontre avec l'ennemi était inévitable. Pendant la nuit, le chef de l'insurrection avait rappelé tous ses contingents et ses cavaliers dispersés dans le Djebel-

el-Enmour; il avait même replié ses éclaireurs, afin de se présenter devant nous avec tous ses moyens. Du reste, Sid El-Ala, à qui ses 3,000 cavaliers et ses nombreux fantassins étaient montés à la tête en comparant ses forces au millier d'hommes à peine dont se composait la petite colonne de Laghouath, laquelle, au milieu de ces grands espaces, noyée dans cette immensité, paraissait, en effet, ne présenter rien de bien redoutable pour les rebelles. Sid El-Ala, disons-nous, grisé par l'espoir d'un succès qu'il affectait de croire des plus certains, avait annoncé aux Croyants, dans Aïn-Madhi même, dans la ville sainte par excellence, que notre ruine, cette fois, ne faisait pas l'ombre d'un doute, que le Dieu unique le lui avait révélé lorsqu'il était en prière sur le tombeau du vénéré Sidi Mohammed-et-Tedjini : « Je veux les enlacer, avait-il dit, et les étouffer dans mes forces. » Il ajoutait volontiers qu'après avoir détruit la colonne, il se proposait de marcher successivement sur Laghouath, Djelfa et Bou-Saada, qui ne pouvaient manquer de s'empresser de leur ouvrir leurs portes.

Bien que Sid El-Ala escomptât peut-être un peu témérairement son triomphe, ces propos, sa jactance n'en avaient pas moins mis le feu au cœur de ses trop crédules adhérents, et tel était l'effet produit sur l'imagination des Sahriens par cette marche rapide des rebelles, par cette foule désordonnée qui se soûlait de son propre bruit, qu'un certain nombre de nos vieux serviteurs, de ceux qui, depuis de longues années, sont attachés à notre cause, sinon par affection, du moins par tous leurs intérêts, ne doutaient point — ils l'ont avoué plus tard — de la destruction de la colonne.

Son convoi de plus de 800 chameaux, nous le répétons, n'était point sans donner de sérieuses préoccupations au colonel de Sonis. En effet, traîner, à la suite d'une colonne de moins d'un millier de combattants, un pareil nombre de ces indispensables animaux, n'est pas précisément une petite affaire, surtout s'il y a chance de combat. Les chameliers auxiliaires, particulièrement, pouvaient devenir la cause de désordres difficilement réparables. Ainsi, les sokhkhara qui marchaient avec la colonne avaient été réquisitionnés, nous l'avons dit plus haut, à la hâte, en quel-

ques heures seulement, dans les ksour les plus voisins de Laghouath : sans armes, sans discipline, prompts à la panique ou à la trahison, pillards, embarrassants, criards et bruyants, c'étaient là de tristes auxiliaires dans les conditions difficiles où se trouvait la colonne, et surtout en raison de sa faiblesse numérique. Il est tout naturel qu'ils dussent donner un grand souci au commandant de la colonne, lequel, dans cette affaire, n'était point assez riche pour laisser quoi que ce soit au hasard.

Il est incontestable pourtant que cette organisation d'un équipage de chameaux, qui a été constitué ou entretenu par les prédécesseurs du colonel de Sonis dans le commandement supérieur du cercle de Laghouath, et qu'il a augmenté progressivement et maintenu dans un excellent état de conservation ; il est certain, disons-nous, que cet équipage d'un entretien facile, d'une mobilité parfaite, nous a rendu d'excellents services depuis sa création par le commandant Du Barail (1), et son perfectionnement par le chef d'escadrons Margueritte, cet initiativiste si complet sous tous les rapports. Cet équipage de l'État nous a, en effet, soustrait aux conséquences du mauvais vouloir ou de la défection des tribus chez lesquelles se faisait la réquisition, et à la merci desquelles nous nous trouvions en temps de troubles ou d'insurrection. Nous ajouterons que les animaux fournis étaient, généralement, en mauvais état ou trop jeunes, et, par suite, peu propres au service de transports auxquels on les employait, et les propriétaires de ces animaux y trouvaient d'autant plus leur compte, que les chameaux qui périssaient pendant l'expédition pour laquelle ils avaient été réquisitionnés leur étaient payés au prix de tarif, c'est-à-dire beaucoup plus qu'ils ne valaient. Du reste, dès que ces chameaux traînaient un peu la

(1) Cet équipage de chameaux avait été créé, avec l'autorisation du maréchal Randon, alors Gouverneur général de l'Algérie, par le commandant Du Barail, le premier commandant supérieur de Laghouath. Les éléments en avaient été constitués au moyen de 200 bons chameaux, qu'il avait été autorisé à prélever sur la razia qu'il avait faite, en 1854, sur les Oulad-Oumm-el-Akhoua, tribu des Oulad-Naïl.

Géryville avait également son équipage de chameaux appartenant à l'État.

jambe, les convoyeurs, — ne pas confondre avec les propriétaires, — qui, dans le Sahra, ne mangent pas de viande tous les jours, s'empressaient de les abattre pour en manger la chair.

L'équipage des chameaux de Laghouath avait permis au colonel de Sonis de mobiliser sa colonne en moins de quarante-huit heures, et de n'employer à ses transports que des animaux de choix parfaitement équipés et outillés, c'est-à-dire munis de tonnelets, de chaînes, de cordes de chargement, et de bâts d'un modèle moins rudimentaire que ceux dont font usage les Arabes du Sud algérien, et qui ne sont que des instruments de torture pour ces malheureux dromadaires.

Quoiqu'il en soit, afin de parer au désordre pouvant résulter de la nature et de l'étendue du convoi, le colonel de Sonis prescrivait les mesures suivantes : le silence le plus absolu était recommandé à tout le monde, et, particulièrement, aux chameliers, lesquels étaient menacés des peines les plus sévères ; les chameaux étaient placés hanche à hanche, et de façon à occuper le moins de terrain possible, enfin, la colonne était formée en carré.

Le détachement du Bataillon d'Afrique fut déployé sur la première face ; le bataillon de Tirailleurs occupait les trois autres côtés.

Les troupes étaient échelonnées sur les faces du carré par petits groupes (quarts de section), formant ainsi, selon l'expression du commandant de la colonne, autant de blockhlaus dont les feux pouvaient se croiser ou converger, au besoin, sur les points qui seraient le plus particulièrement menacés. Une section de Tirailleurs était spécialement chargée de la garde des bouches à feu et des munitions.

Cette section marchait habituellement à hauteur de la première face, entre deux détachements du Bataillon d'Afrique commandés par un sous-lieutenant ; elle était placée sous les ordres du commandant de l'Artillerie.

Le petit détachement du Génie devait également concourir, au besoin, à la défense des bouches à feu.

Dans l'intérieur du carré, se trouvait une colonne du centre composée de :

1° La section de Tirailleurs, marchant à hauteur de la première face, et chargée de la garde des pièces;
2° L'Artillerie;
3° L'Ambulance;
4° Le Train des Équipages.

L'escadron de Spahis était formé en colonne par demi-peloton sur la droite de la colonne du centre, en dedans et parallèlement à la deuxième face du carré; les sections de la cavalerie se maintenant à hauteur des vides laissés entre les fractions de l'infanterie.

L'escadron de Chasseurs d'Afrique était placé dans le même ordre à gauche de la colonne du centre, et parallèlement à la troisième face.

Le colonel de Sonis avait été prévenu, pendant la nuit, par ses espions, que toutes les forces des rebelles se trouvaient réunies devant Aïn-Madhi, sous les ordres de Sid El-Ala, Sid Kaddour-ould-Hamza, et Sid El-Hadj El-Arbi-ben-Ech-Chikh.

Interrogé sur le chiffre approximatif des forces de l'ennemi, le chaouch Rousbach répondait que Sid El-Ala avait affirmé à Sid Ahmed-et-Tedjini que le camp d'Aïn-Madhi comptait 6,000 cavaliers et 3,000 fantassins. Faisant la part de l'exagération arabe, et sachant que les chefs des bandes sudiennes ne se préoccupant que médiocrement de la force des effectifs, si variables d'un jour à l'autre, qui suivent leur fortune, le colonel réduisait ces chiffres à 3,000 cavaliers et à un millier de fantassins ou gens de pied. Dans ces conditions, il n'y avait pas place pour l'action de sa cavalerie régulière, dont la force effective n'était que de 150 sabres. Comme il fallait s'y attendre, en raison de la lenteur habituelle des Oulad-Naïl, leurs goums n'avaient pas encore rejoint la colonne. Du reste, peut-être valait-il mieux qu'il en fût ainsi; car, en présence de forces indigènes ennemies aussi disproportionnées, notre goum eût été pour nous, pendant l'action, beaucoup plus embarrassant qu'utile; dans ces conditions, il se pouvait très bien aussi ou que, selon l'expression des Arabes du désert, « ils donnassent leurs omoplates à l'ennemi, » ou qu'ils passassent de son côté.

Il convenait d'ajouter à nos deux escadrons de cavalerie les vingt-trois mekhaznia amenés par El-Akhdhar, cavaliers extrêmement audacieux et très vigoureux qui, soit pour le service des reconnaissances, soit pour celui des renseignements, pouvaient nous être des plus précieux, surtout dirigés par El-Akhdhar-ben-Mohammed, le plus intelligent, le plus brave et le plus dévoué de nos serviteurs.

Dans cette circonstance, ces braves gens se montraient dévoués jusqu'à la sublimité : quand, la veille du combat, ils rejoignirent la colonne après avoir donné en plein goum ennemi, au milieu de cette fourmilière de cavaliers et de fantassins grouillant dans la vaste plaine d'Aïn-Madhi, quand ils eurent mesuré de l'œil cette foule bruissante, ivre d'avance d'un triomphe qu'elle croyait certain, les cavaliers d'El-Akhdhar, éblouis par ces masses que le désordre semblait décupler, ne doutèrent pas un seul instant que la petite et chétive colonne à laquelle ils appartenaient ne fût *mangée* en un clin d'œil. Quoiqu'il en soit, ils étaient revenus — ces fidèles — pour partager son sort.

Aussi, après avoir raconté au colonel de Sonis leurs impressions à cet égard, après lui avoir rapporté gravement, sans peur ni forfanterie, ce qu'ils avaient vu dans la plaine d'Aïn-Madhi, terminèrent-ils leur récit en lui serrant la main, et en lui disant avec le calme de la foi et de la résignation : « Nous mourrons demain à côté de toi! »

Avons-nous besoin de faire remarquer que ce sont des Musulmans qui parlent ainsi à un Chrétien, des Musulmans qui vont combattre contre leurs frères, contre leurs coreligionnaires, contre des soldats de la guerre sainte? Et cet acte sera d'autant plus sublimement méritoire de la part de Croyants aussi convaincus que le sont les Arbaâ, qu'ils n'ignorent pas que, s'ils succombent dans cette journée du lendemain, ils compromettent, d'une manière irrémédiable, leur part du délicieux séjour des bienheureux. L'amitié et le respect auraient-ils donc aussi leur fanatisme même, parmi les Arabes? Quoiqu'il en soit, un chef qui sait inspirer de pareils sentiments, et amener des Croyants à consentir de semblables sacrifices, est incontestablement un homme de grande valeur.

La colonne, avons-nous dit, présente la forme d'un vaste rectangle. Elle s'arrête fréquemment pour permettre au convoi de se tenir massé et parfaitement couvert, surtout par les faces latérales du polygone.

Vers huit heures, les éclaireurs signalent les rebelles : ils s'avançaient en assez bon ordre ; on pouvait déjà percevoir les cris aigus de leurs fantassins. A ce moment, la colonne se trouvait engagée dans une vallée profonde formée par des collines rocheuses, et s'ouvrant sur sa direction par un col de 50 à 60 mètres de largeur et d'un accès facile.

Une trentaine de cavaliers ennemis apparurent bientôt au sommet de ce col. Le colonel était prévenu, à ce moment, que toutes les forces des rebelles étaient réunies derrière une crête que devait franchir la colonne, et l'attendaient pour lui offrir le combat dans cette position. Il y avait là un danger auquel il était urgent de parer par un changement de direction. Pour donner le change aux rebelles, le colonel faisait continuer lentement son mouvement vers le col ; il réunissait, en même temps, les commandants des divers détachements, et les prévenait d'avoir à faire faire à droite à leur troupe au signal de la charge qui leur en serait donné par les tambours et les clairons.

Le colonel laissa arriver sa troupe jusqu'à 60 mètres environ de la position de l'ennemi, puis, au signal convenu, la colonne exécutait son mouvement avec un ensemble parfait. En quelques minutes, la deuxième face du carré avait atteint les hauteurs, et les avait ensuite dépassées pour se former en bataille sur l'autre versant parallèlement aux crêtes de rochers. Les chameaux, poussés en avant par la troisième face, avaient pris leur emplacement sur les flancs de la hauteur. Le carré se trouvait formé, dès lors, sur les deux pentes de cette chaîne, et dans une position facilement défendable, en ce sens qu'elle commandait les deux vallées qui longeaient ses flancs. Le sommet de la chaîne présentait, en outre, cet avantage d'être terminé par une sorte de plateau de quelques mètres de largeur, lequel permettait au commandant de la colonne, qui s'y établit de sa personne, d'en embrasser l'ensemble, et de se rendre compte des mouvements de l'ennemi.

A neuf heures et demie, la colonne avait pris son ordre de combat. Les deux pièces de montagne sont mises en batterie sur le plateau dont nous venons de parler, et ouvrent leur feu sur les rebelles qui, à la suite du mouvement à droite de la colonne, se sont portés à 1,400 mètres en arrière, où ils se partagent en trois groupes ou détachements. Puis, tout à coup, les cavaliers ennemis s'ébranlent en hurlant, debout sur leurs étriers, le fusil haut, l'injure à la bouche ; ils se précipitent, rapides comme la tempête, à l'attaque de la première face, à laquelle ils donnent l'assaut. Quelques obus à balles — dont aucune ne tombe à terre — fouaillaient en sifflant cette masse désordonnée, et y sèment la mort, sans pourtant en diminuer sensiblement l'élan.

Reconnaissant l'inefficacité de leur attaque sur le front du carré, ils se divisent de nouveau en trois fractions pour assaillir simultanément les trois autres faces. Chacune de ces attaques a son chef : celle de droite est commandée par Sid Kaddour-ould-Hamza, celle de gauche par Sid El-Ala, et, enfin, celle du centre par Sid El-Hadj El-Arbi-ben-Ech-Chikh.

Au signal de Sid El-Ala, les trois colonnes, pareilles aux vagues d'une mer en furie battant un écueil, se ruent avec une impétuosité extraordinaire à l'assaut de la position occupée par la petite colonne. On eût dit de larges masses de nuées orageuses entassées par étages, et poussées par une force irrésistible à l'escalade de la crête rocheuse du sommet de laquelle la colonne leur envoyait la mort. De nombreux fantassins ont suivi le mouvement de la cavalerie ; ils apparaissent bientôt en avant de la quatrième face, et viennent s'embusquer dans les rochers à une centaine de mètres de cette face, d'où ils ne tardent pas à être débusqués par le commandant de cette portion du carré.

A ce moment, la colonne est aux prises avec les 3,000 cavaliers et le millier de fantassins de l'ennemi. D'un côté, la rage haineuse d'un fanatisme aussi impuissant qu'indiscipliné ; de l'autre, le calme et le sang-froid d'une poignée d'hommes combattant sans colère, et sans autre mobile que le sentiment du devoir, et l'intérêt et l'amour de la patrie. Sans s'émouvoir de ces cris, sans se préoccuper du nombre des assaillants, elle ré-

pond aux attaques furieuses de l'ennemi par un feu d'une précision impitoyable. Il n'est rien de plus terriblement imposant que ce sommet en feu pareil à une réunion de hauts-fourneaux où, enveloppés dans un nuage de fumée, s'agitent silencieux les travailleurs de la mort.

Nous avons dit plus haut que l'élément indigène entrait pour près des deux tiers dans la composition de la colonne. En effet, sur les 900 hommes qui en formaient l'effectif, 500 appartenaient au 1er régiment de Tirailleurs algériens (1), et 68 au 1er de Spahis. Cette considération plaçait la colonne de Laghouath dans des conditions particulières qui, à tout autre chef militaire connaissant moins la valeur des troupes indigènes, eussent pu inspirer d'autant plus de défiance qu'il s'agissait, pour elles, de combattre leurs coreligionnaires. Il convient de dire aussi que le 1er de Tirailleurs, qui avait combattu dans quatre parties du monde, ne le cédait à aucun régiment français pour la valeur, l'instruction militaire, la solidité, l'élan et l'amour de la France.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la cavalerie régulière ne pouvant, par suite de sa faiblesse numérique et de la nature du terrain de la lutte, concourir à l'action autrement que par son feu, elle fut appelée à combattre à pied.

Mais les goums ennemis, avec leurs drapeaux flottants, ne se lassent point de frapper la poudre; malgré les vides qui se creusent dans cet amas de cavaliers, dans cette cohue en délire, malgré les selles qui se vident de leurs cavaliers, malgré les pentes qui s'encombrent de cadavres, malgré les injures des

(1) Le 2e bataillon (commandant Trumelet) avait perfectionné son instruction militaire au camp sous Laghouath, où il était arrivé au mois de septembre 1868, par un travail incessant qui l'avait préparé à toutes les éventualités. Son commandant, qui fut nommé au commandement supérieur du cercle de Tnyiet-el-Ahd, le 28 novembre de cette même année, l'avait également familiarisé avec la manœuvre du fusil Chassepot, dont les régiments indigènes venaient d'être pourvus, arme excellente, surtout si on la compare au fusil modèle 1857, et qui devait faciliter le succès de la journée du 1er février 1869 en doublant l'action et la confiance des troupes qui furent engagées dans cette glorieuse affaire.

chefs aux tièdes et à ceux qui paraissent vouloir tourner le dos à l'ennemi, malgré le succès qui semble fuir, et cela bien qu'il ait été promis par Sid El-Ala, les rebelles ne songent point encore à déserter le combat. Vingt fois ils reviennent à la charge soit en masse, soit en échelons; mais chaque fois aussi ils sont arrêtés court, par les feux de salve et à volonté, à 100 mètres des faces du carré.

En présence de l'inutilité de leurs efforts, ils vont essayer d'une autre tactique : pendant qu'une partie des contingents occupera, par une fausse attaque, les trois premières faces sur leurs fronts, des groupes nombreux iront s'embusquer à proximité de la quatrième face, laquelle, par suite de la configuration du terrain, qui ne lui permet pas de serrer suffisamment, a dû laisser un vide très prononcé entre elle et les faces latérales. Aussi, les insoumis, à qui cette disposition vicieuse n'avait pas échappé, s'étaient-ils hâtés d'en profiter : ils se glissent, à la faveur des touffes de halfa et d'une dépression du terrain qui les couvrent, jusqu'à 300 mètres de cette quatrième face; ils mettent pied à terre, et ouvrent un feu assez vif sur cette partie isolée du carré, feu qui, en raison de la faible portée de leurs armes, n'est pas, heureusement, des plus meurtriers. Mais le commandant de la colonne a vu le danger, et pour s'opposer à leurs progrès de ce côté, il lance aussitôt sur le point menacé ses deux escadrons réguliers, lesquels débusquent les rebelles et les mettent en fuite.

Mis hors d'eux-mêmes aussi bien par les pertes qu'ils subissent, que par une résistance sur laquelle ils n'avaient pas compté, les chefs de l'insurrection veulent tenter un suprême et dernier effort pour essayer de contraindre la victoire à se déclarer en leur faveur : à cet effet, chacun des trois chefs de groupes réunit ses contingents, goums et fantassins, en arrière de la position, et Sid El-Ala, après avoir essayé de mettre le feu au cœur de ses adhérents, les lance une dernière fois à l'assaut du carré : à ce moment, le combat se trouve engagé furieusement sur ses quatre faces. Les bouches à feu sont portées rapidement de la première face sur la quatrième, qui est la plus vivement attaquée; elles balaient tout ce qui se présente dans leur portée.

Les fantassins de l'ennemi, poursuivis par les projectiles, font là des pertes très sérieuses. Ils ont décidément renoncé à la lutte, et s'enfuient à toutes jambes dans la direction d'Aïn-Madhi. Quelques obus lancés dans cette cohue en précipitent encore la fuite; avec leurs bernous de nuance terreuse, ces *traris* déguenillés semblent des rochers vivants en mouvement : ce sont les collines du Psalmiste, qui, sous les éclats des projectiles, bondissent comme des béliers.

Mais les efforts des cavaliers viennent, encore une fois, se briser devant cette colonne silencieuse; en effet, la poudre seule a la parole. Ce calme que rien ne trouble, ces armes surtout qu'on ne semble pas charger (1), et qui, pourtant, ne cessent d'envoyer la mort; il y a là, pour eux, quelque chose de sinistrement inexplicable, un mystère qui vient glacer leur fougue, refroidir leur enthousiasme. On sent qu'ils perdent la foi; leurs cris rauques et gutturaux sont étranglés et leur restent dans la gorge. Sid El-Ala a beau leur rappeler « les glorieuses journées d'Aouïnet-Bou-Bekr, d'Aïn-el-Katha, d'Aïn-el-Beïdha, et tant d'autres où le Dieu unique leur a donné la victoire, sa parole est inécoutée; ils restent sourds à ses appels. Il leur montre cette poignée de soldats dont la moitié sont leurs frères, et qui n'attendent qu'un dernier effort pour se joindre à eux et tourner leurs armes contre les Chrétiens. Oseraient-ils, eux les champions de l'Islam,

(1) Nous l'avons dit, c'était la première fois que nos soldats se servaient du Chassepot. Aussi, les rebelles, qui ne voyaient plus manœuvrer la baguette du fusil, mouvement qui apportait une grande lenteur dans le chargement de l'arme, et sur lequel ils comptaient pour arriver plus facilement et avec moins de danger sur nos fantassins; les rebelles, disons-nous, en étaient déconcertés à ce point, qu'ils ne doutèrent pas un seul instant qu'il n'y eût dans le maniement de ce fusil diabolique quelque manœuvre des *djenoun* (mauvais génies), et ils en furent d'autant plus troublés, nous ont avoué plus tard quelques-uns de ces rebelles qui depuis ont fait leur soumission, qu'ils avaient remarqué que la formule déprécatoire : — « *Bism Allah er-rahmani er-rahimi,* » — dont se servent les Musulmans pour conjurer les démons, n'était d'aucun effet sur la précision et la rapidité du tir de la colonne, ainsi que sur ses résultats désastreux sur leurs cavaliers. C'était, ajoutaient-ils, comme une grêle de plomb.

reparaître sous leurs tentes, et se montrer à leurs femmes et à leurs enfants sans butin, sans trophées, sans têtes de Chrétiens à l'arçon de leurs selles? Quel est le signe auquel on reconnaîtra qu'ils ont combattu, eux qui, en ce jour, sont cinq contre eux? Craindraient-ils de mourir dans la guerre sainte? Mais qui a peur de la mort, — ils le savent bien, — la mort le trouvera, eût-il une échelle à se hisser jusqu'aux cieux, Allons! les khoddam de Sidi Ech-Chikh! Allons! les maîtres du foie! Anéantissez cette javelée de *kouffar* (infidèles), et vous aurez mérité auprès de Dieu une belle et magnifique récompense. »

Mais pendant cette tentative de Sid El-Ala d'élever les cœurs de ses adhérents, la colonne ne perd pas son temps : elle fusille impitoyablement ces hordes qui s'attardent sous son feu; l'Artillerie fauche des groupes entiers, et chevaux et cavaliers vont rouler pêle-mêle sur les pentes.

Vers dix heures et demie, le feu de l'ennemi s'est sensiblement ralenti sur les première, deuxième et troisième faces; sur la quatrième, la fusillade continuait des deux côtés avec assez d'intensité : embusqués dans les rochers, et couverts par une dépression de terrain, les rebelles, défilés de nos feux, peuvent encore prolonger la lutte. Il fallait en finir avec cette dernière résistance : le commandant de la quatrième face (capitaine Maillard) lance une section (lieutenant Bergé) du 1er de Tirailleurs sur l'embuscade; mais les cavaliers de l'ennemi ne se laissent pas aborder : ils sautent sur leurs chevaux, et disparaissent salués par quelques feux de salve qui précipitent leur allure.

A onze heures, fusils et canons se taisaient; l'ennemi était en pleine déroute dans la direction d'Aïn-Madhi. Les abords de la position étaient jonchés de cadavres, de blessés que, dans leur hâte de se mettre à l'abri de nos coups, les rebelles n'avaient point tenté d'emporter ou de relever; de nombreux chevaux — de nobles bêtes — avaient partagé, bien injustement à notre avis, le sort de leurs cavaliers, et gisaient sur le terrain éventrés, perdant leur sang par d'horribles blessures, ou se débattant dans d'affreuses convulsions. Ces 3,000 cavaliers, ces 300 fantassins, qui s'étaient promis de recommencer le massacre d'Aouïnet-

Bou-Bekr, ce Sid El-Ala, qui devait nous écraser sous sa puissante main, toutes les forces, algériennes et marokaines, que traînent à leur remorque les chefs de l'insurrection, s'étaient évanouis sans avoir pu se donner la satisfaction d'entamer la petite colonne qu'ils devaient détruire, sans même avoir pu l'approcher à bonne portée de leurs armes.

Grâce à nos canons et au précieux fusil dont nous faisions l'essai à leurs dépens, arme merveilleuse de rapidité et de précision, qui nous a permis de tenir à distance cette foule furieuse et hurlante, grâce aux excellentes dispositions qu'a prises le colonel de Sonis, à son entente parfaite de la guerre dans le Sahra, et de la manière de combattre les populations des régions désertiques, grâce à sa brillante et audacieuse énergie, à sa bravoure chevaleresque, à la rapidité de ses conceptions et de l'exécution de ses résolutions, au choix heureux de sa position défensive, à la sûreté de son coup d'œil ; nous ajouterons que c'est grâce aussi à son remarquable sang-froid dans les moments difficiles, au prestige qu'il exerce aussi bien sur les indigènes que sur les troupes placées sous son commandement, à son héroïque prudence qui n'abandonne rien au hasard, à sa sévérité honnête et impartiale; grâce à toutes ces causes, la victoire aujourd'hui est complète, et les corps de cent ennemis — morts ou blessés mortellement — gisants dans l'étendue du champ de la lutte, attestent que le succès, en Afrique, est toujours le résultat de l'application des règles immuables de la science militaire, et que nos désastres, dans ce pays, n'ont jamais été que la conséquence de leur oubli ou de leur non-mise en pratique.

En résumé, pendant ces deux heures de combat, la colonne de Laghouath n'avait eu que treize blessés, dont deux officiers, MM. *Théron*, lieutenant commandant la section d'Artillerie, et *Serraz*, capitaine commandant le détachement du 1er Bataillon léger d'Afrique.

Le commandant de la colonne constate, dans son rapport, que tout le monde a fait son devoir pendant l'action avec un calme admirable, et que le silence le plus absolu a été opposé aux hurlements, aux vociférations excitantes des bandes ennemies. Il ajoute qu'en raison de l'incomplet de la colonne en officiers, il avait

accepté les services de trois jeunes officiers étrangers (1), dont l'un M. *Schubert*, lieutenant dans l'Artillerie suédoise, était employé, depuis plusieurs mois déjà, dans la direction des Affaires d'État-Major du cercle. M. *Westrup*, lieutenant dans l'Artillerie danoise, avait bien voulu se charger de la transmission des ordres du commandant de la colonne. Quant à M. *Weydling*, sous-lieutenant dans l'Infanterie suédoise, il s'était modestement placé dans les rangs du Bataillon léger d'Afrique, et, armé du fusil d'un blessé, il avait très habilement exercé son sang-froid et sa remarquable adresse au détriment des rebelles.

Dans cette belle et glorieuse journée, ces trois vaillants officiers avaient représenté dignement, bravement les armées de Suède et de Danemark, nations si sympathiques à la France.

Tout en constatant que chacun a fait son devoir, le lieutenant-colonel de Sonis insiste néanmoins particulièrement sur la conduite honorable du lieutenant d'Artillerie *Théron*, qui, après avoir dirigé avec autant d'intelligence que de sang-froid le feu de ses pièces, et qui, bien que blessé assez grièvement d'une balle dans le genou, ne resta pas moins à son poste, appuyé sur l'épaule d'un de ses camarades, tant que ses forces lui permirent de conserver son commandement.

Le lieu où s'est livré le beau combat du 1er février se nomme *Oumm-ed-Debdeb*, point situé à mi-chemin du Guern-el-Haouïtha et d'Aïn-Madhi, c'est-à-dire à six kilomètres sud-est de ce dernier ksar.

A onze heures et demie, la colonne reprenait sa marche sur Aïn-Madhi, où elle arrivait une heure après. Le colonel ordonnait une halte devant le ksar, et sur l'emplacement même — selon

(1) A cette époque, un certain nombre d'officiers appartenant aux armées suédoise et danoise, la plupart très distingués, étaient admis à faire une sorte de stage, particulièrement dans les Zouaves et dans les Tirailleurs algériens. Après avoir rempli, pendant quelque temps dans une compagnie, les fonctions de leur grade, ils terminaient généralement leur stage dans les services de l'État-Major. Nous avons pu constater que ces amis de la France n'étaient pas les moins zélés dans l'accomplissement des devoirs militaires qu'ils s'étaient imposés. Ils vivaient, d'ailleurs, absolument de la vie des officiers des corps où ils étaient employés.

sa promesse au chaouch des Tedjini — où l'ennemi avait passé la nuit.

La fuite des rebelles avait été tellement précipitée, qu'ils n'avaient point pris le temps de charger et d'emporter le produit des razias qu'ils avaient faites les jours précédents : butin et orge étaient restés sur le terrain de leur bivouac. Quant aux troupeaux provenant de leurs prises dans le Djebel-el-Eumour, ils les avaient dirigés, dès la veille, sur l'Ouest.

Du camp d'Aïn-Madhi, on pouvait apercevoir au loin les tourbillons de poussière que soulevaient les rebelles dans leur fuite désordonnée. On entendait également les coups de fusil des gens d'Aïn-Madhi, lesquels, après s'être préalablement précipités sur l'orge, les vivres et le butin abandonnés dans leur camp par les vaincus, s'étaient mis bravement à la poursuite de leurs amis de la veille, qui, pour eux, aujourd'hui, n'étaient plus que des chiens fils de chiens. Pourquoi aussi ces insoumis, qui prétendaient ne faire qu'une bouchée de la colonne de Laghouath, avaient-ils eu, au contraire, la faiblesse de se laisser battre aussi complètement? Les Arabes ne reconnaissent qu'un maître, le succès, et cela se conçoit d'autant mieux que, pour eux, — et c'est là un article de foi, — « *en-nasr min Allah*, » le succès vient de Dieu.

Quant au ksar, il était silencieux et semblait inhabité; en effet, personne ne se montrait ni aux portes, ni sur les terrasses. On sentait que sa population redoutait que la colonne ne tirât vengeance de sa trahison.

En arrivant sur le point où il avait décidé de faire une halte pour donner quelque repos à sa troupe, et pour prendre les dispositions nécessaires pour se mettre à la poursuite de l'ennemi, le colonel voyait venir à lui les deux Tedjini, Sid Ahmed et Sid El-Bachir, suivis d'une vingtaine de déguenillés armés de fusils plus ou moins sérieux. Les marabouths, qui redoutaient la juste sévérité du colonel de Sonis, étaient moins qu'à leur aise : la tête basse, l'air abattu et consterné, ce n'est qu'en tremblant qu'ils abordèrent le commandant de la colonne. Leur suite pédiculeuse, au contraire, semblait on ne peut plus heureuse de nos succès sur les rebelles en fuite. Ces enthousiastes après

coup ne savaient dans quel langage chanter nos louanges. C'étaient là, évidemment, des compliments dont la victoire avait changé l'adresse; mais les Arabes font cela avec si peu de vergogne, avec un cynisme si candide et si franchement dépouillé d'artifice, qu'on ne se sent vraiment pas la force de s'en indigner.

Le colonel installa son camp sans s'arrêter aux protestations embarrassées et à l'essai de justification que tentait Sid Ahmed-et-Tedjini. Sans doute, si le commandant de la colonne eût conformé ses actes à son appréciation de la conduite des marabouths d'Aïn-Madhi, il eût pris contre eux les mesures les plus sévères; mais il préféra garder le silence, et leur laisser ignorer son opinion sur leurs agissements coupables, tout au moins jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres de l'autorité supérieure, à qui il en avait référé.

Le colonel de Sonis se mit donc en mesure de poursuivre les rebelles : il constitua une colonne légère et composa un convoi de sept jours de vivres. La majeure partie des approvisionnements et des bagages sont laissés au Haouch-es-Solthan, sorte de ferme pourvue d'une enceinte assez élevée, et située à 200 mètres environ du ksar d'Aïn-Madhi; ce *bordj-haouch* a servi, à diverses reprises, de biscuit-ville aux colonnes ayant à opérer soit dans le sud de ce ksar, soit dans le Djebel-el-Eumour, Les blessés et les malingres de la colonne composent, sous les ordres d'un officier de Tirailleurs algériens, la garnison de ce dépôt, lequel doit être mis promptement en état de défense par les soins du service du Génie de la colonne.

Ainsi allégée, la colonne, après un repos de quatre heures, se mit en route à la chute du jour, marchant dans les traces des fuyards. Le colonel eut un instant l'idée de faire monter l'infanterie sur les chameaux du convoi; mais l'insuffisance numérique de ces animaux ne lui permit de faire jouir de ce mode de transport que les hommes les moins robustes, les chameaux étant, d'ailleurs, chargés des havre-sacs de toute l'infanterie.

La nuit était sombre et froide; tous feux ou bruits avaient été formellement interdits. La colonne dut être arrêtée fréquemment afin de maintenir l'ordre dans le convoi; mais l'obscurité

de la nuit ne permettant pas au colonel de continuer sa marche dans les conditions de prudence nécessaires; il ordonna une halte d'une heure sur le r'dir d'El-Khebbeth pour y attendre le lever de la lune, et les rapports de ses éclaireurs, qui lui avaient signalé la marche d'un goum ennemi sur sa droite. Il profitait de cette halte pour faire distribuer une ration d'eau-de-vie à la troupe. A minuit, la lune paraissait, et la colonne reprenait sa marche.

A la pointe du jour, la colonne arrivait devant Tadjrouna. Le colonel apprenait là que les fuyards avaient voulu abreuver leurs chevaux aux puits de ce ksar, mais qu'y ayant été accueillis par la population à coups de fusil, ils avaient continué leur chemin dans la direction d'El-Maïa.

Il n'est point nécessaire d'affirmer qu'en continuant à marcher dans les traces des rebelles, et quelque légère que fût la colonne débarrassée de tout bagage, et les officiers eux-mêmes réduits à la tente-abri et au régime de la troupe, il est certain, disons-nous, que le colonel de Sonis n'avait pas la prétention de joindre des cavaliers lancés à l'allure de fuite, et des fantassins montés sur des *mehara* (dromadaires de selle) ; mais il était fondé à espérer que la colonne de Géryville, qu'il savait s'être portée au sud de ce poste, parviendrait à barrer la passage à cette foule en désarroi, et il comptait arriver à Sidi-El-Hadj-Ed-Din au moment où les rebelles, [illegible]ant heurtés aux troupes du lieutenant-colonel Colonieu vers Brizina ou El-Abiodh-Sidi-Ech-Chikh, se rejetteraient, en toute hâte sur les points que nous venons de citer, et chercheraient à gagner le Marok par El-Benoud, El-Mengoub et les r'dir de Bou-Aroua. Le colonel de Sonis avait calculé qu'il se trouverait à Sidi-El-Hadj-Ed-Din au moment où se produirait ce mouvement de recul; il ne doutait pas que, dans ces conditions de manœuvre des colonnes de Laghouath et de Géryville, le succès ne dût être absolument certain.

Après une poursuite acharnée de dix-huit heures, le colonel de Sonis dressait ses tentes, le 2 février, au sud de Tadjrouna, en un point de l'ouad Zergoun nommé Haci-Belgaïs.

Les troupes, qui sont dépourvues de viande sur pied, en sont réduites à manger la chair des chevaux blessés que l'ennemi a abandonnés dans sa fuite.

Le 3 février, la colonne se dirigeait sur El-Maïa. Après y avoir fait sa provision d'eau, elle allait camper sur l'ouad Er-Reçan.

Les rebelles, nous le savons, dans la précipitation d'une fuite qu'ils n'avaient pas prévue, s'étaient vus dans l'obligation de laisser sur l'emplacement de leur camp d'Aïn-Madhi la totalité de leurs approvisionnements; aussi, en fait de provisions, n'avaient-ils guère que le contenu de leurs *mezoued*. Réduits à ne vivre que de viande, ce que témoignaient les débris semés sur la route qu'ils avaient suivie, ils n'avaient pas négligé, pour se ravitailler quelque peu, de piller, en passant, le ksar d'El-Maïa, où, certes, en raison de sa pauvreté, ils n'avaient pas dû trouver des ressources en bien grande abondance. Leur route était également jalonnée de chameaux morts ou blessés, et l'on remarquait, entre Tadjrouna et El-Maïa, de nombreuses tombes récemment creusées où ils avaient enterré leurs morts.

Le 4, la colonne faisait sa grande halte sur les puits d'El-Meguerchi, et allait dresser ses tentes à El-Lahïet-ou-El-Habal.

Le plus grand désordre régnait parmi les fuyards, où personne ne commandait plus, et où chacun marchait pour son compte. Les chefs de l'insurrection avaient, ainsi que cela se passe toujours, pris de l'avance sur leurs bandes, dont ils ne se préoccupaient que médiocrement, laissant chacun se débrouiller et rejoindre ses campements comme il l'entendrait. Quelques groupes, pourtant, maintenaient leur compacité, et couvraient la fuite des gens de pied. Un des éclaireurs de la colonne, qui avait pu facilement pénétrer, pendant la nuit, au milieu du camp des rebelles, rapportait qu'on y parlait, en général, une langue qu'il n'avait pas comprise (1), et que toute cette cohue de fantassins paraissait très inquiète. Il ajoutait qu'il y avait parmi eux un grand nombre de blessés, dont il avait entendu les plaintes, que les troupeaux — ceux qu'ils avaient razés dans le Djebel-el-Eumour — ne pourraient certainement pas supporter longtemps les fatigues d'une marche aussi rapide.

(1) On y parlait, sans doute, la langue berbère, qui est celle des tribus montagnardes de la frontière du Marok, comme de toutes celles, d'ailleurs, qui habitent les montagnes, voire même certains ksour du Sud.

Le 5, la colonne se portait sur Sidi-El-Hadj-Ed-Din. Pendant sa marche, les éclaireurs faisaient connaître au colonel que l'ennemi, après avoir cherché en vain de l'eau dans les r'dir de l'ouad Seggar, et craignant que les puits du ksar précité ne fussent comblés, s'était décidé à prendre la direction de Brizina, où il avait passé la nuit.

L'intrépide chef du Makhzen, El-Akhdhar-ben-Mohammed, qui, avec ses cavaliers, suivait les rebelles pas à pas dans leur retraite précipitée, avait confirmé ces nouvelles. Il ajoutait que, le 5 au matin, les bandes insurgées étaient encore à Brizina. Un des cavaliers des Arbaâ avait pu encore pénétrer dans leur camp, et déclarait y avoir entendu publier, de la part du marabouth Sid Kaddour-ould-Hamza, l'ordre à ses gens de se tenir prêts à partir aussitôt après la prière du *dhohor* (1). Dès lors, le colonel pouvait d'autant moins espérer joindre l'ennemi à Brizina que, sans aucun doute, sa présence à Sidi-El-Hadj-Ed-Din avait dû déjà être éventée. Malheureusement encore, le commandant de la colonne de Laghouath venait d'acquérir la certitude que celle de Géryville était encore, le 3 février, campée à El-R'açoul, et il lui était impossible de se mettre assez rapidement en communication avec le lieutenant-colonel Colonieu pour que, dans cette circonstance, son concours pût être de quelque efficacité. Du reste, et cette considération devait diminuer les regrets du colonel de Sonis, il est hors de doute que, si la colonne de Géryville se fût trouvée dans les parages de Brizina en temps opportun, les rebelles eussent franchi l'oued-Seggar bien plus au sud pour regagner leurs campements de l'Ouest. Dans tous les cas, ils eussent mis tous leurs soins à éviter la colonne Colonieu, et cela leur était facile.

La colonne de Sonis n'avait fait qu'une courte halte à Sidi-El-Hadj-Ed-Din et s'était dirigée sur Brizina. En arrivant dans ce ksar, une partie du goum d'El-Akhdhar rejoignait le colonel, et lui apprenait que l'ennemi avait décampé vers neuf heures du matin, c'est-à-dire avant le moment qui avait d'abord été fixé par Sid Kaddour-ould-Hamza. Il est clair que c'est la marche de

(1) Vers le milieu du jour.

la colonne sur Brizina qui avait fait devancer le départ des rebelles. Les éclaireurs ajoutaient que l'ennemi filait bon train sur El-Abiodh-Sidi-Ech-Chikh, direction qu'il avait donnée à ses troupeaux de razia vers deux heures du matin.

Il était d'impossibilité absolue à la colonne de Sonis de pousser plus loin la poursuite ; elle avait, d'ailleurs, une raison péremptoire pour arrêter là sa marche en avant ; c'était la situation de ses approvisionnents. En outre, le concours de la colonne de Géryville lui faisant défaut, elle risquait de se trouver isolée, et d'avoir, à un moment donné, à combattre des forces hors de toute proportion avec celles dont elle se composait. Du reste, la colonne de Sonis avait fait sa part; elle était, en outre, arrivée bien au-delà de la limite de la province à laquelle elle appartenait. Le colonel se décida donc, bien qu'à son grand regret, à reprendre la route de Laghouath.

Le cimetière de Brizina renfermait une vingtaine de tombes nouvelles, où les rebelles avaient déposé ceux de leurs blessés ayant succombé sur ce point.

Le 6 février, la colonne de Sonis reprenait la direction d'Aïn-Madhi. Les éclaireurs qui couvraient sa marche arrêtèrent sur la route d'El-Abiodh deux cavaliers de Brizina qui s'étaient tenus sur les derrières des rebelles pour les renseigner sur les mouvements de la colonne. L'un de ces hommes, malheureusement pour lui, montait une jument prise à un cavalier du Makhzen d'El-Ahkdhar dans l'une des expéditions de ces dernières années. Son propriétaire légitime la reconnut, et il rentra dans son bien d'une façon tout à fait inespérée.

La colonne arrivait devant Aïn-Madhi le 10 février.

Le marabouth Sid El-Bachir, le frère de Sid Ahmed-et-Tedjini, avait sollicité, le jour du combat, au moment du départ de la colonne pour l'Ouest, la faveur d'accompagner le colonel dans sa poursuite des rebelles ; il voulait ainsi, disait-il, racheter, autant qu'il le pourrait, la conduite qu'il avait tenue dans les dernières affaires. N'ayant vu aucun inconvénient à satisfaire au désir exprimé par le marabouth, lequel, d'ailleurs, n'avait aucune responsabilité politique, puisque, en définitive, il n'était

que le frère — plus ou moins légitime (1) — du chikh d'Aïn-Madhi, du chef de l'ordre religieux de Tedjini, le colonel avait accédé à la demande de Sid El-Bachir, qui avait, en effet, suivi la colonne.

Les instructions qu'attendait le colonel de Sonis au sujet de la conduite qu'il avait à tenir envers les deux marabouths, ne lui étaient point encore parvenues au moment de son arrivée devant Aïn-Madhi. Pourtant, il croyait ne pouvoir différer plus longtemps l'exécution des mesures que lui conseillaient sa conscience, son devoir et son honneur de soldat à l'égard d'agents qu'il considérait comme des traîtres, et qui, dans sa conviction, eussent certainement pris part au massacre de la colonne si elle eût éprouvé un échec.

Le colonel réunit donc dans son camp les gens d'Aïn-Madhi et leurs chefs, Sid Ahmed et Sid El-Bachir-et-Tedjini, ainsi que les Arbaâ, lesquels ne s'étaient rendus que tardivement à la convocation qu'il avait faite de leur goum, et qui n'avaient rejoint la colonne que par groupes, et après le combat, dans sa marche vers l'Ouest.

Là, en présence de tous ces coupables, le colonel reprocha, dans les termes les plus durs, à Sid Ahmed-et-Tedjini d'avoir trahi notre cause, et il lui rappelait tout ce qu'il avait appris de sa conduite pendant les journées qui avaient précédé le combat d'Oumm-ed-Debdeb. Le colonel ordonnait ensuite l'arrestation de Sid Ahmed, de son frère Sid El-Bachir, et des quinze notables du ksar qui lui avaient été signalés comme s'étant le plus gravement compromis.

Le colonel de Sonis recevait, d'ailleurs, dans l'après-midi, les instructions qu'il attendait, lesquelles lui prescrivaient de se borner à l'arrestation du chikh d'Aïn-Madhi, contre lequel il devrait établir une enquête dont il soumettrait les résultats à l'autorité supérieure. Sid El-Bachir fut donc laissé à Aïn-Madhi pour y exercer le commandement et diriger les affaires de l'ordre.

La colonne reprenait, le lendemain 11 février, sa marche sur

(1) Voir la première partie de cet ouvrage, chap. IV.

Laghouath, où elle arrivait le 12, après quatorze jours d'expédition. En effet, elle s'était mise en marche le 30 janvier en prenant la direction de l'Ouest. Le but de son commandant était de se porter rapidement, pour y établir son dépôt, sur le ksar d'El-Maïa; de ce point, la colonne, ainsi allégée, devait battre la grande plaine qui se développe entre le Djebel-el-Eumour et le Djebel-Thouïlet-el-Makna; elle surveillait, en même temps, les défilés d'Ouarren, d'Er-Reddad, d'El-Khirem, d'El-Aoudja et la Khangat-el-Malha, débouchés par lesquels devaient nécessairement passer les rebelles, avec les prises qu'ils avaient faites dans le Nord, pour sortir du massif d'El-Eumour. Rendue aussi mobile que possible, la colonne devait faire tous ses efforts pour leur couper les routes de l'Ouest, et leur reprendre les nombreux troupeaux, produit de leurs razias, qu'ils traînaient à leur suite, et qu'ils poussaient vers leurs campements du Marok.

Ce programme se trouva forcément modifié, dès le début, par suite des événements d'Aïn-Madhi, lesquels obligèrent la colonne à se porter sur ce ksar, où l'ennemi lui avait été signalé. Du reste, il faut bien le dire, enivré de ses succès sur nos tribus du Nord-Ouest, l'ennemi, qui se croyait sûr de vaincre, recherchait la rencontre, surtout avec une colonne aussi faible numériquement que l'était celle de Laghouath, et la preuve en est dans ce fait qu'il est venu au-devant de la colonne dans l'intention bien évidente de lui offrir le combat.

Le colonel de Sonis ne dissimule pas, dans son rapport, que ses préoccupations ont revêtu un certain caractère de gravité lorsque, ayant déjà connaissance des razias qu'avaient faites les rebelles sur nos tribus du Nord-Ouest, il apprenait que le marabouth d'Aïn-Madhi avait pactisé avec eux, et leur avait ouvert les portes de son ksar.

Cette trahison inattendue, alors que la colonne n'était qu'à une journée de marche du ksar, et qui semblait démontrer que, dans l'esprit du marabouth Et-Tedjini, la colonne était vouée infailliblement à la destruction, ce fait, disons-nous, rapproché de l'absence des Arbaâ, de nos fidèles Arbaâ (1), et de la non-arrivée

(1) L'importante tribu des Arbaâ n'avait pas fait défection depuis le

du goum des Oulad-Naïl, appelait toute l'attention du commandant de la colonne sur la gravité de la situation. Si nous ajoutons à ces causes sérieuses d'inquiétude cette considération que le poste de Laghouath ne présentait que des moyens de défense fort incomplets, que, dans le cas d'un insuccès, les bandes insurrectionnelles pouvaient, par une irruption soudaine, jeter le désordre parmi les populations indigènes de ce poste et celles qui campent alentour, on comprendra facilement combien il importait de donner promptement des ordres pour la mise immédiate de l'oasis en état de défense. Aussi, le colonel de Sonis avait-il prescrit au capitaine du Génie *Gripois*, qui commandait en son absence, de mettre sans retard ce poste avancé à l'abri d'un coup de main ou d'une surprise. Grâce au zèle, à l'énergie et aux connaissances techniques de cet officier, Laghouath pouvait, au bout de quelques heures, braver toutes les forces des rebelles.

Le beau succès obtenu par la colonne mobile de Laghouath avait eu un grand retentissement dans toute l'Algérie, où, il faut bien le dire, on s'était singulièrement exagéré la situation. L'incursion subite des trois marabouths, et leur apparition inattendue sur les Hauts-Plateaux avaient répandu une sorte de panique dans le Tell des provinces d'Oran et d'Alger. Comme toujours, parce qu'à la suite des importantes razias effectuées en mars 1868 par Sid Sliman-ben-Kaddour sur les bandes de Sid Ahmed-ould-Hamza, lequel était mort empoisonné quelques mois après à Tafilala ; parce qu'à la suite de ces événements, disons-nous, nos ennemis nous avaient laissé quelque repos, nous n'avions pas manqué de nous bercer de cette illusion que l'insurrection était définitivement vaincue, et que nous pouvions sans danger nous endormir désormais sur nos deux oreilles.

---

mois d'août 1864. Du reste, dans la circonstance d'aujourd'hui, si les Arbaâ n'avaient rejoint le colonel à Tadjrouna que le lendemain du combat, c'est-à-dire le 2 février, c'est parce que, très éloignés dans le Sud, il leur avait été matériellement impossible de rallier plus tôt la colonne.

Le goum des Oulad-Naïl, qui, habituellement, ne se presse pas lorsqu'il s'agit de se rendre aux appels du commandement, n'avait pas paru du tout.

C'est là une erreur dans laquelle nous retomberons encore souvent ; car notre profonde ignorance des affaires ne nous permet pas de les mettre à leur juste point de vue. Aussi, répéterons-nous ce que nous disions au commencement de cet ouvrage : « Pour nous, là où il n'y a pas de flamme, il n'y a pas de feu ; quand le calme est à la surface, la tempête ne saurait être au fond. Un volcan n'est un volcan qu'autant qu'il expectore sa lave ; enfin, quand on ne voit pas l'ennemi, il n'existe pas. »

Nous ne voulons pas nous faire à cette idée que l'Arabe sahrien n'est jamais complètement vaincu, qu'il ne l'est que relativement, et qu'il n'est point d'ennemi plus tenace, plus patient, plus irréconciliable. Quand il a essuyé un échec sérieux, et qu'il a vu ses ressources très compromises, il reste en repos et se refait.

Nous prenons son inaction pour une impuissance irrémédiable ; nous ne nous occupons plus de lui ; nous nous relâchons peu à peu de notre surveillance ; nous négligeons toute précaution ; puis, un beau jour, le Sahrien, qui n'a cessé de nous guetter, fond sur nos tribus, les razie ou les entraîne dans la défection, et nous, qui ne pensions plus à lui, qui le croyions définitivement battu, réduit, vaincu, nous nous réveillons d'autant plus en sursaut que la trêve a duré plus longtemps. De là surprise, panique, perte de tout sang-froid ; l'ennemi, qui ne perd pas son temps, en profite pour faire du butin sur nos tribus soumises, que nous ne sommes pas en mesure de protéger, pour assassiner quelques colons, piller quelques convois et en massacrer l'escorte quand elle est faible, et jeter le trouble non-seulement parmi les tribus du Sud, mais encore au milieu de celles du Tell. Quand nous sommes prêts à prendre l'offensive, les rebelles et leurs prises sont déjà loin.

La dépêche du 4 février, par laquelle le Sous-Gouverneur de l'Algérie rend compte au Ministre de la Guerre des résultats du combat d'Oumm-ed-Debdeb, témoigne, par son lyrisme et son exagération, de cet état des esprits au moment où l'on apprenait à Alger la nouvelle des succès de la colonne de Sonis :

« Le Sous-Gouverneur de l'Algérie au Ministre de la Guerre.

» Le colonel de Sonis vient de se couvrir de gloire, et de rendre un grand service au pays, en arrêtant l'ennemi à l'apogée d'un succès qui pouvait amener les plus graves conséquences.

» Voici les faits : les dissidents, après avoir réuni, le 31 janvier au soir, tous les contingents dispersés dans le Djebel-Amour et autour d'Aïn-Madhi, qui leur avait fait sa soumission, ont, le 1er février, à neuf heures du matin, présenté le combat à la colonne.

» L'ennemi avait environ 3,000 chevaux et 800 fantassins. Le colonel de Sonis, après avoir occupé une forte position, a combattu jusqu'à onze heures et demie.

» L'ennemi a été complètement battu ; il a laissé sur le terrain 70 morts, en a enlevé un grand nombre, et a eu beaucoup de blessés.

» A la suite de cette brillante affaire, les dissidents ont disparu, prenant la direction de l'Ouest.

» La population d'Aïn-Madhi, dont la conduite avait été si coupable la veille, a racheté sa faute, et, ayant à sa tête les deux marabouts Tedjini (1), a poursuivi les fuyards à coups de fusil.

» Le colonel de Sonis a campé sur le lieu même où les dissidents avaient campé le matin.

» Après trois heures de repos accordées à la troupe, il a dû partir en colonne légère, l'infanterie sur les chameaux (2), à la poursuite de l'ennemi.

» Dans cette affaire, il a eu deux officiers et neuf soldats blessés ; point de morts.

» La colonne de Laghouath était armée de fusils Chassepot.

» J'attends le maréchal après-demain. »

Mais il était écrit, sans doute, que cette incursion des rebelles

(1) Sid El-Bachir seulement avait suivi la colonne.

(2) Telle avait été, en effet, la première intention du commandant de la colonne ; mais l'insuffisance de ses moyens de transport l'avait obligé à y renoncer.

devait, cette fois, leur être fatale. En effet, pendant que leurs contingents razaient les tribus du Djebel-El-Eumour, Sid Sliman-ben-Kaddour profitait habilement de cette circonstance pour se porter rapidement sur l'oued Guir, où campaient les populations dissidentes : parti de Géryville dans la nuit du 28 au 29 janvier, avec 200 hommes de son goum, il surprenait, le 5 février, à El-Mourra, les campements de Sid Kaddour-ould-Hamza et de ses adhérents, et, en l'absence de leurs contingents, il les razait de la façon la plus complète. Il revenait avec un butin considérable, 2,000 chameaux et de nombreux troupeaux de moutons. Ainsi, pendant qu'ils étaient battus, comme nous le savons, à Oumm-ed-Debdeb, leurs biens tombaient entre les mains de nos goums du cercle de Géryville.

En récompense de cet important coup de main, Sid Sliman-ben-Kaddour était nommé, le 1er avril, agha de Géryville.

Dans le courant du mois de mai, Sid Ech-Chikh-ben-Eth-Thaïyeb, qui espérait obtenir, par notre entremise, l'élargissement de ses deux fils, que le sultan du Marok retient, ainsi que nous l'avons dit précédemment, en qualité d'otages, nous fait de nouvelles protestations de fidélité. Le moment était peut-être mal choisi pour qu'il pût espérer, de notre part, un accueil favorable à sa demande ; car nous n'avons pas eu encore le temps d'oublier que son fils aîné, Sid El-Hadj El-Arbi avait combattu contre nous à la journée d'Oumm-ed-Debdeb. Néanmoins, le Gouvernement, croyant trouver, dans cette combinaison, un moyen d'assurer la paix sur notre frontière de l'Ouest, resolut de profiter de l'occasion que faisait naître le vieux Sid Ech-Chikh pour, sous ses auspices, rapprocher de nos Hameïan les tribus marokaines voisines de notre frontière, avec lesquelles ils étaient en guerre incessante. Il sortit de là une sorte de convention, qui fut signée, le 23 juillet, à Oglet-es-Sedra, et par laquelle les Hameïan et les Sahriens marokains se jurèrent, sur le Livre, une amitié éternelle qui dura bien huit mois. En effet, ce traité fut suivi d'une trêve qui ne fut rompue, par le chef des Oulad-Sidi-Ech-Chikh-el-R'eraba, que dans le courant de mars 1870.

(*A suivre.*) Colonel C. TRUMELET.

VOYAGES EXTRAORDINAIRES

ET

NOUVELLES AGRÉABLES

PAR

MOHAMMED ABOU RAS BEN AHMED BEN ABD EL-KADER EN-NASRI

—

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

(Suite. — Voir les nos 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 147, 148, 150, 152 et 154.)

بمرتين ابتاعوها غير غالية * كيف يباع ثغر وهران بالبخس

Deux fois ils l'achetèrent pour une modique somme. Comment Oran a-t-elle pu se vendre à vil prix ?

COMMENTAIRE

Le roi de France avait réclamé le secours des Chrétiens, dont un des souverains, le Pape, qu'ils appellent vicaire du Messie, lui permit de disposer des biens des églises. Les rois d'Angleterre et d'Écosse, les princes de Tourk (Luxembourg) et de Barcelonne, ayant répondu favorablement à son appel, il marcha contre Tunis (668).

Les flottes des Infidèles abordèrent à Carthage. Le rivage était défendu par 4,000 Almoravides et des volontaires. Les Chrétiens débarquèrent au nombre de 6,000 cavaliers et 3,000 fantassins,

commandés par sept rois. La reine, épouse du roi de France, était avec ces troupes.

L'armée infidèle s'établit à Carthage qu'elle fortifia de palissades. Elle y resta six mois et mit à profit ce temps pour entourer les remparts de la ville d'un fossé profond.

Enfin, vers la moitié de moharrem, premier mois de l'année 669, la masse des Chrétiens se précipita aux combats. Il périt des deux côtés un certain nombre de soldats. Un soir, à la nuit, les Chrétiens attaquèrent le camp des Musulmans, qui les culbutèrent après leur avoir tué 500 hommes.

A leur tour les Musulmans furent éprouvés par les défaites, tant et si bien qu'ils se laissèrent aller aux pensées décourageantes et que le sultan Mohammed songea à se retirer de Tunis à Kairouane. Tout à coup, Dieu fit mourir le roi des Chrétiens : une flèche le blessa un jour mortellement. Les Chrétiens reconnurent son fils Dimiât', ainsi nommé parce qu'il était né dans la ville de Dimiât' (Damiette), lors de l'invasion de l'Égypte par les Infidèles. La direction suprême des affaires de l'État devait, selon la coutume vicieuse des Chrétiens, revenir à la reine.

Cette dernière fit dire à El-Montacer que s'il voulait rembourser tous les frais de la guerre, elle quitterait le pays. Le cadi Ibn Zéitoun fut chargé de conclure une trêve de quinze ans. Le seigneur de Sicile conclut aussi la paix pour son île.

Les Chrétiens levèrent le camp au commencement de l'hiver. Une tempête les fit périr pour la plupart.

On affirme que El-Montacer donna à la reine dix charges d'argent. Les Chrétiens abandonnèrent à Carthage dix mangonneaux.

Des émissaires allèrent répandre sur toute la terre le récit de cet heureux événement.

Lorsque Djouher, sur l'ordre de Ma'dd, qu'on appelle El-Moa'zz, partit en Égypte avec des troupes, il emporta, entre autres richesses, mille charges d'argent. Quant au matériel et aux vivres, Dieu seul en connut l'énorme approvisionnement (358). A la fin de cette même année, le Caire était conquis et enlevé à son vizir et chef, le très docte Ibn El-Forât, connu sous le nom de Ibn Khinzâba, ministre des Benou El-Akhchid, rois d'Égypte.

Quand El-Djouher fut seul maître de l'Égypte, il prit pour ministre l'eunuque Kafour, affranchi des Benou El-Akhchîd.

Kafour, pendant son vizirat, enseigna la tradition du Prophète. Les hommes de mérite venaient de partout écouter ses leçons.

A la mort de Kafour, El-Djouher gouverna seul le pays en seigneur indépendant et arrêta un grand nombre d'hommes d'État, parmi lesquels Ya'k'oub ben Kels qu'il força de lui remettre 4,500 dinars.

Le célèbre El-H'afed' Ed-Dar K'ot'ni avait quitté l'Irak pour résider auprès de Kafour afin de l'aider à terminer son travail sur les traditions prophétiques. Ed-Dar K'ot'ni est l'auteur d'un ouvrage sur les noms et l'origine des principales familles. A propos de l'éloge qu'il fit de Kafour, El-Motenebbi, dans un poème, se moqua fort et du courtisan et du maître :

« Que de bouffonneries on entend en Égypte! Il est vrai que le rire y fait aussi mal à voir que les larmes.

» On y voit un Nabathéen, de race noire, qui enseigne la généalogie des familles du désert,

» Et un nègre aux lèvres pendantes, auquel sa doublure crie : c'est toi qui es la pleine lune des ténèbres. »

Par le mot *Nabathéen*, le poète a voulu désigner Abou El-Fodl. Quant au nègre c'est Kafour, esclave de El-Akhchîd.

Les plaisanteries d'El-Montenebbi n'ont en rien diminué la valeur de Kafour. Encore aujourd'hui, les chérifs sont aussi souvent plaisantés que loués.

Kafour mourut en 391. Khenzâba était son aïeule paternelle. Ibn Assâker nous a transmis quelques-uns de ses vers ; en voici un :

« Les violences de la tempête n'abattent que les grands arbres. »

Kafour combla de faveurs la population des deux villes saintes. Il avait acheté une maison si près située du tombeau du Prophète, qu'elle n'en était séparée que par un mur ; il avait recommandé

qu'on l'y ensevelît. Quand il mourut, son corps fut dirigé vers les deux villes saintes. Les chérifs sortirent à sa rencontre, en reconnaissance des bienfaits dont il les avait entourés pendant sa vie, et accomplirent avec sa dépouille mortelle les cérémonies ordinaires du pèlerinage : le tour du temple et la visite du mont A'rafa. Ils transportèrent ensuite le corps à Médine. Il fut enterré dans la maison qu'il avait acquise.

خلا لها الجو صربا واطمانوا بها * وقد تجلت للكبير جلوة العرس

Ils s'installèrent librement à Oran et y vécurent tranquilles. Elle avait toujours paru aux Infidèles comme une épouse parée pour les épousailles.

COMMENTAIRE

جلوة — O'béid Allah ben Abdallah ben Taher ben H'océine El-Khezâï, pour remercier le vizir de sa visite, lui écrivit :

« Je rends grâce à la maladie qui a été la cause de votre venue.

» Je suis comme cet Arabe qui, récompensé au jour de la séparation, s'écria :

» Béni soit le jour de la séparation qui m'a montré Oum-Tâbet, jusque-là invisible, qui m'a découvert les collines voilées que je n'avais encore vues que dans les descriptions qui en avaient été faites. »

A'lkama ben A'bda Et-Temîmi a dit :

« Tu as causé la mort d'un cœur que la beauté avait toujours ému, un cœur déjà loin de la jeunesse, auquel un siècle avait enlevé sa force.

» La nuit est devenue lourde pour moi. Le protecteur de celle

que j'adore est éloigné. Mais les ennemis et les dangers s'interposent entre nous.

» Elle est inexpugnable ; on ne peut lui parler. Un espion se tient à sa porte pour empêcher toute visite indiscrète.

» Lorsque son époux s'absente, elle ne trahit pas son secret, quand il revient, elle manifeste la joie de son retour.

» Ne me compare pas à un homme ivre, je t'en prie, au nom des urnes légères de la bruine,

» Je t'en prie par le vent de l'Yémène qui transporte les nuées et la pluie, puis s'en vont vers le soir du côté du Sud. »

On raconte que O'mar ben Abou Rabîa' El-Makhzoumi étant venu visiter El-Oualîd ben Abd El-Málek, à Damas, lui dit :

Salut, ô prince des Musulmans.

— Je ne te rendrai point ton salut, répondit le souverain, ni ne te souhaiterai la bienvenue.

— Pourquoi, sire ?

— Les Arabes sont-ils donc si peu nombreux et nos femmes si rares que tu ailles trouver les filles de Abd El-Manaf et fasses le galant auprès d'elles, en leur chantant :

« Je les ai regardées à El-Moh'sseb de Mina. Est-ce qu'un second soleil, me disais-je, une seconde lune aurait paru, ou bien est-ce un rêve ?

» On les voit derrière le brouillard. Leur père est issu de Nawfel, de Abd Chems ou de Hâchem. »

— Si j'ai parlé ainsi, j'ai ajouté ensuite :

« Elles ont cherché l'amour et, quand elles l'ont trouvé, elles lui ont tourné le dos. Ce sont là de vertueuses musulmanes. »

El-Oualîd montra par un sourire qu'il goûtait fort ces réponses. Il accorda des faveurs au poète et le rendit à sa famille chargé de bienfaits.

Pareille aventure arriva à Abdallah ben En-Nemri Et-Tak'afi. El-Hadjâdj, auprès duquel il s'était rendu, fronça les sourcils en l'apercevant ; des pensées de violence agitèrent son esprit et son regard devint dur.

— Pourquoi cet air sévère, prince ? Je vous le demande au nom des liens de sang qui nous unissent, au nom de notre parenté.

— Notre parenté n'a que faire ici, répondit l'émir. Vous nous avez déshonoré en allant trouver notre sœur Zéineb et en faisant le galant avec elle. N'avez-vous pas dit :

« L'odeur du musc se répand dans tout le campement des No'mane, lorsque Zéineb le traverse entourée de ses femmes voilées.

» Elle a appelé autour d'elle des femmes au nez busqué, grasses, potelées. Parmi elles on ne voit ni cheveux crépus, ni couleur terreuse.

» Jamais mon œil ne s'était encore reposé sur une réunion de femmes pareilles à celles que j'ai vues sortir de Tanéim pour visiter les lieux saints. »

— Ce sont là mes propres paroles, je l'avoue ; mais j'ai ajouté après :

« Telle est leur retenue qu'elles cachent l'extrémité de leurs doigts et sortent au milieu de la nuit couvertes de voiles. »

— N'as-tu pas encore dit :

« Lorsqu'elles me virent, elles abaissèrent devant elles des voiles en étoffe d'Égypte et d'Yémène. »

— C'est parfaitement vrai, mais ce vers était précédé de celui-ci :

« Lorsqu'elle vit la troupe d'En-Nemri, elles se détournèrent, car il leur répugnait que des femmes chastes fussent rencontrées par lui. »

— Il ne te suffisait pas de les voir toi-même, il fallait encore que tu fusses en compagnie !

— Ma troupe, répondit Abdallah En-Nemri, se composait de mon compagnon et de mon âne boiteux.

El-H'adjâdj se mit à rire et lui fit un présent.

Sa'îd ben Mocieb, devant lequel on lisait le poème dont il est question, fit cet impromptu :

« Zéineb n'est pas comme cette femme qui a de longs pans à sa tunique et sort les doigts pour prendre les pierres à lancer contre les démons,

» Qui se montre au milieu des tribus et soulève d'interminables querelles parmi ceux qui quittent A'rafa. »

يا لهٔ من ثغر اضحى اهله جزر * للنايبات وامس للعدا خبس

Quel triste sort a été celui d'Oran ! Sa population, après avoir été victime de catastrophes, était hier encore la proie de l'ennemi.

COMMENTAIRE

جزر — Une île est une terre qui ne tient au continent par aucun point. Telles sont les îles de Malte, de Sicile, etc.

Quand l'île se rattache au continent d'un côté, on l'appelle presqu'île; telles sont les presqu'îles d'Arabie, d'Andalousie, de Kour entre le Tigre et l'Euphrate. Cette dernière possède de grandes villes.

نايبات — Ater ben Chedad a dit :

« Si je ne les préserve pas de toute calamité, puissé-je, moi-même, ne pas être sauvé et ne pas être manqué par le malheur ! »

Nouba est une montagne du Soudan, au sud de la Haute-Égypte. On donne aussi ce nom à un vaste territoire du Soudan où naquit notre seigneur Belal.

خبس — Les sages ont dit du monde : c'est une source de chagrin ; le peu de joie qu'on y rencontre est un profit éventuel.

« O toi qui cherches à t'unir à ce monde pervers, sache qu'il est le filet des turpitudes et le réceptacle des impuretés.

» C'est une demeure qui provoque le rire aujourd'hui et amène les larmes demain. Qu'elle soit maudite ! » (*El-H'arîri.*)

« C'est le monde qui crie à pleine voix : méfie-toi, méfie-toi de mes coups et de mes injures.

» Mon sourire ne doit pas te tromper. Ma parole fait rire et mes actes font pleurer. — Mohammed El-H'azène. »

Les vers suivants de Lebîd, sur la fin de toute chose, sont fort beaux :

« Nous sommes sujets au malheur, tandis que les étoiles montent sans cesse à l'horizon sans craindre nos vicissitudes Les montagnes et même les créations de l'homme restent après nous.

» Ne soyons pas tristes quand la destinée nous sépare. Chaque homme ne doit-il pas éprouver à son heure la dureté du sort ?

» La vie est une demeure où les hommes passent un jour dans les délices et la trouvent en ruine le lendemain.

» Les hommes passent ici bas comme des envoyés ; le monde survit après eux, car il est comme une main qui tient enfermés les doigts de l'autre (et les lâche quand elle veut).

» L'homme n'est autre chose qu'un tison, dont la lumière se convertit en cendre après avoir brillé.

» Il n'a à lui que la somme de piété qu'il veut amasser. La fortune n'est que le prêt d'un dépôt.

» Je vois derrière moi le bâton sur lequel mes doigts presseront avec force pour me soutenir.

» Je parle des temps passés, alors que ma marche est lente et pénible comme celle d'un homme qui se prosterne chaque fois qu'il se lève.

» Un beau jour je me suis trouvé comme un glaive au fourreau tout usé, auquel sa vétusté a fait perdre tout son lustre, mais dont la lame est encore bonne.

» Ne cherche pas à reculer le délai : nous sommes arrivés à l'heure du trépas ; il va se lever, le voici qui se lève.

» Censeur, sur quel fait te fonder pour dire que la mort ne

doit pas nous atteindre ? Qui donc est revenu de ceux qui sont partis ?

» Sens-tu dans l'effroi parce que la mort vient frapper l'homme ? Quel est l'homme généreux resté à l'abri de ce moment fatal ?

» Je le jure, ceux qui supputent l'avenir au moyen de cailloux ou d'après le vol des oiseaux, ne savent pas ce que Dieu fait. »

Quelle beauté d'expressions dans ces vers, dit l'auteur d'El-Ar'ani ; comme ils sont nourris et quel judicieux choix de mots. El-Mo'tac'em ben Haroun Er-Rachid les entendant réciter pleura tellement que sa barbe fut bientôt tout impreigné de ses larmes.

Otmâne ben Mad'oun se trouvait dans le voisinage de El-Oualid ben Mar'ira :

— Par Dieu, s'écria-il, il ne me convient pas d'être près d'un impie, alors que le Prophète redoutait une pareille proximité.

Otmâne étant venu trouver El-Oualid, celui-ci lui dit :

— Vous serez délivré de mon voisinage.

— Je vois que quelqu'un m'a desservi auprès de vous. Au reste, c'est vrai, je désire que vous vous teniez loin de moi.

El-Oualid ne parut plus devant lui dans les assemblées des K'oreïche :

— Tout est vanité, excepté Dieu, disait Lebid ben Rebia.

— Assurément, répondit Otmâne ben Mad'oun.

— Tout bienfait a naturellement un terme, reprit Lebid.

— Cela non, car les bienfaits du paradis ne doivent pas finir.

Obey ben Khelifa s'étant levé donna un soufflet à Otmâne.

— Qu'avez-vous besoin de vous mêler de la discussion ? lui dit-on.

— C'est que l'œil que j'ai encore de bon ne sera satisfait que lorsqu'il aura souffert, pour la cause de Dieu, ce que l'autre a déjà souffert.

Lebid se convertit à l'islamisme et se fit remarquer par sa ferveur. Un jour invité par O'mar à réciter les poésies qu'il avait

composées depuis sa conversion, il écrivit le chapitre du Coran intitulé sourat El-Bak'ara et le présenta au prince :

— Voici, dit-il, ce qui a remplacé mes vers.

Le prince, à tous ses autres dons, ajouta 500 dinars.

Lebid vécut 145 ans, dont 90 dans le paganisme et le reste dans l'islamisme. C'est lui qui a dit :

« La mort, — ce petit mal qui jaunit les doigts, — doit intervenir dans la vie des hommes.

» Tout homme, au jour où tous les faits seront soumis à l'appréciation de Dieu, connaîtra le prix de ses actes. »

El-A'bdouci avait décidé la suppression de la prière derrière un imâme voûté, en se fondant sur les deux vers de Lebid, cités plus haut, et qui commencent ainsi : « Je vois derrière moi, etc. »

El-Barazli blâme cette prière sans la condamner entièrement. Dans son ouvrage appelé *Tekmîl Et-Ta K'iid oua h'ell et-Ta'K'id*, Ibn R'azi rapporte que El-A'bdouci aurait été affligé de cette difformité.

Notre Chéikh, le littérateur Abou Zéïd Abd Er-Rah'mâne ben Tâbet fit, à Méquinez, la rencontre de El-A'bdouci, dont le dos était voûté :

— Ne te courbe pas, Chéikh, ne te courbe pas, lui cria-t-il avec force révérences.

— Fils de noble race, répondit aussitôt El-A'bdouci, puissé-je te servir de rançon contre pareille infirmité. Ne te courbe pas, m'as-tu dit. Je te fais le même souhait.

« C'est le poids du temps qui ploie mon dos ; il ne m'a pas été possible de me soustraire à cette charge.

» Que Dieu donne à chaque chose une heureuse fin : il est puissant et peut exaucer ce vœu. »

El-A'bdouci avait été invité à un festin auquel assistait le prédicateur Ibn Merzouk. A son arrivée à la porte de la maison, Ibn Merzouk lui dit :

— Viens à la présidence de la fête, ô toi qui occupes la première place.

— Non, répondit El-A'bdouci, tu es imâme et c'est à l'imâme qu'appartient la première place.

وكل شارفة الالهام بارفة * ما تمها عاد للعداء كالعرس

تفاسم الروم لا نالت مفاسمهم * شم المعافل موضع الدرس

Les réunions funèbres formées par nos femmes, dont la beauté était encore rehaussée par leurs parures, devinrent, pour nos ennemis, des assemblées nuptiales.

Les Chrétiens se partagèrent les imposantes citadelles et les écoles d'enseignement, mais ils ne devaient pas en rester longtemps les maîtres.

COMMENTAIRE

درس. — Dans le Mar'reb, le mot *medrassa* signifie communément un établissement où l'on donne et reçoit l'instruction. Telles sont la medrassa El-I'nânya (d'Abou-I'nâne) à Fez; la medrassa Ibnéï El-Imâme à Tlemcène; la medrassa El-Mostancerya et la medrassa El-Biachya à Tunis; la medrassa El-Kechachya à Alger; la medrassa El-Mohammedya à Mascara, fondée par Sidi Mohammed ben O'tmâne, vainqueur d'Oran, de cette ville dont nous racontons la prise.

Les medrassa n'existaient point au commencement de l'islamisme. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les Arabes d'alors ne les connussent pas. Dans les premiers temps de notre ère, on n'apprenait guère le Coran et les autres connaissances que dans les mosquées et, quand l'enseignement avait lieu en dehors des temples, les établissements où il se distribuait ne portaient point le nom de medrassa.

Ces écoles commencèrent à s'élever dans le quatrième siècle. On doit leur fondation à Abou El-H'assane ben Ali ben Ish'ak',

surnommé Nid'âm El-Molk ou K'ouâme Ed-Dîne El-Ouedkâty (Ouedkate, village près de Tous), qui descendait des chefs des agriculteurs persans. Son exemple fut suivi.

Cet homme célèbre s'était tout d'abord consacré à l'étude des traditions du Prophète et de la jurisprudence. Plus tard, il fut attaché à la personne de Ali ben Châdâne, à Belkh. Il passa ensuite au service de Daoud ben Mekiâl ben Salhoule, père du sultan El-Barceloni. Quand ce prince eut constaté les ressources de son esprit, il le plaça auprès de son fils El-Barceloni, auquel il recommanda de ne jamais agir contrairement aux avis de son précepteur.

Arrivé au pouvoir, El-Barceloni fit de Nid'âm El-Molk son conseiller et eut fort à se louer de ses services.

Nid'âm El-Molk conserva cette position de confiance auprès de Mâlek-Schah, fils et successeur d'El-Barceloni. Il eut en main toute la puissance et ne laissa au sultan que les plaisirs et la chasse.

Ce Nid'âm El-Molk étant entré à la cour de l'imâme et khalifa El-Mok'tadi Billah, celui-ci lui permit de s'asseoir à côté de lui. « O Hassan, lui dit-on, en te montrant que tu lui plaisais, le chef des Croyants t'a certainement donné la preuve que tu es agréable à Dieu. »

Toujours entouré d'hommes de loi et de sofites, Nid'âm El-Molk ne cessa d'être généreux envers ces derniers, « parce que, répondit-il à ceux qui lui en faisaient la remarque, pendant que j'étais au service d'un prince, je reçus la visite d'un sofite. J'en obtins divers conseils et ensuite cet avis : sers qui doit t'être utile et ne sers pas celui que les chiens mangeront demain. » Je ne compris que plus tard le sens mystérieux de ces paroles. Il arriva que le prince, mon maître, ayant un jour bu avec excès, fut gagné par l'ivresse. Il sortit seul pendant la nuit. Il avait des chiens aussi féroces que des lions et qui, dans la nuit, dévoraient tout homme étranger pour eux. Ils ne reconnurent pas leur maître et le déchirèrent. C'est ainsi que je découvris celui que le sofite avait voulu désigner. Je sers les sofites de peur d'un pareil sort.

Dès qu'il entendait l'appel à la prière, il abandonnait toute affaire pour ne s'occuper que de Dieu.

Lorsque l'imâme des deux villes saintes et El-Kochéiri venaient le trouver, il n'y avait pas de marques d'honneur qu'il ne leur accordât et les admettait dans son conseil.

Le premier établissement d'instruction publique qu'il fonda fut la medrassa En-Nidâmya, à Baghdad. Les cours en furent ouverts par le très docte Ech-Chirazi, qui s'en défendit d'abord et finit par céder. Aussi, à l'heure de la prière, ce professeur quittait l'école pour aller accomplir ses devoirs religieux dans une mosquée, en disant : « Je sais que le principal matériel de l'école est dû à la contrainte. »

Ce vizir aimait à suivre et à faire des conférences sur les traditions sacrées. Il mourut en 408, à Sedjela, bourg près de Nehaouend, remarquable par un groupe de tombeaux des compagnons du Prophète.

كانت حدايق للاحداق مونقة * وابدلت بنوعى الجبس والدحس

محى محاسنها طاغ اتيح لها * اكتحل السهر لها مكثر الحوس

Il y avait des jardins sur lesquels l'œil aimait à se reposer; les Chrétiens les dévastèrent et les ruinèrent.

Le chef de leur nation impie ne laissa pas trace de leur splendeur et passa de nombreuses veilles à rêver à cette ville.

Nous terminerons ici le premier livre de notre histoire d'Oran. Nous y avons parlé de l'origine de cette ville, de ses diverses dynasties, de ses malheurs, de sa soumission aux infidèles et aux musulmans.

La seconde partie de mon récit sera consacrée à célébrer notre

grande victoire, à louer le prince auquel Dieu accorda la faveur de prendre Oran, après lui en avoir ménagé l'approche et facilité la profonde blessure. Les desseins de la providence étaient de faire sortir de cette cité les partisans de la trinité et des idoles, et d'y amener le peuple de l'unité et de la foi, qui put alors se reposer dans les verdoyants parterres de la tranquillité et de la confiance. Gloire au victorieux bey Sidi Mohammed ben O'tmâne !

ARNAUD,
Interprète militaire.

(*A suivre.*)

HISTOIRE

DU

CHERIF BOU BAR'LA

(Suite. — Voir les nos 145, 147, 148, 149, 150, 151, 153 et 155.)

Voici maintenant le compte-rendu d'une attaque que Bou Bar'la a dirigée en personne, compte-rendu dans lequel le lieutenant David expose la situation du poste de Beni-Mançour :

« Beni-Mançour, le 28 mai 1852.

» J'ai l'honneur de vous faire parvenir des nouvelles » qui me sont communiquées par le commandant Dar- » gent; je les connaissais depuis hier soir, mais je crai- » gnais de vous les transmettre trop légèrement.

» Le cherif Bou Bar'la s'est porté, hier 27, avec quel- » ques cavaliers seulement, sur la rive droite de l'Oued- » Sahel, a poursuivi les contingents des Oulad-Rzina » (Beni-Abbès), leur a fait quinze prisonniers, s'est élan- » cé sur les villages où il a razé un troupeau de chèvres » et quelques mulets, enfin, a tué ou blessé trois hom- » mes et s'est emparé du Chikh-Cherif-el-Haoussine et de » plusieurs fusils.

» Je vous annonçais déjà précédemment quelques- » unes des captures de Bou Bar'la; je suis convaincu, » qu'à moins de mesures très énergiques, une insur- » rection générale, alimentée par la crainte, se propagera » dans toute la vallée.

» J'ai l'honneur de vous faire remarquer que, jusqu'à » ce jour, le cherif n'a pu inquiéter les tribus de mon » commandement, j'ai dépisté ses embuscades; quoique » très rapproché du fort de Beni-Mançour (son camp » n'est pas à deux lieues), il n'a réussi que dans le bas » de la vallée, à plusieurs heures de la limite extrême » qui m'est assignée de ce côté, et sur des tribus » protégées par des spahis et un goum nombreux de la » Medjana. — Bou Bar'la a pour noyau cent cavaliers et » cent fantassins arabes.

» Hier matin, j'entendais queques coups de fusil; je » suis monté immédiatement à cheval avec mes cin- » quante meilleurs cavaliers et, après une heure de » course forcée, je me mettais aux ordres du comman- » dant Dargent qui, avec une force de 400 à 500 Kabyles » des Beni-Abbès, une soixantaine de spahis et 200 che- » vaux de goum, protégeait sur la rive gauche, à une » demi-lieue de son camp, les récoltes des gens de » Bou-Djelil.

» Le combat n'était pas engagé, les coups de fusil que » j'avais entendus n'étaient que le signal de la réunion » des contingents. Une heure après, Bou Bar'la, dra- » peau en tête et ses cavaliers, descendaient dans la » plaine, suivis par les contingents kabyles. La sagesse » de l'âge mûr en sait peut-être plus que l'impétuosité » de la jeunesse; l'ennemi était arrivé à portée de fusil, » lorsque le commandant Dargent fit commencer la re- » traite par les spahis et donna l'ordre au goum de » suivre le mouvement (1). Après être resté en arrière,

(1) Nous savons que les ordres les plus formels défendaient à nos officiers de franchir la rivière

» je dus, la rage dans l'âme, abandonner un terrain de
» combat superbe et obéir aux ordres que j'avais eu la
» déférence d'accepter. Bou Bar'la, avec une audace au-
» torisée par les circonstances, a franchi la rivière sur
» notre gauche et, pendant que nous étions tranquille-
» ment à déjeuner, il exécutait le coup de main que je
» mentionne plus haut. Je dois, pour mettre ma respon-
» sabilité à couvert, vous rappeler les moyens d'action
» dont je dispose :

» 25 soldats du bataillon d'Afrique (1);
» 12 spahis;
» 60 chevaux des goums (très mauvais);
» 28 cavaliers inscrits (le départ de Bel-Kher a di-
» minué l'effectif.)

» Mettant de côté ce qui est nécessaire pour garder
» le fort, la Smala, le camp du goum, je fais mes courses
» avec une cinquantaine de cavaliers sur lesquels la
» moitié seulement m'inspire quelque confiance. Ajou-
» tez que je dois protéger seize bras inutiles, car les
» transportés que j'avais demandés sont arrivés sans
» armes et sans outils.

» Pour les munitions, les spahis ont 30 cartouches, les
» soldats du bataillon d'Afrique 60. Pas un homme du
» goum, pas un mokhazni n'a deux charges de poudre.
» J'ai 1,500 cartouches au fort, pour 88 cavaliers arabes,
» cela fait donc 16 à 17 cartouches par cavalier; une
» attaque ou un combat de deux heures me laisserait
» sans munitions.

» Je le dis avec conviction, à aucune époque, même
» lorsque M. Hamoud, sous-lieutenant indigène, com-
» mandait la vallée, lorsque Bou Bar'la était loin du
» fort chez les Zouaoua, les moyens laissés à l'officier

(1) Ce n'est que le 2 juin que l'ordre de porter la garnison à 40 hommes, avec un officier, a été exécuté.

» n'ont été aussi nuls. Je ne parle pas de M. Beaupêtre
» qui avait toujours 500 à 600 chevaux et un fort peleton
» de spahis.

» Quant à moi, je ne vous demande pas un homme de
» cavalerie de plus; j'ai déjà trop de goum; si vous pou-
» viez le prendre et me donner en place quinze spahis de
» plus, ce qui me ferait vingt-sept, j'aurais assez de
» cavalerie pour aller partout dans la plaine.

» Je crois que la garde du fort n'est pas suffisante; il
» n'est pas douteux que vingt-cinq hommes, derrière
» des crénaux, défient tous les Kabyles de la vallée;
» mais il faut faire la part des gardes, de la vigilance. Il
» faut ici une compagnie, pour ne pas excéder les
» hommes de service, car nous faisons ici un métier
» d'avant-postes où il ne faut pas s'endormir une mi-
» nute. Le peu de monde que j'ai me force de ne pas trop
» exiger, et je dois avouer qu'une surprise ne serait pas
» difficile.

» Je résume les demandes que les circonstances me
» forcent à vous adresser :

» 1° Des armes pour les transportés (il y a des fusils
» de chasseurs à pied — dix ou douze — dans les maga-
» sins de l'artillerie à Aumale; le général d'Aurelle me
» les a refusés, mais le danger n'était pas aussi proche);
» 2° 10,000 cartouches à capsule, ce qui est une ré-
» serve très ordinaire pour un fort placé aux avant-
» postes;
» 3° Des outils pour les transportés, délivrés par le
» Génie sur un ordre supérieur.

» Les transportés me sont arrivés le 25 sans état no-
» minatif, sans liste numérique, sans vivres, sans armes,
» sans outils. Je les nourris sans connaître les alloca-
» tions qui leur sont faites et par humanité, pour ne pas
» les laisser mourir de faim. Je les ai demandés, il est
» vrai, mais je les comprenais prêts à entreprendre des

» travaux; l'ouvrage ne leur manquera pas, mais il leur
» faut les moyens d'exercer leur industrie.
» J'ai cru de mon devoir, mon commandant, de vous
» soumettre mes embarras; je n'ai pas la moindre pré-
» occupation personnelle et j'obéis seulement à ma
» conscience en ne vous laissant pas ignorer ma posi-
» tion.

» *Signé :* JÉROME DAVID. »

Les transportés dont il est question dans cette lettre, sont des transportés politiques de 1852. C'était une idée assez singulière que d'envoyer ces hommes, dénués de tout, dans une localité où il n'y avait aucune sécurité, où on ne pouvait que les confiner dans le fort et où ils ne pouvaient ni s'établir, ni trouver de travail libre. Heureusement qu'ils n'étaient pas nombreux et qu'ils ne séjournèrent pas trop longtemps à Beni-Mançour.

Nous avons vu que, dans les premiers jours de mai, le bach-agha Si El-Djoudi avait versé à Dra-el-Mizan une grande partie de la lezma qu'il s'était engagé à fournir, mais que le Gouverneur général avait encore refusé de lever le blocus parce que Bou Bar'la n'avait pas encore été expulsé de la Kabylie. Cette condition s'est trouvée remplie, comme nous l'avons vu, peu de jours après et le Gouverneur général voulut consacrer par sa présence, l'acte de levée du blocus à la suite duquel les tribus kabyles pourraient bénéficier des avantages donnés aux tribus soumises. Il partit d'Alger le 9 juin, visita les colonnes occupées à ouvrir des routes en Kabylie et arriva à Dra-el-Mizan où le capitaine Beauprêtre (1) lui présenta le bach-agha et tous les notables kabyles qui l'avaient déjà accompagné à Alger.

Le général Randon leur déclara que, reconnaissant la

(1) Il avait été nommé capitaine au 2e Zouaves le 23 avril 1852.

bonne volonté qu'ils avaient mise à exécuter les conditions qu'il leur avait imposées, il allait faire lever le blocus, faire relâcher les ôtages et que les Kabyles des tribus qui avaient payé leur lezma, seraient autorisés à voyager avec des permis individuels, valables pour un an, revêtus du cachet du bach-agha Si El-Djoudi et visés par le chef de l'annexe de Dra-el-Mizan. Tout voyageur non pourvu de ce permis devait être arrêté et traité en ennemi.

Les tribus dont on avait accepté la soumission étaient les suivantes: Beni-Ouassif, Beni-bou-Akkach, Beni-bou-Drar, Beni-Attaf, Akbiles, Beni-Yenni, Beni-Menguellat, Timer'eras, Ogdal, Beni-Yahia, Beni-Ouakour et Beni-Kani.

Si El-Djoudi se servit d'abord du pouvoir de délivrer des permis de voyage qui lui était donné, pour favoriser ses partisans; puis, en homme pratique qu'il était, il arriva bien vite à en faire un moyen de se créer des revenus (1). Il fit payer ses permis huit francs par les piétons et 15 fr. par les Kabyles voyageant avec un mulet. Cette exigence fut acceptée facilement, parce que le besoin de commercer était pressant; mais plus tard le bach-agha trouva la durée d'un an trop longue, il fit renouveler le permis plus souvent, ce qui amena de vives réclamations et rendit de la force à l'opposition. Si El-Djoudi s'était trouvé à ses débuts en face d'une grave difficulté; lorsqu'il avait été faire sa soumission à Alger, chaque tribu s'était fait représenter par des meneurs qui avaient tous la prétention de devenir quelque chose; or, comme chacune d'elles avait envoyé 10 ou 15 individus, le bach-agha ne put donner satisfaction à tous les appétits et beaucoup de ses partisans se retournèrent contre lui.

Bou Bar'la qui guettait le moment favorable, crut qu'il pouvait reparaître aux Beni-Sedka et, le 16 juin, c'est-à-

(1) Il avait déjà un traitement fixe de 6,000 fr.

dire quelques jours à peine après la visite du Gouverneur général à Dra-el-Mizan, il quittait les Beni-Mellikeuch et rentrait aux Oulad-Ali-ou-Illoul. Quelques jours auparavant, le 11 juin, il avait encore fait une petite razzia sur les Illoula et leur avait tué un homme et fait quelques prisonniers.

Les troupes qui étaient employées, comme nous l'avons vu, à ouvrir des routes aux abords de la Grande-Kabylie, étaient réparties en deux brigades. La première brigade était aux ordres du général Paté, commandant de la subdivision d'Alger (1), lequel avait son quartier général à Bordj-Menaïel ; elle comprenait :

Deux bataillons du 22e Léger ;
Le 1er bataillon de Chasseurs à pied ;
Le bataillon de Tirailleurs indigènes ;
Le 5e escadron du 1er Chasseurs d'Afrique ;
Une section d'Artillerie ;
Une compagnie du Génie.

Cette brigade avait pour mission de rendre praticable la route de l'Oued Corso à Tizi-Ouzou, ainsi que deux embranchements, l'un sur Dra-el-Mizan, l'autre sur Dellys, par Bordj-Sebaou.

La deuxième brigade était aux ordres du général d'Aurelle de Paladines, commandant de la subdivision d'Aumale (2), lequel avait établi son quartier général à Dra-el-Mizan. Cette brigade comprenait :

Deux bataillons du 25e Léger ;
Deux bataillons du 1er de Zouaves ;
Un bataillon du 60e de Ligne ;
Un escadron du 1er Spahis ;
Une section d'Artillerie.

(1) Il avait été nommé au commandement de cette subdivision le 22 janvier 1852.

(2) Promu général de brigade le 24 décembre 1851, il avait été nommé au commandement de la subdivision d'Aumale le 18 février 1852.

Elle avait pour tâche de mettre en état la route d'Aumale à Dra-el-Mizan, par Bouïra, et celle d'Aumale à Beni-Mançour.

Toutes ces troupes, qui avaient un effectif total de 228 officiers, 7,757 hommes de toutes armes, 360 chevaux et 474 mulets, avaient pris leurs emplacements dès le 15 mai, et elles avaient immédiatement commencé leurs travaux.

Cette concentration de forces avait eu pour but, dans le principe, une expédition contre les Kabyles du Djurdjura ; mais le ministre de la guerre ayant décidé qu'on ne ferait rien de ce côté cette année, et que tout l'effort serait porté sur les tribus de Collo, les deux brigades ne formèrent plus qu'une colonne d'observation, prête à agir, en cas de besoin, pendant la durée des opérations de la colonne expéditionnaire de Collo. Cette colonne expéditionnaire, commandée par le général de Mac-Mahon, s'était mise en marche de Mila le 12 mai.

Le commandement de la colonne d'observation du Djurdjura avait été donné au général Camou, qui s'était transporté à Dra-el-Mizan le 19 mai, avec une partie de l'état-major de la division.

Nous avons vu plus haut que le bach-agha Si El-Djoudi avait été reçu à coups de fusil, lorsqu'il avait été demander aux Ouadia leur lezma ; cette tribu n'avait naturellement pas été comprise parmi celles autorisées à voyager, et elle était considérée comme insoumise.

Le général Camou voulut l'amener à composition, en faisant moissonner, par les contingents des tribus soumises, les récoltes qu'elle possédait dans la plaine d'El-Boteha, et qui étaient arrivées à maturité. Ces contingents avaient été convoqués pour le 18 juin, à Ir'il-Imoula, et ils furent envoyés à la moisson sous la protection du goum du capitaine Beauprêtre. Voici comment le général Camou rend compte de cette opération, qui devait avoir des suites importantes :

« Dra-el-Mizan, le 19 juin 1852.

» Les tribus kabyles réunies chez les Ir'il-Imoula n'ont » trouvé personne devant elles dans la journée du 18; » elles ne se sont d'ailleurs trouvées qu'aujourd'hui » assez en nombre pour descendre dans la plaine sous » la conduite de M. Beauprêtre et y commencer la mois- » son chez les Ouadia. Cette tribu avait fait des prépa- » ratifs de défense et établi des retranchements autour » de son marché. Ces dispositions n'ont pas empêché » l'attaque du goum d'avoir lieu. Bou Bar'la, qui n'avait » qu'un très petit nombre de cavaliers (six) avec lui, est » venu se mêler aux Ouadia. A partir de ce moment » M. Beauprêtre s'est appliqué à attirer le cherif à bonne » portée et a assez bien réussi pour que, dans un dernier » engagement, Bou Bar'la fût atteint d'une balle à la poi- » trine..... Le goum de Beauprêtre n'a eu qu'un cheval » tué et quelques chevaux blessés; les pertes des Kaby- » les ennemis ne nous sont pas encore connues. Nos » tribus ont fait la moisson sans autre résistance et » sans pouvoir attirer les Ouadia hors de leurs retran- » chements.

» Les contingents de nos tribus kabyles ont montré » peu d'empressement et n'ont point échangé de coups » de fusil avec l'ennemi qui, de son côté, n'a point tiré » sur eux. Quant à Si El-Djoudi, il avait prévenu dès » hier soir, que ses contingents ne seraient prêts que » lundi.

» M. le capitaine Beauprêtre va continuer ses opéra- » tions de la moisson, des mesures efficaces seront pri- » ses pour stimuler le zèle de nos contingents. La bles- » sure de Bou Bar'la, qui se fait passer pour invulnéra- » ble, produira de l'effet chez les Kabyles.

» *Signé :* CAMOU.

» *P. S.* — On dit que la blessure est à la tête et qu'elle » est grave. »

Voici comment Cherif ben El-Arbi, ancien chaouch du capitaine Beauprêtre (1), qui est l'auteur de la blessure de Bou Bar'la, raconte cette affaire : « Le goum était allé jusqu'au pied des Oulad-Ali-ou-Illoul couvrant les contingents kabyles qui faisaient la moisson ; Bou Bar'la arriva de ce côté, avec les Beni-Sedka et les Beni-Ouassif, pour nous attaquer. Le capitaine Beauprêtre fit alors reculer le goum jusqu'à hauteur du marché des Ouadia pour attirer les Kabyles, puis il les fit charger ; nous eûmes un certain nombre de chevaux blessés dans cet engagement. Comme les Kabyles nous tournaient par le pied des hauteurs, nous dûmes reculer. Le capitaine Beauprêtre, avec les Spahis, se posta à Tizi-Ntleta et le goum que je conduisais se tint dans la plaine d'El-Boteha où les Kabyles ne seraient pas venus nous chercher. Bou Bar'la marcha sur nous avec ses cavaliers, fit feu sur le cavalier Ben Hadroug et lui blessa son cheval, il tira aussi sur le cavalier Ben Haggach. Nous étions séparés par un ravin infranchissable à l'endroit où nous étions, et je voulais profiter du moment où Bou Bar'la allait recharger son arme pour tirer sur lui ; mais chaque fois que je le mettais en joue, il faisait cabrer son cheval pour se couvrir. Je pus enfin faire feu, et j'atteignis le cherif à la tête, il se cramponna au cou de son cheval pour ne pas tomber et ses gens accoururent à son aide.

» L'occasion était excellente pour le faire prisonnier et je voulus ramener le goum, mais il se conduisit mollement et je ne pus l'enlever. Il y avait quelque chose d'insolite dans la conduite des tribus soumises et on sentait qu'on ne pouvait pas compter sur elles ; aussi le capitaine Beauprêtre se retira-t-il jusqu'aux Mechtras, pour éviter une trahison. »

(1) Il a été longtemps interprète pour la langue kabyle au conseil de guerre d'Alger ; en dernier lieu il était oukaf à la medersa et il est mort récemment.

Bou Bar'la fut emporté à Mecherik; sa blessure était fort grave et il resta pendant quelques jours entre la vie et la mort.

Cette blessure portait une sérieuse atteinte à son prestige d'invulnérabilité qu'il avait pu garder jusque-là. Il expliqua sa mésaventure en disant qu'il avait oublié de se munir de son talisman et qu'on avait tiré sur lui avec une balle en or; les Kabyles finirent par le croire, mais la confiance en sa mission divine ne fut plus jamais ce qu'elle avait été à ses débuts dans la carrière de chérif.

Cet événement permit de disloquer la colonne de Dra-el-Mizan plus tôt qu'on ne l'avait pensé. Dans les premiers jours de juillet les troupes qui la composaient furent renvoyées successivement dans leurs garnisons respectives et le poste de Dra-el-Mizan fut occupé, pour les travaux du bordj, par trois bataillons du 25e Léger sous les ordres du colonel Duprat de la Roquette, par une compagnie du Génie et un détachement de Sapeurs-Conducteurs, ce qui faisait environ 2,100 hommes.

Le général Camou avait quitté la colonne le 23 juin, laissant le commandement au général Paté.

CHAPITRE V

Affaire de M. David avec les insurgés des Beni-Mellikeuch. — Réapparition de Bou Bar'la dans cette tribu. — Coup de main de Bou Bar'la sur les Beni-Abbès. — Le Cherif retourne aux Oulad-Ali-ou-Iloul et fait des démonstrations du côté de Dra-el-Mizan. — Note sur Si El-Hadj Amar. — Si El-Djoudi lutte pour étendre son autorité. — Bou Bar'la attaque les Beni-Ouakour. — Le chikh des Beni-Abbès Hammou Tahar ou Taja est fait prisonnier et livré à Bou Bar'la. — Soumission des Beni-Sedka. — Selloum accueille le Cherif. — Bou Bar'la met Hammou Tahar à mort. — Le Cherif s'établit aux Beni-Idjeur.

Comme nous l'avons dit au chapitre précédent, Bou Bar'la avait reçu à la tête une blessure très grave au combat d'El-Boteha; pendant quelques jours, son entourage désespéra de le sauver; il avait fait son testament et divisé tout ce qu'il possédait en trois lots en faveur de divers groupes des Beni-Sedka insoumis; sa porte était sévèrement consignée à tout le monde et douze de ses plus fidèles cavaliers, étant venus des Beni-Mellikeuch pour le voir et peut-être aussi pour réclamer une petite part d'héritage si le Cherif venait à mourir, ils ne furent pas accueillis par les Beni-Sedka et durent s'en retourner sans avoir vu leur chef.

Malgré la maladie du Cherif, les bandes d'insurgés, qui se trouvaient chez les Beni-Mellikeuch n'en continuaient pas moins leurs déprédations habituelles; il leur fallait bien vivre. Elles étaient conduites par Mohamed ben Messaoud de l'Ouennour'a, que nous connaissons déjà et par Ahmed ben Bouzid, appartenant à la branche des Bou Renan de la famille des Oulad-Mokran et qui s'était jeté dans l'insurrection depuis un an environ. Cet Ahmed ben Bouzid était un homme d'un courage impétueux et d'une énergie remarquable.

Voici le récit d'une affaire que le lieutenant David eut avec ces bandes le 1er juillet :

« Beni-Mançour, le 1er juillet 1852.

» J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'ayant appris
» que les gués de l'Oued-Sahel étaient franchis, tous les
» mercredis dans la nuit, par de nombreuses caravanes
» qui se portaient chez les Beni-Mellikeuch, dans l'inten-
» tion de faire observer le blocus rigoureux dont parle

» la dépêche de la Division du 17 juin 1852, 3e section,
» n° 46, je partis hier au soir avec 80 chevaux et j'allai
» m'embusquer dans un grand ravin au delà de Bou-
» Djelil, ayant soin de me maintenir sur la rive droite
» afin d'éviter toute espèce d'engagement.

» Ma présence fut probablement divulguée, car, le ma-
» tin à la pointe du jour, je fus abordé par les cavaliers
» de Bou Bar'la, sous la direction de Si El-Messaoud et
» de Si Ahmed ben Bouzid, qui osèrent franchir la ri-
» vière; mes gardes se trouvèrent tout à coup face à
» face avec les éclaireurs de l'ennemi. Mes mokhaznis,
» ayant à leur tête Mohamed ben Chennaf, entraînés par
» trop d'impétuosité, chargèrent à fond et les poursui-
» virent sur l'autre rive, malgré ma défense. Ils tom-
» bèrent sur les contingents kabyles des Beni-Melli-
» keuch et une soixantaine de cavaliers, drapeau en tête.
» Voyant le danger, il fallait les sauver et je me jetai,
» avec les onze spahis que j'avais, à leur aide; j'ordon-
» nai au goum des Adaoura de suivre mon mouvement,
» mais il hésita, à l'exception de trois cavaliers. Nous
» eûmes alors une véritable mêlée de quelques instants;
» Mohamed ben Chennaf a eu ses effets troués par les
» balles, un de mes mokhaznis, le nommé Bou Madhi, a
» été tué; l'un des Adaoura a été tué; un autre, le chikh
» des Adaoura, Ben Aroudj, a été admirable de sang-
» froid: renversé de son cheval et entouré par l'ennemi,
» il s'est dégagé et a pu être sauvé; un de mes mokhaz-
» nis, Miloud ben Sassi, a été traversé par une balle, un
» autre de mes chaouchs, Bou Rahla, a eu son cheval
» tué ainsi que le chikh Ben Aroudj; enfin, un autre de
» mes cavaliers a eu son cheval blessé.

» A ma connaissance, les pertes de l'ennemi sont de
» deux tués, trois blessés et trois chevaux touchés.

» Serrés de très près par les fantassins des Beni-
» Mellikeuch, nous fûmes forcés de repasser sur la rive
» droite. Alors les Adaoura, honteux de leur inaction,
» se lancèrent à la charge et nous restâmes maîtres du

» terrain de l'ennemi. Ne voulant cependant pas pro-
» longer un combat qui prenait des proportions assez
» grandes, je repassai tranquillement sur la rive droite
» et je regagnai le fort.

» Je ferai remarquer que j'ai été attaqué sur la rive
» droite, en pays considéré comme soumis et que je ne
» me suis porté sur la rive gauche que forcé par les lois
» les plus naturelles de la guerre; je n'ai pas voulu fuir.

» Signé : Jérôme DAVID. »

Cette affaire eut du retentissement chez les Kabyles qui, suivant leur habitude, la proclamèrent comme une victoire; ils allèrent même jusqu'à dire que, lorsque l'officier français avait vu Mohamed ben Chennaf ramené par les cavaliers insurgés, au lieu d'aller à son secours, il avait tourné bride avec ses spahis et avait regagné le bordj en toute hâte, ce qui était complètement faux. Sur l'impression de ces bruits kabyles, le commandant de la subdivision d'Aumale donna même l'ordre au lieutenant David, le 3 juillet, de renvoyer le goum et les spahis, afin de le mettre hors d'état de faire de nouvelles sorties. Cette impression ne tarda pas à se modifier puisque, dès le 4 juillet, on donnait contre-ordre et on annonçait un renfort de cent cavaliers des Adaoura, sous le commandement du caïd Abd-el-Kader des Oulad-Dris.

Le lieutenant David n'en reçut pas moins un blâme pour avoir été chercher l'ennemi sur la rive gauche de l'Oued-Sahel.

Cependant Bou Bar'la avait pu guérir de sa blessure et il ne tarda pas à reparaître dans les Beni-Mellikeuch; sa présence donna lieu à une certaine fermentation dans les tribus voisines, comme nous allons le voir dans les deux lettres suivantes :

« Beni-Mançour, le 18 juillet 1852.

» Bou Bar'la est arrivé hier à 5 heures du soir, chez

» les Beni-Mellikeuch; je vous donne la nouvelle comme
» certaine; vous pouvez la transmettre, j'en prends
» toute la responsabilité. Il est très bien portant et sa
» blessure était une fable inventée par les Zouaoua pour
» nous apitoyer (1); il a été conduit chez les Beni-
» Mellikeuch par tous les chefs des Zouaoua; il était
» suivi de nombreux bagages; ses femmes doivent arri-
» ver aujourd'hui ou demain.

» L'accueil qui a été fait à Bou Bar'la était des plus
» chaleureux; les chefs des Beni-Mellikeuch se sont
» réunis immédiatement et lui ont dit qu'ils le suivraient
» partout.

» La journée d'hier a été marquée par l'assassinat de
» deux hommes des Illoula par les Beni-Mellikeuch et
» deux coups de main hardis sur les femmes et les trou-
» peaux des Beni-Abbès (Oulad-Gaïd). Les Illoula parle-
» mentent avec le Cherif; les Beni-Abbès viennent de lui
» envoyer des intermédiaires; enfin, la terreur est au
» comble dans le bas de la vallée. Mes tribus sont très
» tranquilles et la présence du Cherif chez les Beni-
» Mellikeuch ne saurait influer, d'aucune manière, sur
» leur conduite. Quant à moi, je vois son arrivée avec
» beaucoup d'indifférence et si, comme il le dit, il vient
» nous rendre visite, nous lui ferons, le mieux possible,
» les honneurs de notre pays. Il a près de cent chevaux.

» Signé : Jérôme DAVID. »

« Beni-Mançour, le 19 juillet 1852.

» J'ai l'honneur de vous transmettre des nouvelles
» assez importantes; j'ai comparé les divers renseigne-
» ments qui m'arrivent, ils présentent tous une grande
» conformité.

(1) Nous n'avons pas besoin de dire que la blessure du Cherif était très réelle.

» Bou Bar'la, très bien portant, s'est établi avec une
» centaine de chevaux aux environs du village des Beni-
» Ouameur (Beni-Mellikeuch, Chikh Si El-Hadj Ameur);
» il a été rejoint par une de ses femmes, originaire des
» Illoula; ses autres femmes sont attendues. Il a reçu
» les députations des Gueribissa (1) et des Beni-Abbès;
» le village des Beni-Laïale (Beni-Abbès) lui a offert de
» venir camper sous ses murs; les Beni-Mellikeuch ont
» manifesté une vive opposition disant qu'ils voulaient
» mourir aux côtés du Cherif. Chez les Beni-Abbès, les
» gens de Bou-Djelil seuls paraissent indécis; ils ont
» des ôtages à Sétif. Plusieurs villages de cette tribu ont
» exposé au Cherif que leur position défensive ne leur
» permettait pas de braver les troupes françaises, mais
» qu'il trouverait chez les Beni-Abbès armes, poudre,
» argent et ravitaillements. Les chefs de plusieurs frac-
» tions des Zouaoua ne quittent pas Bou Bar'la et dé-
» mentent, aux yeux des populations de la vallée, la
» prépondérance que nous avions paru obtenir.

» Les Beni-Ouakour lui ont envoyé des musiciens
» pour le féliciter sur son arrivée; les sons discordants
» de cette fête s'entendaient très bien aux Beni-Mançour,
» ce matin.

» Si ben Ali Cherif (2) a réuni les Illoula pour répondre
» à un défi du cherif, mais l'arrivée inattendue des Beni-
» Abbès a reculé les idées guerrières de Bou Bar'la et il
» ne s'est pas rendu au rendez-vous qu'il avait pro-
» voqué.....

» Signé : Jérôme DAVID. »

(1) C'est le village que les Kabyles désignent sous le nom de Takerbouzt.

(2) Le marabout de Chellata, Si Mohamed Saïd ben Ali Cherif, avait été absent pendant quelque temps du pays; il avait été appelé à Paris pour assister à la distribution des aigles (10 mai 1852). Il était rentré en passant par les Beni-Mançour et le lieutenant David l'avait accompagné le 15 juin jusque dans ses montagnes où il avait reçu un accueil enthousiaste et où son retour avait donné lieu à des fêtes et à des réjouissances extraordinaires.

Le Cherif alla déjeuner, le 21 juillet, aux Beni-Hamdoun et il y avait réuni des contingents en annonçant qu'il allait marcher sur Selloum et les Beni-Ouakour, où il avait un parti considérable, puis, se rabattre sur les Cheurfa qui tenaient pour nous. Nous allons voir comment après avoir donné le change de cette manière sur ses intentions, il frappa un coup hardi sur les Beni-Abbès.

« Beni-Mançour, le 23 juillet 1852.

» Je complète les nouvelles précédentes que je vous » avais adressées sur Bou Bar'la. Dans la nuit du 21 au » 22, il se porte chez les Beni-Hamdoun avec un millier » de fantassins et tout son goum, annonçant l'intention » d'attaquer les Cheurfa. Cette démonstration est suivie » d'un commencement d'effet; à minuit il quitte les » Beni-Hamdoun (Beni-Mellikeuch) se dirigeant vers » l'Ouest; des feux de signaux annoncent son départ. » Aussitôt je fais monter le goum à cheval, ainsi que les » mokhaznis, prêt à secourir les Cheurfa au premier » coup de feu; les Beni-Mançour prennent les armes et » nous restons jusqu'au jour dans l'attente des événe- » ments. Le Cherif, après une marche de quelques ins- » tants du côté des Cheurfa, se rabat vers les Illoula, » congédie les contingents des Beni-Mellikeuch et s'em- » busque avec ses cavaliers à Sebaïn-Chikh ; une partie » de la journée se passe dans l'attente. Vers les midi » (journée du 22), il se jette sur les gens de Taourirt ou » Abla, village des Beni-Abbès, s'empare de plusieurs » troupeaux des Beni-Abbès, tue huit hommes parmi » lesquels le fils du marabout Si Mohamed ben Mihoub » (Beni-Abbès), emmène quatre prisonniers blessés (1), » se rejette du côté d'Akbou où il a un engagement

(1) Des renseignements plus précis ont porté les pertes des Beni-Abbès à treize hommes tués, cinq blessés et quatre prisonniers. Bou Bar'la a perdu un homme et un cheval.

» meurtrier avec les Beni-Aydel, dont je ne connais pas » les détails, et, enfin, rentre triomphant chez les Beni- » Mellikeuch, faisant dire aux Beni-Abbès et aux servi- » teurs de Si ben Ali Cherif, qu'il leur en fera presque » journellement autant, jusqu'à ce qu'ils viennent lui » amener des chevaux de soumission.

» Ces hostilités, si les Beni-Abbès et les serviteurs de » Si ben Ali Cherif n'étaient pas partagés en deux camps, » auraient au moins le résultat favorable de placer des » haines de sang entre les insoumis et nos serviteurs; » mais, avec les menées qui agitent les tribus, nous ne » devons pas nous dissimuler, qu'à moins d'action » prompte et vigoureuse de notre part, le mal ira en » s'augmentant et que ces tribus divisées et incapables » de résister à une force organisée, doivent infaillible- » ment et forcément suivre la bannière de nos ennemis.

» Quant à moi, je me maintiens dans l'inaction que » vous m'avez expressément et continuellement or- » donnée.

» Les nouvelles que je vous donne sont certaines; je » vous les aurais communiquées dès ce matin, si je » n'avais voulu les appuyer sur des renseignements » répétés et positifs.

» Signé : Jérôme DAVID.

» P. S. J'apprends à l'instant des détails sur l'affaire » des Beni-Aydel et du Cherif Bou Bar'là. Ce dernier » avait laissé seulement quelques cavaliers pour sur- » veiller les Illoula et les Beni-Aydel; ces cavaliers ont » été poussés par le goum de Si ben Ali Cherif qui les » aurait vigoureusement poursuivis et aurait eu l'avan- » tage. Je sais qu'un nommé Abd-Allah ech Cheurgui, » du goum de Si ben Ali Cherif, a été blessé, mais les » cavaliers de Bou Bar'la ont perdu un des leurs et ont » eu deux chevaux blessés; enfin, les serviteurs du » marabout de Chellata paraissent avoir fait très bonne » contenance. »

Cette affaire a du être racontée d'une façon toute différente par les Beni-Abbès, car le général commandant la subdivision de Sétif envoyait, le 26 juillet, le télégramme suivant au Gouverneur général :

« Les nouvelles sont absolument contradictoires à » celles données chez les Beni-Mançour.

» Les Beni-Abbès ont donné un couscous à Bou » Bar'la, mais composé de grains de plomb de 18 à la » livre, et lui ont tué douze hommes. Le cheval de Bou » Bar'la a été blessé et celui de Bouzid a été tué. Les » Beni-Abbès ont eu neuf tués et huit blessés.

» Je suis toujours à comprendre comment des Beni- » Mançour, de si près, on se trompe si souvent et si » complètement sur les Beni-Abbès. Rien de nouveau, » d'ailleurs. »

Les Beni-Abbès s'étaient singulièrement vantés; en réalité, ils se sont à peine défendus dans la journée du 22 et si le parti de Bou Bar'la a perdu, ce jour-là, un homme et un cheval c'est aux cavaliers de Ben Ali Cherif qu'en revient l'honneur, comme nous allons le voir dans l'extrait ci-après d'une lettre que ce marabout a écrite au général d'Aurelle, commandant la subdivision d'Aumale :

« Je vous apprendrai que l'homme des désordres est » chez les Beni-Mellikeuch. Tous les deux jours il ras- » semble des contingents contre les Beni-Abbès et il » raze des fractions des leurs; tous les Kabyles le » craignent. Il a tué douze hommes des Beni-Abbès et » la terreur est grande, car il s'est avancé jusqu'au » Tnin dans leur pays; mais aujourd'hui mon goum s'est » rencontré avec les siens et s'est précipité contre les » insoumis et les a poursuivis jusqu'à Kela et leur a tué » le cheval de Bouzid l'insurgé; il lui a tué aussi son » serviteur et s'est emparé de deux chevaux avec leurs

» selles, plus la selle d'Ahmed Bouzid. Que Dieu soit » loué de ce qu'il a donné la victoire aux miens contre » les insoumis !

» Les insurgés avaient trente chevaux et mes cava- » liers n'étaient que huit..... »

Bou Bar'la ne prolongea pas beaucoup son séjour dans les Beni-Mellikeuch. De l'autre côté du Djurdjura, Si El-Djoudi avait placé les chefs des Zouaoua dans l'alternative de se déclarer pour lui ou contre lui et les partis étaient sur le point d'en venir aux mains.

Les Beni-Sedka s'agitaient aussi en faveur de la soumission et une attaque, dont nous allons voir le compte-rendu dans une lettre du capitaine Beauprêtre, avait eu lieu contre la maison du Cherif. Dans ces circonstances, les chefs du parti hostile à Si El-Djoudi allèrent trouver Bou Bar'la pour lui demander de leur donner son appui et il ne put leur refuser de les suivre. Voici un extrait de la lettre du capitaine Beauprêtre dont nous venons de parler :

« Dra-el-Mizan, le 31 juillet 1852.

» Comme je tiens essentiellement à ce que vous soyez » au courant de tout ce qui se passe dans la montagne, » j'ai l'honneur de vous rendre compte que Bou Bar'la, » après avoir fait ses farces dans l'Oued-Sahel, rasait » une fraction des Illoula de Ben Ali Cherif (1), faisait » des prisonniers et tuait des hommes aux Beni-Abbès, » empêchait le caïd des Cheurfa et une partie du goum » qui est aux Beni-Mançour de ramener une jeune » mariée que ceux-ci allaient chercher aux Beni-Abbès, » c'est-à-dire leur coupait le chemin et les forçait à » prendre une autre route que celle qu'ils suivaient. » Après tous ces petits coups, il vient, d'après les ren-

(1) Cette razia a eu lieu le jeudi 29 juillet. L'affaire du chemin intercepté à une noce a eu heu la veille.

» seignements qui m'ont été donnés, d'arriver chez les
» Oulad-Ali-ou-Iloul en amenant avec lui, m'a-t-on dit,
» les troupeaux provenant de la razia qu'il a faite chez
» les Illoula. Il est revenu chez les Oulad-Ali-ou-Iloul
» autant, probablement, pour mettre ses troupeaux en
» lieu sûr que pour soutenir le parti hostile des Zoua-
» oua, qui va entrer en guerre avec Si El-Djoudi, car il
» n'y a guère moyen maintenant, vu l'état où en sont les
» choses, que les Zouaoua ne se battent pas entre eux.
» C'est, du reste, ce qui peut arriver de mieux et c'est
» dans ce sens que les affaires ont été menées.

» Une petite démonstration vient d'être faite, il y a
» quatre jours; les deux chikhs de Hal-Ogdal sont allés
» pendant la nuit chez les Oulad-Ali-ou-Iloul pour brûler
» la maison de Bou Bar'la; un de ces chikhs a été tué et
» la maison n'a pas été brûlée.

» Deux jours après, des contingents des Beni-bou-
» Chennacha, Beni-Irguen et Ouadia se rendaient chez
» les Hal-Ogdal pour brûler les maisons de ces deux
» chikhs; ceux-ci ont été nécessairement obligés de
» céder à la force et se sont réfugiés avec leurs familles
» chez des gens de leur parti, des Beni-Ouassif.

» La tribu des Beni-bou-Youssef a voulu empêcher
» Bou Bar'la de passer lorsqu'il s'est présenté pour re-
» venir chez les Oulad-Ali-ou-Iloul; Bou Bar'la a attendu
» la nuit pour se soustraire à l'opposition de cette tribu.

.....

» Signé : BEAUPRÊTRE. »

(A suivre.) N. ROBIN.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

TABLE DES MATIÈRES

DU VINGT-SIXIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1882 —

ARTICLES DE FONDS

MM. PAGES

ARNAUD. — Voyages extraordinaires et nouvelles agréables, par Mohammed Abou Ras ben Ahmed ben Abd-el-Kader en-Nasri. — Histoire de l'Afrique septentrionale . . 118, 271, 460

FÉRAUD (L.-CH.). — Notes historiques sur la province de Constantine. — Les Ben-Djellab, sultans de Touggourt. 38, 107, 230, 241, 361

GRAMMONT (H.-D. DE). — Un épisode diplomatique à Alger au XVIIe siècle 130

GRAMMONT (H.-D. DE). — Relation des préparatifs faits pour surprendre Alger, traduit de l'Italien Hieronimo Conestaggio. 287

GRAMMONT (H.-D. DE). — Un Académicien captif à Alger (1674-1675). 309, 387

RINN (L.). — Essais d'études linguistiques et ethnologiques sur les origines berbères. 139, 257

MM. PAGES

ROBIN (N.). — Histoire du Cherif Bou-Bar'la. . 52, 192, 397, 474

TAUXIER (H.) — Les deux rédactions du Périple d'Hannon . . 15

TRUMELET (C.) — Notes pour servir à l'histoire de l'insurrection dans le Sud de la province d'Alger, de 1864 à 1869. . . 81, 161, 321, 417

DOCUMENT relatif à la seconde expédition de Don Angelo Barcelo contre Alger 219

BULLETIN. 5

NÉCROLOGIE. 78, 240

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Edition n° 2121 —— 09 —— 85